Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/lesmartyrsrecuei15lecl

LES MARTYRS

TOME XV

La Commune

et la

Grande Guerre

DU MÊME AUTEUR

Monumenta Ecclesiæ liturgica. 4 vol. parus.

Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie (A.-F.). 10 vol. parus.

Histoire des Conciles. 16 vol. parus.

Manuel d'Archéologie chrétienne. 2 vol.

L'Afrique chrétienne. 2 vol.

L'Espagne chrétienne. 1 vol.

Les Martyrs. 15 vol.

L'Église Sainte-Marguerite au faux-bourg Saint-Anthoine. 1 vol.

HISTOIRE DU DÉCLIN ET DE LA CHUTE DE LA MONARCHIE FRANÇAISE

Histoire de la Régence pendant la minorité de Louis XV. 3 vol.

Le ministère de Monsieur le Duc. (*En préparation.*)

Les journées d'Octobre et la fin de l'année 1789. (*Sous presse.*)

R. P. Dom H. LECLERCQ

LES MARTYRS

Recueil de pièces authentiques depuis les origines du christianisme jusqu'au xxe siècle.

XV

La Commune et la Grande Guerre

(1871-1914)

Monsieur Deguerry

TOURS
MAISON ALFRED MAME ET FILS
AGENCE A PARIS — 6, RUE MADAME (VIe)

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY
8
FEB 17 1936
8515

Nihil Obstat.

FR. FERDINANDUS CABROL,

Abbas Farnburgensis.

Die 12 Martii 1924.

Imprimatur.

Turonibus, die 19 Martii 1924.

† ALBERTUS,

ARCHIEPISC. TURONEN.

INTRODUCTION

I

Commencé en 1902, le recueil intitulé *Les Martyrs* s'achève en 1923. Quinze volumes avaient été promis; tous ont maintenant paru, non sans rencontrer d'obstacles ; en outre, une interruption de plusieurs années a pu donner lieu de croire à l'abandon de la publication. Les obstacles ont été surmontés; l'interruption, causée par la guerre, n'a pu être évitée, et voici que l'ouvrage parvient à son terme. Dieu en soit remercié.

Pendant vingt années, des lecteurs, obstinément fidèles, n'ont pas cessé de porter intérêt à ce recueil et d'en réclamer l'achèvement. Ainsi que l'auteur, ils entrevoyaient la signification apologétique de cette démonstration tentée et poursuivie à l'aide des seules ressources de l'histoire. Quelques-uns n'ont pas borné leur bienveillance à des encouragements, ils ont concouru à la démonstration par d'utiles renseignements, par l'indication de récits qui eussent peut-être échappé aux lectures de l'auteur. A ces collaborateurs bénévoles et à ces lecteurs assidus s'adressent aussi des remerciements.

Des critiques ont été lancées, et celles qui ont paru fondées ont reçu satisfaction dans la mesure du possible. Certains estimaient le recueil d'allures trop modestes, y blâmaient l'absence de prétentions scientifiques et le jugeaient superflu. Ceux-ci ne s'embarrassaient pas de sa-

BQX
8215
L4

voir si l'auteur aurait pu et su donner satisfaction à leurs exigences, pas plus qu'ils ne paraissaient se douter qu'il avait délibérément voulu et tenté autre chose qu'un recueil de textes à l'usage d'une douzaine ou deux d'érudits, parmi lesquels la moitié ne l'ouvriraient même pas.

On doit en convenir, le recueil appartenait à cette catégorie désignée sous le vocable d'*ouvrages de vulgarisation*. Les introductions ne visaient pas à mettre en circulation des théories nouvelles, des explications hasardeuses; elles ne tendaient qu'à exposer des résultats acquis et à établir des faits certains. La rapide notice et la bibliographie sommaire servant à introduire chaque récit n'avaient peut-être d'autre mérite que l'absence de toute prétention; quant aux textes, dépouillés de l'appareil rébarbatif des variantes, délestés de notes et discussions, leur nudité même plaidait en leur faveur. Ils s'offraient, (à travers le voile d'une traduction, pour les plus anciens,) tels que les avaient lus ou entendu lire les fidèles qui s'en édifiaient. L'auteur avait estimé suffisant de présenter dans une forme *lisible* ce qui était destiné à être *lu*.

Les uns déploraient l'absence de ce qu'on est convenu de nommer érudition; les autres invectivaient à cause de l'audace subversive qui prétendait introduire et mettre à la portée de tous des récits dont le choix n'excluait pas ce qu'ils nommaient la critique. Des bras s'élevaient vers le ciel à la vue d'une sélection d'où le mensonge et l'imposture étaient bannis, dans laquelle les récits authentiques étaient seuls admis, les apocryphes et les légendaires écartés ou simplement mentionnés à titre littéraire.

Les années ont passé, et la mort a emporté la plupart de ceux qui soulevaient ces critiques contradictoires. Une fois seulement l'auteur crut devoir y répondre afin

de rétablir les droits de la vérité [1]. Parmi ceux qui lui adressaient le reproche d'excessive rigueur se trouvait un écrivain, alors en vogue, prudemment abrité derrière l'anonymat. A la suite d'une conversion bruyante et sincère, M. Huysmans s'était attribué la police littéraire et la surveillance spirituelle de l'ordre bénédictin. Loin d'être jugée outrecuidante et rabattue de la belle manière, cette prétention fut acceptée, entretenue et alimentée par plusieurs d'entre ceux qui eussent dû s'y opposer avec énergie [2]. Investi, de la sorte, des fonctions d'inquisiteur surnuméraire, le romancier s'improvisa historien, avec la compétence critique qu'il avait pu acquérir dans la société des sœurs Vatard et à l'école de M. Folantin. Ses pareils à deux fois ne se font pas connaître, et, pour son coup d'essai, il voulut un coup de maître. Un matin, vers la mi-janvier 1902, comme M. Huysmans sortait de l'église Saint-Sulpice et rôdait dans les rues avoisinantes, il aperçut, à la devanture d'un libraire, le premier exemplaire d'un volume intitulé : *Les Temps néroniens*, publié par un religieux bénédictin. Avant midi le livre était découpé et lu, et naturellement jugé et condamné ; au dessert, on le servait par tranches à quelques hôtes choisis, et, au café, la dénonciation était dressée, bâclée et signée par plusieurs vénérables abbés. C'est une pièce intéressante, — je la conserve, — elle n'obtint pas le résultat que son auteur et les signataires en attendaient ; à Rome, où on l'expédia, elle fut classée.

Ainsi donc, au début du XXe siècle et plus de vingt ans après la rénovation des méthodes historiques dans les

---

[1] Le cahier liminaire du tome Ve, intitulé : *Pax. La fin d'une polémique.*

[2] Plus tard, mais trop tard, on fut moins conciliant. Cf. *Bulletin de Saint-Martin et de Saint-Benoît*, avril 1903. Lettre de l'abbé de Ligugé, J. Mauris, dans *l'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, 1918, t. LXXVIII, col. 218-220.

matières ecclésiastiques, l'apparition d'un livre débarrassé de toute polémique, exempt de toute controverse, respectueux de toutes personnalités, mais tenant pour conquise et acquise la distinction entre l'histoire et l'historiette, entre la vérité et la fantaisie, paraissait encore un attentat et, pour transcrire les termes mêmes de la dénonciation, une œuvre « gallicane, rationaliste et offensive des oreilles pies » ! — Les oreilles de M. Huysmans !

On dit que de nos jours ces susceptibilités sont moins vives, moins intolérantes, moins promptes à répandre leur anathème de pacotille sur quiconque ne partage pas leur point de vue. S'il en est ainsi, un progrès aura été obtenu, et, si l'opiniâtreté avec laquelle on a maintenu dans ce recueil un point de vue opposé n'y a pas été indifférente, il sera permis de croire que ces quinze volumes n'ont pas été inutiles.

Peut-être auront-ils une autre utilité. Le dessein d'instruire et d'encourager ceux qui sentent la beauté morale, qui l'ambitionnent pour eux-mêmes et aiment à s'inspirer d'elle, à s'en pénétrer pour modeler leur vie d'après elle n'a pas besoin de justification. Nul doute que le style hermétique et les inductions de la philologie ne servent à investir ceux qui s'y adonnent d'une réputation mystérieuse et à nimber leur personne et leurs écrits d'une auréole obscure; mais, pour obtenir ce lustre, faudra-t-il se détourner de la foule incapable de savourer cette prose énigmatique, la sevrer de l'aliment exquis des textes vénérables, parce que cette foule ignore tout et ne veut rien connaître du labyrinthe des manuscrits et du dédale des in-folio? A la minutieuse histoire des mésaventures et des découpages d'un parchemin, de ses ratures et de ses rognures, de ses réglages, de ses grattages et de ses lavages, à la généalogie de ses transcriptions, de ses traductions et de ses éditions, à l'inventaire de ses feuillets

et de ses cahiers, de ses lignes et de ses majuscules, à la chronologie de ses abréviations et de sa ponctuation, plusieurs, — et on pourrait dire beaucoup, — dédaignant l'écorce pour la sève, préfèrent l'enseignement historique, la leçon morale, la pensée chrétienne. A ceux-ci fut destiné le recueil qu'on a pu sans exagération comparer à un écrin contenant quelques-uns des plus riches joyaux de la littérature ecclésiastique. Il a rendu accessible à un grand nombre ce qui était jalousement confisqué par un très petit nombre, il a vulgarisé des épisodes glorieux mais peu connus ou à peu près ignorés, il a ravivé le goût et l'estime de ces lectures historiques qui mettent en contact direct les héros de la foi chrétienne avec ceux qui seront un jour, peut-être, leurs imitateurs et leurs émules.

Qui osera dire la secrète fécondité d'une lecture, ses effets mystérieux dans l'âme chrétienne? Qui saura pressentir les semences d'héroïsme déposées silencieusement dans un repli de la mémoire jusqu'au jour de la confession publique et du sacrifice sanglant? Qui essayera de définir la contagieuse vertu de l'exemple et de ravir le secret qui n'appartient qu'à Dieu? L'antiquité chrétienne savait trop la portée éducative de ces récits pour n'en pas imposer la lecture publique dans les réunions liturgiques. Elle en faisait la matière d'une instruction didactique parallèle à l'enseignement tiré des livres saints, et ce n'est pas un des moindres griefs à formuler contre les légendes, ce chiendent de l'histoire, que le discrédit répandu par elles sur les récits authentiques. Lorsque cette végétation trop luxuriante eut presque recouvert la sobre floraison qu'elle prétendait embellir, il arriva que la surabondance et l'invraisemblance des légendes firent confondre et écarter en même temps l'apocryphe avec l'authentique. A peine rencontre-t-on de nos jours quelque rare vestige des lectures jadis nombreuses dans

la liturgie de la messe [1], et on s'explique sans trop de peine comment la longueur et la futilité des *passiones* de basse époque entraînèrent la disparition des *acta* primitifs, d'abord relégués dans la somnolence des vigiles et progressivement élagués à la juste mesure des *lectiones* au point de devenir presque méconnaissables.

Au sortir du moyen âge, le goût littéraire avait été si complètement perverti, que les érudits de la Renaissance, enivrés par les trouvailles des classiques et des Pères de l'Église que leur livraient à profusion les bibliothèques, passèrent inattentifs ou indifférents à côté des actes des martyrs. Au XVIIe siècle, Combefis, Cotelier leur accordent un moment d'attention, Bollandus et ses successeurs les accueillent et leur font place dans le vaste recueil où ils semblent engloutis; dom Ruinart, le premier, en 1689, s'avise de grouper les pièces plus dignes de confiance et les présente au public. Ce n'est toutefois qu'une vingtaine d'années plus tard, en 1708, que Drouet de Maupertuis donne la première traduction française des « véritables actes des martyrs ». Successivement, à de longs intervalles, paraîtront des traductions allemande, espagnole, italienne. Le recueil des martyrs orientaux d'Assémani provoquera aussi des traductions espacées, et, en 1853, dom Guéranger, abbé de Solesmes, entreprendra, avec le concours des membres de sa communauté, une publication bientôt suspendue, sans qu'il y ait lieu d'en être surpris ni fâché. Depuis lors des textes orientaux avaient été traduits, notamment par W. Cureton, H. Hyvernat, G. Hoffmann, E. Amélineau, P. Bedjan, Conybeare, etc.; des actes latins et grecs avaient bénéficié de quelques découvertes de manuscrits plus complets ou plus corrects, et c'est à l'aide de ces

[1] La liturgie milanaise a épargné la *Passio Theclae*.

moyens qu'on a tenté l'essai qui a pu être conduit à bonne fin.

Cet essai, par son ampleur même, répond à une objection qui fut soulevée : on paraissait prévoir l'impossibilité de poursuivre jusqu'à nos jours la démonstration entreprise, faute de monuments analogues aux *acta* du IIe et du IIIe siècle ; mais les récits de l'époque de la Réforme et certains interrogatoires du temps de la Révolution française n'ont rien à envier aux plus émouvantes des relations rédigées à Smyrne, à Lyon ou à Carthage. Non seulement l'inspiration dont ils procèdent est la même, l'expression dont ils usent soutient la comparaison, mais encore nous avons dû nous borner à un choix et nous sommes bien éloigné d'avoir tout lu. Loin de faire défaut, les textes d'une authenticité irrécusable surabondent à ce point qu'il eût été facile de consacrer huit volumes à la seule période de la Révolution. Il n'est peut-être pas un seul diocèse de France qui ne puisse s'honorer d'une ou de plusieurs relations originales. Ce que nous avons fait pour l'Église entière pourrait être repris pour notre pays depuis les origines des Églises des Gaules; grâce à ses missionnaires innombrables, la France, toujours présente partout où il faut penser, parler et agir, se trouve également présente partout où il faut confesser le Christ et mourir pour son service ainsi que pour sa gloire. Cette légion de Français, depuis l'an 177 jusqu'à l'année 1914, serait digne à elle seule du monument que nous laissons à de plus jeunes le devoir, le soin et la joie de dresser en leur honneur.

Puissent ces travailleurs ne pas se laisser rebuter par cette ingrate entreprise qui consiste à marcher à égale distance entre l'érudition et la vulgarisation ; entre ces deux grandes routes s'allonge un chemin peu frayé, peu divertissant, mais qui conduit à un but. Ceux qui ont acquis l'expérience des aspirations de la foule ont déjà

remarqué l'éveil d'une exigence trop louable pour n'y pas satisfaire. Le nombre va grandissant sans cesse des catholiques qui veulent s'instruire et qui repoussent les produits d'une pitoyable insignifiance qu'on proposait à leur curiosité : miracles puérils, révélations romantiques, surnaturel frelaté et malsain. Leur préférence s'adresse aux vertus morales plus qu'aux bizarreries physiques, à la pratique de la charité plus qu'aux excentricités de certaines mortifications. Chez ces âmes de bonne volonté, l'histoire conserve son prestige et continue à produire ses fruits de saine éducatrice, mais l'histoire seule digne de son nom, également éloignée de la grandiloquence et de l'imposture.

On a peine à comprendre que cette histoire de l'Église, dans son ensemble comme dans ses particularités, depuis les origines jusqu'à nos jours, reste encore à écrire après tant d'entreprises où le talent et la loyauté n'ont pas abouti au résultat à atteindre. Cette histoire de l'Église, si vaste par le plan, si complexe par les détails, si absorbante par les recherches qu'elle impose, que la seule entreprise paraît trop ambitieuse et sa réalisation semble disproportionnée à la durée d'une existence humaine et aux forces d'une seule intelligence, combien de fidèles instruits, studieux, attachés à leur croyance et respectueux, instinctivement, du passé, souhaitent avec ardeur de la lire et doivent renoncer à en connaître les phases successives dans leur enchaînement magnifique ? Cependant on ne leur présente qu'un résumé incolore dans lequel rien ne dérange l'ordonnance majestueuse d'un plan artificiel. Tout se déroule sur un thème laudatif : point de caractères intraitables et d'ambitions démesurées, point de rivalités farouches et de passions coupables, point d'erreurs ni de chutes, ni de scandales ; c'est-à-dire plus de créatures humaines avec leurs passions, leurs égarements, leurs faiblesses, leurs repentirs éclatants et leurs

surprenantes conversions, point d'anecdotes trop vives et de citations hardies, mais un parti pris soutenu d'atténuer, d'estomper, de retoucher, même et surtout au détriment de la vérité.

Cette conception tendancieuse et cette exécution maladroite de l'histoire est trop étrangère à la méthode historique qui a longtemps prévalu en France pour n'y pas rencontrer une aversion et des répugnances qui font honneur à ceux qui les éprouvent et qui les manifestent. Et puisqu'on parle d'une méthode historique familière en France, encore faut-il dire ce qu'elle n'est pas et aussi ce qu'elle est.

Jusqu'à la veille des journées tragiques qui, au mois d'août 1914, révélèrent le peuple allemand tel qu'on s'obstinait à ne pas le voir, il était de bon goût d'admirer et de vanter toutes les productions scientifiques de fabrication teutonne. Élèves et professeurs, à de rares exceptions près, se seraient reproché comme une petitesse un simple marchandage dans l'éloge : beaucoup pensaient s'amoindrir en n'allant pas jusqu'au dithyrambe. L'histoire, pas plus que l'érudition, n'avait pas su se garder de cette contagion, et leurs représentants plus ou moins qualifiés et plus ou moins officiels prodiguaient à l'envi les témoignages d'une admiration qui procédait moins de la conviction que du snobisme. Cet engouement a eu pour conséquence sinon de pervertir, du moins d'altérer les dons intellectuels d'une génération au moins de la jeunesse française. Pendant plus d'un quart de siècle, il fut bien entendu que nos vieilles qualités essentielles : la clarté, la mesure, le goût, la simplicité, n'étaient que des qualités négatives, de lamentables infériorités, de séduisants défauts, — si l'on y tient, — dont il fallait, à tout prix et le plus tôt possible, se libérer. Volontiers on souscrivait à tout ce qui amoindrissait le prestige de la pensée et de la langue française. Le

tranquille mépris d'un Henri Amiel pour la France ne soulevait ni indignation ni contradiction; c'est à peine si, timidement, on regimbait, et aux reproches qu'il adressait à notre langue on pouvait répondre qu'il l'aurait jugée moins insuffisante s'il l'avait mieux sue. Mais il s'agissait bien, en effet, de la défense et illustration de la langue française, en ce temps où Gabriel Monod nommait l'Allemagne : « cette seconde patrie pour tous les hommes qui étudient et qui pensent[1]. » Ainsi donc il fallait adopter la technique allemande, seule adaptée aux recherches scientifiques et seule efficace pour les conduire à bonne fin.

L'Allemagne, on le sait de reste, est un pays d'exportation. Outre un assortiment de princes consorts et de souverains balkaniques, elle offrait un lot imposant de philologues : c'est le nom dont s'affublaient ses érudits. — « On entend par philologie, disait le bon Rollin, une espèce de science composée de grammaire, de rhétorique, de poétique, d'antiquités, d'histoire, de philosophie et, quelquefois même, de mathématiques, de médecine et de jurisprudence. » Tant de choses dans un seul mot ! eût dit M. Jourdain. Parmi tant d'échantillons on rencontrait même des brins d'histoire, mais rien qui ressemblât à l'art ni à la science de l'Histoire, telle que l'esprit français, délicat et rigoureux, l'avait su créer, sincère et attrayante, synthétique et minutieuse, par la plume de ses plus illustres représentants. Labeur préparatoire et indispensable, la philologie est à l'histoire ce que l'échafaudage est à l'édifice : c'est l'expertise des matériaux destinés à la construction. Soupeseurs de

---

[1] Ces paroles furent écrites en 1871, et, en 1874, l'auteur les revendiquait, disant : « Il n'y a rien dans ces paroles dont le patriotisme le plus scrupuleux puisse s'offenser. » (*Revue critique*, t. VIII, p. 110.)

variantes et prosecteurs de désinences, les philologues usurpèrent le titre et les fonctions d'historiens, affirmèrent l'exclusive perfection de leur procédé et prononcèrent que celui qui refuserait de s'y soumettre serait réputé et convaincu n'entendre rien du tout à la Science, à la Philologie et à l'Histoire, — avec des majuscules.

Le propre de la menace est de faire trembler ; on trembla donc, et il exista désormais une petite chose falote et chétive abritant des œuvres médiocres ou frivoles : c'était la science française, et une autre chose majestueuse et sublime illuminant des travaux chaotiques et nébuleux : c'était la science allemande selon la formule philologique. La distinction était habile mais spécieuse, car il n'existe ni science française ni science allemande, mais une science historique ; de même qu'il n'existe qu'une science stratégique et une science mathématique.

Cependant, on ne peut le méconnaître, une période de décadence avait suivi en France l'époque brillante et solide, au cours de laquelle les travaux méritoires s'étaient multipliés comme à plaisir : histoire littéraire, diplomatique, provinciale, éditions, glossaires, etc., etc. Les conditions nouvelles faites par le bouleversement des dépôts et des bibliothèques au cours de la Révolution française décourageaient les uns, rebutaient les autres. La centralisation des manuscrits et des imprimés dans quelques grandes bibliothèques avait eu pour premier résultat un désordre inexprimable, imposant des travaux de classement aussi longs que difficiles à conduire à bonne fin. Au lieu de ces robustes volumes, tout chargés de « Preuves », que les érudits savaient où prendre dans tel ou tel chartrier monastique, on se familiarisa avec des récits délestés de tout appareil scientifique ; l'éclat tint toute la place qu'on accordait jadis à la solidité. Toutefois la tradition recueillie par dom Poirier et dom Brial se transmettait en bonnes mains ; après

un silence de quelques années, on put se convaincre qu'elle survivait intacte et renaissait vivace dans les travaux d'un Guérard, d'un Letronne ou d'un Pardessus. A l'exemple des grands devanciers dont la main défaillante leur avait transmis le flambeau, ces érudits étaient modestes autant qu'infatigables; leur influence ne s'étendit pas au delà d'un groupe restreint, mais leurs méthodes s'affirmaient dans les domaines divers de l'histoire et de l'érudition. Jules Quicherat, Edmond Le Blant, Léopold Delisle, Gaston Paris, Fustel de Coulanges ne se contentaient pas d'élargir et d'approfondir un champ déjà très vaste; ils perçaient des avenues, traçaient des perspectives nouvelles et soutenaient la réputation de la France par des travaux dont les philologues allemands eussent pu être jaloux, s'ils eussent été capables de n'être pas que stérilement envieux. A la sobriété et à la clarté des textes, à la vigueur et à l'opulence des commentaires, on retrouvait dans le *Polyptyque d'Irminon*, les *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, le *Liber pontificalis* la tradition du passé rajeunie, clarifiée, épurée. En même temps, le *Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale* et l'*Histoire poétique de Charlemagne* découvraient des voies nouvelles. La période d'affaissement et, pour tout dire, de décadence qui marqua le demi-siècle écoulé entre 1790 et 1840 était définitivement close ; une autre période s'ouvrait, qui allait réparer et faire oublier cette longue somnolence.

Ce fut l'instant choisi par les philologues allemands pour proposer leur marchandise. Soyons juste : parmi ces nouveaux venus on rencontrait des savants comme Ottfried Muller, des historiens comme Niebuhr, des érudits comme Henri Pertz, des épigraphistes comme Aug. Boeckh et Guill. Henzen, mais sur leurs traces s'avançait à rangs serrés, au pas de parade, le troupeau des philologues commandé par Théodore Mommsen. Ceux-ci

montaient à l'assaut avec la consigne de conquérir et d'occuper tous les domaines scientifiques, d'y implanter leurs méthodes et de substituer leurs engins à tous ceux qui jusqu'alors avaient utilement et efficacement servi. Sous la ruée de ces *Stosstruppen*, devant la menace ou à l'épreuve de leurs coups, un trop grand nombre se découragea et renonça à la lutte, mais non pas tous.

Parmi ceux qui tinrent bon et rendirent coups pour coups, opposèrent méthode à méthode et engins à engins, se trouvait un Français illustre : Fustel de Coulanges. Loin de se ranger et de déserter, il fit tête aux assaillants, cribla de sarcasmes l'érudition pédante et l'exposition informe des travaux élaborés d'après le canon officiel des universités allemandes. Mais il n'eut pas que des sarcasmes dont la fine pointe chatouillait à peine la carapace des pédants d'outre-Rhin ; il écrivit des livres tels que la *Cité antique* et l'*Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*, qui se dressaient comme des monuments achevés, hauts et majestueux par-dessus la camelote impuissante à lutter contre des ouvrages impérissables.

Quoi qu'il pût faire, cet homme de grand cœur eût succombé si son exemple et sa parole n'avaient inspiré d'autres vaillants à maintenir le prestige de la méthode française. Renan, dans ses *Origines du christianisme*, Taine, dans ses *Origines de la France contemporaine*, prouvaient, chacun par des œuvres dont l'influence fut immense, que l'art historique en France n'avait pas capitulé. Mais la superstition de la méthode allemande ne s'avouait pas vaincue ; elle s'acharnait à vivre, sinon à triompher, accablant de son dédain tout livre assez arriéré pour garder le souci de la clarté, de l'ordre et de la beauté.

L'incapacité à produire ces admirables éditions qui illustrèrent les Bénédictins de Saint-Maur se faisait triste-

ment sentir dans les productions inspirées par la philologie allemande. Il n'est plus question désormais d'établir un texte lisible ou, du moins, intelligible, de choisir les manuscrits représentatifs de ce texte, de le présenter dans une préface qui signale sa valeur, de l'éclairer par des notes qui découvrent ce qu'en peut retirer l'étude des institutions, des événements et des individus ; une édition se borne à la description d'un chapelet de manuscrits, à la construction d'un schéma linéaire, le plus souvent fantaisiste, et à la présentation d'un texte énigmatique. En face de l'édition mémorable du *Liber pontificalis* par M. l'abbé Duchesne, la nouvelle école échafauda l'édition de ce même texte par M. Mommsen ; on allait pouvoir juger les méthodes par la comparaison des résultats.

Déjà, quelques années auparavant, à la vue du grouillement de variantes et de sigles qui fourmillaient au bas de toutes les pages des éditions nouvelles, M. le cardinal Pitra évoquait les souvenirs de la table des logarithmes. Il n'avait rien vu ! Depuis le temps où il demandait grâce pour ceux qui ont souci des seules importantes leçons d'une phrase douteuse, le flot montait sans cesse et permettait d'entrevoir l'heure où, le texte ayant disparu, il ne resterait plus que les variantes ! On y marchait. Sous le spécieux prétexte de tout ramasser, tout étiqueter, tout cataloguer, de ne rien omettre de ce qui pouvait établir la leçon certaine ou probable, de justifier le choix de l'éditeur, chaque phrase, et dans chaque phrase chaque mot, et dans chaque mot chaque lettre déclanchait un éboulement de sigles latines, grecques, hébraïques, majuscules, minuscules, romaines, italiques, grasses, demi-grasses, de chiffres romains ou arabes, de crochets, de parenthèses, d'étoiles, d'astérisques, d'obèles et de croisillons.

En voici un exemple. Il s'agit de quelques mots assez

aisés à entendre : *Calistus, natione Romanus, ex patre Domitio...* — Au premier mot, M. Mommsen vous arrête. *Calistus.* Halte-là !

Cal(l)istus] *calixtus,* $W^{2.3}X^{2.3}A^{4.7}Z^{1.2}QP^{1.2}E^{1.4}H^{1.2}Gr$,

Voici mieux : *Antheros, natione Grecus, ex patre Romulo.* — Pour aboutir à ces six mots, voici le travail auquel s'est livré M. Mommsen :

Antheros] $C^{1.3.4.}B^{1}$ (*text*)$^{.2.3}A^{4}Z^{1}$, *anteros* $F^{3}B^{1}$ (*ind.*) $B^{4}E^{1}$, *antherus* $F^{2}A^{1.2.6.7}X^{2.3}B^{7}C^{5}P^{1.2}N$, *anterus* KD^{1}, *anthorus* B^{6}, *anterius* F^{1}, *antherius* $W^{1.2.3}$. Et on ne peut s'empêcher de frémir chaque fois qu'on signale la découverte d'un nouveau manuscrit du *Liber pontificalis.* De quelles variantes nouvelles sommes-nous menacés ? Et si Antheros n'a plus guère à craindre pour lui-même, ne doit-il pas tout appréhender pour son père *Romulo,* qui, après s'être déguisé sous les noms de *Remolo* B^{7}, *Romolo* F, *Rumulo* $A^{1}W^{1}$, rencontrera peut-être un copiste ignare ou facétieux qui nous le présentera sous le vocable de *Ramolot.*

Ainsi donc tout ce déballage nous amène au résultat que Bianchini, Vignoli, Duchesne avaient atteint en épargnant au lecteur cette vaniteuse et stérile exhibition dont on n'a que faire et dont on ne fait rien. Maintenant la guerre a passé par là et le charme est rompu. Mais, au mois de juillet 1914, on pouvait encore lire dans une revue française que « les maladresses, les à peu près, les oublis » eussent été épargnés au *Dictionnaire* de Littré si, au lieu d'être exécuté à Paris, il avait été confectionné à Munich ou à Berlin !

Avec une docilité dont on ne les croyait pas susceptibles, la plupart des Français engagés dans les voies de l'érudition historique en étaient venus, soit conviction, soit résignation, à s'inspirer de la méthode allemande, qui est la négation même de la méthode. Mais il était entendu, sinon démontré, que nous avions tout à

apprendre et à peu près autant à oublier ; il était avéré, sinon prouvé, que la valeur d'un travail dépendait du nombre des manuscrits consultés... ou cités. Aberration chronique de l'esprit français, toujours enclin à s'engouer de ce qui est exotique, lointain ou, tout simplement, étranger : hispanomanie au XVIIe siècle, anglomanie au XVIIIe, teutomanie au XIXe. Comme il s'était engoué des coups de plat de sabre du temps de Frédéric II, il abdiquait devant les prouesses des philologues de Guillaume II, s'égarait et consacrait à la lecture, à l'analyse, à la discussion de la thèse allemande de quelque *privat-dozent* plus de temps et plus d'attention que l'auteur n'en avait mis à l'écrire. Le moindre brimborion déposé dans une *Zeitschrift* ou une *Quartalschrift* ou une *Rundschau* quelconque prenait la valeur d'un joyau et l'importance d'un événement. On y adressait le lecteur français comme à un spécimen livré à son admiration, à sa piété peut-on dire, à son imitation, s'il en était digne et capable. Il exista dès lors une sorte d'obligation, dont rien ni personne ne pouvait vous dispenser, de ne rien citer, de ne rien soutenir, de ne rien rejeter qui n'eût reçu l'estampille germanique. Sous peine d'exécution sommaire et de disqualification, force était de se mettre en règle avec tous les *Sitzungsberichte,* tous les *Centralblatt* connus ou inconnus, décrépits ou mort-nés, de se conformer aux rites dont ils se constituaient les défenseurs hargneux et incorruptibles. A ce prix, et à condition de citer copieusement des articles introuvables et des éditions de Berlin, de Leipzig ou de Vienne, on pouvait espérer un traitement pas trop rigoureux dans quelques revues françaises ou belges érigées en distributeurs automatiques des gourmades et des compliments.

Ce fut, disons le mot, une superstition. Elle régna à peu près sans contradiction, principalement chez les tra-

vailleurs intellectuels adonnés à l'étude de l'histoire du christianisme, gent moutonnière que toute personnalité vigoureuse offusque et que toute indépendance épouvante. Trop envieux les uns des autres pour proclamer sans réticences une supériorité évidente, — celle d'un Duchesne ou celle d'un Delisle, — ils s'évertuaient à découvrir et à célébrer quelque Teuton promu à la dignité de génie et de prophète, dont le nom ne se devait prononcer que dans un trémolo d'admiration. Un de ces soleils éteints, qu'on s'appliqua consciencieusement à redorer, fut un certain Traube, paléographe de tout repos, dont le nom jouit pendant quelques mois du privilège d'attendrir les crocodiles. Ils y allèrent tous de leur article nécrologique avec un bruit de sanglots réprimés, un attendrissement d'initiés au souvenir du « maître », ou pour mieux dire du *dieu* qui, un jour, jour inoubliable, consentit à écrire de sa main à un de ses adorateurs... une carte postale ! Et tout cela, il n'est pas superflu de le rappeler, a été imprimé de nos jours.

Mais les amateurs d'histoire chrétienne ne s'en tinrent pas là. La dévotion ne leur suffisant pas, ils passèrent à l'adoration. On vit alors un être privilégié, unique, incomparable, que les hommes nommaient, dans leur misérable bégaiement : Adolf Harnack. — A ce nom, à ce seul nom, le frisson sacré secouait les fidèles et l'adoration rituelle commençait. Tel parmi eux pense le voir « en quelques coups de cognée s'ouvrant un chemin à travers la forêt vierge ». Et la forêt vierge, parmi laquelle opère cet Eviradnus, c'est tout simplement la correspondance apocryphe de saint Paul avec les Corinthiens ! Tel autre, jeune abbé débarquant pour ses vacances dans la gare de Berlin, se recueille et écrit sur son carnet : « Je suis dans la ville d'Harnack. » — Vous pouviez y rester, mon ami ! Ah ! certes, il sera divertissant le livre du jeune Français qui racontera quelque

jour les phases de l'épidémie d'harnackite dont furent atteints des hommes faits et des jeunes gens qui se flattent d'avoir soumis leur imagination aux disciplines critiques.

A côté du fétiche Harnack s'alignent d'autres fétiches, et c'est pour me borner que je néglige les ravages causés dans d'autres directions par la maladie dont je parle[1]. Le fétiche Mommsen n'a pas joui d'une moindre vénération[2]. Jurisconsulte éminent, Mommsen s'employa à obstruer l'histoire de théories insoutenables. Sa thèse sur la *Coercitio* n'a eu d'autre résultat que de retarder d'un quart de siècle le progrès des études sur les actes des martyrs. Son livre sur le *Droit pénal romain,* auquel « la science profonde qui s'y déploie, jointe à la lucidité de l'exposition, mérita du coup d'être considéré comme l'ouvrage classique sur la matière », demeure cependant un exemple mémorable d'improbité scientifique. Obligé, par son sujet même, d'aborder l'étude des problèmes juridiques posés par les actes des martyrs, Mommsen ne daigna lire qu'un tout petit nombre de ces actes.

Je me trouve ainsi ramené à ces actes des martyrs qui ont rempli les quinze volumes du Recueil.

---

[1] Vers 1888 on vit paraître une étude anonyme sur *Moltke,* exaltant l'œuvre et la méthode du maréchal prussien avec la même intempérance outrée que d'autres glorifient les écrits de M. Harnack. L'auteur anonyme en question était le colonel Villebois-Mareuil, qui fut, depuis, tué au Transvaal, dans les rangs des Boërs.

[2] On peut s'en convaincre par l'article dithyrambique que lui consacra, en 1904, la *Revue historique,* article qui a dû être renforcé en 1910 : « la France s'est mise à l'école de Mommsen... personnalité prodigieuse..., héros familier, toujours présent et toujours secourable. »

II

Dès l'apparition du premier volume, un essayiste regretta qu'il ne s'ouvrît point par un beau traité sur « le martyre » : il ne restait plus, dès lors, qu'à choisir les faits pour les incliner à la démonstration des règles préalablement énoncées. Le procédé est bien connu, souvent appliqué et, on le voit, toujours recommandé; cependant on lui a préféré un procédé différent, lequel consiste à énoncer les faits avant d'en tirer parti. Maintenant que le lecteur a entre les mains la série de textes qui va de la passion du Christ aux atrocités allemandes de 1914, il peut se faire une opinion dont l'auteur n'aura qu'à tracer ici les grandes lignes.

Au cours de vingt siècles, le phénomène historique du martyre se produit et se perpétue de telle façon qu'on ne peut ni l'ignorer, ni le contester, ni l'amoindrir. Ce phénomène est une démonstration que le christianisme est en droit de revendiquer pour lui seul. On a tellement abusé de ce mot de *martyr* qu'il n'est pas superflu de préciser le sens rigoureux qui lui appartient. On parle de « martyrs de la philosophie » et de « martyrs du devoir » avec la même impropriété de termes que lorsqu'on parle de « vocation artistique » ou de « communion politique ».

La philosophie ne compta point de martyrs ; personne ne crut en Socrate jusqu'à mourir pour ce qu'il enseignait. Le paganisme non plus n'eut pas de martyrs; pas un homme ne consentit à souffrir ou à mourir pour attester la vérité du culte de Diane ou de la divinité de Jupiter. Loin de là : la philosophie et la religion païennes se firent accueillantes aux doctrines les plus contradictoires et aux divinités les moins défendables; aussi la pensée

de risquer ses jours et de sacrifier son bonheur et son repos pour ces notions flottantes et ces vagues personnalités apparaissait aux païens comme une aberration dont ils se gardaient soigneusement. Le spectacle de quelques fanatiques s'infligeant des tortures ou la mort volontaires parmi des contorsions et pendant des orgies honteuses ne pouvait que les confirmer dans leur éloignement pour l'offrande du sang et de la vie.

Au sein d'une peuplade méprisée, les Juifs, on rencontre comme une ébauche de la notion du martyre. Le désir d'être fidèles à Jéhovah, leur dieu national et le Dieu de l'univers, initie quelques âmes à la volonté de souffrir et de mourir afin de ne pas violer la loi. Daniel, les trois Hébreux de Babylone, les sept frères Machabées et Éléazar préfèrent la mort à la souillure d'une apostasie. Mais leur témoignage héroïque offre plutôt le caractère de fidélité à une religion nationale que le témoignage de croyance à une vérité universelle.

Le martyr chrétien est le premier et véritable témoin de la certitude à cette croyance qui doit être celle de tous les hommes dans tous les siècles. L'idée de ce témoignage n'apparaît pas avant l'Évangile, mais dès lors elle s'affirme, et les partisans de la foi nouvelle devront en être les témoins, μάρτυρες. Jésus le leur enseigne. « Vous serez, dit-il à ses apôtres, les témoins de ces choses[1]. Vous serez mes témoins à Jérusalem et dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre[2]. »

Sa parole est entendue, et, quand Pierre veut agréger un membre nouveau au collège apostolique, il dit, s'adressant à ses compagnons : « Choisissons un des hommes qui furent de tout temps avec nous, depuis

[1] Luc. XXIV, 48.
[2] Act. I, 8.

l'entrée jusqu'à la sortie du Seigneur Jésus, depuis son baptême par Jean jusqu'au jour où il fut enlevé du milieu de nous, afin que celui-ci puisse avec nous porter témoignage de sa résurrection [1]. » Dès que le collège apostolique est complété, l'œuvre d'évangélisation commence, et, le jour même de la Pentecôte, dans son premier discours, Pierre dit aux Juifs qui l'écoutent : « Dieu a ressuscité Jésus, nous tous en sommes les témoins [2]. » Au terme de sa carrière, il dira encore : « Je suis un vieux témoin des souffrances du Christ [3]. »

Témoignage par la parole, mais aussi par la souffrance. A leur sortie de prison, les apôtres comparaissent devant les pontifes et les magistrats du peuple et disent : « Nous sommes témoins de ces choses [4], et avec nous le Saint-Esprit que Dieu a donné à tous ceux qui lui obéissent. » Ils sont flagellés et ils s'en réjouissent, « heureux d'avoir été jugés dignes de souffrir l'outrage pour le nom de Jésus. » Ces épreuves leur avaient été prédites par leur Maître. « On vous livrera aux tribunaux, avait-il dit, vous serez battus de verges dans les synagogues et vous comparaîtrez devant les gouverneurs et devant des rois, à cause de moi, pour me servir de témoins devant eux [5]. » Ce témoignage ne s'arrêtera pas aux coups, mais on verra « le frère livrer son frère à la mort, et le père son enfant, et les enfants se soulèveront contre leurs parents et les feront mourir [6] ». C'est jusqu'à la mort qu'il faudra aller pour donner au témoignage sa signification entière, et les faits ne tarderont pas

---

[1] Act. I, 22.
[2] Act. II, 32.
[3] I Petr. V, 1.
[4] Act. V, 3.
[5] Marc. XIII, 9.
[6] Marc. XIII, 12, 13.

à vérifier la parole du Christ. A Jérusalem, le diacre Étienne et l'apôtre Jacques donneront leur vie. Ils ne seront pas les seuls, car ceux qui ont cru sans avoir vu ne seront pas moins généreux et voudront, eux aussi, attester leur témoignage au prix de leur sang. L'apôtre Jean rend hommage dans l'*Apocalypse* aux « âmes de ceux qui ont été tués à cause de la parole de Dieu et du témoignage qu'ils ont rendu [1] ». A cette date, vers la fin du Ier siècle, la génération apostolique a presque disparu ; ce sont des témoins qui ont cru qui se présentent, et l'histoire du martyre va prendre toute son ampleur.

Cette histoire se poursuivra pendant vingt siècles sans épuiser l'héroïsme et sans attiédir la foi de ceux qui l'écriront avec leur sang. Mais ce qu'on pourrait appeler le premier chapitre de cette histoire, celui qui va des environs de l'an 36 jusqu'à l'an 314 de notre ère, ce début sublime inaugure le drame du martyre chrétien et lui trace la voie dont il ne s'écartera plus. Encore faut-il se faire une idée aussi exacte que possible de ce « premier chapitre ». La plupart des hommes cèdent presque toujours au désir de simplifier à l'excès. Le monde romain au sein duquel va se dérouler l'épopée du martyre prend à leurs yeux un aspect réduit, exigu, qui ne ressemble guère à la réalité d'un empire dont les limites étaient tracées par une frontière qui englobait l'Angleterre, suivait le cours du Rhin et du Danube, gagnait l'Asie et se repliait par l'Arabie, l'Égypte et l'Afrique du Nord. La période de deux cent quatre-vingts ans, sur laquelle s'étend ce qu'on appelle l'ère des persécutions, apparaît de même au très grand nombre comme un temps restreint, limité, alors que, en réalité, cette période est exactement celle qui s'étend, à une date plus rappro-

[1] Apoc. VI, 9.

chée, entre l'année de Corbie (1636) et la mobilisation de 1914. Or, l'année de Corbie, c'est le temps de Richelieu; ajoutez-y la Fronde, le règne éblouissant et les revers de Louis XIV, tout le XVIIIe siècle, la Révolution française, le règne et la chute de Napoléon, les deux Restaurations, la monarchie de Juilllet, le second Empire et presque un demi-siècle de République. Cette énumération aidera peut-être quelques-uns à comprendre quelle *durée* représente cette expression courante : l'ère des persécutions. Entre Néron et Constantin les années furent aussi lentes à se suivre qu'elles l'ont été entre l'année de Corbie et la grande guerre.

Pendant ce laps de temps le martyre n'est pas toujours à l'état de réalité, mais il est à l'état de menace et de loi de l'État sanctionnée par intervalles par une crise plus ou moins prolongée, plus ou moins sanglante. L'organisation, le progrès et l'expansion du christianisme ne s'accomplissent qu'*en fonction* de cette menace qui plane sur lui et de ces fureurs périodiques qui semblent compromettre son avenir. Cependant, malgré ces conditions humainement fatales, semblerait-il, le christianisme ne cesse de gagner des adhérents et d'affermir ses institutions. On ne peut et on ne doit pas nier que ce progrès soit dû, en grande partie, à la sagesse de ses chefs, à leur sainteté prudente et hardie à la fois, à la protection divine et à la vertu surnaturelle de cette religion ; mais en même temps qu'il faut faire la part aux conditions naturelles de succès, il faut aussi faire celle d'un élément original, unique, la vertu du martyre.

L'expansion merveilleuse du christianisme dans la monde romain peut en partie s'expliquer par les conditions matérielles que rencontra l'apostolat. Des hommes en qui l'ardeur et les dons surnaturels trouvent des moyens précieux pour répandre leur parole et leurs écrits, qui ont voulu et su en tirer parti avaient de

grandes chances de succès. Qu'on suive dans le détail les missions de l'apôtre saint Paul, et on verra quel fruit il retire d'un état de civilisation déjà très avancé : routes, postes, courriers, voies et moyens de communications, tout s'offre à son infatigable courage, et nous en connaissons les résultats : églises fondées, reliées entre elles, soutenues, réconfortées ou blâmées, mais toujours surveillées et pénétrées de la preuve qu'elles forment un groupe sans cesse élargi. Hors des limites de l'Empire, des apôtres, qu'on peut croire moins éloquents, mais pas moins ardents que Paul, s'engagent dans les pays moins favorisés par la civilisation ; ils s'y enfoncent et on perd aussitôt leur trace. Les conditions matérielles n'ont donc pas été indifférentes au succès, mais elles ne suffisent pas à l'expliquer tout entier.

Le christianisme se heurte à des obstacles qui suffiraient à briser toute propagande ; il les surmonte et les fait servir à son triomphe final. Une loi brève et sanglante plane sur lui qui permet de frapper ses adhérents à toute heure, en tout pays. Cette loi ne reste pas à l'état de menace : le sang est répandu à flots, on peut le dire sans métaphore ; il est répandu souvent, méthodiquement, et les fidèles se lassent moins vite de le répandre que les païens de le verser. Galère et Constantin en font l'aveu solennel, le paganisme s'avoue impuissant à réduire et à supprimer le christianisme par la souffrance et par la mort.

Cet aveu forme la conclusion de ce que nous avons appelé le premier chapitre de l'histoire du martyre ; il lui donne sa valeur démonstrative complète et achevée. Cependant si le martyre se montre partout et dès la première heure, il n'est pas partout également magnifique. A mesure que le christianisme progresse, des contrées sont gagnées à la foi, d'autres simplement traversées et effleurées par les missionnaires. Telle province est plus

précoce et plus fertile que telle autre en martyrs, ici des groupes isolés, là des communautés nombreuses, ailleurs une multitude immense, suivant le mot de Tacite. Sur certains points on entrevoit un martyr, sur d'autres on peut presque compter une foule ; mais il semble que, nulle part, l'épreuve ne manque de faire apparaître le même phénomène du témoignage rendu au Christ par le sang.

A Rome la première page est ce tableau fameux laissé par Tacite des victimes immolées par Néron. En Asie Mineure, jusqu'en Bithynie, on voit paraître les martyrs. La Gaule, l'Afrique s'empressent d'imiter ces exemples et on pourrait entreprendre le dénombrement des provinces avec la certitude de voir chacune d'elles présenter sa troupe de martyrs. Ce n'est pas ce dénombrement que nous voulons entreprendre, sans craindre pour cela d'entendre invoquer une thèse de Dodwell sur le « petit nombre des martyrs ». Toute prétention à donner un chiffre, si vague, si approximatif qu'on le dise, doit être abandonnée. Les archives des Églises ont été détruites, et ce qui a échappé à la haine savante et ingénieuse des agents de Dioclétien ne peut, en aucune façon, être tenu pour une statistique. La violence, à toutes les époques, est habile à dissimuler ou à anéantir les preuves de ses crimes ; si on en doutait, il suffirait de se rendre compte du peu que nous savons sur les violences juridiques et les excès commis sous la Terreur, qui n'a duré qu'un temps très court en comparaison de l' « ère des persécutions ». Chaque Église honorait ses martyrs particuliers et un certain nombre d'autres, mais ce nombre était restreint. Pour prendre une idée quelconque de ces listes primitives, il faut lire le document désigné sous le nom de *Martyrologe hiéronymien*, vaste compilation qui donne à peu près l'état traditionnel au IVe siècle, mais après la perte et l'omission d'un grand

nombre de noms appartenant aux premières persécutions. Ces oublis involontaires ou délibérés nous sont devenus évidents, depuis que le *Martyrologe hiéronymien* a été l'objet de travaux critiques. A Rome, la *depositio episcoporum* et la *depositio martyrum*, auxquelles s'alimente le *martyrologe*, taisent le nom du pape martyr Télesphore dont le sacrifice est attesté par saint Irénée[1]; saint Justin le philosophe et ses compagnons dont les actes sont conservés et subsistent parmi les plus authentiques sont également omis, et encore Flavius Clémens, Domitille, Acilius Glabrion, le consul Liberalis, tous personnages dont le martyre, attesté par des documents certains, ne peut être révoqué en doute. On ferait en Afrique une constatation analogue, et nous avons parlé dans une de nos *introductions* de ce grand nombre de victimes anonymes que la foi des premières générations chrétiennes groupait sous le titre touchant de « ceux dont Dieu connaît les noms », *quorum nomina Deus scit*.

Origène, qui toucha à tant de choses, a effleuré cette question du nombre des martyrs[2]. « Ceux, dit-il, qui furent mis à mort pour la foi chrétienne ont été peu nombreux et sont faciles à compter, car Dieu ne voulait pas que toute la race des chrétiens fût anéantie. » Ceci fut écrit en 249, par conséquent avant la persécution de Dèce, en sorte que ce texte ne porte que sur une période pendant laquelle les chrétiens n'étaient poursuivis et jugés qu'après une accusation régulière, individuelle. Origène dit encore que les chrétiens sont « très peu nombreux » dans l'Empire[3], en comparaison avec la

---

[1] S. Irénée, *Adv. haeres*, l. II, c. XXXI.
[2] Origène, *Contra Celsum*, l. III, c. VIII.
[3] *Ibid.*, l. VIII, c. LXIX.

population totale, et ailleurs, dans le même écrit, il insiste sur leur grand nombre [1]. Tout ceci n'est peut-être pas très cohérent, et Origène, qui dictait beaucoup, ne se relisait peut-être pas toujours ; il comptait trop sur la bonne volonté de ses lecteurs.

Quoi qu'il en soit, il dit que ceux qui furent mis à mort furent peu nombreux. Reste à savoir ce qu'il entend par « peu nombreux ». Ce qui ne peut être mis en doute, c'est que nous ne jugeons pas ces actes de violence sanglante à la même mesure que les anciens, qui ne songeaient pas seulement à mentionner une hécatombe de prisonniers barbares ou de gladiateurs, alors que nous frémissons au récit d'une exécution comme celle du régicide Damiens dont pas un chroniqueur ne manque de faire mention. Un demi-siècle avant l'époque où écrivait Origène, en l'an 197, Tertulien parle de nombreux martyrs qui attendent dans les prisons d'Afrique l'heure d'être mis à mort. Ceux-là iront recevoir la récompense que leurs frères ont déjà reçue, les uns lapidés, les autres brûlés par la foule des païens, d'autres décapités, fouettés ou livrés aux bêtes. Un document de la même époque, la *Passion de Perpétue,* parle de son côté, en 202, de « beaucoup de frères martyrs ».

Qu'on rapproche les attestations échelonnées depuis Néron jusqu'à Dèce, et on résistera à peine à la conviction que le nombre des martyrs, pendant cette période, a été considérable. Sous Néron, ce sont les exécutions en masse attestées par Tacite : *multitudo ingens*, et par saint Clément : πολῦ πλῆθος. Sous Domitien, au dire de Dion Cassius, beaucoup ont souffert, πολλοι ; et si on interprète ce mot dans un sens restreint, en le limitant aux seuls martyrs tirés de la classe aristocratique, il

[1] *Ibid.*, l, I, c. LVII ; l. III, c. IX, XV ; l. VIII, c. LXVIII.

faut bien l'élargir quand on lit dans un témoin des violences commises en Asie cette attestation : « J'ai vu sous l'autel les âmes de ceux qui ont été tués à cause de la parole de Dieu et du témoignage qu'ils ont rendu. Ils criaient d'une grande voix : « Jusques à quand, Seigneur, « vous qui êtes saint et vrai, vous abstiendrez-vous de « juger et de venger notre sang sur les habitants de la « terre ? » Et à chacun d'eux il fut donné une robe blanche, et il fut dit de patienter un peu, jusqu'à ce que fût rempli le nombre de leurs co-serviteurs et frères qui doivent être tués comme eux [1]. »

Sous Hadrien, un témoignage indirect nous apprend que les martyrs furent nombreux. Le philosophe Justin fut frappé par le spectacle de l'intrépidité avec laquelle les chrétiens marchaient à la mort pour leur foi et se convertit au christianisme [2]. L'évêque Méliton de Sardes nous apprend que de « nombreux » gouverneurs de province écrivirent à l'empereur pour lui exprimer leur répugnance à obéir aux injonctions de la populace qui les obligeait à répandre le sang chrétien [3]. Les supplices continuent sous Antonin le Pieux, et c'est encore le philosophe, devenu l'apologiste Justin, qui nous dit que « juifs et païens persécutent les chrétiens de toutes parts, les privent de leurs biens, ne leur laissant la vie que quand ils ne peuvent la leur ôter. On nous coupe la tête, continue-t-il, on nous attache à des croix, on nous expose aux bêtes, on nous tourmente par les chaînes, par le feu, par les supplices les plus horribles. Mais plus on nous fait souffrir de maux, plus augmente le nombre des fidèles [4] ». A Smyrne, en l'an 155, l'évêque Polycarpe est

---

[1] Apoc. VI, 9-11.
[2] S. Justin, II *Apol.*, c. XII.
[3] Méliton, dans Eusèbe, *Hist. ecclés.*, l. IV, c. XXVI.
[4] S. Justin, *Dialog. cum Tryphone*, c. CX.

condamné à mort, mais il n'est pas seul ; quelques jours avant son supplice, douze chrétiens ont été livrés aux bêtes [1]. L'apologiste Justin couronne lui-même sa carrière par le martyre et on lui adjoint six compagnons. On ne fera que rappeler d'un mot les martyrs de Lyon de l'an 177 dont le nombre s'élève à près de cinquante ; et, quelques années plus tard, Clément d'Alexandrie dit que, sous le règne de Septime-Sévère, « chaque jour nous voyons de nos yeux couler à torrents le sang des martyrs brûlés vifs, mis en croix ou décapités [2]. » En sorte que Renan a eu raison de dire que, « de Néron à Commode, sauf de rares intervalles, on dirait que le chrétien vit toujours en ayant sous les yeux la perspective du supplice [3]. »

Nous savons qu'il y eut des défaillances, des apostasies ; la lettre de Pline à Trajan et celle de l'Église de Lyon aux églises de Phrygie sont là pour nous l'apprendre, mais ces tristesses viennent confirmer le fait suffisamment démontré du péril auquel la foule des chrétiens se trouvait exposée pendant les deux premiers siècles et la première moitié du IIIe. A partir de cette dernière date, les noms de Dèce, de Valérien, d'Aurélien, de Dioclétien évoquent à eux seuls le souvenir d'immenses hécatombes, le mot n'est qu'exact. Sur tous les points de l'Empire la lutte suprême est engagée. En Égypte, sous Dèce, le massacre s'étend des villes jusque dans les villages [4]. Denis d'Alexandrie écrit : « Je ne vous indiquerai pas les noms de ceux des nôtres qui ont péri : sachez seulement que des hommes et des femmes, des jeunes gens et des vieillards, des jeunes filles et des vieilles femmes,

---

[1] *Martyrium Polycarpi*, n. XIX.
[2] *Stromates*, I. II, p. 125.
[3] *L'Église chrétienne*, p. 316.
[4] Denys d'Alexandrie, dans Eusèbe, *Hist. ecclés.*, l. VI, c. XLII.

des soldats et des citoyens, des personnes de toute condition et de tout âge, les uns par les fouets, d'autres par le feu, d'autres par le fer, ont vaincu dans le combat et gagné la couronne du martyre[1]. » Mêmes excès en Afrique sous Valérien, où nous voyons dans la passion authentique des saints Jacques et Marien que le nombre des martyrs se trouva si grand un jour près de Cirta que le bourreau les fit agenouiller en longues files sur la berge de la rivière et, passant entre les files, abattit les têtes à la volée.

A Rome, à la même date, saint Cyprien nous instruit des occupations du préfet de la ville et du préfet du prétoire, qui « tous les jours condamnent les fidèles et confisquent leurs biens ». Dans la crypte de Lucine une inscription mentionne un groupe de vingt-trois martyrs : *Scs Cerealis et Sallustia cum XXI*[2]. Enfin la dernière persécution éclate plus sanglante que toutes les autres. Alors les témoins du Christ se comptent par milliers : μυρίους, écrit Eusèbe[3], et nul ne songe plus à contester ce spectacle inouï, même parmi les historiens les plus prévenus.

En mars 303, rapporte M. Paul Allard, à Nicomédie, « une foule compacte[4] » de chrétiens a la tête tranchée ; d'autres sont brûlés ; « une autre foule[5] », selon l'expression du chroniqueur, est jetée à la mer. « Qui pourrait dire, continue Eusèbe, combien fut grand alors le nombre des martyrs dans toutes les provinces, mais particulièrement en Afrique, en Maurétanie, dans la Thébaïde et dans l'Égypte[6] ? » Entrant dans le détail, il

---

[1] *Ibid.*, l. VII, c. XI.
[2] De Rossi, *Roma sotterranea*, t. I, p. 276-276, pl. IV.
[3] Eusèbe, *Hist. ecclés.*, l. VIII, c. IV.
[4] Eusèbe, *op. cit.*, l. VIII, c. VI.
[5] *Ibid.*
[6] *Ibid.*, l. VI, c. X.

estime qu'en Égypte « dix mille hommes [1], sans compter les femmes et les enfants, » périrent dans cette phase de la persécution. La Thébaïde vit des exécutions en masse : « Tantôt dix victimes, et davantage, quelquefois vingt, une autre fois non moins de trente, tantôt près de soixante, souvent même jusqu'à cent en un jour, hommes, femmes et enfants... Moi-même, étant sur les lieux, j'ai vu périr en un même jour un grand nombre, les uns par le fer, les autres par le feu. Les épées s'émoussaient, ne coupaient plus, se brisaient, et les bourreaux, succombant à la fatigue, étaient obligés de se remplacer les uns les autres [2]. » Les exécutions en masse sont un des caractères de la dernière persécution. Lactance, qui est aussi un contemporain, nous apprend que lorsque les condamnés au feu étaient trop nombreux, on ne brûlait pas isolément chacun d'eux, mais on les sortait par troupes [3]. Célèbres sont les quarante soldats martyrisés ensemble à Sébaste, lors de la courte reprise de persécution sous Licinius [4]. Rappelons encore cette ville phrygienne dont tous les habitants, qui étaient chrétiens, furent enfermés dans la principale église et brûlés avec elle [5].

« Si rares que soient, pour l'Occident, où elle dura beaucoup moins longtemps, les renseignements sur la dernière persécution, il est difficile de douter qu'à Rome beaucoup de fidèles aient été martyrisés ensemble [6]. Les cimetières souterrains y ont connu des tombes sur lesquelles, au lieu de noms, était un chiffre,

---

[1] *Ibid.*, l. VI, c. VIII, μυρίοι a sens de myriade, « dix mille. »

[2] *Ibid.*, l. IX, c. III-IV. Dans le *De martyribus Palaestinae*, c. XIII, Eusèbe parle de quarante hommes décapités le même jour par ordre de Maximin.

[3] Lactance, *De morte persecutorum*, c. XV.

[4] S. Grégoire de Nysse, *Oratio II in quadraginta martyres.*

[5] Eusèbe, *Hist. ecclés.*, l. VIII, c. XI.

[6] De Rossi, *Roma sotterranea*, t. II, p. 155-161, 176-179, 231.

celui des martyrs dont les cendres et les ossements y reposaient mêlés. Le poète Prudence, qui visita la ville éternelle à la fin du IVe siècle, à une époque où les tombeaux des martyrs étaient en place et intacts, et où l'on connaissait le sens des inscriptions qui s'y lisaient, raconte ainsi ses impressions à l'un de ses amis d'Espagne : « J'ai vu, dans la ville de Romulus, d'innombrables sépultures de saints. Veux-tu connaître les noms écrits sur chacune d'elles ? Il m'est difficile de te répondre, tant fut nombreuse la population de justes qu'immola une fureur impie, alors que la Rome troyenne adorait ses dieux nationaux. Beaucoup de tombes sont parlantes, et nous racontent le nom ou l'éloge du martyr. Mais il est aussi des tombes silencieuses, que ferment des marbres muets, marqués d'un seul chiffre. On peut connaître par lui le nombre de corps anonymes qui gisent là amoncelés. Je me rappelle avoir appris ainsi que, sous une seule pierre, étaient enfermées les reliques de soixante hommes dont les noms sont connus du Christ seul, qui les a tous unis dans son amour [1]. » Les martyrs ainsi enterrés ensemble, sans qu'on ait pu recueillir leurs noms, avaient très probablement été immolés en troupeau, *gregatim,* pour employer une expression de Lactance. Dans les poèmes épigraphiques dont il a orné les catacombes, le pape Damase fait allusion à des sépultures contenant les corps entassés de martyrs : *Hic congesta jacent* [2], et célèbre dans le cimetière de Thrason un groupe de soixante-douze chrétiens immolés le même jour [3]. Les pèlerins qui, au VIIe siècle, vinrent de loin visiter les catacombes romaines, dont les tombes n'avaient point encore été ouvertes, ni les inscriptions

---

[1] Prudence, *Peri Stephanon,* hymn. XI, vs. 1-16.
[2] De Rossi, *op. cit.,* t. II, p. 22-24.
[3] De Rossi, *Inscript. christ. urb. Romae,* t. II, p. 84, 87, 101, 121.

enlevées, ont vu aussi de ces groupes anonymes : un de soixante-deux martyrs, un de trois cent soixante-deux, dans les cimetières de la voie Salaria nova[1]; un de quatre, un de trente, un de quarante, dans le cimetière de la voie de Labicane[2]; un de quatre-vingts, dans le cimetière de la voie Appienne[3]. »

III

Dans les siècles qui vont suivre nous ne rencontrons plus le martyre ainsi prodigué, bien qu'il ne faille pas croire qu'il devient une exception. Dans un long et précieux travail qu'il eut la satisfaction d'achever avant de quitter cette vie[4], M. Paul Allard a ramassé tout ce que son érudition étendue et avertie lui avait permis de réunir sur l'histoire du martyre depuis les origines du christianisme et pendant les vingt siècles écoulés depuis cette époque. Dans cette exposition minutieuse et méthodique, à laquelle a manqué peut-être le temps de la présenter sous une forme plus littéraire et plus émouvante, on suit la démonstration non plus de la multitude des martyrs, mais de la continuité du martyre, et ce n'est pas, il doit nous être permis de le dire, sans une sorte de satisfaction, que nous avons vu le parti qu'avait su tirer M. Allard des volumes parus de notre recueil pour étayer cette démonstration. Le martyre, malgré ses aspects multiformes, reste immuable en tant que témoi-

[1] De Rossi, *Roma sotterranea*, t. I, p. 176.
[2] *Ibid.*, t. I, p. 178.
[3] *Ibid.*, t. I, p. 180, — P. Allard, *Dix leçons sur le martyre*, 1907, p. 146-149.
[4] P. Allard, *Martyre*, dans A. d'Alès, *Dictionnaire apologétique de la foi catholique*, 1920.

gnage, en sorte que ce qu'on peut dire au sujet de ce témoignage pendant les premiers siècles de l'Église demeure vrai jusqu'à nos jours, à condition de tenir compte des circonstances de temps.

Le témoignage des martyrs est devenu l'objet d'une discussion et, pour dire le mot, d'une polémique à laquelle on nous a sollicité de nous mêler il y a quelques années ; pas plus alors qu'aujourd'hui nous ne voulons nous engager dans une contestation qui dépasserait sans doute notre bonne volonté.

Un érudit souriant et disert, Gaston Boissier, écrivait sur cette question du témoignage des martyrs quelques lignes élégantes, toujours, et, il faut ajouter, un peu superficielles : « La question n'est pas à proprement parler une question religieuse. Elle le serait, si l'on pouvait affirmer que la vérité d'une doctrine se mesure à la fermeté de ses défenseurs. Il y a des apologistes du christianisme qui l'ont prétendu ; ils ont voulu tirer de la mort des martyrs la preuve irrécusable que les opinions pour lesquelles ils se sacrifiaient devaient être vraies. « On ne se fait pas tuer, disent-ils, pour une reli- « gion fausse. » Mais en soi ce raisonnement n'est pas juste, et d'ailleurs l'Église en a ruiné la force en traitant ses ennemis comme on avait traité ses enfants. Elle a fait elle-même des martyrs ; il ne lui est pas possible de réclamer pour les siens ce qu'elle ne voudrait pas accorder aux autres. En présence de la mort courageuse des vaudois, des hussites, des protestants qu'elle a brûlés ou pendus sans pouvoir leur arracher aucun désaveu de leurs croyances, il faut bien qu'elle renonce à soutenir qu'on ne meurt que pour une doctrine vraie [1]. »

Sous sa modération apparente, cette affirmation ne

---

[1] G. Boissier, *La Fin du paganisme*, t. I, p. 400.

semble pas exempte d'un calcul inspiré par une sorte d'hostilité. L'Église, directement mise en cause, n'a jamais « soutenu qu'on ne meurt que pour une doctrine vraie » ; elle ne pouvait le soutenir, car, si elle a combattu ses adversaires et consenti ou donné les mains à des exécutions sanglantes d'hérétiques, elle n'a jamais nié que certains d'entre eux fussent morts avec courage et bonne foi pour une doctrine erronée. Suivant la très juste remarque de Paul Allard, « quelles que soient les confusions introduites par l'usage dans la langue courante, tout homme qui meurt pour une opinion ne peut être appelé un martyr. Selon l'étymologie du mot, un martyr est un témoin. On n'est pas témoin de ses propres idées. On est témoin d'un fait. C'est dans ce sens que Jésus-Christ, dans plusieurs paroles rapportées par les évangélistes qui ont été citées déjà, dit à ses disciples : « Vous serez mes témoins. » C'est dans ce sens que saint Pierre et saint Jean répondent aux Juifs qui veulent leur imposer silence : « Nous ne pouvons pas taire ce que nous avons vu et ce que nous avons entendu. » Les martyrs sont témoins non d'une opinion, mais d'un fait, le fait chrétien. Les uns l'ont vu naître sous leurs yeux, ils ont connu son auteur; « leurs mains, selon l'expression de saint Jean, ont touché le Verbe de vie[1]. » Les autres connaissent le fait chrétien par une tradition vivante, pour quelques-uns très proche encore des origines, et dont tous ont pu compter et vérifier les anneaux ininterrompus. Entre l'attestation qu'ils en donnent par leur sang et la mort d'hérétiques qui refusent de renoncer à une opinion nouvelle, presque toujours étrangère à la tradition et destructive du fait chrétien, il n'y a plus de commune mesure. Quand même la sincérité et le courage

[1] I Epist. I, 1.

seraient égaux, la valeur du témoignage est toute différente, ou plutôt les premiers seuls ont droit au titre de témoins. Dans ce sens, le mot de Pascal est toujours vrai. Il ne dit pas : « Je crois tout homme qui se fait égorger pour une doctrine, » il dit, avec cette propriété de terme et cette exactitude de pensée qui conviennent à la précision mathématique de son génie : « Je crois les « histoires dont les témoins se font égorger[1]. »

Les apôtres, les disciples, en un mot toute la première génération chrétienne qui a vu le Sauveur Jésus, qui l'a écouté, qui l'a suivi et touché est plus que décimée par les supplices, et tous meurent pour affirmer la réalité des faits extraordinaires et surnaturels dont ils ont été témoins, auxquels parfois même ils ont été associés. On pourra, si l'on veut, traiter ceux-là d'imposteurs, mais on ne pourra les tenir pour crédules ou illuminés; ce pourquoi ils peinent et ils meurent, ils l'ont vu de leurs yeux, entendu de leurs oreilles : ils sont témoins. C'est ce qu'exprime à merveille saint Ignace d'Antioche écrivant aux fidèles de Smyrne : « Je sais et je crois qu'il fut dans la chair même après sa résurrection ; et quand il vint à Pierre et à ses compagnons, il leur dit : « Tenez-« moi et touchez-moi et voyez que je ne suis pas un « esprit sans corps[2]. » Et aussitôt ils le touchèrent, et ils crurent, étant unis en sa chair et en son sang. C'est pourquoi ils méprisèrent la mort, ou plutôt ils furent supérieurs à la mort[3]. »

En même temps qu'il nous décrit ce qui fait l'autorité du témoignage de ceux qui ont vu et entendu le Christ, ce texte établit devant nous comment la tradition

---

[1] *Pensées*, édit. de 1712, p. 179. — P. Allard, *Dix leçons*, p. 311-312.

[2] Luc. XXIV, 39.

[3] S. Ignace, *Ad Smyrn.*, c. III.

s'amorce, sans intermédiaire, à la souche même du témoignage. Pierre et les siens ont touché et cru, et leur certitude était d'une nature tellement indubitable que ceux qui, venus plus tard dans la vie, n'ont eu d'autre preuve du témoignage rendu que sa qualité même (qui allait à tout souffrir et à mourir pour en attester la sincérité), ceux-là ont cru avec la même ardeur et confessé aux mêmes risques le témoignage qu'ils tenaient de la bouche, et plus tard des écrits, de ceux qui avaient vu et attesté ce qu' eux-mêmes attestaient. En sorte que ces nouveaux martyrs méritaient eux-mêmes le nom de témoins parce que leur témoignage portait sur les mêmes faits, se produisait dans les mêmes termes que celui des apôtres et des disciples. Dès lors, le témoignage se transmet intégralement, sans altération, sans déperdition d'une génération chrétienne à la génération qui lui succède. A la fin du Ier siècle, sous Domitien, ce témoignage prouve comme il prouvait sous Néron ; on n'y ajoute rien, mais on n'y retranche rien. Il prouvera de même sous Dioclétien, sous Henri VIII et sous la Terreur.

Ce témoignage immuable à la réalité du Christ, nous en rencontrons les premières éloquentes manifestations dans les écrits des Pères apostoliques, par qui il sera transmis aux générations futures. Saint Ignace d'Antioche, né aux environs de l'an 40[1], ne mourut qu'en l'an 107. Il avait probablement connu et ouï dans sa jeunesse saint Pierre et saint Paul à Antioche, et il a pu entretenir des rapports avec saint Jean pendant son âge mûr. On retrouve l'écho à peine atténué de ces entretiens et de l'impression faite par les témoins apostoliques sur leurs auditeurs dans une lettre d'Ignace aux fidèles de Tralles :

---

[1] J. B. Lightfoot, S. *Ignatius and S. Polycarpus*, t. I, p. 30.

« Soyez sourds, leur dit-il, à quiconque vous parle en dehors de Jésus-Christ, qui était de la race de David, qui était fils de Marie, qui naquit vraiment, qui mangea et qui but, fut vraiment persécuté sous Ponce Pilate, fut vraiment crucifié et mourut à la vue de ceux qui étaient dans le ciel et sur la terre, et sous la terre ; qui, de plus, fut vraiment ressuscité des morts par son Père, — ce Père qui, de même, nous ressuscitera, nous tous qui croyons en lui [1]. »

Saint Polycarpe, né en l'an 69, fut martyrisé en l'an 155, à Smyrne. C'était un Asiate dont la vie entière s'était écoulée dans ces parages où l'influence du christianisme allait grandissant sans cesse. Lui aussi avait pu connaître l'apôtre et témoin Jean, mort vers l'an 100, à Éphèse, et un demi-siècle plus tard il prenait plaisir à rassembler ses souvenirs et à raconter aux jeunes gens ce qu'il avait entendu dire par le vieil apôtre et les derniers témoins oculaires de la vie de Jésus-Christ. Parmi les auditeurs de Polycarpe se trouvait Irénée, à qui nous devons ces précieux renseignements. Polycarpe, dit-il, « non seulement avait été instruit par les apôtres et avait vécu familièrement avec beaucoup de ceux qui avaient vu le Christ », mais encore « avait été ordonné en Asie évêque de Smyrne par les apôtres [2] ». Instruit et établi probablement par l'apôtre Jean, Polycarpe était vraiment, lui aussi, un écho direct de ce témoignage qu'il transmettait intact à ceux qui, après lui, gouverneraient les églises. Sur ses lèvres le fait chrétien conservait l'intégrité qu'il possédait sur les lèvres des apôtres eux-mêmes, Jésus était aussi vivant pour lui que pour les hommes de la génération précédente; il le rejoignait au

---

[1] S. Ignace, *Ad Trall.*, c. IX.
[2] S. Irénée, *Adv. haeres.*, l. III, c. III, IV.

point de le toucher presque, et c'était bien le cri d'un témoin que celui du vieillard de quatre-vingt-six ans au proconsul qui lui disait d'insulter le Christ : « Il ne m'a jamais fait de mal ! »

Une lettre de saint Irénée, que nous venons de signaler parmi les auditeurs de Polycarpe, nous montre comment se transmettait cette tradition, avec quelle fidélité (qu'on appellerait superstitieuse si ce mot était possible dans une pareille matière). Expatrié, établi parmi les Gaulois, devenu évêque de Lyon, Irénée se complaisait parmi les souvenirs de sa jeunesse, évoquait les entretiens du vieillard Polycarpe. « Ces leçons, écrit-il à Florinus, ont grandi pendant que croissait mon âme, et se sont identifiées avec elle : de sorte que je pourrais indiquer l'endroit même ou s'asseyait le bienheureux Polycarpe quand il nous adressait la parole, décrire ses allées et venues, sa manière de vivre, son apparence personnelle, répéter les discours qu'il tenait au peuple, et comment il décrivait ses relations avec Jean et avec le reste de ceux qui avaient vu le Seigneur, et comment il citait leurs paroles. Et tout ce qu'il avait appris d'eux sur le Seigneur, et sur ses miracles, et sur son enseignement, Polycarpe, comme l'ayant reçu de témoins oculaires de la vie du Verbe, le relatait en concordance avec les Écritures. J'avais coutume d'écouter avec attention, par la grâce de Dieu, les choses qui étaient ainsi exposées devant moi, les notant non sur le papier, mais dans mon cœur ; et toujours par la grâce de Dieu, je les repasse fidèlement en moi-même[1]. »

Ces textes nous montrent ce qu'on pourrait appeler peut-être le mécanisme de la tradition, sa transmission

---

[1] S. Irénée, *Epist. ad Florinum*, dans Eusèbe, *Hist. ecclés.*, l. V, c. xx.

orale, garantie du témoignage dont on suit d'une génération à celle qui la suit le caractère de fidélité. Point d'enjolivements ni de développements. Irénée ne se flatte que de conserver ce qu'il a reçu de Polycarpe comme Polycarpe et Ignace ne se font gloire que de transmettre le témoignage de Jean. Cependant, comme dit un vieil adage : A beau mentir qui vient de loin ! Rien ne serait plus aisé, à Antioche, à Smyrne ou à Lyon, que de solliciter le témoignage rendu à Éphèse, de l'étendre, le préciser, le dramatiser ; aucun n'y songe, et s'il y songe, celui à qui cette pensée est survenue la repousse moins comme une imposture que comme une impossibilité. Le témoignage est fixé, on le transmet, on ne le glose pas. Or, avec Irénée, nous arrivons, dans les dernières années de son épiscopat, au règne de Septime-Sévère, au début du IIIe siècle.

A cette date, on peut dire que la tradition orale est cristallisée ; le témoignage s'est transmis non seulement de bouche, mais par écrit, dans un document d'une autorité sans égale et qui paraît toucher l'époque des apôtres : c'est le symbole qui porte leur nom. L'armature primitive offre tous les traits du texte, cité plus haut, de la lettre de saint Ignace aux fidèles de Tralles ; voilà le thème du témoignage, l'abrégé de toute l'histoire évangélique. Au IIe siècle, dans chaque contrée, pouvaient survivre des souvenirs dont nous ignorons tout. Et ceci n'est pas simple conjecture. Combien de communautés et d'églises se laissent entrevoir sur lesquelles nous ne pouvons rien affirmer de plus que le fait de leur existence à une date déterminée. Or chacune de ces communautés disparues sans laisser ses titres historiques, ses archives, ses monuments, a compté des chrétiens qui, eux, savaient quel apôtre ou quel disciple, ou quel homme apostolique, avait apporté la bonne nouvelle dans ces parages ; ils en savaient le nom, les travaux, en

relevaient les traces et, suivant l'expression de saint Ignace, ils mettaient le pied dans l'empreinte laissée par celui des premiers missionnaires [1]. Ceux-ci fournissaient au martyre son contingent de témoins non d'une doctrine, mais d'une histoire ou plutôt d'une doctrine jaillie de l'histoire même et inséparable d'avec elle, inconcevable sans elle.

« C'est précisément, a-t-on dit [2], cette identité du fait historique et de la doctrine, rendant, en quelque sorte, celle-ci vérifiable par celui-là, qui forme le caractère original du christianisme, et le distingue des mythes ou des pures constructions de métaphysique suspendues entre ciel et terre, sans appui dans la réalité. Lui porte en même temps sa tête dans les cieux et tient ses pieds posés fermement sur la terre. Il ne cesse jamais d'être un fait. C'est pourquoi, à toute époque, il peut avoir des témoins. Ceux qui sont maintenant trop loin du fait évangélique pour que leur attestation puisse ajouter quelque chose à sa crédibilité sont toujours assez près du fait chrétien, c'est-à-dire de l'Évangile organisé et vivant dans l'Église, pour lui rendre utilement le témoignage de la parole et le témoignage du sang.

« Après le IIIe siècle, les chrétiens commencent à s'éloigner des origines. Les monuments matériels qui les constatent sont encore sous leurs yeux : rappelons-nous Caius montrant dans Rome, au commencement de ce siècle, les « Trophées », c'est-à-dire les tombeaux des apôtres. Mais leur mémoire ne peut plus remonter directement, comme celle des fidèles de l'âge précédent, vers les hommes dont la parole, remplissant la mission reçue du divin Maître, a jeté en tout lieu les fondements de

---

[1] S. Ignace, *Ad Ephes.*, c. XII.
[2] P. Allard, *Dix leçons*, p. 320-321.

l'Église. Seulement, cette Église est vivante, ils en sont membres, elle forme, pour eux comme pour leurs adversaires, le fait chrétien, et de la doctrine qu'il implique, de la vie surnaturelle qu'il a infusée dans les âmes, ils peuvent être, eux aussi, d'héroïques témoins. La foi pour laquelle ils meurent est tout ensemble la foi traditionnelle et leur foi personnelle, tellement unies l'une à l'autre qu'elles ne font qu'un : c'est à elle que leur sang rendra témoignage pendant les persécutions de Dèce, de Valérien, de Dioclétien, témoignage si grand et si retentissant, qu'il finira par faire tomber le glaive des mains des persécuteurs. Et c'est à elle que rendront témoignage les martyrs des temps modernes, sur les échafauds de la Terreur comme sur les plages de l'Extrême-Orient; car la fécondité du témoignage n'est pas épuisée, et les veines de l'Église sont pleines encore d'un sang généreux qui ne demande qu'à couler. »

La continuité et l'immutabilité du témoignage seront, croyons-nous, une évidence ressortant comme d'elle-même de notre recueil. Edmond Le Blant avait déjà rapproché les témoignages de la primitive Église de ceux qu'enregistrent périodiquement les *Annales de la propagation de la Foi* [1]. Mais, avant de rappeler ces traits d'héroïsme, qui montrent et qui prouvent que le témoignage n'a pas varié, qu'il nous soit permis de faire observer que c'est après plus de dix-huit siècles que l'Église enregistre ces actes glorieux, et de demander si, parmi les sectes qui ont eu, à leur début et dans leur ferveur naissante, des partisans suppliciés, s'il s'en trouve aucune qui puisse se glorifier d'une analogue fécondité. Au con-

---

[1] E. Le Blant, *Les Martyrs de l'Extrême-Orient et les persécutions antiques*, dans *Le Correspondant*, 25 mars 1876. Réimprimé dans *Les Persécuteurs et les Martyrs*, 1893, p. 343-372.

traire, nous assistons invariablement à ce phénomène : après avoir donné des victimes pour la défense et la glorification de sa doctrine particulière, chaque secte se dessèche et s'épuise; longtemps avant de disparaître, sa stérilité s'affirme par l'absence de tout martyre. Ariens et donatistes ont eu leurs victimes dont les actes furent écrits, le culte célébré, mais ce sont quelques rares individus bientôt isolés et dont la flamme généreuse s'éteint avec eux. Ne disons rien des circoncellions pour qui le martyre est une frénésie. Les vaudois ont des martyrs qui semblent l'avoir été à leur corps défendant. Le protestantisme enfin, après l'humanisme, a provoqué des sacrifices individuels dignes de respect; mais, comme Priscillien et Jean Huss, Étienne Dolet et Michel Servet, ces nouveaux martyrs ne sont pas suivis ; la source tarit, presque aussitôt après qu'elle a commencé à sourdre. Le protestantisme n'a que quatre siècles d'existence, et la notion du martyre lui est devenue à tel point étrangère qu'elle lui apparaît comme un anachronisme.

Au contraire, le martyre demeure, dans la religion catholique, un fait actuel. « Ce n'est point, disait justement Edmond Le Blant, qu'un parallèle absolu puisse s'établir entre les martyrs d'autrefois et ceux de nos jours. Poursuivis au nom d'une société différente par les temps, par les lieux, de l'ancien monde païen, les saints de l'Extrême-Orient ont à subir des violences inconnues dans l'histoire des persécutions romaines... Fidèles à leurs vieilles traditions, les peuples de l'Orient apportent dans les tortures, dans les exécutions capitales, une mesure de cruauté qui dépasse les plus atroces conceptions des Occidentaux.

Par-dessus ces raffinements un fait se dégage : l'étroite ressemblance entre les paroles, les actes des vieux polythéistes et ceux des nouveaux persécuteurs. Les accusations, les calomnies accumulées contre les mission-

naires, contre leurs prosélytes sont celles qu'on se plaisait à répandre contre les enfants de l'Église primitive. Toutes les calamités publiques, les invasions des mulots, des sauterelles, sont amenées, répètent les idolâtres, par les méfaits et l'impiété des chrétiens... Ainsi revivent les erreurs, les mensonges des premiers siècles... Les chrétiens, dit-on, ont coutume de sacrifier des victimes humaines; ils vivent dans d'impures débauches; une promiscuité abominable règne dans leurs assemblées nocturnes; leur pensée est de dépeupler le monde en condamnant le mariage, en exaltant le célibat.

Ne faut-il pas détruire une religion si perverse? Une vierge indigène est saisie à Kong-Tchéou.

« Abjure et marie-toi ou meurs, lui ordonne le mandarin.

— Non, non, dix mille fois non! » dit-elle; et le bourreau lui tranche la tête.

Ce fut ainsi que, suivant la tradition, résista et périt la vierge romaine Agnès.

Une haine, des menaces et des supplices pareils attendent les membres de la hiérarchie, évêques, prêtres, catéchistes, dont l'apostolat spirituel paraît une conspiration contre la sûreté de l'État. S'adressant à Marc-Aurèle, le martyr Justin lui disait : « Quand vous nous entendez dire que nous attendons le Règne, vous imaginez que nous rêvons quelque chose de terrestre et d'humain. Nous ne pensons qu'au royaume des cieux. » Même aberration là-bas. En 1817, un néophyte chinois, Joseph Yuên, écrit aux prêtres de la Mission : « On m'a souvent interrogé sur cette demande de l'oraison dominicale : « Que votre règne arrive! » Le préfet soutenait que le sens de cette phrase était que les Européens viendraient pour s'emparer de la Chine,... mais constamment je niais l'interprétation insensée du préfet. »

L'attitude des martyrs soulève les mêmes fureurs et

parfois les mêmes admirations. Combien de fois n'a-t-on pas lu dans les textes antiques qu'un bourreau, un geôlier s'émeuvent au spectacle de l'héroïsme des martyrs ! Ainsi le soldat Pudens à Carthage pendant le supplice de Saturus, et par deux fois, au Tonkin, nous voyons des mandarins, le jour même où ils viennent de faire exécuter des martyrs, offrir un sacrifice expiatoire. « Vous n'êtes pas un homme ordinaire, » dit à l'un d'eux un juge païen.

L'impassibilité des martyrs inquiète les païens hors d'état de comprendre comment, « lorsque l'âme est toute dans le ciel, cette chair qui souffre n'est plus la nôtre ; le corps reste insensible quand l'esprit est en Dieu. » Ce phénomène, les païens l'expliquent par la magie et les idolâtres font de même. « Pendant les plus horribles tortures, lisons-nous dans la vie de M. Chapdelaine, le martyr ne poussa pas un soupir, ne proféra aucune plainte. Le mandarin, attribuant un silence si extraordinaire à quelque art magique, fit alors, pour éloigner le charme, égorger un chien et asperger de son sang le corps du martyr. »

Devant Jésus crucifié, les Juifs disaient : « Lui, qui a sauvé les autres, ne peut se sauver lui-même ! » Aux martyrs, les infidèles ont dit : « Appelle ton Dieu et qu'il te tire de nos mains. » Les idolâtres chinois disent de même : « Quel est ce Seigneur du ciel qui laisse frapper, outrager les siens ? » Mais le Saint-Esprit répond par la bouche des premiers martyrs et il suggère les mêmes réponses à ceux de notre temps. A Tarachus le gouverneur de Cilicie dit en ricanant : « Où est donc ton Dieu protecteur ? — Il m'assiste, répond le martyr, puisqu'il me donne la constance et la force de résister. » Et au Su-Tchuen, le magistrat dit à un prêtre indigène : « Eh bien, est-ce que ton Christ ne te protège pas ? — Il protège mon âme, répond le martyr, en m'accordant la force de te résister

et de souffrir. » Au même Tarachus on introduit de force dans la bouche des viandes sacrifiées qu'il crache avec horreur ; au prêtre cochinchinois Antoine Nam on pose de force les pieds sur la croix, et tous les deux ont le même cri : « Seigneur, tu vois la violence qui m'est faite ! »

Pionius à Smyrne, Blandine à Lyon s'attachent avec ardeur au poteau qui rappelle la croix, et l'apôtre André se glorifie d'obtenir ce supplice qui le rapproche de son maître ; en 1602, une chrétienne japonaise condamnée à mort « demande en grâce qu'on la cloue sur la croix pour être, disait-elle, plus semblable à son divin Sauveur ».

L'histoire des combats de l'Église primitive présente un trait digne de remarque. Les sentences capitales par lesquelles les païens voulaient flétrir les chrétiens condamnés devenaient, pour les soldats du Christ, d'incomparables titres d'honneur. « Qu'il montre donc, s'écriait saint Denis d'Alexandrie, parlant d'un jaloux de sa gloire, qu'il montre donc ainsi que moi les jugements qui l'ont frappé ! qu'il nous dise ses biens vendus, la perte de sa dignité en ce monde, toutes ces peines que j'ai subies sous Décius par l'ordre des magistrats ! » C'est aussi le souvenir d'un jugement prononcé contre lui comme chef des fidèles qu'invoque saint Cyprien, méchamment attaqué. « Ce n'est point, dit-il, que ma condamnation me donne de l'orgueil, mais je m'afflige de voir mépriser, malgré la loi divine, l'homme auquel les païens eux-mêmes ont donné le titre d'évêque. » Plus tard, lorsque l'illustre pasteur est condamné, c'est le sacrilège, l'ennemi des dieux, le porte-enseigne des rebelles que l'on frappe, pour servir d'exemple ; son sang versé, ajoute le proconsul, affermira le respect de la loi. « Sentence glorieuse et digne d'un tel évêque, écrit le diacre Pontius, paroles divines bien qu'elles viennent d'un

païen ! Ce porte-enseigne tenait l'étendart du Christ, cet ennemi des dieux poursuivait l'anéantissement des idoles : il a servi d'exemple en devenant, pour les siens, les prémices du martyr ; la loi que son sang a affermie, c'est celle du dévouement jusqu'au trépas, car beaucoup l'ont suivi qui sont morts pour affirmer la foi chrétienne au nom des supplices. »

« S'il est quelqu'un auquel ces souvenirs des siècles passés aient dû demeurer inconnus, c'est à coup sur un pauvre fidèle de la Cochinchine, Matthieu Gâm, qui, arrêté avec deux missionnaires, fut condamné à périr. « Le « chrétien, disait la sentence, a introduit des ministres « de la religion d'Europe. Il ne veut pas renoncer à sa « croyance. Le roi ordonne qu'il ait la tête tranchée. » Pendant qu'on le menait au supplice, Matthieu Gâm remarque que le crieur chargé, suivant l'usage, de proclamer la sentence ne la lisait qu'à voix basse : « Parle « haut, lui dit-il, pour que tout le monde l'entende ! » L'âme des grands évêques d'autrefois, Denys, Cyprien, était passée, en ce moment, dans le cœur de l'humble fidèle. La sentence d'ignominie qu'avaient voulu dicter les idolâtres devenait un titre de gloire qu'on ne pouvait trop hautement faire entendre.

« C'est ainsi que l'esprit des temps antiques reparaît, à chaque instant, chez les chrétiens de nos jours, chez ceux qu'anime le souffle de Dieu. Une inspiration d'en haut, telle est, répètent les missionnaires, le secret de pareilles rencontres entre les martyrs d'autrefois et les nouveaux apôtres du Christ. L'un d'eux, M. Bonnard, mort pour la foi, avait ressenti devant le tribunal l'assistance du Saint-Esprit. « Dans mes interrogatoires, écri- « vait-il à son évêque, j'ai éprouvé d'une manière très « visible l'efficacité des paroles de Jésus-Christ à ses « disciples : Ne vous inquiétez pas de ce que vous répondrez « aux princes de ce monde, l'Esprit-Saint répondra par

« votre bouche. En effet, ajoute le saint prêtre, je « n'éprouvais devant le mandarin aucun étonnement, « aucune crainte ; jamais je n'ai parlé annamite ni mieux « ni plus facilement. »

Ainsi c'est toujours les mêmes dons, la même inspiration, le même témoignage. Ce témoignage offre un caractère original qu'il est nécessaire de relever : sa modération. Hors du christianisme, le martyre donne naissance aux pires aberrations. Les gnostiques le condamnent comme superflu et vide de signification. La souffrance et la mort pour témoigner sa foi en un Christ impassible, doué d'un corps apparent est une lamentable illusion, soutiennent les basilidiens et les valentiniens. Bien plus, l'apostasie est un devoir à remplir, un exemple à donner. Les marcionites soutenaient tout le contraire, ils exaltaient les martyrs et s'enorgueillissaient d'en compter parmi eux. Le montaniste renchérit sur cette opinion au point de condamner tout acte ayant pour but de se dérober au martyre. Le donatisme en fait à peine moins de cas et les circoncellions obligent le premier venu à les tuer afin d'avoir le bénéfice du martyre et la possession du paradis.

Entre l'aberration et la frénésie, entre l'apostasie et le suicide, l'Église conserve l'interprétation saine du martyre, dénaturé par des sectaires. « En Orient, en Occident, partout où se fait entendre sa voix, c'est pour tenir le langage de la foi immuable et de l'éternel bon sens. Aucun sophisme, aucune présomption ou aucune faiblesse, n'y trouve accès. Sur le devoir du martyr, il n'y eut jamais d'hésitation : nul prétexte ne saurait autoriser un chrétien à renier le Christ devant les pouvoirs publics ou devant les juges. Les renégats sont mis ou plutôt se mettent eux-mêmes hors de l'Église. Ils restent morts à ses yeux, jusqu'à ce qu'un acte de ferme et sincère repentir les fasse renaître à la vie. Mais si elle impose le

courage, l'Église ne demande pas la témérité. Pour plusieurs motifs, elle conseille la prudence en temps de persécution. L'un de ces motifs est l'humilité chrétienne ; l'autre motif est suggéré par une charité délicate. Ne jamais faiblir, mais se défier de soi-même et ne point provoquer ou défier ses adversaires, telles furent les règles imposées par l'Église catholique à ses fidèles, pendant les siècles où elle se trouva en butte aux violences de l'Empire romain.

« Que, dans l'ardeur généreuse du combat, ces règles n'aient jamais été transgressées, on ne saurait le prétendre; et, comme toutes les règles, elles ont, en fait, admis ou subi des exceptions. L'une des règles les plus formelles est la défense faite aux chrétiens de se dénoncer à leurs ennemis. Une seconde règle est celle-ci : ne pas irriter les païens par des outrages à leur culte ; moins encore a-t-on le droit d'attenter aux temples des idoles. L'Église poussait la modération et la prudence jusqu'à ne point blâmer ceux qui achetaient à prix d'argent la tolérance du persécuteur et payaient pour que la police eût sur eux les yeux fermés. Surtout l'Église approuvait, conseillait même la fuite pendant la persécution. Elle jugeait cette question par la parole du Christ : « Quand on vous poursuivra dans une ville, fuyez dans une autre. » Proscrit par les païens, Polycarpe s'était caché à la campagne ; mais, quand il eut été arrêté, il répondit avec une noble fierté à son juge, proclama bien haut son amour pour Jésus-Christ et monta joyeusement sur le bûcher ; aussi les chrétiens de Smyrne, en racontant sa mort, l'appellent-ils « un martyr selon l'Évangile ». Beaucoup des hommes les plus considérables dans l'Église au IIIe siècle, Clément d'Alexandrie, Origène, Denis d'Alexandrie, Cyprien, Grégoire le Thaumaturge, Pierre d'Alexandrie conseillent aux fidèles de se soustraire par la fuite au péril matériel et surtout au péril moral de la

persécution, et donnent l'exemple de cet acte de modestie chrétienne; ce qui ne les empêche pas, s'ils sont ensuite arrêtés, de confesser intrépidement le Christ. La retraite volontaire, qui impliquait la ferme résolution de ne pas apostasier et s'accompagnait presque toujours de la confiscation et de la ruine, est, selon l'expression de saint Cyprien, le second degré du martyre.

« J'ai dû, conclut Paul Allard, exposer ces idées avec quelques détails, afin de bien montrer la nature du témoignage rendu par les vrais martyrs. Rien n'y sent l'enthousiasme factice et surchauffé. Ce n'est pas l'ardeur maladive de la mort, telle qu'on la rencontre chez les sectaires, comparée par Clément d'Alexandrie à la folie des gymnosophistes de l'Inde, qui se jettent volontairement dans le feu. Ce n'est pas l'entraînement docile de la foule, plus ou moins poussée par des meneurs. C'est la détermination ferme de gens réfléchis, qui ne s'exposent pas volontairement au danger, qui se défient sagement d'eux-mêmes, qui obéissent aux règles portées par la sollicitude de l'autorité religieuse, mais qui, devant le péril, ne faiblissent pas, d'autant plus intrépides que leur témoignage n'est pas rendu à la légère, mais qu'il est la résultante de toute leur foi, de toute leur vertu et de toute leur raison. Voyez en quels termes saint Justin raconte la confession du martyr Ptolémée : « Ptolémée, toujours sincère, ennemi de la ruse et du « mensonge, avoua qu'il était chrétien. Le centurion le « fit mettre dans les fers et le tint longtemps en prison. « Conduit enfin devant (le préfet) Urbicus, on lui « demanda seulement, comme la première fois, s'il était « chrétien. De nouveau, ayant conscience des biens « qu'il devait à l'enseignement du Christ, il confessa « l'école de la morale divine. Nier quoi que ce soit, c'est « nier pour condamner, ou, dans la conscience de sa « propre indignité, se proclamer étranger et refuser son

« témoignage. On ne trouvera ni l'un ni l'autre chez un « vrai chrétien. »

La qualité du témoignage reçoit de sa continuité et de son immutabilité une importance particulière, comme elle doit à la modération qui y préside un sérieux et une gravité qui manquent à des sacrifices héroïques sans doute, mais où l'exaltation confine au fanatisme. Aussi l'Église n'a jamais, dans son enseignement officiel, appuyé une des preuves de sa mission surnaturelle sur l'affirmation du martyre, parce qu'elle sait qu'on ne peut songer à tirer argument du fait brutal de la mort. L'héroïsme est la parure du martyre, mais le témoignage n'en serait pas moins rendu si la victime succombait silencieuse et terrifiée. Ce sont les circonstances du martyre et les sentiments des fidèles immolés qui offrent des caractères particuliers et distinctifs de ceux qui animent les héros d'une cause étrangère à la religion. Ces circonstances font du martyre, considéré dans l'ensemble du fait lui-même, un phénomène moral auquel il ne semble pas excessif de donner le nom de miracle.

Pendant une durée de deux cent soixante-dix ans, sur une étendue au moins aussi vaste que l'Europe actuelle, la persécution existe à l'état endémique, redouble d'intensité dans une dizaine de circonstances, englobe des races distinctes, des civilisations différentes, frappe tous les sexes, tous les rangs, tous les âges, toutes les conditions intellectuelles ou sociales ; en sorte que le martyre nous offre l'harmonieux spectacle de la variété dans l'unité. Le martyre est pour quelques-uns un coup de surprise, pour le plus grand nombre il est l'aboutissement et le couronnement d'une longue et laborieuse préparation dont les phases diverses ont inspiré sa conduite et sa vie tout entière. Le combat continuel qu'est la vie du chrétien n'est que l'apprentissage et la mise en garde pour le combat suprême qui peut la terminer. Vivant

sous les lois d'un État païen et parmi les membres d'une société païenne, les chrétiens heurtaient à tout instant, dans la cité comme dans la maison, une obligation idolâtrique, une superstition sacrilège ou honteuse auxquelles ils ne pouvaient se soumettre, et cette résistance exposait celui qui l'offrait à toutes les persécutions intimes de la famille, parfois aux dénonciations juridiques capables d'attirer les plus grands malheurs. Pour échapper aux embûches d'une pareille existence, il fallait une capacité d'attention, de prévoyance qui devait empoisonner la vie d'une inquiétude lancinante et que la moindre distraction pouvait conduire à une issue tragique.

Avoir devant l'imagination l'idée des supplices les plus atroces serait déjà une souffrance cruelle, mais en avoir la réalité sous les yeux, le récit véridique dans la mémoire et s'y savoir exposé, peut-être destiné à toute heure, à tout moment, c'est un martyre moral digne de préluder au martyre sanglant. Préparation efficace sans doute, comme les faits le prouvent, que cette vie chrétienne si rude, si austère que le simple récit nous donne le sentiment d'une perfection si haute qu'elle nous semble impossible désormais à atteindre. Mais cette vie suppose un secours spécial de Dieu élevant toute une multitude au-dessus du niveau commun. C'est là le spectacle extraordinaire qu'offre l'Église primitive considérée dans son ensemble, parce qu'elle vivait sous la menace et, en quelque sorte, sous la loi du martyre ; spectacle que nous ne retrouvons plus sur une scène aussi vaste et pendant une période aussi prolongée, parce que désormais les grandes crises religieuses, comme la Réforme du XVIe siècle et la Terreur au XVIIIe, sont limitées à un espace et à une durée exiguës en comparaison de l'ère des persécutions. Il semble que, dans le dessein de Dieu, — s'il n'est pas trop aventureux de l'interpréter par les

événements, — le martyre comportait une démonstration donnée sur le plan le plus grandiose ; celle-ci une fois achevée, elle ne se reproduira plus avec la même ampleur, sans cesser quoique de se manifester par de nouveaux et illustres exemples ; mais la confession est faite et parfaite par l'armée des martyrs des trois premiers siècles :

Te martyrum candidatus
laudat exercitus !

LES MARTYRS DE LA COMMUNE

A PARIS, DU 4 AVRIL AU 27 MAI 1871

La guerre déclarée le 15 juillet, les hostilités s'ouvrirent dès le début du mois d'août, dont chaque semaine allait être marquée d'un désastre jusqu'à Sedan (1er septembre). Après Sedan, la République fut proclamée, afin que la politique vînt aggraver de ses revendications l'heure où allait se décider l'avenir de la patrie. Le 17 septembre les Prussiens se répandirent autour de Paris et commencèrent à couronner diverses positions. Tout de suite l'investissement commença. Différentes sorties des troupes enfermées dans la capitale n'eurent d'autre résultat que de faire tuer du monde sans conquérir une seule position avancée. Le 28 octobre, le combat du Bourget se terminait par une retraite et, le même jour, arrivait à Paris la nouvelle de la capitulation de Metz. Il n'en fallait pas plus pour exaspérer une opinion publique depuis longtemps surexcitée, et les meneurs de l'insurrection déclarèrent la nécessité de remplacer les pantins en fonction depuis le 4 septembre par des hommes capables et énergiques, modelés sur les terroristes de 93, et qui résumaient d'un mot leur système en le mettant sous le patronage tragique de la *Commune révolutionnaire de Paris*. C'était la Commune qu'ils installeraient, c'est-à-dire eux-mêmes. La « journée » du 31 octobre se termina par un échec. Dans la pensée des meneurs, ce n'était qu'un retard; car rien n'était tolérable en France, à leurs yeux, que leur propre

gouvernement. Dès le mois de novembre, la malveillance commença à se donner libre cours, à Paris, à l'égard de la religion et de ses représentants. Certains se montrèrent des plus vigilants à interdire la présence du crucifix dans les ambulances et dans les écoles. Les prêtres n'avaient accès auprès des malades que sur la demande formelle de ceux-ci. Mais il fallait encore faire acte de prudence ; car, dans plusieurs faubourgs, les ouvriers ne badinaient pas et parlaient de « faire le boucan » dans l'école si on en chassait les « chers Frères » et, à plus forte raison, les « chères Sœurs ». A tant d'années passées au service des ouvriers, des pauvres et des malades, Frères et Sœurs ajoutaient le prestige nouveau de leur héroïsme sur les champs de bataille, où on les voyait recueillir les blessés, consoler les mourants, inhumer les morts. Pour ces Parisiens, qui se croient frondeurs et qui sont les plus moutonniers des hommes, ce qu'ils voyaient de leurs yeux les persuadait moins que ce qu'un journal leur apprenait qu'il fallait croire, et les journaux se mettaient de la partie. On lisait dans le *Soir :* « Un des grands sujets de conversation parmi les soldats, c'est la conduite des Frères. Ces hommes noirs qui, calmes, stoïques, marchent au milieu des balles, portant les blessés, remplissent nos soldats d'admiration. Il faut dire que deux cents Frères ont donné l'exemple d'un courage réel. Plus de dix fois, nos généraux ont dû les forcer à attendre que la fusillade fût finie pour aller relever les blessés. » On lisait dans le *Progrès de Paris :* « A force de dévouements héroïques, ces modestes instituteurs des enfants du peuple viennent de conquérir la première place dans la reconnaissance et l'admiration publique. Ceux mêmes qui déblatéraient le plus contre les institutions religieuses sont forcés, par l'évidence, à faire chorus avec nos blessés, nos généraux, nos médecins,

qui n'ont pas assez d'éloges pour les services et le courage des Frères des Écoles chrétiennes. »

Dès le début de la guerre, des prêtres s'offrirent en grand nombre pour suivre les régiments en qualité d'aumôniers; nous pouvons juger de leurs travaux par une lettre du Père de Bengy, un futur martyr de la Commune, adressée au comte de Flavigny.

« Parti pour les Ardennes avec la huitième ambulance mobile, je me suis, dès les premiers jours, trouvé à même de soigner, de consoler, de bénir nos pauvres jeunes soldats tombés en défendant l'honneur de la patrie. Arrêtés dans la petite ville de Raucourt par l'entrée de l'ennemi, nous avions vu passer devant nous tous les aumôniers attachés aux différents corps de l'armée française; mon compagnon et moi, nous étions seuls prêtres, au milieu de l'armée bavaroise, pour donner les secours spirituels aux nombreux soldats recueillis dans les salles de la mairie et chez les bonnes religieuses de la localité. Impossible de dépeindre la prostration morale de nos pauvres blessés. Ils avaient supporté avec courage le bruit des canons et de la fusillade retentissant sur les deux montagnes et dans la rue; ils avaient entendu sans pâlir l'écroulement des maisons, et vu sans effroi une balle pénétrer dans l'ambulance et se perdre dans le matelas d'un de leurs camarades; mais les sons joyeux des musiques ennemies leur déchiraient le cœur; notre présence au milieu d'eux, dans cette infirmerie devenue bientôt moitié allemande, moitié française, fut le sujet d'une véritable consolation. Tous ceux dont les blessures offraient quelque gravité, voulurent préparer leurs âmes; et, lorsque la famine nous chassa de Raucourt, nous eûmes la consolation de nous dire qu'aucun de nos chers blessés n'aurait à paraître devant Dieu sans avoir reçu les secours de

la religion. On comprend, sans peine, combien nous faisaient défaut les choses de première nécessité : tous n'avaient pas pu être déposés sur des lits; je marchais dans le sang, j'étais obligé de passer avec précaution au milieu de ces corps couchés par terre en tous sens; et parfois, pour entendre la confession d'un moribond, il me fallait, avant d'arriver jusqu'à lui, m'appuyer sur le corps d'un voisin qui, se fermant les oreilles, se prêtait avec respect à cet acte de charité. C'était à coup sûr un spectacle navrant; mais combien il eût été plus déchirant, aux yeux de la foi, si les consolations chrétiennes en avaient été bannies !

« Rentrée à Paris à la suite de nos armées, notre ambulance mobile, destinée à suivre une division militaire sur les champs de bataille, n'avait plus de raison d'être au sein de la capitale; elle ne pouvait rentrer dans l'idée qui avait présidé à sa formation qu'en habitant les avant-postes, et c'est, vous ne l'ignorez pas, ce qu'elle a fait constamment. Arcueil, Vitry et Saint-Denis furent les divers théâtres où elle put déployer son zèle. Je vous donnerai quelques détails sur les sujets de consolation qui ont réjoui mon cœur de prêtre dans ces diverses résidences. Arcueil, où nous fûmes conduits par une suite de circonstances imprévues, était un poste admirable. Tous les éléments d'une magnifique ambulance se trouvaient réunis dans le beau collège d'Albert-le-Grand, dirigé par les Pères Dominicains du tiers ordre enseignant, qui voulurent bien nous donner une gracieuse hospitalité; et, chose alors difficile à prévoir, la plus grande partie des combats engagés dans les premiers mois du siège devaient se livrer de ce côté des avant-postes. Les batailles de Chevilly, de Bagneux, de Châtillon, de l'Hay nous fournirent, en effet, un grand nombre

de blessés; et la joie de les avoir ramassés, nous-mêmes, sur le champ de bataille, nous donna, pour eux, une plus grande somme encore de zèle et d'affection. Dans une seule affaire, nous avons été assez heureux pour en mettre à l'abri environ cent cinquante. »

Le 5 janvier 1871, le bombardement de Paris commença; ses effets furent assez disproportionnés à l'importance des moyens employés, et très vite le peuple de Paris s'amusa de ce jeu, bien qu'il y eût de nombreuses victimes. La rigueur du siège se faisait sentir surtout dans le rationnement progressif des vivres et leur cherté croissante. Ce qui soutenait les courages et entretenait la bonne humeur des assiégés, c'était l'illusion — hélas! — que tout allait pour le mieux au delà des lignes prussiennes. On croyait Faidherbe et Chanzy victorieux, le corps de siège exténué, dégarni. La bataille du 19 janvier devait, croyait-on, percer la ligne d'investissement; le soir venu, il avait fallu rentrer dans la ville assiégée. Dès le 22, les émeutiers, toujours prêts à tirer parti de l'émotion populaire, risquaient une nouvelle « journée ». Dans la nuit du samedi au dimanche, une poignée de bandits se porte sur la prison de Mazas pour en délivrer certains prisonniers politiques, qu'ils obtiennent de la lâcheté du directeur de la prison. Sur ce succès, ils vont s'emparer de 2000 rations de pain et dévaliser un épicier; mais, ne se sentant pas en force à Belleville, ils se dispersent et se donnent rendez-vous sur la place de l'Hôtel-de-ville. A une heure et demie, après quelques pourparlers, à une première provocation, les mobiles se montrent aux fenêtres de l'hôtel de ville et fusillent les communards qui répondent. A 4 heures moins un quart l'émeute était balayée. C'était un essai.

Puis viennent, coup sur coup, l'armistice (27 janvier), la reddition des forts (29), la signature des prélimi-

naires de paix (26 février), l'entrée des Prussiens dans Paris (1er mars).

Dans cet immense désarroi, lorsque la France était morcelée, ses armées vaincues, ses richesses convoitées, il s'est trouvé un parti pour remplacer la guerre étrangère par la guerre civile. Les tirailleurs de Flourens s'étaient essayés à conquérir Paris à l'anarchie; repoussés, ils revenaient à la charge. Pourvus d'armes et de munitions qu'on leur avait délivrées pour combattre aux avant-postes, ils étaient en mesure de faire compter avec eux. Soucieux, disaient-ils, de sauver les canons payés par la garde nationale de la rapacité des vainqueurs, ils s'étaient mis à l'œuvre et les avaient traînés sur les hauteurs de Montmartre. L'imprévoyance, la faiblesse, la désorganisation du fantôme de gouvernement avait laissé tout faire et, le 18 mars 1871, l'insurrection disposait sur les buttes Montmartre de 91 pièces nouveau modèle, 76 mitrailleuses et 4 pièces de douze; sur les buttes Chaumont, 52 pièces dont 2 obusiers; à la Chapelle, 12 canons et 8 mitrailleuses; à Clichy, 10 pièces; à Belleville, 16 mitrailleuses et 6 pièces transformées; à Ménilmontant, 22 mitrailleuses, 8 pièces de douze et 6 pièces de sept. Enfin, la salle dite de la Marseillaise renfermait 31 pièces, provenant des remparts; à la place des Vosges, 12 mitrailleuses et 18 canons. On souriait de voir tant d'artillerie aux mains de gens si obstinés à ne pas s'y exposer, et, pendant ce temps, l'insurrection prenait conscience de ses moyens, de son but, et s'organisait. Le gouvernement ne savait que faire; il appela le général d'Aurelle de Paladines au commandement en chef de la garde nationale de la Seine et on lui répondit par cette proclamation :

« Il importe de préciser notre programme. Le voici : 1° la République est au-dessus du droit des majorités;

en conséquence nul n'a le droit de la mettre en discussion ; 2° nous voulons que nos chefs supérieurs, général, état-major, soient pris dans la garde nationale et choisis par elle. La garde nationale ne doit dépendre que d'elle-même. Nous voulons que le pouvoir militaire soit subordonné au pouvoir civil... »

L'illusion n'était plus possible. Le gouvernement ne pouvait reculer ; il chargea le général Vinoy d'enlever les canons le 18 mars au matin. L'opération mal concertée échoua, faute d'avoir songé à amener des attelages pour enlever les pièces. Le peuple entoura la troupe de ligne, fraternisa avec elle, enivra les uns, démoralisa les autres, désarma le reste. A 1 heure de l'après-midi, le gouvernement n'avait d'autre perspective que d'abandonner Paris. A 6 heures du soir, l'armée régulière recevait l'ordre d'évacuer Paris ; on évacua même les forts. L'insurrection triomphait et, le jour même, assassinait deux généraux. A 10 heures du soir, la Commune prenait possession de l'hôtel de ville.

Dès le lendemain, les affiches d'un rouge écarlate étaient placées à chaque coin de rue, le drapeau rouge, — il n'était donc plus question de la France, — flottait sur l'hôtel de ville ; le général Chanzy, outragé, frappé, emprisonné, laissait prévoir d'autres crimes. Nous n'avons pas à rappeler ici l'histoire de la *Commune de* 1871. Toutes les violences de langage éclatent dès la première heure, et après avoir décrété la mise en accusation de M. Thiers et des ministres, heureusement pour eux hors d'atteinte, la Commune proclame :

Art. I. — L'Église est séparée de l'État.

Art. II. — Le budget des cultes est supprimé.

Art. III. — Les biens dits de main-morte, appartenant aux congrégations religieuses, meubles, immeubles, sont déclarés propriété nationale.

Art. IV. Une enquête sera faite immédiatement sur ces biens pour en constater la nature et les mettre à la disposition de la nation.

Et aussitôt Paschal Grousset donne, dans son journal *L'Affranchi*, le commentaire sans détours : « Que Paris ne recule devant *rien* pour assurer sa victoire. »

Dès le 3 avril, les troupes de la Commune, ayant tâté l'armée régulière de Versailles, avaient été refoulées, et sans retard, afin de remplacer la confiance par la terreur, elle procédait à des arrestations. Ceux sur lesquels tomba la haine des brigands maîtres de Paris furent désignés sous le nom d'*otages*. C'est le récit de leurs souffrances et du martyre d'un grand nombre d'entre eux qne nous allons faire.

Bibliographie. — J. A. Foulon, *Histoire de la vie et des œuvres de Mgr Darboy, archevêque de Paris*, in-8, Paris, 1889, p. 507. — Daniel et Mercier, S. J., *Léon Ducoudray, recteur de l'école Sainte-Geneviève, martyr de la Commune*, 1827-1871, in-12, Paris, 1893. — B. Perdereau, *Les Martyrs de Picpus, détails authentiques sur les faits et gestes des gens de la Commune à la maison des Pères de Picpus*, in-12, Paris, 1872. — Un directeur de Saint-Sulpice, *Paul Seigneret, séminariste de Saint-Sulpice, fusillé à Belleville, le 26 mai* 1871. *Notice rédigée d'après ses lettres*, in-12, Paris, 1872. — Ch. Daniel, *Alexis Clerc, marin, jésuite et otage de la Commune, fusillé à la Roquette, le 24 mai* 1871, in-12, Paris (s. d.), 1875. — Reynier, *Vie du R. P. Captier, du tiers-ordre de Saint-Dominique, fondateur et premier supérieur de l'École d'Arcueil, massacré le 25 mai* 1871, in-12, Paris. — Ch. Clair, *Pierre Olivaint, prêtre de la Compagnie de Jésus*, in-12, Paris, 1878. — *Mémoires du* P. de Bengy, *aumônier de la huitième ambulance pendant la guerre de* 1870-1871, *fusillé par ordre de la Commune, le 26 mai* 1871, in-12, Paris, 1872. — A. de Ponlevoy, *Actes de la captivité et de la mort des RR. PP. P. Olivaint, L. Ducoudray, J. Caubert, A. Clerc, A. de Bengy, de la Compagnie de Jésus*, in-12, Paris, 1873. — H.-D. Noble, « les Martyrs d'Arcueil », dans *Grand Almanach du monde catholique*, 1913, p. 57-64. — Samuel Denis, *Histoire contemporaine*, in-8, Paris, 1900, t. III. — De la Vausserie, *Histoire anecdotique et illustrée de la guerre*, 1870-1871, *du siège de Paris et de la Commune en* 1871, nouv. édit., Paris, 1882. — G. Delmas, *Un prêtre et la Commune de Paris en* 1871. *Récits historiques*, in-12, Paris, 1872. — *Neuilly sous la Commune. Détails curieux et dramatiques* recueillis par les

PRÊTRES DE SAINTE-CROIX, témoins oculaires, in-12, Paris, 1871. — A. DE MONTFERRIER, *Histoire de La Révolution du 18 mars 1871 dans Paris*, in-8, Bruxelles, 1871. — LAMAZOU, *La Place Vendôme et la Roquette. Documents historiques sur le commencement et la fin de la Commune*, in-12, Paris, 1871. — LESMAYOUX, *Le 25 mai à l'avenue d'Italie, massacre des dominicains d'Arcueil*, in-18, Paris, 1871. — E. BELUZE, *Les Martyrs de Paris*, in-18, Paris, 1871. — *Saint-Sulpice pendant la guerre et la Commune*, in-12, Paris, 1909. — MAIGNEN, *Notice sur l'abbé Planchat*, in-12, Paris, 1871. — E. EVRARD, *Souvenirs d'un otage*, 1871. — CHEVRIOT, dans le *Journal des débats*, 31 mai 1871. — « M. Washburne et Mgr Darboy », dans le *Correspondant*, 10 août 1877. — H. WELSCHINGER, « M. Thiers et les otages de la Commune (avril, mai 1871), » dans *Revue des Deux-Mondes*, 1er novembre 1910. — G. GAUTHEROT, *Thiers et Mgr Darboy. L'échange des otages*, in-8, Paris, 1910. — PAUL DELION, *Les Membres de la Commune et du Comité central*, in-12, Paris, 1871. — E. VILLETARD, *L'Insurrection du 18 mars. Extrait des dépositions recueillies par la commission d'enquête, classés, discutés et résumés*, Paris, 1872. — A. DE LA GUÉRONNIÈRE, *La Commune sanglante ou le legs incendiaire*, in-12, Bruxelles, 1871. — H. D'IDEVILLE, *Les Prisonniers de la Commune. Extraits inédits du journal d'un diplomate*, in-8, Paris, 1876. — J. DE GASTYNE, *Mémoires secrets du Comité central et de la Commune*, in-8, Paris, 1871. — M. DELPIT. *Le Dix-huit mars, récit des faits et recherches des cadres de l'insurrection. Rapport fait à l'assemblée nationale au nom de la commission d'enquête sur le 18 mars 1871*, Paris, 1872. — L. DE SAVIGNY, *Un martyr sous la Commune de Paris ou Bibliographie de M. J.-B. Houillon mis à mort le 27 mai 1871*. — IMBERT DE SAINT-AMAND, *Deux victimes de la Commune, Deguerry et Paul Seigneret*, 1888. — « La mort de Mgr Darboy », dans le *Correspondant*, 25 mai et 10 juin 1878. — L. P. GUÉNIN, *Les Massacres de la rue Haxo*. — LÉCUYER, *les Martyrs d'Auteuil*. — P. PERNY, *Deux mois de prison*; cf. *Revue des questions historiques*, 1873, t. XIII, p. 659-660. — E. CRÉPIN, *Souvenirs de la Commune de Paris, mai 1871. La nuit d'un otage racontée par lui-même*, Paris, 1873. — COUILLÉ, *Mars-avril 1871*. — *Saint-Eustache pendant la Commune*, 1871. — P. GARDELLE, « Les Derniers Jours du président Bonjean », dans *Revue de la Société des sciences, belles-lettres et arts du Tarn-et-Garonne*, 1872, t. IV, p. 79.

ARRESTATION DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS MARDI SAINT, 4 AVRIL 1871

Mgr l'archevêqne de Paris était particulièrement menacé, il ne l'ignorait pas. Le 31 mars, M. de Soyé, directeur de la *Semaine religieuse*, lui donnait un avis certain; le samedi 1er avril, on vint insister auprès de Mlle Darboy pour l'engager à décider son frère au départ, mais elle ne put que remercier et répondre qu'on ne réussirait pas. Le 3 avril, un peloton de gardes nationaux vint prendre possession militairement de l'archevêché; toutes les issues furent gardées. Le 4, l'archevêque tint son conseil à l'heure accoutumée et, à 4 heures, prit congé de ses vicaires généraux par ces mots : « Messieurs, à la semaine prochaine si nous y sommes, et s'il plaît à Dieu ! » Puis il ajouta : « C'est maintenant plus que jamais le cas de le dire. » Rentré depuis quelques minutes dans son cabinet de travail, on l'avertit qu'une troupe d'une cinquantaine d'hommes pénétrait dans la cour de l'hôtel. Le capitaine Journaux et un acolyte montèrent chez l'archevêque, prétextant qu'il était mandé à la préfecture de police parce qu' « on avait tiré sur les fédérés d'une fenêtre de l'école Sainte-Geneviève tenue par les Pères Jésuites, dans l'ancienne rue des Postes. L'archevêque prévint sa sœur. « Ces messieurs désirent m'emmener avec eux un instant je reviendrai bientôt. » — « Mon frère, dit-elle, vous ne partirez pas seul; je ne vous quitterai pas. » — « Mais non, ma sœur, vous ne pouvez pas venir. » — « Alors, je vais chercher un de ces messieurs, repliqua Mlle Darboy, mais je ne veux pas que vous partiez seul. » Deux vicaires généraux, M. Lagarde

et M. Jourdan, se trouvaient dans la pièce voisine; ils insistèrent pour accompagner l'archevêque, qui accepta M. Lagarde. Celui-ci demandait le temps d'aller chercher son bréviaire. « C'est inutile, dit l'archevêque, puisque ces messieurs nous assurent que nous allons bientôt revenir. »

Entre temps, le capitaine Journaux avait exhibé le mandat d'amener dont il était porteur et qui était ainsi conçu : « Ordre d'arrêter le citoyen Darboy, se disant archevêque de Paris. » Au sortir de son cabinet, l'archevêque retrouva sa sœur, qui saisit sa main, la couvrit de baisers et de larmes. On descendit le grand escalier et on s'achemina vers la préfecture de police. Dans l'antichambre du cabinet du préfet, l'archevêque rencontra M. Crozes, aumônier de la Roquette, venu solliciter un permis d'entrer au *Dépôt* pour visiter M. Blondeau, curé de Plaisance, incarcéré depuis l'avant-veille. Après quelques instants de conversation, l'archevêque fut appelé et introduit devant un tribunal improvisé présidé par Raoul Rigault. Celui-ci dit dédaigneusement : « Il y a dix-huit siècles que vous embastillez la libre-pensée au nom de votre religion du Christ, c'est maintenant le tour de la libre-pensée d'avoir raison de vous. »

« A quoi pensez-vous, mes enfants? » dit l'archevêque.

« Nous ne sommes pas des enfants, hurle-t-on à l'instant, nous sommes les magistrats du peuple; vous allez vous en apercevoir tout à l'heure. »

On demanda ses noms et prénons, qu'on fit suivre des mots : « ex-archevêque de Paris. »

« Vous ne voulez pas me faire signer cela, je pense? » dit-il.

« Et pourquoi pas? »

« Parce que, d'abord, il ne vous est pas plus possible

de défaire un archevêque que d'en faire un; en second lieu, parce que je serai, jusqu'à la fin de ma vie, archevêque de Paris, et quand même je serais à Pékin, je ne perdrais pas pour cela mon titre. »

Alors ils biffèrent ce qu'ils avaient écrit et mirent : « Le sieur Darboy, se disant archevêque de Paris. »

Il sourit et jeta un regard à M. Lagarde. Aussitôt Raoul Rigault et sa bande clamèrent qu'il manquait de respect au tribunal. En se retirant, l'archevêque demanda qu'on laissât aller son compagnon qui l'avait suivi volontairement.

« Ah! celui-là n'est pas arrêté, dit Raoul Rigault; on va vous montrer, citoyen, comment on arrête un abbé, » et il procéda à l'interrogatoire. Comme M. Lagarde donnait ses noms et qualités :

« Pas tant de titres! » Et au capitaine de fédérés :

« Conduisez-moi ces deux hommes au dépôt et qu'on les mette au secret. »

Le capitaine, un vieux soldat, refusa; mais un lieutenant se chargea de la besogne « avec plaisir », dit-il.

En sortant du cabinet, M. Lagarde dit à l'oreille de M. Crozes :

« Nous sommes arrêtés, Monseigneur et moi, » et il lui passa un trousseau de clefs : « Pour Mlle Darboy. » — « Elle les aura ce soir, » dit M. Crozes, qui allait être lui-même arrêté dans quelques instants.

Pendant ce temps, on organisait le pillage de l'archevêché, chargeant sur des charrettes l'argenterie, les vases sacrés, les ornements d'église, les vêtements liturgiques, tout, jusqu'aux galons, broderies, ganses de chapeau, glands de ceinture, boucles de soulier, médailles, linges, vêtements, dentelles, qu'on expédia vers le garde-meuble et la monnaie où une partie seulement fut retrouvée; le reste prit des directions inconnues. On descendit dans les caves et l'orgie commença.

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S
COLLEGE

A minuit, on mit en état d'arrestation Mlle Darboy, le secrétaire général de l'archevêché et les deux serviteurs de la maison.

Le jour même de l'arrestation de l'archevêque on avait procédé à celle de M. Bonjean, premier président de la Cour de cassation. Le lendemain, 5 avril, ce fut le tour du P. Olivaint, supérieur de la résidence des Jésuites de la rue de Sèvres, et du P. Caubert, procureur de la même maison. Dans la nuit du 6 au 7, M. Deguerry, curé de la Madeleine; Mgr Surat, vicaire général; M. Bayle, promoteur diocésain. Le 8, douze Frères de la congrégation des Saints-Cœurs-de-Jésus et-de-Marie, dite de Picpus, sept séminaristes de Saint-Sulpice, d'autres jésuites, des curés de Paris, M. Bécourt, curé de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, M. Simon, curé de Saint-Eustache, M. Icard, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, d'autres encore étaient arrêtés et mis en prison.

ARRESTATION DES PP. JÉSUITES DE L'ÉCOLE SAINTE-GENEVIÈVE, 4 AVRIL 1871

(Récit du P. de Ponlevoy.)

Dans la nuit du lundi au mardi saint, 4 avril, entre minuit et 1 heure, l'école Sainte-Geneviève est tout à coup cernée par un bataillon de gardes nationaux, tous armés jusqu'aux dents. La rue Lhomond, la rue d'Ulm, le passage des Vignes, le chantier au fond du jardin, tout est gardé. On frappe à coups redoublés à la porte du n° 18. Le frère portier se lève aussitôt et vient dire que les clefs sont, selon l'usage, déposées

dans la chambre du P. Recteur, mais qu'il va les chercher pour ouvrir. Sur cette réponse, pourtant assez simple et convenable, l'impatience est déjà de la fureur : le clairon, en guise de sommation, retentit trois fois à de rapides intervalles ; une décharge générale sur toutes les fenêtres de la rue Lhomond jette l'alarme dans le quartier ; on menace d'aller chercher, à quelques pas de là, des canons et des mitrailleuses en batterie sur la place du Panthéon. Enfin les portes s'ouvrent, le P. Recteur se présente et, avec un calme parfait, veut faire quelques observations au nom du droit commun et de la liberté individuelle. Le commandant, le revolver à la main, signifie pour toute réponse au P. Ducoudray qu'il le constitue prisonnier et qu'il occupe la maison, afin d'enlever les armes et les munitions qu'elle recèle.

Cependant tout le monde était sur pied dans la maison : on allait et venait un peu au hasard, et chacun suivant son instinct. Mais, avant tout, un prêtre courait à une chapelle intérieure où, par précaution, on avait retiré le saint Sacrement, et se hâtait de le soustraire aux profanations.

Les envoyés de la Commune étaient en nombre. On mit aussitôt la main sur tous (ceux) qu'on put rencontrer, Pères et Frères, même sur les domestiques de l'école. A mesure qu'on les arrêtait, on les amenait au poste, dans la cour d'entrée, et là on les faisait asseoir. Ce ne fut qu'au bout de deux longues heures qu'on leur permit d'entrer dans les petits parloirs qui ouvrent sur la cour, afin d'y attendre qu'on eût statué sur leur sort.

En même temps on visitait, on fouillait toute la maison. Le P. Recteur lui-même eut à conduire partout le commandant avec son escorte. La perquisition fut très longue et fort minutieuse, sans le résultat attendu ou

au moins désiré. Comme de raison, on ne trouva point d'armes et bien peu d'argent. Enfin, après trois pénibles heures, on ramena le P. Recteur dans la cour; mais, dès ce premier moment, on le sépara de ses Frères et on le mit à part dans un petit vestibule de la chapelle, en face des parloirs. Le P. Ducoudray, circonvenu par son escorte, trouva pourtant le moyen de se confesser au P. Billot dans un corridor, et le P. de Bengy, entouré de gardes, se confessa en latin au P. Chauveau, dans la cour le l'école.

A 5 heures du matin, le clairon sonne le rappel; c'est le signal du défilé et du départ pour la préfecture de police. Les prisonniers sont rangés entre deux haies de gardes nationaux, le P. Recteur en tête; à une petite distance de tous les autres, derrière lui, les PP. Ferdinand Billot, Émile Chauveau, Alexis Clerc, Anatole de Bengy, Jean Bellanger, Théodore de Régnon et Jean Tangny, les FF. Benoît Darras, Gabriel Dédébat, René Piton, Pierre Le Falher et sept domestiques.

A la hauteur du pont Saint-Michel, le P. Ducoudray se retourne et, d'un air radieux, dit au P. Chauveau, qui se trouvait plus près de lui : Eh bien! *Ibant gaudentes*[1], n'est-ce pas? » — « Que vous a-t-il dit? » demandent à ce dernier les gardiens inquiets. Celui-ci répète la phrase suspecte. Dieu sait ce qu'ils pouvaient y comprendre!

En arrivant à la préfecture de police, un chef de bataillon nommé Gareau, jeune encore et d'une figure assez douce, les accueille par ces paroles : « Pourquoi donc m'amenez-vous ces coquins-là? Que ne les avez-

---

[1] *Act. post.*, v, 41 : « Les apôtres s'en allaient joyeux d'avoir été jugés dignes d'être outragés pour le nom de Jésus-Christ.

vous fusillés sur place? » — « Doucement, repartit un garde national, il faut procéder avec calme, autrement vous pourriez y passer avant les autres. »

On entre alors dans le cabinet de ce même chef de bataillon, lequel, le revolver à la main, demanda d'abord le directeur. Le P. Ducoudray avance et répond : « Me voici ! » — « Vous avez des armes dans votre maison, je le sais. » — « Non, monsieur. » — « Je le sais de source certaine. » — « S'il y en a, c'est à mon insu. » — « Vous avez une volonté de fer. Nous irons voir cela tous deux, et si nous n'en trouvons pas, vous ne reviendrez pas ici. Du reste, vous avez commis bien des crimes... » Ici commença toute une énumération de forfaits. Le P. Ducoudray resta silencieux et impassible. Alors, le citoyen Gareau, passant de la violence à l'ironie, se tourne vers ses satellites : « Ces messieurs s'en donnaient pendant que nous mourions de faim ! Aujourd'hui, les rôles sont changés. Et d'abord ces messieurs doivent être fatigués, nous avons dérangé leur sommeil ; vous allez leur donner des sommiers élastiques. » — « Oui, oui, rembourrés de noyaux de pêches, » s'écria un garde national. — « Quant à vous, s'adressant au P. Ducoudray, je vais vous donner un écrou serré. »

La liste des prisonniers est dressée. Le tour du P. de Bengy venu : « Anatole de Bengy, s'écrie Gareau, c'est bien, voilà un nom à vous faire couper le cou. » — « Oh ! jespère, répond le Père, que vous ne me ferez pas couper le cou à cause de mon nom ! » — « Et quel est votre âge? » — « Quarante-sept ans ! » — « Vous avez assez vécu. »

Sans autres formalités, les prévenus sont conduits sous bonne escorte par le citoyen Gareau. Le P. Recteur est renfermé seul et au secret dans une cellule de la Conciergerie. Tous les autres sont menés à la prison du *Dépôt*, dans une salle commune, destinée jusque-là

aux femmes sans aveu, que la police ramasse la nuit dans les ruisseaux de la capitale. Il y avait là une trentaine de détenues.

ARRESTATION DES PÈRES JÉSUITES DE LA RUE DE SÈVRES, 4 AVRIL 1871

(Résumé du récit du Père de Ponlevoy.)

Le Père Olivaint, supérieur de la communauté de la rue de Sèvres, avait décidé, d'accord avec le Père provincial, que la maison serait gardée par le Père Bazin, qui s'était intrépidement offert, et par le Père Lefebvre, qui l'obtint aussi à force d'insistances, l'un et l'autre assistés seulement de deux Frères coadjuteurs. Le Père Olivaint devait se soustraire comme supérieur et aller au dehors communiquer avec tous ses Frères dispersés.

Soudain, un revirement se fit. La séduction du danger l'entraînait et, depuis que ce danger paraissait imminent et terrible, il ne consentait plus à s'y soustraire. Averti de ce qui s'était passé la nuit précédente à l'école Sainte-Geneviève, prévenu par un membre de la Commune que la maison de la rue de Sèvres aurait son tour le soir même, il va droit au Père Bazin et lui dit d'un ton décidé :

« Mon Père, j'ai changé mon premier plan ; vous partez et je reste. »

Celui-ci présente quelques observations, le Père Olivaint coupe court.

« Non, non, il y a du danger ; je suis supérieur, je dois et veux rester. »

Tout ce qu'on put dire ne servit de rien ; seul le Père Lefebvre obtint de demeurer.

Vers la fin de l'après-midi, on vint annoncer que les gens de la Commune perquisitionnaient dans la maison des Lazaristes. Le fait était vrai. Aussitôt le Père Olivaint fait transporter dans la cellule du Père Lefebvre et dans la sienne les deux dernières hosties consacrées enveloppées chacune dans un corporal; puis il se met à réciter tranquillement son bréviaire dans le corridor du rez-de-chaussée, en face de la porte d'entrée. Un ami passe : « J'attends, » lui dit-il, et il serre la main.

A 7 heures un quart, on se rend au réfectoire prendre la collation de carême. Tout à coup le frère portier survient : le délégué de la commune était là, à la tête d'une compagnie de gardes nationaux. Aussitôt le Père Olivaint et le Père Lefebvre courent dans leurs cellules où chacun avait son viatique tout prêt. Ils reviennent dans la cour, où le frère Gauthier a su retenir les communards. Le citoyen Goupil dénonce ses titres, sa mission, et presque aussitôt détale sous prétexte d'affaires importantes, déléguant à sa place un citoyen Lagrange auquel il donne pour consigne : « Si vous ne trouvez rien, emmenez-en deux. »

Toutes les issues sont gardées, et la perquisition commence. Elle dura plus de trois heures. Arrivés dans la chambre du Père procureur, on voit la caisse de la maison.

« Ouvrez vite. Où est la clef?

— Je n'en sais vraiment rien, répond le Père Olivaint. Pour moi, je ne l'ai pas, et sans doute elle n'est pas même ici. Le Père procureur, absent, l'aura prise et emportée avec lui. »

Cette réponse semble une défaite; on insiste, on blasphème. Finalement on met des scellés sur le coffre, avec quatre factionnaires devant et deux plantons à la porte. Mais Lagrange est inquiet, il ne songe plus qu'à ce trésor.

« Mais enfin, dit-il au Père Olivaint, il y a là quelque chose; vous ne me ferez jamais croire le contraire. Il n'y aura donc pas moyen d'avoir la clef, de voir ce Père procureur? »

Le Père Olivaint, si maître de lui, réfléchit et dit :

« Si je trouvais quelqu'un pour aller chercher le Père Caubert? » Et s'adressant à un des Frères :

« Vous, mon bon frère, allez donc; sans cela ils reviendront demain, et ce sera à recommencer; mieux vaut finir ce soir. »

Plus tard, le Père Olivaint, alors à la Roquette, et à la veille de sa mort, vint à parler spontanément au Père Bazin de cette circonstance qu'on ne savait pas bien s'expliquer :

« Mon Père, lui dit-il, il y a quelque chose qui a dû étonner dans ma conduite par rapport au Père Caubert.

— C'est vrai, lui fut-il répondu, je n'y ai rien compris. »

« Je vis bien, continue le Père Olivaint, que j'allais l'exposer à un danger, mais, d'un autre côté, j'en sauvais peut-être d'autres et la maison avec eux; puis je me dis : le Père Caubert est un saint; ce qui peut lui arriver de pire, c'est de mourir, et il en sera heureux. »

Le frère Guégan, escorté par trois gendarmes, se rend chez le Père Caubert qui, à la première requête, répond :

« A quoi bon! La caisse n'était pas même fermée; d'ailleurs, la clef était restée là, » et il indique où elle se trouve.

« Mais c'est vous même qu'on demande, dit le frère, et c'est le Père supérieur qui vous appelle. »

Le Père Caubert prend son chapeau et part.

La caisse ouverte, elle se trouvait vide. Ce n'était que trop facile à prévoir après les dépenses du siège, l'absence des rentrées prévues, l'entretien d'une ambu-

lance. Bref, depuis longtemps, on ne vivait plus que d'emprunts.

« Nous sommes volés! clame Lagrange. Ce sont là des ruses jésuitiques ; elles sont parfaitement connues. Eh bien! puisqu'il en est ainsi, vous, monsieur le supérieur, et vous, monsieur le procureur, je vous arrête par ordre de la Commune, et vous allez nous suivre. Nous vous donnons seulement le temps de prendre dans vos chambres ce qui vous est nécessaire.

— Soit, messieurs, nous vous suivrons, » disent les deux religieux.

Ils furent prêts aussitôt. Ceci ne faisait pas l'affaire de la bande, qui exigea une visite à la cave. Pendant ce temps, le Père Olivaint, accompagné de deux gardes, rentrait un instant dans sa cellule, y prenait un peu de linge, quelques livres et avalait un verre d'eau.

A 11 heures et demie tous étaient prêts pour le départ. Le Père Lefebvre suppliait qu'on l'emmenât.

« Non, non, lui dit-on, nous n'avons que faire de vous. Restez ici et gardez cette maison au nom de la Commune. »

Dans la rue, le Père Olivaint vit un frère qui s'obstinait à le suivre :

« Allez-vous-en, mon enfant : vous vous feriez vous-même arrêter, et c'est assez de nous. »

On emmena les prisonniers à la préfecture de police ; mais, au lieu d'être réunis aux autres prévenus dans la salle commune du *Dépôt,* on les fit écrouer immédiatement au secret dans des cellules de la Conciergerie.

ARRESTATION DE M. ICARD, SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE, JEUDI SAINT, 6 AVRIL 1871

Vers 3 heures, au moment où les fidèles étaient réunis à l'église Saint-Sulpice pour la cérémonie du lavement des pieds, un détachement de gardes nationaux entra bruyamment et en armes au milieu des fidèles consternés. Le caporal était porteur d'un mandat d'amener contre M. Icard, supérieur du séminaire Saint-Sulpice. Il s'adressa d'abord à un vieux prêtre, qui lui répondit, en se nommant, qu'il n'était pas de la paroisse. Comme ce n'était pas lui qu'on cherchait, les gardes nationaux se dirigèrent au fond de l'église, vers la chapelle de la sainte Vierge, transformée en *tombeau* pendant les jours de la Passion. Un grand nombre de personnes étaient pieusement agenouillées devant l'autel.

Les gardes, en arrivant, réclamèrent à haute voix l'abbé Icard. Un prêtre leur répondit qu'il n'était pas à l'église. Les gardes insistèrent et menacèrent. La foule, indignée, murmura; aussitôt, des hommes, des femmes surtout et des enfants se jetèrent contre les gardes nationaux pour protéger le vicaire, M. Colomb. Tous criaient : « C'est indigne! c'est abominable! vous n'aurez pas nos prêtres; tuez-nous plutôt! » Là-dessus, deux des gardes nationaux se retirèrent, en disant qu'ils ne voulaient plus faire une pareille besogne. Les autres ne purent s'en aller qu'avec la protection du vicaire, qui leur répéta que M. Icard n'était pas présent.

L'église était en émoi. Beaucoup de fidèles sortirent pour ne pas assister à quelque autre scandale. Sur la

place, un grand rassemblement s'était formé. Dans presque tous les groupes, on blâmait hautement cette invasion de l'église. Il se rencontrait cependant des « citoyens » et quelques « citoyennes » pour trouver bon qu'on emprisonnât et même qu'on tuât les prêtres.

La veille, M. le curé de Saint-Sulpice avait été prévenu qu'on devait aussi l'arrêter. Malgré la scène de violence qui venait de se passer sous ses yeux, le vénérable M. Hamon resta pour l'office des *Ténèbres* du jeudi saint, attendant avec un noble calme qu'on vînt le saisir dans sa stalle. L'attitude des paroissiens empêcha sans doute une nouvelle invasion de l'église.

Pendant ce temps-là, les gardes nationaux, qui s'étaient trompés dans l'exécution de leurs ordres, en confondant l'église avec le séminaire Saint-Sulpice, dont M. Icard est supérieur, envahissaient avec un renfort d'hommes le séminaire.

La recherche ne fut pas longue. Le vénérable supérieur fut emmené brutalement à pied entre deux rangs de fusiliers, comme un malfaiteur. Au bout de quelque temps, les gardes nationaux revinrent au séminaire avec M. Icard se livrer à une perquisition qui dura jusqu'à 8 heures du soir.

Des rassemblements continuaient à se former sur la place Saint-Sulpice. Une foule nombreuse stationnait devant le séminaire, autour d'une voiture destinée à de nouveaux prisonniers. Quand, vers 8 heures, les gardes nationaux reparurent avec deux autres directeurs du séminaire qu'ils emmenaient, une clameur presque générale s'éleva dans la foule. Les assistants ne cachaient pas leur indignation.

Parmi eux, il y avait beaucoup de pauvres nourris par la charité du séminaire et de la paroisse, qui apostrophaient en face les gardes nationaux, leur disant que les prêtres ne leur avaient fait que du bien. Des paroles

on allait passer aux actes. Il était temps que cette scène finît. Les gardes nationaux hâtèrent le départ de la voiture. Cet enlèvement nocturne de prêtres âgés et respectables, au milieu des cris de la foule, était sinistre. La voiture s'éloigna avec les malédictions des pauvres[1].

ARRESTATION DE SEPT SÉMINARISTES DE SAINT-SULPICE, JEUDI SAINT, 6 AVRIL 1871

Vers 1 heure de l'après-midi, M. Paul Seigneret, séminariste, se rendit, avec un de ses condisciples, à la préfecture de police pour y demander un passeport. Les deux jeunes gens étaient revêtus de l'habit ecclésiastique et avaient pris rang dans la foule qui se pressait aux abords des bureaux, lorsqu'un garde national les aborda et leur demanda poliment ce qu'ils désiraient. Ils crurent à un acte de bienveillance et le suivirent sans arrière-pensée. Cet homme les introduit dans un cabinet où un commandant de la garde nationale, attablé avec une femme, achevait de déjeuner sur son bureau. Celui-ci laisse les deux jeunes hommes exposer leur demande, puis, brusquement, il se met à brailler :

« Lâches calotins, fainéants qui ne songez qu'à fuir, quand les bons citoyens volent au combat ! Attendez, je vais vous donner un laissez-passer. On va vous faire un billet d'écrou, et vous serez fusillés ! Moi aussi j'ai un parent qui est prêtre : je voudrais bien l'avoir ici ; il n'aurait pas pour longtemps à vivre. Jamais, jamais nous ne vous rendrons tout le mal que vous nous avez fait !

---

[1] *L'Univers*, 7 avril 1871.

— Comment! dit M. Seigneret, c'est à des jeunes gens que vous tenez un pareil langage! »

Quelques instants après, les deux prisonniers furent rejoints par deux, puis par trois de leurs jeunes confrères, attirés par les même invitations perfides et tombés dans le même guet-apens. C'étaient MM. Delfau, diacre du diocèse de Cahors, Barbequot, sous-diacre, Déchelette, clerc minoré, et Guitton, clerc tonsuré, du diocèse de Lyon; Raynal, tonsuré, du diocèse de Rodez, et Gard, tonsuré, du diocèse de Viviers.

Ils demeurèrent ensemble plusieurs heures pendant qu'on rédigeait leurs billets d'écrou. Cela fait, on les conduisit au dépôt, et les cellules étant toutes occupées, ils eurent la consolation de demeurer ensemble et de se voir accueillis, dans la salle où on les enferma, par six Jésuites de l'école Sainte-Geneviève incarcérés depuis trois jours, avec plusieurs de leurs frères et de leurs domestiques.

LETTRE DU PÈRE OLIVAINT, JOUR DE PAQUES, 9 AVRIL 1871

Je suis sûr d'aller au-devant de vos désirs en vous donnant de mes nouvelles. Avec un peu d'imagination, vous me croyez mort ou du moins bien malheureux. Détrompez-vous et rassurez ceux qui auraient la bonté de s'inquiéter à mon sujet. Vous allez trouver que j'ai un singulier caractère; mais je ne suis vraiment pas mal ici. Je me suis mis en retraite en arrivant. De cette manière, je vis bien plus dans le cœur du bon Dieu que dans ma pauvre cellule. Je trompe ainsi et les lieux et les temps, et les hommes et les événements; je profite de tout et je suis très content. J'ai déjà fait

trois jours de ma retraite. Pourvu qu'on me donne le temps de finir! Ah! qu'ai-je dit? Il faut rétracter bien vite cette parole-là; bien plutôt je désire vivement, pour tous mes compagnons, que l'épreuve ne dure pas huit jours. Mais comment finira-t-elle? Où en sommes-nous? Que se passe-t-il? Que veut-on de nous? De quoi sommes-nous accusés? Je ne sais rien de tout cela. Eh bien, à la Providence! Pas un cheveu de ma tête ne tombera sans la permission du Maître, voilà ce que je sais bien; et s'il fait tomber le cheveu et encore autre chose, ce sera pour mon plus grand bien. Mais si je ne suis pas digne de souffrir pour lui, au moins que je tâche par la retraite de m'en rendre digne...

Maintenant quelques commissions : d'abord procurez-moi un promenoir en raccourci d'un kilomètre, que je puisse arpenter dans ma chambre, car nous n'avons pas encore pu mettre le pied dehors. Si vous trouvez aussi de l'air condensé, comme le lait à l'anglaise, par la même raison que nous restons enfermés, je vous serais bien obligé de l'envoi. Vous voilà bien dans l'embarras et bien dans la peine, j'en suis sûr, de voir votre dévouement arrêté par l'impraticable. Consolez-vous, les plaisanteries vous disent assez qu'au fond je n'ai besoin de rien.

Grande privation d'être ici pour Pâques, mais patience! N'en chantons pas moins de bon cœur l'*Alleluia!* Confiance! Confiance!

LETTRE DU PÈRE CLERC A SON FRÈRE, JOUR DE PAQUES, 9 AVRIL 1871

Mon cher Jules,

C'est aujourd'hui la fête des fêtes, la Pâque des chrétiens, le jour que le Seigneur a fait! Il n'y a eu pour nous messe ni à dire ni à entendre, mais il y a eu la joie et la paix dans le Seigneur.

Comme tes envois sont beaucoup plus copieux qu'il ne faut pour moi, ton intention de venir au secours de mes compagnons de captivité m'est démontrée, et si je suis heureux de t'exprimer ma reconnaissance pour ta fraternelle amitié, je le suis bien davantage de le faire pour ta charité. C'est la plus excellente de toutes les vertus, et qui ne sera remplacée par rien de plus excellent, même dans le ciel. Et ainsi, non seulement je te remercie, mais je te félicite, parce que je sais que Dieu ne te laissera pas sans récompense pour ton zèle à subvenir aux besoins de ceux qui souffrent pour son nom.

Ce m'est une nouvelle et vive consolation de te voir associé à notre tribulation. Je n'en suis pas seulement heureux et fier pour mon compte, mais aussi pour le tien; et j'espère que c'est là pour toi et pour les tiens la première des grâces, dans une série plus abondante qu'auparavant, que Dieu répandra sur vous tous. Ne t'inquiète plus de moi; mets ta famille en sûreté, c'est le plus pressé. Je n'ai du reste aucun besoin à te faire connaître. J'ai du linge suffisamment et j'ai de l'argent pour me procurer des aliments. Je m'étais préparé ce matin à déjeuner : juste arrive ton envoi. J'ai fait hon-

neur à tout. Cette rencontre si opportune est une des mille délicatesses de la Providence de notre Père qui est aux cieux. Qu'il en soit béni, et l'instrument qu'il a choisi pour me faire arriver ses bienfaits! Je ne veux pas demander à la préfecture la permission de prendre des livres chez moi, non pas par crainte d'un refus, ni pour m'épargner la reconnaissance, mais pour de meilleures et plus hautes raisons. D'ailleurs, avec la Bible, j'ai de quoi nourrir mon âme pendant plus de temps que je ne serai en prison, y dussé-je mourir de vieillesse.

LETTRE DU PÈRE OLIVAINT AU PÈRE LEFEBVRE, 10 AVRIL 1871.

Cher ami, aujourd'hui 10 avril, le sixième jour depuis notre arrestation. Comme le temps passe! Caubert me disait quand j'ai pu le voir un instant, en passant à l'écrou (c'est drôle, allez, de passer à l'écrou), que je n'aurais pas le temps de faire ma retraite. Et me voici bientôt au terme, tout étonné d'avoir passé six jours ici... Combien de temps cela durera-t-il? On voudrait bien avoir des nouvelles. Mais abandon à Dieu! J'aime à me rappeler, puisque je ne puis le relire, le XVIIe chapitre du IIIe livre de l'*Imitation*, et il me fait du bien.

J'allais vous dire : rien de nouveau; mais j'apprends une triste nouvelle, c'est que les Pères Ducoudray et Clerc sont partis pour Mazas. Voilà donc ce qui nous attend probablement. Va pour Mazas! Et après, puissions-nous ne pas avoir d'autre prison que le purgatoire! Et après, le ciel!

ARRESTATION DES PÈRES DE PICPUS, 12 AVRIL 1871.

(Résumé du récit du Père Perdereau.)

Le 12 avril, mercredi de la semaine de Pâques, à 1 heure et demie de l'après-midi, une cinquantaine de gardes nationaux se présentèrent au couvent des religieuses des Sacrés-Cœurs, dits de Picpus. Une fois entrés, le chef de la bande, un nommé Clavier, se livra à une perquisition minutieuse, — autant qu'indiscrète, cela va sans dire, — perquisition qui dura plus d'une heure. Pendant ce temps, un capitaine, nommé Lenôtre, s'introduit dans la chapelle, le képi sur la tête, la pipe à la bouche, monte à l'autel, cherche sans succès à forcer la porte du tabernacle, puis aperçoit la clef, ouvre, jette les hosties consacrées sur le tapis de l'autel et en rompt même plusieurs ; puis il fait main basse à la sacristie sur tout ce qui peut tenter sa rapacité. Une statuette vénérée de Notre-Dame de Paix, déjà aux mains des brigands, fut réclamée avec tant d'instances par les religieuses survenues sur ces entrefaites qu'un chef dit :

« Ce n'est que du bois, laissons-leur ça. Prenons seulement les bijoux. »

Cela fait, l'expédition se dirigea vers la maison des Pères de Picpus. Le prieur, R. P. Ladislas Radigue, se rend au palais et assiste à une perquisition complète dans sa cellule. Comme on lisait ses moindres papiers, il dit :

« Que cherchez-vous là-dedans ? nous ne faisons point de politique.

— Ce n'est point votre politique que nous craignons, mais vous dites la messe et vous portez des scapulaires. Nous ne voulons plus de ces superstitions. »

Sur l'ordre de Clavier, le Père procureur, Polycarpe Tuffier, rassemble toute la communauté, Pères et Frères (à l'exception d'un petit nombre qui avait pu s'évader). On interroge chacun et on déclare ensuite à tous qu'ils sont prisonniers. Des gendarmes sont chargés de garder tout ce monde et de fusiller le premier qui ouvrira la bouche. « Les Pères étaient rangés le long d'un mur qui donne sur les escaliers, dit un témoin oculaire, le Père Tauvel. Nos anciens étaient assis ; nous autres, jeunes prêtres, nous disputions à qui resterait debout. Nos Frères convers étaient aussi debout pour la plupart, tandis que nos deux gardiens s'étalaient chacun dans un fauteuil. Nous restâmes dans cette position durant deux heures, au bout desquelles nos gardiens permirent enfin au sacristain d'introduire un modeste banc pour que tout le monde pût s'asseoir. Pendant ce temps, le silence fut religieusement observé, non tant par crainte des menaces de nos geôliers que par un sentiment de recueillement religieux. C'était vraiment l'attitude de la prière. Plusieurs Pères disaient leur bréviaire, les Frères convers récitaient leur chapelet. Tous nous faisions l'oraison dans l'intervalle de nos prières vocales. Je n'ai remarqué aucune expression de peur ou de dépit, mais au contraire une résignation pleine de calme et de dignité. J'ai surtout été frappé de la tenue si modeste et si pieuse de nos anciens parmi les Frères convers. Il me semble que les communeux eux-mêmes ont dû en être touchés. Une seule inquiétude se faisait jour à travers cette attitude si paisible, c'était la crainte de se voir séparer. Pour moi, je dois l'avouer, en voyant le R. P. prieur si souffrant et pourtant si ferme, je me disais en moi-même : « Si ces gens-là veulent nous

l'enlever, je m'offrirai à partir avec lui, et je les prierai si bien qu'il leur sera difficile de me résister. » Je crois pouvoir affirmer que cette disposition ne m'était pas personnelle ; car il me semble que nous n'avions jamais si bien réalisé que dans cette circonstance cette devise que nous a laissée notre pieux fondateur : *Cor unum et anima una.* « Un seul cœur est une seule âme. » Aussi grande fut notre joie quand on nous déclara, à nous autres prêtres, que nous allions partir tous ensemble. Quant à nos bons Frères convers, ils furent bien attristés sans doute de cette cruelle séparation, mais ils ne me parurent point abattus. Nous nous regardions comme privilégiés et nos Frères eussent voulu partager nos opprobres. »

La bande mangea le souper préparé pour la communauté et, à 10 heures du soir, déclara les prévenus prisonniers de la Commune. On leur distribua du pain, de l'eau, un peu de fromage, quelques restes de viande. A 11 heures sonnantes, les Pères montaient dans sept voitures stationnant à la porte. Ils étaient douze Pères et le frère sacristain. On les introduisit deux par deux dans chaque fiacre, escorté d'un garde national. C'étaient les RR. PP. Ladislas Radigue, prieur ; Polycarpe Tuffier, procureur ; Marcellin Rouchouze, secrétaire ; Frézal Tardieu, conseiller ; Siméon Dumonteil, Louis Lafaye, Daniel Holtermann, Philibert Tauvel, Sosthènes Duval, Laurent Besqueut, Sévérin Kaiser, Saintin Carchon, et le frère Constantin Lemarchand.

A minuit on pénétrait dans la Conciergerie.

« Le lendemain matin, écrit le Père Rouchonze, à 7 heures et demie, un gardien vint nous ouvrir en nous disant que nous pouvions descendre au préau et y rester tous ensemble jusqu'à 5 heures et demie du soir, moment où nous devions être écroués de nouveau dans nos cellules. Vers 8 heures et demie, un cuisinier, accompagné

d'un gardien, entrait dans la cour avec un seau de bouillon. Nous dûmes tous venir, armés de notre gamelle, en face du corps de garde recevoir notre ration; elle nous fut versée avec profusion. Nous avions reçu un pain pour notre journée, et nous pûmes en mettre dans notre bouillon. Il y avait dans un coin un robinet qui laissait couler l'eau à volonté; nous allâmes nous y désaltérer et ainsi se termina notre déjeuner. A 3 heures même cérémonie pour aller recevoir dans la gamelle une portion de haricots, de pois ou de riz; car tel était notre ordinaire, excepté le jeudi et le dimanche, où l'on servait un morceau de viande, qu'on appelait du bœuf et qui offrait aux dents une résistance assez ferme. Notre bouillon, qui était habituellement maigre, devenait gras ces deux jours-là. Je n'ai rien trouvé qui ne fût mangeable; mais il est certain que ceux qui n'ont que cet ordinaire doivent souffrir s'ils ont été dans l'abondance ou s'ils sont d'une santé délicate. Pour nous, vieux et infirmes, nous aurions bien souffert si la bonne Providence ne nous eût envoyé une sainte âme, surnommée par nous l'*Ange de la prison*[1]. Par son moyen, nous avons pu avoir un supplément de vivres et passer les jours de la Conciergerie sans trop souffrir. »

INTERVENTION DE L'ARCHEVÊQUE AUPRÈS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, 8 ET 12 AVRIL 1871

Le jeudi saint au soir, on annonça à l'archevêque qu'il allait être transféré à Mazas et que sept séminaristes venaient d'être incarcérés. Avant de franchir le

[1] Mme d'Aubignosc.

seuil de la Conciergerie, il leur fit adresser quelques mots de réconfort, puis se dirigea vers la voiture cellulaire. Le premier président, M. Bonjean, allait faire route avec lui ; il s'effaça en apercevant le prélat et lui dit :

« Après vous, Monseigneur, la Religion d'abord, la Justice après. »

Dès leur arrivée, l'archevêque et le magistrat furent enfermés séparément. L'archevêque reçut la cellule 21 de la première division. Une sorte de siège s'était organisé devant la porte de sa cellule où les gardiens se relayaient, racontant avec de gros rires des farces ignobles ou énumérant les triomphes de la Commune et les vengeances atroces des Versaillais. Le *Journal officiel* de la Commune était donné à l'archevêque qui, trompé par ces mensonges, écrivit à M. Thiers la lettre suivante :

Prison de Mazas, le 8 avril 1871.

« Monsieur le Président,

« Hier, vendredi, après un interrogatoire que j'ai subi à Mazas, où je suis détenu en ce moment, les personnes qui venaient m'interroger m'ont assuré que des actes barbares avaient été commis contre les gardes nationaux par divers corps de l'armée dans les derniers combats ; on aurait fusillé les prisonniers et achevé les blessés sur le champ de bataille. Ces personnes, voyant combien j'hésitais à croire que de tels actes pussent être exercés par des Français contre des Français, m'ont dit ne parler que d'après des renseignements certains.

« Je pars de là, monsieur le Président, pour appeler votre attention sur un fait aussi grave qui peut-être ne

vous est pas connu, et pour vous prier instamment de voir ce qu'il y aurait à faire dans des conjonctures si douloureuses. Si une enquête forçait à dire qu'en effet d'atroces excès ont ajouté à l'horreur de nos discordes fratricides, ils ne seraient certainement que le résultat d'emportements particuliers et tout individuels. Néanmoins, il est possible peut-être d'en prévenir le retour; et j'ai pensé que vous pouvez, plus que personne, prendre à ce sujet des mesures efficaces.

« Personne ne trouvera mauvais qu'au milieu de la lutte actuelle, étant donné le caractère qu'elle a revêtu dans ces derniers jours, j'intervienne auprès de tous ceux qui peuvent la modérer ou la faire finir.

« L'humanité, la religion me le conseillent et me l'ordonnent. Je n'ai que des supplications; je vous les adresse avec confiance.

« Elles partent d'un cœur d'homme qui compatit depuis plusieurs mois à bien des misères; elles partent d'un cœur français que les déchirements de la patrie font douloureusement saigner; elles partent d'un cœur religieux et épiscopal qui est prêt à tous les sacrifices, même à celui de sa vie, en faveur de ceux que Dieu lui a donnés pour compatriotes et diocésains.

« Je vous en conjure donc, monsieur le Président, usez de tout votre ascendant pour amener promptement la fin de notre guerre civile et, en tous cas, pour en adoucir le caractère autant que cela peut dépendre de vous.

« Veuillez, monsieur le Président, agréer l'hommage de mes sentiments très respectueux.

« † G. Darboy, *Archevêque de Paris.*

« *P. S.* — La teneur de ma lettre prouve assez que je l'ai écrite d'après la communication qui m'a été faite.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que je l'ai écrite non seulement en dehors de toute pression, mais spontanément et de grand cœur.

« G. »

Quelques jours plus tard, l'archevêque, instruit d'un projet d'échange entre les otages et le vieux conspirateur Blanqui, détenu à la suite de l'émeute du 31 octobre, intervint de nouveau :

Prison de Mazas, le 12 avril 1871.

« Monsieur le Président,

« J'ai l'honneur de vous soumettre une communication que j'ai reçue hier soir, et je vous prie d'y donner la suite que votre sagesse et votre humanité jugeront la plus convenable.

« Un homme influent, très lié avec M. Blanqui par certaines idées politiques et surtout par le sentiment d'une vieille et solide amitié, s'occupe activement de faire qu'il soit mis en liberté. Dans cette vue, il a proposé lui-même aux commissaires que cela concerne cet arrangement : si M. Blanqui est mis en liberté, l'archevêque de Paris sera rendu à la liberté avec sa sœur, M. le président Bonjean, M. Deguerry, curé de la Madeleine, et M. Lagarde, vicaire général de Paris, celui-là même qui vous remettra cette lettre. Sa proposition a été agréée, et c'est en cet état qu'on me demande de l'appuyer près de vous.

« Quoique je sois en jeu dans cet affaire, j'ose la recommander à votre haute bienveillance; mes motifs vous paraîtront plausibles, je l'espère.

« Il n'y a déjà que trop de causes de dissentiments et

d'aigreur parmi nous; puisqu'une occasion se présente de faire une transaction qui, du reste, ne regarde que les personnes et non les principes, ne serait-il pas sage d'y donner les mains et de contribuer ainsi à préparer l'apaisement des esprits? L'opinion ne comprendrait peut-être pas un tel refus.

« Dans les crises aiguës comme celle que nous traversons, des représailles, des exécutions par l'émeute, quand elles ne toucheraient que deux ou trois personnes, ajoutent à la terreur des uns, à la colère des autres et aggravent encore la situation. Permettez-moi de vous dire, sans autres détails, que cette question d'humanité mérite de fixer toute votre attention, dans l'état présent des choses à Paris.

« Oserai-je, monsieur le Président, vous avouer ma dernière raison? Touché du zèle que la personne dont je parle déployait avec une amitié si vraie en faveur de M. Blanqui, mon cœur d'homme et de prêtre n'a pas su résister à ses sollicitations émues, et j'ai pris l'engagement de vous demander l'élargissement de M. Blanqui le plus promptement possible. C'est ce que je viens de faire.

« Je serais heureux, monsieur le Président, que ce que je sollicite ne vous parût point impossible; j'aurais rendu service à plusieurs personnes et même à mon pays tout entier.

« † G. Darboy, *Archevêque de Paris.* »

Ces deux lettres restèrent sans résultat.

La solitude se fit dès lors plus complète. L'archevêque, ayant obtenu quelques livres, étudiait, prenait des notes. Sur sa table un crucifix qu'il regardait souvent et longuement, tandis que ses mains jouaient machinalement avec sa croix pectorale, — celle de Mgr Affre, — et son anneau, — celui de Mgr Sibour.

Quelques billets lui furent communiqués, mais tronqués et défigurés. Ceux qu'il écrivit au dehors en les remettant au directeur de la prison sont laconiques et montrent sa constante sollicitude pour sa sœur, dont il apprit le 6 mai la mise en liberté. Cette nouvelle lui causa une joie véritable.

Sa santé très délicate était fortement ébranlée, à tel point que le médecin de la prison déclara que, sans un changement de cellule et de régime, l'archevêque ne pouvait résister qu'une quinzaine de jours. Cette perspective fit réfléchir les communards et l'archevêque fut transféré dans une cellule mieux aérée. Une femme dévouée, Mme Coré, dont le mari, directeur du dépôt de la préfecture, avait été mis en prison dès le mois de mars sur son refus de servir la Commune, n'épargna rien pour adoucir la captivité du prélat. Cette femme courageuse autant qu'adroite prit soin que l'archevêque et M. Bonjean reçussent matin et soir les aliments qu'ils demandaient et qu'on leur apportait du dehors; elle veilla aussi à leur procurer du linge. A ce changement de régime, Mgr Darboy reconnut la sollicitude de celle que les menaces ne pouvaient arrêter; il fit passer à M. Bonjean, son voisin de cellule, ce billet : « Notre bon ange nous suit. Avez-vous reçu votre repas quotidien? »

LES PÈRES OLIVAINT ET CAUBERT REÇOIVENT L'EUCHARISTIE, 13 AVRIL 1871

(Récit de Mme X...)

Le 13 avril 1871, j'ai été chargée de porter la sainte Eucharistie aux RR. PP. Olivaint et Caubert, détenus au dépôt de la préfecture de police.

La porte extérieure était gardée par une centaine de

fédérés bien armés; on ne pouvait y pénétrer qu'avec un laissez-passer signé de Raoul Rigault lui-même, tant la consigne était sévère. On avait obtenu à grand'peine le laissez-passer, mais la divine Providence veillait sur nos vénérés prisonniers.

J'arrivai donc profondément émue, portant suspendue à mon cou la sainte Eucharistie que le R. P. Hubin m'avait confiée. Au moment où je traversais la cour, un brave homme, ancien employé de la maison, m'aborde et me dit tout bas : « Pauvre dame, dans quel triste temps nous vivons! Vous venez sans doute voir des parents? » Nous échangeâmes un regard plein de tristesse. Je passai et j'entrai enfin dans une salle basse, sorte de prétoire où l'on amenait tous ceux que la Commune faisait arrêter, d'où, après un examen très succinct, on les jetait en prison. J'ai assisté là à des scènes bien douloureuses.

Une femme, employée depuis de longues années au dépôt de la préfecture de police, s'est montrée bien bonne et bien dévouée pour nos vénérés prisonniers. C'est elle qui leur remettait les petites provisions qu'on leur apportait régulièrement. Me voyant arriver ce jour-là, 13 avril, avec les provisions accoutumées, elle me dit à voix basse :

« Les Pères sont là, derrière cette porte, réunis aux autres prisonniers pour être tout à l'heure transférés à Mazas; on attend la voiture pour les y conduire. »

Elle ajouta :

« Je vais prévenir les Pères que vous leur apportez les provisions; mais je ne pense pas qu'ils puissent les prendre, parce qu'ils ont reçu l'ordre de laisser ici tous les objets encombrants. »

Alors je la priai de leur demander seulement s'ils consentiraient à emporter avec eux deux précieuses petites boîtes qu'on m'avait chargée de leur faire par-

venir. Cette excellente geôlière, après avoir fait ma commission, revint me dire qu'ils accepteraient avec *bonheur,* et, devinant ce dont il s'agissait, s'approcha de moi et, ouvrant les deux poches du tablier très blanc et très propre qu'elle avait devant elle, me fit signe d'y déposer moi-même les deux précieuses petites boîtes qu'elle alla immédiatement porter aux Pères; ils me firent très vivement remercier.

Les prisonniers attendirent une heure derrière cette triste porte qui nous séparait. Je n'oublierai jamais cette heure pleine d'espérances et d'angoisses. J'espérais les voir passer et recevoir leur bénédiction.

On vint enfin les prévenir que, n'ayant pas trouvé de voitures, on ne pouvait transférer les prisonniers que le soir à 9 heures, et l'on donna l'ordre de les réintégrer dans leurs cellules.

BILLET DU PÈRE OLIVAINT A UN DE SES FRÈRES, 17 AVRIL 1871

Cher ami,

J'ai reçu votre bonne lettre; elle m'a fait grand plaisir. Remerciez bien pour moi toutes les personnes qui s'intéressent à mon sort. Dites-leur bien que je ne me trouve pas du tout à plaindre : santé assez bonne, pas un moment d'ennui dans ma retraite que je continue, jusqu'au cou; je suis au treizième jour, en pleine passion de Notre-Seigneur, qui se montre bien bon pour ceux qui essaient de souffrir quelque chose avec lui. De plus en plus soyons à Dieu. Je ne sais rien de mes compagnons. Je compte sur les livres que je vous ai demandés. Amitiés à tous.

A vous de cœur.

Du même, 19 avril

Merci de votre lettre, cher ami. Plusieurs de mes billets ont évidemment été perdus. Je n'ai reçu de vous à la préfecture que la *Doctrine du Père Lallemand*, à laquelle on a joint une *Imitation*. Si vous avez envoyé d'autres livres, faites-les réclamer, car je n'ai rien reçu.

Je n'ai pas entendu dire qu'il fût défendu ici de recevoir des livres du dehors. Si oui, je me soumets à cela comme à tout le reste : *volontarie sacrificabo tibi ;* sinon, je compte sur vous.

Je voudrais avoir une Bible latine en assez gros caractères, le *Commentaire sur les psaumes* de Bellarmin, notre petit *Thesaurus*.

Nos gardiens sont très honnêtes. Nous avons promenade tous les jours. Je n'ai pas un moment d'ennui : *pas si bête !* Quinzième jour de ma retraite.

Quelques petites misères de santé, que j'aurais aussi bien ailleurs.

Ad majorem Dei gloriam.

Bien des choses à tous. — A vous de cœur.

LETTRE DE M. PAUL SEIGNERET, SÉMINARISTE, A SES PARENTS, 21 AVRIL 1871

Nous y sommes restés huit jours [au dépôt de la préfecture], dans une grande salle, où nous étions vingt-sept, jésuites, prêtres, et nous, séminaristes, menu fretin. C'est le jeudi de Pâques qu'on nous transféra à Mazas. J'ai trouvé là une bonne petite cellule, avec un coin de ciel par où s'envolent mes pensées, un hamac qui m'a rendu le sommeil, la possibilité du travail, le silence et la paix extérieure et intérieure. J'ose à peine

vous dire que j'y vis heureux, sans inquiétude, à la complète disposition de Dieu. Je jouis d'une tranquillité d'âme qui me fait retrouver les plus doux moments de ma vie. Ma seule tristesse vient de la pensée de vos inquiétudes et des luttes de notre pauvre France. Encore nous est-il bien moins dur d'en entendre de prison les tristes rumeurs ; on se figure ainsi prendre un peu de part aux souffrances communes, si toutefois on peut appeler souffrance les paisibles journées qui se succèdent ici pour moi. J'ai retrouvé là mon grand consolateur, le travail : j'ai déjà fait toute une étude sur saint Paul, que je méditais depuis longtemps. J'attends une Bible, et avec cela, je défierai l'ennui pendant des années, je crois. Depuis quatre jours, j'ai découvert que j'ai pour voisin un de mes meilleurs amis ; il a eu mille bontés pour moi pendant notre captivité commune à la préfecture de police. Trois petits coups frappés à la muraille nous servent de bonjour et de bonsoir ; il y a là déjà de quoi nous adoucir la solitude, si parfois elle venait à nous peser. Je tâche d'être aussi raisonnable que possible pour améliorer par de petits achats le régime de la prison. Mais j'avoue que j'y ai quelque peine ; mon bonheur serait de me contenter du moins possible. J'ai peur de ne jamais devenir bien capable de diriger ma vie de ménage.

Vous voyez donc que je suis heureux, tranquille, et j'espère que vous ne vous inquiéterez ni sur la durée ni sur l'issue de cette incarcération. Nous verrons sans doute des temps meilleurs. Les hommes, il faut bien l'espérer, ne sont pas faits pour toujours se manger les uns les autres. Depuis quinze jours, d'ailleurs, les joies si douces qui me sont venues m'ont donné la conviction que Dieu vous enverrait des grâces correspondantes de confiance et de paix. C'est mon vœu le plus ardent et de chaque jour.

LETTRE DU PÈRE CLERC, JÉSUITE, A SON FRÈRE,
22 AVRIL 1871

On entend nuit et jour gronder le canon, donc on se dispute les forts, et nous faisons, après les Prussiens, le siège à Paris; mais les Prussiens en auraient eu pour longtemps encore à les prendre de vive force. J'en conclus, et tu vois que mes données ne sont pas nombreuses, j'en conclus néanmoins que le siège et ma détention peuvent ne pas finir demain. J'en ai bien pour quelques jours encore avec le livre que tu m'as donné, mais j'en voudrais un autre. [Il indique un certain nombre d'ouvrages de mathématiques.] Enfin, si tu peux aussi me procurer la *Somme théologique* de saint Thomas, je serai pourvu pour longtemps.

Pour les aliments et le linge, je ne manque de rien, et la charité de quelque bonne âme y pourvoit.

Ne m'as-tu pas répondu? Ta réponse à ma dernière lettre ne m'a-t-elle pas été donnée? Je n'en sais rien. On parle de la clôture des couvents de religieuses : celle de Mazas n'est pas à dédaigner.

LETTRE DU PÈRE TUFFIER, DE PICPUS, A Mme LANGLOIS,
25 AVRIL 1871

Madame,

Vous auriez eu plus tôt de mes nouvelles si on ne m'avait pas dit que les lettres de Paris ne passaient pas la poste. Je ne viens pas pleurer avec vous ni vous apitoyer sur mon sort. Je veux, au contraire, vous consoler et vous rappeler quelques vérités de notre foi qui nous soutiennent dans cette épreuve.

Dans votre vie vous avez rencontré plus d'une fois de grandes peines. Eh bien, les peines sont pour l'âme le feu qui purifie l'or et le dégage de tout alliage. Pour le prêtre, c'est la seule gloire que l'apôtre saint Paul lui permette d'accepter. Elles nous rappellent que nous sommes les ministres d'un Dieu mort sur la croix. Nous sortirons de cette épreuve meilleurs, il faut l'espérer, et, par conséquent, plus dignes d'annoncer le Dieu crucifié. Priez pour nous. Vous ne pouvez venir nous voir : il faudrait une permission de la préfecture, mais vous pouvez nous écrire, même nous faire parvenir un petit souvenir, en mettant bien le nom, la division et le numéro.

LETTRE DU PÈRE CLERC A SON FRÈRE, 25 AVRIL 1871

Je prie le bon Dieu, j'étudie, je lis, j'écris un peu et je trouve que le temps passe vite, même à Mazas.

Il y a vraiment des pressentiments : je n'avais jamais, je crois, jamais passé sur le chemin de fer de Vincennes sans regarder cette prison et me dire que j'y serais peut-être un jour. J'ai, pendant qu'on la construisait, visité avec beauconp de soin celle de la Santé, toujours avec la même préoccupation. Pour ne pas exagérer, je dois ajouter que j'imaginais que cela se ferait par le moyen régulier et officiel d'un M. Bonjean quelconque, magistrat des vieux Parlements, tandis que ce pauvre M. Bonjean trouve moins étonnant de se voir lui-même en prison, que de s'y voir avec des Jésuites. Oh ! fortune, je puis dire aussi : Oh ! Commune, voilà de tes coups !

DU PÈRE OLIVAINT, 27 AVRIL 1871

Je suis bien touché de votre lettre... Nous ne manquons, grâce à Dieu, d'aucune chose nécessaire, et quant aux douceurs, celles d'en haut valent bien mieux que celles d'en bas. Je suis au vingt-troisième jour de ma retraite. Je n'aurais jamais espéré que la retraite d'un mois me fût rendue, et voilà que je touche au terme.

Eh bien! si, à la fin du mois, nous ne retrouvons pas la liberté, je poursuivrai encore ma retraite, et je ne perdrai rien, j'espère, de cette façon à la prolongation de l'épreuve.

Vous le comprenez, nous n'avons pas ici de nouvelles à donner. Et cet affreux canon qui gronde sans cesse! Oh! que cela me fait mal! mais aussi que cela me porte à prier pour notre pauvre pays! S'il ne fallait que donner ma misérable vie pour mettre un terme à cela, que j'aurais vite fait mon sacrifice! Bonne santé et joie du cœur.

Tout à vous avec plus d'affection que jamais! je vous dois bien cela pour toutes vos bontés.

LETTRE DE M. PAUL SEIGNERET A SON DIRECTEUR DE CONSCIENCE, 2 MAI 1871

La première lettre que je me permets d'envoyer au dehors, après celle que j'ai adressée à mes parents, vous revient de droit, il me semble. Je me rappelle que les dernières paroles que nous ayons reçues de vous à notre départ pour la préfecture de police ont été pour

nous souhaiter bonne chance. Vous ne pensiez pas si bien dire.

Vous avez sans doute béni, comme nous, la Providence de la petite faveur qu'elle nous a ménagée. Non certes que nous ayons de grands mérites à acquérir ici ; nous ne sommes que trop heureux, et notre seul regret est de n'avoir rien à souffrir. Mais enfin, dans cette vie d'intimité avec Notre-Seigneur, et dans les réflexions qui nous sont venues, nous avons eu l'occasion de sentir que nous sommes bien entièrement à Jésus-Christ, et que lui seul nous suffit. Que le monde se ferme sur nous, et avec lui nous aurons toujours la souveraine joie. Qu'il nous enlève et nous serons trop heureux.

Ainsi les ombres du passé s'effacent et la vie entière se ramasse pour s'offrir dans une complète unité à Celui auquel nous nous sentons unis à la vie et à la mort, pour le temps et pour l'éternité, *ad commoriendum et ad convivendum*. Oh ! quelle force et quels engagements pour l'avenir ! Quelle consolation pour toute ma vie ! Comme je remercie Dieu de m'avoir fait ainsi sentir plus vivement la réalité de mon attachement à lui ! Il me semble que, plus tard, aux jours bénis de mon sous-diaconat, de mon sacerdoce et de ma mort, je pourrai rappeler à Dieu ces anciennes joies de mon amour, en opposer le souvenir à tous les regrets du passé, et m'en servir enfin pour approcher avec plus d'abandon de l'autel ou de la tombe.

Il y a peut-être quelque chose de bien étrange et de bien discordant à entendre ainsi chanter bonheur dans ces temps de si grande amertume. Heureusement nos joies ne sont point égoïstes ; puisées dans le Cœur de celui qui, s'il nous apporta sa paix et sa joie divines, fut en même temps le plus compatissant des hommes, loin de nous rendre indifférents aux malheurs actuels, elles nous en font éprouver un perpétuel attendrisse-

ment. Ah! *si scires donum Dei!* Pauvre humanité qui se dispute le bonheur à coups de canon et dans le sang de ses frères, et qui est si loin de le trouver là où elle le cherche avec tant de passion!...

Le temps fuit comme un rêve. Je me suis créé de délicieuses occupations avec mon Nouveau Testament, où j'ai poursuivi toutes sortes de points de vue.

Ceux qui s'occupent de nous ne se figurent pas sans doute que nous sommes si heureux. Veuillez le leur dire à l'occasion. Je vous suis bien souvent de la pensée dans ces splendides campagnes de la Loire, maintenant si luxuriantes de verdure et de soleil. Douce paix et radieuse harmonie de la nature! Quelle amère ironie on trouve dans son contraste avec les fureurs des hommes!

Veuillez remercier Dieu pour nous des grâces qu'il nous fait.

LETTRE DU PÈRE LADISLAS RADIGUE AU SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DE PICPUS, 3 MAI 1871.

Mon très Révérend Père,

Dans les pages précédentes, je vous ai fait une froide analyse de ce qui nous est arrivé, sans rien vous dire de nos impressions, de nos souffrances morales, des dispositions de nos esprits et des sentiments de nos cœurs. Mon bien-aimé Père, il est des choses que tout le monde doit sentir et qu'il est impossible d'exprimer. Comment voulez-vous que je vous dise nos impressions pendant ces heures d'angoisse passées au parloir de Picpus, les déchirements de notre cœur en quittant la maison-mère, et la laissant à la merci de gens ennemis, sans savoir ce que nos frères et ce que nos sœurs avaient à redouter

de leurs dispositions hostiles? Comment vous dire nos sentiments dans les diverses circonstances où nous nous sommes trouvés depuis notre arrestation? Je ne pourrais exprimer ce que j'ai éprouvé; mais, ce que je dois dire, c'est que tous ont été dignes et vraiment disciples de Jésus-Christ; tous ont fait généreusement à Dieu leur sacrifice avec une sainte intrépidité; il y avait même un peu de l'*Ibant gaudentes* des Actes des Apôtres. J'ai la confiance, mon Père, que vous ne rougirez pas de vos enfants; qu'ils n'ont fait et ne feront rien d'indigne de vous ni de la Société dont ils sont membres. Il me semble, mon Père, que tout cela ne vous suffit pas, et que vous désirez savoir quelque chose de plus précis sur les faits et gestes de votre pauvre prieur et sur son état actuel. Je vous dirai d'abord, mon bien-aimé Père, que j'ai été soumis à une épreuve un peu forte pour ma faiblesse; si, grâce à Dieu, le courage n'a jamais manqué, les forces physiques ont souvent fait défaut. Vous connaissez mes infirmités; une névrose que j'éprouve dans tout le corps, et particulièrement dans le cœur, m'occasionne, en temps ordinaire, des impressions bien pénibles, à la moindre commotion. Jugez par là de ce que j'ai éprouvé au milieu de circonstances si pénibles même pour les moins impressionnables. J'ai cru plusieurs fois que j'allais défaillir : heureusement que l'âme tenait encore un peu pour soutenir le corps qui fléchissait. Tout cela doit encore vous dire que ma santé n'est pas dans un état brillant et que les jours de ma captivité sont pénibles à la nature; mais enfin je vis encore, et je m'en tirerai, j'espère, à moins qu'une balle ne vienne m'arrêter en chemin.

N'allez pas conclure de ce qui précède, mon Père, que je suis malheureux. Je puis vous le dire, à vous mon bien-aimé Père, je n'ai jamais été aussi heureux de ma vie; j'ai éprouvé combien le Seigneur est bon,

et quelle assistance il donne à ceux qu'il éprouve pour la gloire de son nom. J'ai même un peu compris, après l'avoir goûté, le *superabundo gaudio magno in omni tribulatione* de saint Paul. N'est-il pas vrai, mon Père, qu'aux yeux de la foi, nous ne sommes pas à plaindre? Pour moi, je me trouve très honoré de souffrir pour la religion de Jésus-Christ. Je ne me regarde pas du tout comme un prisonnier politique. Je ne veux avoir d'autre politique que celle de mon Sauveur Jésus. Je suis donc saintement fier de me trouver à la suite de tant de glorieux confesseurs, qui ont rendu témoignage à Jésus-Christ. Je pense au glorieux apôtre Pierre dans la prison Mamertine; tous les jours je baise avec amour un *fac-similé* de ses chaînes que je suis heureux de posséder. Je pense au grand saint Paul en lisant ses souffrances dans les Actes et dans ses Épîtres. Ce que je souffre n'est rien en comparaison; c'est beaucoup pour moi, parce que je suis faible. Je passe en revue tant d'autres saints et saintes qui sont loués pour avoir souffert ce que je souffre, et je me demande alors pourquoi je ne me trouverais pas heureux de ce qui a fait la félicité des saints. Les fêtes de chaque jour me fournissent encore des encouragements : comment se plaindre en lisant l'office de saint Athanase? et aujourd'hui, comment n'être pas glorieux de porter un peu de cette croix dont on célèbre le triomphe? Je pense à la Congrégation dont tous les membres prient pour nous; je pense à vous surtout, bien-aimé Père, qui souffrez autant que nous dans vos souffrances. Je suis tout joyeux de tenir votre place ici et de vous savoir en sûreté; vous pouvez consoler la famille et la diriger. Je tâche de m'unir au saint sacrifice célébré dans nos chapelles; aux adorateurs et aux adoratrices qui nous remplacent au pied du saint tabernacle. Je me suis orienté, et comme Daniel se tournait vers Jérusalem, je me tourne vers

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S COLLEGE

les sanctuaires de la maison-mère, et j'adore avec les membres de la famille qui y sont encore, hélas! aussi dans la captivité.

Pardon, mon Père, de tout ce verbiage, je suis si heureux de m'entretenir avec vous! Un petit mot de votre part me ferait bien plaisir; je crois la chose possible, en écrivant par l'entremise de ma sœur qui vient me voir deux fois la semaine. Elle a un correspondant à Saint-Denis pour écrire en province. Mettez donc ma lettre sous double enveloppe à l'adresse de...

Vous pouvez écrire aux autres Pères par le même moyen; mais ces lettres seraient vues par l'administration, tandis que les miennes pourront m'être remises par ma sœur; je ne pourrai cependant en donner connaissance à personne. Je voudrais pouvoir, mon Père, vous donner des nouvelles de tous les prisonniers de Mazas; je sais seulement qu'ils existent.

Bénissez-nous tous, bien-aimé Père. Veuillez présenter mes respectueuses salutations aux membres de la famille qui sont avec vous, et vous souvenir au saint sacrifice de celui qui est, avec un profond respect et une vive affection, votre très humble, etc.

DU PÈRE CLERC, LE 5 MAI 1871

[A la suite d'une visite autorisée exceptionnellement, une personne amie avait amené avec elle M. J. Clerc, frère du prisonnier.]

Ce n'est pas assez de vous avoir remercié une fois, je vous dois trop, et je veux-vous remercier encore.

Je vous dirai, pour cela, la joie que m'a causée votre visite inattendue. Je vous croyais en province, et, pendant ce temps, vous reveniez à Paris; vous fourrant dans

la gueule du loup, vous forciez les portes de cette impénétrable prison. Croyez bien que j'imagine ce que vous ont coûté les démarches qu'il a fallu faire, et puis tous les ennuis et toutes les fatigues de ces dérangements, de ces voyages multipliés de Versailles, de Paris, de Saint-Germain. Mais la charité, dit saint Paul, est pleine de bénignité ; elle ne se recherche pas, elle sait tout espérer et tout souffrir. Aussi elle surmonte tous les obstacles. C'était donc vous qui deviez abaisser cette barrière, inébranlable malgré tous les efforts de mon frère pendant un mois ; car c'est juste après un mois d'emprisonnement que j'ai eu la joie de vous voir. Cela convient : la charité, qui est meilleure, doit l'emporter sur l'amitié fraternelle. Mais quelle attention, et encore quelles peines ! Aller chercher et attendre mon frère pour me l'amener avec vous.

Voyez, comme Dieu justifie sa Providence dès ce monde, et si les horreurs de ces temps n'ont pas leur raison d'être, puisqu'elles amènent des dévouements si aimables et si délicats.

Il faut que je vous dise encore, après ce mois d'une séparation absolue, tandis que j'entends sans cesse, nuit et jour, gronder le canon, quelle consolation c'est de voir ceux qu'on aime et d'apprendre des nouvelles d'un tel intérêt ! De plus, toutes les nouvelles que vous m'avez données sont bonnes. Les coups qui ont été frappés ne nous ont causé qu'un mal assez limité; nos collèges en seront à peine gênés, tandis qu'un petit nombre, souffrant pour le nom de Jésus, rendra les travaux des autres plus efficaces et plus fructueux.

J'ai donc rapporté dans ma cellule un cœur bien joyeux. La mortification de la vie solitaire est peu de chose pour un religieux habitué au silence et à l'étude et dont la vie se passe dans sa cellule religieuse. Mais l'ignorance sur de si grands intérêts est très pénible, et

toute la résignation possible à la volonté de Dieu ne peut ni ne doit nous y rendre indifférent.

Comment donc faire pour vous témoigner quelque reconnaissance ? Je veux continuer mon office auprès de vous, vous exciter à la fidélité de vos résolutions, et surtout à vous rapprocher toujours davantage de Notre-Seigneur, non seulement spirituellement, par la prière et la pratique de tous vos devoirs, ainsi que dans vos œuvres de charité, mais encore de vous en rapprocher corporellement par la sainte communion. Ici pas de confession, pas de messe, même le dimanche. Nous sommes logés, nourris ; c'est assez pour des animaux. Profitez des sacrements qui vous sont offerts.

Sauriez-vous me dire pourquoi nous qui sommes capables, et si facilement, de sentiments dévoués et affectueux, nous sommes froids à l'égard de Notre-Seigneur ? N'a-t-il pas le cœur le plus généreux, le plus délicat, le plus tendre ? Il n'y a rien de bon en aucun homme qui ne soit bien plus excellemment en lui ; il le faut aimer de toutes nos forces.

DU PÈRE DUCOUDRAY, LE 8 MAI 1871

Voici mon petit règlement de chaque jour : 5 heures, lever, puis balayage, nettoyage... 6 heures, oraison, que je prolonge d'ordinaire jusqu'à 7 heures et demie ou 8 heures. 8 heures, matines et laudes, prime et tierce. 8 heures trois quarts, un chapelet. 9 heures, déjeuner, matines et laudes de l'office de la sainte Vierge. 10 heures, pendant une demi-heure, j'assiste en esprit et en union à la sainte messe qui se célèbre à cette heure, et je fais un quart d'heure d'action de

grâces. 11 heures trois quarts, examen. Midi, deuxième chapelet que je récite toujours pour notre chère communauté. Puis lecture des journaux. Vers 2 heures, je lis ou je travaille en prenant des notes jusqu'à 4 heures. Ajoutez qu'entre 9 heures et 4 heures, d'une manière très variable, vient s'intercaler une heure où on nous conduit au promenoir, espace grand comme la moitié de notre salle de récréation, où l'on se meut seul entre deux murs. 4 heures, j'achève les petites heures, je récite vêpres et complies du grand office et de l'office de la sainte Vierge. 5 heures, je dîne et fais mon petit ménage. 6 heures, lecture spirituelle et un peu d'exercice dans ma cellule longue de cinq à six mètres et large de deux. 7 heures, un peu de journal. 7 heures et demie, préparation de l'oraison. 7 heures trois quarts, examen. 8 heures, troisième chapelet qui complète le Rosaire. 8 heures un quart, litanies. 8 heures et demie, je dresse mon hamac et je fais mon lit. 8 heures trois quarts, coucher. Voilà la journée.

ARRESTATION DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES DE L'ÉCOLE AU SAINT-NICOLAS, A ISSY, 8 MAI 1871

(Récit du frère Photius, directeur.)

Aussitôt la paix signée, nous nous sommes mis à réparer les dégâts causés par les obus prussiens, et, le 1er mars, à la sollicitation des familles, nous reprenions nos élèves. Nous en avions près de trois cents, quand, le 1er mai, notre maison fut envahie par le 64e bataillon de la garde nationale. Les projectiles, dès lors, nous sont arrivés en quantité ; nous nous sommes empressés de remettre nos enfants à leurs familles. Ceux dont les pa-

rents se trouvaient en dehors de Paris ont été de nouveau reçus à notre maison de la rue Vaugirard.

Dans la première semaine de mai seulement, la propriété de Saint-Nicolas a reçu plus de soixante obus, ce qui ne nous a pas empêchés de donner l'hospitalité à trois bataillons de la garde nationale, auxquels nous faisions à manger, et aussi de donner nos soins à plus de cent cinquante blessés. Le dimanche 7 mai, je me trouvais avoir à la maison, outre six frères, dont la présence n'y était plus nécessaire, vingt et un employés ou apprentis jardiniers, la plupart de tout jeunes gens, dont les vies étaient sérieusement exposées. Mon devoir était de les mettre à l'abri. J'eus donc le dessein de les conduire à notre maison agricole d'Igny, qui dépend de l'administration de Saint-Nicolas et où, tout en s'occupant, ils auraient attendu des jours meilleurs. Je fis part de mes intentions à M. Régère fils, commandant du 248e bataillon, qui, depuis quatre jours, occupait avec son état-major une de nos pièces principales, et qui, ainsi que M. Cosse, son capitaine adjudant-major, paraissait nous témoigner beaucoup d'intérêt. Il m'approuva complètement. Comme nous ne pouvions pas traverser les lignes versaillaises, il fut décidé que nous irions à Charenton, en passant en dehors de Paris, ce qui était notre plus court, et que, de là, nous remonterions à Igny. Il nous délivrera, ainsi que M. Minard, maire d'Issy, un laissez-passer en bonne forme. Je laissais à la maison, pour le service de l'ambulance et pour la garder, quatre frères d'un certain âge et neuf de nos plus anciens employés, lesquels ont couru les plus grands dangers, non seulement des obus, mais surtout de la part des gardes nationaux.

Nous nous mîmes en route le lundi 8 mai, à 6 heures du matin. Deux frères de l'école communale d'Issy s'étaient joints à nous. L'un d'eux a été tué en sortant de

Mazas ; son compagnon a été blessé. Nous étions en tout vingt-neuf. Les postes d'Issy et de Vanves nous laissèrent passer sans même nous dire un mot ; mais, arrivés à Montrouge, nous eûmes à faire à un chef de poste, sous-lieutenant de la 4e compagnie du 114e bataillon, à la mine fausse et méchante, qui, tout en nous donnant à entendre qu'il convenait que le colonel, absent, vît nos laissez-passer, nous constitua prisonniers. Je vis, dès lors, que nous étions tombés dans un guet-apens. Vers midi, on nous conduisit à trois cents mètres du lieu où nous nous trouvions d'abord, et on nous fit entrer dans une espèce de magasin, toujours en nous assurant que le colonel allait venir. Vers 4 heures et demie, il arriva de Paris une espèce de capitaine d'état-major à cheval, à la parole dure et à l'air farouche, puis un commissaire à pied, qui, à voir sa figure, ne pouvait être qu'un échappé du bagne, puis enfin deux autres commissaires dans une voiture. On eut aussi l'attention délicate d'amener un fiacre, dans lequel on mit tous les paquets dont nous étions porteurs, et dont nous n'avons plus vu la moindre trace. Ces paquets contenaient nos effets les plus indispensables et ceux de nos employés.

Nous avions cependant dans ce butin des vases sacrés que nous emportions, avec la pensée que, d'un moment à l'autre, notre établissement pouvait être pillé ou même incendié. Si nos paquets allèrent en voiture, nous autres nous dûmes aller à pied.

On nous mit sur deux rangs, et on nous plaça entre soixante ou quatre-vingts gardes nationaux du 65e bataillon, qui, je dois le reconnaître, étaient plus convenables que ceux du 114e. Le farouche capitaine à cheval leur cria de sa voix rauque de nous fusiller à la moindre tentative de résistance. Cette recommandation était parfaitement inutile. Nos jeunes gens, dont un n'avait pas encore quatorze ans, étaient glacés d'effroi ; et, en vérité,

il y avait bien de quoi. Quant à nous, frères, nous étions aussi résignés et aussi tranquilles qu'on peut l'être dans ces occasions.

Le lieutenant à qui fut donné le commandement de l'escorte était un beau jeune homme de vingt à vingt-cinq ans, qui me paraissait tout fier de la mission qui lui était confiée. On nous conduisit ainsi de Montrouge à la préfecture de police, en nous faisant parcourir la grande rue de Vanves, l'avenue du Maine, etc. Dans les endroits un peu plus fréquentés, on avait soin de commander une halte, afin qu'on pût nous considérer plus à l'aise. On disait à cette masse de monde que nous étions des Versaillais, que nous avions tiré sur les gardes nationaux, et mille autres mensonges qui montaient les têtes ; aussi je ne puis vous dire toutes les injures que nous avons dû entendre, tous les cris de mort qui ont été proférés contre nous, surtout aux fortifications et dans le faubourg de Vanves. Si certaines femmes, de vraies furies, n'avaient pas été retenues par les gardes nationaux, elles nous auraient arraché les yeux. Permettez-moi de vous dire en passant que l'attitude de cette foule était ce qui me peinait le plus. Nous ne portions pas nos vêtements de frères, mais on disait assez haut que nous en étions; de plus, moi qui ai affaire, plus qu'aucun autre chef d'institution, avec le public, il n'était pas possible que je ne fusse pas reconnu, et j'ai appris que je l'ai été en effet. « Eh bien ! me disais-je, depuis trente-six ans tu dépenses ta vie et ton temps le plus consciencieusement possible au service de la classe pauvre et ouvrière, et voilà de quelle manière elle t'en récompense. »

Je tiens à constater que plusieurs de nos élèves ont fait ce que nos élèves auraient dû faire : ils nous saluaient ; ils auraient voulu nous donner une poignée de main, mais nos gardiens les éloignaient brutalement. Je dois faire remarquer encore qu'une fois arrivés dans

l'intérieur de Paris, les physionomies changeaient graduellement. Nous remarquions des visages attristés, et j'ai même pu voir un assez grand nombre de femmes qui portaient leur mouchoir à leurs yeux.

Près de la grille du Luxembourg un de nos frères directeurs de Paris, qui est aussi un de mes meilleurs amis, se trouvait revêtu d'habits séculiers ; il se mêla à la foule, pour voir quel spectacle lui était offert. M'ayant reconnu, il me salua les larmes aux yeux. Je lui rendis son salut ; mais nos conducteurs, l'ayant remarqué, se jetèrent sur lui, l'arrêtèrent et, le plaçant entre quatre gardes nationaux, le forcèrent à nous suivre à la préfecture de police. Que vous dirai-je de ce lieu dont je ne perdrai jamais le souvenir, devrais-je vivre des siècles?

Sans doute c'est un malheur qu'il soit brûlé, mais il ne fallait rien moins que le feu pour le purifier de tant de propos obscènes et orduriers ; ils semblaient être le langage accoutumé de ces hommes qui se posaient en magistrats. Nos oreilles en sont encore malades.

Quant aux traitements que nous avons dû subir, ils ont été indignes, et il ne m'a fallu rien moins, pour me contenir, que de penser sérieusement à ceux qu'a endurés Notre-Seigneur.

Alors que je ne faisais aucune résistance, j'ai été violemment frappé sur la tête ; et, si un petit gamin de dix à douze ans ne m'a pas souffleté et craché à la figure, ce n'est pas qu'il n'y ait été vivement encouragé par un de nos bourreaux, qui sans doute était son digne père. On m'a mis le revolver sur la tempe, et assurément, au moindre signe de ma part, le brigand qui me menaçait aurait fait jouer le ressort.

Nous avons tous été fouillés très soigneusement, et on nous a pris absolument tout ce que nous possédions.

J'avais dans mes poches, outre le petit avoir de la

communauté, quelques sommes recueillies sou à sou et destinées à certaines œuvres, telle que la Propagation de la foi, et que ces misérables ont palpées avec une joie qu'ils ne dissimulaient pas. J'en ai regretté d'abord la perte ; mais j'ai regretté bien davantage l'usage qu'ils devaient en faire. Nos employés se sont vus enlever le dernier écu de leurs économies. Ces misérables n'ont pas rougi de prendre une pièce de 1 franc à un de nos petits apprentis jardiniers.

Je crois devoir passer sous silence bien des détails de cette scène, qui a duré presque toute la nuit, d'abord parce qu'ils seraient trop longs à raconter, et aussi parce que la pudeur ne le permet pas. Je ne prodiguais pas mes paroles avec ces hommes que je ne puis qualifier ; mais mon regard, à ce qu'il paraît, les offusquait singulièrement. J'ai été envoyé trois fois au secret, parce que je ne baissais pas assez les yeux. Je répondis à l'un d'eux qui m'accusait d'être bien hautain que, quand la conscience ne reprochait rien, on n'avait à baisser ni les yeux ni la tête. Un autre me demanda pourquoi j'avais quitté mon habit religieux.

Quand nous eûmes été questionnés et surtout dépouillés, nous fûmes jetés dans une chambre où dix personnes auraient été à l'étroit. Or, je le répète, nous étions vingt-neuf. En qualité de chef de bande, je fus placé dans un petit cachot en planches, d'une puanteur insupportable, d'où j'entendais tout ce qui se passait. Nous commencions à nous reposer un peu, quand arriva un de ceux qui nous avaient questionnés et tant torturés, qui avaient dit devant nos jeunes gens qu'il s'appelait Thouret, petit-neveu de l'ancien Thouret, de la première révolution, et n'aspirait qu'à dépasser son grand-oncle. Le nom de Thouret est évidemment un faux nom que cet individu s'est donné dans cette circonstance. D'après les renseignements qui me sont revenus depuis, nous avons

eu affaire à Dacosta ou à Raoul Rigault en personne. Donc, ce citoyen Thouret, après avoir ordonné à nos frères de se tenir debout, leur disant que, selon l'Évangile, les premiers seraient les derniers et les derniers les premiers, fit un discours à sa façon.

Il épuisa d'abord tous les qualificatifs les plus ignobles vis-à-vis de nous ; puis, s'adressant aux jeunes gens, très peu disposés du reste à l'écouter, il leur dit que les frères les avaient trompés ; qu'ils leur avaient dit qu'il y a un Dieu, mais que c'était faux ; qu'il n'y a pas d'autre vie, pas d'enfer, pas d'éternité ; qu'il ne fallait pas craindre la justice de Dieu, mais bien celle des hommes et seulement celle-là, etc., etc. Puis vinrent les plus horribles blasphèmes contre l'Église, contre la très sainte Vierge, etc., etc. Enfin il finit par cette phrase vraiment burlesque : « Je ne suis qu'un homme, lâches que vous êtes, et vous, vous êtes nombreux ; or, aucun de vous n'ose m'attaquer. » Voilà jusqu'à quel point les gens de la Commune étaient braves. Après avoir ironiquement souhaité le bonsoir, le citoyen Thouret se retira en fermant la porte avec une violence telle, qu'il fit trembler la préfecture.

Quelques instants s'étaient à peine écoulés qu'une compagnie de gardes nationaux venait nous prendre pour nous conduire au dépôt. Il était 3 heures du matin. Le dépôt où nous trouvâmes un assez grand nombre de nos frères et où nous pouvions causer à notre aise nous parut un paradis, surtout en comparaison du lieu vraiment infernal que nous venions de quitter, et qu'à la préfecture on appelle la permanence.

LETTRE DU PÈRE DUCOUDRAY, 8 MAI 1871

. . . . . .

Ce pauvre cœur ! il serait bien tenté de s'échapper quelquefois et de bondir. L'imagination se mettrait volontiers de la partie. Tous les deux ne se laissent pas dominer par la raison autant que je le voudrais. De là, à certaines heures, certains accès ou trépignements d'ennui, des souffrances de l'âme qui la jettent dans la langueur, le découragement, l'inquiétude et le dégoût. « C'est une grande, une très grande vertu que de savoir se passer de toute consolation tant humaine que divine, et de soutenir volontiers pour la gloire de Dieu l'exil du cœur[1]. » Ce sont là des choses qui ne se comprennent que quand elles se sentent. J'avais eu la bonne idée de mettre dans ma poche, en quittant la maison, un petit livre contenant le *Novum Testamentum* et l'*Imitation*. J'ai beaucoup lu saint Paul. Quel grand et admirable cœur ! La lecture bien sentie dilate l'âme, puis il a été « plus que personne dans les travaux et surtout dans les prisons[2] », comme il l'écrit lui-même. Et moi qui ne suis encore qu'à *carcere uno* (ma première prison), je me vanterais de souffrir quelque chose ! Mais si nous sommes de ceux dont il est écrit : « Vous serez en butte à la haine de tout le monde à cause de mon nom[3], » que nos tribulations sont encore mesquines, comparées à celles du grand apôtre !

---

[1] *Imitation de Jésus-Christ*, l. II, c. IX. Le Père Ducoudray cite le texte latin.
[2] II Cor. XI, 23.
[3] Matth. X, 22.

LETTRE DU PÈRE CAUBERT

. . . . . .

Vous me demandez quelques bonnes paroles qui relèvent l'âme. Je souhaite que le bon Dieu vous donne les dispositions qu'il m'accorde en ce moment. Je vis au jour le jour, sans inquiétude, plein de confiance, très heureux d'accomplir ce que Dieu me demande, avec un abandon complet entre ses mains pour l'avenir, et disposé à ne rien lui refuser. Je me remets souvent devant les yeux ma vocation, qui est de prier et de souffrir pour le salut des âmes, et j'implore les bénédictions de Dieu sur Paris et sur la France.

LETTRE DU PÈRE OLIVAINT, 9 MAI 1871

. . . . . .

Ne vous inquiétez pas pour les aliments chauds. J'ai quelquefois fait apporter du chaud par le commissionnaire, mais le froid ne me fait pas de mal. C'est étonnant comme on se façonne à tout ! Dites-vous bien qu'après tout, je ne suis guère à plaindre. Je reçois bien plus qu'il ne me faut. Toutefois, j'ai une grande consolation, c'est quand j'ai trop, d'envoyer quelque chose à ces malheureux auxquels personne ne s'intéresse. Si je pouvais donc aussi facilement les aider à trouver la vie de l'âme !

LETTRE DU PÈRE CAUBERT, 9 MAI 1871

Je ne sais trop pourquoi je me suis trouvé amené à vous parler de la tranquillité et de la confiance que Dieu accorde, dans sa bonté. Je pense que c'était pour vous

rassurer un peu sur mon compte, en vous montrant que Dieu est toujours avec ses serviteurs au milieu de l'épreuve, afin de les fortifier. Mais le soutien intérieur est un don de Dieu, et cela n'empêche pas la nature de sentir quelquefois qu'elle aimerait mieux ne pas se trouver entre quatre murs. Aussi ces défaillances servent à me faire comprendre que mon courage n'est pas de moi, et que je dois en remercier Dieu, l'auteur de tout don et de tout bien. Ce qui sert beaucoup à relever l'âme dans les épreuves, c'est de penser souvent à l'amour de Dieu pour nous : que de témoignages on en trouve, quand on rentre en soi-même ! C'est aussi d'avoir confiance dans l'action de la Providence divine, qui est toujours miséricordieuse, malgré ses rigueurs apparentes. Car Dieu, qui est notre Père et qui nous aime, se propose toujours, dans toutes nos épreuves, le bien de nos âmes, c'est-à-dire de nous guérir, de nous perfectionner et de nous faire arriver au bonheur du ciel. Quand on est pénétré par la foi de cette vérité, on ne se trouble plus d'aucune épreuve ; on espère contre toute espérance, et on s'efforce de persévérer dans la prière, qui obtient la patience et l'abandon filial entre les mains de Dieu. Je tâche de me pénétrer de ces vérités qui dilatent l'âme et nourrissent la confiance, au milieu de toutes les circonstances, quelles qu'elles soient. La providence de Dieu est si admirable, elle emploie des ressorts si inattendus, si opposés en apparence à ce qu'on désire ! Quand tout semble perdu, c'est alors que Dieu se montre, afin que nous ne comptions que sur lui seul. Qui n'en a pas fait l'expérience, au milieu de ces épreuves, souvent si pénibles et si prolongées, dont la vie est remplie ? Priez pour moi !

LETTRE DU PÈRE OLIVAINT, LE 12 MAI 1871

Aujourd'hui un mois que je suis à Mazas ! Ah ! certes je n'avais pas prévu que j'y viendrais jamais. Après tout, quand on y vit avec Dieu, on peut se trouver bien, même à Mazas.

J'ai reçu votre lettre et aussi vos provisions : merci encore, encore et encore ! Mais remarquez bien : *petits pots et petites boîtes, plutôt que grandes boîtes et grands pots* [1]. Je ne suis pas en peine de m'occuper. Trente-huitième jour de ma retraite. J'aurai donc aussi mes quarante jours au désert ; et mieux que cela. Mais le jeûne manque et vous ne pouvez pas vous flatter d'avoir imité les anges, vous qui venez si vite me secourir. Que Notre-Seigneur ne vous laisse pas non plus languir, et qu'il vous donne bien vite au dedans la force et la vie. Courage et confiance toujours et quand même... ma vieille devise, toujours nouvelle.

LETTRE DU PÈRE CAUBERT, 12 MAI 1871

Je suis très reconnaissant des prières que l'on a la charité de faire pour moi. C'est à elles que j'attribue les dispositions où je me trouve, au milieu de l'épreuve à laquelle il a plu à Dieu de me soumettre. Je sens mon âme se ranimer, quand je pense que je ne suis pas seul à prier, à m'offrir à Notre-Seigneur. J'aime à me sentir appuyé par les prières et les mérites des autres. Je rap-

---

[1] Allusion au procédé dont on se servait pour faire parvenir aux prisonniers l'eucharistie dissimulée dans de petits récipients.

pelle à mon souvenir la pensée de ceux auxquels la charité de Notre-Seigneur m'unit d'une manière plus intime. Je les cherche au ciel et sur la terre, et ce souvenir de tous les amis du cœur de Notre-Seigneur me remplit de consolation et me donne la confiance que mes prières seront exaucées.

Les méditations de ce mois sont aussi bien propres à élever l'âme et à la fortifier. En étudiant le cœur de la sainte Vierge, on ne voit en elle qu'oubli entier d'elle-même, amour pur de Dieu et générosité dans le sacrifice, pour accomplir en toutes choses la volonté de Dieu ; et alors, comme par un attrait spécial de la grâce attachée à cette étude de la vie intérieure de la sainte Vierge, l'âme se sent comme entraînée, suavement et fortement, à vouloir pratiquer les mêmes vertus, afin de plaire à Dieu et de le glorifier. Je me suis proposé cette étude pour ce mois-ci ; cela m'occupe utilement, et cela m'aide encore pour recommander souvent à la sainte Vierge Paris et la France.

Priez pour moi, afin que le courage se maintienne, car c'est un don qu'il faut demander à Dieu.

LETTRE DU PÈRE CAUBERT, 13 MAI 1871

. . . . . .

[Il parle de sa cellule.] Elle est au midi, bien éclairée; je ne puis apercevoir que le ciel, mais c'est quelque chose, quand on a l'habitude d'élever son âme vers Dieu. Un prisonnier est bien à plaindre quand il n'a pas la foi, ni l'habitude de prier ; il doit bien souffrir de son isolement ! Mais avec la foi, quelle différence ! L'âme n'est plus seule ; elle peut s'entretenir avec Dieu, notre Père du ciel, avec Notre-Seigneur, son sauveur et son ami, avec les anges, ses frères. Dans ses moments de défaillance

(car chacun a les siens) l'âme se ranime et se fortifie par la prière, et elle ne tarde pas à retrouver, par le secours de la bonté de Dieu, la force, la consolation et la confiance.

J'ai la conviction que l'on verra bientôt tous les cœurs s'entendre et s'unir dans un même esprit de concorde et de charité. Sans doute, ce sera un grand bonheur pour tous. Mais aussi nous avons besoin de demander, avec instance, cette grâce à Dieu ; car ce changement admirable dépend surtout de sa miséricorde infinie et de sa toute-puissance. Dieu n'est-il pas le maître des cœurs et notre Père à tous?

J'avoue que, dans ma cellule de prisonnier, cette pensée me soutient et me console, et m'aide à supporter plus d'un ennui. Du reste, le bon Dieu me donne, avec une grande tranquillité d'âme, la confiance la plus entière en lui, un abandon filial entre ses mains et le courage pour accomplir sa volonté dans la situation où je me trouve.

LETTRE DE M. PAUL SEIGNERET, SÉMINARISTE, A M. SIRE, DIRECTEUR A SAINT-SULPICE, 15 MAI 1871

Je vous remercie bien du nouveau souvenir d'affection que vous venez de nous envoyer ; les témoignages de sympathie nous deviennent plus sensibles, à mesure qu'ils sont plus rares. D'ailleurs, soyez-en sûr, il n'est point besoin de vos lettres pour nous faire croire au vif intérêt que vous nous portez et aux fréquentes visites que vous nous faites de cœur. Il y a, Dieu merci, une invisible société des âmes, inaccessible à toute atteinte humaine et qui permet aux absents de se comprendre sans se voir. On y puise une affection plus vraie, parce

qu'elle est plus désintéressée, et une joie qui compense bien les distractions du monde.

Vous pouvez donc être parfaitement tranquille sur notre compte : les journées se succèdent ici pour nous comme de vrais jours de fête, sans langueur ni tristesse. Cet événement est destiné à répandre sur toute notre vie une sérénité sans tache. Nous en remercions Dieu du plus profond de notre cœur. N'ayant rien à redouter et tout à espérer, l'avenir, de quelque façon qu'il nous arrive, se présente pour nous sous les apparences les plus heureuses.

Je vis toute la journée plongé dans ma Bible, en présence de l'éternelle Beauté, qui, Dieu merci, m'a ravi pour jamais.

Je vous suis très reconnaissant de l'offre que vous m'avez faite d'écrire à ma famille ; je n'en vois pas de nécessité pressante. Dieu veuille donner à mes chers parents la confiance et la paix que je lui demande chaque jour pour eux. La pensée de leurs inquiétudes est l'ombre inévitable de notre vie actuelle.

Je vous remercie également des envois que vous nous faites. Nous sommes tellement comblés de bonnes choses que nous n'avons d'ici longtemps à ressentir aucun besoin.

Nous avons bien su gré à la Commune d'avoir envoyé hors de Paris notre cher M. Hogan. Il ne faisait que s'y exposer pour nous, ou tout au moins s'imposer des fatigues excessives. Nous voudrions bien que tous ceux que nous aimons fussent dehors comme lui.

Adieu, cher monsieur. Je chante le *Te Deum* tout le long du jour. Vous voyez que je ne suis guère à plaindre. Hélas ! pendant que je vis si tranquille, il y en a tant qui souffrent et de toutes façons !

15 mai 1871.

Le règlement de la prison voulait que tout billet partant de Mazas ou y venant fût ouvert et lu. Afin d'éluder cette prescription on imagina de glisser des billets dans la pâte des petits pains avant de les mettre au four. Grâce à ce procédé ingénieux les Pères Olivaint, Ducoudray et Clerc apprirent que :

Les circonstances sont fort graves, courage!
Demain, vous recevrez la suprême consolation :
Vous recevrez un vase plein de lait
Et au fond vous trouverez ce que je vous annonce.

On répondit :

Nous serons bien contents d'avoir le pot de crème.

Alors un prêtre déposa quatre hosties dans un corporal enfermé dans une boîte minuscule enfermée elle-même dans une deuxième boîte avec un autre petit corporal et le sachet de soie pour suspendre au cou. Le tout disposé dans le double fond hermétiquement fermé d'un pot de crème rempli jusqu'au bord. A midi trois pots furent remis aux gardiens, commissionnaires bénévoles des attentions envoyées chaque jour aux prisonniers. Dès le soir le Père Olivaint écrit :

« Je n'attendais plus rien aujourd'hui. Ma surprise et je dirai ma consolation n'en a été que plus grande. Merci donc encore ! Un gros, un énorme merci !

« Je me suis occupé longtemps du Saint-Esprit dans ma retraite ; je vais maintenant méditer sur l'Eucharistie. »

Le 16 mai le Père Clerc écrit à son tour :

« Mon cher ami,

« Présumant l'inquiétude presque anxieuse où l'on est de l'envoi qui nous a été fait ce matin, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour vous en tirer. J'ai écrit à ce sujet à mon frère une lettre qui est partie déjà, je crois. Toutefois, je doute que mon frère soit à Paris et qu'il comprenne bien l'importance de la commission que je lui donne, l'ayant fait en mots à double sens; aussi je prépare à tout événement ce petit mot pour vous.

« Tout est arrivé en parfait état, et tout était disposé avec une industrie et une adresse admirables. J'aime mieux laisser à votre piété de se retracer ma joie que d'essayer de le faire par ma plume. Mais je crois bien pouvoir dire que je défie tous les événements. Il n'y a plus de prison, il n'y a plus de solitude et j'ai confiance que si Notre-Seigneur permet aux méchants de satisfaire toute leur haine et de prévaloir pendant quelques heures, il prévaudra sur eux en ce moment-là même et glorifiera son nom par le plus faible et le plus vil instrument.

« Bénissons Dieu de toutes nos forces, parce que ses bienfaits sur nous sont redoublés. Adieu. *Pax et osculum in Christo.* »

ALEXIS-CHRISTOPHE CLERC, S. J.

LETTRE DU PÈRE CLERC, 16 MAI 1871

Ah ! mon Dieu, que vous êtes bon ! et qu'il est vrai que la miséricorde de votre cœur ne sera jamais démentie !

Et nous, que de remerciements, que d'actions de

grâces ne vous devons-nous pas? Après avoir mille et mille fois répété l'expression de mon impérissable reconnaissance, et vous avoir offert à un titre nouveau les faibles services d'un cœur cependant sincère et dévoué, il me restera de souhaiter que le don que vous me faites vous soit toujours fait à vous-même, et surtout aux jours des épreuves.

Je n'avais pas osé concevoir l'espérance d'un tel bien. Posséder Notre-Seigneur, l'avoir pour compagnon de ma captivité, le porter sur mon cœur et reposer sur le sien, comme il l'a permis à son bien-aimé Jean. Oui, c'est trop pour moi, et ma pensée ne s'y arrêtait pas. Et cependant cela est. Mais n'est-il pas vrai que tous les hommes et tous les saints ensemble n'auraient non plus jamais osé concevoir l'Eucharistie? Oh! qu'il est bon, qu'il est compatissant, qu'il est prévenant, le Dieu de l'Eucharistie!

Ne semble-t-il pas nous faire encore ce reproche: « Vous ne demandez rien en mon nom, demandez donc et vous recevrez? » Je l'ai sans l'avoir demandé; je l'ai et je ne l'abandonnerai plus, et mon désir de l'avoir, éteint faute d'espoir, est ranimé et ne fera que grandir à mesure que durera la possession.

Ah! prison, chère prison, toi dont j'ai baisé les murs en disant: *bona crux!* quel bien tu me vaux! Tu n'es plus une prison, tu es une chapelle. Tu ne m'es plus même une solitude, puisque je n'y suis pas seul, et que mon Seigneur et mon Roi, mon Maître et mon Dieu, y demeure avec moi. Ce n'est plus seulement par la pensée que je m'approche de lui, ce n'est plus seulement par la grâce qu'il s'approche de moi; mais il est réellement et corporellement venu trouver et consoler le pauvre prisonnier. Il veut lui tenir compagnie; il le veut et ne le peut-il pas puisqu'il est tout-puissant? Mais aussi que de merveilles pour venir à bout d'un

tel dessein ! Et vous entrez dans ces merveilles de la tendresse du cœur de Jésus pour son indigne serviteur.

Oh ! dure toujours, ma prison, qui me vaux de porter mon Seigneur sur mon cœur, non pas comme un signe, mais comme la réalité de mon union avec lui ! Dans les premiers jours, j'ai demandé avec une grande instance que Notre-Seigneur m'appelât à un plus excellent témoignage de son nom. Les plus mauvais jours ne sont pas encore passés ; au contraire ils s'approchent, et ils seront si mauvais que la bonté de Dieu devra les abréger, mais enfin nous y touchons. J'avais l'espérance que Dieu me donnerait la force de bien mourir ; aujourd'hui mon espérance est devenue une vraie et solide confiance. Il me semble que je peux tout en Celui qui me fortifie et qui m'accompagnera jusqu'à la mort. Le voudra-t-il ? Ce que je sais, c'est que, s'il ne le veut pas, j'en aurai un regret que ma seule soumission à sa volonté pourra calmer.

Mais s'il le veut, comme vous aurez une grande part à ce bienfait de la force qu'il m'aura prêtée !

LETTRE DU PÈRE DUCOUDRAY, 16 MAI 1871

J'ai *tout* reçu. Mardi, quelle surprise ! quelle joie !... Je ne suis plus seul, j'ai Notre-Seigneur pour hôte dans ma petite cellule... Et c'est vrai, *credo !* Mercredi, je me suis cru au jour de ma première communion et je me suis surpris fondant en larmes. Depuis quarante-cinq jours, j'étais privé d'un si riche bien, de mon seul trésor !

Je me renferme dans le cénacle, et je voudrais bien, après ces dix jours qui nous séparent de la Pentecôte,

revoir la lumière du ciel. D'ici là que d'événements peuvent surgir ! Nous touchons au bas-fond de la crise, mais si elle se prolonge, nous pouvons craindre des abominations. Je ne puis m'empêcher parfois d'être très impressionné de me trouver lié à des circonstances si graves. Mais ici nous faisons une bonne retraite qui nous facilitera l'entrée de l'éternité. Dès le premier jour de mon arrivée ici, je me suis tenu prêt à tous les sacrifices ; car j'en ai la douce et forte confiance, si Dieu fait de nous, prêtres et religieux, des otages et des victimes, c'est bien *in odium fidei, in odium nominis Christi Jesu.*

Prions, prions beaucoup, disposé à vivre, s'il plaît à Dieu, à mourir, s'il plaît à Dieu, en bon fils de notre bienheureux Père saint Ignace.

LETTRE DU PÈRE CAUBERT, 17 MAI 1871

Il faut bien reconnaître que c'est vraiment Dieu qui nous donne le courage de nos épreuves, autrement le courage s'userait bien vite. Pour moi, j'ai besoin de recourir souvent à la prière pour renouveler le mien, comme on fait pour une mauvaise horloge qu'il faut remonter souvent. Dans une vie inoccupée, isolée, séquestrée, l'ennui arrive vite. On se fait bien un règlement, mais on ne peut pas toujours lire ou prier. Pendant ma retraite, que j'ai fait durer trois semaines, je n'avais pas beaucoup le temps de m'en apercevoir ; mais depuis, je ne suis plus soutenu par la même dose d'oraison. Vous comprenez que, dans cette vie monotone, pour peu que le bon Dieu cache sa présence (ce qui est habituel, afin de rendre l'épreuve plus grande), on doit sentir souvent les défaillances de la nature. Mais c'est précisé-

ment le sentiment de cette faiblesse qui nous ramène sans cesse vers Dieu. Le bon Dieu est admirable dans sa manière de soutenir l'âme par ses défaillances mêmes. Notre faiblesse est comme un lien qui nous rattache à sa force et comme un attrait qui nous appelle à sa bonté infinie.

Vous me dites que je dois souffrir. C'est un peu vrai. mais si on n'avait rien à souffrir, le bon Dieu n'y trouverait pas son compte. Il désire faire miséricorde à tous, mais il veut qu'on lui offre, dans ce but, quelques souffrances endurées par amour pour lui. Hélas! si on n'était pas captif, peut-être (je parle pour moi) on oublierait trop facilement que la charité nous demande d'avoir compassion des pauvres pécheurs et d'offrir quelques sacrifices à leur intention. Et puis le prêtre n'est-il pas l'ami de Dieu, et, à ce titre, ne doit-il pas se dévouer pour obtenir la réconciliation de ses frères avec Dieu, le Père de tous, Père si plein de bonté et si porté à l'indulgence, quand surtout il se voit comme importuné par la prière d'un ami ? Unissons-nous donc dans la prière pour faire cette sainte violence à Dieu, surtout dans ce mois, où la sainte Vierge se charge de présenter nos prières à son fils Notre-Seigneur Jésus-Christ et nous provoque ainsi à une confiance sans bornes.

LETTRE DU PÈRE OLIVAINT, 18 MAI 1871

... A midi, mon petit dîner ; à 7 heures, mon petit souper ; c'est-à-dire que j'ai gardé mon règlement de communauté. Je m'en trouve mieux pour ma retraite, et je continue par là encore mieux de vivre en religieux quand même.

DU MÊME AU PÈRE CHAUVEAU, 19 MAI 1871

Merci de cœur. Oui, nous touchons au dénouement. A la grâce de Dieu! Tâchons d'être prêts à tout. Confiance et prière! Que Notre-Seigneur est bon! Si vous saviez comme, depuis quelques jours surtout, ma petite cellule me devient douce! *Forsan et hæc olim meminisse juvabit.* Qui sait si je ne la regretterai pas un jour? Je pense bien comme vous que notre ami n'aura pas à intervenir ; mais enfin, si, par la faveur de M. Urbain et consorts, j'avais besoin de secours, je le demanderais. En tous cas, remerciez-le pour moi.

Tendres souvenirs à Armand ; bien des choses à tous; bénédiction à nos amis et bienfaiteurs. Je crois que tous les nôtres ici vont bien. Pour moi, je me soutiens parfaitement. Encore une fois, que Notre-Seigneur est bon.

A vous de cœur...

19 mai 1871.

Des projets d'évasion furent soumis à l'archevêque, qui les écouta avec sa bienveillance ordinaire, mais sans hésitation. Des essais d'intervention diplomatique se bornèrent à des entretiens, des démarches, des lettres éloquentes et point de résultat. Quelques amis, des prêtres déguisés parvinrent à approcher l'archevêque. Outre un correspondant du *Times*, l'archevêque vit dans sa cellule le ministre des État-Unis, M. Washburne et le bâtonnier de l'ordre des avocats, Me Rousse. Tous deux nous ont laissé le récit de leur visite.

VISITE DE M. WASHBURNE A Mgr L'ARCHEVÊQUE

« En compagnie de mon secrétaire intime, de M. et de Mme Kean, je me rendis à la prison de Mazas, où je fus admis sans difficulté. Ayant été introduit dans une cellule vacante, l'archevêque y fut immédiatement amené. Je dois avouer que je fus profondément touché de l'aspect de cet homme vénérable. Sa personne amaigrie, sa taille mince et légèrement courbée, sa longue barbe qui, selon les apparences, n'avait pas été rasée depuis sa captivité, son visage hagard et indiquant une santé ébranlée, tout en lui était de nature à affecter même les plus indifférents.

« Je dis au prélat que, sur les instances de ses amis, je m'étais empressé d'intercéder en sa faveur, et que, bien que je ne pusse pas me promettre la satisfaction d'obtenir son élargissement, j'étais on ne peut plus charmé d'avoir obtenu la permission de lui rendre visite, pour m'informer de ses besoins et pour tâcher d'apporter quelque adoucissement à la cruelle position où il se trouvait.

« L'archevêque me remercia cordialement et avec effusion des bonnes dispositions que je lui témoignais. Je fus on ne peut charmé de sa sérénité, et, le dirai-je ? de sa gaieté d'esprit ainsi que de son intéressante conversation. Il semblait cependant avoir conscience de sa position critique et être parfaitement préparé pour le pire de tout ce qui pouvait lui arriver. Nulle parole amère, nul reproche ne fut prononcé par lui contre ses persécuteurs.

« Il attendait, ajouta-t-il, avec patience, la marche logique des événements et priait pour que la Providence trouvât une solution à ces terribles troubles, sans qu'il en résultât une plus longue effusion de sang humain.

« J'étais le premier homme que l'archevêque eût vu jusque-là dans sa prison, hormis ses gardiens et ses juges, et il ne lui avait pas été permis de se procurer des journaux ou des nouvelles de ce qui se passait au dehors. »

VISITE DE Me ROUSSE, BATONNIER, A Mgr L'ARCHEVÊQUE, 19 MAI 1871

« En sortant du palais, je remontai en voiture, et je me fis conduire à Mazas. Je demandai à voir l'archevêque dans sa cellule, et non au parloir des avocats ; cela me fut accordé de bonne grâce.

« — Il est bien malade, » me dit le gardien en chef.

« En effet, en entrant dans la cellule du pauvre archevêque, je fus frappé de son air de souffrance et de son abattement. Grâce au médecin de la maison, on avait remplacé par un lit le hamac réglementaire des détenus. Il était couché tout habillé, les moustaches et la barbe longues, coiffé d'un bonnet noir, vêtu d'une soutanelle usée sous laquelle passait un bout de ceinture violette, les traits altérés, le teint très pâle. Au bruit que je fis en entrant, il tourna la tête. Sans me reconnaître, il devina qui j'étais et me tendit la main avec un sourire doux et triste d'une finesse pénétrante.

« — Vous êtes souffrant, Monseigneur, et je vous dérange. Voulez-vous que je revienne un autre jour ?

« — Oh ! non ! Que je vous remercie d'être venu ! Je suis malade, très malade ! J'ai depuis longtemps une affection du cœur que le manque d'air et le régime de la prison ont aggravée. Je voudrais d'abord que vous puissiez faire retarder mon affaire, puisqu'ils veulent me juger. Je suis hors d'état d'aller devant leur tribunal. Si l'on veut me fusiller, qu'on me fusille ici. Je ne suis pas

un héros, mais autant mourir ainsi qu'autrement. »

« Je me hâtai de l'interrompre :

« Monseigneur, lui dis-je, nous n'en sommes pas là. »

« Et je lui rapportai, en insistant sur tout ce qui pouvait le rassurer, la conversation que j'avais eue avec Rigault. En causant ainsi, Mgr Darboy s'animait, s'égayait même peu à peu. Il développa en quelques mots des idées qu'il jugeait utiles à sa défense.

« — Je ne sais, me dit-il, d'où vient leur animosité contre moi. J'ai encouru, à cause de mes idées sur certains sujets, la défaveur de la cour de Rome. Lorsqu'en 1863 je fus appelé à l'archevêché de Paris, j'exposai à l'empereur mes idées sur la séparation de l'Église et de l'État [1] ; je le priai de s'occuper du clergé le moins possible, et depuis j'ai toujours évité de parler, dans mes actes publics, de l'empereur et de son gouvernement. Après mon arrestation, on m'a fait subir des interrogatoires ridicules. Ce Rigault ou Ferré m'a dit que j'avais accaparé les biens du peuple.

« — Quels biens ? lui ai-je dit.

« — Parbleu ! les églises, les vases, les ornements.

« — Mais, ai-je répondu, vous ne savez pas ce dont vous parlez : les vases sacrés, les ornements, tout ce qui sert au culte appartient à des personnes qu'on appelle des *fabriques*, qui ont parfaitement le droit de les posséder, et si vous vous en emparez, vous vous exposez à des peines écrites dans les lois. »

---

[1] Les idées de Mgr Darboy sur ce que Me Rousse appelle la sépation de l'Église et de l'État se rapportaient simplement à la question de *distinction des deux pouvoirs*, civil et religieux, ce qui n'est pas la même chose. On sait qu'en 1848, à l'occasion du principe prôné par Lamartine, *l'Église libre dans l'État libre*, Mgr Darboy avait exprimé hautement son opposition à la *séparation de l'Église et de l'État* en France. Il y voyait un grave danger pour l'avenir religieux du pays.

« L'archevêque me parla ensuite des visites qu'il avait reçues de M. Washburne, le ministre des États-Unis, et des négociations engagées pour obtenir un échange de prisonniers entre le Gouvernement et la Commune. Je lui rappelai l'allusion que Raoul Rigault avait faite à de nouvelles négociations. Il me dit qu'il en avait connaissance, et que M. Washburne y apportait un grand zèle. Il revint ensuite à sa défense, à la nécessité d'un sursis, à la composition du jury. Il parlait avec une grande douceur, une liberté parfaite d'esprit, quelquefois avec une ironie sans amertume. Il me dit que pendant longtemps on l'avait laissé se promener dans le préau, soit avec l'abbé Deguerry, soit avec le président Bonjean.

« — Le président, a-t-il ajouté, m'a proposé de me défendre ; mais je lui ai dit qu'il aurait assez à faire de se défendre lui-même. »

« L'archevêque me parla ensuite de sa sœur, qui a été arrêtée avec lui, puis relâchée, il y a quinze jours [1]. Je lui demandai si je pouvais lui rendre quelque service, s'il avait quelque lettre à transmettre, s'il avait besoin de quelque chose.

« — Rien, me dit-il, je n'ai besoin de rien, si ce n'est qu'on me laisse ; qu'on vienne me fusiller ici si l'on veut, mais je ne pourrais pas aller là-bas. Le docteur a dû le leur dire. »

« Après une demi-heure de conversation, je lui tendis la main et pressai la sienne avec émotion. Plus d'une fois je sentis les larmes me gagner. Il me dit adieu avec effusion, me remerciant vivement de ma *charité*. Ma visite, l'assurance que je lui donnai que le jugement n'aurait pas lieu tout de suite, la promesse que je lui fis de venir le

---

[1] Mlle Darboy resta au dépôt jusqu'au 27 avril; ce jour-là elle fut conduite à Saint-Lazare d'où, le 28, elle partit pour Nancy.

voir souvent, l'avaient évidemment remonté. Quand je me levai, il rejeta vivement la couverture de laine grossière qui l'enveloppait à moitié, descendit de son grabat sans que je pusse l'en empêcher, et me serrant la main dans les siennes, il me reconduisit jusqu'à la porte.

« — Vous reviendrez bientôt, n'est-ce pas ?

« — Mardi, Monseigneur. »

VISITE DE Me ROUSSE, BATONNIER, A M. DEGUERRY, 19 MAI 1871

« Lorsque j'entrai, il était assis entre le lit et la table, sur l'unique chaise de la cellule. Sur la table, étaient quelques livres, des journaux et un petit crucifix en cuivre comme ceux que portent les religieuses. Sans se lever, le pauvre curé me tendit le bras et m'embrassa longuement, puis il me força de prendre sa chaise.

« Ah ! j'ai bien le temps d'y être, » me dit-il.

« Et il s'assit près de moi, sur le pied de son lit. Je ne le trouvai pas changé, seulement il avait maigri, sa barbe et ses moustaches blanches se détachaient sur son teint rouge et sur ses grands traits qu'encadraient les restes de sa plantureuse chevelure. Avec son abondance ordinaire, le curé se mit à raconter les propos burlesques que lui avaient tenus Rigault et Dacosta.

« Qu'est-ce que ce métier que vous faites ?

« — Ce n'est pas un métier, c'est une vocation, un ministère moral que nous remplissons pour améliorer les âmes.

« — Ah ! des blagues, tout cela ! Enfin quel tas d'histoires faites-vous au peuple ?

« — Nous lui enseignons la religion de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« — Il n'y a plus de Seigneur, nous ne connaissonspas de Seigneur. »

« Voici ce que disait au bon abbé le directeur de la prison dans un moment d'épanchement :

« Moi aussi, j'ai des idées religieuses. J'ai voulu me faire frère morave. Après ça, j'ai eu l'idée de me faire chartreux ; mais j'aime mieux me faire mormon. »

« L'abbé Deguerry ajouta qu'il n'avait besoin de rien, que sa domestique lui faisait passer ce qu'il demandait. En effet, sur la table se trouvaient plusieurs oranges, du chocolat et quelques bouteilles.

« — Nous recevons les journaux, me dit-il. Ah! je voudrais bien que vous m'apportiez *la Grandeur et la Décadence des Romains,* de Montesquieu.

« — Bien volontiers, monsieur le curé ; je vous l'apporterai mardi en revenant vous voir.

« — Vous pouvez revenir, n'est-ce pas?

« — Assurément, tant que je voudrai. Ma permission n'est pas limitée.

« — Ah! j'en suis heureux, bien heureux ! Que je vous remercie ! »

« Le digne homme, en disant cela, s'attendrissait et les larmes le gagnèrent.

« Je m'étais levé. En faisant les deux ou trois pas qui nous séparaient de la porte, il me tenait la main. Arrivés au bout de la cellule :

« — Allons, me dit-il, portez mes tendresses à votre mère. Vous lui direz que j'ai pleuré. »

« En effet, il m'embrassa en sanglotant.

« — Allons, allons, me dit-il en se remettant, à mardi... N'oubliez pas mon livre. »

« A M. Plon, qui était également venu le voir, M. Deguerry répétait avec chaleur : « Mon cher ami, si je savais que mon sang fût utile à la religion, je me mettrais à genoux devant eux pour les prier de me fusiller. »

VISITE DE Me ROUSSE, BATONNIER, AU R. P. CAUBERT,
19 MAI 1871

[Ils se virent dans le parloir des avocats. Le Père Caubert était en habits bourgeois ; il avait la barbe et les moutaches entières, et cet accoutrement insolite, joint à son extérieur chétif, fit hésiter tout d'abord son visiteur, qui ne le connaissait pas personnellement.]

« Je me nommai. Nous échangeâmes nos souvenirs. Sans nous connaître, nous étions en pays ami. Nous parlâmes de son père, qui avait été un de mes anciens quand je vins au barreau ; de son frère le colonel, qui avait été mon camarade de collège à Saint-Louis. Puis, spontanément, sans qu'il me fît aucune question sur sa position, je lui dis comme aux autres (Mgr l'archevêque et M. Deguerry) ce que je savais et que j'espérais. Il m'écoutait avec l'indifférence la plus sincère, souriant toujours et ayant l'air de penser : à quoi bon tout cela ? Enfin il me dit :

« — Je vous remercie beaucoup de ce que vous faites. Il en sera ce qui plaira à Dieu. S'ils veulent nous tuer, ils en sont les maîtres. »

« Et s'éloignant tout de suite de lui et de ce qui le regardait :

« — C'est une bien lourde épreuve pour le pays, me dit-il, et qui le sauvera. »

« Comme je lui exprimais mes doutes à cet égard :

« — Quant à moi, me dit-il avec le plus grand calme, je ne doute pas, je suis sûr, je crois fermement que la France sortira de là régénérée, plus chrétienne et, par conséquent, plus forte qu'elle n'a jamais été. »

« Au bout d'une demi-heure, un peu moins peut-être,

je me levai un peu gêné et ne trouvant pas grand'chose à dire à un homme si fermement trempé et dont le courage me semblait si fort au-dessus du mien. »

TRANSFERT DES OTAGES DE MAZAS A LA ROQUETTE, LE 22 MAI 1871

(Récit du Père Perny.)

On me conduit à la cour d'entrée [de la prison de Mazas]. Une double et triple haie de soldats en bordait le pourtour. Je monte dans une voiture de déménagement[1]. Je trouve là Mgr Darboy avec son secrétaire[2]. Je suis donc le troisième sur la liste ! Je m'empresse d'offrir mes hommages au vénérable prélat et je prends place à son côté gauche. Sa Grandeur paraissait bien affaissée. Sa voix était altérée. La veille, on lui avait mis les vésicatoires[3]. Il n'y avait pas de siège dans la voiture ; nous étions assis sur une planche placée de champ aux côtés de la voiture[4]. Après moi, arriva un vieillard

---

[1] Deux fourgons de factage réquisitionnés au chemin de fer de Lyon.

[2] M. Petit.

[3] La veille, l'archevêque, de plus en plus souffrant, s'était posé lui-même sur la poitrine un vésicatoire qui l'incommodait beaucoup et le forçait à se tenir courbé. Cette attitude le vieillissait de plus de dix ans. Sa barbe longue et négligée rendait presque méconnaissable son visage exténué. Après lui avoir fait enlever ses rasoirs, la Commune lui envoya un barbier. « La Commune, dit-il, n'a pas confiance en moi ; qu'elle me permette de lui rendre la pareille : je n'ai pas confiance en ses rasoirs. »

[4] Mgr Darboy avait, au moment de monter dans le fourgon, aperçu un commissionnaire, le sieur Millet, qui lui avait rendu quelques services ; il le regarda et dit : « Au numéro 43 de la rue de Richelieu ; qu'on n'oublie pas de donner de mes nouvelles là-bas avec toutes mes bénédictions. » Mme Coré était réfugiée au 43 de la rue de

que je ne connaissais pas : c'était M. Bonjean, premier président de la Cour de cassation. Puis vint M. le curé de la Madeleine; Mgr Surat, vicaire général ; M. Bayle, promoteur du diocèse ; un laïque que personne de nous ne connaissait, et qui, durant tout le trajet, ne prononça aucune parole. C'était M. Jecker, le fameux banquier du Mexique. En dernier lieu, venait M. Houillon, mon confrère de Chine. Une deuxième voiture stationnait dans la même cour et devait faire le trajet avec nous. Pendant qu'on préparait la deuxième voiture, les personnages qui formaient le personnel de la première échangeaient entre eux quelques paroles avec un sourire mélancolique.

M. le curé de la Madeleine me demanda, avec empressement, si j'avais des nouvelles fraîches de son cousin,

---

Richelieu. Le Père Ducoudray, avant de quitter Mazas, eut l'intention d'adresser un dernier bonjour affectueux à un gardien absent, par l'intermédiaire d'un camarade assistant au départ des prisonniers. Pendant le trajet, plusieurs prêtres se confessèrent mutuellement. Le Père Caubert révéla à l'un d'eux, dont il venait d'entendre la confession, qu'il portait encore l'Eucharistie sur sa poitrine.

A la Roquette, chaque cellule, d'un côté au moins, n'est séparée de la cellule voisine que par une mince cloison qui partage en deux la fenêtre commune, placée à la hauteur d'appui. A peine enfermé dans la cellule, dès la première nuit, le Père Ducoudray se mettait en rapport avec son voisin, M. Gard, séminariste de Saint-Sulpice qui rapporte ceci :

« Le soir même, dans l'obscurité, après avoir un peu reconnu où nous étions et tout ce qu'il y avait à l'intérieur et à l'entour, nous nous rencontrâmes à la fenêtre commune. Il me confia de suite qu'il portait sur lui le saint Sacrement, afin de me tenir en sa perpétuelle présence. Il ajouta : « Faites une oraison fervente et mercredi matin je « vous donnerai la communion pour la fête de Notre-Dame Auxilia- « trice... » Il m'encourageait encore en disant : « Nous ne craignons rien, « ici ; nous avons le sort le plus heureux et, si nous sommes fusillés, « ce sera *in odium Christi.* » Il parlait ainsi d'un air pénétré, sans passion, avec amour pour les hommes, en déplorant leur aveuglement et leurs excès. Je compris alors pourquoi le Père Ducoudray paraissait toujours recueilli et composé comme un prêtre à l'autel. »

évêque en Chine. « Voyez donc, Monseigneur, disait-il à Mgr Darboy, ces deux Orientaux qui viennent se faire martyriser à Paris ! N'est-ce pas curieux? » Monseigneur souriait, puis redevenait soucieux. M. Bonjean rappelait avec amabilité à Monseigneur des circonstances de sa vie, des entrevues d'autrefois. M. le curé de la Madeleine me semblait aussi calme, aussi peu soucieux que s'il se fût rendu, en temps ordinaire, chez un de ses amis.

J'admirais la fermeté d'âme de ce prêtre distingué ; malgré son âge, M. Deguerry ne semblait pas avoir souffert à Mazas.

M. Bonjean avait, au contraire, beaucoup souffert dans cette prison. Néanmoins, il était très calme ; sa conversation était encore enjouée et spirituelle.

Quant à Mgr l'archevêque, il parlait peu, il souriait seulement, en entendant la conversation de ses voisins, et retombait continuellement dans un état de préoccupation.

J'ai tout lieu de croire qu'il faut en attribuer la cause aux souffrances endurées à Mazas et à l'état de santé fort délicate de Sa Grandeur.

Pour ma part, je ne cessais alors d'admirer le calme, la résignation de tous ces personnages, naguère au faîte des honneurs civils et ecclésiastiques, et maintenant traités par une vile populace comme les plus insignes scélérats.

Aucune plainte sur le passé et sur le présent, aucun murmure contre les odieux traitements dont nous étions l'objet. Il ne fut même pas question des motifs qui avaient déterminé notre translation ailleurs, ni de la situation politique du moment.

Nous demeurâmes plus d'une heure dans cette voiture, stationnant dans la cour de Mazas. Au dehors la foule était immense et impatiente. Elle savait que l'on allait

transférer le clergé à la Roquette. Elle frappait avec violence à la porte, menaçant de l'enfoncer si l'on n'ouvrait pas. A la vue de cette foule d'enfants des deux sexes, de femmes du peuple, d'hommes en blouse à la figure sauvage, exaspérés, poussant des cris de joie féroce, j'éprouvais peut-être la plus pénible impression de toute ma vie. Ce flot populaire, grossissant de minute en minute, accompagnait la voiture. Les injures les plus basses, les vociférations les plus éhontées sortaient à la fois de toutes ces bouches, hideuses à voir. Jamais, non jamais vous ne sauriez imaginer quelque chose d'aussi épouvantable. Je croyais voir une légion de démons acharnés à notre suite.

Mgr l'archevêque baissait les yeux. Je fixais de temps en temps les miens sur ce vénérable prélat, lui disant dans mon for intérieur : « Voilà votre peuple ! »

Une fois ou deux, M. le curé de la Madeleine dit à Monseigneur :

« Vous entendez, Monseigneur ! »

Le prélat garda le silence.

« Arrêtez, arrêtez ! A quoi bon aller plus loin ? A bas les calotins ! Qu'on les coupe en morceaux ici. N'allez pas plus loin. A bas ! à bas ! »

Vous eussiez dit une troupe de tigres altérés de sang.

Quelle honte pour l'humanité ! Les soldats de la Commune avaient de la peine à retenir ce flot populaire. La voiture allait au pas, comme pour nous laisser épuiser jusqu'à la lie ce calice d'amertume. Au lieu de suivre la grande voie des boulevards, on nous fit traverser le faubourg Saint-Antoine et tous ces quartiers dévoués à la Commune. Le trajet semblait long à tous. M. le curé de la Madeleine demandait de temps en temps : « Où sommes-nous ? »

Il était environ 8 heures du soir quand nous arrivâmes à

la Roquette. On nous fit tous entrer dans une salle d'attente, qui est au côté gauche de la porte. Nous attendîmes là plus d'une heure et demie. On faisait, je présume, l'inscription de nos noms au greffe. J'entendis également un gardien faisant cette réflexion que les cellules n'étaient pas prêtes, parce que notre translation à la Roquette avait été subitement ordonnée. On fit deux fois l'appel de nos noms [1], comme pour bien s'assurer que nous étions tous présents. Il est bien inutile de vous faire observer que Mgr l'archevêque n'avait que le privilège d'être à la tête des otages, sous le titre de citoyen Darboy. Lorsque la Commune arrêta ce prélat dans son palais, on lui annonçait que, tout en s'emparant de sa personne comme otage, on voulait le traiter avec tous les égards dus à son rang, qu'il aurait son domestique avec lui, etc. On se servit de sa voiture pour le transporter au dépôt de la préfecture ; mais, une fois là, Monseigneur ne fut plus qu'un criminel vulgaire. Croiriez-vous que dans le mandat d'amener lancé contre Monseigneur, ces misérables osaient dire : « Ordre d'arrêter le citoyen Darboy (Georges), se disant archevêque de Paris ! » Transporté à Mazas, on ne voulut point laisser à Monseigneur son grand vicaire pour compagnon de cellule. On prit la première cellule venue ; peut-être même en choisit-on à dessein une qui était traversée par un des tuyaux de conduit, qui laissait dans la cellule une atmosphère malsaine. Les instances du docteur de Beauvais déterminèrent les chefs à Mazas à donner une cellule plus convenable à Monseigneur.

On nous rangea au bas de l'escalier du premier étage de la 4e division. Un brigadier [2], tenant une lanterne à la

[1] Le nommé François, directeur de la prison, fit cet appel, et donna ce reçu au surveillant de Mazas : « Reçu quarante curés et magistrats. »

[2] Ramain.

main, ouvrait la marche[1]. Chacun suivit dans l'ordre d'appel. On arriva à la première cellule du corridor. La porte est ouverte à moitié. Mgr Darboy entre, on referme aussitôt. Ainsi jusqu'à la fin. Ni le corridor ni les cellules n'étaient éclairés. L'obscurité était profonde. Chaque cellule renfermait une paillasse et une couverture. Pas de banc, pas de table, aucun meuble. C'est en palpant avec les mains que l'on cherchait à connaître la disposition de la cellule et de son ameublement. Les gardiens se retirèrent aussitôt après nous avoir tous écroués dans nos cellules. La reconnaissance m'oblige à signaler ici un des gardiens, qui a constamment bien mérité des otages. Il fermait la marche lorsqu'on nous introduisit au premier étage. Ce gardien s'approcha de moi et me dit, d'un ton de voix très ému : « Ah ! monsieur, c'est la rage dans le cœur que je fais cette triste besogne. » Le silence de cette première nuit à la Roquette était lugubre. On sentait, depuis sa cellule, que toutes les poitrines étaient oppressées par l'émotion et l'expectative des événements qui allaient avoir lieu. Des soupirs, des gémissements de cœurs plongés dans la prière interrompaient seuls le silence de cette nuit mémorable du 22 au 23 mai. Qui aurait pu se livrer au sommeil ! Vers le milieu de la nuit, on introduisit dans notre corridor quelques nouveaux détenus, transférés de Mazas ici. Ce fut un moment de nouvelle émotion. Si je ne me trompe, le nombre des otages de notre division se trouvait être de quarante-trois personnes, dont onze laïques[2].

---

[1] « Allons, en route ! » dit-il.

[2] Il paraît que l'ordre avait été transmis par la Commune, au directeur de la Roquette, de faire passer immédiatement les prisonniers par les armes ; mais François, inquiet de la responsabilité qu'on voulait rejeter sur lui, opposa aux injonctions de la Commune

Quand le jour arriva, nous connûmes alors la dispotion de nos cellules. Si nous avions pu douter de notre sort, l'installation même de ces cellules nous en eût avertis. C'étaient vraiment des cellules de passage pour un séjour de quelques heures. Une simple paillasse avec une couverture, voilà tout l'ameublement !

JOURNÉE ET RÉCRÉATION DES OTAGES A LA ROQUETTE, 23 MAI 1871

La[1] cloche de la maison sonna le lever des détenus vers 6 heures du matin. Une heure après on commença à entendre les pas des surveillants dans notre couloir. Deux jeunes détenus faisaient les fonctions de domestiques au service des prisonniers de notre 4e division. Vers 8 heures du matin, on ouvrit nos cellules et, à notre profonde surprise, l'on nous permit de nous réunir tous dans le corridor, pendant que les domestiques nettoyèrent un peu les cellules... Vers 9 heures du matin, on nous fit rentrer dans nos cellules. Cette entrevue commune avait été une immense consolation pour le cœur de tous, malgré la gravité de la situation... Du sein de nos cellules nous entendions avec une profonde douleur la bataille qui se livrait dans divers endroits de la ville. L'écho violent et répété du canon, le sifflement aigu et continuel des obus tombant avec fracas, les incendies qui se manifestaient dans plusieurs endroits de la ville, tout annonçait l'heure de la lutte

---

un défaut de forme, afin de gagner du temps. Aux termes du règlement de la prison, on ne doit laisser sortir aucun condamné sans avoir copie du jugement. Cette copie manquait, et pour cause, puisqu'il n'y avait pas eu jugement. Le massacre en fut retardé.

[1] Résumé du récit du Père Perny.

suprême entre la Commune et l'armée régulière. Il ne fallait alors aucun effort d'esprit pour se sentir sous la main de Dieu et porté au plus profond recueillement. On commençait à compter son existence par les minutes qui s'écoulaient. Le moindre bruit dans le corridor tenait les oreilles en suspens.

Vers 10 heures du matin, on introduisit dans le préau qui est au-dessous de ma fenêtre les otages civils et militaires de la 2e et 3e division[1]. Les soldats avaient été faits prisonniers dans les premiers engagements hors des murs. Ils me saluaient avec une respectueuse compassion.

Le mardi matin, je suis allé voir l'archevêque dans sa cellule. J'ai trouvé Monseigneur assis sur sa paillasse et le P. Olivaint assis lui-même à côté de lui. Je n'ai passé qu'un instant avec eux. Mais tout dans leur attitude me faisait supposer que le pontife avait dû témoigner au religieux la plus grande confiance.

Dès ce premier jour, les vivres commencèrent à faire défaut à la Roquette[2]. Le P. Olivaint prit dans sa petite réserve un peu de pain d'épice et de chocolat en tablettes et partagea avec l'archevêque. Mais il put promettre pour le lendemain la participation au repas sacré dont il portait sur lui les espèces adorables.

Vers midi, on nous accorda la récréation en commun dans le préau qui longe les trois corps de bâtiment de la prison. Les dix otages ecclésiastiques de la 3e division furent envoyés avec nous dans le même préau. Chacun s'empressa autour de Mgr l'archevêque, qui se montra aimable à tous, malgré les grandes souffrances corporelles qu'il ressentait.

Sur cette main qui devait être meurtrie, il reçut de

---

[1] Récit de M. Bayle, vicaire général.
[2] Lettre de M. Delmas, vicaire de Saint-Ambroise.

nous tous le témoignage respectueux de notre affection. Il nous parla avec la plus suave bienveillance. J'avais entendu raconter tant de faits contradictoires sur son arrestation, sur son interrogatoire, que je ne pus maîtriser mon indignation. J'avoue que je demeurai interdit quand Monseigneur nous dit que jamais il n'avait été traité autrement que le dernier des malfaiteurs. A la Roquette même, il couchait sur une paillasse sans draps.

« A terre et sans draps? » repris-je.

Sa Grandeur répondit par un sourire. Ce jour-là M. l'abbé de Marsy, du clergé de Saint-Vincent-de-Paul, lui fit accepter sa cellule où on était moins mal qu'ailleurs. On parla un peu des tristes événements qui se passaient. Un de ses prêtres lui dit alors :

« Monseigneur, vous qui avez écrit sur la vie de saint Thomas de Cantorbery, pensez-vous que, théologiquement parlant, si on nous condamnait à mort, cette mort serait un martyre? »

Il était pour l'affirmative, et avec la lucidité habituelle de son esprit :

« On ne nous tuerait pas, dit-il, parce que je suis Mgr Darboy, et vous M. un tel, mais parce que je suis archevêque de Paris, et vous, prêtre, et à cause de notre caractère religieux; notre mort serait donc un martyre. »

L'instant d'après :

« Y a-t-il beaucoup de barricades dans Paris? demandait l'archevêque.

— Beaucoup, Monseigneur.

— Ah! que ne puis-je y aller mourir comme Mgr Affre. »

Voisins de cellule, le P. Clerc et le président Bonjean avaient fait connaissance à la fenêtre commune et, quand vint l'heure de la récréation, le président s'approcha radieux de Mgr Darboy :

« Eh bien, Monseigneur, lui dit-il, moi, le Gallican!

qui aurait jamais cru que je serais converti par un jésuite ! »

Pendant[1] que l'archevêque m'adressait une amicale parole et que je lui baisais la main, M. Deguerry entrait dans la cour. J'étais depuis dix ans un de ses vicaires à la Madeleine. Lui connaissant un grand besoin d'activité et une certaine impressionnabilité de caractère, je m'attendais, après deux mois de captivité dans une prison cellulaire, à le trouver affaibli, découragé et malade. Il n'en était heureusement rien ; son visage était coloré et vigoureux, sa conversation pleine d'entrain et de gaieté. Malgré ses soixante-quatorze ans, il se tenait aussi droit que jamais. Il avait eu, comme Mgr l'archevêque, beaucoup à souffrir ; mais les privations et les épreuves n'avaient pu entamer cette puissante constitution.

Si j'excepte un quart d'heure que je consacrai à voir Mgr Surat, le P. Olivaint, M. Bayle, M. Petit, secrétaire général de l'archevêché, M. Moléon, curé de Saint-Séverin, et quelques autres confrères, je passai tout le temps de la récréation avec M. Deguerry. Il me demanda des nouvelles de son clergé et de sa paroisse. La fermeture de la Madeleine lui causa un vif chagrin ; mais la nouvelle qu'on n'avait rien brisé, rien dégradé lui rendit sa bonne humeur. Il me parla peu des procédés humiliants de Raoul Rigault, des ennuis et des souffrances de son long séjour dans sa cellule de Mazas. Non seulement il n'avait conservé aucune amertume dans le cœur, mais il voulait « consacrer les quelques années qui lui restaient encore à vivre à faire le plus de bien possible à ceux qui persécutaieut la religion

[1] Récit de M. Lamazou, vicaire à la Madeleine, depuis évêque d'Amiens.

et le clergé, à élever le ministère de la charité et de la parole à la hauteur des besoins exceptionnels de Paris, à montrer qu'en dehors de Jésus-Christ et de sa sainte doctrine il n'y a, pour les peuples comme pour les individus, qu'illusions, déceptions, ruines matérielles et morales ».

Je cite ces paroles pour constater que M. Deguerry ne paraissait pas avoir de crainte grave sur sa situation. Ils savaient, Mgr l'archevêque et lui, qu'on avait agité dans les conseils de la Commune la mort des otages; mais ils croyaient que ces menaces ne recevraient point d'exécution. Sur quels motifs s'appuyait cette espérance? Leur avait-on fait une promesse certaine? Ignoraient-ils les orgies révolutionnaires de Paris et les haines bestiales de ses tyrans? Pensaient-ils que, n'ayant rien à se reprocher, l'idée ne pouvait venir à aucun être humain de les faire mettre à mort? Je cherchai vainement à m'expliquer cette confiance, lorsque Mgr Darboy vint se joindre à nous.

Si sa santé était compromise, son corps affaissé, il avait conservé sa merveilleuse lucidité et sagacité d'esprit. Il n'y avait pas seulement de l'élévation et de la fermeté dans ses jugements sur les événements et les hommes du jour, mais encore une finesse voisine de la causticité. Le sentiment de sa dignité ecclésiastique et de sa valeur intellectuelle lui suggérait des observations pleines de verve et d'actualité sur les incroyables humiliations qu'avaient voulu lui infliger Raoul Rigault et d'autres héros de club ou d'estaminet, qui croyaient grandir à leurs yeux et conquérir des droits à l'admiration de la postérité par leurs inepties et leurs impertinences. Il déplorait amèrement l'affaiblissement des idées de respect et d'autorité, et pensait que, sans un sérieux retour à ces idées, Paris et la France ne se relèveraient point de leurs malheurs.

A l'appui de ces observations, Mgr Darboy nous rappela la conclusion d'une de ses dernières lettres pastorales, où il prédisait que si la société persistait à méconnaître les lois providentielles de l'Évangile et à se soustraire aux principes de l'ordre religieux et moral, elle s'exposait à de terribles ébranlements.

Je lui rappelai, de mon côté, qu'un journal démocratique n'avait pas craint de blâmer ce langage comme empreint d'exagération, tant on voulait placer Paris en dehors de toute croyance et pratique religieuse. Mgr Darboy connaissait l'article en question, et parut content de l'entendre citer.

Mgr l'archevêque savait que j'avais été seulement arrêté la semaine précédente; il n'ignorait pas qu'à raison de mes anciennes fonctions, j'avais quelques rapports avec le monde politique. Après m'avoir interrogé sur la situation religieuse et paroissiale de Paris, après s'être informé de l'état de Mgr Buquet, qui, malgré son grand âge et sa notoriété, était vaillamment resté chez lui, rendant des services d'un caractère tout providentiel à l'administration diocésaine, dont il était le seul membre libre depuis l'arrestation et l'incarcération de M. Jourdan à la Conciergerie, de M. Icard à la prison de la Santé, Mgr Darboy ajouta d'un ton qui excluait toute préoccupation personnelle :

« Que pense-t-on de la situation et du sort des otages dans le monde politique de Paris?

— Grâce à la confiance qu'inspire la Commune aux honnêtes gens, Monseigneur, ils prennent chaque jour la fuite avec un empressement irrésistible. Au moment où le Comité de salut public est venu me prouver que j'avais tort de ne pas marcher sur leurs traces, je ne connaissais à Paris que quatre personnes avec lesquelles je ne pouvais même plus causer des événements du jour : M. Le Tellier, secrétaire général du Crédit fon-

cier; M. Gareau, ancien député de Seine-et-Marne; M. le comte de Laugier, ancien officier; M. Goffin, président du conseil de fabrique de Saint-Eustache, un moment incarcéré, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, parce qu'on avait trouvé chez lui des bons de pain et de viande qu'il avait l'audace de distribuer aux pauvres du quartier des Halles. Si vous voulez donc connaître les impressions du monde politique et diplomatique présent à Paris, c'est à peu près aux miennes qu'il faut recourir, et je me demande si ce modeste régal sera bien digne de l'appétit de Monseigneur.

— Je m'aperçois, dit en souriant Mgr Darboy, que la Commune n'a pas encore eu le temps de vous troubler l'esprit; aussi j'attends avec confiance la réponse à mes questions.

— Le monde intelligent et honnête, Monseigneur, réprouve votre arrestation et celle des autres otages. Il n'y avait que les Prussiens et la Commune capables de ressusciter cette barbare coutume. On m'a assuré que quelques représentants des puissances étrangères ont fait des démarches pour éloigner de vous tout danger, et que le gouvernement de Versailles, dans l'impossibilité d'intervenir directement, se fait un devoir d'encourager ces démarches.

— J'en ai eu connaissance dans la prison de Mazas, ajouta Mgr l'archevêque; c'est sans doute sous cette pression diplomatique que Protot m'a certifié que, si la Commuue avait pris des otages, c'était pour obéir aux brutales exigences des bas-fonds de la démagogie; et que si, par impossible, elles rendaient une exécution nécessaire, son intention était de s'opposer à celle des membres du clergé. Au demeurant, j'ai une confiance entière dans la bonté de Dieu et le témoignage de ma conscience. »

Au moment où Mgr Darboy achevait ces paroles, il

était près de 2 heures et demie, et le gardien qui nous surveillait nous donna le signal de rentrer dans nos cellules.

LETTRE DE M. PAUL SEIGNERET A M. DECHELETTE, 23 MAI 1871.

Mon bien cher ami,

Je ne sais si vous êtes encore à Mazas ; j'y lance ma lettre *au petit bonheur*. Que je serais heureux de savoir que vous y êtes resté !

Nous sommes ici à la Roquette, la prison des condamnés. J'en bénis Dieu de toute mon âme. Tout me réussit à souhait. J'avais si souvent demandé que, s'il devait arriver malheur à quelqu'un, ce fût à moi et non à vous ! Il me semble déjà voir l'accomplissement partiel de mon désir.

O mon bien cher ami, si je reste ou si je m'en vais, comme nous nous aimerons toujours ici-bas ou de là-haut ! Dieu sait toutes les joies que vous m'avez données et tout le bien que m'a fait votre amitié depuis deux mois. J'espère que je vous le rendrai par l'affection la plus absolue. Si Dieu m'enlève, je veillerai paternellement sur vous, et je tâcherai de vous envoyer au centuple tout le bien, toutes les grâces et toutes les joies que j'eusse désirées pour moi-même.

Adieu, mon bien cher ami. Nous sommes de nouveau réduits ici à un ménage à sa plus simple expression : une paillasse comme à la préfecture de police ; et je vous écris sur ma fenêtre.

J'ai revu hier M. Gard dans la voiture ; c'est le seul de nous tous, Dieu merci, qui ait changé de prison avec moi. Vous dire la fête où je suis est chose difficile.

Adieu encore une fois. Si nous ne nous revoyons pas, dites à tous ceux que nous aimons combien j'ai toujours pensé à eux. Que Dieu vous garde! Je mourrais si heureux, si je vous savais sain et sauf!

Je vous embrasse de tout cœur,

PAUL SEIGNERET.

EXTRAIT D'UN BILLET DE M. SEIGNERET A M. SIRE, 23 MAI

. . . . . .

Je chante un *Te Deum* du matin au soir.

. . . . . .

M. Seigneret avait pour voisin de cellule M. Planchat. Dès le mardi soir, tous les deux, agenouillés dans le coin de leur cellule, prièrent ensemble, à haute voix, pendant plusieurs heures.

« Je les avais entendus tous les deux, dit un prisonnier, M. Evrard, réciter les prières des agonisants, et j'en avais été très impressionné. »

Ils prièrent même si longtemps et à si haute voix, qu'ils attirèrent l'attention d'un factionnaire qui se promenait en bas, dans le préau. Cet homme se mit à vociférer contre eux; ils ne s'en émurent pas et continuèrent jusqu'à ce que d'autres prisonniers, troublés dans leur repos, eussent demandé le silence.

Le mardi soir venu[1], tous les prisonniers étaient internés dans leurs cellules. Le fracas devenait toujours plus formidable; des batteries de grosses pièces, établies sur les hauteurs du Père-Lachaise, à quelque pas de la Roquette, vomissaient sur tous les quartiers une

[1] Récit du Père de Ponlevoy.

pluie de fer et de feu : les obus sifflaient, puis éclataient dans toutes les directions.

« Tenez, ils bombardent Paris, » dit au P. Ducoudray son jeune voisin, M. Gard.

Et, s'élançant aussitôt d'un seul bond, il monte sur le bord de la fenêtre : le prêtre en fait autant, mais en toute bienséance, mesurant son mouvement, par respect pour le saint Sacrement qu'il porte sur lui. De cet observatoire, ils dépassaient d'un pied les hautes murailles des deux chemins de ronde et pouvaient promener leurs regards sur la ville désolée. Mais bientôt, laissant là ce hideux spectacle, le religieux, déjà rasséréné, se met à converser pieusement avec le séminariste; il lui parle beaucoup de la fête de Notre-Dame Auxiliatrice qu'on doit célébrer le lendemain, du saint office qu'il vient de réciter; il lui recommande surtout de se tenir bien prêt pour communier après son oraison, à 6 heures et demie du matin.

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES ST. MICHAEL'S COLLEGE LIBRARY

JOURNÉE DU MERCREDI 24 MAI 1871

« A 6 heures, dit M. Gard, le P. Ducoudray a frappé à la cloison, et de sa main de prêtre, qui sera ce soir celle du martyr, il m'a communié. J'ai mis ma tête le plus près possible contre les barreaux, dans le coin de la fenêtre, et le Père a déposé sur mes lèvres une parcelle de la sainte hostie, petite, il est vrai, mais qui était tout Jésus-Christ. Je me suis retiré dans ma cellule avec ce trésor, ce compagnon du prisonnier. Je me suis mis à genoux contre la cloison; j'ai prié, j'ai adoré Notre-Seigneur présent en moi et dans la cellule du Père. Je n'avais plus rien désormais à attendre sur la terre, j'avais mon viatique et je pouvais marcher.

Ceux qui ont reçu avec ferveur le corps de Notre-Seigneur comprendront ce que doit être une communion, faite au fond d'un cachot, entre les mains des impies et malgré toute leur haine. »

Vers le même moment on sait que le P. Olivaint porta la sainte Eucharistie à Mgr Darboy; le Père de Bengy communia M. Deguerry, et le Père Clerc rendit le même service à M. Bonjean. On ignore si M. Planchat et M. Seigneret eurent le même bonheur.

Celui de nos compagnons[1] dont j'admirais le plus le courage et la résignation était M. Seigneret. Ce charmant jeune homme, si doux, si modeste, faisait le sacrifice de sa vie avec un courage vraiment remarquable. J'admirais, en l'écoutant, la force de la foi dans un cœur pur et vertueux. Il était d'une belle taille, au-dessus de la moyenne. De beaux cheveux châtains encadraient un visage dont les traits étaient réguliers. Il y avait en lui quelque chose d'angélique qui captivait. Il n'avait aucune espérance et paraissait détaché de la vie, qui, à cet âge, semble pourtant avoir encore tant de charmes et d'attraits. Il acceptait le martyre comme un bonheur, regrettant seulement le chagrin que pourrait causer sa mort à sa famille. Il semblait fier que la Providence l'eût placé au milieu de tant de nobles victimes pour y partager leur sort, et heureux de n'avoir pas à connaître les vicissitudes d'une longue vie. Sa surprise était visible quand je lui disais que je vendrais cher ma vie à ces misérables assassins.

« Dans le courant de la journée, rapporte M. Bayle, je suis entré dans la cellule du P. Olivaint, ce que j'ai fait du reste plusieurs fois, nos cellules étant tout à fait

---

[1] Récit de M. Evrard, sergent-major au 106e bataillon, un des otages.

en face l'une de l'autre. Il avait quelques livres, je n'en avais pas. Il m'a prêté une *Explication des Exercices de Saint Ignace;* il voulait même me faire commencer la retraite.

« — Mais cela va vous priver, lui répondis-je.

« — Oh! non, répliqua-t-il, je n'en ai pas besoin, je sais tout cela par cœur, et j'en suis pour le moment à ma seconde retraite. »

« Il me montra encore une petite image de la sainte Vierge nouvellement éditée : au milieu de têtes de tigres, qui formaient l'encadrement, le divin Enfant dormait avec sérénité sur le sein de sa mère.

« — Voyez donc, me dit-il, comme c'est bien là notre situation. »

Le Père de Bengy, en présence de la mort si prochaine, se contentait de dire :

« Je croyais autrefois être parvenu, dans mes retraites, à ce degré d'indifférence, par rapport à la vie et à la mort, que nous demande saint Ignace; mais j'ai reconnu à Mazas que je n'y étais pas encore, et il m'a fallu plusieurs jours de méditation et de prière pour y arriver. Maintenant, grâce à Dieu, je crois bien en être venu à bout; et même, Dieu soit béni! je crois n'être plus seulement dans l'indifférence par rapport à la vie et à la mort, mais il me semble que j'aimerais mieux mourir, si Dieu m'en laissait le choix. »

RÉCRÉATION EN COMMUN DANS LE PRÉAU DE LA ROQUETTE, 24 MAI 1871

(Récit du P. Perny.)

Le mercredi 24 mai, la lutte entre les fédérés et l'armée régulière était bien vive. Les incendies de certains monuments projetaient dans l'air des nuages de

fumée si épaisse, que les rayons du soleil en étaient obscurcis, et qu'on aurait dit dans nos cellules une véritable éclipse. Le bruit du combat se rapprochait de nous.

A notre entrevue commune du matin, il me sembla lire sur la plupart des figures une lueur d'espérance. Le bon abbé Allard, s'approchant de moi, me dit :

« Dans deux jours nous serons délivrés !

— Délivrés? bien-aimé confrère, distinguons. Des misères et des angoisses de la vie, très probablement oui. Mis en liberté? je ne partage pas encore vos illusions si douces. »

Ce bon prêtre me regarda avec un sourire d'incrédulité. Il est de fait qu'à la récréation du midi, dans le préau, la grande majorité des otages nourrissait l'espoir d'une prochaine délivrance. La sérénité sur les figures était plus sensible, l'épanchement des cœurs plus touchant que la veille encore. Je passai quelques instants avec Mgr l'archevêque, dont l'état de souffrance s'était accru. Car ce prélat, outre son extrême faiblesse, ses digestions laborieuses, se trouvait atteint d'un commencement de dysenterie. Cependant sa force d'âme lui faisait surmonter ses douleurs pour se montrer confiant, aimable, gracieux à tous.

Je me promenai ensuite quelques instants avec M. Deguerry, dont le calme parfait excitait au plus haut degré mon admiration. J'en étais si frappé, que j'en faisais la remarque à d'autres confrères.

Assurément ce vénérable curé connaissait parfaitement la situation; une grande énergie de caractère, jointe à la foi vive et simple du bon prêtre, lui faisait surmonter les émotions et les craintes de la nature.

On avait amené de l'ambulance du Jardin des Plantes une centaine de soldats en convalescence qui avaient refusé de prendre les armes sous la Commune. Ces

braves soldats se promenaient dans un préau qu'une grille séparait du nôtre. Un bon nombre d'entre eux demeuraient là appuyés contre la grille, contemplant tous ces otages ecclésiastiques. M. Deguerry s'avança près de la grille et leur adressa ces mots :

« Mes amis, j'aime beaucoup les soldats. J'ai été autrefois aumônier dans la garde royale. Avez-vous connu le duc de Malakoff? Eh bien! c'était mon ami intime. Soyez braves et fidèles à vos devoirs, mes amis, et Dieu vous bénira. »

J'allai ensuite saluer M. Bonjean, qui était fort souffrant ce jour-là. Il passa toute sa récréation assis sur le bord d'une des guérites du premier préau. L'ancien président avait une hernie; son bandage était rompu, il avait de la peine à marcher. Depuis son arrivée à la Roquette, il avait à peine pris quelque nourriture. Je conversai avec lui pendant plus d'une demi-heure. Sa conversation était pleine d'intérêt, son calme et sa résignation admirables.

Dans la dernière lettre adressée à son fils, M. Bonjean disait :

« Mon cher enfant, ce que j'ai fait en restant à mon poste, je le referais encore, quelque douloureuses qu'en aient été les conséquences pour ma famille tant aimée. C'est que, voyez-vous, à faire son devoir il y a une satisfaction intérieure qui permet de supporter avec patience et même une certaine suavité les plus amères douleurs. C'est le mot du Sermon sur la montagne, dont je n'avais jamais si bien compris la sublime philosophie : « Heu-« reux ceux qui souffrent persécution pour la justice!... » C'est la même pensée exprimée par Sydney sous une autre forme, quand, s'étant pris à rire, en descendant l'escalier de la tour pour porter sa tête sur l'échafaud, il répondit à ses amis, étonnés de cet accès de gaieté dans un pareil moment :

« — Mes amis, il faut faire son devoir et rester gai jusqu'à l'échafaud inclusivement. »

C'est durant la récréation qu'eut lieu la rencontre et la reconnaissance du P. Olivaint et de M. Chevriot, proviseur de la succursale du lycée Louis-le-Grand, à Vanves. M. Bayle, témoin, rapporte cet incident :

« J'ai été témoin quand le P. Olivaint et M. Chevriot se sont reconnus :

« — Êtes-vous, lui demande celui-ci, Pierre Olivaint, qui était à l'École normale à telle époque?

« — Oui, vraiment. »

« Et cela dit, ils s'embrassent avec effusion en s'écriant à la fois :

« — O mon cher camarade! »

« Il y avait, écrit M. Chevriot, trente-quatre ans que je ne l'avais revu lorsque nous nous sommes rencontrés... C'est lui qui vint se faire reconnaître de moi, me serrer la main et m'embrasser avec effusion, non sans un retour mélancolique sur les douloureuses circonstances de cette étrange entrevue, en un pareil lieu, et après une vie de part et d'autre si diversement agitée. Puis, me prenant à part, le P. Olivaint, la main dans la mienne, d'un ton à la fois affectueux et grave, me tint le langage d'un prêtre et d'un ami, et voulut s'assurer si je comprenais comme lui notre situation et ce qui nous restait à faire. Évidemment son sacrifice était fait : depuis l'avant-veille, il n'avait conservé aucune illusion, aucune lueur d'espérance; et sa ferme amitié ne chercha pas à dissimuler un sentiment de satisfaction quand je lui avouai que je voyais les choses comme lui, que du reste rien ne nous séparait en ce moment suprême, et que j'avais eu le bonheur de trouver déjà auprès de mon compagnon de cellule, Père des Missions étrangères, ce que je lui aurais demandé à lui-même si notre rencontre avait eu lieu un jour plus tôt.

« — Fort bien, mon cher camarade, me dit-il, avec son calme sourire, mais il me semble que vous m'appartenez, et que j'ai un peu le droit d'être jaloux. »

Laissez-moi vous dire, à la louange de la bonté divine, que la foi chrétienne, endormie dans le cœur de quelques otages laïques, s'est merveilleusement réveillée en face du suprême danger. Plusieurs ont sollicité eux-mêmes avec un empressement édifiant la faveur de se réconcilier avec Dieu et avec leur conscience.

Les autres ont accepté avec le même bonheur la première offre qui leur fut adressée par quelques-uns d'entre nous des secours de notre ministère. Vous connaissez le talent et l'érudition de M. Bonjean, ancien sénateur, premier président de la Cour de cassation ; vous savez l'éclat qu'il a jeté dans la magistrature ; personne n'ignore ses qualités sociales, etc. Les catholiques de France n'ont pas oublié non plus que M. Bonjean, à la tribune du Sénat, défendait avec esprit les vieilles traditions gallicanes, dont il était devenu peut-être la personnification la plus complète de notre temps. Imbu de ces anciens préjugés parlementaires, vous vous souvenez des attaques de M. Bonjean contre certains ordres religieux, notamment contre la Compagnie de Jésus. Eh bien ! admirez le soin merveilleux de la Providence ! A cette heure, M. Bonjean se trouve en présence de quelques membres distingués de cette Compagnie, qui a la gloire d'être constamment persécutée, parce qu'intimement unie à l'Église de Dieu et au Vicaire de Jésus-Christ, elle combat sans cesse les erreurs de l'époque. Le jour où les attaques publiques et privées contre la Compagnie de Jésus cesseront, la Compagnie aura cessé elle-même d'être animée de l'esprit de son illustre fondateur. M. Bonjean voit de près ces membres de la Société de Jésus, persécutés comme lui. Avec ce tact et

ce rare discernement qui le distingue, il a le bonheur de les apprécier aussitôt. Le moment suprême de la vie approchait. M. Bonjean veut être prêt à paraître devant Dieu. Il a le choix entre quarante à cinquante prêtres qui l'entourent. C'est un Père de la Compagnie de Jésus qui devient dépositaire des secrets de sa conscience et le médiateur entre lui et le ciel. Cet acte simple et touchant nous semble la plus belle rétractation des anciens discours de M. Bonjean contre les ordres religieux. La consolation de la famille de M. Bonjean sera toujours de savoir que ce magistrat distingué s'est préparé sérieusement à paraître devant Dieu.

Chacun faisait ses réflexions en sens divers. Tous étaient calmes et résignés.

« Après avoir été privés si longtemps de célébrer la sainte messe, même le jour de l'Ascension, espérons, disait le P. Tauvel, que nous serons dédommagés le jour de la Pentecôte.

— Oui, répondit le P. Ducoudray, nous serons ce jour-là à l'autel ou au ciel. »

Comme on disait à Mgr Surat qu'on pouvait s'attendre à une délivrance prochaine, le vieillard répondit :

« Je n'espère rien ; je ne crains rien ; je suis prêt à tout. »

« A 2 heures, comme nous allions rentrer de la récréation dans nos cellules, raconte M. Petit, le P. Ducoudray me dit :

« — J'ai grande confiance en la sainte Vierge ; c'est aujourd'hui la fête de Notre-Dame Auxiliatrice ! Et puis, si nous sommes fusillés, il est certain pour moi que ce sera en haine de la foi. A ce compte, le purgatoire ne sera pas long. »

MASSACRE DES OTAGES A LA ROQUETTE, 24 MAI 1871

(Récit du P. Perny.)

Le greffier de la Roquette, en recevant le mandat des mains d'un citoyen aviné, fut frappé de consternation. Il prit adroitement la parole :

« Voilà un ordre, citoyen. C'est fort bien! On a mis à mort, dit-on, quelques prisonniers de la Commune à la barricade de la rue Caumartin. C'est déplorable, assurément ; mais il doit y avoir ici une erreur de l'écrivain du mandat. On ne peut ordonner l'exécution de soixante-huit otages pour deux ou trois victimes. Je suppose que c'est cinq ou six au plus que l'ou a voulu dire. Retournez donc à la Commune pour rectifier cette erreur. »

Le mandat portait, en outre, que toute cette affreuse besogne fût exécutée à 6 heures précises de ce même soir. L'officier de la Commune, calmé par les paroles du greffier, revint quelque temps après avec un mandat corrigé. On réclamait cette fois l'exécution de six otages choisis parmi les prêtres. Sur la liste, le nom de M. Bonjean se trouvait porté.

« Ah! fit le greffier, voilà encore une erreur! Il convient que les choses se fassent en règle. Retournez à la Commune. Il y a le nom de ce laïque à supprimer et celui de deux ou trois otages encore. »

L'officier fut inflexible; aucune parole ne put le persuader de faire cette démarche. Le nombre des victimes se trouva donc fixé à six. C'est ainsi qu'au lieu de 6 heures du soir, l'exécution se trouva forcément retardée de deux heures.

Vers 8 heures du soir, ce mercredi 24 mai, le corridor de notre 4e division fut envahi par un détachement de

fédérés. Ce détachement était composé de Vengeurs de la Commune et de soldats de différentes armes. Leur chef était un nommé Viricq (Jean), d'environ trente-six ans, habitant du quartier de la Roquette. Ce misérable laissait traîner son bancal avec fracas sur le pavé, en envahissant notre corridor. Il parlait très haut. Son arrivée et celle de ses séides causèrent, j'en suis persuadé, une grande émotion dans la cellule de tous les prisonniers.

« Oui, criait-il, il faut enfin que tout cela finisse. C'est horrible ! »

Il achevait ces paroles de cannibale en passant devant ma cellule. Un de ceux qui le suivaient prononça alors ces mots sauvages :

« Ah ! cette fois, nous allons les coucher ! »

Je m'étais approché de la porte pour suivre le mouvement. Ces dernières paroles me glacèrent d'effroi. Je me jetai aussitôt à genoux sur ma paillasse pour offrir mon âme à Dieu. Cette horde de barbares continua sa marche jusqu'à l'extrémité du corridor. Là, quelqu'un d'entre eux cria :

« Attention, citoyens, répondez à l'appel de vos noms. »

Un gardien ouvrit la cellule n° 22.

« Êtes-vous le citoyen Darboy ?

— Non, » fit le détenu.

C'était M. l'abbé Guerrin, qui, par un mouvement involontaire, saisit la liste que l'un d'eux portait à la main. On ne lui laissa que le temps de voir les premiers noms.

« Citoyen Darboy ! »

Monseigneur, dit-on, répondit d'une voix accentuée :

« Présent ! »

Sa cellule fut ouverte. Le prélat sortit et se trouva en face de ces monstres humains. La disposition du lieu,

jointe à l'obscurité de la nuit, ne permettait à personne de voir ce qui se passait dans ce corridor. L'appel fut continué cinq fois de la même manière[1]. J'entendis distinctement la réponse de M. l'abbé Allard. Les six premières victimes sont connues :

Mgr Darboy, archevêque de Paris ;

M. Deguerry, curé de la Madeleine ;

M. Bonjean, premier président ;

Le P. Ducoudray, supérieur de l'institution Sainte-Geneviève, de la rue des Postes ;

Le P. Clerc, de la même maison ;

L'abbé Allard, aumônier des ambulances.

Brutalement enlevés à cette heure comme si les bourreaux avaient redouté la lumière du jour pour exécuter leur forfait, ces illustres victimes furent aussitôt conduites par le petit escalier tournant qui mène au préau où nous prenions nos récréations. Que se passa-t-il entre ces victimes innocentes et ces farouches sauvages, fruits mûrs de notre civilisation païenne du XIXe siècle? Quelles paroles furent échangées? Les bourreaux survivants ainsi que deux gardiens de la Roquette peuvent seuls nous le révéler. J'ignore si leurs aveux ont été recueillis et publiés. Dans la cour de l'infirmerie, on fut obligé, paraît-il, de faire un séjour de huit ou dix minutes. On n'avait pas les clefs de la porte du chemin de ronde. Il fallut forcer les serrures et les

[1] On a attribué une courte défaillance à M. Deguerry ; en réalité, il tarda un peu de répondre parce qu'à l'instant de l'appel, ne pouvant plus douter de la mort imminente, il se communia avec une hostie que lui avait donnée Mgr Surat (Lamazou, *op. cit.*, p. 181). Quand le Père Ducoudray entendit son nom, il tarda une demi-minute; son voisin de cellule dut l'avertir. Aussitôt il s'agenouilla et sans doute communia à l'instant avec les saintes espèces qu'il portait encore sur lui. M. Gard, son voisin, lui demanda de lui en laisser une parcelle, le Père répondit : « Non, non, » et se rendit avec ses compagnons (De Ponlevoy, *op. cit.*, 184).

verrous. Il est bien probable que, durant ce temps, des paroles ont été échangées entre les victimes et cette infâme bande de sicaires. On pressent quelles durent être ces paroles. Les injures les plus grossières ont dû être prodiguées aux victimes, car cette troupe de scélérats n'était pas à jeun. Deux infirmiers de la Roquette ont pu voir le cortège durant quelques instants. Ce sont eux qui m'ont affirmé à moi-même, avant mon évasion définitive de la Roquette, que les victimes étaient abreuvées des injures les plus grossières.

Ce serait alors, dans le préau, que l'un de ces scélérats aurait dit à Mgr Darboy :

« Pourquoi n'avez-vous rien fait pour la Commune? »

En leur adressant la parole avec la plus grande mansuétude, Monseigneur ne se servait jamais que de ce mot : « mon ami. » Le prélat manifesta son horreur pour la guerre civile, attribua à sa dure détention de n'avoir pas fait davantage pour la paix. Les paroles de l'archevêque étaient prononcées avec tant de fermeté, qu'un des officiers de cette bande féroce en aurait été touché, paraît-il ; car, après que Monseigneur eut cessé de parler, ce misérable aurait prononcé, en s'adressant aux siens, à peu près ces paroles :

« Eh! oui, foutre! taisez-vous. Demain, la même chose nous arrivera peut-être à nous aussi. »

On présume que cet endroit du préau avait été choisi d'abord pour le lieu de l'exécution. On remarqua entre les bourreaux un peu d'hésitation ; il y eut un instant de délibération entre les chefs et le brigadier Rumain. Cet endroit était sous les fenêtres de l'infirmerie, et des infirmiers étaient en effet placés à ces fenêtres, d'où ils virent distinctement et entendirent de même les paroles que nous venons de rapporter.

A peine cette bande de cannibales eut-elle disparu de notre corridor avec les victimes, je me levai pour prier,

en m'appuyant sur ma fenêtre qui était ouverte. Dix minutes, un quart d'heure environ s'était à peine écoulé, que le cortège arriva sous ma fenêtre. Je tressaillis à cette vue. Je m'inclinai aussitôt, après avoir donné, toutefois, en élevant la main, une absolution à ces victimes. Le brigadier marchait en tête[1], les mains dans ses poches. Derrière lui, les victimes étaient entourées par les soldats marchant dans une espèce de désordre.

Mgr l'Archevêque donnait le bras à M. Bonjean,

---

[1] La déposition de M. Costa, ingénieur civil à la Roquette, devant le 3e conseil de guerre, audience du 21 août 1871, contient ces détails d'un témoin oculaire :

« Le 24 mai, à 7 heures et demie, le peloton d'exécution entra dans le premier chemin de ronde. En tête marchait un membre de la Commune, c'était Ranvier. L'on m'a dit plus tard que c'était lui qui avait signé l'ordre d'exécution ; mais je ne l'ai pas vu. Cependant cela ne m'étonnerait pas, car Ranvier paraissait avoir sur tous ces hommes un air d'autorité. J'étais alors placé à une fenêtre du rez-de-chaussée. A ce moment, j'entendis dans la prison un mouvement inusité. On y demandait à grands cris Henrion, le porte-clefs, qu'on ne parvenait pas à trouver. Enfin, les clefs furent découvertes dans un coin où elles avaient été jetées ou déposées. Un homme portant les insignes d'officier de la garde nationale ordonna de faire descendre dans le chemin de ronde les prisonniers dont les noms étaient sur une liste qu'il remit à des fédérés. Je vis un instant après ces fédérés. C'étaient Mgr Darboy, M. Bonjean, M. Deguerry, et trois autres prêtres dont je ne sais pas les noms. Ils passèrent sous les arcades et entrèrent dans le chemin de ronde. En passant devant le peleton, M. Bonjean se pressa contre l'archevêque et mit sa main sur son bras. Là, on les arrêta, et les fédérés les accablèrent d'injures criant tous à la fois : « Bandits, canailles, espions de Versailles ! » Cela dura quelques minutes, au bout desquelles Ranvier dit avec emportement :

« — Voyons, il faut en finir, faites les passer dans le deuxième chemin de ronde. »

« Je me glissai alors contre une porte, et, m'effaçant avec précaution, je puis voir les six malheureux faire quelques pas dans le deuxième chemin de ronde. Or les aligna contre un mur ; un officier tira son sabre, l'abaissa rapidement en criant : « Feu ! » et les victimes tombèrent aussitôt pêle-même, l'une sous l'autre, par terre. »

M. Deguerry donnait le sien au P. Ducoudray. Le P. Clerc et M. Allard venaient en dernier lieu. Ce dernier portait son brassard d'aumônier et tous les autres insignes; sa gourde et d'autres étuis, renfermant probablement ses papiers, étaient suspendus à sa ceinture; il était, en un mot, tel que je l'avais vu le soir de son arrivée à la préfecture de police. En passant devant ma fenêtre, il levait les yeux et les mains au ciel de la manière la plus affectueuse, et disait très haut : « Mon Dieu ! mon Dieu ! » J'ai cru remarquer que le chef de la bande terminait le cortège; son bancal traînait à terre. C'était toujours Viricq, capitaine du 180e fédéré de Belleville.

Où conduisait-on ces victimes? Je l'ignorais. Je ne prévoyais même pas que j'aurais sous les yeux ce douloureux spectacle.

Deux ou trois gendarmes suivaient le cortège. L'un d'eux se nomme Jeannard. On a su par ces témoins que les victimes s'encourageaient mutuellement avec beaucoup d'entrain au suprême combat de la vie. A un moment donné, Mgr l'Archevêque se serait tourné vers les autres victimes et leur aurait donné à tous sa bénédiction. L'un des gardiens, probablement ému de cette scène touchante, qui ne se voit que dans l'arène où succombent les martyrs de Jésus-Christ, aurait alors abandonné le cortège pour rentrer dans la prison.

Un autre surveillant s'avança un peu dans le second chemin de ronde, se tenant toutefois à distance. Arrivées à l'angle du second mur d'enceinte, à l'endroit même où l'exécution allait avoir lieu, les victimes se seraient mises à genoux pendant quelques secondes. Quelle prière ! Ce surveillant n'aurait pas eu la force d'aller plus loin; il se serait retiré à la hâte. Placées environ à deux mètres de distance du mur, sur une même ligne, ainsi que cela paraît visible par les balles qui atteignirent

le mur, les victimes tombèrent bientôt sous un feu de file, en désordre. Un bon nombre d'otages de notre corridor entendirent distinctement cet horrible massacre. Il était environ 8 heures et demie du soir.

LA NUIT DU 24 AU 25 MAI 1871 A LA ROQUETTE

Le P. Guerrin[1], des Missions étrangères, occupait la cellule 22, qui communiquait avec la cellule 21, où se trouvait un des otages laïques, marié et père de famille (M. Chevriot, proviseur au lycée de Vanves). Après lui avoir prodigué toutes les consolations et tous les encouragements de la charité la plus affectueuse, le P. Guerrin, dans la nuit qui suivit l'assassinat de l'archevêque et des cinq autres victimes, fit observer à son compagnon que l'appel des condamnés s'était fait et se ferait probablement encore sans contrôler leur identité; que, par suite, une substitution de personnes serait chose facile, et que, si l'on procédait par fournées, les survivants auraient quelque chance de recevoir en temps utile le secours des libérateurs qu'il était encore permis d'espérer. Le hasard avait fait que le P. Guerrin se trouvait vêtu d'habits bourgeois au moment de son arrestation; il avait laissé pousser en prison sa barbe et ses moustaches, et son extérieur n'avait en ce moment rien qui pût révéler un membre du clergé. Se fondant sur toutes ces circonstances *heureusement réunies,* dit-il avec une touchante simplicité, le P. Guerrin proposa à son voisin de répondre pour lui et de prendre sa place, si, lors du premier appel, le nom de ce père de famille était prononcé le premier.

[1] Récit de M. Lamazou.

« Vous êtes marié, lui dit-il, vous avez une femme, un enfant, auxquels vous devez vous conserver, s'il est possible ; ce sont des liens aussi par trop douloureux à briser, et votre sacrifice est bien autrement pénible que le nôtre. Pour moi, prêtre, missionnaire, le martyre que j'ai été chercher en Chine sans le trouver, eh bien ! je le trouverai ici : peu importe que ce soit aujourd'hui plutôt que demain, surtout si je puis le rendre utile et le faire contribuer à vous sauver la vie. »

On ne pouvait proposer plus simplement, comme une chose toute naturelle, allant pour ainsi dire de soi et sans contestation possible, un acte héroïque d'abnégation ; et ce ne fut qu'à grand'peine, après un long débat, sur des instances réitérées et avec la menace de se refuser absolument à profiter de cette substitution, que le compagnon du P. Guerrin put obtenir de lui la promesse de renoncer à son généreux projet.

Le P. Tauvel raconte que, sur les 10 heures, on entendit dans le corridor des cris plaintifs et déchirants. C'était, disait-on, un jeune homme qui, ayant refusé de prendre part au meurtre de l'archevêque et de ses compagnons, devait payer de sa vie cette généreuse résistance. On ignore ce qu'il est devenu.

L'exécution[1] une fois achevée, une poignée d'assassins, sous la conduite de quelques gardiens, revint au corridor du premier, pénétra dans les six cellules vacantes et enleva tout ce que les victimes y avaient laissé.

Un geôlier, ayant trouvé au n° 7, occupé par le Père Ducoudray, des papiers qui lui paraissaient sans valeur, vint à l'heure même les remettre entre les mains du

[1] Récit du Père de Ponlevoy.

Père Olivaint. Celui-ci, à cette vue, s'écrie vivement :

« Un crime !

— Prenez garde et taisez-vous ! » répond l'autre.

Et il referme aussitôt la porte à gros verrous.

« A peine arrivé (à la Roquette), raconte M. Petit, secrétaire de l'archevêché de Paris, le P. Caubert me confia qu'il portait avec lui Notre-Seigneur. Depuis ce moment, jusqu'à la fin, je ne le quittai guère ni le jour ni la nuit. Il n'avait pas l'entrain chevaleresque du P. Olivaint : c'était une âme tout intérieure, bien cachée, servant Dieu avec liberté d'esprit et dilatation de cœur, et sachant par sa direction rendre aux autres le joug du Seigneur doux et léger. Il aimait par-dessus tout la volonté de Dieu, la voyant en toutes choses. C'est pour cela qu'on surprenait toujours sur ses lèvres cette maxime : *confiance en Dieu*, avec un sourire de filiale résignation. Le jeudi matin, je me sentais oppressé ; lui n'avait rien perdu de la douce tranquillité de son âme. Je frappai un petit coup sur la cloison qui nous séparait : c'était le signal convenu d'une rencontre. Il vint aussitôt à la fenêtre :

« — Père, lui dis-je, je souffre un peu plus qu'à l'ordinaire, et vous ? »

« Il me répondit naïvement :

« — Si vous voulez, nous allons chanter ; la musique dissipe la tristesse et fait du bien. Tenez, voici un pieux cantique du P. Lefèbre sur le Sacré Cœur. »

« Et nous nous mîmes à chanter à deux voix ces strophes de circonstance :

1

Accordez-nous,
Seigneur, à tous,

Cette grâce incomparable
De bien finir
Et de mourir
Sur votre cœur adorable.

2

C'est dans ce cœur
Qu'avec bonheur
Je veux abriter ma vie :
Je veux un jour,
Avec amour,
Y mourir l'âme ravie!

3

Non, non, jamais
De vos bienfaits
Je ne perdrai la mémoire :
Je veux souffrir,
Je veux mourir,
Pour votre plus grande gloire.

« Cette nuit, j'ai beaucoup prié pour vous, dit le P. Olivaint à M. Bayle. J'ai entendu faire du bruit à votre porte, et j'ai cru qu'on était venu vous chercher. »

« Il ajouta qu'il se rappelait constamment un passage de la vie de saint François de Sales, où il est dit que ce saint évêque, se trouvant un jour sur le lac de Genève, dans une toute petite barque, fut assailli par une affreuse tempête. Il était porté à la cime des flots et retombait aussitôt comme dans un gouffre. Il était calme et heureux, parce que jamais, disait-il, il ne s'était mieux senti porté par la main de Dieu.

JOURNÉE DU 25 MAI 1871 A LA ROQUETTE

Les progrès de l'armée libératrice avaient cerné presque complètement la Commune dans la mairie du XIe arrondissement. Les messages parvenaient difficilement à la Roquette. Dans la matinée, un seul otage fut enlevé, M. Jecker, banquier, qui fut fusillé dans quelque coin de la prison. A cette occasion, Paul Seigneret dit de nouveau à son condisciple, M. Gard, que la pensée de mourir ainsi seul, dans quelque lieu écarté, lui causait encore de l'horreur, ainsi que celle d'être livré, dans un carnage général et sans ordre, aux mains d'une populace furieuse, et qu'il avait demandé à Dieu que cette imagination ne vînt pas troubler sa paix.

« Le jeudi à midi, écrit M. Lamazou, on nous permet une récréation commune dans la même cour que la veille. Les visages sont plus tristes, mais les cœurs sont aussi fermes. Les laïcs témoignent aux ecclésiastiques une cordiale sympathie et montrent la même sérénité. On sent que tous placent en Dieu seul leur confiance et que cette confiance n'est pas un vain mot. Je m'entretiens vingt minutes avec le Père Olivaint. Frappé dans ses plus chères affections, il conserve encore sur les lèvres un gracieux sourire. Je renonce à dépeindre sa figure et à reproduire sa conversation. Son visage avait quelque chose de vraiment idéal, et sa parole était celle d'un ange. »

« Tels étaient nos dispositions et nos entretiens, lorsque, raconte le Père Tauvel, je vis arriver M. le curé de Bonne-Nouvelle (M. Bécourt). Frappé de la coïncidence de la mort des six victimes avec la fête de N.-D. Auxiliatrice, il proposa de faire un vœu à la sainte

Vierge, tant pour le repos de l'âme de nos frères que pour obtenir notre conservation. La proposition fut accueillie avec enthousiasme; elle trouva d'éloquents propagateurs dans Mgr Surat, M. Bayle et le Père Olivaint. On s'arrêta à la pensée d'une messe en l'honneur de Marie à célébrer chaque premier samedi du mois pendant trois ans. Notre Père Prieur (de Picpus), bien assuré de notre volonté qu'il tenait entre ses mains, fit ce vœu au nom de tous. »

Ce même jour[1], les deux séminaristes de Saint-Sulpice passèrent une partie du temps de la promenade commune accordée aux prisonniers dans la compagnie d'un directeur du séminaire, M. Bacuez, otage comme eux, mais faisant partie de la troisième section. On se promena dans le préau de la prison. La récréation fut grave et solennelle : on s'y entretint de la mort, de l'éternité, du martyre. Paul Seigneret dit, avec sa courageuse simplicité, qu'il comptait être du premier appel et qu'il regardait comme un bonheur d'aller à Dieu. Puis on se sépara en s'embrassant; ce devait être la dernière fois.

Le Père de Bengy[2], causant avec M. Amodru, lui dit :

« J'ai déjà fait mon *acceptation indifférente*. Comme saint Martin, j'ai dit à Dieu :

« — Voulez-vous que je vienne à vous? Me voici! Différez-vous cette heure? *Non recuso laborem,* je ne refuse pas le travail.

« J'ai là toute une théorie, ajouta-t-il avec un sourire qui illuminait sa belle figure. Dieu aime qu'on lui donne avec un cœur joyeux; et comme il n'y a pas de don plus considérable que celui de la vie, il faut le rendre parfait en le faisant avec joie. »

---

[1] Récit d'un directeur du séminaire de Saint-Sulpice.
[2] Récit de M. Amodru.

Le Père Olivaint faisait ses adieux au Père Bazin :

« Mon Père, lui dit-il, en lui prenant la main et avec une expression de transport, hier soir, deux de nos Pères sont partis pour le ciel, et cela doit recommencer aujourd'hui pour vous et pour moi ; ne nous séparons pas sans nous embrasser. »

Il causa ensuite avec Mgr Surat et, revenant au Père Bazin, il le pressa fortement sur sa poitrine en disant :

« Mon Père, adieu ; nous ne nous reverrons plus probablement sur la terre, mais au ciel ! »

ARRESTATION, CAPTIVITÉ ET MARTYRE DES DOMINICAINS DE L'ÉCOLE D'ARCUEIL, 19-25 MAI 1871

(Récit du Père Lécuyer.)

Le vendredi 19 mai, entre 4 et 5 heures du soir, l'école d'Arcueil, renfermant vingt blessés recueillis la nuit précédente sur le champ de bataille, reçut la visite des citoyens Léo Meillet et Lucipia [1], délégués de la Commune de Paris, et revêtus de l'écharpe rouge ; Thaller, Prussien, sous-gouverneur du fort de Bicêtre, et Cérisier. Pendant que ces citoyens entraient victorieusement par la porte principale, le 101e et le 120e bataillon cernaient la propriété en enfonçant les clôtures, et pénétraient par toutes les issues, laissant des sentinelles de distance en distance, avec la consigne de passer par les armes quiconque tenterait de sortir.

Sous l'ordre de Léo Meillet, le Père Captier dut comparaître. On lui présenta un mandat de la Commune n'allé-

[1] Le R. P. Lécuyer écrit à tort Lucy Piat.

guant ni plainte ni motif légal, mais signifiant à tous les membres de la communauté, depuis le prieur jusqu'à la dernière des servantes de la cuisine, d'avoir à se mettre à la disposition des délégués. Une demi-heure fut accordée pour les préparatifs indispensables. Et comme on sonnait la cloche afin de réunir les personnes de la maison, Lucipia, prenant ce son de cloche pour un signal suspect, parlait déjà de fusiller l'enfant coupable d'un si grand crime. Cependant, un à un, les religieux, les professeurs auxiliaires, les sœurs, les domestiques et sept ou huit élèves restés dans la maison s'étaient réunis autour du Père Captier [1]. Lorsque fut donné le signal du départ, tous se mirent à genoux, les yeux pleins de larmes, et lui demandèrent sa bénédiction.

« Mes enfants, leur dit-il, vous voyez ce qui se passe; sans doute on vous interrogera : soyez francs et sincères comme si vous parliez à vos parents. Rappelez-vous ce qu'ils vous ont recommandé en vous confiant à nous, et, quoi qu'il arrive, souvenez-vous que vous avez à devenir des hommes capables de vivre et de mourir en Français et en chrétiens. Adieu : que la bénédiction du Père et

---

[1] Voici les noms des personnes arrêtées à Arcueil, le 19 mai 1871 : les RR. PP. Captier, Bouvard, Delhorme, Cotrault, Châtaigneret, sous-diacre, tous cinq de l'ordre de Saint-Dominique; MM. Gauquelin, Voland, professeurs, Petit, employé; MM. Gros, A. Marce, T. Cathala, Dintroz, Cheminal, serviteurs. Tous mis à mort le 25 mai.

R.P. Rousselin, O. P. ; Grancolas, prêtre ; MM. Bertrand et Rézillot, professeurs ; MM. Gouvain, P. Delaître, Duché, Brouho, Schepens, Bussi, employés et serviteurs de l'école, arrêtés ; Delaître fils, Lair Paul, âgés de treize ans ; Barbedette Louis, mis en liberté immédiatement, parce qu'il remplaçait l'instituteur d'Arcueil.

Sœur Aloysia du Caux, supérieure ; Sœurs Elisabeth Poirier, Louise-Marie Carriquiry, Louis de Gonzague Dorfin, Mélanie Gatineaud ; Mmes Angèle Marce, Marguerite Cathala, Clara Delaître, et veuve Grégeois ; Mlles Gertrude Vaas, Catherine Morvon, Louise Cathala, âgée de huit ans.

du Fils et du Saint-Esprit descende sur vous, et y demeure toujours, toujours ! »

Alors s'organisa le voyage fatal. Les voitures de l'école ayant été mises en réquisition, on y entassa d'abord les religieuses et les femmes au service de la maison, en leur interdisant, sous peine d'être fusillées, toute parole, tout geste, tout signe d'adieu. Elles furent dirigées sur la Conciergerie, puis sur la prison de Saint-Lazare. L'arrivée des troupes de Versailles leur rendit la liberté dès le mardi suivant, avant que les malfaiteurs qui les gardaient au nom de la Commune eussent pu mettre à exécution les menaces odieuses dont elles furent l'objet pendant quatre jours. Les élèves devaient être également emmenés ; mais, grâce au peu d'entente des chefs fédérés, on sursit à leur arrestation.

Lorsqu'il ne resta plus que les Pères, les professeurs et les domestiques, on les fit descendre dans la première cour, où ils furent entourés par les hommes des 101e et 120e bataillons. La porte s'ouvrit, et le cortège se mit en route pour le fort Bicêtre, situé à trois kilomètres de l'école. On traversa d'abord les rues d'Arcueil. La population regardait en silence, mais toute sa sympathie était pour les prisonniers.

« Quand ils sont passés devant notre porte, disait une pauvre femme, et que j'ai vu marcher au milieu des fusils le Père Captier et tous ces messieurs qui nous faisaient tant de bien, j'ai pensé que c'était Jésus-Christ, avec ses disciples, s'en allant à Jérusalem pour y être crucifié. »

A Gentilly, qu'il fallut traverser ensuite, les sentiments n'étaient plus les mêmes, et les prisonniers durent subir toutes sortes de paroles outrageantes.

Il était 7 heures du soir quand la colonne arriva au fort de Bicêtre. Les captifs furent enfermés d'abord dans une chambre étroite où ils durent attendre, au milieu

des insultes les plus grossières, leur tour de comparaître devant le gouverneur du fort pour les formalités de l'écrou. Elles durèrent longtemps, à cause du nombre. Chacun subissait un semblant d'interrogatoire où il n'était question d'aucun crime, délit ou chef d'accusation quelconque ; puis il était fouillé, dépouillé de tout ce qu'il portait sur lui (les bréviaires mêmes furent enlevés aux religieux) et conduit dans la casemate n° 10, qui regarde la porte du fort. Il était près de minuit quand on y déposa le Père Captier et les autres religieux. Groupe par groupe, leurs compagnons arrivèrent ; vers 2 heures du matin, la porte se referma sur les derniers. Elle ne devait plus se rouvrir pour eux qu'au moment de marcher à la mort.

Le jeudi 25 mai, au point du jour, on remarqua dans le fort un mouvement extraordinaire ; on enlevait et on enclouait les canons, les clairons sonnaient longuement le signal de l'assemblée. A certain moment, les prisonniers purent croire que tout le fort était évacué et qu'il leur suffisait, pour être sauvés, d'attendre patiemment l'arrivée des troupes à Versailles. Mais l'espérance ne fut pas de longue durée : une troupe armée se présenta tout émue à la porte de la casemate. Comme les clefs manquaient, on se fit jour à coups de crosse et l'on intima aux captifs l'ordre de partir immédiatement avec la colonne qui rentrait dans Paris.

« Vous êtes libres, leur dit-on. Seulement, nous ne pouvons pas vous laisser entre les mains des Versaillais : il faut nous suivre à la mairie des Gobelins, ensuite vous irez dans Paris où bon vous semblera. »

Le trajet fut long et pénible. Des menaces de mort étaient proférées à tout instant. Les femmes surtout se montraient furieuses et avides de voir mourir ces hommes couverts d'un vêtement sacré. On descendit vers la porte d'Ivry ; sur le chemin, quelques coups

de fusil tirés de Bicêtre occasionnèrent un certain trouble, dont le Père Rousselin profita pour s'échapper et retourner à Arcueil[1]. Les autres durent continuer leur route vers Paris. Arrivés à la mairie des Gobelins, au milieu des cris de mort de la foule affolée par le voisinage de l'armée régulière, ils parlent en vain de la liberté qu'on leur avait promise.

« Les rues, dit-on, ne sont pas sûres ; vous seriez massacrés par le peuple. Restez ici. »

On les introduit et on les fait asseoir à terre dans la cour de la mairie, où pleuvent les obus, et où les fédérés apportent les cadavres de leurs victimes, afin de montrer à ces « canailles » de quelle manière la Commune traite ses ennemis. Au bout d'une demi-heure, un officier arrive et les mène à la prison disciplinaire du neuvième secteur, avenue d'Italie, n° 38. En y entrant, les captifs d'Arcueil reconnaissent le 101e bataillon et le citoyen Cerisier, c'est-à-dire les mêmes hommes qui avaient opéré leur arrestation. Il est alors 10 heures du matin. Vers 2 heures et demie[2], un homme en chemise rouge[3] ouvre brusquement la porte de la salle.

---

[1] Le Père Rousselin, qui avait laissé croître sa barbe pendant le siège, portait de plus, lors de l'arrestation, quelques vêtements laïques sous son habit religieux. Avec ces apparences insolites et beaucoup de sang-froid, il put passer inaperçu parmi les fédérés et rejoindre bientôt les troupes régulières.

[2] Quand Cerisier apprend que l'armée française s'est emparée de la prison de la Santé et a fusillé Millière sur les marches du Panthéon, sa fureur est sans bornes. « Ah ! c'est comme cela, dit-il. Eh bien ! que tout Paris brûle et que tout le monde crève. » Il se jette dans l'avenue d'Italie : « Allons ! des hommes de bonne volonté pour casser la tête aux curés. » Des fédérés se précipitent à la suite de deux femmes le képi sur l'oreille. L'une d'elles, ivre, dit à Cerisier : « Mets donc mon fusil au cran de repos, j'ai pas la force. » Cerisier lui rend ce service et félicite l' « héroïne ». En passant devant la concierge du n° 38, il crie : « Il y en aura assez d'autres pour vous dire la messe. Ceux-là ne la diront plus. »

[3] Bobèche, nommé la veille directeur de la prison par Cerisier, son ami.

« Soutanes, dit-il, levez-vous ; on va vous mener à la barricade. »

Les Pères sortent en effet avec l'abbé Graucolas et les autres, et sont conduits vers la barricade élevée devant la mairie des Gobelins. Là on offre aux religieux des fusils pour combattre.

« Nous sommes prêtres, disent-ils, et de plus nous sommes neutralisés par notre qualité d'ambulanciers ; nous ne prendrons pas les armes. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de soigner vos blessés et de relever vos morts.

— Vous promettez? demanda l'officier de la Commune.

— Nous le promettons. »

A cette parole, on reprend le chemin de la prison disciplinaire, avec une escorte de fédérés et des femmes armées de fusils.

Enfermés de nouveau et menacés de toutes parts, les prisonniers ne songent plus qu'à se préparer au passage suprême. Tous se mettent à genoux pour offrir une dernière fois le sacrifice de leur vie, tous se confessent et reçoivent l'absolution. Ils n'auront pas la dernière consolation du chrétien mourant, celle de recevoir le divin viatique. Dieu n'a pas jugé que cette grâce leur soit nécessaire. D'ailleurs, entre la prison et le ciel, le trajet sera si court !

A 4 heures et demie environ, nouvel ordre du citoyen Cerisier. Tous les prisonniers sortent et défilent dans l'impasse qui précède la prison, pendant que les fédérés du 101e bataillon chargent leurs armes avec un bruit trop significatif. Déjà tout le monde est à son poste : des pelotons sont placés à toutes les issues. Sur l'avenue, dit-on, le colonel de la 13e légion, Cerisier, est assis dans une voiture avec une femme à son côté : c'est ainsi qu'il préside aux hautes œuvres de la Commune de Paris. Alors retentit le commandement :

« Sortez un à un dans la rue[1] ! »

Le Père Captier se tourne à demi vers ses compagnons :

« Allons, dit-il, mes amis, pour le bon Dieu[2] ! »

Aussitôt le massacre commence. Le Père Cotrault sort le premier et tombe frappé mortellement[3]. Le Père Captier est atteint d'une balle qui lui brise la jambe, et va tomber, transpercé d'une autre balle, à plus de cent mètres, vers le lieu où, en 1848, les insurgés de juin fusillèrent le général Bréa[4]. Le Père Bourard, lui aussi, après avoir été atteint, peut faire quelques pas dans la même direction, puis il s'affaisse sous une seconde décharge[5]. Les Pères Delhorme[6] et Chataignier[7] tombent

---

[1] Le dispositif du massacre fut arrêté entre Cerisier et Bobèche. Des fédérés se tiendront à l'affût derrière les arbres de l'avenue ou dans l'enfoncement des portes cochères. D'autres seront postés juste en face du long passage qui conduit à la prison. Cerisier déclare :

« Ils ont refusé de prendre le fusil, on va les faire sortir deux à deux et on les fusillera.

— Oui, pas un n'échappera, dit la femme qui est assise à ses côtés dans une voiture.

— Y êtes-vous ? dit Cerisier.

— Oui, allons-y, » répond la femme.

[2] Bobèche, tenant par la main son fils âgé de six ans, ouvre la porte de la prison : « Allons, les calotins, arrivez et sauvez-vous ; il n'est que temps ! »

[3] Il dit : « Est-ce possible ! » lève les bras et tombe frappé à la gorge et au sein droit, foudroyé.

[4] Une femme sort d'une maison voisine et veut le panser : « Ce n'est pas la peine, » dit-il. Son agonie dura une demi-heure.

[5] Blessé, il s'arrête au n° 68, à la grille d'une boucherie, s'y cramponne et demande à boire. La bouchère accourt avec de l'eau sucrée dans une timbale ; mais un fédéré lui crie : « Retirez-vous ou je vous en fais autant, » et tire un coup de pistolet dans la tête du martyr, qui vécut une heure encore.

[6] Reçoit un coup de fusil à bout portant dans le couloir ; des femmes traînèrent son corps dans la rue.

[7] Il tombe frappé à mort. Comme il remue encore : « Tirez donc, crie Cerisier, ce gueux-là grouille encore. » Le corps portait les marques de trente et un coups de fusil.

foudroyés. M. Gauquelin tombe avec eux. M. Voland et cinq domestiques, sortis de l'impasse à la suite des Pères, ont le temps de traverser l'avenue d'Italie ; mais ils sont frappés à mort avant d'avoir trouvé un refuge.

Une des morts les plus touchantes fut celle de Germain Petit, simple commis d'économat, que sa jeunesse et son air distingué faisaient prendre pour un élève de l'école. Il avait traversé l'avenue en courant et s'était jeté dans la rue Toussaint-Féron. Il frappe au n° 6, on lui refuse la porte. La porte du n° 7 s'ouvre, il s'y précipite et, voyant une dame :

« Au nom de ma mère, lui crie-t-il, sauvez-moi. Je me nomme Germain Petit. Si je meurs, écrivez à mes parents à Saint-Vincent (Isère). »

Par hasard, cette dame, qui était propriétaire de la maison, s'appelait elle-même Petit. Prenant en pitié son jeune homonyme, elle le fait se cacher dans un vieux puits. Mais des mégères l'ont dénoncée :

« Un dominicain est entré au n° 7. »

Les fédérés accourent :

« Il y a ici un dominicain, disent-ils.

— Non, leur répond-on.

— Si, affirment les dénonciatrices.

— Si on fusillait tout le monde ? dit le chiffonnier Pascal, qui menait la bande. Commençons par la fille de la propriétaire. »

Cette jeune fille était en effet survenue avec plusieurs de ses amies. Pascal les aligne dans la cour, puis il crie à ses hommes :

« Au troisième coup, faites feu ! »

Germain Petit sort alors de sa cachette, disant :

« Qu'on ne fasse pas ce carnage pour moi. »

Et d'un bond il repasse la porte entr'ouverte. Les communards se lancent à sa poursuite. Il est entraîné du côté de la rue Baudricourt et fusillé.

Les autres prisonniers parvinrent à s'échapper. M. l'abbé Grancolas, à peine touché par les balles, entre dans une maison où une femme lui jette les vêtements de son mari. M. Rezillot n'est atteint que d'une manière insignifiante. MM. Bertrand (Édouard), Gauvin, Delaître, Brouho, Duché parviennent à se mettre à l'abri dans les maisons ou les caves voisines, puis dans les rangs des soldats de l'ordre.

Cependant le massacre accompli ne suffit pas à la fureur des assassins ; on se précipite sur les cadavres, on les découvre pour les insulter d'une manière plus odieuse ; à coups de baïonnette et de hache, on brise les membres et les crânes ensanglantés. Les soldats du 113e régiment, qui entrent en vainqueurs après avoir franchi les barricades, reconnaissent ces morts glorieux; ils se penchent vers leurs cadavres, s'emparent des rosaires qui pendent à leur ceinture et se les partagent, grain à grain, comme de saintes reliques. Hélas ! eux passés, les profanations recommencent, et pendant plus de quinze heures les cadavres des martyrs restent exposés à tous les outrages imaginables.

Le lendemain matin, un prêtre du quartier, M. l'abbé Guillemette, les trouva sur sa route, et, comme ils étaient couverts d'un habit religieux, il s'informa des circonstances de l'assassinat. Aussitôt il fit recueillir ces saintes victimes, qui furent transportées toutes ensemble dans la maison des Frères de la rue de Moulin-des-Prés. Là, M. J. d'Arsac, professeur d'Arcueil, accompagné de M. Rezillot, de M. l'abbé Delarc, aumônier de l'hospice Cochin, et d'un jeune ambulancier, M. Barally, vint reconnaître les corps, les marquer chacun de leur nom et réclamer pour eux le respect dû aux martyrs des saintes causes. C'est à lui que nous devons les détails qui nous restent sur leur physionomie telle que le martyre l'avait faite. Le Père Captier portait deux

traces de coups de feu : l'une, énorme, à la jambe gauche ; l'autre, plus petite, près du cœur. Ses yeux étaient encore ouverts, ses mains étendues, sa figure calme, bien que couverte de sang ; on eût dit qu'il allait encore parler. Le Père Bourard avait les yeux fermés et la bouche ouverte. Lui aussi avait reçu deux coups de feu, l'un sous l'œil gauche, l'autre en pleine poitrine. Le Père Cotrault, frappé à la gorge et au sein droit, avait une figure paisible et rayonnante : on eût dit un ange endormi. Le Père Delhorme gardait une figure douce et calme, avec des yeux à peine entr'ouverts. Il portait près du cœur une plaie effrayante, et sa robe blanche était couverte de sang. Le Père Chataignier avait le crâne brisé et le corps couvert de blessures, ayant reçu plus de dix balles, et subi spécialement, parce qu'il était le plus jeune, la fureur des assasins.

JOURNÉE DU 26 MAI 1871

Le vendredi 26 mai, la récréation ne se prit pas dans le préau, à cause du mauvais temps, mais dans le corridor des cellules. Elle se prolongea plus longtemps que de coutume, ce qui parut d'un mauvais augure.

« Le Père [Radigue], prieur de Picpus, se retira alors dans sa cellule pour y prendre un repos dont il avait grand besoin. Je l'y suivis, raconte le Père Tauvel, pour lui tenir compagnie, et j'eus avec lui un entretien suprême dont le souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire.

« Ce fut alors qu'il me [dit avoir enduré *par anticipation* toutes les souffrances de l'agonie après avoir entendu le bruit de la fusillade de l'archevêque]. Il

m'exprima aussi combien il avait été sensible aux marques d'affection que sa sœur lui avait données durant notre détention à Mazas.

« Elle a fait, ajouta-t-il, bien des démarches pour me délivrer. J'ai laissé agir son bon cœur ; mais j'ai toujours pensé qu'elle ne réussirait pas. Maintenant plus que jamais j'en suis persuadé ; car je ne conserve aucun espoir. Mon sacrifice est fait. C'est un mauvais quart d'heure à passer ; mais j'ai la confiance que, devant le bon Dieu, cela doit mettre bien des comptes à net. Les martyrs n'étaient-ils pas des hommes comme nous ? Étaient-ils tous de grands saints avant leur supplice ? Plusieurs ne doivent-ils pas la gloire dont ils jouissent à la mort violente qu'ils ont eu le bonheur de rencontrer ? Du reste, j'ai compris clairement pendant mon agonie que la grâce de Dieu peut seule nous donner la force de souffrir la mort pour son nom. Quel avantage, ajoutait-il, d'appartenir à une congrégation ! Et quelle consolation de penser que nous ne sommes pas seuls dans le combat et qu'on ne nous abandonnera pas après notre mort ! »

Il était environ 4 heures, et le geôlier n'était pas encore venu fermer les portes des cellules. Le brigadier Ramain s'avance d'un air dégagé, tenant une liste à la main, et va se placer au milieu du corridor, dans un espace occupant la largeur de deux cellules et laissé libre pour donner du jour à l'intérieur. Tous les prisonniers de la quatrième section sont groupés en face de lui :

« Messieurs, dit-il, faites attention ; répondez à l'appel de vos noms. Il en faut quinze. »

Cette parole fit courir un frisson, dit M. Perny.

L'appel commença par les Pères Tuffier, Radigue, Tardieu et Rouchouze, de la congrégation de Picpus ; les Pères Olivaint, Caubert, de Bengy, M. Seigneret,

M. Sabattier, vicaire de Notre-Dame de Lorette, M. Planchat, et cinq laïques.

A l'appel de leurs noms, tous se hâtaient de répondre. « Présent, présent, » cria le Père Tuffier ; « Présent, » dit le Père Olivaint. Le Père Caubert, au lieu de répondre, rentra dans sa cellule un instant, — peut-être pour consommer le reste de l'eucharistie, — et reparut aussitôt. Ramain avait eu le temps de dire :

« Mais, messieurs, je vous en prie, ne soyez donc pas effrayés.

— Et quand nous le serions, lui répondit un jeune prêtre, certes avec vous nous sommes bien payés pour cela. »

Le Père de Bengy rectifia son nom mal écrit, mal prononcé :

« Si vous voulez dire de Bengy, c'est moi, me voici. »

Le jeune Seigneret embrassa le sergent-major Evrard : « A bientôt ! » serra la main de son condisciple M. Gard et vint se ranger avec les victimes. Quelques-uns, pris au dépourvu, étaient en pantoufles, sans chapeau; ils demandèrent de passer dans leurs cellules.

« Non, non, leur dit-on; pour ce qui vous reste à faire, vous êtes bien comme cela. Suivez-moi, descendons au greffe et partons ! »

On les mit sur deux rangs et ils défilèrent entre leurs compagnons. Paul Seigneret, en passant près de la cellule entr'ouverte de M. Petit, secrétaire de l'archevêché, le salua d'un geste et d'un sourire.

Au greffe, on adjoignit aux quinze victimes trente-cinq gendarmes ou soldats, et tout le monde se mit en marche. Au moment de franchir le seuil de la prison, le Père Olivaint donna son bréviaire au concierge.

« Tenez, mon ami, dit-il, voici mon livre. »

A l'instant, un forcené galonné s'en empare et le jette

au feu, d'où le concierge le retira quelques instants plus tard.

Alors commença la voie douloureuse depuis la Roquette jusqu'à l'extrémité de Belleville, trois kilomètres environ, et un trajet de trois quarts d'heure, presque toujours en montant. Voici l'itinéraire qui fut suivi : la rue de la Roquette jusqu'au Père-Lachaise, le boulevard à gauche, la chaussée de Ménilmontant, la rue de Puebla, la rue des Rigolles jusqu'à la mairie du XXe arrondissement, la rue de Belleville jusqu'à la rue Haxo, qu'on tourne à droite, et au n° 83 on trouve la cité Vincennes, séparée de la rue Haxo par une grille. Après avoir traversé un espace bordé de maisonnettes et de petits jardins potagers, on arrive dans une grande cour en face d'un bâtiment occupé par les Communards. Au delà, sur la gauche, un verger ou plutôt un terrain vague, inégal, avec au centre un soupirail carré donnant sur une future fosse d'aisance.

Le cortège sort de la Roquette un peu après 4 heures. Une foule compacte stationne sur la place et accueille les prisonniers de ses vociférations. Ils étaient rangés deux à deux, les gendarmes d'abord, les prêtres ensuite, dont quatre ou cinq seulement portaient la soutane. Un homme à cheval ouvrait la marche, annonçant que c'était un convoi de Versaillais faits prisonniers le matin à la Bastille. L'escorte se composait de cent cinquante hommes armés, gardes nationaux du 173e bataillon, renforcés des *Enfants perdus* de Bergeret et d'autres bandits volontaires. Au début, c'était le silence; les boutiques et les fenêtres se fermaient. En arrivant en face de la grande fabrique d'eau de Seltz, sur la chaussée de Ménilmontant, l'homme à cheval fait appeler les ouvriers : la foule s'échauffe, hurle; les femmes et les enfants font entendre des cris plus stridents, des injures plus ignobles.

Après avoir suivi la rue de Puebla, on entre, par la rue des Rigolles, dans la cour de la mairie du XXe arrondissement. Le cortège fait halte une demi-heure. Peut-être délibère-t-on sur le lieu de l'exécution; mais la foule s'impatiente, menace, et enfin voit s'ouvrir la porte principale de la mairie sur la rue de Belleville. Au moment du défilé, un membre du comité des cinq, adossé en face à la grille de l'église, criait à tue-tête :

« Allez, fusillez-moi ces hommes-là ! »

A partir de ce moment, une cantinière, le revolver à la main, prend la tête du cortège; on y introduit une musique militaire. Clairons et tambours font de leur mieux et jouent une marche de chasseurs. Un peloton de gardes nationaux, les otages entre deux rangs de baïonnettes et un peloton fermant la marche. On remarquait un prêtre exténué qui n'avançait qu'en se soutenant sur l'épaule de son compagnon. Un jeune Parisien de quatorze ans regarda et dit :

« Je voudrais bien me payer ce vieux-là ! »

La foule braillait :

« A la cour martiale ! Mort aux curés ! Mort aux gendarmes ! »

Devant les maisons n° 169, 171, 173, la furie redoubla. Un peu plus loin, à hauteur du n° 229, quelqu'un dit à un garde national :

« Où mène-t-on ces gens-là ?

— On les conduit au ciel, » dit-il.

Et il sort des rangs, laisse couler la foule, se jette dans une maison, s'y déguise et disparaît. Des gens, soucieux du bon renom du quartier, murmuraient :

« Ça ne porte pas de chance à Belleville, c'est une mauvaise note pour les gardes nationaux de par ici. »

A l'entrée de la rue Haxo on fit hâter le pas. Un jeune Comme dansait, jonglait avec son fusil devant le cortège. Il y avait un instant d'hésitation. Un autre jeune

garçon s'élança et commanda la marche. Des fédérés, massés au n° 88 de la rue Haxo, applaudissent. On approche une charrette attelée, un homme y monte tenant un drap rouge :

« Citoyens, crie-t-il, votre dévouement méritait bien une récompense. Voici des otages que nous vous amenous pour vous payer de vos longs sacrifices. A mort ! à mort !

— Bravo ! hurle la foule. Vive la Commune. A mort ! »

Un misérable brigadier d'artillerie alla se poster à la porte de la Cité-Vincennes, et, à mesure qu'un prisonnier passe à sa portée, il lui assène un coup de poing. Un Père de Picpus, sous ce choc, trébuche, tombe. On le relève à coups de crosse.

Arrivés au fond de l'allée qui fait face à la grille, les otages tournent à gauche, longent le bâtiment et entrent dans la cour envahie par la canaille. On entasse les prêtres contre le grand mur du fond, les gendarmes ensuite. Dix minutes s'écoulent ; les assassins hésitent. Deux capitaines d'insurgés essayent de gagner du temps ; mais, menacés de mort, ils détalent. Alors un autre officier monte sur un petit mur d'appui et brandit son sabre. La cantinière braille :

« Pas de pitié pour les Versaillais ! ce sont des assassins. Pas de calotins, pas de gendarmes. »

Et elle tire. C'est le signal. On décharge les armes, on les recharge, on essaie une sorte de feu de peloton; les martyrs s'agenouillent, s'affaissent, des femmes à califourchon sur le mur invectivent bourreaux et victimes. Le tumulte dura un quart d'heure. A 7 heures tout était fini : on détroussait les cadavres.

MARTYRE DE Mgr SURAT ET DE M. CHAULIEU, 27 MAI 1871

(Récits de M. Amodru et de M. Lamazou.)

Le 27, les fédérés envahirent la prison, ouvrant toutes les cellules et ordonnant à tous les prisonniers de descendre.

« Si vous ne sortez pas, leur dit-on, vous allez être tués, on va faire sauter la prison. »

Plusieurs prêtres descendirent et, parmi eux, Mgr Surat, MM. Bayle, Petit et Bécourt, prêtres, le R.P. Houillon, de la Société des Missions étrangères. Mgr Surat et M. Bayle avaient l'intention de se rendre chez le docteur Colombel, boulevard du Prince-Eugène. Ils errèrent d'abord, cherchant un autre asile.

On leur avait dit qu'ils trouveraient les troupes de Versailles à la mairie du Prince-Eugène (XIe arrondissement). Or, les fédérés s'y trouvaient massés en grand nombre.

Tous trois furent pris, au n° 126 de la rue de Charonne, par deux gardes nationaux fédérés. L'un d'eux, saisissant par le bras Mgr Surat, lui dit :

« Qui êtes-vous ? D'où venez-vous ? Où allez-vous ? »

Mgr Surat lui répondit :

« Je suis prêtre et nous sortons de la Roquette ; on nous a mis en liberté.

— Venez au poste, » telle fut la réponse du fédéré.

Mais, tandis qu'il va chercher le poste, l'autre fédéré pousse ses trois prisonniers sous la porte cochère de la maison. Alors les femmes s'écrièrent :

« Laissez donc ces curés partir... Votre cause est maintenant perdue..., on s'est assez battu pour elle. »

Mais déjà les hommes du poste étaient arrivés ; ils emmenaient les trois ôtages à la mairie du XIe.

Là, Mgr Surat et M. Chaulieu furent appréhendés au corps par cinq ou six fédérés. M. Bayle allait subir la même violence, quand la confusion se répandit parmi les troupes de fédérés. Les balles sifflaient et le canon de l'armée française balayait le boulevard. M. Bayle se trouva bientôt placé entre deux feux, et les fédérés se gardèrent bien de venir l'y prendre. Il était là, entendant de toutes parts le bruit de la mitraille. Cependant, il fait quelques pas, se dirigeant vers les troupes de Versailles, et trouve ouverte la porte d'une maison de belle apparence, au n° 233 du boulevard du Prince-Eugène. Il s'y présente en disant :

« Je suis prêtre. Si vous me refusez l'entrée, je vais mourir. »

Un homme et une femme, M. et Mme Bodet, étaient présents.

« Entrez, lui dirent-ils, et ne craignez rien ; nous aimons les prêtres et nous avons des prêtres dans notre famille. »

C'est ainsi que M. l'abbé Bayle put échapper à la mort. Mais le sort de ses deux compagnons d'infortune lui devenait inconnu.

La Providence ménageait des témoins.

M. l'abbé Petit, secrétaire de l'archevêché, M. Carchon, prêtre de la Société de Picpus, et M. Chevriot, proviseur au lycée de Vanves, avaient essayé vainement de chercher asile dans une maison voisine de la Roquette. Pour échapper à une mort inévitable, ils durent se réfugier dans un hangar entouré de planches et rempli de bois. Ils restèrent là quelque temps ; mais le danger les poursuivait, et ils revinrent sur leurs pas, ne trouvant rien de plus sûr que l'affreux dépôt des condamnés.

Arrivés devant l'entrée de la prison, M. Petit et

M. Chevriot aperçurent un groupe d'hommes de la Petite-Roquette, prison des jeunes détenus. Un instant ils eurent la pensée d'aller jusqu'à eux, quand tout à coup ils virent un drapeau rouge s'élever et deux corps tomber dans une fosse. C'était les corps de Mgr Surat et de M. Chaulieu, qu'on venait de fusiller sur place. D'après une version très accréditée dans le faubourg Saint-Antoine, ce serait une jeune fille de seize ans qui aurait assassiné Mgr Surat. Comme celui-ci avait essayé de se sauver des mains de ses assassins, la femme bouscula les gardes, s'arma de son poignard et s'écria :

« A moi l'honneur de le frapper la première ! »

La pauvre victime plaça instinctivement ses deux bras en avant pour se préserver et dit à la furie :

« Oh ! grâce ! grâce ! »

Elle répondit alors en se précipitant sur lui et en faisant un ignoble jeu de mots :

« Grâce ! grâce, tiens, en voilà un maigre ! »

En même temps elle lui déchargea un coup de revolver à bout portant. Le corps fut l'objet de si atroces fureurs, qu'il fallut un long et minutieux examen pour le reconnaître.

FEUILLETS TROUVÉS DANS LA CELLULE DE M. BÉCOURT, CURÉ DE BONNE-NOUVELLE, MARTYRISÉ LE 27 MAI 1871

Prison des condamnés, à la Roquette.

Jeudi 25 mai, 45e jour de détention,
quelques moments avant ma mort.

Je remets mon âme à Dieu.

Je me remets sous la protection de Marie et Joseph.

J'envoie à ma bonne mère mes dernières, respec-

tueuses et affectueuses salutations. — Un souvenir à mon cher père, mort en 1870.

Adieu, chère mère, bonne sœur et bon frère. Adieu, Monseigneur d'Arras.

Que Mgr d'Arras veuille bien les consoler.

J'ai désiré être curé de Paris : c'est l'occasion de ma mort : c'est un ancien pressentiment et peut-être une punition.

Adieu à Dugny[1], aux pauvres comme aux riches. Croyez tous à mon amour en Notre-Seigneur Jésus-Christ. Adieu ! adieu !

Je demande pardon à Dieu,
A ma mère de mes manquements,
A mes frère et sœur de mes duretés,
A mes paroissiens de mes défauts,
A mes pénitents que j'ai mal dirigés.

Je demande pardon de certaines oppositions que l'amour-propre m'a fait faire à l'égard de deux curés, M. Haniche et M. Barot.

Je demande pardon à tous ceux que j'ai offensés et scandalisés.

Je pardonne à tout le monde, sans le moindre mouvement d'animosité ; à ceux qui, par imprudence, auront occasionné mon arrestation et ma mort.

Au ciel, parents et amis, au ciel !

Pardon, mon Dieu, pardon !

Que ceux qui sont ennemis aujourd'hui, demain soient d'accord, et que Paris devienne une ville de frères qui s'aiment en Dieu.

---

[1] M. Bécourt avait été curé de Dugny.

Tout à Dieu, tout pour Dieu.

Que Dieu soit aimé. — Que mes paroissiens croient à la parole d'un mourant.

Je me prépare comme si j'allais monter à l'autel.

Que l'on dise bien aux paroissiens et aux enfants que je meurs parce que j'ai voulu rester à mon devoir et sauver les âmes en ne quittant pas Paris.

Que tout le monde prie pour moi.

Dieu me recevra-t-il ?

Je prie que l'on me recommande partout aux prières. Priez pour le repos de l'âme du malheureux curé de Bonne-Nouvelle, si pécheur en sa vie.

Au commencement de nos malheurs, au mois de septembre, je m'étais offert en état de victime pour Paris. Dieu s'en est souvenu.

Que mon sang soit le dernier versé.

Mgr Daveluy, mon sous-diacre à ma première messe, a été martyrisé en Corée, en 1865.

Je meurs dans la foi et l'union à la sainte Église.

Que Dugny, que Puteaux se convertissent.

Je pardonne, je pardonne avec Jésus-Christ en croix.

Je meurs à cinquante-sept ans et... jours.

Si j'en avais profité !

Ce vendredi 26 mai, 6 heures et demie du soir.

Je meurs dans l'amour de mon Dieu, avec soumission à sa volonté sainte.

Confiant dans Marie nonobstant mes péchés.

Mes parents, mes amis, mes paroissiens et même ceux

qui ne me connaissent pas personnellement, priez pour moi.

Je prierai pour vous, si Dieu me met dans son saint paradis.

Depuis deux jours je fais mon sacrifice d'heure en heure.

Heureux celui que la foi soutient dans ce terrible moment !

Dieu veut toujours notre plus grand bien pour l'éternité.

S'il avait voulu faire un miracle...

Il ne l'a pas voulu.

Tout à sa volonté.

Un de mes confrères ayant une sainte hostie, j'ai reçu la communion en viatique.

LES MARTYRS ARMÉNIENS

1895

Le 13 juillet 1878, le traité de Berlin inscrivait dans son article 61e que « la Sublime Porte s'engage à réaliser, sans plus de retard, les améliorations et les réformes qu'exigent les besoins locaux dans les provinces habitées par les Arméniens et à garantir leur sécurité contre les Circassiens et les Kurdes. Elle donnera connaissance périodiquement des mesures prises à cet effet aux puissances, qui en surveilleront l'application ». Si les mots de Berlin et de Turquie n'étaient synonymes et évocateurs de fourberie et de férocité, on eût pu croire qu'une époque nouvelle allait luire pour l'Arménie. Sa position géographique, ses richesses naturelles d'une exploitation aisée et d'un trafic facile semblaient en désigner l'Arménie à une grande prospérité. Minerais, sources de naphte, forêts dans l'intérieur et, le long des côtes, au bord des fleuves ou au pied des montagnes, villes jadis florissantes, où le commerce pourrait reprendre pied, Trébizonde, Erzeroum, Van, Alep, Angora, Diarbékir, qui ne sont presque plus que des sites historiques ruinés et abandonnés, tout ceci montre un sol fécond, une population laborieuse dont la domination turque et la complicité allemande sont venues à bout de faire une région désolée et une nation misérable. C'est que ici, comme partout, s'est produit le phénomène tourné en proverbe : « La terre devient stérile là où le Turc pose son pied, » dont on peut rapprocher le mot fameux du roi des Huns : « L'herbe ne croît plus où mon cheval a passé. » De

cette collaboration du Turc et du Boche, voulue à Berlin, accomplie en Arménie, nous allons faire connaître les résultats. Le voisinage de peuplades demi-nomades, toujours armées, Kurdes, Turcomans, Circassiens, rend plus douloureuse encore l'existence des Arméniens. A certaines époques de l'année, ces bandes insaisissables quittent leurs refuges, descendent des montagnes, incendient les villages, massacrent les hommes, outragent les femmes et disparaissent, emmenant des troupeaux, du butin et des enfants. Le gouvernement du sultan, s'il ne leur signale pas les coups à faire et s'il ne partage pas les bénéfices des expéditions, ignore avec soin les lieux où se retirent ces pillards et ces assassins. Peut-être est-il préférable pour les victimes d'avoir affaire à ces bandes qu'à l'armée régulière, gendarmes turcs pires que les brigands qu'ils prétendent poursuivre et avec lesquels ils rivalisent en atrocités.

En 1821 et pendant les années qui suivirent les massacres en Grèce, en 1860 les massacres du Liban soulevèrent l'opinion en Europe et décidèrent deux expéditions qui ne changèrent rien aux desseins et aux méthodes des Turcs et de leurs complices. En 1876, le patriarche arménien de Constantinople fit répandre en France et en Angleterre un rapport détaillé des crimes commis par les Turcs sur les populations chrétiennes soumises à sa juridiction[1]. On n'y prêta aucune attention. En 1877, le massacre de 15000 Bulgares déchaîna la guerre entre la Turquie et la Russie. Une armée russe arriva jusqu'aux portes de Constantinople, tandis qu'une autre armée, conduite par le général Loris-Mélikoff, pénétrait jusqu'au cœur de l'Arménie. Le résultat de ces vic-

[1] *Les Arméniens de Turquie.* Rapport du patriarche arménien de Constantinople à la Sublime Porte, traduit de l'arménien par X. S, Achguerd, 1877.

toires fut d'imposer l'article 16e du traité de San-Stefano, ainsi conçu : « Comme l'évacuation par les troupes russes des territoires qu'elles occupent en Arménie, et qui doivent être restitués à la Turquie, pourrait y donner lieu à des conflits et à des complications préjudiciables aux bonnes relations des deux pays, la Sublime Porte s'engage à réaliser, sans plus de retard, les améliorations et les réformes exigées par les besoins locaux dans les provinces habitées par les Arméniens, et à garantir leur sécurité contre les Kurdes et les Circassiens » (3 mars 1878).

Les succès et le geste libérateur de la Russie ne pouvaient qu'alarmer l'Angleterre et l'Allemagne, qui combinèrent la réunion du traité de Berlin, où Bismarck et Beaconsfield surent endoctriner les envoyés du sultan et leur faire souscrire à cet article 16e avec l'intention de le violer et la certitude de le pouvoir impunément. Les Arméniens se crurent un jour, mais un jour seulement, parvenus au terme de leurs souffrances, et leur patriarche Nersès s'écriait [1] :

« Allons en Arménie ; envoyons-y tout ce que nous possédons d'ecclésiastiques capables, instruits et dévoués à la nation ; que nos instituteurs, que toute cette jeunesse si pleine d'ardeur, que nos artisans, que nos négociants s'y rendent en masse ; que tous ces malheureux que la misère a chassés de leurs foyers y retournent. La famine, la peste, l'oppression vont cesser en Arménie. Là, plus de violation de la vie, des biens et de l'honneur ; plus d'entraves au travail ! L'Arménie aura désormais ses routes et ses canaux ; les fabriques vont s'y multiplier ; les capitaux anglais vont y chercher un emploi. Que nos

[1] Discours du 21 juillet et du 2 août 1878. Voir Rolin-Jacquemyns, *l'Arménie et les Arméniens*, dans *Revue du droit international*, 1887.

capitalistes s'y rendent aussi, qu'ils commencent dès aujourd'hui à s'associer. Associons-nous pour établir des écoles dans toutes les villes, dans tous les villages ; associons-nous pour étendre notre commerce, pour développer l'industrie ; que tous les Arméniens des Indes, de l'Arménie, de l'Angleterre, de la Turquie et de la Russie, de l'Autriche et de la Perse se donnent la main et s'unissent pour cette œuvre de progrès. »

Cette joie fut de courte durée.

L'Angleterre, qui, par la convention de Chypre du 4 juin 1878, s'était acquis en Turquie des droits et des devoirs spéciaux, s'occupa assez activement des réformes pendant les trois premières années. L'indifférence presque hostile de la Russie, de la France et de Bismarck, très opposés à une intervention armée, rompit son élan. Elle dut céder et, jusqu'en 1893, elle se désintéressa presque totalement de cette question. Sans souci des alarmantes prédictions d'agents consulaires anglais et autres en Arménie, en dépit des appels désespérés d'un peuple qui prévoyait son lâche assassinat, malgré les généreux efforts des comités arméniens à l'étranger pour soulever l'opinion publique, grâce à la complicité sinon effective du moins tacite de la Russie, qui avait supplanté l'Angleterre à Constantinople, l'Europe a laissé s'accomplir un des plus horribles forfaits connus de l'Histoire. Les conversions forcées d'abord, les massacres ensuite semblent devoir apporter à la question arménienne une solution aussi radicale qu'imprévue.

L'évolution progressive de cette politique de massacres se divise clairement en cinq parties ou périodes : les massacres de Sassoun en mai et juin 1894, ceux de Constantinople en septembre 1895 ; les grands massacres d'Arménie pendant les mois d'octobre, de novembre et de décembre de la même année ; les assommades de Stamboul le 26 août 1896 ; et enfin les meurtres indivi-

duels et journaliers qui, depuis l'automne de 1895, continuent à petits coups l'œuvre des grands massacres.

La première de ces périodes, et ceci ressort des précautions spéciales que prit le gouvernement pour en dissimuler le caractère comme pour en empêcher l'ébruitement en Turquie et à l'étranger, ne fut qu'un coup d'essai dont la pleine réussite entraîna l'exécution complète du plan.

Le Sassoun, l'une des parties les plus élevées de l'Arménie, comprend une vaste chaîne de montagnes courant de l'est à l'ouest, entre la plaine de Mouch et celle de Diarbékir. Quinze mille Kurdes et douze mille Arméniens y menaient presque en commun la vie de pasteurs. De temps immémorial, les Kurdes, plus nombreux et mieux armés, avaient imposé aux chrétiens une certaine dépendance et certaines prestations en argent. Jusqu'en 1894, suzerains et vassaux avaient vécu dans un calme relatif, lorsqu'au 30 juin 1894, le *Foreigu Office* de Londres, par l'entremise de son ambassadeur à Constantinople, sir Philipp Currie, et de ses agents diplomatiques en Asie Mineure, fut informé d'une révolte des Arméniens de cette région[1]. De nombreux déplacements de troupes turques avaient lieu pour réprimer les révoltés, disaient les musulmans, pour massacrer les Arméniens, disaient les chrétiens.

Peu à peu les renseignements fournis par les particuliers et les rapports consulaires excitèrent la méfiance des ambassadeurs sur la réalité des faits dénoncés par les autorités. A la suite d'une campagne diplomatique très vivement menée par l'Angleterre, le gouvernement turc consentit à instituer une commission chargée de

[1] *Livre Bleu*, Turquie, I (1895), p. 1 ; *Livre Jaune*, Affaires arméniennes, 1893-1897, p. 14.

rechercher l'origine de la révolte et la manière dont elle avait été réprimée [1]. L'Angleterre, la Russie et la France y adjoignirent des délégués pour contrôler l'enquête et informer leur gouvernement respectif de son résultat. Leurs conclusions [2] établissent nettement que la prétendue révolte n'a été qu'un prétexte pour une longue suite de massacres, de viols, d'incendies, de pillages exécutés moins par les Kurdes que par une armée turque de plus de 25000 hommes, y compris l'artillerie et, selon toute évidence, d'après des ordres venus de Constantinople. Le nombre des victimes établi par l'enquête, mais très inférieur à la réalité, s'élevait de 4500 à 5000 Arméniens massacrés sur place ou dépouillés de tout et forcés, à l'entrée de l'hiver, à se réfugier dans les montagnes, où les attendaient les mortelles tortures du froid et de la faim [3]...

Une seule nation, l'Angleterre, voulut agir et poursuivre le sultan Abdul-Hamid, que l'indignation vengeresse de Gladstone dénonçait au monde sous le nom de *Sultan rouge*. Mais ses propositions et ses efforts, qui semblent avoir été sincères, ne purent triompher de l'inflexible volonté du tzar. Le prince Lobanoff refusait « de coopérer à des mesures de coercition et de consentir jamais à l'établissement en Asie Mineure d'une province privilégiée, noyau d'un futur royaume arménien [4] ». La presse garda le silence et le gouvernement d'Abdul-Hamid en conclut qu'il pouvait renouveler et étendre l'opération si heureusement réussie. Aussi, dès 1894, la

[1] *Livre Bleu*, Turquie, I (1895), p. 22; *Livre Jaune*, Affaires arméniennes, p. 18.

[2] *Livre Bleu*, Turquie, I (1895), p. 133; et Turquie, II (1895), *Livre Jaune*, p. 96.

[3] V. Brifaut, *Les massacres arméniens*, tiré à part de la *Revue générale*, 1897, p. 12-14.

[4] *Livre Bleu*, Turquie, 1896, p. 73.

situation des Arméniens d'Asie Mineure devint-elle plus intolérable encore que par le passé et sembla n'avoir d'autre but que de pousser le peuple à la révolte. Le sultan cherchait un prétexte.

Il se présenta au mois de septembre 1895. Les Arméniens n'avaient pu encore se persuader que le traité de Berlin ne fût qu'une imposture ; en conséquence, le comité Heutchakiste, dans l'espoir de contraindre les puissances européennes à une intervention, organisèrent une manifestation pacifique. Le 28 septembre, ils adressèrent aux ambassadeurs et à la Sublime-Porte une lettre en forme de pétition exprimant leurs doléances[1]. Le surlendemain 30, les Arméniens s'étaient donné rendez-vous à la cathédrale de Koum-Kapou. Après la messe, quatre dames du Sassoun se présentent à Sa Béatitude Mgr Madthéos Izmirlian, patriarche des Arméniens de Turquie, et l'une d'elles décrit le sort des chrétiens d'Arménie :

« Monseigneur, dit-elle en terminant, nous avons recours à vous, pour vous prier de présenter aux puissances européennes notre désespoir et nos protestations. Adressez-vous à elles, et dites-leur que nous avons perdu patience, que nous n'avons plus de force pour résister. Vous avez été élu par les suffrages du peuple et vous devez aller où vous appelle la voix du peuple. Dites à cette impassible Europe que si elle n'intervient pas en notre faveur, elle rougira de honte en apprenant bientôt l'extermination de tout un peuple chrétien. Dites aux ambassadeurs de ne pas nous laisser à la merci du plus affreux despotisme qui existe au monde. Dites tout cela, Monseigneur, et si l'Europe continue à se taire, nous saurons qu'il nous faut mourir. »

---

[1] *Livre Bleu*, Turquie, II (1896), p. 22 ; *Livre Jaune*, 1893-1897, p. 139.

Mgr Izmirlian exhorte une fois de plus à la patience et promet de faire son devoir jusqu'au bout. Une des dames sassounistes s'écrie que le peuple demande la liberté ou la mort. Sa Béatitude se retire au patriarcat et la procession s'ébranle en criant : « Sassoun ! Sassoun ! » et en chantant le *Tzaïnë hutchez Erzeroumi Haïotz lernéren.* Les Arméniens se dirigent vers la Sublime Porte pour remettre au grand vizir un mémorandum rédigé par les Heutchakistes. D'après le *Berliner Tageblatt*, les Arméniens forment trois bandes pour atteindre la Sublime Porte cernée par la police et par la cavalerie. La première bande simulait un convoi et suivait un cercueil vide, qu'elle a jeté de côté dès qu'elle est parvenue à destination. La deuxième faisait semblant de suivre avec curiosité quelques individus qui simulaient l'ivresse. Arrivés devant la librairie Arakel, non loin de la Sublime Porte, les Arméniens qui formaient cette bande tirèrent dix fois sur les voitures de Turkan Pacha, ministre des affaires étrangères, et de Halil Pacha, ministre de l'intérieur. La troisième bande attaque quelques Turcs qui fendaient du bois et qui, assistés de plusieurs Grecs, ont tué vingt Arméniens et blessé plus de cent. Au quartier du Sultan Mehmed, les Turcs attaquent les Arméniens qu'ils accusent mensongèrement d'avoir empoisonné un puits. Kurdes et Persans attaquent également les Arméniens.

Ce qui est hors de doute, c'est que la responsabilité du sang versé dans les rues de la capitale tombe en premier lieu sur le major Servet Bey, aide de camp du ministre de la police. Cet officier, à la tête d'une nombreuse gendarmerie, barre le chemin que suit la manifestation, en criant : *Yassak !* Un étudiant arménien lui demande de quel droit il empêche le peuple de remettre au ministère une pétition. Servet Bey le traite de giaour, l'insulte grossièrement et le frappe de son

épée. L'Arménien lui brûle la cervelle d'un coup de revolver. Là-dessus, les *zaptiés* et les soldats attaquent avec furie les Arméniens, dont la plupart étaient sans armes, et en font un affreux carnage. Une vingtaine de personnes sont tuées de part et d'autre et une centaine blessées.

L'Agence Reuter rapporte que les gendarmes turcs terrassaient les Arméniens, les battaient, les garrottaient ; ils tuèrent à coups de gourdin cinq Arméniens prisonniers ; huit autres furent massacrés dans la cour du ministère de la police, d'autres furent assommés à At-Meïdan. Pendant toute la nuit, les softas, armés de gourdins, parcoururent les quartiers chrétiens de Stamboul et se livrèrent à la chasse aux chrétiens.

Réfugiés dans la cathédrale de Koum-Kapou, deux cent soixante-dix Arméniens reçoivent la communion pour se préparer à la mort. Nazin Pacha, ministre de la la police, prie le patriarche de les renvoyer chez eux. Mgr Izmirlian envoie son secrétaire, M. Diran Kélékian, exhorter les réfugiés à rentrer dans leurs maisons, en leur disant que le grand vizir a donné l'assurance qu'ils ne seraient pas molestés. Mais les Arméniens répondent qu'ils ne croient plus aux promesses des massacreurs de Sassoun et passent la nuit dans la cathédrale.

Le lendemain, 1er octobre, la populace musulmane et des agents de police secrète, déguisés en softas, continuent le massacre. Plus de cinquante Arméniens sont assommés à coups de gourdin. Plusieurs portefaix sont affreusement mutilés. A Kassim-Pacha, des bandes de voyous musulmans et de marins de l'escadre égorgent une cinquantaine d'Arméniens, et la police ne tente rien pour arrêter le carnage. Les massacreurs sont armés de gourdins d'un même modèle, témoignage irrécusable de préméditation. A Tchoukour Tcheschmé, cinquante ouvriers de Palou sont tués par suprise et leurs cadavres

sont jetés dans les puits et à la mer. A Kara-Gueumruk, les Turcs tuent le cordonnier Sinem, sa femme et ses quatre enfants ; ils éventrent sa fille Aghavni qui était enceinte.

Le 2 octobre, les Arméniens continuent à se réfugier dans les églises de Koum-Kapou, de Péra, de Galata, de Kassim-Pacha, de Haskeuï et de Scutari. Le sultan dépêche ses aides de camp pour prier Mgr Izmirlian de calmer ses ouailles ; ils ne sont pas reçus par le patriarche, qui, malade d'émotion, est au lit. Le *kavass* du patriarcat est assommé par les Turcs. A Perchembé-Bazar, deux portefaix arméniens de Sivas, qui passaient courbés sous le poids de leur fardeau, sont assassinés par une douzaine de Turcs.

Le 3 octobre, les boucheries continuent dans les rues de la capitale. Les Turcs tuent sept Arméniens au café d'Asma-Alti. A Et-Meïdan, ils assassinent Hampartzoum, originaire de Mouseh et un des prisonniers amnistiés par le sultan. A Aïazma-Kapou, ils assomment le changeur Simon et le volent. A Tchatladi-Kapou, ils coupent en petits morceaux un charpentier arménien. A l'usine à gaz de Dolma-Baghtché, ils massacrent vingt et un ouvriers arméno-catholiques. A l'hôpital de Yédi-Coulé, la police envoie les cadavres de cent six Arméniens affreusement mutilés.

Le 4 octobre, Mgr Izmirlian reçoit de Haskeuï un rapport officiel l'informant que les Turcs y avaient tué trente-cinq Arméniens, sans compter vingt-cinq autres qui avaient disparu. Sa Béatitude est également informée que plusieurs domestiques arméniens au service des ex-grands vizirs Djevad-Pacha et Saïd-Pacha ont été blessés ou tués par leurs camarades musulmans. Les Turcs ont tué à Kassin-Pacha le cafetier Maidiros, sa femme et ses trois enfants et, à Et-Maïdan, Melkon de Diabekir et sa femme Araxi. Le lendemain, les am-

bassadeurs envoient au patriarcat leurs drogmans qui visitent également les réfugiés. Ceux-ci s'obstinent à demeurer dans les églises. Le sultan envoie Artin Pacha Dadian pour les en dissuader, tout en leur promettant qu'ils ne seraient pas molestés par la police. Ils lui répondent :

« Nous te croyons ; mais nous ne croyons pas ton maître. Il ne fait que tromper les Arméniens depuis les jours du patriarche Nersis. Ton sultan n'est qu'un menteur. »

Le 6 octobre, la police et les troupes mettent le siège devant les églises, afin de forcer les réfugiés à rentrer chez eux pour ne pas mourir de faim. A Sir Kedjiles les Turcs tuent une cinquantaine d'Arméniens et jettent leurs cadavres dans le courant de la pointe du Sérail. Les ambassadeurs des six puissances signataires du traité de Berlin adressent au Sultan et au grand vizir des notes collectives protestant contre ces tueries et exigeant la relaxation des Arméniens incarcérés sans motifs plausibles, la fin des arrestations arbitraires et des perquisitions domiciliaires, la garantie que les Arméniens réfugiés dans les églises en pourront sortir en toute sécurité, l'assurance qu'aucune poursuite ne sera intentée à qui que ce soit en dehors des voies et formes légales, et la communication des mesures que le gouvernement turc compte prendre pour assurer la sécurité des Européens et des chrétiens indigènes. Ils offrent au sultan leurs bons offices pour faire évacuer les églises, et le sultan accepte avec reconnaissance pour sortir enfin d'une situation perplexe.

Le 10 octobre, les drogmans des ambassades invitent les Arméniens réfugiés dans les églises à rentrer chez eux. Les réfugiés, au nombre de trois mille, demandent des garanties. Les drogmans leur distribuent des cartes de l'ambassadeur de Russie, endossées d'une inscrip-

tion assurant que la police n'arrêterait pas la personne qui en serait munie. Les Arméniens, qui avaient constamment refusé d'obéir aux ordres du sultan, se soumettent à la décision des grandes puissances et quittent les églises, en acclamant avec enthousiasme les drogmans des ambassadeurs. Ils remettent aux *Kavass* leurs armes, deux cent quatre-vingt-huit pièces en tout, ce qui indique qu'un Arménien à peine sur dix était armé.

Dès le 2 octobre, l'ordre des massacres s'était transmis d'Yildiz-Kiosk à Trébizonde et, de là, comme une traînée de poudre, dans toute l'Arménie, à Sivas, Erzeroum, Kighi, Bayazid, Erzindjian.

Le 4 et le 5, trois mille musulmans kurdes et turcs du voisinage, armés, entrent à Trébizonde pour attaquer les quartiers chrétiens et sont repoussés à leur premier assaut. Exaspérés par cet échec, ils menacent d'extermination les sept mille Arméniens. Le 8 octobre, vers midi, un son de trompette donne le signal du massacre. Les quartiers arméniens sont envahis, on tue dans les rues et dans les maisons, à coups de fusils et à coups de sabres. Le vali se rend en voiture au bureau du télégraphe pour faire savoir à Constantinople que l'exécution s'accomplit. Les gendarmes attaquent les cafés et les khans, tuent ceux qui se livrent et ceux qui se défendent. Une famille s'était réfugiée sur un arbre; on abat les membres, l'un après l'autre, à coups de fusils. Deux jeunes Arméniens sont enterrés vifs; d'autres jetés à la mer, lapidés, assommés. Le soir nouveau coup de trompette marquant la fin du massacre. Le vali arrive sur la scène du carnage et fait un signe de la main. Les gendarmes s'écrient :

« Ne touchez pas à ceux qui se rendent. »

Le pillage succède au massacre. Les brigands de Surmené et de Rizé emportent les marchandises des

Arméniens. Des portefaix musulmans s'approprient des millions de livres turques. La colonie arménienne, riche et prospère, est réduite en quelques instants à la mendicité. La nuit venue, les crieurs publics invitent les musulmans à rentrer dans l'ordre. L'exécution est terminée. Le nombre des Arméniens tués à Trébizonde s'éleva à neuf cent vingt. On ignore le nombre des victimes dans les villages environnants. — A Baïbourt, le commandant de gendarmerie s'était rendu, avant le 14 octobre, au village de Kessanta et avait obtenu des Arméniennes de ce village des pièces d'or et des bijoux d'une valeur totale de cinq cents livres turques pour ne pas faire massacrer les Arméniens du village; aussi, sous prétexte de les protéger, il a réuni toute la population dans un champ et fait massacrer les hommes. Ce misérable est le principal auteur des massacres de Baïbourt. Dans la matinée du 14 octobre, vers 4 heures à la turque, la populace musulmane, assemblée sur les instigations des perturbateurs, a attaqué les habitations et les magasins des Arméniens qu'elle a pillés jusqu'au lendemain matin, détruisant ce qu'elle ne pouvait ou ne voulait pas emporter, saccageant les archives et les correspondances commerciales. Les églises ont subi le même sort. L'archimandrite Khoren Guiroyan, les professeurs des écoles, une partie des écoliers et des centaines d'Arméniens des deux sexes ont été tués et dépecés. Des femmes enceintes ont été éventrées, des adolescents de quinze et de seize ans écorchés vifs.

Les mêmes scènes se reproduiront sur un plan presque uniforme dans les vilayets habités par des Arméniens. En plusieurs localités, les consuls signalent la présence de vastes bûchers préparés à l'avance afin de faire disparaître les traces du massacre.

Des Arméniens résidant en Europe eurent la pensée

de publier sans commentaires quelques lettres reçues de leurs compatriotes d'Asie Mineure relatives aux massacres. Cette publication fut précédée de considérations dues à M. Georges Clemenceau.

« Ceux, disait-il, qui auront le courage d'affronter la lecture de ces témoignages *vécus* n'en croiront par leurs yeux. Les faits pourtant sont irrécusables; les rapports de nos consuls, les lettres des missionnaires, ne peuvent laisser de place au doute. Certaines exagérations de détail pourraient peut-être se rencontrer. Je l'ignore. Mais il est trop certain que les faits, contestés sur un point, seraient ailleurs reconnus exacts et facilement vérifiés. »

Bibliographie. — *Les Massacres d'Arménie. Témoignages des victimes*, Préface de G. Clémenceau, in-12, Paris, 1896. C'est à ce livre que nous empruntons les citations qui vont suivre. — F. Charmetant, *Martyrologe arménien. Tableau officiel des massacres d'Arménie dressé après enquêtes par les six ambassades de Constantinople et statistique dressée par des témoins oculaires grégoriens et protestants des profanations d'eglises... Avec carte de la région des massacres*, in-8, Paris, 1896.

LES MARTYRS D'ARMÉNIE

Trébizonde, 12 octobre 1895.

Le 22 septembre[1], le vendredi soir, vers 8 heures, une foule nombreuse de Turcs marcha sur les quartiers arméniens pour commencer le massacre. Il y eut un blessé, ce qui causa une vive agitation. Les nôtres s'étaient tous retirés dans leurs maisons; les Turcs n'osèrent pas forcer les portes. Ils se promenèrent par

[1] Les dates sont en vieux style.

les rues en poussant des cris féroces et en tirant des coups de revolver et de fusil ; les chrétiens en furent consternés. La patrouille ne passa pas ce soir dans les quartiers attaqués. Cela redoubla l'épouvante des Arméniens ; ils pensèrent que les autorités encourageaient l'attaque et, le lendemain, ils tinrent tous leurs boutiques fermées et se préparèrent tant qu'ils purent à se défendre contre le massacre qui les menaçait. Notre métropolitain envoya quelques personnes au vali Kadri Bey pour lui demander d'assurer la sécurité des Arméniens. Ce monstre les rassura par toutes sortes de promesses ; il jura que personne n'oserait faire de mal aux Arméniens, il ajouta même :

« Pour vous attaquer, on devrait passer sur mon corps. »

Cette promesse solennelle réussit à calmer un peu les Arméniens ; c'est sur elle que se fondèrent les consuls pour rassurer ceux des nôtres qui, effrayés, allèrent en foule demander leur protection. Seul le consul russe chassa les Arméniens en leur disant :

« Que voulez-vous que je fasse ? Avez-vous oublié l'audace que vous avez eue à Constantinople ? Chakir pacha est nommé haut-commissaire pour l'Arménie, pourquoi ne vous en contentez-vous pas ? »

Malgré tous les efforts du métropolitain et des consuls pour calmer les Arméniens, ceux-ci avaient toujours peur, et il y avait de quoi ; car l'agitation continuait parmi les Turcs, allait même en augmentant. Pendant trois jours les Turcs ne firent qu'acheter des revolvers dans la partie du marché nommée Bit-Bazar ; des hommes de police, se tenant à la porte du marché, en interdisaient l'entrée aux Arméniens, les arrêtaient, les fouillaient et prenaient leurs armes s'ils en trouvaient. Des villages environnants, des paysans turcs arrivaient en grand nombre dans la ville. Les nôtres,

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S COLLEGE

de plus en plus inquiets, allaient chez le métropolitain pour l'avertir de l'attitude menaçante des Turcs. Le métropolitain et quelques membres du conseil administratif arménien s'adressèrent encore une fois au vali et lui demandèrent l'explication de ce qui se passait. Le vali les calma encore avec son habituelle hypocrisie. Le dimanche se passa dans la terreur. Arméniens, Grecs, Turcs, tout le monde avait fermé les boutiques.

Lundi matin, le blessé de vendredi soir, qui était un Turc du nom de Sabri, mourut. L'agitation était extrême parmi les musulmans; ils rouèrent de coups, ce jour-là, le marchand d'armes arménien catholique Horsep et le mirent en prison. Vers le soir, le vali manda le métropolitain et quelques notables Arméniens et, changeant brusquement de langage, il les somma de trouver tout de suite les deux Arméniens qui avaient blessé les pachas :

« Sinon, ajouta-t-il, pas de sécurité pour vous. »

Les nôtres revinrent à l'évêché et, après une longue délibération, adressèrent cette réponse au vali :

« Ce n'est pas à nous de chercher les coupables; le gouvernement peut les trouver par ses propres recherches et les punir. Si, malgré l'espoir et la confiance que les Arméniens ont en lui, le gouvernement ne les protège pas, ils n'ont plus qu'à s'abandonner au sort que Dieu leur a fixé. »

Ils envoyèrent cette même déclaration aux consuls en demandant leur protection.

Pendant que tout cela se passait, nous ne savions pas qu'ils se tramait dans l'ombre un horrible complot au-dessus de nos têtes. Tandis que, d'une part, le vali, le commandant et le commissaire nous garantissaient la sécurité depuis une semaine, d'autre part, ces mêmes hommes et les mollas excitaient avec mille mensonges et fables la foule turque, qui avait peur et n'osait pas se

soulever, à se préparer pour attaquer les Arméniens à l'heure fixée. Le principal argument que les hommes du gouvernement avançaient pour exciter les Turcs était celui-ci :

« Les Arméniens, unis aux Anglais, veulent renverser la dynastie d'Osman et supprimer la religion de l'Islam; vendredi prochain, les Arméniens de cette ville armés attaqueront les mosquées et massacreront les musulmans. Nous devons donc les devancer pour empêcher ces chiens d'infidèles de nous égorger. »

On fixe le mardi 26 septembre pour l'attaque. On divise les Turcs en groupes, et le gouvernement leur distribue lui-même des fusils, des revolvers, des cartouches et d'autres armes.

Mardi, c'est le jour du courrier. C'est un jour d'affaires, surtout pour les négociants. Les négociants arméniens et les boutiquiers, rassurés par les promesses du gouvernement et par la promenade de la patrouille qui avait eu lieu la veille ainsi que par les déclarations calmantes du consul et du métropolitain, allèrent au marché sans se douter du piège que le gouvernement leur avait tendu.

A 11 heures du matin, la foule turque se mit à se ruer, armes levées, vers les quartiers arméniens. Un coup de trompette donna le signal, et les soldats réguliers, unis à la populace turque, commencèrent l'attaque dans la place Méïdani-Charki. Le vali Kadri, entouré d'un tas de bandits turcs, arriva là et donna lui-même des instructions, désignant ceux qu'il fallait tuer, les riches en particulier.

Les Turcs se mirent à frapper le premier Arménien rencontré. De toutes les parties de la ville, des coups de fusils retentirent. Les Arméniens, surpris, sans aucun moyen de défense, prirent la fuite. De chaque coin sortaient des Turcs armés qui assommaient les

fuyards. Un grand nombre des nôtres, croyant que l'attaque venait de la part de la foule, allèrent se réfugier à l'évêché; mais ils furent tous tués par les soldats. Les Grecs, obéissant lâchement à l'ordre qu'on leur avait donné en secret, fermèrent la porte de leurs boutiques et de leurs maisons aux Arméniens qui demandaient un abri, et quelques-uns d'entre eux livrèrent aux Turcs les Arméniens qui s'étaient réfugiés chez eux; les exceptions sont peu nombreuses. Le gouvernement, voulant donner à cette émeute une apparence d'insurrection arménienne, avait commandé de ne tuer que les hommes, et l'on criait aux fuyards : « Rendez-vous! » comme si les Arméniens s'étaient soulevés contre le gouvernement.

Mais tous, celui qui se rendait, celui qui suppliait, celui qui fuyait, tous sans distinction, vieillard, enfant, jeune homme, quelques femmes aussi, tous furent cruellement égorgés, déchirés, près de trois cents personnes ce jour-là. Il y eut des Turcs qui tuèrent leurs voisins, leurs confrères, leurs amis. Ils étaient devenus des bêtes fauves; ils dépeçaient les cadavres.

Le spectacle est lamentable dans les quartiers. Des femmes, des jeunes mariées, des enfants courent éperdus, ne sachant où aller. Quelques-uns se précipitent du haut de murailles élevées, d'autres tombent évanouis; de jeunes femmes, serrant d'une main leur enfant contre leur poitrine, de l'autre tenant une corde attachée aux fenêtres, se laissent glisser au risque de s'écraser sur le sol; les vieux, restant chez eux, se cachent dans les caves. La terreur est grande. Les soldats, les bandits commencent à entrer dans les maisons par centaines et demander les hommes; les soldats tirent vers les fenêtres; les bachi-bozouk égorgent et déchirent les hommes qu'ils rencontrent sous les yeux des femmes et des enfants.

Il est impossible de décrire tout ce qui se passa, tellement les détails sont sauvages, horribles. Le massacre dura deux heures dans la ville, mais on continua encore à tuer jusqu'au soir dans les coins retirés.

Les Frères français nous rendirent un grand service en ouvrant les portes de leur école aux fuyards arméniens, au nombre de 2000 environ (600 catholiques et 1400 grégoriens). Dans les consulats et dans la maison du missionnaire aussi, quelques centaines de personnes purent trouver refuge.

Lorsqu'il n'y eut plus personne dans les rues, le vali donna l'ordre de piller les boutiques et les maisons des Arméniens. Il criait :

« Eh bien, mes enfants, commencez maintenant le grand pillage. »

Il voulait dire :

« Prenez tout aux Arméniens. »

En un instant on commença à briser les portes des magasins arméniens et à enlever les marchandises ; on cassa les coffres-forts et on prit tout ce qu'ils contenaient. Ils ravageaient tout en même temps qu'ils pillaient. On avait donné aux soldats des instruments et des barres de fer pour casser les portes et les coffres-forts. Dans plusieurs magasins, on a eu soin, en vidant le coffre-fort, de détruire les livres de comptes. On a vu le commandant de la gendarmerie transporter à cheval des sacs pleins de l'argent pillé. Presque toutes les boutiques des Arméniens sont vidées. Devant Surmené, on a vu une vingtaine de barques chargées de toutes sortes de marchandises. Le pillage dura jusqu'au lendemain matin. Nous entendions, dans le silence de la nuit, le bruit sourd des portes brisées et les coups de marteaux sur les coffres.

Pendant le massacre on avait pris toutes les précautions pour distinguer les Grecs des Arméniens ; et pour

cela on avait mis, au devant de chaque groupe, des Turcs pratiquant l'espionnage depuis longtemps et connaissant parfaitement les Arméniens, qui désignaient ceux qu'il fallait frapper en criant :

« Frappez, c'est un Arménien. »

Nous avons eu le regret de voir aussi quelques Grecs qui s'étaient chargés de cette odieuse fonction.

Voici quelques détails typiques pris dans un tas d'horreurs. A Deïrmen Déré, un des notables de notre ville, Missak Diradourian, fut victime de la barbarie d'un capitaine turc. Celui-ci était envoyé exprès pour le tuer dans sa fabrique de farine. Notre pauvre ami ne pouvait pas s'attendre à cette monstrueuse ingratitude de la part d'un homme qui, tout à l'heure, avait chez lui partagé son repas.

Une bande de Turcs avait attaqué la maison d'Ohannès Avakian : ils brisèrent la porte et se ruèrent dans la maison. Ohannès, tenant son enfant de trois ans par la main, accompagné de sa femme et de ses deux fils, courut au-devant d'eux; ils tombèrent tous en pleurant aux pieds des bourreaux et les supplièrent de prendre toutes leurs richesses, mais d'épargner leur vie. Les monstres tuèrent d'abord l'enfant dans les bras de son père, puis l'égorgèrent lui-même sous les yeux de sa femme.

Après avoir déchargé leurs pistolets sur le boucher Adam et sur son fils Karékine, les assassins entrèrent dans leur boutique, tombèrent sur les blessés, se mirent à les dépecer; ils arrachèrent les bras, les jambes, la tête, mirent en pièces les deux corps, en suspendirent les morceaux à des crochets, et les montrant aux passants, ils criaient :

« Que demandez-vous? des bras? des jambes? des têtes? Achetez! C'est à bon marché! »

Ce même jour du massacre, à la même heure, les

paysans turcs attaquèrent les villages arméniens des environs de Trébizonde : Zeffanos, Gromila, Barian, Tots, Ayhrid, Verana, Gaban, Agreny. Un grand nombre de ces villages furent saccagés et incendiés, et la plupart de leurs habitants massacrés; ils coupèrent en morceaux les prêtres Der Ohannes, Der Maghakia et le vénérable Der Madatia. Ils enlevèrent le bétail et les denrées.

Quatre cents Arméniens furent mis en prison le lendemain du massacre.

. . . . . .

Erzeroum, 30 octobre 1895.

Le 18 octobre, mercredi, j'étais entré dans une de nos écoles pour une affaire; j'avais l'intention d'aller déjeuner après... Il y avait à peine un quart d'heure que j'étais à l'école, lorsque, tout à coup, un étrange bouleversement s'y produisit. Nous courûmes hors du cabinet des professeurs et nous vîmes devant la porte une femme qui s'arrachait les cheveux et criait :

« Ils égorgent! ils égorgent! »

Au même moment, un jeune homme tout ensanglanté entra dans l'école en nous suppliant de l'abriter. Pas de doute, le massacre avait commencé. Nous avons fermé solidement les portes, nous avons réuni les filles et les garçons dans une même salle, et nous avons chargé nos revolvers. Il y avait avec moi deux professeurs, deux institutrices, trois domestiques et quelques personnes encore. Mais que pouvions-nous faire? Comment pouvions-nous faire taire cinq cents enfants qui pleuraient à grand bruit? Il y avait à peine parmi eux quelques garçons au-dessus de dix ans. Nous n'avions encore rien vu, rien entendu. Après avoir rangé les

élèves, nous les avons fait calmer et les avons fait cesser de pleurer, puis nous sommes montés à l'étage supérieur pour regarder ce qui se passait aux environs. Par les rues couraient sans cesse des Lazes, des Tcherkesses, des Turkmans, des Turcs de l'endroit, chargés tous de marchandises enlevées. Cela nous fit entendre qu'on avait attaqué le marché. Nous nous rassurions un peu en croyant que la foule n'avait pensé qu'au pillage. C'est plus tard seulement que nous avons connu l'effroyable réalité. Un des nôtres ne put se retenir en voyant un Laze qui passait chargé de marchandises et tira un coup de revolver pour le tuer. Nous voulûmes d'abord l'empêcher, car nous n'avions pas beaucoup de cartouches et nous devions garder nos provisions pour nous défendre lorsque l'école serait attaquée. Mais ce seul coup de revolver eut un très bon résultat. Le Laze, qui s'était sauvé, avait raconté à tout le monde que l'école était remplie d'un grand nombre d'hommes armés. A partir de ce moment, personne n'osa plus passer par la rue de l'école.

Nous entendîmes bientôt des coups de fusils. Nous supposions naïvement que c'étaient les soldats qui tiraient pour effrayer la foule et empêcher d'attaquer les quartiers arméniens. Pouvions-nous penser que ces coups de fusils étaient dirigés contre les Arméniens, que les soldats avaient reçu l'ordre formel de tuer nos frères, que la foule jouait en cela un rôle passif et que c'étaient les réguliers qui avaient commencé le massacre et ouvert le chemin à la foule?

Les coups de fusils s'approchaient parfois, puis s'éloignaient. Toutes les fois qu'ils s'approchaient, les enfants poussaient des cris de frayeur. Comme il est dur de passer des instants pareils avec des enfants! Nous eûmes recours à tous les moyens pour les calmer.

Il était 9 heures du soir, au moment le plus terrible

du massacre, — ce que nous n'avons appris que plus tard, — lorsque tout près de nous quelques coups de fusils partirent contre l'école. Nous pensâmes : « La foule nous attaque, » et nous courûmes vers le côté d'où nous avions entendu les coups. Les enfants avaient recommencé à crier et à pleurer. Nous vîmes, à notre grande stupéfaction, des soldats qui se tenaient le long du mur; c'étaient eux-mêmes qui avaient tiré. Nous avons compris alors quel rôle jouaient les soldats dans cette affaire.

Plus tard nous avons appris que ces soldats étaient venus dans l'intention de connaître nos forces; ils étaient décidés, s'ils nous trouvaient faibles, à démolir l'école et à nous massacrer tous. Mais nous ne répondîmes pas, nous restâmes calmes et attendîmes en silence. Cela les trompa. Ils furent affermis dans leur conviction que l'école était bien armée, et s'enfuirent un à un, glissant le long des murs, tâchant de n'être pas vus.

La nuit était arrivée. Nous entendions encore des coups de fusils, mais moins fréquents. Les enfants pleuraient et voulaient retourner chez eux. Il n'y avait plus moyen de les calmer. Nous distribuâmes un morceau de pain à chacun. Quand ils eurent mangé, nous les priâmes de se coucher et de dormir. Ils s'étendirent, serrés les uns contre les autres sur le dur parquet et s'endormirent comme des agneaux. Une partie, surtout les âgés, refusèrent de dormir; ils voulaient veiller jusqu'au matin. Quelques petits de six ou sept ans pleuraient toujours, voulaient aller près de leurs mères... Alors nous commençâmes à chanter à voix très douce des chansons tristes. Cela les calma tous; le bruit cessa.

Baïbourd, 20 octobre 1895.

. . . . . .

Dès le 1er octobre, les Turcs de Yomoura, de Surmené et de Gumuchhané, divisés en troupes assez nombreuses, marchèrent sur nos villages, tous armés de fusils distribués par le gouvernement. Ils étaient accompagnés des Kurdes de ces endroits. Les vingt-neuf villages, habités pour la plupart par des Arméniens, furent en quelques jours ravagés par ces hordes sauvages. Comme s'ils n'étaient pas en assez grand nombre pour commettre toutes les atrocités possibles, ils furent renforcés par des bataillons de réguliers envoyés d'Erzindjan par Zeki pacha. Le sang coula par torrents... Ils détruisirent tout, couvent, église, école, maisons; ils exécutèrent toutes les monstruosités qui passèrent par leurs affreuses têtes enveloppées de turbans blancs.

Dans le village de Varazan, où il y avait cent quinze familles arméniennes, six personnes seulement ont échappé à la mort.

Dans le village d'Erghé, les Arméniens ont essayé de résister avec le peu d'armes qu'ils avaient. Ils ont réussi à repousser les Turcs trois fois; la quatrième fois, ceux-ci sont revenus au nombre de six mille et ont écrasé les Arméniens.

Le village de Lousshonk ne fut d'abord attaqué que par une troupe de deux cents personnes armées de fusils. Les Arméniens, au nombre de quarante, assez bien armés, réussirent à les repousser. Les Turcs revinrent une seconde fois en bien plus grand nombre. Les nôtres furent forcés de prendre la fuite; ils se réfugièrent dans les forêts. Ceux qui n'eurent pas le temps de s'enfuir furent tués avec des tortures horribles. Un grand nombre de femmes et de jeunes filles furent

violées et suppliciées. Les monstres s'amusaient à enfoncer leur poignard dans la poitrine ou dans le cou des blessés et à l'y tourner comme une vrille. Ils en tuèrent plusieurs avec des haches, très lentement, en coupant morceau par morceau.

. . . . . .

Extrait de la requête présentée par les dames arméniennes de Baïbourd aux commissaires enquêteurs :

« Les habitants mâles de Baïbourd n'ont opposé aucune résistance aux agresseurs ; pourtant, l'archimandrite Khorên Guiroyan, les professeurs de nos écoles, une partie des élèves et des centaines d'Arméniens des deux sexes et de toute classe ont été cruellement tués et dépecés ; on a ouvert le ventre de plusieurs femmes enceintes ; on a écorché des jeunes hommes de quinze à seize ans. »

. . . . . .

Bitlis, 26 octobre 1895.

. . . . . .

Le gouvernement nous rendit les cadavres après le massacre. Les Turcs en avaient déjà brûlé un bon nombre ; ils en enterrèrent une partie dans leur cimetière comme si ces morts étaient devenus musulmans. Les cadavres qu'ils nous ont réndus étaient presque tous affreusement mutilés et tout nus. Les Turcs les avaient complètement dépouillés, en leur prenant même leurs caleçons.

Segherd, 19 décembre 1895.

On a tué ici soixante-dix Arméniens et on en a blessé un grand nombre. Il y a tous les jours quelques morts parmi ceux-ci. Les environs de Segherd sont en feu.

Tous les survivants ont été convertis à l'islamisme, les églises sont changées en mosquées... Le nombre des villages ravagés dépasse cent. Des marchands de brebis kurdes, qui revenaient d'Alep, ont été témoins en route d'atrocité sans nom, à Kharpout, à Palou et aux environs. Ils ont vu par les chemins et dans les champs des centaines de corps de femmes toutes nues, souillées, déchirées, la plupart mortes ou agonisantes, quelques-unes ayant auprès d'elles des nourrissons encore vivants.

. . . . . .

Van, 15 novembre 1895.

. . . . . .

L'abbé Sahak, supérieur du couvent de Sourpe Katch (district de Khizan) et un prêtre desservant de l'église arménienne du village de Brochentz ont été tués et leurs corps écorchés. Les assassins, après avoir empaillé leurs cadavres, les ont pendus à un arbre d'où ils n'ont pas été détachés jusqu'à ce jour.

On a de force converti à l'islamisme les trois prêtres du village de Kharkhotz, et leurs coiffures ont été changées en turbans; on les a promenés dans les rues habillés en ulémas.

. . . . . .

Kharpouth, 14 décembre 1898.

. . . . . .

On a proposé à l'archimandrite Ohannès, du couvent de Partzrahayatz, d'abjurer sa foi. Celui-ci a demandé un délai de deux heures pour répondre. Ce délai obtenu, le saint homme s'est mis à prier Dieu en pleurant à chaudes larmes. A la vue de la conduite de l'archiman-

drite, les assaillants n'ont plus attendu la fin du délai, et se sont mis à dépecer le corps du pauvre vieillard en commençant par la main et en coupant chaque articulation. Arrivés ainsi aux coudes, ils lui ont de nouveau proposé d'embrasser l'islamisme. L'archimandrite a répondu avec calme :

« Je crois en Dieu le Père, en Jésus-Christ, le Fils, et au Saint-Esprit. »

Devant cette réponse, la cruauté n'a plus de bornes : on amène l'archimandrite devant le seuil de l'église et on l'y achève en l'égorgeant. De plus le couvent, après avoir subi le pillage, a été incendié.

. . . . . .

Le prêtre Der Ohannès, ayant repondu par le signe de la croix à l'invitation qui lui était faite d'abjurer sa foi et de prononcer le credo musulman, a été assassiné et dépecé. Il a expiré en répétant les paroles de l'Évangile. « Père ! pardonnez-leur ; ils ne savent pas ce qu'ils font. »

Le soir, les assaillants ont conduit les femmes et les jeunes filles au dépôt militaire et six cents soldats environ ont assouvi leurs passions sur elles ; après quoi, les pauvres victimes de ces viols ont été massacrées.

. . . . . .

Arapguir, 26 décembre 1895.

. . . . . .

Le 25 octobre, mercredi, on manda le métropolitain et on lui dit de donner l'ordre aux Arméniens de livrer toutes leurs armes.

« Mais les Turcs, répondit le métropolitain, sont tous armés ; c'est à eux de commencer à livrer les armes.

— Cela ne vous regarde pas, dirent les hommes du

gouvernement ; les Turcs ont le droit de porter des armes, et vous, vous ne l'avez pas. Faites ce que l'on vous ordonne, sinon c'est la mort qui vous attend. »

A 1 heure de l'après-midi, on entendit tout à coup des coups de fusils et de plusieurs endroits des incendies éclatèrent ; la ville était assiégée.

Ce matin-là, ils avaient déjà attaqué le village d'Ambaga, près de notre ville ; ils avaient brûlé les maisons et massacré toute la population ; maintenant ils se ruaient sur notre bloc. Ils commencèrent par le quartier de Chahrogh. Personne des nôtres ne pouvait plus sortir des maisons ; le peuple, les réguliers et les rédifs, tous ensemble, s'étaient, en foule, entassés dans les rues. Le massacre commença.

Deux jours avant, des crieurs s'étaient promenés dans tous les villages d'Arapguir, en disant en pleine rue :

« Tous ceux qui sont enfants de Mahomet doivent à présent remplir leur devoir, qui est de tuer tous les Arméniens, et de piller et brûler leurs maisons ; pas un seul Arménien doit être épargné ; c'est *l'ordre du palais.* Ceux qui n'obéiront seront considérés comme Arméniens et tués comme eux. »

On avait même précisé les détails de l'exécution : pour mieux faire son devoir, chaque Turc devait commencer par tuer ses propres amis arméniens. Le peuple exécuta horriblement bien l'ordre du gouvernement. On commença à tuer, à brûler. Les Arméniens, effrayés, quittèrent leurs maisons, s'enfuirent dans les champs, sur les montagnes ; la plupart furent surpris en chemin par les Turcs et trouvèrent une mort affreuse. On jeta les uns dans le feu, on pendit les autres la tête en bas comme des moutons et on les écorcha ; quelques-uns furent mis en morceaux (à coups) de hache ou de faucille ; on en arrosa d'autres avec du

pétrole et puis on les brûla, et il y en eut qu'on étendit sur ceux qu'on avait allumés au pétrole, pour que la fumée les suffoquât; on en enterra plusieurs tout vifs; un grand nombre furent décapités, et on hissa les têtes au bout de longues perches. On en attacha avec des cordes des cinquantaines ensemble, on les fusilla, et puis on les dépeça avec des haches et des sabres. On arracha les seins aux femmes et on les écartela; on leur sema de la poudre dans les cheveux et puis on y mit le feu; on éventra les femmes enceintes et l'on retira de leurs entrailles le fœtus qu'on tua.

. . . . . .

Terre de ruine [Arapguir], 1895, je ne sais quel jour de novembre.

Mon cher beau-frère,

Comment pourrai-je vous raconter tous nos malheurs? Sans doute jusqu'à présent d'autres vous ont écrit; vous êtes bien heureux, vous autres, de n'avoir pas été ici. Si vous aviez été ici, on vous aurait tués ou bien on vous aurait brûlés. Vous devez avoir eu des nouvelles de tout ceci; mais il y a une grande différence entre entendre et voir. Vous prendrez pour un rêve tout ce que je vais vous raconter.

On a massacré, pillé, incendié pendant huit jours; il y a eu un vacarme inouï, des voix infernales, des cris de petits enfants, un vacarme épouvantable, comme on n'en avait jamais entendu depuis la création du monde. Des enfants qui crient : « Oh! Dieu, maman!... » d'autres qui crient : « Au secours! au secours! » Qui les entendra? Les balles tombent sur nous comme de la grêle. Ils arrivent, le sabre à la main. On n'a jamais vu des bourreaux aussi cruels, des

brutes aussi féroces; on n'a jamais vu punir d'une façon aussi barbare des gens qui ne sont coupables d'aucune faute. Si on écrit l'histoire exacte de tout ce qui s'est fait, il est impossible que ceux qui la liront ne tressaillent pas d'épouvante.

Nous nous trouvons maintenant au quartier turc dans une maison à sept chambres; nous sommes cent personnes, femmes, jeunes filles, enfants et quelques hommes, tous blessés; tout le monde pleure et gémit. Nous n'avons rien à mettre sur les blessures, pas même de quoi les bander; nous n'avons pas de linge pour nous changer; les cris, les gémissements nous empêchent de dormir. S'il nous arrive même de dormir un instant, nous sommes réveillés par la voix des enfants qui, effrayés par des rêves, crient :

« Ils viennent! ils viennent! Maman! ils veulent nous égorger! nous jeter au feu! Au secours! »

Comment pourrai-je décrire ce que nous souffrons, mon cher beau-frère; des cahiers entiers de papier ne suffiraient pas pour tout dire... Il y a quelques jours, quelques blessés sont morts dans une maison voisine; mais on nous rapporte que les corps sont restés à la maison faute d'hommes pour les porter au cimetière. On a attendu quelques jours, puis quelques personnes les ont traînés jusqu'au jardin de l'église, où elles les ont jetés. Il n'y a plus de prêtres, d'ailleurs, pour les enterrer selon les rites. Seul, le prêtre Der Loussig vit encore; mais il est en prison. On a tué les deux vicaires protestants; on a égorgé notre vartabed; on a assassiné les prêtres...

Le pire de nos malheurs, c'est que l'hiver est arrivé. Les communications sont arrêtées, nul secours ne peut plus nous arriver; il fait terriblement froid, nous sommes demi-nus. On a pris même les robes de la plupart des femmes; on nous a laissé les nôtres, mais

on a pris nos manteaux. Les bottines de ma mère étant usées, on ne les prit pas; mais, les miennes étant neuves, ils les emportèrent. Ma tante vous a déjà écrit pour vous dire le nombre de nos morts; on a tué mon père, on a tué mon grand-père, on a tué mes oncles, on a tué l'oncle de ma mère; mais on n'a pas tué ma mère, c'est ce qui me console. On a tué notre ami B. C... et sa femme; ils laissent quatre petits orphelins qui pleurent, demandent leur mère. On a tué A... et sa femme; ils laissent cinq enfants, dont deux sont encore nourrissons. Ceux-ci n'ont personne; pour téter, on leur donne de l'eau d'orge bouillie. Oh! Dieu! Dieu! Dieu! tu n'entends pas notre voix! entends au moins la voix de ces petits enfants sans père ni mère! Puisqu'il n'a pas entendu les cris qui s'élevaient pendant les huit jours des massacres, quand est-ce qu'il pourra entendre notre voix? Nous désespérons de lui; nous lui avons cent mille fois crié : « Seigneur, fais que la terre se déchire et nous engloutisse et nous délivre des mains des bourreaux! » Il ne nous a pas entendus et maintenant nous nous disons : « Heureux ceux qui moururent avant cette ère maudite, sans le feu ni l'épée, de leur mort naturelle! Pourquoi, nous aussi, ne sommes-nous pas morts alors? Nous n'aurions pas entendu ces gémissements d'enfants. »

Mais ne nous considérez pas comme vivants. Ceux qui ont survécu à ce malheur n'ont plus ni sang ni corps; nous ne savons plus ce que nous sommes devenus: nous sommes des morts vivants. Il faut ajouter cependant que l'âme devient comme de la pierre parfois; nous-mêmes nous nous étonnons de ce que nous n'avons pas succombé à tant d'horreur et d'épouvante. Il aurait mieux valu que nous fussions morts. Notre vie n'est plus une vie; nous avons toujours devant les yeux ces scènes terribles où nous avons vu des brutes

égorger des hommes innocents et s'emparer de leurs biens. Si l'on n'avait pas au moins brûlé nos maisons, nous aurions préféré nous retirer chez nous, loin les uns des autres, pour ne pas entendre ces gémissements; si au moins cela fût arrivé en été, nous aurions pu nous réfugier dans les montagnes, nous aurions mangé des herbes et nous n'aurions pas entendu ces gémissements!... Dieu! Dieu! jusqu'à quand pleurerons-nous, et n'entendras-tu pas notre voix?

Palou, 25 novembre 1896.

. . . . . .

Les Aghas d'Ouzoun-Oba, surtout, se sont distingués par leur cruauté. Sur un ordre arrivé de la ville, ils ont chassé du village les Arméniens qu'ils avaient précédemment emprisonnés dans leurs conaks et, les poursuivant dans la campagne, en ont tué plusieurs et ont enlevé nombre de femmes. Trente-cinq parmi celles-ci, poursuivies par les Kurdes, se sont jetées dans l'eau en criant:

« Seigneur! c'est vers toi que nous venons. Veuille bien nous recevoir! »

De ces trente-cinq jeunes femmes, une seule réussit à gagner le rivage.

Orfa.

Monsieur,

J'ai écrit ce récit des massacres d'Orfa dans la prison de *** où je me trouve depuis un mois. J'ai eu beaucoup de peine à l'écrire en cachette, la nuit, sans être attrapé par les gardiens...

RÉCIT D'UN PRISONNIER

Prison de... 31 janvier 1896.

Le 15 octobre 1895, le dimanche, vers 11 heures, nous avons appris que le banquier arménien Boghos avait reçu cinq coups de poignard, dans la rue de la Cathédrale, d'un Turc nommé Biredjikli et de ses trois camarades. Un groupe de jeunes Arméniens réussit à arrêter Biredjikli et l'emmène au corps de garde se trouvant en face de la cathédrale; les trois autres prennent la fuite. Le banquier Boghos expire au bout d'un quart d'heure; plus tard, il fut connu que Biredjikli avait commis ce crime, poussé par un capitaine. Les soldats du corps de garde tuent l'assassin à coups de baïonnette, et transportent son corps au palais du gouvernement, et disent au mutessarif (sous-gouverneur) qu'ils avaient arraché ce cadavre aux mains des Giaours. Ce jour-là la ville se trouva sens dessus-dessous jusqu'au soir; les musulmans criaient partout qu'ils allaient massacrer les Arméniens comme les Turcs de Marache l'avaient fait.

Le soir, vers minuit, une vingtaine de coups de fusil se firent entendre; au bout d'une demi-heure, nous avons entendu quinze coups de fusil encore. Le lendemain matin, les Turcs disaient partout que les Arméniens avaient essayé cette nuit-là d'attaquer les quartiers musulmans, mais qu'ils n'avaient pas réussi. Le gendarme Habgar avoua que les coups avaient été tirés par les Turcs, mais qu'on allait les attribuer aux Arméniens. On avait de suite télégraphié a la Sublime Porte que les Arméniens avaient démoli une mosquée et massacré un millier de musulmans, afin que le gou-

vernement leur envoyât l'ordre de massacrer les Arméniens.

Lundi matin, les Turcs allèrent au marché et se mirent à battre les Arméniens : ceux-ci fermèrent les boutiques et se hâtèrent de rentrer chez eux. Les Turcs brisèrent les portes des magasins d'armes, enlevèrent tout ce qu'ils y trouvèrent en criant :

« Nous allons massacrer les Arméniens avec ces armes. »

Ils commencèrent par piller une quinzaine de boutiques. La police, loin de les retenir, les encourageait. Bientôt tous les magasins des Arméniens furent pillés. Les soldats prenaient la meilleure part des marchandises et de l'argent, et laissaient le reste à la foule. Ils étaient en nombre considérable, et ils enlevaient tout sans scrupule. Ils brisaient les portes des magasins avec des pelles, en criant :

« Gloire à Mahomet ! »

Il y avait même parmi eux des femmes qui frappaient des *tefs* en sautant, comme si elles étaient à une fête de noces.

Je regardais ce spectacle épouvantable par la fenêtre d'un hôtel, lorsque je vis Hassan pacha, qui, debout au milieu de la foule, s'écriait :

« Allons, mes enfants, vous avez quarante-huit heures de temps. Égorgez tous les Giaours de ces quartiers-là, et toutes ces richesses seront à vous. »

La foule resta sourde à cet ordre et continua le pillage. Un capitaine s'approcha de Hassan pacha, et, après avoir conféré avec lui quelques instants, donna l'ordre aux soldats qui l'accompagnaient de disperser la foule.

« Allez, cria-t-il, allez au quartier des Giaours, massacrez-les et prenez leurs biens. »

A la fin, les soldats forcèrent la foule, à coups de

baïonnettes et de crosses de fusils, à sortir du marché; ils allèrent tous au quartier des Arméniens. Un grand bruit annonça leur arrivée; ils criaient toujours : « Gloire à Mahomet! » et les femmes les accompagnaient au son du *tef*. Le pillage avait duré de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi; de 2 heures à 4 heures, ils attaquèrent les quartiers. Ils commencèrent par briser à coups de pelles les portes des maisons qui se trouvaient à l'écart, égorgèrent les hommes qui étaient dans les maisons et enlevèrent les vivres et les meubles. Mais au centre du quartier, les maisons des Arméniens étant rassemblées au nombre de quatre mille, les habitants réussirent à repousser la foule et même les soldats. Les monstres, furieux de leur insuccès, retournèrent avec des cris de rage au marché et continuèrent à piller les magasins. Deux cents magasins seuls ce jour-là avaient échappé au pillage; tous les autres, au nombre de dix-sept cents, furent entièrement vidés, ainsi que trois cents maisons. Il y eut cent-vingt morts et quarante blessés parmi les Arméniens, quatre morts et soixante blessés parmi les musulmans; ceux-ci s'étaient blessés eux-mêmes les uns les autres en se disputant pendant le pillage. Le soir arriva, et ce fut l'obscurité qui mit fin au pillage. Les Arméniens veillèrent cette nuit dans l'épouvante, tandis que les Turcs, heureux de leur journée, dormirent de leur meilleur sommeil.

Mais la rage des assassins n'était pas encore apaisée. Pendant la nuit, nous aperçûmes, par une petite fenêtre de l'hôtel, un capitaine accompagné d'un groupe de soldats, qui amenaient le pharmacien Melkon avec deux autres Arméniens. Ils se dirigèrent vers le palais du gouvernement; et cinq minutes étaient à peine passées que nous entendîmes quatre à cinq coups de fusils, et des Turcs crièrent dans la rue :

« Les soldats ont tué trois Giaours. »

Comme le pharmacien Melkon avait constaté il y a deux jours que le Birédjikli était mort de coups de baïonnettes, on avait pensé à faire disparaître cet homme dangereux. On avait envoyé des soldats chez lui, qui lui avaient dit :

« Viens, le vali est malade, il a besoin de toi. »

Les deux amis avaient soupçonné un piège et avaient voulu l'accompagner; ils furent victimes de leur dévouement. Tous les trois furent tués; on attacha leurs pieds avec une corde et on les jeta dans un précipice nommé Karakoïne, qui a une profondeur de trois cents mètres et où l'on jette des ordures.

Hélas! ils n'étaient pas encore assouvis. Mardi, le gouvernement assembla tous les brigands, les Kurdes et les Fellahs, leur distribua des armes de toute sorte, des fusils, des sabres et même des pelles, et les envoya tous vers le quartier des Arméniens. En vain les nôtres criaient, suppliaient :

« Nous sommes les sujets fidèles du gouvernement, nous payons toujours nos impôts; épargnez-nous! »

Cette horde de bandits, la plupart presque nus ou en haillons sordides, précédés par les réguliers, se dirigea vers les maisons arméniennes. Ils s'efforcèrent, jusqu'à 11 heures du soir, à entrer au sein du quartier, mais ne réussirent pas, les Arméniens s'y trouvant en grand nombre et résistant très courageusement, d'autant plus que ces lâches voulaient toujours tuer et piller sans risquer leur peau. Il y eut une dépense inutile de cartouches en grande quantité; ils n'avaient réussi qu'à piller cent cinquante maisons et tuer vingt Arméniens; parmi eux, il y avait cinq morts. Ils s'en allèrent encore, très furieux de leur insuccès.

Ils comprirent qu'il leur serait impossible d'atteindre

leur but, puisque les Arméniens avaient des armes. Ils songèrent à recourir à d'autres moyens. Ils firent bloquer tout le quartier arménien par des soldats et empêchèrent l'entrée des vivres et même de l'orge et de la paille. Ils avaient déjà tué les Arméniens sassouniotes qui travaillaient dans les boulangeries ou dans les moulins d'eau (minoteries) près de la ville. Ils avaient enlevé leurs femmes et leurs filles et les avaient amenées toutes nues à la caserne; après les avoir souillées et suppliciées pendant cinq jours, ils les avaient renvoyées chez elles. Ils étaient tous convaincus que tuer ou torturer un Giaour est l'acte le plus agréable à Allah, que la vie, l'argent et l'honneur des Arméniens leur appartenaient. La plupart s'écriaient en pleine rue :

« Si nous ne supprimons pas ces Giaours, nous n'aurons jamais le Paradis. »

Le mercredi, le gouvernement manda les notables arméniens et les mit en prison. On leur dit :

« Vous avez un comité révolutionnaire, désignez-nous quels sont les membres; vous avez dix-huit cents fusils Martini, livrez-les. »

Les nôtres répondirent qu'ils n'avaient que leurs armes ordinaires. Hassan pacha et le mutessarif vinrent à la prison et demandèrent aux notables des sommes énormes sous menace de les faire pendre s'ils refusaient. Les pauvres gens donnèrent tout ce qu'ils avaient et empruntèrent même à d'autres des milliers de livres pour donner à ces brigands avides; ils n'en continuèrent pas moins à rester en prison où ils sont encore.

Puis on manda les prêtres et on leur dit :

« Livrez-nous vos fusils, pour que nous permettions aux vôtres d'aller au marché et de vaquer à leurs affaires. »

Les prêtres répondirent de la même façon que les notables. Alors, les soldats montèrent quelques canons avec une centaine de boulets sur la colline dominant le quartier arménien, et ils menacèrent de le mitrailler si les fusils n'étaient pas livrés. Les Arméniens répondirent encore qu'ils n'avaient que des armes ordinaires.

« Apportez-les, leur fut-il dit.

— Nous avons peur, répondirent les Arméniens; le massacre peut recommencer; ne faut-il pas que, dans ce cas, nous ayons au moins quelques armes pour nous défendre? »

Le mutessarif les rassura :

« Si vous livrez toutes vos armes, je vous promets de vous protéger, soyez sûrs. »

Notre pauvre peuple se laissa duper avec une naïveté de mouton. Quelques Arméniens se mirent à aller de maison en maison ramasser les armes qu'ils livrèrent au gouvernement.

« Vous devez en avoir encore, apportez-les toutes, » leur dit le mutessarif.

Les prêtres furent envoyés dans les maisons pour faire jurer tous les habitants sur l'Évangile qu'il ne restait plus chez eux aucune arme, pas même un couteau de cuisine. De cette sorte on ramassa toutes les armes; après quoi les prêtres allèrent au palais du gouvernement et déclarèrent par serment qu'il n'y avait plus d'armes auprès des Arméniens.

Le 21 novembre, nous entendîmes plus de vingt coups de fusil; cela nous effraya profondément. Peu après, le Turc Emim, originaire d'Aïntab, qui est l'ami du capitaine d'infanterie, vint chez nous et nous raconta qu'on a menacé l'Arménien Toroso de le tuer avec sa famille, et qu'il a sauvé les siens en payant deux mille livres au capitaine, et lui-même a obtenu

la grâce d'être mis en prison au lieu d'être égorgé.

Les soldats entrèrent dans la plupart des maisons, creusèrent les cours, les caves, fouillèrent les tombeaux de la cour de l'église, dans l'espoir de trouver des fusils cachés; ils n'en trouvèrent pas un seul. La nuit, s'ils voyaient briller une lumière aux fenêtres, les soldats y visaient avec leurs fusils et tiraient.

Pendant quarante-huit jours (du 16 octobre au 2 décembre), les Arméniens restèrent dans un véritable état de siège. Le 3 décembre, l'interdiction fut levée et on donna l'ordre aux Arméniens de reprendre leurs affaires au marché. Ceux qui osèrent aller voir leurs magasins ou boutiques, s'en retournèrent plus consternés que jamais en les voyant pillés et ravagés. Les soldats avaient vidé, pendant les jours de siège, les magasins qui étaient restés intacts pendant le massacre. Les Turcs ne voulaient plus maintenant payer leurs dettes aux Arméniens; mais ils les forçaient, malgré qu'ils fussent pillés, à payer les leurs. Et s'ils n'avaient plus rien, ils leur prenaient les habits qu'ils portaient, ainsi que ceux de leurs femmes et de leurs enfants. Les Arméniens, désespérés, ne désiraient plus que la mort,

Les musulmans étaient allés en foule, hors de la ville, tenir un conseil entre eux et avaient décidé de réaliser cette fois leurs désirs féroces d'une façon complète, puisque les Arméniens n'avaient plus aucune espèce d'armes. Le samedi 16 décembre, le bruit court que les musulmans attaqueront les Arméniens; les prêtres et les notables s'adressent au gouvernement, et demandent l'exécution de la promesse de protection.

Le mutessarif les renvoie en leur disant :

« Allez, ne craignez rien; je vais envoyer des soldats dans votre quartier pour vous protéger. »

Il envoya en effet trois mille réguliers et quinze cents

soldats de la troupe *hamidié* qui allèrent bloquer le quartier des Arméniens; mille d'entre eux pénétrèrent dans le quartier, montèrent sur les toits, se préparèrent à l'attaque. Ils criaient à ceux qui passaient par les rues :

« Allez au palais du gouvernement, on y distribue des armes. »

Le peuple suivait leur conseil. Un grand nombre de malfaiteurs et de voleurs coururent avec joie vers le palais; et une demi-heure était à peine passée qu'une foule énorme armée de pistolets et de pelles se ruait dans les quartiers au son des *tefs* et au cri de : « Gloire à Mahomet! » On commença à attaquer les maisons avec une rage féroce, que les soldats excitaient au son de la trompette.

Les Arméniens ne savaient que faire; ils n'avaient plus même un canif pour se défendre; ils pleuraient, ils se cachaient aux coins des maisons, ils suppliaient Dieu de les avoir en pitié. Les Turcs commencèrent à briser les portes à coup de pelles et à entrer dans les maisons. Ils égorgeaient, ils mettaient en pièces tous ceux qu'ils rencontraient, jeunes ou vieux, hommes ou femmes; ils tuaient surtout les riches avec toute leur famille. Les monstruosités et les ignominies qu'ils commirent sont innombrables et indescriptibles; ils souillèrent un grand nombre de femmes et de jeunes filles sous les yeux de leurs pères et de leurs maris, puis ils leur coupèrent les mamelles, les écartelèrent et les tuèrent après de longues et intolérables tortures. Par un raffinement de cruauté, ils égorgèrent les enfants avant les parents; ils se délectèrent à écouter les supplications de ceux qu'ils torturaient et qui demandaient d'être achevés tout de suite. Il y eut même des brutes qui assouvirent leurs passions sur le corps inanimé de vierges qui s'étaient donné la mort pour se sous-

traire à l'outrage. Les Arméniens tentaient bien de résister, mais leurs efforts étaient très faibles contre ce torrent d'ennemis qui les assaillaient de partout. Ces efforts ne servirent qu'à prolonger l'attaque, d'autant plus que, les Arméniens étant en grand nombre, les musulmans, malgré leur énorme multitude, durent mettre beaucoup de temps pour les massacrer.

La tuerie ne cessa que par l'arrivée de la nuit.

Les soldats restèrent dans le quartier pour continuer le siège des maisons ; mais la foule, fatiguée et repue, se retira. On a vu pendant la nuit ces monstres se promener dans la ville tout ensanglantés, emportant avec eux leur riche butin que la plupart avaient même chargé sur le dos des chevaux et des ânes ravis aux Arméniens. Des centaines de vierges et de femmes arméniennes furent salies cette nuit-là dans les couches des musulmans.

Dimanche matin, au point du jour, on entendit de nouveau le son de la trompette, et la foule, retournant au quartier des Arméniens, recommença le massacre. Ce jour-là encore, le sang coula à torrents, rougit les maisons et les rues, et de nulle part aucun secours, aucune pitié, ne vint adoucir le martyre de nos frères.

Des mères tombaient aux pieds des assassins qui se ruaient sur leurs enfants, leurs sœurs, leurs frères et leurs maris, jetaient devant eux tout l'or qu'elles avaient, les suppliaient de prendre tout ce qu'elles possédaient, mais d'épargner leur vie. Les pauvres femmes étaient broyées sous les pieds de ces brutes, marchant sur leurs corps pour aller égorger leurs familles qu'elles avaient voulu sauver

A midi, la foule arriva devant la cathédrale, où des Arméniens, au nombre de trois mille, s'étaient réfugiés. Les musulmans parvinrent, au bout d'une demi-heure, à briser les portes et se précipitèrent dedans. En voyant

que le nombre des réfugiés était bien grand, ils comprirent qu'il leur fallait perdre beaucoup de temps à les tuer un à un. Les réfugiés étaient en effet tellement entassés dans l'église, qu'ils s'écrasaient, et des enfants étaient morts déjà de suffocation. Il y avait dans la cour de l'église une cinquantaine de caisses de pétrole. Les Turcs, en les voyant, eurent une idée terrible : ils versèrent du pétrole dans l'église, puis y mirent le feu. Dans peu, les trois mille malheureux furent brûlés. Ceux qui tentèrent de s'enfuir furent cruellement égorgés par la foule. De tout ce monde, un seul homme a pu se sauver, blessé en plusieurs endroits, se tenant caché pendant trois jours sous un tas de cadavres.

L'archevêque Khorène Mékhitarian, le métropolitain de la ville, avait assisté, monté sur le toit de sa maison, à cette scène horrible. Il en fut tellement ému, qu'il se mit à pleurer; il se retira, désespéré, dans sa chambre, se coupa les artères, et, trempant une plume dans son sang, il écrivit un lettre au mutessarif dans les termes suivants :

« Puisque vous avez détruit mon peuple, moi, son pasteur, je n'ai plus aucune raison pour lui survivre; je veux aller le rejoindre. C'est toi qui es cause de ces violences et de ces coulées de sang; et puisqu'il n'y a personne dans ce monde qui veuille défendre mon peuple, je le confie à Dieu, qui est le protecteur des innocents. »

L'archevêque est aimé et respecté même par les Turcs en sa qualité de brave homme et d'érudit; le mutessarif se trouble en lisant cette lettre. Poussé par quelques notables Turcs, il envoie tout de suite quelques médecins chez l'archevêque; ils arrivent à temps, ils le soignent et le sauvent de la mort. Il vit encore, bien que très affaibli, et il se maudit d'avoir survécu à son peuple.

Les Turcs poursuivirent leurs méfaits jusqu'au soir; ils n'épargnèrent personne, ils pillèrent toutes les maisons et les églises, ils tuèrent presque tous les Arméniens, ne laissèrent que des enfants et des vieilles femmes, qui, demi-nus, défigurés d'avoir pleuré et gémi, erraient en haillons sanglants. On les abrita plus tard dans les mosquées et la caserne. Le cynisme fut poussé à son extrême limite. Le sergent Mehmed, qui était envoyé chez l'archevêque Mékhitarian pour défendre sa maison contre les attaques de la foule, viola les vierges qui s'y étaient réfugiées.

Le nombre des morts doit monter à dix mille. Les survivants, affreusement blessés, mutilés, meurent vingt-cinq à trente par jour. Les Juifs, qui avaient enlevé ce que les Turcs avaient laissé de butin, reçurent l'ordre d'enterrer les corps des Arméniens; ils en emplirent trois citernes dans le quartier Tilfidour.

Il ne reste plus rien, ni peuple, ni pasteur. Des huit prêtres, un seul reste vivant; le vicaire protestant a été coupé en morceaux; les survivants sont dans une misère extrême, et les bourreaux ne sont pas encore assouvis. On a entendu les soldats dire qu'il fallait encore six heures de massacre pour avoir exécuté l'ordre du sultan en toute exactitude, et que pour obéir à l'ordre sacré ils pensaient massacrer les blessés.

J'étais de passage dans cette ville pour une affaire, et c'est ainsi que j'ai été témoin de ces horribles événements. Lorsque les massacres cessèrent et qu'un calme relatif fut rétabli, je me déguisai en Turc, et, comme on ne me connaissait pas dans la ville, je réussis à la quitter une nuit sans être arrêté. Je me rendis à Biredjick. J'y trouvai la même situation : les mêmes événements s'y étaient passés, dans les mêmes circonstances; là encore on avait commencé par ramasser les armes aux Arméniens et on les avait massacrés ensuite; le

nombre des morts y montait à trois mille quatre cents. Voici un fait typique qu'on m'a raconté : Les Turcs attaquent la maison d'un Arménien nommé Garabed pour enlever sa fille, d'une beauté fameuse dans la ville. La pauvre enfant, épouvantée du sort qui l'attendait, se jette dans la citerne et y meurt. Les Turcs égorgent tous les gens de la maison, puis retirent de la citerne le corps de la jeune fille et le souillent!... Ils le racontaient eux-mêmes et s'en vantaient!

De Biredjick je suis allé à Aïntab, où j'ai vu encore les mêmes choses. Le nombre des morts y est moins élevé; les marchés sont fermés, les Arméniens sont enfermés chez eux; les Turcs vendent les marchandises qu'ils ont enlevées, et ils disent encore :

« Nous ne laisserons pas un seul Giaour! Vous allez voir! »

On attend un nouveau massacre à Aïntab.

Les voyageurs turcs arrivant d'Adiamane, de Malatia, de Sévéregh, de Gurune et de Derendé, racontaient des choses épouvantables, et disaient :

« Nous avons pris les armes aux Arméniens, nous avons ravi leurs biens, nous avons enlevé leurs filles, nous nous sommes beaucoup amusés! »

Il faut des mois, des ans pour rapporter tout ce qui s'est vu et entendu sur les massacres, et puis il faut être libre et sans peur au lieu d'écrire en secret comme moi.

Les notables, les riches qui ont échappé au massacre dans toutes les villes où il y a eu des troubles sont tous en prison maintenant; il y en a plus de sept cents, tandis qu'il n'y a pas un seul Turc en prison. Il est même impossible aux Arméniens de passer à l'étranger pour trouver la sécurité et le calme : les Turcs ont toute liberté d'aller de ville en ville, à l'étranger, pour vendre les marchandises enlevées. C'est l'excès d'injustice après l'excès de cruauté.

ENFANTS MARTYRS

EN CHINE, 1900

Un religieux de la Compagnie de Jésus, le R. P. Ch. M..., a eu l'obligeance de me faire connaître un bref martyrologe paru dans un recueil de circulation privée ou du moins très restreinte. Ces notices, dans leur concision et leur sincérité, sont dignes, je crois, de prendre place dans un recueil où on s'est efforcé de grouper les principales manifestations du témoignage par le sang rendu à Jésus-Christ. Il ne s'agit que d'enfants, et plusieurs dans le nombre ne sont pas arrivés à l'âge de raison ; cependant ils sont martyrs et leur sacrifice rappelle, en le renouvelant, celui des saints Innocents, dont l'Église célèbre la fête le 28 décembre. De ceux-ci aussi il est donc vrai de dire : « *Non loquendo sed moriendo confessi sunt,* ils ont confessé le Christ non par des paroles, mais par leur sang. »

Ces enfants furent mis à mort par les Boxeurs, en 1900, uniquement en haine de leur titre de chrétiens. Après la révolte des Boxeurs, les missionnaires catholiques procédèrent à la restauration de leurs chrétientés dévastées. Grâce au registre ou cahier de mission tenu à jour dans chaque groupe et qui contient l'état civil et religieux de ses membres, il était relativement facile de connaître les noms des victimes et des disparus. C'est ce qui fut fait méthodiquement par un missionnaire, le Père Vinchon. Les récits des témoins permirent d'ajouter des détails sur le temps, le lieu et les circonstances du martyre. Mais ce premier catalogue a dû être revisé. Des noms avaient été omis par oubli

ou par ignorance; ainsi à Tchou-kia-ho, les registres de mission avaient été brûlés avec la résidence des missionnaires, ceux du moins des deux dernières années; dès lors les enfants de deux ou trois ans et moins échappaient à l'investigation. Des disparus, tenus pour morts et seulement emmenés par les soldats, ont pu s'échapper et revenir. Enfin, il y avait eu des apostats. Cette revision a été entreprise et menée à bien par le Père Siao, et son travail a servi au Père Gaudissart, dont on donne ici un résumé.

Le martyre des parents et autres adultes n'est raconté qu'accessoirement; ce sont les *enfants* qui font l'objet de ces notices. A cause de la manière de compter les âges usitée en Chine, il faut ordinairement diminuer d'un an l'âge indiqué, car toute année commencée compte pour une; et, par exemple, un enfant né à la fin de 1899 est censé avoir trois ans dès le commencement de 1901, alors qu'en réalité il n'a peut-être qu'un an et quelques jours, et tout au plus deux ans révolus.

Bibliographie. — R. Gaudissart, S. J., *Flores martyrum*, dans *Chine, Ceylan, Madagascar; Lettres des missionnaires français de la Compagnie de Jésus; Province de Champagne*, juin 1912, n° 42, p. 123-141.

Marie KOUO-SINN (4 ans), *Paul KOUO-FANG-YUAN* (7 ans), † fin juin 1900.

Cinq filles ou femmes de la même famille, qui toutes s'appelaient *Marie*.

Ce groupe, l'un des plus gracieux, est ainsi composé: *Marie Kouo-wang-cheu*, 52 ans, vaillante femme, digne émule de la mère des Machabées; *Marie Kouo-mei*, 15 ans; *Marie Kouo-sou*, 10 ans, ses filles; *Paul Kouo-fang-yuan*, 7 ans, son fils; *Marie Kouo-wang-cheu*, 21 ans,

Marie Kouo-liou-cheu, 23 ans, ses belles-filles; *Marie Kouo-sinn*, 4 ans, sa petite-fille, fille de la précédente.

Toute cette famille se tenait cachée dans un village païen, à San-hou-tsounn. Les Boxeurs de leur propre village, informés de leur retraite, virent les réclamer. Les braves païens qui leur donnaient l'hospitatité supplièrent à genoux qu'on leur fît grâce. Tout fut inutile. Les Boxeurs exigèrent impérieusement qu'on reconduisît cette famille dans son village, et il fallut s'exécuter : un char fut attelé et on y fit monter la mère et ses enfants. Une escorte de Boxeurs les accompagnait. Quand on eut fait la moitié de la route, ceux-ci s'arrêtèrent :

« Avez-vous de l'argent pour vous racheter? demandèrent-ils à la mère.

— Non, nous n'avons rien sur nous.

— Alors il faut apostasier.

— Nous ne le pouvons pas. Et quel mal y a-t-il d'être chrétien? »

Alors cette courageuse femme encouragea ses enfants à accepter la mort par la pensée du ciel. Les Boxeurs, furieux, les firent descendre de la voiture et les massacrèrent. La mère, revenue à elle après le départ des Boxeurs, vécut encore deux jours au pied d'un buisson, et rejoignit au ciel cette glorieuse troupe de martyrs.

Jean LI-KING (4 ans), † 19 juin 1900.

Paul Li-tchounn-cheng, trente-neuf ans, son père, fuyant la persécution, se cachait dans les champs avec son fils. Voyant les Boxeurs arriver, il laissa le petit *Jean* dans un trou pour le soustraire à leurs regards, et s'éloigna seul; mais, attirés par les cris et les pleurs de l'enfant, les Boxeurs vinrent de son côté et lui deman-

dèrent où était son père. L'enfant indiqua dans quelle direction son père était parti, et sur cette indication les Boxeurs l'eurent bientôt rejoint. *Paul*, se voyant découvert, demanda qu'on lui amenât son enfant :

« Car, dit-il, si nous devons mourir, nous voulons mourir ensemble. »

Les Boxeurs le massacrèrent sans vouloir écouter sa prière. Pendant ce temps-là, le petit *Jean* appelait son père en pleurant. Un Boxeur en eut pitié et le prit dans ses bras pour le sauver ; mais un autre le lui arracha et lui trancha la tête.

Marie TCHANG (2 ans), † 27 juin 1900.

Sa mère, *Tchang-yao-cheu*, vingt-cinq ans, était à Lihoa-tsounn, chez ses parents, lorsque les Boxeurs arrivèrent dans ce village. Pour échapper à leur poursuite, elle s'était cachée avec son enfant dans une cour inhabitée, au milieu des hautes herbes. Les Boxeurs, passant près de là, devinèrent au mouvement des feuilles que des chrétiens s'y cachaient. Ils tirèrent dans cette direction plusieurs coups de fusil qui atteignirent la mère et l'enfant. La petite fille mourut presque aussitôt. La mère vécut encore trois jours, souffrant avec résignation.

Marie KINN-SINN (3 ans), *Paul KINN-KIUNN* (12 ans), † 19 juin 1900.

Marie Kinn-kao-cheu, trente-six ans, leur mère, après avoir erré longtemps avec ses trois enfants, souffrant de la faim et de la soif, était rentrée chez elle vers la fin du mois de juin, s'exposant ainsi à une mort certaine. De fait, les Boxeurs, informés de sa présence, vinrent

la chasser hors du village. A peine sortie, elle fut accablée de coups de bâton et de lance et enterrée encore vivante. La petite *Marie*, voyant le supplice de sa mère, pleurait à grands cris; un Boxeur l'enleva en l'air d'un coup de lance et la jeta violemment sur le sol, où elle expira aussitôt. *Paul* avait pris la fuite au sortir du village : poursuivi et bientôt saisi, il fut aussitôt massacré. Le troisième enfant, encore à la mamelle, fut recueilli par un passant.

Marie KOUO-FAN (5 ans), † 17 juin 1900.

Jean Kouo-joei-yunn, cinquante-deux ans, et *Marie Kouo li-cheu*, quarante-huit ans, ses parents. A l'approche des Boxeurs, Jean et Marie prirent la fuite avec leur petite fille *Marie*. Arrivés près de Lou-tchang, les deux époux durent se séparer. Après avoir tué le mari, qui mourut en confessant sa foi, les Boxeurs se dirigèrent du côté de la femme. Se voyant poursuivie, elle se jeta à genoux pour se recommander à Dieu et prit sa petite fille entre ses bras, ne cessant d'invoquer les saints noms de Jésus et de Marie. Les Boxeurs, l'entendant prier ainsi, lui donnèrent un coup si violent sur la bouche que les dents sautèrent; après quoi, ils arrachèrent de ses bras la petite *Marie*, qu'ils jetèrent avec force sur le sol pour la briser, et l'achevèrent à coup de sabre; puis ils tuèrent la mère.

Joseph MING-CHOU-SINN (6 ans), *Jean-Bapt. MIN-SINN-TSING* (12 ans), † 13 août 1900.

Ce sont deux neveux du Père Ming. Vers le milieu de juin, leur mère, *Marie Ming-tchao-cheu*, s'était cachée dans les champs avec ses deux enfants, parmi les tama-

ris. Surpris par les Boxeurs qui faisaient la chasse aux chrétiens, ils furent une première fois couverts de blessures assez graves, mais pas mortelles. Laissés pour morts, ils se traînèrent jusqu'à Toan-kia-ou, où ils restèrent jusqu'au mois d'août, souffrant de la faim et de leur blessures. Pour ne pas mourir de misère, ils se rendirent à Tchang-yang, chez des parents païens. A peine arrivés, ils furent reconnus par les Boxeurs. La mère interrogée déclara courageusement qu'elle était chrétienne et que ses enfants l'étaient comme elle, et tout aussitôt elle eut la tête tranchée. *Jean-Baptiste* eut le même sort, et *Joseph* attendait son tour avec calme; mais il était si gentil, que les Boxeurs n'eurent d'abord pas le courage de le tuer.

« C'est dommage, disaient-ils, de tuer un si beau petit garçon. »

Et même l'un d'eux lui donna deux galettes pour le consoler. Mais quelques instants après, un autre plus méchant lui asséna sur la tête un coup de sabre en criant :

« A quoi bon laisser un rejeton de cette engeance? Il nous portera malheur ! »

Et *Joseph* rejoignit au ciel sa mère et son frère aîné.

Simon HU-HING-TANG (2 ans), *Joseph HU-HING* (6 ans), † 14 juin 1900.

Marie Hu-wang-cheu, trente-quatre ans, leur mère, était chez ses parents païens, qui voulaient la retenir chez eux et la faire apostasier. Elle préféra suivre son oncle, Wang-joei-cheng, par les soins duquel elle avait embrassé la religion chrétienne; et, réfugiée dans l'église de Tsai-kien, elle y priait jour et nuit, attendant ce que le bon Dieu voudrait d'elle. Quand l'église fut envahie

par les Boxeurs, elle prit la fuite avec ses deux enfants, se dirigeant vers Fan-kia-kata. Atteinte bientôt par les Boxeurs, elle tomba mortellement blessée et ses deux enfants furent tués avec elle.

Joseph TCHAO-TCHOUNN-KOEI (6 ans), *Pierre TCHAO* (1 an), *Marthe TCHA-O-KOEI-TCHENN* (11 ans), † 4 juill. 1900.

Leur père, *Stanislas Tchao*, était regardé comme le chef de la chrétienté de Tao-yuan, et les Boxeurs résolurent d'exterminer cette famille. Un jour, vers 8 heures du matin (4 juillet 1900), une bande, armée de sabres et de lances, arriva dans le village; ce que voyant, le petit *Joseph* courut l'annoncer à sa mère qui le rassura, disant :

« Ce n'est pas pour nous. »

Mais les Boxeurs firent bientôt irruption dans la maison de Stanislas, alors absent. Le petit *Joseph*, saisi de frayeur, voulut s'échapper; mais un Boxeur l'étendit brusquement sur le sol et d'un coup de hache le coupa en deux par le milieu du corps. *Marthe*, sa sœur aînée, saisie de peur elle aussi, sortit en courant, tenant entre ses bras son petit frère *Pierre*, âgé seulement de quelques mois. Un Boxeur lui donna plusieurs coups de lance, dont elle mourut peu après. *Pierre* fut aussi blessé entre les bras de sa sœur qui ne l'avait pas lâché. Étroitement serré contre le corps de la petite martyre, tout couvert du sang de sa sœur et du sien, il pleurait. Dans le courant de la journée, un païen le voyant dans cet état eut pitié de lui, le prit et le rendit plus tard à sa mère, qui avait échappé au massacre. Peu de temps après, le petit *Pierre* mourut des suites de ses blessures.

Marie YANG (6 ans), *Joseph YANG-YOUNG-CHENG* (9 ans), † 17 juin 1900.

Pierre Yang-pa-hunn, cinquante ans, leur père, à l'approche des Boxeurs, alla se cacher dans les hautes herbes, au milieu des champs, avec ses trois enfants. Tout à coup, il aperçut les Boxeurs qui se dirigeaient de leur côté.

« Nous sommes perdus, dit-il à ses enfants. Levez-vous vite et mettez-vous à genoux avec moi; prions le bon Dieu d'avoir pitié de nous ! »

Les enfants, voyant pour la première fois ces hommes féroces coiffés d'un bonnet rouge et brandissant leurs armes, se mirent à pleurer.

« Ne pleurez pas, petits, et n'ayez pas peur : nous allons monter au ciel. »

Les Boxeurs les avaient entourés. *Pierre,* connaissant quelques-uns d'entre eux, leur offrit tout ce qu'il avait d'argent sur lui, priant de les épargner.

« Cela ne nous empêchera pas de vous tuer, répondirent les Boxeurs.

— Nous étions cependant bien ensemble, reprit *Pierre.*

— Point de grâce pour vous autres chrétiens ! »

Et ils tombèrent sur eux à coups de lances et à coups de sabres. *Pierre* et les deux plus jeunes enfants succombèrent aussitôt. L'aînée, une fillette de treize ans, survécut, et c'est elle, témoin oculaire, qui a raconté le martyre de son père, de son petit frère *Joseph* et de *Marie*, sa petite sœur.

Joseph YANG-FOU-KENG (2 ans), † 16 juillet 1900.

Son père fut tué malgré son apostasie, en haine de la foi qu'il avait pratiquée. Le petit *Joseph* dormait alors paisiblement dans les bras de sa mère. Les Boxeurs, l'ayant aperçu, forcèrent la mère à le déposer par terre, et d'un coup de sabre ils le coupèrent en deux. Malgré l'apostasie de ses parents, c'est bien en haine de la foi qu'il fut tué, par conséquent il est vraiment martyr.

Louis TCHENN-SIAO-JOU (4 ans).

Une question s'était posée parmi les Boxeurs de Tchenn-cheu : faut-il tuer les petits enfants chrétiens? Les uns disaient oui, les autres, non. Un chef trancha la question en disant :

« Un enfant aujourd'hui, ce sera un homme demain; si nous ne tuons pas les enfants chrétiens, nous n'arriverons jamais à supprimer la religion chrétienne. »

Son avis l'emporta. Sur ces entrefaites, le petit *Louis* arriva à Tchenn-cheu avec sa mère, cherchant une retraite. La mère et l'enfant furent aussitôt saisis. On épargna la mère dans l'espoir de la forcer ensuite à épouser un Boxeur, et on condamna l'enfant au dernier supplice. Le petit *Louis*, violemment séparé de sa mère, pleurait à chaudes larmes. Les honnêtes gens de Tchenn-cheu, touchés de compassion, suppliaient les Boxeurs de lui laisser la vie, promettant une rançon, d'abord de quarante, et ensuite de quatre-vingt ligatures. Tout fut inutile, et *Louis* fut conduit au supplice. La foule se pressait autour de l'enfant, qui était vraiment comme un agneau au milieu des

loups. Quand on fut arrivé hors du village, le chef de la bande, nommé Yang-hoa-tze, lui donna un coup de sabre sur la tête et les autres l'achevèrent.

(Récit de Sou-ma, témoin oculaire. — D'après le même témoin, le fils unique du principal meurtrier mourut bientôt après, emporté par une terrible maladie. Il criait sans cesse : « Le petit chrétien que papa avait tué est venu, et il me tourmente ! »)

Joseph CHEU-SIAO-WAI (3 ans), † 29 juin 1900.

Il fut massacré avec sa grand'mère, *Madeleine Cheu-tien-cheu*, soixante ans. La veille du massacre, des païens étaient venus proposer l'apostasie aux chrétiens comme unique moyen de sauver leur vie. Les chrétiens refusèrent, et après le départ des païens s'encourageaient mutuellement à mourir pour la foi. *Madeleine* était une de ces ferventes :

« Puisque Notre-Seigneur est mort pour nous, disait-elle, nous devons aussi mourir pour lui. »

Quand les Boxeurs arrivèrent le lendemain, elle prit entre ses bras son petit-fils *Joseph*, âgé de trois ans, et chercha à se sauver. Arrêtée, elle reçut, ainsi que son petit *Joseph*, de graves blessures, et tous deux restèrent étendus comme morts. Ils respiraient encore cependant. Quelques heures après, le petit *Joseph* poussait encore des cris de douleur et demandait à boire. Après-midi, un méchant Boxeur, les apercevant, prit une grosse brique et en fracassa la tête de *Madeleine*. Pour le petit *Joseph*, il lui fendit la tête d'un coup de sabre.

Joseph CHEU-LI-TCHEU (8 ans).

C'est un autre petit-fils de *Madeleine* et un frère de *Siao-wai*. Pendant longtemps la disparition de cet enfant fut un mystère pour les chrétiens. Ce n'est que de longs mois après, lorsque la paix fut rétablie, que l'on retrouva le petit cadavre à moitié calciné, en déblayant la chambre d'une maison brûlée par les Boxeurs. On en conclut que l'enfant, à l'arrivée des Boxeurs, s'était réfugié dans cette chambre. Les Boxeurs ayant mis le feu à la maison, il y fut brûlé.

Joseph CHEU (quelques mois).
Marie CHEU (2 ans), *Marie CHEU* (9 ans).

Deux sœurs du même nom. Leur mère, *Marthe Cheu-hi-cheu*, à l'arrivée des Boxeurs, tenta de s'évader avec ses deux filles et fut bientôt arrêtée. Un premier Boxeur, touché de ses prières, l'épargna; mais un autre survint, qui lui donna deux coups de sabre sur la tête. *Marthe* tomba évanouie et expira bientôt après. La petite *Marie*, qu'elle portait dans ses bras, reçut des blessures dont elle mourut peu de temps après. L'autre *Marie*, blessée d'un coup de lance au ventre et voyant les intestins sortir par la blessure, ne cessait de crier et d'appeler sa mère. Plusieurs heures après, un Boxeur repassant par là et la voyant encore respirer, lui donna un dernier coup.

Thomas NAN-TANG-KIANG (5 ans), *Marie NAN* (9 ans), *Marie NAN-TOUO* (7 ans), *une petite fille* (quelques mois), † 24 juillet 1900.

Ce sont trois sœurs et leur frère. Au point du jour, les Boxeurs vinrent cerner leur maison et y mirent le

feu. Le père, *Jean Nan-lao-tsing,* fut abattu d'un coup de sabre sur le seuil de sa porte. La mère, *Nan-li-cheu,* et la fille aînée, *Marie*, âgée de neuf ans, furent d'abord épargnées et emmenées pour être vendues. Mais, passant sur un pont, elles se jetèrent à l'eau pour échapper à leurs ravisseurs. Les Boxeurs, les ayant retirées de l'eau, voulurent les forcer de continuer leur route; puis, furieux de leur résistance, les massacrèrent et jetèrent leurs corps dans la rivière. Quant à *Thomas,* il dormait dans la cour avec sa sœur cadette, *Marie;* ils furent percés de coups de lance et jetés dans le feu, respirant encore. Restait la petite fille de quelques mois : un Boxeur la prit par une jambe et l'ayant frappée d'un coup de sabre, la jeta dans le feu.

Damien FAN-TSIOU-MOUO (5 ans).

A l'approche des persécuteurs, son père, *Jacques Fan-wei-koei,* quarante-sept ans, alla se cacher dans les champs, parmi les arbustes. *Damien*, âgé de cinq ans, était avec lui. Un méchant païen les ayant aperçus, se mit à leur crier :

« Cachez-vous bien, de sorte qu'on ne puisse pas vous découvrir. »

Attirés par ces cris, les Boxeurs accoururent aussitôt, se saisirent de *Jacques* et de son fils, et ne pouvant en obtenir ni l'apostasie ni de l'argent, ils les massacrèrent. Une païenne, causant un jour avec la veuve de *Jacques,* lui disait :

« J'ai vu mourir ton mari : qu'il était sot! il avouait ingénûment qu'il était chrétien, et au moment de subir la mort il invoquait encore Jésus! »

Lorsque *Damien* fut pris avec son père, il eut un bras presque complètement tranché d'un coup de sabre.

Malgré cette atroce blessure, l'enfant ne pleurait pas, disent les témoins. Conduit dans le village, il demanda à boire. Quelqu'un touché de compassion lui donna une tranche de pastèque, qu'il mangea tranquillement. Puis il fut mis à mort avec son père.

Marie WANG (4 ans).

Sa mère, *Marie Wang-tchang-cheu,* quarante-trois ans, était une fervente chrétienne, qui exhortait non seulement son mari, mais tous les autres chrétiens à demeurer fermes dans la foi. A l'approche des Boxeurs, elle alla se cacher avec ses deux filles dans un champ de chanvre. Bientôt découverte, elle se mit à genoux pour prier et se recommander à Dieu avec ses deux enfants.

« Lève-toi, lui dit un Boxeur, va faire une prostration dans la pagode et tu seras épargnée. »

Marie persistait à rester à genoux, priant et invoquant sans cesse les saints Noms de Jésus et de Marie ; ce que voyant, les Boxeurs lui tranchèrent la tête ainsi qu'à la plus jeune des enfants. L'aînée fut épargnée, et c'est elle qui a raconté le martyre de sa mère et de sa sœur.

Siméon TCHENG-YING-TSUEN (6 ans), (?) *TCHENG-SAN* (2 ans).

On ignore le nom de baptême du petit garçon. Cette intéressante famille de Si-ho-teou comprenait encore : *Joseph Tcheng-keng-chenn*, seize ans, leur frère aîné, élève du collège de Sien-hsien ; et *Anne Tcheng-chan-cheu,* leur mère, trente-sept ans. Voici dans quelles circonstances ils furent massacrés. Ils étaient réfugiés dans

un village assez éloigné de leur pays. Au bout de quelque temps, *Joseph* voulut rentrer chez lui secrètement pour voir sa grand'mère, et se cacha d'abord dans les champs, au milieu des arbustes. Il fut aperçu par un homme qui lui adressa quelques paroles assez bienveillantes. *Joseph* ne soupçonnait pas que cet homme avait de mauvaises intentions. Mais, peu de temps après, une bande de Boxeurs, avertis par cet individu, sortit du village et se dirigea du côté de sa retraite. *Joseph* fut bien vite leur prisonnier. Ils le conduisirent dans une pagode et lui intimèrent l'ordre de faire une prostration, en signe d'apostasie.

« Je suis chrétien, je ne puis pas le faire, » protesta *Joseph*.

Alors ils l'emmenèrent à l'est du village, dans un champ qui appartenait à sa famille. Là un des Boxeurs lui donna un coup de lance dans le dos, en criant :

« Meurs ici ! tu es arrivé chez toi ! »

Joseph tomba, et un autre Boxeur lui asséna un coup de sabre sur la tête. Un an après, son corps fut exhumé : il était si bien conservé, que son visage ressemblait à celui d'un homme endormi.

Cependant *Anne*, la mère de *Joseph*, ne savait pas ce qui était arrivé à son fils. Plusieurs jours s'écoulèrent sans qu'il revînt, et elle commençait à être inquiète. Elle prit donc la résolution d'aller voir elle-même. Elle partit, portant son troisième fils entre ses bras et suivie de *Siméon*. A peine arrivée dans le village, elle fut prise par les Boxeurs, qui la forcèrent de se rendre dans un champ situé à l'ouest du village. Arrivés là, l'un d'eux arracha des bras de la mère le petit enfant qu'elle portait et le tua sous ses yeux. Un témoin dit que le Boxeur déchira l'enfant par le milieu du corps, en écartant et tirant avec violence les deux jambes. Un autre, d'un coup de lance, éten-

dit par terre le petit *Siméon*. *Anne* leur reprocha leur cruauté ; pour lui faire expier ce cri de l'amour maternel, ils la démembrèrent et lui coupèrent la tête.

Stanislas KOUO-YOUNG-HOUO (6 ans), *Cécile KOUO* (5 ans), *Pierre KOUO-YOUNG-TCHENG* (5 ans), *Lucie KOUO* (9 ans), † 7 juillet 1900.

Avec le martyr de ces innocents, je dois raconter celui de : *Marie Kouo-li-cheu*, 65 ans, leur héroïque grand'mère : *Marie Tsao-cheu*, 40 ans, mère de Stanislas ; *Suzanne*, 18 ans, sœur aînée de Stanislas ; *Anne Kouo-wang-cheu*, mère de Pierre ; *Benoite Kouo-tchao-cheu*, mère de Cécile.

Après la mort de son mari, tué par les Boxeurs, les païens venaient souvent exhorter *Marie Kouo* et ses enfants à renoncer à la religion, pour se mettre à l'abri de la persécution. *Marie* ne voulait pas les entendre :

« Plutôt mourir que d'apostasier ! » répétait-elle sans cesse.

Voyant deux de ses filles chanceler dans la foi, elle leur adressait d'énergiques exhortations :

« Si vous apostasiez, leur disait-elle, je ne vous reconnais plus pour mes enfants. Vous pouvez partir ; moi je reste ici en attendant de mourir de la main des bourreaux. »

De fait elle resta, et avec elle la plupart de ses enfants et petits-enfants, au milieu des ruines de sa maison démolie par les Boxeurs, souffrant toutes sortes d'incommodités ; car les païens les plus bienveillants ne voulaient plus les recevoir chez eux. Réduite à cette extrémité, *Marie* priait encore avec plus de ferveur. Mais les Boxeurs revinrent en plus grand nombre et firent des perquisitions dans toutes les familles païennes

ou chrétiennes. Bientôt un grand nombre de chrétiens furent découverts ; un groupe fut exécuté au nord du village, près d'une grande pagode ; un autre groupe de treize fut massacré au sud, sur une aire. *Marie,* avec ses deux brus et ses petits-enfants, fut du premier groupe. Arrivés près de la pagode, les Boxeurs se mirent à manger et à boire, et firent attendre leurs victimes plusieurs heures, exposées aux ardeurs du soleil. Voyant les enfants et quelques-unes de ses compagnes pleurer et trembler de peur, *Marie* leur disait :

« N'ayez pas peur ; nous serons bientôt au ciel ! »

Enfin, après avoir bien mangé et bien bu, les Boxeurs commencèrent le carnage avec une fureur infernale, frappant avec rage, sans même prendre le soin d'achever leurs victimes. *Marie Tsao-cheu,* mère de Stanislas, laissée pour morte, revint à elle et se traîna la nuit dans son ancienne retraite, où elle vécut encore trois jours, souffrant horriblement. Les païens, par commisération, dit-on, l'enterrèrent encore vivante pour l'achever. *Stanislas,* lui aussi, respirait encore lorsqu'on vint le soir enterrer les cadavres. *Suzanne,* sœur aînée de Stanislas, fut digne de sa grand'mère. Un Boxeur lui disait :

« Toi, grande fille, apostasie, et tu seras quitte.

— Tue-moi comme tu veux, répondit la jeune fille, je n'apostasie pas ! »

Jean U-TCHOUENN-HAO (9 ans), *Mathias U-TCHOUENN-LOU* (5 ans), *Ragmond U* (*non natus*), † 7 juillet 1900.

Ces enfants, dont l'un vint au monde pendant le martyre de sa mère, *Anne U-wan-cheu,* vingt-sept ans, étaient, ainsi que *Cécile U-nang-cheu,* soixante-dix ans, leur grand'mère, du second groupe exécuté au sud du village de Hou-kia-tcheu. *Cécile,* la grand'mère, était

une fervente chrétienne. Après le massacre de Wang-lao-seu, les païens l'exhortaient vivement, elle et ses enfants, à apostasier pour sauver leurs vies. Son fils se laissa gagner et apostasia. Mais *Cécile* et sa bru restèrent inébranlables dans leur résolution de mourir plutôt que d'apostasier. Elles furent prises avec beaucoup d'autres et conduites au lieu du supplice. *Cécile* eut le cou à moitié coupé; après le départ des Boxeurs, elle put, en se traînant, regagner sa maison détruite et y vécut encore neuf jours, souffrant beaucoup, mais avec patience et résignation. *Anne*, après avoir reçu de graves blessures, put aussi regagner sa maison démolie et y vécut encore cinq jours. Un coup de lance qu'elle avait reçu dans le flanc donna la mort à l'enfant qu'elle portait, et elle ne mit au monde que le corps d'un petit martyr, baptisé dans son sang. *Mathias* et *Jean* furent tués sur l'aire.

Marie WANG (4 ans).
Marie U (7 ans), *Marthe U* (7 ans), † 9 juillet 1900.

Ce sont deux sœurs de lait. La première avait pour grand'mère *Marthe U-pan-cheu*, soixante-douze ans, très pieuse femme. Souvent sollicitée à l'apostasie, elle s'y refusa avec fermeté. A l'approche des Boxeurs, elle sortit à la hâte du village avec sa petite-fille, *Marie*, et une orpheline de la Sainte-Enfance, appelée aussi *Marie*, dont elle était chargée par le missionnaire. Elles allèrent vers un village voisin et se cachèrent dans une cabane, sur une aire, à l'entrée du village; elles y restèrent jusqu'au lendemain matin. Alors le propriétaire, les soupçonnant d'être chrétiennes, les chassa de sa cabane. Elles s'en allèrent dans les champs cueillir des herbes pour se nourrir. Les Boxeurs qui

faisaient la chasse aux chrétiens dispersés, les ayant reconnues, les massacrèrent aussitôt.

Pierre SUENN-KINN-TANG (9 ans), *Thérèse SUENN* (6 ans), † 2 juillet 1900.

A l'approche des Boxeurs, les deux enfants, frère et sœur, sur le conseil de leurs parents, allèrent se cacher dans une de ces cabanes bâties pour servir d'abri au gardien d'un jardin, non loin du village. Ils furent découverts par les Boxeurs qui faisaient des perquisitions.

« Êtes-vous chrétiens? leur demandèrent-ils.

— Oui, nous le sommes, » répondit timidement *Pierre*.

Alors les Boxeurs les traînèrent dans une pagode voisine, et voulurent les obliger à faire des prostrations. Comme les enfants s'y refusaient, ils furent frappés de coups de lance et de sabre. *Pierre* en mourut aussitôt. Sa petite sœur vécut encore cinq jours, et mourut chez sa grand'mère maternelle, à Siao-lu-i, où on l'avait transportée.

Mathieu LI-MAN-TCHANG (3 ans), *Raymond LI* (*non natus*).

Marie Li-pan-cheu, vingt-huit ans, mère de ces deux enfants, était une très pieuse chrétienne, très dévote à la sainte Vierge. Elle fut prise avec sa belle-mère, Catherine Fong-cheu, par les Boxeurs de Ou-i, qui, peu de jours auparavant, avaient massacré les deux Pères Isoré et Andlauer, et qui passaient par San-long-tang pour aller massacrer les chrétiens de Wang-lao-seu. Les Boxeurs leur proposèrent l'apostasie comme condition nécessaire pour recouvrer leur liberté. Cathe-

rine faillit, accepta la condition, et fut aussitôt relâchée. Mais *Marie* resta inébranlable.

« Plutôt mourir que d'apostasier! répétait-elle.

— Que cette maudite femme soit punie de mort, s'écrièrent les Boxeurs.

— Si vous ne me tuez pas, vous êtes des lâches! » répliqua *Marie*.

Après cette parole, elle tomba couverte de blessures. Après l'avoir massacrée, les Boxeurs s'aperçurent qu'elle était enceinte. Pour assouvir leur fureur et se donner le féroce plaisir de tuer un chrétien de plus, ils lui ouvrirent le ventre et arrachèrent de son sein l'enfant qu'elle portait. Restait le petit *Mathieu*, enfant de trois ans, qui accompagnait sa mère. Un soldat eut pitié de cet enfant qui pleurait à fendre l'âme. Il le prit dans ses bras, voulant le consoler et le sauver; mais un Boxeur l'aperçut et lui cria :

« Dépose cet enfant par terre que je le tue!

— Mais c'est un enfant, répliqua le soldat.

— Si tu ne le déposes pas, je vous tue tous deux, toi et l'enfant. »

Le soldat n'osa pas résister; il déposa l'enfant, qui fut aussitôt massacré.

Suzanne SUENN (6 ans), *Lucie SUENN* (10 ans).

Avec *Suzanne Suenn-cheu*, leur mère, trente-sept ans, et *Brigitte Suenn-tchang-cheu*, soixante-dix ans, la grand'mère, elles allèrent se cacher dans les champs, au milieu des arbustes, près du village de Tsai-yuan-tsounn. Surprises par les Boxeurs, elles furent conduites dans une pagode voisine, et sur leur refus de faire des prostrations en signe d'apostasie, elles furent toutes massacrées.

François FOU (3 ans), *Anne FOU* (6 ans), *Louis FOU* (3 jours), *Anne FOU* (3 ans).

En même temps que ces quatre enfants furent tuées leurs mères, *Marie Fou-han-cheu*, mère de *François*, et *Anne Wang-cheu*, vingt-huit ans, mère des trois autres. Ce fut dans les mêmes circonstances que le groupe précédent. Chassées par les païens de Hou-kia-tcheu, elles cherchaient un refuge dans les champs et furent découvertes et massacrées. Un Boxeur arracha le petit *Louis* des bras de sa mère et le tua en le jetant violemment sur le sol.

André FOU-YOUNG-KIEN (6 ans), *Jean-Baptiste FOU* (3 ans), *Marie FOU* (8 ans).

Ils furent noyés avec leur mère *Julie Fou-tchao-cheu*, quarante-trois ans, en fuyant les Boxeurs. Cette mère était une très pieuse chrétienne. Réfugiée à Hou-kia-tcheu, à l'arrivée des Boxeurs, elle alla se cacher avec ses trois enfants dans le fond d'une rivière desséchée. Voyant tout à coup une bande de Boxeurs armés se diriger de leur côté, et jugeant n'avoir pas d'autre moyen d'échapper à un massacre certain, elle se jeta dans un puits ; ses trois enfants l'y suivirent et furent noyés avec leur mère.

Philippe TCHAO-LI-KENN (3 ans).

Marie Tchao-pan-cheu, vingt-huit ans, sa mère, était une ancienne orpheline de la Sainte-Enfance, pieuse et instruite. A la nouvelle que les Boxeurs arrivaient dans son village, elle prit entre ses bras son fils de trois ans, et partit à la hâte pour gagner la province voisine,

éloignée seulement d'un kilomètre. Mais à peine sortie du village, elle fut poursuivie par un jeune Boxeur qui la rejoignit bientôt, et de quelques coups de sabre l'étendit morte. *Philippe* fut tué dans les bras de sa mère. Il avait au cou une médaille de la sainte Vierge et sa mère portait sur elle son scapulaire et son chapelet.

Marthe TOU (3 ans), *Marie HO* (4 ans), *Paul TCHAO* (4 ans), *Thérèse LIOU* (4 ans), *Marie TCHAO* (6 ans), *Vincent TOU* (6 ans), *Marie TCHAO* (3 ans), *Marie TOU* (2 ans).

Ces huit enfants furent tués avec leurs parents dans l'église de Wang-lao-seu ou aux environs. *Vincent* accompagnait sa mère qui, au sortir de l'église, fut conduite hors du village pour y être tuée. Un païen voulut le soustraire au massacre et le déroba; mais le petit *Vincent*, inconsolable de se voir séparé de sa mère, pleurait et poussait de grands cris, demandant à la rejoindre. Le brave païen, n'osant plus le retenir de peur de s'attirer des malheurs, le laissa partir. Pendant ce temps-là, la mère et sa fille de deux ans venaient d'être massacrées, et quand *Vincent* les eut rejointes, il ne trouva plus que deux cadavres couverts de sang. Sa désolation devint encore plus grande. Mais dès que les Boxeurs le virent, ils le massacrèrent, et l'enfant eut le bonheur de rejoindre sa mère et sa sœur au ciel.

Thomas LI-KINN-LEANG (7 ans), *Marie LI* (2 ans).

Lucie Li-tchao, 34 ans, était la mère de *Marie*, 15 ans, de *Philippe*, 13 ans, et de deux jeunes enfants, *Thomas* et *Marie*. Cette héroïque femme, avec ses enfants, s'était réfugiée à Wang-lao-seu. Après la défaite des chrétiens, ils furent conduits dans une grande pagode, à

deux kilomètres de là. Les Boxeurs y exhortèrent d'abord la mère à faire des prostrations et à renier sa foi pour sauver sa vie et celle de ses enfants. *Lucie* refusa énergiquement.

« Nous sommes enfants de Dieu, disait-elle; nous ne pouvons pas adorer le diable. »

Irrités de cette réponse, les Boxeurs l'attachèrent à un arbre et s'apprêtèrent à la couper morceau par morceau pour voir jusqu'où irait sa constance. *Lucie*, mettant sa confiance en Dieu, exhortait ses enfants à n'avoir pas peur. Les voyant pleurer, elle pria les bourreaux de les tuer d'abord pour leur épargner la peine de voir son supplice. Voyant en même temps un chrétien de sa connaissance attaché à un autre arbre qui chancelait dans sa foi, *Lucie* lui adressa des paroles si efficaces, qu'il reprit courage et supporta ses tortures sans faiblir, jusqu'à la mort. Il y avait là des spectateurs qui, touchés de compassion pour *Lucie* et ses enfants, lui disaient :

« Dites vite que vous n'êtes plus chrétiens et nous vous délivrerons.

— Non, jamais, répondit *Lucie;* nous sommes chrétiens et nous le serons toujours. »

Outrés de rage, les Boxeurs lui coupèrent les deux pieds et la tête, qu'ils suspendirent à un arbre. Un Boxeur charmé de la gentillesse de *Thomas,* lui dit :

« Fais une prostration devant cette pagode et tu auras la vie sauve.

— Et pourquoi, toi, ne fais-tu pas la prostration devant notre église? » lui répondit l'enfant.

Pour toute réponse, le Boxeur lui asséna un coup de sabre sur la tête.

Thérèse TCHAO (5 ans), *Marie TCHAO* (1 an).

Outre ces deux enfants, subirent encore le martyre : *Marie*, leur sœur aînée, 18 ans, *Marie Tchao-li-cheu*, leur mère, 43 ans; *Marie Tchao*, leur tante, 32 ans. La mère, aussi courageuse que fervente chrétienne, ne cessait d'exhorter ses enfants et ses compagnons à mourir gaiement pour Dieu. Fuyant devant les Boxeurs, par des chemins boueux et détrempés, après deux jours et deux nuits de fatigues inouïes sur leurs petits pieds meurtris, elles se trouvèrent tellement exténuées, qu'elles ne pouvaient plus avancer. Assises dans la boue du chemin, elles s'abandonnèrent à la Providence de Dieu. Quand il fit jour, elles furent vite aperçues par les Boxeurs, qui les ramenèrent au village de Yang-tai; et après plusieurs mauvais traitements, elles furent enterrées dans une même fosse, encore vivantes pour la plupart. Il y avait avec elles une quinzaine de femmes et d'enfants.

DES BRIGANDS HÉROIQUES

CHINE, 1900.

Bibliographie. — R. Gaudissart, dans *Chine, Ceylan, Madagascar, Bulletin des missions de la province de Champagne.*

Koang-puig-fou, janvier 1902.

Vous n'êtes pas sans avoir entendu dire beaucoup de mal de ce qu'on appelle les brigands de Tchao-kia-tchoang. Eh bien ! je vais vous en dire aujourd'hui tant de bien d'un seul coup, que tout le mal qu'on vous en dira ne pourra plus leur nuire dans votre estime.

C'est une histoire que m'a contée le vieux Tenn-sioulinn. Il a soixante-dix ans, et il la tient de son père mort à plus de quatre-vingts ans, lequel fut témoin oculaire du fait que voici.

C'était du temps de la persécution de Kia-king, par conséquent il y a une centaine d'années. Les gens de Hiang-kia-ying accusèrent ceux de Tchao-kia-tchoang, leurs voisins, d'être chrétiens, et donnèrent au sous-préfet de Wei-hien les noms de huit administrateurs, qui, disaient-ils, désobéissaient ouvertement à l'empereur en continuant de pratiquer une religion étrangère. Aussitôt le mandarin lança contre eux un mandat d'amener. Nos huit administrateurs, avertis du coup qui les menaçait, se réunirent pour délibérer sur ce qu'il y avait à faire et aviser aux moyens de sauver la chrétienté.

Or, à cette époque, il y avait à Tchao-kia-tchoang une bande de mauvais drôles qui déshonoraient leur nom de

chrétien, joueurs, voleurs, bandits, ne reculant jamais devant un mauvais coup à faire, mais conservant au milieu de leurs dérèglements cette foi profonde et fière qui est bien la caractéristique des gens de Tchao-kia-tchoang. Le chef de cette bande apprit ce qui se passait chez les administrateurs et il lui vint une idée. Le soir, comme ses compagnons étaient au jeu, il alla les trouver et leur dit sans autre préambule :

« Pendant que nous sommes ici occupés à boire et à jouer, les administrateurs de la chrétienté sont aussi réunis de leur côté; ils sont en délibération pour une affaire grave, car on les accuse d'être chrétiens, et, demain, ils seront traduits devant le tribunal. Eh bien! j'ai un plan, et il ne faut que huit hommes de bonne volonté pour l'exécuter.

— Nous sommes prêts! partons, disent les bandits, pensant qu'ils s'agissait d'un de ces coups d'audace comme ils aimaient à en faire.

— Un instant, dit le chef, je n'ai pas tout dit. Avec la vie que nous menons, nous pouvons difficilement compter sur notre part de paradis, et il n'y a que le martyre ou quelque autre chose de semblable qui puisse nous tirer des portes de l'enfer où nous sommes déjà fortement engagés. Nous irons donc trouver les administrateurs, et nous les supplierons de vouloir bien nous permettre de prendre leur place quand les satellites viendront les chercher pour les conduire au tribunal, Je suis votre chef, mais je n'oblige personne à me suivre, et je ne veux que huit hommes, ou plutôt sept, car je suis le premier... »

Ainsi parla le chef de la bande. Et, sans un moment d'hésitation, dans cette taverne de joueurs et de voleurs, ce fut une lutte d'héroïsme à qui donnerait son nom pour être de la partie. Je ne sais comment on fit, mais on finit par s'entendre, et sur-le-champ les huit s'en

furent trouver les administrateurs, bien étonnés de les voir arriver comme un ouragan au milieu de leurs paisibles délibérations.

Le chef de la bande expliqua de nouveau son plan ; mais la chose n'alla pas sans difficulté. Les huit administrateurs furent plus difficiles à convaincre que les huit bandits ; ils étaient trop fiers pour céder leur place à des gens sans aveu, qui depuis longtemps faisaient le déshonneur de la chrétienté, et ils avaient dix raisons pour une de repousser de telles propositions. Enfin, nos bandits firent tant de supplications à genoux et le front dans la poussière, que les administrateurs finirent par céder.

Le lendemain, les satellites arrivèrent, munis de cordes et de menottes, et réclamèrent les huit administrateurs... « Un tel,... un tel... » — Nos bandits étaient là et attendaient : « C'est moi !... présent !... Me voici !... » et ainsi de suite jusqu'au huitième nom.

« D'ailleurs, ajoutèrent-ils, pas besoin de cordes ni de menottes ; nous savons le chemin et nous irons bien tout seuls sans qu'on nous traîne. »

Le mandarin les accueillit comme des rebelles et des brigands, les accabla d'injures et de menaces, et les somma d'apostasier. De fait, vouloir se faire passer pour d'honnêtes gens, les huit auraient eu de la peine à y réussir : de ce côté-là, ils ne payaient pas de mine ; ils acceptèrent les injures, non sans quelque riposte, mais refusèrent d'apostasier. On en vint à la bastonnade et aux tortures, et, entre autres supplices, on leur tortura les jambes dans je ne sais quelle machine. Quand ce fut fini, le chef, se redressant sur ses jambes sanglantes, dit au mandarin de son air le plus calme et le plus narquois :

« Allons, mon fils, imagine quelque chose de plus fort, car cela n'est pas suffisant pour nous faire apos-

tasier. Songe un peu : nous étions déjà chrétiens alors que nous étions encore dans la moelle des os de nos arrière-grands-pères! Changer de religion? Impossible! il n'y faut même pas songer. »

Le mandarin pensa que les rigueurs d'une prison prolongée viendraient à bout de leur constance. On les mit donc en prison, et ils furent, pendant huit mois, soumis alternativement à des interrogatoires et à des supplices semblables à ceux du premier jour. Tous restèrent inébranlables. Comme ils avaient la foi et une connaissance suffisante de la doctrine, ils savaient que sans la grâce ils ne pourraient tenir, et ils priaient vigoureusement. Il est vrai qu'en fait de prières ils n'en savaient plus long : *Pater*, *Ave*, *Credo*, c'était à peu près tout; mais, à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, ils récitaient ou plutôt chantaient et criaient à tue-tête le peu qu'ils savaient, faisant ainsi savoir à tous les environs qu'il y avait encore des chrétiens dans le Wei-hien.

Le mandarin se lassa plus vite qu'eux; il fit son rapport à l'empereur, demandant ce qu'il fallait faire. On lui dit de tenter un dernier effort pour essayer de les faire apostasier, et, s'ils persistaient dans leur refus, de les envoyer en exil dans le Turkestan. Mais cette sentence ne faisait pas le compte du mandarin, qui, pour l'exécuter, devait faire des dépenses extraordinaires, fournir une escorte, etc. En bon fonctionnaire chinois, il voulut s'en tirer au meilleur marché possible, et fit comparaître les huit.

« Vous pouvez retourner tranquillement chez vous, leur dit-il d'un ton radouci. Signez seulement ce petit billet par lequel vous déclarez ne plus vouloir soutenir ce procès, et vous ne serez plus inquiétés.

— Pas de ça! dit le chef, au nom des huit. Si nous partons ainsi, on ne manquera pas de dire que nous avons apostasié, ou tout au moins fait quelque compro-

mis. On se moquera de nous et nous perdrons la face. Nous ne partirons pas que vous ne nous ayez délivré un certificat de christianisme dans la forme et la manière que voici : vous nous ferez inscrire sur la peau du dos ces quatre mots : *Tchenn tien tchon kiao* (véritable religion du Maître du Ciel). A cette condition seulement nous pourrons partir avec honneur. »

Cette proposition parut plus qu'étrange au sous-préfet de Wei-hien; mais, comme c'était un moyen peu coûteux de terminer l'affaire, il y consentit, tout en disant que les chrétiens avaient parfois des idées bien bizarres.

Et nos huit héros, portant ainsi leur certificat de christianisme dûment écrit sur parchemin, retournèrent à Tchao-kia-tchoang. On y attendait avec anxiété l'issue de cette affaire, et leur retour dans ces conditions, après huit mois de lutte héroïque, soutenue jusqu'au bout sans capitulations, sans compromis, sans faiblesse, était un vrai triomphe, non seulement pour eux, mais aussi pour tout le village et pour la religion. Musique, pétards, vin d'honneur et collation à l'entrée du village, rien n'y manqua, et ce fut pour Tchao-kia-tchoang un jour de gloire comme il y en a peu.

Mais ce qu'il y a de plus beau, c'est que nos huit larrons, rentrés dans leurs foyers, continuèrent d'y vivre dans les sentiments et la pratique d'une vraie pénitence, et dans l'espace de deux ans ils firent tous une sainte mort.

Racontez cette histoire à ceux qui pensent qu'il n'y a rien à faire avec les Chinois. L'histoire de l'Église de Chine a de belles pages trop peu connues ; je serais heureux d'avoir sauvé celle-ci de l'oubli.

THE INSTITUTE OF MEDIÆVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

MARTYRS CHINOIS

CHINE, 1900.

Ces faits se rapportent encore à la persécution des Boxeurs. Nous donnons ici la deuxième partie de la lettre d'un missionnaire.

BIBLIOGRAPHIE. — *Le* XXe *siècle* (Bruxelles) 7 avril 1907.

Dans un village au sud d'ici, où il y a très peu de chrétiens, une famille refusa de se sauver. Le père et la mère se concertèrent et se dirent qu'ils pouvaient, sans offenser Dieu, attendre le martyre au lieu de le fuir, puisqu'au fond ils ne le cherchaient pas. (Voilà un cas de conscience qu'on n'avait pas supposé en théologie.) Sachant que les Boxeurs n'étaient plus loin, le père exhorta ses fils et ses filles au désir du martyre et, se croyant bien prêts, ils se mirent à prier ensemble. Or, sur le *k'ang* (lit chinois) se trouvait un bébé qui se mit à pleurer. Les aînés rappelèrent aux parents qu'il y avait là encore un petit chrétien qu'ils n'avaient pas exhorté, et ils eurent spontanément une idée sublime ; penchés sur lui, le père et la mère lui enseignèrent pendant une heure, les mots : « Je suis chrétien ; » et le marmot parvint à le balbutier. Tandis qu'ils priaient encore, les Boxeurs entrèrent et, après bien des menaces et des exhortations, voyant tout inutile, ils les firent mourir les uns après les autres, au milieu des tourments. Au moment de sortir ils virent le petit enfant toujours couché, et l'un d'eux, en qui tout sentiment humain n'était pas étouffé, dit :

« Ne le tuons pas, il est si joli ! Nous le laisserons élever par celui qui voudra le recueillir. »

Mais comme ils le ramassaient, l'enfant se mit à crier :

« Je suis chrétien ! Je suis chrétien ! »

Plus on voulait le faire taire, plus il criait.

« Décidément, dit le Boxeur, le destin veut que tu meures. »

Et il le trancha en deux d'un coup de sabre.

Une mère, dont le mari était à faire le commerce à l'extérieur, se trouva surprise par la persécution, seule avec six enfants, dont quatre filles. La plus petite avait quatorze ans. Cette dernière se sauva par la porte du fond dans le jardinet et se blottit derrière des tas de sorghes. Les parents et voisins commencèrent par exhorter la mère à renoncer à Dieu et à sa religion, au nom de son mari, de ses pauvres enfants. On parlait encore quand les Boxeurs entrèrent. Elle dit :

« Faites-moi la grâce de tuer mes enfants sous mes yeux, pour que j'aie la consolation de les voir mourir dans le Seigneur. »

Elle fut promptement exaucée. Une petite fille pleurait ; elle dit :

« Ne pleure pas, ma petite chérie, dans un moment nous serons tous au ciel ensemble. »

Enfin vint son tour. Elle dit encore :

« Accordez-moi la grâce de prier cinq minutes. »

On la lui accorda et elle rentra dans sa chambre. Au bout d'un moment, elle en ressortit transfigurée, les yeux remplis de larmes, et dit avec douceur et simplement :

« Faites ce que vous voulez ! ».

Et elle s'agenouilla contre les corps de ses enfants. On la perça de coups de lance ; elle mourut en embrassant ses enfants.

Cependant la plus petite étouffait sous les grands sorghes ; mi-morte de faim et de soif, elle sortit vers le soir, traversa la maison et trébucha sur le corps de

sa mère. La petite héroïne se fortifia à ce spectacle et, ayant prié un moment, se sauva hors du village. A peine a-t-elle fait quelque pas qu'elle est reconnue et empoignée.

« Allons, dit un Boxeur, n'as-tu donc pas vu ce que sont devenus ta mère, tes frères et tes sœurs? Brûle vite l'encens, et que tout soit fini! »

Elle répondit :

« Si vous me faites grâce, je vivrai. Si vous me tuez, je mourrai et j'irai rejoindre Dieu dans le ciel.

— Si tu dis encore de ces sottises, répliqua un Boxeur, je te tue à l'instant.

— Je ne puis pas dire que je ne suis pas chrétienne, » déclara-t-elle alors.

On la prend, on la lie à un arbre, et l'interrogatoire recommence :

« Es-tu chrétienne?

— Oui.

— Ose le répéter, et je te coupe l'oreille, dit l'un en levant son sabre.

— Je suis chrétienne. »

Il abat son sabre, lui coupe la moitié de l'oreille et, laissant le fer dans la plaie, dit encore :

« Si tu n'apostasies pas, je la coupe tout entière.

— Coupe-la si tu veux, tu ne pourras m'empêcher d'être chrétienne. »

Et il allait couper ce qui restait de l'oreille, quand un vieux païen, outré de ce spectacle, lui prend le bras et lui dit :

« Il ne vous suffit pas d'avoir tué la mère et cinq enfants? Laissez donc courir cette petite; elle mourra bien toute seule! »

Par une condescendance vraiment extraordinaire, ils écoutèrent le vieillard et s'en allèrent. Le vieillard la délia de l'arbre et lui dit :

« Sauve-toi vite !

— Merci bien, vieux, répondit-elle ; mais il est bien entendu que je suis chrétienne quand même ?

— A ta guise. »

Elle marcha deux jours et deux nuits sans boire ni manger, évitant les villages, et alla tomber mi-morte dans un champ. Une païenne la vit et fut prise de compassion. Son visage était couvert du sang qui s'échappait de l'horrible blessure ; elle était consumée de soif et de fièvre. La femme lui dit :

« Pauvre enfant ! qui t'a mise en cet état ?

— Ce sont les Boxeurs.

— Et tes parents ?

— Ils les ont tués.

— Viens chez moi, dit la paysanne. Je te soignerai et te cacherai.

— Oui, mais il est bien entendu que je reste chrétienne ?

— Oui, comme tu veux. »

Elle suivit donc la bonne femme, qui pleurait tout le long du chemin, tandis que la petite priait. Elle demeura cinq mois chez la paysanne ; cachée le jour dans une fosse du jardin couverte de branchages, elle passait la nuit dans la maison. Quand le pays fut pacifié, la brave femme, ayant appris que le père de la petite vivait encore, le rechercha et lui ramena son enfant. Imaginez la rencontre du père et de la petite fille s'embrassant et se racontant qu'ils ont deux saints et quatre saintes dans leur famille ;... car jamais la pauvre petite (qui vit encore actuellement) n'a pensé qu'elle était la cinquième.

Encore une histoire de martyre pour finir.

Un riche chrétien des montagnes fuit chez le Père Tang, n'emportant avec lui qu'un peu de grains, de quoi vivre quelques mois. Après deux jours, il reçoit la

nouvelle que sa maison a été pillée, les animaux et jusqu'aux chiens tués, les champs ravagés. Bref sa fortune s'écroule, en un instant il est devenu un pauvre homme. Il jette un regard sur sa femme et ses enfants, qui écoutent le récit en silence. La femme dit :

« Tout ce que nous avions vient de Dieu. Il ne nous laissera pas mourir de faim. »

Alors, d'un mouvement nerveux, il prend par terre le boisseau et mesure un *acon* de riz qu'il va porter au Père Tang.

« Que fais-tu là? dit le Père Tang.

— Père, répondit-il, je n'ai plus d'argent ; je viens vous donner du riz à la place pour vous demander une messe.

— Pourquoi? »

Il baisse la tête :

« Un tel, de mon village, dit-il, a conduit les Boxeurs. Ils ont pillé et brûlé ma maison et tous mes biens. Voudriez-vous, s'il vous plaît, dire la messe pour lui? »

Le lendemain, le Père Tang dit la messe et toute la famille y communia.

Voilà ce qu'ont été nos chrétiens pendant la persécution. Et veux-tu savoir ce qu'ils sont en temps de paix? ils sont si grands, si pleins de foi et de vertu, que je n'ose jamais en parler d'une façon générale, craignant que tu croies que je me laisse aveugler par mon amour pour eux : c'est pour cela que, dans mes lettres, je cite des faits personnels. Tu me connais assez pour savoir que je ne mentirais pas pour servir une cause, même la meilleure. Je voudrais que tu puisses vivre ici deux mois, me suivre dans mes courses à travers la plaine et la montagne ou sur le fleuve. Ici, après une journée de marche, tu arrives avec moi, dans quelqu'un de ces sanctuaires de la foi chrétienne. Les chrétiens, avertis, ont mis des éclaireurs à l'entrée du village : leurs

yeux ont reconnu à l'horizon leur prêtre, parce qu'ils l'aiment. Ils courent annoncer la joyeuse nouvelle et, un moment après, la chrétienté entière s'avance au-devant de nous. En tête sont les catéchistes, ces vétérans des luttes du Christ, qui ont connu les temps de persécutions et d'orages, qui ont souffert, qui ont été traînés devant les tribunaux, qui ont, autrefois, caché les heureux missionnaires qui vivaient dans ces temps héroïques. Puis ce sont les forts campagnards, les jeunes gens, la bande joyeuse de nos délicieux gamins, qui sont si beaux et si intelligents, que les Européens même les admirent. Un transport de joie soulève tout ce monde à la rencontre de leur Père; ils se prosternent dans la poussière du chemin aux pieds du missionnaire vraiment humilié. Alors, sans plus faire attention aux regards, souvent moqueurs, des païens, ils le reconduisent, mon Dieu oui, comme on accompagnerait le saint Sacrement, jusqu'à la porte de la modeste chapelle.

Arrivé dans la rue du village, on voit, aux portes chrétiennes, les femmes, jeunes et vieilles, riant de joie, le visage éclatant d'un bonheur qui a je ne sais quelle expression intraduisible de piété et d'admiration; on les entend murmurer au passage : « Bonjour, Père; n'avez-vous pas froid? » ou, en été : « N'avez-vous pas chaud? Comme vous êtes bon de penser à nous, de venir de si loin pour nous voir! » Et on se dit dans son cœur, empoigné d'émotion : « Mes enfants, mes pauvres, mes chers enfants! » et puis au bon Dieu : « Pourquoi avez-vous réservé sur la terre autant de bonheur à ceux qui vous servent? » Et aussi : « Seigneur, que votre Église est belle; qu'elle est grande, la foi chrétienne! »

Tu riras de moi si tu veux; je n'étais pas pleurnichard en Europe, mais vraiment j'ai attrapé en Chine

le don des larmes. Je ne suis presque jamais entré dans une chrétienté sans pleurer, c'est plus fort que moi...

Nous voilà à l'église; tous sont à genoux. Le catéchiste, tremblant d'émotion, entonne la belle prière pour les prêtres, une des plus belles du bréviaire (car le livre des prières chinoises est un vrai bréviaire); on entend la voix des vieux, des jeunes gens, de tous, s'unir pour continuer. Le catéchiste présente l'eau bénite et le prêtre les bénit tous. Tout cela ne dit rien dans une lettre; mais il faudrait voir! On est aussi empoigné à la centième fois qu'à la première. On passera ensuite le reste de la journée en conversations où l'on s'épanchera, où on parlera de tout et de tous. Jamais rien de banal, de factice, d'officiel; c'est bien une réunion de frères de la grande famille chrétienne. La nuit s'avance et, petit à petit, on reste une dizaine, qui n'ont pas sommeil à force d'être contents. Ce sont les meilleurs de ces bons. La voix baisse dans le silence de la nuit : l'entretien se fait comme plus intime encore. C'est dans ces minutes que nous eûmes bien des fois des colloques qui me rappelaient ceux de saint Benoît avec sainte Scholastique. J'eus le bonheur d'entrer dans le sanctuaire de ces âmes chrétiennes, resplendissantes de vertus et de foi, et si sérieuses, et si simplement sublimes qu'on en sort chaque fois avec des aspirations vers la sainteté et une prière ardente au Seigneur de vous rendre quelque jour moins indigne d'être le prêtre de ces chrétiens-là. Tu devrais entendre comme ils parlent du Ciel, nos paysans; du martyre, de l'Eucharistie, de l'apostolat, du sacerdoce. On est étonné, bouleversé, empoigné, et... honteux. On n'ose parler, on a peur de laisser paraître une admiration qui pourrait ternir l'admirable simplicité de cette vertu qui s'ignore, de cette profondeur de piété qui se croit toujours ignorante et est la science des saints.

Allons, il faut finir quand même, il n'y a pas moyen de tout dire. Donc, après quelques jours passés dans ce milieu, administrant les sacrements, prêchant, enseignant, consolant et recevant des consolations, l'heure du départ sera arrivée. Ils ont tout fait pour vous retenir; mais ils comprennent qu'il n'y a plus moyen d'insister, que l'on va partir; ils reviennent encore tous ensemble dire une dernière prière pour le prêtre. Ils se relèvent tout tristes sous la bénédiction d'adieu; plus d'un vous reconduit les yeux pleins de larmes et vous suit du regard le plus longtemps qu'il peut.

Et on se remet en route le cœur plein d'une tristesse mêlée de joie et de reconnaissance, bénissant Dieu, fortifié pour les épreuves, sanctifié par le contact de ceux près de qui nous devons être les ministres de la sanctification. J'ai vu de ces paysans passer des heures à genoux devant le saint Sacrement. Oh! ce n'est pas rare! J'ai vu non seulement des hommes, mais des enfants de douze, treize ans se préparer au baptême en passant la moitié de leur nuit en prières. J'ai vu, — et combien de fois! — des femmes faire des dizaines de lys par des temps, des chemins épouvantables, pour pouvoir communier une fois de plus. On les voit tous les jours quitter leur commerce pour des mois, partant à la recherche des âmes et exulter de joie quand ils ont ramené la dernière d'entre elles.

On a peur d'être accusé d'exagération en disant ces choses, et aussi de les flétrir en les racontant, parce qu'elles sont belles comme l'œuvre du Saint-Esprit, et on sent qu'elles deviennent petites en passant par notre bouche. Il faut voir et contempler dans le silence et l'action de grâces.

Au revoir, cher X... Sois toujours bon chrétien, il n'y a que cela de vrai et de beau sur terre. Prie pour nous

et notre évêque, un véritable apôtre; pour nos chrétiens, pour les pauvres païens qui souffrent du froid et de la faim, qui sont dans la nuit : la lumière est sur le seuil de leur porte et ils ne l'ont pas vue.

MARTYRE DE MOUSIBIKA

AU VICTORIA-NYANZA, LE 11 JUILLET 1903

(Extrait d'un rapport adressé à la Propagande par Mgr Streicher, des missionnaires d'Afrique d'Alger).

Annales de la Propagation de la foi, mai 1906, n° 466, p. 219-228; — *L'Ami de l'ordre* (à Namur), journal quotidien. 17 sept. 1906.

Ouganda, Sainte-Marie de Roubaga, le 6 juin 1905.

Il y a environ quinze mois, un procès se déroulait devant le juge anglais : un certain païen était accusé et convaincu d'avoir tué, en haine de la foi, sa jeune femme catéchumène. Accoutumé comme je l'étais à constater le courage de nos catéchumènes, même des enfants de dix ans, à confesser leur foi, je n'eus pas d'abord la pensée que la mort tragique de cette femme assassinée par son mari pût avoir un intérêt si glorieux pour les Annales de notre Mission.

Ces jours-ci, cependant, Stanislas Mgwanya, régent catholique, chef suprême de la justice de l'Ouganda, et qui à ce titre avait assisté au procès, a mis sous nos yeux le texte des dépositions que firent devant le tribunal le mari assassin et les autres personnes appelées à déposer. A la lecture de ces documents officiels, je suis si vivement frappé de l'évidence du motif qui a causé la mort de cette vaillante catéchumène, que je n'hésite pas à vous communiquer le récit de sa mort héroïque.

*
* *

Mousibika (c'est le nom de notre martyre), originaire de la province de Bouddou, était âgée seulement de quatorze ans lorsqu'elle fut enlevée dans une razzia opérée par les musulmans. Les brigands la vendirent à un vieux païen, Isoubi, qui, désespérant de se faire agréer comme époux, la céda à un de ses amis, Kimaliriddé. Celui-ci se heurta à la même résistance.

Mousibika était âgée de seize ans lorsque, dans les premiers mois de 1897, elle fut achetée, à prix très élevé, par un homme brutal, du nom de Mwasanjé. A cette époque déjà elle savait, — pour les avoir apprises d'une voisine, — les prières du matin et du soir et une partie du catéchisme. Son entrée dans la case de ce nouveau maître marque le commencement des luttes qu'elle aura à supporter pour la conservation de la foi naissante, luttes qui ne se termineront que cinq années plus tard par l'effusion de son sang.

Mousibika, en effet, à peine installée, fit part à Mwasanjé de son attrait pour la religion catholique; elle en reçut cette réponse :

« Moi, je suis païen, et j'entends qu'aucune de mes femmes ne prie. »

Mais la jeune et vaillante catéchumène répondit :

« Je ne sais pas ce que sera l'avenir : peut-être la maladie ou la misère changeront-elles mes sentiments; mais, pour le moment, j'aime beaucoup ma religion, je l'aime autant que mes deux yeux, et pour rien au monde je ne l'abandonnerai. »

C'était la première confession qu'elle faisait de sa foi, à la stupéfaction de ses compagnes, qui se disaient :

« A-t-on jamais vu une esclave mouganda tenir tête à son maître et contredire ses volontés? »

Mousibika eut à soutenir souvent de semblables as-

sauts; car, lorsque, cinq années plus tard, Mwasanjé, devenu le meurtrier de sa femme, plaidera la légitimité de son crime et en exposera ce qu'il appelle les circonstances atténuantes, il dira aux juges :

« Chaque jour je lui disais, et trois fois par jour je lui répétais : « Mousibika, cesse de prier, » et chaque jour elle me répondait par un refus. »

Chaque jour et trois fois par jour! Quelle révélation que cet aveu! Comment la foi, à peine allumée dans l'âme de cette enfant, s'y conserva-t-elle malgré les prières et les menaces de ce fanatique païen? C'est le secret de Dieu.

Mousibika aurait bien voulu assister aux instructions, sinon du missionnaire, — c'eût été trop de bonheur, — du moins à celles du catéchiste de son village. Mwasanjé, ayant deviné son dessein, lui déclara que, si elle le mettait à exécution, il la tuerait et brûlerait dans sa maison celui qui l'aurait instruite. Aussi, quelques jours plus tard, croisant sur la route le catéchiste, la malheureuse catéchumène lui dira :

« Je voudrais bien venir chez toi pour apprendre à prier; mais j'ai peur, non pour moi, mais pour toi et pour ta maison. Aussi j'irai plus loin et je m'adresserai à un catéchiste inconnu de mon maître. »

*
* *

A quelque temps de là, elle fit la rencontre de Mathieu, catéchiste du village de Kamingo. Voici, traduite mot à mot, dans sa touchante simplicité, la déposition de Mathieu lui-même, faite devant le tribunal :

« Je revenais de chez les missionnaires lorsque, sur ma route, je rencontre une femme. J'étais passé quand je l'entends demander à mon petit serviteur :

« — Quel est cet homme?

« — C'est Mathieu, le catéchiste de Kamingo, » répond l'enfant.

« Elle revient sur ses pas et elle me dit :

« — Maître, j'ai des paroles à te dire, mais je ne sais pas si tu les recevras bien. »

« Je lui réponds :

« — Si tes paroles sont mauvaises, je ne les recevrai pas; mais si elles sont bonnes, je les recevrai. D'abord, d'où viens-tu? Qui es-tu? »

« — Je suis du village de Kasangé, et Mwasanjé est mon mari. Ce que je veux, c'est que tu m'enseignes la religion. »

« Moi je lui dis :

« — Viens demain à midi; c'est l'heure à laquelle j'instruis, car à cette heure une femme a fini ses travaux de ménage. »

« Et elle me répond :

« — Comment pourras-tu m'instruire? Mon mari est un homme très méchant, et il m'a dit : « Malheur à « celui qui osera t'instruire, je le brûlerai dans sa mai- « son? »

« Et moi je lui réplique :

« — Je ne crains rien; ma fonction est d'instruire. »

« Or, le lendemain, à l'heure dite, elle vint et je l'instruisis; mais je constatai qu'elle connaissait déjà les prières; je lui demande :

« — Où as-tu appris tout cela? »

« Et elle répond :

« Il y a longtemps, avant que Mwasanjé ne m'achetât; mais il me défend de prier. »

« Et je lui dis :

« — Ne crains rien, tiens ferme. »

« Et elle me répond :

« — Oui, oui, je tiendrai ferme. Si mon mari me frappe et me casse un bras, je mets sur ma tête mon

bras blessé, et je viens prier ; s'il me brise une jambe, aussitôt guérie je viendrai et je prierai. »

« Telles furent les paroles de Mousibika, femme de Mwasanjé.

« Or, il arriva que, le lendemain, mon ami Luc vint chez moi et me demanda :

« — Est-ce toi qui, hier, as instruit l'épouse de Mwasanjé ?

« — Oui ; effectivement elle a passé chez moi la journée à prier.

« — Et bien le mari de cette femme a prononcé contre toi des paroles de terribles menaces. »

« J'ai parlé. Mes paroles sont terminées. Je jure qu'elles sont la vérité. »

*
* *

Mwasanjé, en effet, ayant appris que sa femme était allée à Kamingo, entra dans une violente colère et, debout dans sa bananeraie, il cria de façon à être entendu de tout le voisinage :

« Celui qui instruit ma femme n'échappera pas à ma vengeance ; je le tuerai ! »

A partir de ce moment, son air sombre disait assez qu'il méditait de sinistres projets, et Mousibika, dès lors, put prévoir sa mort prochaine.

Mwasanjé possédait sur le bord du lac une case qui lui servait d'abri en temps de pêche. Le 8 juillet 1902, il y amena trois de ses femmes : Mousibika, notre héroïne ; Lwanivounanaki, à qui la première avait tout récemment enseigné le *Pater* et l'*Ave Maria ;* la troisième, Bwégaïrirwa, encore païenne. Quant à la quatrième, Mousénéro, également païenne obstinée, elle était restée à garder la maison.

Seule ou se croyant seule avec ses compagnes, Mousibika leur disait :

« Je sais bien pourquoi notre maître nous a amenées dans ce désert ; c'est pour me mettre dans l'impossibilité de me faire instruire de la religion. Pourquoi aussi me dénoncez-vous lorsque je vais prier ? Vous réussirez ainsi à me faire tuer. »

Mwasanjé, revenu précipitamment d'une promenade sur les bords du lac, était, à l'insu de ses femmes, sur le seuil de la cabane, et entendit ces dernières paroles. Il s'élança, bondit à la gorge de la catéchumène et il allait l'étrangler quand, par leurs cris et leur supplications, les autres femmes lui firent lâcher prise. Alors il se jeta sur Lwanvounanaki, et lui serrant la gorge à l'étouffer, il criait :

« Toi aussi, tu es une révoltée, car je sais que toutes deux vous priez ! »

Puis, prenant deux bâtons, il les appuya contre les tempes de la malheureuse, menaçant de lui briser le crâne, si elle ne jurait d'apostasier. Effrayée, vaincue par la douleur, elle gémit :

« Lâche-moi, je cesserai de prier. »

Mwasanjé, se tournant alors vers Mousibika :

« Et toi, cesseras-tu de réciter tes prières ? »

Celle-ci répond sans hésiter :

« Je ne puis te mentir, jamais je ne cesserai de prier Dieu ! »

Mwasanjé, tout d'abord interdit, reste muet ; mais bientôt, revenu de sa surprise, il ordonne à Bwégaïrirwa et à Lwanvounanaki de retourner sur-le-champ au village et d'en rapporter l'enfant et la natte de Mousibika.

« Surtout, ajoute-il, ne parlez à personne de l'ordre que je vous donne. Toi, Lwanvounanaki, tu ne reviendras pas ici. Bwégaïrirwa et Mousérénо seules reviendront. »

La mort de Mousibika était résolue et Mwasanjé prenait ses dispositions pour exécuter son horrible dessein. L'ordre de ramener l'enfant de Mousibika n'était qu'un prétexte ; ce qu'il voulait, c'était les *mbougo* (étoffe d'écorce d'arbre) qui devaient servir à l'ensevelissement de sa victime.

*
* *

Le 10 juillet, les deux femmes désignées étaient de retour sur les bords du lac. L'une des deux, Mousénéro, sa charge déposée, reprend aussitôt la route du village, laissant le maître seul avec les deux autres. Dans la nuit, ce misérable tente un dernier effort pour faire apostasier la catéchumène. Sur son refus, il essaie de l'étrangler; mais Mousibika lui échappe, s'enfuit dans la forêt et ne consent à rentrer dans la case qu'à la condition qu'il ne lui serait fait aucun mal.

Le lendemain commence, sur la plage sablonneuse du Victoria-Nyanza, le sinistre voyage qui se terminera par la mort de l'héroïque catéchumène. Mwasanjé est en tête, armé d'un grand couteau. Bwégaïrirwa suit immédiatement, portant les menus paquets de son maître. Mousibika ferme la marche, son enfant sur le dos et ses *mbougo* sur la tête. Elle n'avance que très péniblement sous son double fardeau, et ses pieds enfoncent à chaque pas dans le sable mouvant.

Mwasanjé et Bwégaïrirwa sont obligés de s'arrêter pour l'attendre.

« Prends-lui son enfant ! » crie ce tigre à Bwégaïrirwa.

Et aussitôt il s'élance sur Mousibika, la terrasse et se met en devoir de l'étrangler. Sa compagne veut de nouveau intervenir.

« Pitié pour elle ! s'écrie-t-elle atterrée ; ne la tue pas ! »

De son côté l'enfant pleure et appelle sa mère.

« Arrière! crie le monstre; éloigne-toi avec l'enfant. »

Mais elle reste là, immobile de terreur. Quand les doigts du meurtrier se desserrent, la victime reste étendue, secouée par les dernières palpitations de l'agonie. Le misérable saisit son coutelas pour l'achever. L'âme de la catéchumène baptisée de son sang prend son vol vers le ciel.

Le meurtrier, après avoir roulé le cadavre dans les *mbougo*, le jette dans une fosse creusée précipitamment dans le sable et le recouvre de branchages. Son horrible besogne achevée, il se dirige vers le lac et y lave son couteau. Revenant à Bwégaïrirwa :

« En route maintenant! » dit-il.

Puis, brandissant son arme avec un geste de menace, il ajoute :

« Et pas un mot sur ce que tu viens de voir! »

*
* *

Le voyage se continue, pénible, silencieux. Mwasanjé marche à pas précipités, et la femme, chargée de l'enfant de Mousibika, a grand'peine à le suivre. A la tombée de la nuit, ils arrivent tous deux dans un petit village. Bwégaïrirwa est si exténuée de fatigue, que son maître est obligé de l'y laisser. Quant à lui, oubliant la faim et la fatigue, et sans s'inquiéter de la rencontre du léopard, il poursuit sa marche et arrive enfin à son logis.

Cependant, Lwanvounanaki, intriguée du transport au lac des *mbougo* de Mousibika et soupçonnant ce qui s'était passé, n'avait pas fermé l'œil. En entendant son maître rentrer seul dans sa hutte, en pleine nuit et en fermer aussitôt la porte, elle ne doute plus. Aussi, au premier chant du coq, se dirige-t-elle vers le lac.

Dans le sentier, elle rencontre Bwégaïrirwa qui, lui remettant la petite orpheline entre les bras, lui raconte le drame.

Les deux femmes se rendent aussitôt au village et dénoncent l'assassin au chef. Celui-ci court chez le meurtrier pour l'arrêter; mais la case est vide. Dès le lendemain, le chef et un grand nombre de personnes, conduits par Bwégaïrirwa, se transportent sur le lieu du crime. On ouvre la fosse, et les assistants, à la vue du cadavre sanglant, reconnaissent l'exactitude de la dénonciation.

Mwasanjé s'enfuyait dans la direction de la frontière allemande, lorsqu'il fut saisi et amené devant le tribunal de Pokino, chef de la province du Boudnouj. Celui-ci comprit vite que le jugement d'un tel crime relevait d'un tribunal supérieur au sien. Il envoya donc le coupable au fort anglais le plus rapproché; mais l'officier répondit qu'il fallait porter l'affaire au tribunal indigène de la capitale. Pokino fit partir Mwasanjé pour Mengo et remit aux soldats de l'escorte une lettre dont voici la traduction :

« En vous adressant cet assassin, dont le nom est Mwasanjé, voici mes paroles :

« Moi ,Pokino, lorsque j'ai demandé à Mwasanjé ce qu'il reprochait à sa femme Mousibika pour l'avoir tuée, lui m'a répondu :

« — Je lui reprochais de prier, car je ne veux pas que ma femme prie. »

« Moi, Pokino, je lui ai demandé :

« — Quelle est la seconde raison pour laquelle tu l'as tuée? »

« Et lui me répond :

« — Il n'y a pas de seconde raison. Elle priait, c'est tout. »

« Or, moi, Pokino, j'ai fait comparaître cinq femmes

habitant la maison de Mwasanjé : je commence par interroger celle qui se trouvait présente lorsque Mwasanjé tua Mousibika, et je lui demande :

« — Qu'est-ce qu'on reprochait à ta compagne pour l'avoir tuée ? »

« Et elle me répond :

« — La religion catholique. »

« Celle qui a parlé ainsi se nomme Bwégaïrirwa. Puis j'interroge chacune des quatre autres femmes :

« — Quelle est la cause de la mort de votre compagne ? »

« Et chacune me répond :

« — La religion catholique. »

« De ces cinq je vous en adresse trois, interrogez-les ; les autres restent ici parce qu'elles sont très vieilles...

« Ma tâche est finie. A vous de juger.

« Moi, POKINO. »

Le tribunal indigène, ne pouvant prononcer une sentence capitale, envoya le meurtrier à M. Wilson, commissaire de Sa Majesté, et M. Wilson lui-même le déféra à la Haute Cour, dont le siège est à Entebbé.

Mwasanjé fut condamné à la peine de mort. Les Pères de la Mission de Sainte-Marie de Roubanga essayèrent de faire bénéficier le coupable des trésors infinis de la divine miséricorde ; mais il repoussa leurs avances et mourut impénitent sur le gibet.

† Henri,

Vicaire apostolique.

LE MARTYRE DE MM. FRAGUES ET BARROS-GOMÈS, LAZARISTES

A LISBONNE, LE 5 OCTOBRE 1910.

Par une coïncidence que plusieurs ont remarquée, le tome X de notre recueil, consacré en partie aux martyrs de Pombal, à Lisbonne, au XVIIIe siècle, fut mis en vente le 5 octobre 1910, le jour même où, à la surprise générale, éclatait la nouvelle d'une révolution accompagnée de massacres de prêtres à Lisbonne. Arrivés au terme de cette longue série d'actes des martyrs, nous ne pouvions souhaiter une pièce plus émouvante que celle qu'on va lire. Nous l'empruntons à un recueil consacré aux fastes des deux familles de saint Vincent de Paul, précieuse collection où éclatent à chaque page l'héroïsme et la simplicité du christianisme.

La révolution qui éclata à Lisbonne le 4 octobre 1910 était prévue par les habitants. Le parti républicain ne cachait pas son dessein de renverser la monarchie; il avivait la haine du clergé, la haine des religieux surtout, tellement qu'il était depuis quelque temps impossible de sortir dans la ville sans être l'objet de quelque insulte presque à chaque pas. Refusant de tenir compte de cette exaspération des esprits, les prêtres de la Mission s'étaient obstinés à conserver le port de la soutane, ce qui attira sur eux l'attention et probablement la haine et les violences dont plusieurs d'entre eux furent victimes. Le mardi 4 octobre, à 1 heure du matin, le *Don Carlos*, stationné en rade, tira trois coups de canon. A l'instant, des centaines de révolutionnaires civils se rendirent dans plusieurs casernes d'artilleurs. On leur ouvrit,

on fraternisa, tuant les officiers et soldats qui ne voulaient pas adhérer au mouvement. Quelques troupes municipales organisèrent la résistance et, dès 3 heures du matin, la lutte commença et dura jusqu'au lendemain à 8 heures du matin. A la maison des Lazaristes, au faubourg d'Arroios, le supérieur, M. Fragues, ne semble pas avoir cru à un danger imminent; la journée se passa à attendre les événements.

Bibliographie. — *Annales de la Congrégation de la Mission ou recueil de lettres édifiantes écrites par les prêtres de cette congration et par les Filles de la Charité, paraissant tous les trois mois* 1911; t. LXXVI, fasc. 1; p. 7. *Lettre de M. A. Milon, secrétaire général de la Congrégation de la Mission*; p. 221; *Lettre de M. Espinouze, prêtre de la Mission, de la maison d'Arroios, à Lisbonne, à M. A. Milon, secrét. gén.*; p. 32-43; *Récit de M. Saunal, prêtre de la Mission de la maison d'Arroios à Lisbonne.* C'est ce dernier document que nous transcrivons. Cf. *Journal des Débats*, 12 octobre 1910 : *Récit du Père lazariste Espinouze.*

LE MARTYRE DE MM. FRAGUES ET BARROS-GOMÈS

La révolution qui a éclaté à Lisbonne le 4 octobre 1910 a été désastreuse pour les diverses congrégations, et tout particulièrement pour la congrégation de la Mission.

Pour bien comprendre les faits, les malheurs à déplorer, quelques mots sur les causes de la révolution et sur l'esprit de la population ne sont pas inutiles.

Lisbonne est une ville de trois cent mille âmes. On estime qu'un sixième environ de la population, soit cinquante mille personnes, fréquentent les églises. Le reste ignore trop souvent la religion et est trompé tous les jours par la mauvaise presse.

A Lisbonne, comme dans toutes les grandes villes, il y a une lie de peuple qui se compose d'étrangers et

de Portugais sans travail ou plutôt sans goût pour le travail, et que le gouvernement révolutionnaire n'a pas craint d'accepter à son service les premiers jours.

Quant aux causes de la révolution, l'une des principales est certainement la division des partis monarchiques, qui étaient au nombre de six. La rivalité ne les a pas seulement rendus impuissants, elle a discrédité le pouvoir royal lui-même. Aucun de ces partis ne pouvant obtenir une majorité parlementaire, les républicains ont vu le moment où il leur était possible de renverser la monarchie. Ils n'avaient pas, eux non plus, le nombre; mais ils ont cru qu'ils pouvaient compter sur leur ardeur. D'ailleurs, pour être sûrs de leur coup, ils ont armé les hommes du peuple et les pires.

C'est la marine qui a donné le signal de l'insurrection et qui, bientôt, s'est vue appuyée par un régiment d'artillerie et un régiment d'infanterie.

La bataille entre les troupes fidèles et les troupes insurgées a été molle et n'a pas duré un jour et demi. Aucun général n'a paru à la tête de l'armée royaliste. On raconte qu'un colonel d'artillerie, après avoir pris ses positions, fit dire au président du dernier ministère qu'il était à même de réprimer l'insurrection; on lui répondit de passer le commandement au second, lequel était républicain. La résistance pouvait durer longtemps; elle cessa le matin du 5 octobre. Aussitôt on proclama l'avènement de la république dans les rues de Lisbonne. Alors les pires révolutionnaires crièrent :

« Marchons sur les couvents ! »

Le gouvernement provisoire ferma les yeux et les oreilles. Soit indifférence pour ceux qui étaient menacés, soit désir de donner une satisfaction à ses défenseurs, il laissa préparer le premier assaut. Entre autres, la maison des Lazaristes, au faubourg d'Arroios, fut l'objet de cet assaut.

Voici, d'après ce que j'ai vu et d'après divers témoins oculaires, le récit de ce qui s'y passa.

Il y avait dans la maison neuf prêtres, six frères coadjuteurs, quatre ou cinq domestiques et vingt-quatre élèves constituant une école apostolique. Il était décidé que tout ce personnel quitterait la maison ce jour-là, mercredi, vers les 6 heures du soir, à cause des troubles qu'on redoutait pour la nuit. L'attaque eut lieu le jour et plus tôt qu'on ne pensait. On la vit même se préparer.

Une demi-heure avant l'attaque, deux militaires l'arme au poing, et trois hommes du peuple, armés de piques, escaladèrent le mur de clôture pour prendre connaissance des lieux. En traversant le jardin, ils rencontrèrent deux frères coadjuteurs auxquels ils demandèrent bonnement la porte de sortie. Les frères coadjuteurs, croyant qu'ils étaient autorisés à circuler dans la propriété, la leur indiquèrent purement et simplement.

A 5 heures de l'après-midi, se trouvaient massés autour de la propriété de quatre cents à cinq cents hommes armés de fusils, de piques ou de pierres. On voyait aussi parmi eux quelques soldats qui paraissent avoir été appelés pour diriger le mouvement. On eût dit que ces gens-là regardaient notre maison comme une forteresse remplie d'ennemis du peuple armés jusqu'aux dents. Le bruit a couru, en effet, que nous étions armés et que nous avons fait usage de nos armes. Il n'en est absolument rien.

A 5 heures un quart, on agite fortement la sonnette, et, comme le portier tarde un instant à ouvrir, on enfonce la porte à coups de hache. Les assaillants pénètrent en masse dans la cour d'entrée et, n'osant pas d'abord s'aventurer plus loin, s'y arrêtent quelques moments, lançant bombes et balles à travers les fenêtres qu'ils ont en face d'eux.

Mais tous les assaillants ne sont pas dans cette cour. Il y en a sur tout le pourtour de la propriété; et c'est de tous les côtés à la fois que les balles arrivent. Les gens de la maison, les enfants surtout, épouvantés, se réfugient dans une salle principale, la bibliothèque, où ils s'empressent de fermer les volets intérieurs pour se préserver des balles venant du dehors.

Bientôt les premiers assaillants, ceux de la rue, pénètrent dans la maison, gravissent l'escalier; et, tandis qu'une petite colonne se dirige vers la chapelle où, heureusement, ces gens semblent oublier le saint Sacrement et se contentent de faire quelques simagrées, la colonne principale avance de salle en salle, brisant tout à grand fracas et lançant des balles à l'aveugle en tous sens.

En entendant ce vacarme, le supérieur, M. Fragues, persuadé que la mort était devenue inévitable et qu'il n'y avait aucun moyen de parlementer, groupe son monde, ses confrères et les élèves, les invite à se recommander à la sainte Vierge, à faire un acte de contrition, à accepter la mort par amour pour Jésus-Christ. Tous se mettent à genoux et, après une courte prière, courbent la tête sous la main du supérieur pour recevoir l'absolution[1].

Après cette absolution, la plupart, sentant l'instinct de conservation se réveiller, prennent la direction oppo-

---

[1] On lit dans le récit de M. Alvarno : « Nous avons vu apparaître très vite le premier agresseur au fond du réfectoire. Il épaulait, tirant au hasard, en criant : « Montrez-vous! *Apparecam!* » — Malgré le frisson un peu général, M. le visiteur réussit à nous réunir tous autour de lui à la salle de la bibliothèque. Comme on avait fermé les volets, on alluma une « queue de rat » que l'on plaça sur une table, puis on se mit à genoux pour réciter le « Souvenez-vous », l'*Ave Maria*, « O Marie conçue sans péché », l'acte de contrition, et l'on reçut l'absolution. M. Fragues la demanda ensuite à M. Barros-Gomès et à M. Séricourt, et tout le monde se leva. »

sée aux assaillants. Les enfants se mettent même à crier, en arrivant à la porte qui donne sur le jardin :

« Vive la République ! Nous aussi nous sommes républicains ! »

A ce cri, M. Fragues les rejoint et leur dit :

« Non, mes enfants, ne criez pas : Vive la République ! mais : Vive Notre-Seigneur Jésus-Christ ! Vive Marie ! »

Retenus par cette parole de leur supérieur, quelques enfants se réfugient dans les chambres qui sont près de la porte du jardin, à droite, à gauche. Là aussi se cachent quelques prêtres et frères, d'où, en mettant la tête à la porte, ils peuvent apercevoir ce qui se passe dans la direction des assaillants.

Après son admonestation, le supérieur revint vers les envahisseurs et, le crucifix des vœux dans la main, leur cria :

« Pour l'amour de Dieu, ne tuez personne. »

Le soldat qu'il avait en face relève son arme. Mais en arrière, il y avait des forcenés qui n'écoutaient rien et qui, en le voyant, tirèrent. Un de nous le vit tomber, et celui-là présume qu'il mourut sur-le-champ[1].

Cela n'empêcha pas les meurtriers de le maltraiter après la mort, de le frapper au visage, de lui percer le corps avec leurs piques. Quelques heures après, sa figure était toute tuméfiée et devenue méconnaissable.

Parlons maintenant de la seconde victime, non moins intéressante, le vénérable prêtre, M. Barros-Gomès,

---

[1] M. Alfred Fragues, Français, était né dans le département des Landes, à Linxe. Il était âgé de 54 ans. Lorsque la reine Amélie, Française, vint en Portugal, elle chercha un confesseur français et choisit M. Fragues, qui, depuis lors, remplit cette fonction. Après le meurtre de M. Fragues, son corps fut, par les soins du ministre de France, retiré de la Morgue où il avait été porté, et transféré à l'hôpital Saint-Louis, où se fit l'enterrement.

directeur de l'œuvre de la Sainte-Enfance pour les pays de langue portugaise.

Il était dans le groupe qui reçut l'absolution générale. Et, au lieu de se relever, il resta à genoux, les mains jointes, le regard suppliant. Une balle le blessa avant même que M. le supérieur fût atteint. M. Barros-Gomès ne mourut pas sur le coup. Un témoin a vu que les assaillants l'achevèrent[1].

En avançant, les envahisseurs ne se contentèrent pas de molester les personnes ; ils les fouillèrent aussi pour leur dérober tout ce qui avait de la valeur; et, dans la maison, ils firent main basse sur tout ce qui était à leur convenance.

J'ai dit plus haut que le supérieur invita nos enfants à ne pas crier « Vive la République ! » Ils obéirent; mais tous ne renoncèrent pas à la fuite. Une dizaine me suivit et vint se cacher avec moi dans une sorte de souterrain pratiqué pour amener les eaux de la cuisine dans le jardin et qui débouchait vers le milieu de la propriété. Nous restâmes environ deux heures dans cette cachette ; et nous nous proposions d'en sortir à la faveur de la nuit, lorsque nous aperçûmes à l'entrée une bande de gens armés, précédés d'une lanterne.

A leur vue, les enfants se précipitent vers eux disant :

« Nous sommes des enfants; nous ne faisons pas de mal ; ne nous faites pas de mal.

— Venez, venez, » leur est-il répondu.

Cependant, comme ils tiraient toujours à l'aveugle, l'un des enfants reçoit une balle qui lui érafle la jambe. Puis les envahisseurs avancent jusqu'au fond de l'aque-

[1] M. Barros-Gomès (Bernardin), Portugais, était né à Lisbonne. Ce vénérable prêtre était âgé de 71 ans. Son corps fut recueilli et ses obsèques eurent lieu à Lisbonne par les soins de sa famille.

duc où je me trouvais blotti. En m'apercevant, le premier braque sa baïonnette et me crie :

« Arrive ici. As-tu des armes ? Rends les armes. »

Je lui dis que je n'ai aucune arme. On me fouille sommairement et on me fait sortir du souterrain.

La situation était déjà moins périlleuse qu'au début de l'invasion, parce que la première fureur des assaillants était tombée. D'ailleurs, d'après ce que je remarquai peu après, je compris que quelques-uns des chefs du mouvement révolutionnaire auraient voulu que le changement de régime se fît sans effusion de sang, qu'ils regrettaient les meurtres qu'on venait de commettre et que déjà ils se trouvaient débordés.

LES « MARTYRS » DE LA GUERRE

(1914-1918)

Au début de la période tragique remplie par la Grande Guerre, une préoccupation s'est manifestée. En France, en Belgique, on s'est demandé si les défenseurs de la civilisation, assaillie par les barbares de la Germanie, n'étaient pas tout à la fois des héros et des martyrs.

Qui dit martyrs, dit témoin de la vérité religieuse. Cependant la discipline a compté, elle aussi, ses martyrs et, en tout état, selon la parole de saint Augustin, ce n'est pas la peine, mais bien la cause qui fait le martyr : *quod martyres veros non faciat pœna, sed causa.* Il faut écarter, par conséquent des interprétations comme : martyr de la science, martyr du devoir, qui ne sont que des locutions abusives. On peut être victime d'une vérité géométrique, d'une expérience scientifique ou d'une théorie spéculative, victime infiniment respectable; mais on n'a pas droit au titre de martyr.

En est-il de même quand il s'agit de causes morales? Et le citoyen pacifique transformé en soldat par ordre des puissances légitimes n'aura-t-il pas le droit à ce titre?

« Non, répond M. le cardinal Mercier; suivant l'acception rigoureuse et théologique du mot, le soldat n'est pas un martyr, car il meurt les armes à la main, tandis que le martyr se livre, sans défense, à la violence de ses bourreaux. »

Mais ces armes dont il use, ceux qui ont sur lui le droit au commandement les lui ont remises avec l'ordre

de s'en servir ; sa soumission jusqu'au sacrifice, jusqu'à l'immolation de sa vie, va-t-elle lui être comptée pour un démérite? Ce soldat qui meurt pour accomplir le commandement du Christ, pour sauver la vie de ses frères, pour protéger leurs foyers et défendre leur foi, il réalise la forme supérieure de la charité : *animam suam ponit pro amicis suis.*

Car c'est peut-être là le point qu'on a laissé dans l'ombre, comme si on redoutait de l'exposer à une trop vive lumière. La guerre déchaînée par un Empire protestant, habile à dissimuler son dessein au point d'y faire concourir des peuples et des États catholiques, n'a-t-elle pas eu un but, parmi d'autres buts avoués, caché et certain, renouvelé de celui de la Réforme du XVIe siècle, et ce but n'était-il pas la destruction du catholicisme? Pour les historiens initiés à la lutte fameuse du Sacerdoce et de l'Empire, il est hors de contestation que les empereurs d'Allemagne, à l'exception d'une infime minorité, ont poursuivi infatigablement un plan immuable : établir leur domination personnelle sur l'Occident, soumettre la chrétienté à leur puissance, domestiquer l'Église, son chef suprême et leur imposer les lois impériales. Pour des empereurs comme Frédéric II et Henri IV, l'Église n'était qu'un département et le pape qu'un fonctionnaire de leur État, auxquels ils signifieraient leur volonté. Ce rêve fatal plongea l'Europe dans une anarchie séculaire. La formidable aventure du XVIe siècle jeta l'Allemagne dans la fureur des guerres civiles et l'impuissance politique. Des pays entiers se séparèrent du catholicisme ; mais, n'ayant plus à leur tête ce malfaiteur couronné qu'était l'empereur d'Allemagne, ils durent renoncer à tenter l'assaut et la conquête qui eussent entraîné la destruction à peu près totale du catholicisme.

Au début du XIXe siècle, l'ancien Empire d'Allemagne disparaissait ; mais il renaissait en 1871. Héritier des tares

physiologiques et mentales accumulées dans sa dynastie, Guillaume II reprenait à son compte le plan satanique de ses prédécesseurs. Le temps fera apparaître les pièces probantes qu'il serait impossible aujourd'hui encore de produire ; mais nous croyons qu'elles viendront montrer que le but poursuivi a été la destruction de tout ce que les empereurs allemands du moyen âge avaient voulu anéantir. Au protestantisme l'Église catholique opposait une contradiction, un démenti et un anathème, et l'homme qui concentrait en sa personne la théorie religieuse et la puissance militaire du protestantisme avait juré la ruine du catholicisme. En assaillant la France, qu'il ne doutait pas de vaincre et de réduire à l'impuissance, il enlevait au catholicisme son seul véritable et éternel défenseur. En tuant la Belgique avec la France, il atteignait son but ; le chef de l'Église ne serait plus entre ses mains, comme entre les mains de Barberousse et des autres, qu'un sujet et un jouet. C'est ce plan qu'ont fait échouer ceux qui tombèrent les armes à la main pour défendre, non seulement leurs frontières et leurs foyers, mais leur foi religieuse et leurs autels.

Et c'est pour avoir fait échouer ce plan en donnant leur vie, mais les armes à la main, que nos héros ont peut-être droit au titre de martyrs. Les contradicteurs se lèveront pour soutenir que Guillaume II ne forma jamais le dessein d'asseoir le protestantisme vainqueur et triomphant sur les vestiges du catholicisme. On n'ignore pas que ce monstre et son sinistre complice, François-Joseph de Habsbourg, ont trouvé dans certains pays, catholiques de nom, des défenseurs et des admirateurs jusque dans les rangs les plus élevés du clergé ; mais sous aucun prétexte nous ne voulons engager et soutenir une polémique : il nous suffit d'exposer les motifs solides qui nous persuadent que l'œuvre entre-

prise par Guillaume II fut exécutée en haine de la foi catholique et en vue de l'anéantir.

Nous avons consacré plusieurs volumes de notre recueil aux martyrs de la prétendue Réforme du XVIe siècle et de l'intolérance protestante. C'est du même fanatisme que procède la ruée furieuse des armées allemandes enivrées de carnage et assoiffées de sang. Les pires instincts d'une race intermédiaire entre l'humanité et la bestialité reparaissent comme la survivance et l'héritage des guerres religieuses inspirées par Luther, Zwingle et Calvin. Tuer ne suffit pas à ces reîtres barbares, il leur faut tuer ceux en qui ils aperçoivent les représentants officiels de la confession haïe, la confession catholique, et parmi les très nombreux ecclésiastiques massacrés en Belgique, dans le Nord et l'Est de la France pendant les années 1914 et 1915, la plupart, sinon tous, l'ont été en haine de la religion catholique par « des soldats protestants fanatiques ». L'aveu est d'un protestant et d'un neutre[1].

Dans sa lettre sur *le Patriotisme et l'Endurance*, le cardinal Mercier écrit :

« Dans mon diocèse seul, je sais que treize prêtres ou religieux furent mis à mort. L'un d'eux, le curé de Gebrode, est, selon toute vraisemblance, tombé en martyr. J'ai fait un pèlerinage à sa tombe[2]... »

Les détails de ce martyre sont connus ; les voici rapportés par un prêtre lazariste, M. Emmanuel Gemarra, originaire du Paraguay, alors étudiant à Louvain[3] :

« Le martyre du curé de Gebrode (près de Tirlemont)

---

[1] Grondijs, *les Allemands en Belgique*. Paris, Berger-Levrault, p. 19, 82, 85, 93.

[2] *Lettre pastorale* de S. Ém. le cardinal Mercier, Noël 1914.

[3] Lettre adressée à M. Renez, ministre de Belgique à Buenos-Ayres, dans *Correo de la Plata*, 4 mars 1915, *Journal des Débats*, 9 mai 1915.

est vrai. Seulement la communication (un article du journal *la Nacion*) ne porte pas les raffinements de cruauté et de basse perversité qui accompagnèrent son assassinat. L'infortuné (il s'appelait Dergent) fut emmené à Aerschot, où on le dépouilla de tous ses vêtements, et on voulut le contraindre à abjurer sa foi. Comme il s'y refusait, on l'attacha à une croix, en face de l'église, et on lui broya la pointe des doigts des mains et des pieds à coups de crosse. Puis on amena tous les habitants qu'on fit défiler en les obligeant à uriner sur lui, chacun son tour. Après l'avoir fusillé, on le jeta dans le canal du Demer, d'où son cadavre fut retiré plusieurs jours plus tard et déposé dans la baraque de Werchter. »

Toute discussion serait superflue en présence d'un fait dont l'authenticité et le caractère ne peuvent être contestés. La haine religieuse s'y ennoblit de toute la répugnante laideur de l'imagination allemande. Le sang, la torture, la mort, l'apostasie ne suffisent pas à cette race perverse, il y faut ajouter l'ignominie, le sadisme, l'outrage malpropre. Ce que nous devons retenir, c'est ce dessein d'arracher l'apostasie; il nous éclaire sur la signification véritable de tant de meurtres. L'Allemagne avait conçu le projet de détruire le catholicisme dans ces pays de Belgique et du Nord de la France qui en sont comme la forteresse et le réduit sacré.

« De nombreuses paroisses, nous apprend le cardinal Mercier, furent privées de leur pasteur. J'entends encore l'accent douloureux d'un vieillard à qui je demandais s'il avait eu la messe, le dimanche, dans son église ébréchée :

« — Voilà deux mois, me répondit-il, que nous n'avons plus vu de prêtre. »

« Le curé et le vicaire étaient dans un camp de concentration à Munsterlagen, non loin de Hanovre. »

Mais l'exil des prêtres ne suffit pas; il faut la mort. Dans le seul diocèse de Malines, le cardinal comptait, au mois de décembre 1914, treize prêtres ou religieux mis à mort. C'étaient :

Le Père Dupierreux, de la Compagnie de Jésus;

Les frères Sébastien et Allard, de la congrégation des Joséphites;

Le frère Candide, de la congrégation des Frères de la Miséricorde;

Le Père Maximin, capucin;

Le Père Vincent, conventuel;

M. Lombaerts, curé à Boven-Loo;

M. Goris, curé à Autgaerden;

M. l'abbé Carette, professeur au Collège épiscopal de Louvain;

M. de Clerck, curé à Bucken;

M. Jean Wouters, curé au Pont-Brûlé;

M. Van Bladel, curé de Hérent, vieillard de soixante et onze ans, dont le cadavre n'a pas été retrouvé.

A ce martyrologe du diocèse de Malines vient s'ajouter celui des diocèses de Namur, de Tournai et de Liége, c'est-à-dire plus de trente nouvelles victimes au nombre desquelles on cite :

M. Schlôgel, curé d'Hastières;

M. Gille, curé de Couvin;

M. Pieret, vicaire à Étalle;

M. Alexandre, curé à Mussy-la-Ville;

M. Maréchal, séminariste de Maissin;

Dom Gillet, bénédictin de l'abbaye de Maredsous;

R. P. Nicolas, prémontré de l'abbaye de Leffe;

Deux frères prémontrés de la même abbaye;

Un frère de la congrégation des Oblats;

M. Poskin, curé de Surice;

M. Hotlet, curé des Alloux;

M. Georges, curé de Tintigny;

M. Glouden, curé de Latour;
M. Zenden, curé retraité à Latour;
M. l'abbé Jacques;
M. Druet, curé d'Acoz;
M. Pollart, curé de Roselies:
M. Labeye, curé de Blégny-Trembleur,
M. Thielen, curé de Haccourt;
M. Janssen, curé d'Heure-le-Romain;
M. Chabot, curé de Forêt;
M. Dossogne, curé de Hockay;
M. Reusonnet, vicaire d'Olme;
M. Bilande, aumônier des sourds-muets, à Bouge;
M. l'abbé Docq;
D'autres encore dont nous n'avons pas les noms.

Pour expliquer ces exécutions, les bourreaux ont-ils pu apporter des documents qui témoignent qu'à leur entrée en Belgique une cinquantaine de prêtres et de religieux ont menacé la sécurité des armées allemandes, mis ses communications en péril, soulevé la population des villes et des campagnes contre l'envahisseur? Ils n'ont pas même essayé de le soutenir. Ce ne sont pas les patriotes qu'ils ont frappés, ce sont les prêtres, les chefs du troupeau des fidèles catholiques qu'ils ont immolés en haine de leur croyance et de leur état. On pourrait mettre au compte d'un individu le massacre d'un prêtre, mais on n'explique pas le meurtre de cinquante prêtres sans un mot d'ordre, dont l'individu qui l'exécute n'est que l'interprète d'une volonté supérieure.

Moins que tous autres peut-être, le clergé belge était disposé à des entreprises téméraires. Confondu par la rapidité des événements qui, en dix jours à peine, transformaient le pays le plus pacifique en champ clos, ce clergé partageait l'illusion de la presque totalité des citoyens.

« Le peuple belge ne s'était pas attendu à la guerre[1]. Quand elle avait éclaté, il ne s'était pas attendu au traitement qu'il allait subir. L'invasion serait dure, certes, mais elle serait sans excès. On la supporterait le cœur bien haut, mais sans inutile révolte, — double courage de ne point faiblir et pourtant de se taire ! Les autorités belges avaient annoncé à la population que l'armée allemande était l'une des plus disciplinées du monde, qu'il ne fallait point par quelque geste irréfléchi enfreindre contre l'ennemi les lois de la guerre : elle se fait entre soldats, les civils ne peuvent activement s'y mêler. Si leur devoir strict est de ne pas guider l'ennemi, de ne pas l'éclairer, de ne l'aider en rien, il est aussi d'accepter sa présence quand il le faut. Ce n'est pas seulement une question de dignité, c'est une question de sauvegarde. Au prix de leur abstention, les habitants paisibles n'auraient point à souffrir d'autre torture que la douleur morale. Afin d'empêcher un malheur ou une imprudence, le gouvernement belge donna des ordres pour que les armes fussent déposées dans les maisons communales. Des instructions précises furent affichées dans toutes les villes, dans tous les villages, à ce sujet, et chaque jour les journaux les reproduisaient en première page et en grands caractères. Chacun y ayant obéi attendit avec résignation et tranquillité l'hôte qu'on annonçait... Il reçut les Allemands avec la tristesse grave et fière de ceux qui, pour être dominés, ne sont pas vaincus. Il s'abstint envers eux de tout acte hostile. »

A cette confiance presque naïve s'ajoutait, dans une portion notable de la population et du clergé belges, une prévention favorable à l'Allemagne. Très fiers, —

---

[1] P. Nothomb, *la Belgique martyre*, in-16, Paris. Perrin, 1915; p. 12, et suiv.

avec une pointe de vanité, — de leur foi catholique, prêtres et fidèles n'étaient pas éloignés de s'en faire une sorte de monopole. A les entendre parler de la « catholique Belgique », on les sentait inclinés à admettre que nulle autre nation au monde ne pouvait disputer cette épithète glorieuse à leur pays. Ils avaient accueilli les religieux que la persécution chassait de France et prodigué aux exilés le réconfort en même temps qu'ils jetaient l'anathème au reste des Français. Il n'était pas jusqu'à la forme de gouvernement qui ne devînt un grief à leurs yeux. Après avoir excusé les scandales de la vie privée de Léopold II en raison de la prospérité économique de son règne, beaucoup de Belges et, parmi eux, beaucoup de prêtres impitoyables à la République française se sentaient des réserves d'admiration, d'indulgence et de tendresse pour Guillaume II, en qui ils n'étaient pas éloignés de découvrir l'appui du Siège apostolique, le protecteur du catholicisme. Ces dispositions se faisaient jour dans une partie du clergé, dupé par les manifestations habilement calculées de l'empereur allemand; aussi n'était-ce pas dans ses rangs qu'il fallait chercher les initiateurs et les guides d'une guérilla à outrance contre l'envahisseur. Cet état d'esprit disposait trop de Belges à découvrir, dans la tempête qui allait s'abattre sur la France, le châtiment d'une politique laïcisante et impie qui serait expiée dans les larmes et dans le sang. Un vengeur providentiel, une sorte d'Attila chrétien, tel apparaissait encore, le 4 août 1914, Guillaume II aux catholiques belges, hypnotisés par les questions religieuses.

Ils allaient être détrompés !

Avant d'atteindre la France, les barbares allaient couvrir et submerger la Belgique, lui donner le spectacle de cette discipline tant vantée, de cette organisation tant célébrée, lui faire sentir le poids de cette tolérance, de cette sympathie, de cette compréhension pour

la vie catholique dont se targuait Guillaume II. Tandis que, dès les premiers jours du règne, les Français avaient qualifié de *cabotin* le pitoyable inventeur de manifestations théâtrales, il ne manquait pas d'hommes sages en Belgique pour accuser ces mêmes Français de n'écouter que leurs rancunes et méconnaître l'artiste à tout faire, peinture, musique, stratégie, homélies, le véritable « homme-orchestre » dont l'universelle médiocrité leur donnait l'illusion de l'universelle compétence. Maintenant même, à l'heure où éclatait la foudre, ces ecclésiastiques, ces professeurs, ces neutres par destination et par modération ne doutaient pas que le passage des hordes allemandes à travers la Belgique ne dût ressembler à quelque parade grandiose, spectacle unique que ce défilé de millions de soldats pour lequel hâtivement furent louées des fenêtres afin de ne rien perdre des scènes fameuses de cet événement magnifique.

L'illusion fut bientôt dissipée. Sur son passage, l'Allemagne protestante broyait et immolait : elle immolait les prêtres catholiques et elle pulvérisait villages, villes et églises. On a parlé des « villes assassinées » ; le crime de ces villes, c'était leurs édifices religieux et leur prospérité catholique. Ce que voulait l'ennemi, c'était la disparition de ces centres où s'alimentait une population nombreuse et active à tout ce qui fait la fécondité d'une confession religieuse.

« J'ai parcouru la plupart des régions les plus dévastées du diocèse, dira le cardinal Mercier : Duffel, Lierre, Borlaer Saint-Rombant, Konings-Hoyckt, Mortsel, Waelhem, Muysen, Wavre Sainte-Catherine, Wavre Notre-Dame, Sempst, Weerde, Eppeghem, Hofstade, Elweyt, Rymenam, Boort-Meerbeek, Wespelaer, Haecht, Wechter-Wackerzeel, Rotselaer, Tremeloo, Louvain et les agglomérations suburbaines, Blawput, Thildonck, Bueren, Relst, Aerschot, Wesch-

nael, Hersselt, Diest, Schaffen, Molestede, Rillaer, Gebrode, et ce que j'y ai vu de ruines et de cendres dépasse tout ce que j'avais pu imaginer. Églises, écoles, asiles, hôpitaux, couvents, en nombre considérable, sont hors d'usage ou en ruines. Dans la chère cité de Louvain, la superbe collégiale de Saint-Pierre ne recouvrera plus son ancienne splendeur; l'antique collège Saint-Ives, l'école des beaux-arts de la ville, l'école commerciale et consulaire de l'Université, les halles séculaires, notre riche bibliothèque, avec ses collections, ses incunables, ses manuscrits inédits, ses archives, la galerie de ses gloires depuis les premiers jours de sa fondation, portraits des recteurs, des chanceliers, des professeurs illustres, au spectacle desquels maîtres et élèves d'aujourd'hui s'imprégnaient de noblesse traditionnelle et s'animaient au travail : toute cette accumulation de richesses intellectuelles historiques, artistiques, fruit de cinq siècles de labeur, tout est anéanti. »

Et qui donc s'en étonne? Ces églises, ces écoles, ces asiles, ces hôpitaux, ces couvents, leurs noms seuls ne disent-ils pas qu'ils sont la parure et la puissance du catholicisme? Ici on prie, là on enseigne, là on souffre et on se dévoue : ne faut-il pas que cette concurrence soit éliminée de la surface de la terre, afin que, victorieuse et maîtresse, la Réforme protestante réalise le rêve conçu au XVIe siècle? Cette université de Louvain, si pacifique, c'est une rivale, car c'est elle qui la première de toutes les universités a condamné les thèses de Luther, c'est sa foudre qui a frappé l'apostat; parce que Louvain est un des « lieux saints » de la science catholique, Louvain doit disparaître. Reims sera l'autre ville martyre, qui elle non plus n'a pas provoqué et n'a pas combattu ses bourreaux, mais choisie parce qu'elle évoque dans sa splendeur tout le passé formidable des monarques et du peuple qui demeurent à travers quinze siècles dignes

du titre de *fils aînés de l'Église.* C'est l'Église que cherche et que frappe l'Allemagne pour l'immoler et prendre sa place.

A Aerschot, petite ville de huit mille âmes, située au bord du Démer, l'armée allemande pénètre le 19 août, fusille quelques habitants de la rue du Marteau, se répand dans la ville et s'y installe. A 4 heures de l'après-midi, deux mille soldats allemands envahissent la grand'place et tout à coup éclate une fusillade. Les soldats, ayant leur leçon faite, se débandent, tirent dans les fenêtres, enfoncent les portes des maisons, déchargent leurs armes dans les corridors. Une balle est allée frapper le général allemand; alors la tuerie commence.

Tous les hommes de la ville sont arrêtés; cinquante, pris au hasard, sont conduits hors des murs : groupés par série de quatre, on les fait courir sur la route, et l'on tire sur eux. Dix peuvent fuir, quarante tombent et sont achevés à l'arme blanche. Plus tard, les autres bourgeois sont alignés contre des talus. Après les avoir tous mis en joue, on en abat méthodiquement un sur trois. Ceux qui restent doivent creuser les fosses de leurs frères; joints à la foule des habitants chassés de leurs maisons, ils peuvent voir la ville s'allumer. Sous leurs yeux, la première nuée des pillards se précipite sur l'église. Cinq fois ils tentent de mettre le feu aux portes, cinq fois ils échouent. Ils finissent, à grands coups, par les enfoncer. Ils brisent les autels, les confessionnaux, les orgues, fracturent les troncs, arrachent et brûlent les statues gothiques en bois qui ornent la nef, volent, profanent les vases sacrés.

Qui ne croirait lire un récit du temps des « Gueux »? Et qui hésite à décerner le titre de martyrs à ceux qui succombèrent au XVIe siècle sous les coups des coreligionnaires de ces armées allemandes du XXe siècle?

A Dinant, le 23 août, la ville était évacuée par les troupes, et la population au travail, quand l'armée allemande entre dans la ville. Passant devant la filature, elle s'arrête, fait sortir les ouvriers et en fusille, sur place, soixante-dix. Près de l'église à laquelle on a mis le feu, cent vingt hommes sont tués à la mitrailleuse. On a d'abord compté cinq cent quatre-vingt-dix fusillés, et depuis la liste s'est élevée à plus de huit cents.

« A Louvain, le 25 août au soir, rendus furieux par un échec que venaient de leur infliger les troupes belges, et excités, dit-on, par une méprise qui venait dans l'ombre de jeter les unes contre les autres des compagnies rentrant en désordre et des compagnies qui crurent à une attaque, double excitation qui coïncidait avec un ordre donné, les soldats allemands, répandus par la ville, se mirent à tirer en tous sens dans les rues désertes. Aussitôt des incendies éclatent. L'antique bâtiment des Halles, devenu le siège de l'Université et contenant la célèbre bibliothèque, est parmi les premiers atteints. Tout près, l'impressionnante église Saint-Pierre flambe à son tour, et quelques-uns des plus beaux hôtels de la ville éclairent cette première nuit de carnage. Les soldats enfonçaient les portes des maisons et y mettaient le feu au moyen de fusées. Ils tiraient sur les habitants qui tentaient de sortir. De nombreuses personnes réfugiées dans leur cave furent brûlées vives; d'autres, atteintes par des coups de feu au moment où elles voulaient sortir du brasier.

« Beaucoup d'habitants, par leurs jardins et leurs ruelles, parviennent pourtant à fuir leurs demeures : ils sont conduits devant la gare où déjà dix cadavres de civils sont jetés dans l'herbe du square. On sépare brutalement les maris de leurs femmes et de leurs enfants; fouillés et dépouillés de leur argent et de leurs bijoux, ils sont poussés sur les routes sans avoir eu le temps

d'un mot ou d'un baiser. Un groupe de soixante-quinze bourgeois, suivis d'ecclésiastiques, parmi lesquels on remarque deux religieux espagnols et un prêtre américain, fut conduit devant le front des troupes allemandes jusqu'au village de Campenhout, où, à la nuit tombante, on les enferma dans l'église. A 4 heures du matin, la porte s'ouvrit. Un officier cria aux captifs qu'il était temps pour eux de se confesser et qu'ils seraient fusillés une demi-heure plus tard. Une demi-heure plus tard, on les relâcha. Se croyant sauvés, ils se dirigeaient vers Louvain, quand un régiment les arrêta, leur fit rebrousser chemin et les poussa devant lui dans la direction de Malines. Aux portes de cette ville, on les laissa partir. Il faudrait lire dans les dossiers de la Commission les récits détaillés faits par des vieillards de cette brutale équipée.

« Un autre groupe, beaucoup plus nombreux, fut conduit dans la gare. Des centaines d'hommes furent entassés dans des wagons à bestiaux souillés d'ordure; ils voyagèrent vingt-six heures debout, pressés les uns contre les autres, sans recevoir de nourriture. A Cologne, on les jeta dans (une sorte de casino) abandonné. On leur donna un peu de pain et d'eau. Reconduits le matin à la gare, on les remit en wagon, et un nouveau voyage les ramena à Bruxelles, où ils arrivèrent le 30 août, et où, malgré l'opposition de leur gardiens, les agents de police parvinrent à les nourrir : ils n'avaient pu manger, depuis quatre jours, que deux cent cinquante grammes de pain. Ils furent ensuite dirigés devant les troupes jusqu'aux avant-postes belges. Plusieurs en route étaient devenus fous.

« Un troisième groupe, composé surtout de prêtres, parmi lesquels Mgr Ladeuze, recteur de l'Université, Mgr de Becker, recteur du collège américain, et les jeunes jésuites de l'importante maison d'études de Lou-

vain, fut convoyé sur la route de Bruxelles. Plusieurs furent fusillés en chemin, entre autres le Père Dupierreux, scholastique de la Compagnie de Jésus ; son crime était d'avoir sur lui un agenda où il avait noté quelques dates de la guerre.

« Pendant ce temps, les femmes et les enfants furent d'abord gardés à vue devant la gare. De toute la journée du 26 août, point de nourriture. En revanche, on leur donna un spectacle. Ils assistèrent à l'exécution d'une vingtaine de leurs concitoyens, parmi lesquels plusieurs religieux qui, liés quatre par quatre, furent fusillés à l'extrémité de la place. Un simulacre d'exécution de Mgr Coenraets, vice-recteur de l'Université, et du Père Schmid, dominicain, eut lieu devant eux. Une salve retentit, et les témoins, convaincus de la réalité du drame, fut contraints à applaudir.

« Relâchées dans la nuit, celles de ces pauvres femmes qui retrouvent leur maison intacte n'ont pas une paix bien longue. A 8 heures du matin on leur donne l'ordre de quitter la ville : celle-ci va être bombardée. C'est alors l'exode en masse, l'exode déchirant par tous les chemins, à travers les villages qui brûlent. Ce ne sont plus des centaines d'hommes, c'est une foule que l'on chasse à coups de crosse, qui, à chaque passage d'officiers ou de soldats, doit lever les bras et s'agenouiller, qui, le jour, vit de légumes arrachés aux champs, qui, la nuit, dort à même la route ! Il en tombe d'épuisés qui meurent sans parler ; des femmes se suicident ; des hommes qui ne vont pas assez vite ont été abattus ; des cas de folie subite éclatent dans les rangs. Sur la seule route de Tirlemont, ils sont dix mille et plus qui fuient, cependant que, derrière eux, le canon gronde, la ville flambe. A Tirlemont, ils veulent s'arrêter : non ; on va les chasser encore de village en village, jusqu'au Limbourg.

« Dans la ville vidée, le pillage va être plus facile. Tout ce qui reste à prendre sera pris. La grande fête du feu et du vin va enivrer les soldats lancés à la curée. Quand le bataillon de *landsturm* de Halle rentrera le 29 août dans les rues, le sac, qui doit durer cinq jours encore, sera à son point d'apogée. Un homme de ce bataillon, dont le journal de route se trouve annexé aux archives de la Commission, verra, dit-il, en pénétrant à Louvain, « une image de la dévastation telle qu'il est « impossible de s'en faire une idée pire. Des maisons « brûlant et s'effondrant bordaient les rues; quelques « rares maisons demeuraient debout... La course se « poursuivait sur des débris de verre; des morceaux de « bois flambaient, des fils conducteurs du tramway et « ceux du téléphone traînaient et obstruaient les voies... « Le bataillon allait en rangs serrés pour entrer par « effraction dans les premières maisons, pour voler du « vin et autre chose. Ressemblant à une meute en dé- « bandade, tous y allèrent à leur fantaisie. Les officiers « précédaient et donnaient l'exemple. »

Luther triomphait; de la vieille cité universitaire d'où sortirent des centaines de docteurs et de polémistes redoutables à l'hérésie, il ne restait qu'un charnier et des ruines : quatorze cent quatre-vingt-quatorze maisons étaient brûlées. Et afin que la postérité comprît la signification de cette vengeance, l'Université et la collégiale Saint-Pierre avaient été anéantis par le feu, dès le premier jour, l'hôtel de ville avait été préservé jusqu'à la fin.

Cette signification, nous pouvons, en outre, la demander à un acte fameux. Qu'on n'aille donc pas s'évertuer à contester l'évidence lorsque nous possédons l'aveu écrit de la préméditation. Certains n'ont-ils pas cherché à invoquer le déchaînement spontané des passions bestiales que la guerre a lâchées et qui se traduisent par les

pires violences. Pillages, massacres, incendies, viols, tout fait partie d'un plan, d'une organisation arrêtée dans ses détails en vue du but à atteindre. Dans le manifeste des Quatre-vingt-treize qui représentent les variétés les plus cultivées de la *kultur* allemande, on lit ces mots : « Nos soldats ne commettent aucun acte de cruauté indisciplinée (*Keine zuchthose gransamheid*). » Cette affirmation du théologien officiel du protestantisme impérial, M. Adolf Harnack, et de ses compagnons montre bien une fois de plus que les massacres de prêtres, les destructions d'églises, de couvents, d'écoles, d'hôpitaux et d'université ne sont pas imputables aux instincts tout seuls du soldat allemand : ces instincts sont exploités et utilisés par les chefs pour atteindre le but poursuivi par le chef de l'Empire.

C'est ainsi que « des destructions sont annoncées par des Allemands naïfs ou (loquaces) bien avant la naissance du prétexte ou le commencement de la tragédie. Le 17 août, un officier loge chez un magistrat du Luxembourg. Dans la conversation, parlant des jolies villes du pays, le magistrat nomme Dinant.

« Hélas ! répond l'officier, Dinant, ville condamnée. »

Les Allemands ne réoccupèrent Dinant et ne l'assassinèrent que plusieurs jours après. A un habitant indigné, un chef condescendant déclare dans cette même ville qu'*on agit par ordre*. A un notable d'Aerschot, un soldat conseille à l'avance de s'en aller :

« On va, lui dit-il, pulvériser la ville. »

A Louvain, un soldat dit au témoin R. V. K... de partir, que la ville va être brûlée et rasée. Le mardi 25 août, le matin, — les fusillades n'éclateront qu'à la nuit, — des officiers allemands préviennent Mme R... qu'elle agirait sagement en s'éloignant, Louvain devant être incendiée.

Au milieu de ces horreurs, une préoccupation se

révèle : la chasse au prêtre. Le 27 août, à W..., un commandant allemand rencontre une religieuse, sœur Aldegonde, et lui demande où est le curé, et se fait conduire au presbytère par cette femme sur laquelle il braque un revolver en lui disant :

« Accompagnez-moi, et, si je ne trouve pas le curé à la cure, je vous tue. »

A T..., un lieutenant de réserve du 163e d'infanterie enferme les prêtres dans une salle d'un couvent et menace de les tuer au moindre bruit des prisonniers. Presque partout le curé est l'otage privilégié, destiné aux coups, aux bourrades, à la diète, à toutes les misères imaginées par une nation de brutes conduites par des sauvages. S'ils sont vieux, malades, infirmes, on les fera marcher, on les chargera de fardeaux et, s'ils n'avancent pas assez vite, on les frappera, comme l'évêque de Tournai, Mgr Walvarens, vieillard de soixante-quatorze ans, poussé sur la route d'Ath avec les notables de sa ville et qu'un soldat, le voyant prêt à tomber, accabla de coups de poing!

Voici ce que dépose le curé de F... :

« Les Allemands sont arrivés à F..., le mardi 18 août, vers 9 heures, comme un essaim. Ils ont mis le feu à cent quatre-vingt-dix maisons. Un millier d'habitants est sans maison. Vingt-deux personnes au moins ont été tuées sans aucun motif. Deux hommes, les nommés Macken et Loods, ont été enterrés vivant, la tête en bas, en présence de leurs femmes. Les Allemands m'ont pris dans mon jardin, ils m'ont lié les mains derrière le dos. Ils m'ont maltraité de toute façon. Ils ont préparé pour moi une potence, disant qu'ils allaient me pendre ; un autre m'a pris par la tête, le nez, les oreilles, faisant le geste de me couper les membres ; ils m'ont contraint pendant longtemps à regarder le soleil. Ils ont brisé les bras du forgeron qui était avec moi, et puis l'ont tué.

A un moment donné, ils m'ont forcé d'entrer dans la maison du bourgmestre qui brûlait, puis m'en ont retiré. Cela a duré toute la journée. Vers le soir, ils m'ont laissé regarder l'église, disant que c'était la dernière fois que je la verrais. A 6 heures trois quarts, ils m'ont relâché, en me frappant avec des cravaches de cavaliers. J'étais en sang et je gisais sans connaissance. A ce moment, un officier me fit relever et m'ordonna de partir. A quelques mètres, ils tirèrent après moi. Je tombai et restai pour mort : ce fut mon salut. »

Le cas du curé de F... n'est pas unique. En arrivant au Pin, un des premiers villages qu'ils rencontrèrent après avoir franchi la frontière du Luxembourg belge, le commandant prussien hurlait :

« Nous fusillerons tous les curés ! Nous en avons déjà fusillé cinq ! »

Beaucoup de paroisses du val de Meuse ont vu tomber leurs prêtres. Rien que dans le diocèse de Namur, vingt-six ont été exécutés. On ne compte pas ceux qu'on a emprisonnés et conduits en exil. Le récit du sac de Louvain nous y a montré les religieux tués par dizaines. Ceux qui, chassés, avaient pu fuir de la ville, ne furent guère plus heureux. Le Frère R..., des Écoles chrétiennes, est arrêté brutalement dans les champs avec un groupe de prêtres, parmi lesquels on nomme le chanoine Noël, professeur à l'Université, le curé de Saint-Joseph, le Père recteur du couvent de Scheut. On les enferme dans une grange. De leur prison, ils peuvent entendre les officiers déclarer dans la maison voisine qu'ils ont l'intention de tuer tous les curés de Louvain. A peine ont-ils perçu ce sinistre présage qu'on vient les chercher ; on les pousse dans un porcherie dont on fait, devant leur yeux, sortir le porc ; on les déshabille complètement ; on vole tout ce que contiennent leurs poches ; on jette leurs bréviaires sur le fumier. Le curé de Bue-

cken, âgé de quatre-vingt-trois ans, voyant emmener les habitants de son village, supplie de pouvoir les suivre. On le prend, on l'attache à un canon qui le secoue à le briser. Quand on le détache, c'est pour le traîner à terre, la tête rebondissant sur les durs pavés. A bout de forces, le vieillard ne peut retenir cette prière :

« Tuez-moi plutôt! Tuez-moi! »

On le voit, la fureur protestante inspire et anime l'armée allemande, et il ne viendra sans doute à l'esprit de personne de soutenir que ces prêtres soient des belligérants ou des agresseurs cachés. Leur crime n'est pas seulement d'être ecclésiastiques et d'appartenir à l'Église par un titre particulier, il leur suffit d'être *catholiques*, et c'est leur foi qu'on prétend extirper du sol de la Belgique. Que ce soit leur foi plus encore que leur état, on n'en peut douter quand on voit renouveler contre les malheureux habitants sans défense toute les horreurs dont les gueux et les huguenots, les luthériens et les anabaptistes du XVIe siècle ont laissé l'effroyable souvenir. La monstrueuse tradition s'est fidèlement conservée, et on nous croira peut-être lorsque nous dirons que ces récits, parmi lesquels nous détachons de simples exemples, nous avons cru parfois les voir empruntés à ces nombreux documents du temps de la prétendue Réforme qu'il nous a fallu parcourir pour la préparation des volumes de notre recueil.

Que voyons-nous? « Les régiments ennemis poussent devant eux les villageois à la bataille. A Tirlemont, un aumônier militaire, l'abbé de Spot, est saisi dans ce dessein avec quantité de civils. Le juge G... constate à Eppegem que toute la population mâle du bourg a été emmenée pour précéder les troupes. Il n'est pas un petit combat dans les Flandres où le procédé ne soit appliqué. Pour ce genre de lâcheté, ils emploient surtout les femmes. Le 25 août, au pont de Lives, ayant arrêté dans

les environs toutes les femmes et les petits enfants, ils les font marcher devant leurs lignes. Le 29 août, à Hérent, M. P... compte environ cinq cents femmes et enfants qui, précédés des curés de Wygmael et Wesemael, s'avancent, les coudes liés, devant l'armée. A Lempst, le 24 août, ils pénètrent dans les caves, en chassent les femmes à coups de crosse de fusil et les poussent au front de leurs régiments en marche.

« De tous côtés nous recevons des coups, dit la femme Nys. Nous fûmes enfin placées contre les trois maisons qui se trouvent au pont de la Senne, au nombre d'une trentaine. Nous dûmes rester les mains en l'air (depuis 5 heures) jusqu'à 11 heures et demie du matin. Nous fûmes ensuite jetées dans un fossé profond, mais à sec, auprès du pont. Je restai là quelque temps sans connaissance. Quand je revins à moi, il fut dit que toutes nous devions être fusillées; ils nous menaçaient de leurs revolvers. Vers midi, ils nous chassèrent toutes. »

Le sergent Bulcke, du 24e de ligne, qui commandait un poste devant Termonde, a compté trois dames et deux jeunes filles parmi les quinze civils que le détachement ennemi qu'il devait combattre menait devant lui. Les femmes de Micheroux ont marché, poussées par les baïonnnettes, à l'assaut du fort de Fléron.

« Dans un village des environs de Gand, où je me trouvais peu avant la prise d'Anvers, écrit M. Pierre Nothomb, accourut un jour, éperdu, fou, un paysan d'Hofstade chassé de son village par trop d'horreur; il avait vu sa femme saisie par les soldats allemands et, dépouillée par eux de ses vêtements, aller sous la pointe des baïonnettes vers les fusils belges qui n'osaient tirer et tomber morte enfin aux pieds de ses bourreaux. »

L'échevin V. L..., du village de L..., a déclaré aux enquêteurs que, le 16 août, il fut forcé par une avant-

garde allemande de marcher devant elle, les mains levées, accompagné de sa fille que les soldats avaient déshabillée. Et la jeune fille confirme le fait, en tremblant, au procureur du roi, de X..., qui l'interroge, et ajoute :

« Il s'est passé avec moi des choses que je n'ose pas raconter. »

Car on pense bien que cette lâcheté vis-à-vis des femmes s'accompagne d'autres lâches excès. Avant le pillage d'Andenne, on fait sortir des maisons les pères et les mères, puis la soldatesque envahit les chambres et viole les jeunes filles laissées seules. Le plus souvent on procède plus cruellement : on n'éloigne pas les parents ou les maris; on les met hors d'état d'intervenir et on les fait spectateurs forcés de l'outrage. A Aerschot, une jeune fille de la chaussée de Louvain est violée par dix-huit Allemands, sous les yeux de son père ligoté. Le revolver braqué sur elle paralyse ses résistances. Son beau-frère, pareillement ligoté, après avoir assisté à l'assassinat de ses deux enfants, doit assister au viol de sa femme, puis on l'embarque pour l'Allemagne. A Wacherzeel, dans les mêmes conditions, sept Allemands abusent d'une femme, puis la tuent. A Heyst-op-den-Berg, Marie V... est renversée par les soldats, tandis que ses petits frères et sœurs s'attachent à elle pour la sauver. A Blawput, le 19 août, la femme A..., enceinte de façon visible, est livrée pendant deux heures aux hommes. Il faut l'emporter chez elle. Le 20 août, à Corbeck-Loo, dix soldats arrêtent les époux L... et leur fille âgée de seize ans; ils les conduisent au château de M. Frantzen; ils forcent l'enfant à boire, braquent leurs fusils sur les parents et jettent devant eux leur victime sur la pelouse. Elle résiste : on ne la dompte qu'en lui portant cinq coups de baïonnette.

« Elle était dans un état des plus graves, ajoute son oncle, notable commerçant de Louvain, qui raconte les faits à la commission, et le curé de la paroisse qui l'a administrée m'a dit qu'il ne croyait pas qu'elle avait survécu. »

A Héverlé, la femme d'un gardien de prison a été odieusement maltraitée par un ambulancier de la Croix-Rouge, raconte le médecin-principal X..., qui a relevé la malheureuse. Le 26 août, le 48e régiment d'infanterie de réserve, commandé par M. von Bieberstein, occupe Elewyt. Les filles de deux notables, âgées de seize et dix-sept ans, sont violées pendant que les parents sont tenus en respect. La servante du vicaire d'A... se défend de ses insulteurs; on la jette à l'eau et on la noie. Aux environs de Montaigu, où des centaines de femmes subissent le même sort, un fermier de Keyerg, frappé à coups de crosse parce qu'il voulait protéger sa femme, est serré dans des cordes ainsi que ses enfants, pendant que les Allemands (de 9 heures du soir à 6 heures du matin) abusent de celle qui continue à l'appeler au secours! A Buecken, près de Hérent, après une odyssée sanglante, les hommes de ce dernier village sont attachés à des canons, puis leurs femmes outragées au milieu de leurs enfants, la baïonnette leur piquant le sein. Un général, le lendemain, sans réprimander en rien ses hommes, envoie ces malheureuses vers les lignes belges :

« Nous ne vous tuerons pas, ricane-t-il; vous serez tuées par vos propres amis. »

Et sous les shrapnells qui éclatent, elles s'enfuient vers l'artillerie belge postée à Malines. A Beyghem, des hommes de trente à trente-cinq ans, qui viennent de brûler trois églises, et parmi lesquels se trouve, donnant ses ordres, l'oberlieutenant Kümer, conduisent leur proie, une jeune fille, à la cure, abusent d'elle

devant la sœur du curé et le curé lui-même qu'ils ont déshabillé, qu'ils empêchent de fermer les yeux ou de tourner la tête : je néglige les détails immondes. Il faut passer rapidement d'ailleurs sur ce chapitre où les faits se multiplient à l'infini, dans un *crescendo* d'ignominies. Les magistrats et les membres de la Commission constatent pourtant l'effort que font les victimes de ces attentats pour les tenir secrets. Les plus criminels, peut-être, ceux qui ont été commis par des officiers sur des jeunes filles du monde, moins préparées à se défendre, dans les maisons dont ils étaient les hôtes, ceux dont furent victimes de pauvres religieuses, sont destinés, par la discrétion désespérée qu'on met à les cacher, à ne jamais être révélés.

Ce n'est pas tout. Il faut prendre son cœur et son courage et poursuivre; aussi bien qu'est-ce que lire ces récits lorsqu'on songe à ceux qui ont souffert! Mais, sans cette lecture, on ignorerait ce qu'il y a d'incurablement vil et lâche dans l'âme de l'Allemand; on hésiterait à croire à ces réserves de sadisme féroce prêtes à se répandre en gestes cruellement obscènes, en raffinements monstrueux.

Les victimes qui furent fusillées purement et simplement et qui se comptent par milliers (trois mille dans la seule province de Namur, une des moins peuplées du pays) sont, pour la plupart, des hommes valides. Ceux que l'on fait souffrir par plaisir, mourir lentement, sont des vieillards, des femmes, des adolescents, des petits... Arrivant à Averbode, le 20 août, ils voient une femme qui, prise de peur, se cache dans un fossé : ils la tuent à coups de lance. A une heure de là, à Schaffen, ils éventrent une jeune fille de vingt ans. Des paysans des environs de Louvain accourent à Anvers, le 12 septembre, et racontent qu'à Wilsele les Alle-

mands ont voulu brûler vifs la femme van Kriegelingen et ses onze enfants.

« La femme et huit enfants ont été carbonisés, deux ont pu fuir, le dernier a été fusillé dans la rue. Nous avons vu les cadavres de la mère et des enfants et nous avons assisté à leur exécution. »

Le général Deruette, aide de camp du roi Albert, a vu, à Hofstade, le cadavre d'une vieille femme percé par jeu de dix coups de baïonnette; elle tenait encore en main l'aiguille et le bout de fil avec lequel elle cousait. Dans le même village, une paysanne cherche une jeune fille disparue : elle la trouve pendue à un arbre. Le canonnier volontaire de R... décroche du sol les cadavres d'une femme et de son enfant cloués à terre par des baïonnettes. Interrogé sur ce qui s'est passé à Boortmeerbeek, le docteur V..., de Malines, dépose :

« L'épouse van Rollegem est arrivée à l'hôpital de Malines, le 22 août. Le jeudi 20, fuyant de Boortmeerbeek avec son mari, elle fut atteinte par deux coups de feu à la jambe. Elle se jeta dans un fossé pour se mettre à l'abri. Quelques instants plus tard, les Allemands qui avaient tiré sur elle la rejoignirent et lui firent des plaies horribles à la cuisse gauche et à l'avant-bras gauche. Elle demeura ainsi sans secours jusqu'au samedi soir. Les plaies étaient infectées, les vers y grouillaient. »

Dans la nuit du 23 au 24 août des soldats frappent violemment à la porte du château de Caune, chez M. Poswick. Mme Poswick ouvre la porte : elle est aussitôt assommée à coups de crosse. M. Derrickx, député permanent du Limbourg, qui s'était réfugié au château, arrive à son tour, portant un enfant sur les bras: on le transperce de vingt coups de lance. Le dimanche 30 août, une patrouille de hussards, en guise de distraction dominicale, s'amuse à tirer, chaussée

de Bruxelles à Malines, sur une femme de soixante-quatorze ans, Catherine van Kerckove, partout où ils peuvent l'atteindre sans la tuer. Un coup de fusil lui emporte la main droite, un autre lui déchire la joue. A Battice, avant de brûler les maisons, les Allemands y font entrer les femmes et les y enferment. A Francorchamp, premier village entre la frontière et Verviers, ils demandent du café : pendant que Mme Bovy, âgée de soixante ans, s'empresse de leur en verser, ils la précipitent sur le fumier, face en avant, et la tuent. Ils s'acharnent dans ce même village contre une jeune fille, Fernande Legrand, qui fuyait, portant sur son bras un petit enfant qu'ils transpercent. Aux abords de Molenstede, un vieillard de quatre-vingt-dix-huit ans veut protéger sa fille outragée : on le lie à un tronc d'arbre, on amasse de la paille à ses pieds et on le brûle vif. A Hérent, un octogénaire est attaché sur sa chaise, puis on lui ouvre le crâne. A Mouland, un avocat de Liége a vu déterrer le cadavre d'un vieillard enterré vivant la veille.

Voyons maintenant les bourreaux s'acharner sur les enfants.

« Quel est le chemin de Gand ? demande le chef d'une patrouille à un gamin de Ternath.

— Je ne comprends pas, » répond-il.

Pour le punir, affirme un témoin de l'enquête, on lui coupe les deux mains ; son sang coule si fort qu'il succombe.

A Werchter, le 27 août, M. Vincent Ernst de Bunswyck, consul de Belgique pour l'Uganda, voit sous un pont, flottant sur l'eau, le cadavre d'une jeune victime de douze années. — Dans la nuit du 25 au 26, le comte H. de Hemptinne, engagé volontaire, ramasse, près de Malines, le corps d'un garçon de moins de quatorze ans, lardé de traces de lames. — A Hofstade,

il n'a pas quinze ans cet adolescent que l'on trouve les mains croisées derrière le dos, le corps percé de trous.

« Je vis dans cette même commune, déclare le général Deruette, le cadavre d'un enfant qui avait été tué au moment où il demandait grâce. Telle était encore la position de son corps. »

« Je vis à Hallembaye, écrit dans son rapport M. C..., ingénieur de l'État, cinq malheureux civils horriblement tailladés, les poings liés, que des brutes de soldats tiraient méchamment pour les amener devant un corps d'officiers. Je vois toujours un pauvre petit vacher de treize à quatorze ans qui avait la joue percée d'un coup de baïonnette et les deux bras ruisselants de sang. »

A Saint-Hadelin, comme on procède, devant sa femme, à l'exécution du maître d'école, on entraîne près de lui et on tue avec lui ses trois enfants, deux filles et un fils. Au Pin, près d'Izel, deux jeunes garçons regardent arriver les uhlans. Ceux-ci les prennent au passage et les font courir les bras liés entre leurs chevaux galopants. Leurs cadavres furent trouvés, une heure après, dans un fossé; ils avaient les genoux « littéralement usés », selon l'expression d'un témoin. L'un avait la gorge coupée et la poitrine ouverte, tous les deux du plomb dans le crâne. Sur la route de Louvain à Malines, un jeune homme emmené ne marche pas assez vite; on le frappe. Désespéré, il se jette dans le canal. Quand sa tête reparaît à la surface, les Prussiens amusés s'en servent comme d'une cible flottante. A Schaffen, un adolescent est attaché sur un volet, arrosé de pétrole, brûlé vif. Les soldats qui marchent sur Anvers s'emparent, à Lempst, d'un couteau de boucher : ils saisissent un petit domestique, lui découpent les jambes, puis la tête, et le rôtissent dans une

maison qui flambe. A Lebbeke-lez-Termonde, Franz Mertens et ses camarades Van Dooren, Dekinder, Stobbelaer et Wryer sont attachés l'un à l'autre, bras à bras. On leur crève les yeux à la pointe du fer, puis on les abat. A Réthy, la petite Marie Van Herck, à Testelt, une fillette de douze ans sont assassinées. A Wacherzeel, un jeune garçon est déshabillé jusqu'à la taille et on s'amuse à le piquer du bout des lances et à faire de son torse mince une cible : pauvre petit saint Sébastien innocent et martyr. A Bertrix, un frère et une sœur adolescents sont tués. Le crime commis, on dépouille leurs cadavres, on les lie à terre l'un sur l'autre dans une étreinte outrageante et éternelle. On les abandonne en riant. Ce sacrilège infâme ne fait pas rougir les bourreaux.

Les tout petits n'échappent pas au carnage. Au contraire, on les recherche comme des victimes de choix : elles ne peuvent pas se défendre. On ramasse, le 18 août, à Testelt, les restes d'un bébé de deux ans, l'enfant de Neef, tué d'une balle dans la tête. Le petit Deckers, son voisin, qui n'est guère plus âgé, subit le même sort. Non loin de là, à Betecom, le lieutenant d'artillerie Lemaire trouve, dans un puits mis à sec, les cadavres d'une femme, d'un homme et d'un petit que son père serre encore passionnément dans ses bras. Au début d'octobre, le sergent Delille est envoyé en patrouille à Zillebeke; il visite avec ses hommes les maisons l'une après l'autre pour en chasser les Allemands qui y cantonnent. Il réveille un soldat qui dort au milieu de ses vêtements jetés, de son sac, de ses armes.

« En visitant le sac, dépose le sergent, nous y avons trouvé la main d'un petit enfant de deux à trois ans : elle avait été coupée un peu au-dessus du poignet. Dans notre fureur nous avons dit à l'Allemand :

« — C'est vous qui avez fait cela?

« Et sur son aveu nous l'avons fusillé. »

C'était un soldat de la landwehr. Le 20 octobre, sur l'Yser, après un assaut contre Pervyse, on fouille six prisonniers que l'on vient de faire. Sur l'un d'eux on découvre deux mains d'enfant coupées. Tels sont les trophées que rapportent outre-Rhin les pères de famille allemands.

Dans la presque totalité de la Belgique et dans les départements du Nord de la France peut-être serait-il malaisé sinon impossible de rencontrer aujourd'hui quelqu'un qui mette ces faits en doute. Il n'en est pas de même chez ceux qui, en Angleterre, n'ont connu la guerre que par les excursions au front, les conférences cinématographiques et les profils déguisés de cent façons ingénieuses. En Irlande, à plus forte raison, où le mot d'ordre a été de combattre par tous moyens la conscription. Chez les neutres, des groupes se sont donné la mission de contester les crimes allemands, afin de n'avoir pas à condamner à la face du ciel et de la terre l'auteur responsable de ces iniquités. Pour ces aveugles qui ne veulent pas voir, les témoignages des victimes ne comptent guère. Ni la responsabilité de la déclaration de guerre, ni la violation de la neutralité belge, ni l'incendie de Louvain, ni la destruction de Reims, ni l'enlèvement et l'esclavage des jeunes filles de Lille, de Roubaix, de Tourcoing n'ont suffi à former, comme ils disent, leur religion. Les rapports officiels, ils les récusent; les photographies, ils les contestent; les témoignages, ils les suspectent. Alors, puisque la parole des martyrs n'est pas entendue, il faudra en venir aux aveux des bourreaux. Ceux-ci sont irrécusables, non seulement parce que ce sont des Allemands qui les ont écrits, mais parce qu'ils y ont trouvé un sujet d'honneur et de gloire pour leur nation et pour eux-mêmes.

Ces aveux nous les lisons dans les « journaux de guerre » que l'article 75 du *Règlement de service en campagne de l'armée allemande* recommande aux soldats de rédiger en cours de route, documents saisis sur les prisonniers ou sur les cadavres et qui apportent d'effroyables révélations[1]. Bornons-nous encore à la Belgique, ils vont nous offrir la preuve de ce qui vient d'être raconté. J'ai dit que la haine confessionnelle inspire et dirige cette armée dans sa revanche du protestantisme contre le catholicisme. Des individus font exception; il ne faut pas hésiter à le reconnaître. Parmi les protestants, il s'en trouve qui n'ont point de haine mais une sorte de respect pour la doctrine qu'ils ne pratiquent pas; au contraire, parmi les plus ignobles, les plus féroces et les plus dégradés, il faut citer les contingents catholiques bavarois. Dans le journal de marche d'un soldat du 12e régiment d'infanterie de réserve (1er corps de réserve), on lit ceci :

« Je suis forcé de noter un fait qui n'aurait pas dû pouvoir se produire; mais il y a, même dans notre armée (il aurait pu dire *surtout dans notre armée*) des bougres qui ne sont plus des hommes, des cochons à qui rien n'est sacré. L'un d'eux est entré dans une sacristie fermée à clef où était le saint Sacrement. Par respect, un protestant avait évité d'y coucher; lui, il y déposa de larges excréments. Comment peut-il y avoir de tels êtres ? »

Ces mêmes documents font mention aussi du massacre des prêtres. Le 25 août, à Villers-en-Fagne, un officier saxon du 178e régiment (XIIe corps d'armée, Ier corps saxon) a vu fusiller le curé. L'avant-veille,

[1] J. Bedier. *Les crimes allemands d'après les témoignages allemands*, in-8°. Paris, 1915; on y trouvera les textes allemands et leurs reproductions photographiques.

23 août, à Bouvignes, au nord de Dinant, « nous pénétrons, dit-il, par une brèche pratiquée par derrière, dans la propriété d'un habitant aisé, et nous occupons la maison. A travers un dédale de pièces nous atteignons le seuil. Là, le corps gisant du propriétaire. A l'intérieur, nos hommes ont tout détruit, comme des Vandales. Tout a été fouillé. Au dehors, dans le pays, le spectacle des habitants fusillés, étendus contre le sol, défie toute description. La fusillade à bout portant les a presque décapités. Chaque maison a été fouillée dans les moindres recoins, et les habitants arrachés de toutes leurs cachettes. Les hommes, fusillés; les femmes et les enfants, enfermés dans un couvent. »

Et ce récit est complété par celui du soldat Philipp (de Kamenz, en Saxe, 1re compagnie du 1er bataillon du 178e régiment) :

« Le soir, à 10 heures, le 1er bataillon du 178e descendit dans le village incendié au nord de Dinant. Spectacle triste et beau, et qui faisait frissonner. A l'entrée du village gisaient environ cinquante bourgeois, fusillés pour avoir, par guet-apens, tiré sur nos troupes. Au cours de la nuit, beaucoup d'autres furent pareillement fusillés, si bien que nous en pûmes compter plus de deux cents. Des femmes et des enfants, la lampe à la main, furent contraints à assister à l'horrible spectacle. Nous mangeâmes ensuite notre riz au milieu des cadavres, car nous n'avions rien mangé depuis le matin. »

Enfin, dans le carnet du réserviste Schlauter (de la 3e batterie du 4e régiment d'artillerie de campagne de la garde), nous lisons :

« 25 août. En Belgique. — Des habitants de la ville, on en fusilla trois cents. Ceux qui survécurent au feu de salve furent réquisitionnés comme fossoyeurs. Il aurait fallu voir les femmes à ce moment! Mais il n'y

a pas moyen de faire autrement. Dans notre marche sur Wilot, les choses allèrent mieux : on permit aux habitants qui voulaient partir de s'en aller où ils voulaient. Mais qui partait était fusillé. A notre départ d'Owele, les fusils crépitèrent ; mais là, incendie, femmes et le reste !... »

Ce *reste*, on le devine, et le respect ne permet pas de le décrire ; car, écrit dans son carnet, le 12 août, en Belgique, le soldat Paul Glüde (du 9e bataillon de pionniers) (IXe corps), « on se fait une idée de l'état de fureur de nos soldats quand on voit les villages détruits. Plus une maison intacte. Tout ce qui peut se manger est réquisitionné par des soldats non commandés. On a vu plusieurs monceaux d'hommes et de femmes exécutés après jugement. De petits porcs couraient à l'entour. »

Et cet homme ajoute qu'on ne se contente pas de tuer, on torture :

« Les mutilations de blessés sont à l'ordre du jour : *Verstümmelungen der Verwundeten sind an Tagesordnung.* »

Tel fut le mois d'août 1914 pour la Belgique, vrai calvaire d'un peuple immolé en haine de sa foi catholique par une horde d'ennemis résolus à venger des griefs dont le plus ancien remontait à la condamnation de Luther par l'Université de Louvain. Ceux qui périrent au cours de ces semaines atroces sont-ils des martyrs ? Nous avons cru devoir y répondre en réunissant les faits indéniables qui permettent, selon nous, de l'affirmer. Mais ce n'est qu'un début des horreurs qu'il nous reste à rapporter. Toutefois nous nous demandons si la question posée à propos des soldats, victimes de cette guerre, ne trouve pas dans ces mêmes faits sa réponse ? N'est-ce pas leurs autels en même temps que leurs foyers qu'ils ont défendus et, en

les défendant, n'ont-ils pas, eux aussi, été tout ensemble héros et *témoins*, martyrs de cette religion qu'on prétendait abolir et pour le salut de laquelle ils ont donné leur sang et leur vie ?

A quelques jours et, sur certains points, à quelques heures de distance, la France de l'Est, ensuite celle du Nord, fut envahie par les mêmes brutes sanglantes qui mettaient la Belgique à feu et à sang. C'est dire assez que les mêmes monstruosités s'inspirèrent des mêmes passions. Ici encore les prêtres seront les victimes de prédilection ; coupables des mêmes crimes, ils subiront les mêmes outrages et partageront le sort de tant de prêtres belges ; les uns et les autres sont *catholiques :* ce titre suffit à tout, répond pour tout.

Pour la France, nous possédons des rapports officiels, minutieusement circonstanciés et accompagnés de documents nombreux. On a dû se borner à publier ici trois de ces rapports. Non qu'on prétende attribuer à chacune des victimes dont il y est fait mention le titre de martyr, mais parce que tous ont été victimes d'une fureur dans laquelle la haine du catholicisme se mêlait à la frénésie de natures cruelles et ignobles, impatientes de faire souffrir et de voir souffrir ceux qui, de façon plus ou moins confuse, leur apparaissaient comme un peuple soumis à d'autres lois et attaché à d'autres croyances.

Qu'on relise le récit de Victor, évêque de Vite, sur la persécution des Vandales en Afrique, on retrouvera cette même avidité d'une race maudite, ce même besoin de torturer des foules de misérables victimes sans autre motif que leur croyance. Comme le Vandale arien, l'Allemand luthérien tire vengeance de la multitude catholique. C'est par ce sombre tableau que s'achèvera notre recueil.

LES ATROCITÉS ALLEMANDES EN FRANCE

RAPPORT OFFICIEL DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Par décret en date du 23 septembre, une Commission composée de : MM. Georges Payelle, premier président de la Cour des comptes; Armand Mollard, ministre plénipotentiaire; Georges Maringer, conseiller d'État; Edmond Paillot, conseiller à la Cour de cassation, fut instituée en vue de constater les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens.

La Commission a présenté à M. Viviani, président du conseil, son rapport dont voici le texte complet :

Monsieur le Président du Conseil,

Chargés, en vertu d'un décret du 23 septembre dernier, d'aller procéder sur place à une enquête, relativement aux actes commis en violation du droit des gens, dans les parties du territoire français que l'ennemi a occupées, et qui ont été reconquises par les armées de la République, nous avons l'honneur de vous rendre compte des premiers résultats de notre mission.

Nous vous apportons déjà, monsieur le président, une ample moisson de renseignements. Elle ne comprend, cependant, qu'une part assez restreinte des constatations que nous aurions pu faire, si nous n'avions soumis à une critique sévère et à un contrôle rigoureux chacun des éléments d'information qui se sont présentés à notre examen. Nous n'avons cru devoir, en effet,

retenir que les faits qui, irréfragablement établis, constituaient d'une façon certaine des abus criminels nettement caractérisés, négligeant ceux dont les preuves étaient insuffisantes à nos yeux, ou qui, si dommageables ou si cruels qu'ils fussent, pouvaient avoir été la conséquence d'actes de guerre proprement dits, plutôt que d'excès volontaires, imputables à l'ennemi.

Dans ces conditions, nous avons la ferme assurance qu'aucun des incidents dont nous avons fait état ne saurait être discuté de bonne foi. La preuve de chacun d'eux, d'ailleurs, ne résulte pas seulement de nos observations personnelles; elle se fonde principalement sur des documents photographiques et sur de nombreux témoignages reçus en la forme judiciaire, avec la garantie du serment.

La tâche à laquelle nous nous sommes appliqués tous les quatre, dans une étroite communauté d'impressions et de sentiments, nous a paru souvent pénible, devant les spectacles lamentables que nous avons eus sous les yeux. Elle eût été vraiment trop douloureuse, si nous n'avions trouvé un puissant réconfort dans la vue des troupes merveilleuses que nous avons rencontrées sur le front, dans l'accueil des chefs militaires, dont le bienveillant concours ne nous a jamais fait défaut, et dans l'aspect des populations admirables qui supportent avec la résignation la plus digne des calamités sans précédent. Dans les régions que nous avons traversées, et notamment dans ce pays de Lorraine qui fut si fréquemment victime des fléaux de la guerre, nous n'avons entendu ni une sollicitation, ni une plainte; et pourtant, les misères affreuses dont nous avons été les témoins dépassent en étendue et en horreur ce que l'imagination peut concevoir. De tous côtés, le regard se pose sur des décombres; des villages entiers ont été détruits par la canonnade ou par le feu; des villes

autrefois pleines de vie ne sont plus que des déserts remplis de ruines : et quand on visite les lieux désolés où la torche de l'envahisseur a fait son œuvre, on a continuellement l'illusion de marcher parmi les vestiges d'une de ces cités antiques que les grands cataclysmes de la nature ont anéanties.

On peut dire, en effet, que jamais une guerre entre nations civilisées n'a eu le caractère sauvage et féroce de celle qui est en ce moment portée sur notre sol par un adversaire implacable. Le pillage, le viol, l'incendie et le meurtre sont de pratique courante chez nos ennemis ; et les faits qui nous ont été journellement révélés, en même temps qu'ils constituent de véritables crimes de droit commun, punis par les codes de tous les pays des peines les plus sévères et les plus infamantes, accusent dans la mentalité allemande depuis 1870 une étonnante régression

Les attentats contre les femmes et les jeunes filles ont été d'une fréquence inouïe. Nous en avons établi un grand nombre, qui ne représente qu'une quantité infime auprès de ceux que nous aurions pu relever ; mais, par un sentiment très respectable, les victimes de ces actes odieux se refusent généralement à les révéler. Il en aurait été moins commis, sans doute, si les chefs d'une armée dont la discipline est des plus rigoureuses s'étaient inquiétés de les prévenir ; on peut toutefois, à la rigueur, ne les considérer que comme les actes individuels et spontanés de brutes déchaînées ; mais il n'en est pas de même de l'incendie, du vol et de l'assassinat ; le commandement, jusque dans ses personnifications les plus hautes, en portera, devant l'humanité, la responsabilité écrasante.

Dans la plupart des endroits où nous avons fait notre enquête, nous avons pu nous rendre compte que l'armée allemande professe d'une façon constante le mépris le

plus complet de la vie humaine, que ses soldats et même ses chefs ne se font pas faute d'achever les blessés, qu'ils tuent sans pitié les habitants inoffensifs des territoires qu'ils envahissent, et qu'ils n'épargnent, dans leur rage homicide, ni les femmes, ni les vieillards, ni les enfants. Les fusillades de Lunéville, de Gerbéviller, de Nomeny et de Senlis en sont des exemples terrifiants; et vous lirez, au cours de ce rapport, le récit de scènes de carnage auxquelles des officiers eux-mêmes n'ont pas eu honte de prendre part.

L'esprit se refuse à croire que toutes ces tueries aient eu lieu sans raison. Il en est pourtant ainsi. Les Allemands, il est vrai, en ont toujours donné le même prétexte, en prétendant que des civils avaient commencé à tirer sur eux. Cette allégation est mensongère, et ceux qui l'ont produite ont été impuissants à la rendre vraisemblable, même en tirant des coups de fusil dans le voisinage des habitations, comme ils ont l'habitude de le faire pour pouvoir affirmer qu'ils ont été attaqués par les populations innocentes dont ils ont résolu la ruine ou le massacre. Nous en avons maintes fois recueilli les preuves; en voici une, entre bien d'autres : un soir, une détonation ayant retenti pendant que M. l'abbé Colin, curé de Croismare, se trouvait auprès d'un officier, celui-ci s'écria :

« Monsieur le curé, en voilà assez pour vous faire fusiller ainsi que le bourgmestre, et pour faire brûler une ferme. Tenez, en voici une qui brûle.

— Monsieur l'officier, répondit le prêtre, vous êtes trop intelligent pour ne pas reconnaître le bruit sec de votre fusil. Pour moi, je le reconnais. »

L'Allemand n'insista pas.

De même que la vie humaine, la liberté des gens est, de la part de l'autorité militaire allemande, l'objet d'un absolu dédain. Presque partout, des citoyens de tout

âge ont été arrachés à leurs foyers et emmenés en captivité. Beaucoup sont morts ou ont été tués en route.

Plus encore que le meurtre, l'incendie est un des procédés usuels de nos adversaires. Il est couramment employé par eux, soit comme élément de dévastation systématique, soit comme moyen d'intimidation. L'armée allemande, pour y pourvoir, possède un véritable matériel, qui comprend des torches, des grenades, des fusées, des pompes à pétrole, des baguettes de matière fusante, enfin des sachets contenant des pastilles composées d'une poudre comprimée très inflammable. Sa fureur incendiaire s'affirme principalement contre les églises et contre les monuments qui présentent un intérêt d'art ou de souvenir.

Dans les départements que nous avons parcourus, des milliers de maisons ont été brûlées ; mais nous n'avons constaté par nos procès-verbaux d'enquête que les incendies allumés dans une intention exclusivement criminelle, et nous n'avons pas cru devoir mentionner ceux qui, comme à Villotte-devant-Louppy, à Rembercourt, à Mognéville, à Amblaincourt, à Pretz, à Louppy-le-Château, etc., ont été occasionnés par les obus, au cours de combats violents, ou sont dus à des causes qu'il n'a pas été possible de déterminer d'une façon tout à fait certaine. Les quelques habitants qui sont restés au milieu des ruines nous ont fait, d'ailleurs, à cet égard, des déclarations pleines de loyauté.

En ce qui concerne le vol, nos constatations ont été incessantes, et nous n'hésitons pas à dire que partout où une troupe ennemie a passé elle s'est livrée, en présence de ses chefs et souvent même avec leur participation, à un pillage méthodiquement organisé. Les caves ont été vidées jusqu'à la dernière bouteille, des coffres-forts ont été éventrés, des sommes considérables ont été dérobées ou extorquées ; une grande quantité

d'argenterie et de bijoux, ainsi que des tableaux, des meubles, des objets d'art, du linge, des bicyclettes, des robes de femme, des machines à coudre et jusqu'à des jouets d'enfants, après avoir été enlevés, ont été placés sur des voitures, pour être dirigés vers la frontière.

Contre toutes les exactions, de même que contre tous les crimes, il n'y avait aucun recours ; et si quelque malheureux habitant osait supplier un officier de vouloir bien intervenir pour épargner une vie ou pour protéger des biens, il ne recevait d'autre réponse, quand il n'était pas accueilli par des menaces, qu'une invariable formule, accompagnée d'un sourire, et mettant sur le compte des fatalités inévitables de la guerre les abominations les plus cruelles.

SEINE-ET-MARNE

Ainsi que vous l'a appris déjà la lecture des procès-verbaux dont nous vous avons remis antérieurement des copies, c'est dans le département de Seine-et-Marne que nous nous sommes transportés en premier lieu. Nous y avons recueilli, à la charge de l'armée ennemie, les preuves de nombreux abus des droits de la guerre et de crimes de droit commun dont certains présentent un caractère de gravité considérable.

A Chaucouin, les Allemands ont mis le feu à cinq maisons d'habitation et à six bâtiments d'exploitation agricole, à l'aide de grenades qu'ils jetaient sur les toits, et de bâtons de résine qu'ils plaçaient sous les portes. Au sieur Lagrange, qui lui demandait la raison de pareils actes, un officier répondit simplement : « C'est la guerre ; » puis il enjoignit à cet homme de lui indiquer l'emplacement d'une propriété connue sous le nom

de ferme Proffit. Quelques instants après, les bâtiments de cette ferme étaient en flammes.

A Congis, une troupe ennemie s'apprêtait à brûler une vingtaine de maisons dans lesquelles elle avait jeté de la paille et répandu du pétrole, quand l'arrivée d'un détachement français l'empêcha d'exécuter ce projet.

A Penchard, où trois maisons ont été incendiées, la dame Marius René a vu un soldat muni d'une torche qui, engagée dans son ceinturon, paraissait faire partie de son fourniment.

A Barcy, un officier et un soldat ont pénétré dans la mairie et, après avoir pris tontes les couvertures de l'instituteur, ont mis le feu à la salle des archives.

A Douy-la-Ramée, les Allemands ont incendié un moulin sur la situation duquel ils avaient demandé des renseignements dans les environs. Un ouvrier, âgé de soixante-six-ans, faillit être précipité dans le brasier. En se débattant violemment et en se cramponnant à un mur, il put éviter le sort dont il était menacé. Enfin à Courtacon, l'ennemi, après avoir exigé que les habitants lui fournissent des allumettes et des fagots, a arrosé de pétrole un grand nombre de maisons et allumé l'incendie. Le village, dont une grande partie est en ruines, présente un aspect lamentable.

A côté de ces attentats contre les propriétés, nous avons eu à relever, en Seine-et-Marne, plusieurs actes graves contre les personnes.

Au commencement de septembre, un cavalier allemand se présenta un jour, vers 5 heures de l'après-midi, chez le sieur Laforest, à May-en-Multien, et lui demanda à boire. Celui-ci s'empressa d'aller tirer du vin à son tonneau, mais le soldat, mécontent sans doute de n'être pas servi assez vite, déchargea son fusil sur la femme de son hôte, qui fut grièvement blessée. Conduite à Lizy-sur-Ourcq, Mme Laforest y reçut les soins

d'un médecin allemand et dut subir l'amputation du bras gauche. Elle est morte récemment à l'hôpital de Meaux.

Le 8 septembre, dix-huit habitants de Varreddes, parmi lesquels se trouvait le curé, ont été arrêtés sans motif et emmenés par l'ennemi. Trois d'entre eux ont pu s'évader. Aucun des autres n'était encore revenu le 30 septembre, jour de notre transport. D'après les renseignements recueillis, trois de ces hommes auraient été massacrés. En tout cas la mort de l'un des plus âgés, le sieur Jourdain, vieillard de soixante-treize ans, est certaine. Traîné juqu'au village de Coulombs et ne pouvant plus marcher, le malheureux fut frappé d'un coup de baïonnette au front et d'un coup de revolver au cœur.

Vers la même époque, un homme de soixante-six ans, nommé Dalissier, et demeurant à Congis, a été sommé par des Allemands de leur remettre son porte-monnaie. Comme il ne pouvait donner d'argent, il fut ligoté avec une longe à bestiaux et impitoyablement fusillé. On a constaté sur son cadavre les traces d'une quinzaine de balles.

Le 3 septembre, à Mary-sur-Marne, le sieur Mathe, effrayé par l'arrivée des troupes allemandes, alla se dissimuler sous le comptoir d'un débit de boissons. Découvert dans sa cachette, il fut tué d'un coup de couteau ou de baïonnette à la poitrine.

A Sancy-les-Provins, le 6 septembre, vers 9 heures du soir, quatre-vingts personnes environ furent arbitrairement arrêtées et enfermées dans une bergerie. Le lendemain, sur l'ordre d'un officier, on en conduisit une trentaine à 5 kilomètres du village, à la grange de Pierrelez, où était installée une ambulance de la Croix-Rouge allemande. Là, un médecin-major ayant adressé quelques paroles à ses blessés, ceux-ci chargèrent aussitôt quatre fusils et deux revolvers, dans une intention qui n'était pas douteuse. D'ailleurs un hussard français, blessé au

bras et prisonnier, dit au prêtre, en lui demandant l'absolution :

« Je vais être fusillé, puis ce sera votre tour. »

Après avoir déféré au désir de ce soldat, le curé, déboutonnant sa soutane, alla se placer entre le maire et un autre de ses concitoyens, contre le mur le long duquel étaient alignés les otages; mais à ce moment survinrent tout à coup deux chasseurs à cheval de l'armée française, et les médecins, avec le personnel de leur ambulance, se rendirent à ces cavaliers, auprès desquels le hussard avait couru se ranger.

Pour démontrer dans cette affaire la responsabilité du haut commandement, il est intéressant de mentionner que l'instituteur de Sancy, alors qu'on allait l'emmener avec les autres, avait obtenu du général von Dutag, qui était logé chez lui, la faveur d'être laissé en liberté.

Le 6 du même mois, après avoir incendié une partie des maisons de Courtacon, une troupe, qu'on croit appartenir à la garde impériale, emmena cinq hommes et un enfant de treize ans au milieu des champs, et pendant toute la durée d'un engagement les exposa au feu des Français. Sur le territoire de la même commune, un conscrit de la classe 1914, Edmond Rousseau, qui avait été arrêté pour l'unique motif que son âge le désignait comme devant être appelé prochainemeut sous les drapeaux, fut assassiné dans des conditions tragiques.

Interrogé sur la situation de ce jeune homme au point de vue militaire, le maire, qui se trouvait au nombre des otages, répondit que Rousseau avait passé au conseil de revision et qu'il avait été reconnu bon pour le service, mais que sa classe n'était pas encore appelée. Les Allemands firent alors déshabiller le prisonnier, pour se rendre compte de son état physique, puis ils lui remirent son pantalon et le fusillèrent à cinquante mètres de ses compatriotes.

La ville de Coulommiers a été amplement pillée. De l'argenterie, du linge, des chaussures ont été enlevés, principalement dans les maisons abandonnées, et de nombreuses bicyclettes ont été chargées sur des camions automobiles. L'occupation a duré du 5 au 7 septembre. La veille de leur départ, les Allemands ont arrêté, sans aucun motif, le maire et le procureur de la République, qu'un officier a grossièrement insultés. Les deux magistrats ont été retenus jusqu'au lendemain matin avec le secrétaire de la mairie. Auprès du procureur furent placés pendant la nuit des gardiens qui s'évertuèrent à lui persuader, par des propos échangés entre eux, que son exécution était imminente.

On est également persuadé, à Coulommiers, que plusieurs femmes de la ville ont été l'objet d'entreprises criminelles, mais un seul attentat de ce genre a été établi de manière certaine. Une femme de ménage, la dame X..., en a été la victime. Un soldat s'étant présenté chez elle le 6 septembre, vers 9 heures et demie du soir, a éloigné le mari en lui demandant d'aller chercher dans la rue un de ses camarades; puis, malgré la présence de deux petits enfants, il a essayé de violenter la jeune femme. En entendant les cris de celle-ci, X... rentra précipitamment; mais il fut poussé à coups de crosse dans une chambre contiguë, dont la porte resta ouverte, et sa femme dut subir les derniers outrages. Le viol fut consommé presque sous les yeux du mari qui, terrorisé, n'osait intervenir et s'efforçait seulement de calmer la frayeur de ses enfants.

La dame X..., à Sancy-les-Provins, et la dame Z..., à Beton-Bazoches, ont été également l'objet de pareilles violences. La première, le revolver sous la gorge, a dû se soumettre aux volontés d'un soldat; la seconde, malgré sa résistance, a été jetée sur un lit et outragée en présence de sa fillette, âgée de trois ans. Les maris

de ces deux femmes sont mobilisés depuis le commencement de la guerre.

Le 6 septembre, à Guérard, où deux ouvriers, les nommés Maitrier et Didelot, ont été tués aux avant-postes, l'ennemi s'est emparé de six otages. Un seul a pu s'échapper et revenir dans le pays.

A Mauperthuis, le même jour, quatre Allemands, qui étaient déjà venus dans la matinée chez le sieur Roger, s'y présentèrent de nouveau, à 2 heures de l'après-midi.

« Vous étiez trois ce matin, vous n'êtes plus que deux, sortez ! » dit l'un d'eux.

Immédiatement, Roger et un émigré, le sieur Denet, auquel il donnait l'hospitalité, furent saisis et emmenés. Le lendemain, à une extrémité du village, la dame Roger trouva le corps de son mari percé de deux balles. Denet avait été, lui aussi, fusillé. Son cadavre fut découvert, quelques temps après, dans un état de décomposition tel qu'on ne put faire le relevé des blessures que le malheureux avait reçues.

Dans une dépendance de la même commune, le gardien de la ferme de Champ-Brisset, le sieur Fournier, fut arrêté avec un citoyen suisse nommé Knell. Les Allemands les conduisirent tous deux sur un camion jusqu'à Vaudoy et les massacrèrent. Un habitant de Voinsles, nommé Cartier, subit le même sort. Passant à bicyclette sur une route à peu de distance de Vaudoy, il fut arrêté par des Allemands qui palpèrent sa musette dans laquelle était placé un revolver. Cartier, sans aucune résistance, leur remit de lui-même son arme. On lui banda les yeux, et on le fusilla séance tenante.

Le 8 septembre à Sablonnières, où le pillage fut général, le sieur Delaitre, ayant quitté sa maison pendant la bataille, pour se réfugier sous un ponceau, fut décou-

vert dans sa cachette par un soldat allemand qui lui tira cinq coups de fusil. Il succomba dans la journée.

Au même lieu, un sieur Griffau (Jules), âgé de soixante-six ans, gardait paisiblement ses vaches dans un clos, quand un détachement ennemi passa à cent cinquante mètres de lui. Un soldat qui se trouvait seul en arrière de la colonne le mit en joue et lui envoya une balle au visage. Il est juste d'ajouter qu'un officier allemand s'occupa de faire panser le blessé par un médecin de son armée et que Griffau s'est assez rapidement rétabli.

A Rebais, le 4 septembre, à 11 heures du soir, les Allemands, après avoir pillé la bijouterie du sieur Pantereau, et avoir chargé sur un camion les marchandises dont ils s'étaient emparés, mirent le feu à la maison. Ils incendièrent également trois immeubles de la rue de l'Etang, en y jetant de la paille enflammée.

Dans cette petite ville, de graves violences ont été commises. Un sieur Griffaut (Auguste), âgé de soixante-dix-neuf ans, a été odieusement brutalisé. Il a reçu de multiples coups de poing sur la tête et un coup de revolver lui a éraflé le front. On lui a volé sur lui sa montre et son porte-monnaie contenant huit cents francs.

Le même jour des soldats allemands maltraitèrent la dame X..., âgée de vingt-neuf ans, débitante de boissons, sous prétexte qu'elle devait cacher des militaires anglais. L'ayant déshabillée, ils la gardèrent au milieu d'eux, complètement nue, pendant une heure et demie, puis ils l'attachèrent à son comptoir en lui faisant entendre qu'ils allaient la fusiller. Mais ayant été appelés au dehors, sur ces entrefaites, ils se retirèrent, en confiant leur victime à la garde d'un soldat alsacien, qui la détacha et lui rendit la liberté.

Le 4 septembre également, d'autres soldats tentèrent de violer la dame Z..., âgée de trente-quatre ans, après avoir pillé sa boutique d'épicerie. Irrités de sa résis-

tance, ils essayèrent de la pendre, mais elle put couper la corde, avec son couteau, qu'elle trouva ouvert dans sa poche. Elle fut alors rouée de coups, jusqu'à l'arrivée d'un officier qu'un témoin de la scène était allé appeler.

A Saint-Denis-les-Rebais, le 7 septembre, un uhlan obligea la dame X... à se déshabiller, en la menaçant de son fusil, puis il la jeta sur un matelas et la viola, tandis qu'impuissante à intervenir, la belle-mère de la victime s'efforçait de soustraire son petit-fils, âgé de huit ans, à la vue de cet ignoble spectacle.

Le même jour, au hameau de Marais, commune de Jouy-sur-Morin, les trois filles du sieur X..., âgées de dix-huit ans, de quinze ans et de treize ans, étaient auprès de leur mère malade, quand survinrent deux soldats allemands qui se saisirent de l'aînée, l'entraînèrent dans une pièce voisine et la violèrent successivement. Pendant que l'un commettait son attentat, l'autre gardait la porte et, avec ses armes, tenait en respect la mère affolée.

Le château de..., sur le territoire de la Ferté-Gaucher, a été le théâtre de faits épouvantables. Là vivait un vieux rentier, M. X..., avec sa domestique, la demoiselle Y..., âgée de cinquante-quatre ans. Le 5 septembre, plusieurs Allemands, parmi lesquels se trouvait un sous-officier, occupèrent cette propriété. Après s'être fait servir des aliments, le sous-officier proposa à une réfugiée, la femme Z..., de coucher avec lui. Elle s'y refusa, et M. X..., pour la soustraire aux entreprises dont elle était l'objet, l'envoya à sa ferme, située à proximité. L'Allemand courut l'y chercher, la ramena au château et la conduisit au grenier; puis l'ayant complètement déshabillée, essaya de la posséder. A ce moment, M. X..., voulant la protéger, tira des coups de revolver dans l'escalier. Il fut immédiatement fusillé.

Le sous-officier fit alors sortir la femme Z... du grenier, la contraignit à enjamber le cadavre du vieillard et

la mena dans un réduit où il se livra encore vainement sur elle à deux tentatives. L'abandonnant enfin, pour aller se jeter sur la demoiselle Y..., il la remit entre les mains de deux soldats qui, après l'avoir violée, l'un une fois, l'autre deux fois, dans la chambre du mort, lui firent passer la nuit auprès d'eux, dans une grange, où l'un d'eux eut encore, à deux reprises, des rapports sexuels avec elle.

Quant à Mlle Y..., obligée, sous la menace du fusil, de se mettre entièrement nue, elle fut violée sur un matelas par le sous-officier qui la garda jusqu'au matin.

Nous avons noté enfin, d'après les déclarations d'un conseiller municipal de Rebais, que deux cavaliers anglais, surpris et blessés dans cette commune, ont été achevés à coups de fusil par les Allemands, alors qu'ils étaient désarçonnés et que l'un d'eux levait les bras, montrant ainsi qu'il était désarmé.

MARNE

Dans le département de la Marne, comme partout, d'ailleurs, les troupes allemandes se sont livrées à un pillage général, effectué toujours dans des conditions identiques, avec la complicité des chefs. A ce point de vue, les communes d'Heilzt-le-Maurupt, des Suippes, de Marfaux, de Fromentières et d'Esternay ont particulièrement souffert. Tout ce que l'envahisseur enlevait des maisons était placé sur des camions automobiles ou sur des voitures. A Suippes, notamment, il a emporté de cette manière quantité d'objets divers, entre autres des machines à coudre et des jouets

Un grand nombre de villages, ainsi que des bourgs importants, ont été incendiés sans motif. Il n'est pas douteux que ces crimes aient été commis par ordre, les

détachements s'étant présentés dans les communes avec leurs torches, leurs grenades et leurs engins habituels.

A Lépine, le cultivateur Caqué, qui logeait chez lui deux cyclistes, leur a demandé si les grenades dont il les voyait munis étaient destinées à sa demeure.

« Non, lui fut-il répondu. Fini pour Lépine. »

A ce moment, neuf maisons du village étaient consumées.

A Marfaux, dix-neuf immeubles ont été la proie des flammes.

A le Gault-la-Forêt, sept ou huit maisons ont été détruites. La commune de Glannes n'existe pour ainsi dire plus. A Somme-Tourbe, tout le village a été brûlé, à l'exception de la mairie, de l'église et de deux bâtiments privés.

A Auve, la presque totalité du bourg a été anéantie. A Etrepy, soixante-trois ménages, sur soixante-dix, sont sans abri. A Huiron, toutes les maisons, sauf cinq, ont été incendiées. A Sermaize-les-Bains, il n'en reste qu'une quarantaine sur neuf cents. A Bignicourt-sur-Saulx, trente bâtiments sur trente-trois sont en ruines.

Dans le gros bourg de Suippes, dont la plus grande partie a été brûlée, on a vu passer des soldats porteurs de paille et de bidons de pétrole. Pendant que la maison du maire flambait, six sentinelles, baïonnette au canon, avaient la consigne d'en défendre l'accès et de s'opposer à tout secours.

Tous ces incendies, qui ne représentent qu'une faible partie des faits de même nature dont la Marne a été le théâtre, ont été allumés sans qu'on pût imputer aux habitants des localités aujourd'hui plus ou moins complètement détruites, la moindre velléité de rebellion, ni le moindre acte de résistance. Dans quelques villages, les Allemands, avant de mettre le feu, faisaient

tirer un coup de fusil par un de leurs soldats, pour pouvoir prétendre ensuite que la population civile les avait attaqués, prétexte d'autant plus absurde qu'il ne restait presque partout, au moment de l'arrivée de l'ennemi, que des vieillards, des infirmes ou des gens absolument dépourvus de tout moyen d'agression.

De nombreux attentats contre les personnes ont été également commis. Dans la plupart des communes, des otages ont été emmenés : beaucoup d'entre eux n'ont pas reparu. A Sermaize-les-Bains, où les Allemands en ont enlevé environ cent cinquante, quelques-uns ont été affublés de casques et de capotes et contraints, en cet accoutrement, de monter la garde auprès des ponts.

A Bignicourt-sur-Saulx, trente hommes et quarante-cinq femmes et enfants ont été obligés de partir avec un détachement. L'un des hommes, le nommé Pierre (Émile), n'est pas revenu et n'a pas donné de ses nouvelles. A Corfélix, le sieur Jacquet, entraîné le 7 septembre, avec onze de ses concitoyens, a été retrouvé à cinq cents mètres du village, la tête trouée par une balle.

A Champuis, le curé, sa domestique et quatre autres habitants, emmenés le même jour que les otages de Corfélix, n'étaient pas encore de retour au moment de notre transport.

Au même lieu, un vieillard de soixante-dix ans, nommé Jacquemin, a été attaché sur son lit par un officier et laissé en cet état, sans nourriture, pendant trois jours. Il est mort peu de temps après.

A Vert-la-Gravelle, un garçon de ferme a été tué. Il a reçu des coups de bouteille sur la tête et un coup de lance à la poitrine.

Le garde champêtre Brulefer, de le Gault-la-Forêt, a été assassiné à Maclaunay, où il avait été conduit par

les Allemands. Son cadavre avait la tête fracassée et portait une plaie à la poitrine.

A Champguyon, commune qui a été incendiée, un nommé Verdier a été tué dans la maison de son beau-père. Ce dernier n'a pas assisté à l'exécution, mais il a entendu un coup de feu, et le lendemain un officier lui a dit :

« Fils fusillé. Il est sous les décombres. »

Malgré les recherches qui ont été opérées, le corps n'a pas été retrouvé dans les ruines. Il a dû être consumé.

A Sermaize, le cantonnier Brocard fut mis au nombre des otages. Au moment où on venait de l'arrêter, ainsi que son fils, sa femme et sa belle-fille affolées allèrent se précipiter dans la Saulx. Le vieillard, ayant pu un instant se dégager, courut en toute hâte derrière elles et fit plusieurs tentatives pour les sauver; mais les Allemands l'entraînèrent impitoyablement, laissant les deux malheureuses femmes se débattre dans la rivière. Quand, rendus à la liberté, au bout de quatre jours, Brocard et son fils retrouvèrent les cadavres, ils constatèrent que leurs compagnes avaient reçu l'une et l'autre des balles dans la tête.

A Montmirail s'est déroulée une scène de véritable sauvagerie. Le 5 septembre, comme un sous-officier s'était jeté, presque entièrement dévêtu, sur la veuve Naudé, chez laquelle il était logé, et l'avait emportée dans sa chambre, le père de cette femme, François Fontaine, accourut aux cris de sa fille. Aussitôt quinze ou vingt Allemands enfoncèrent la porte de la maison, poussèrent le vieillard dans la rue et le fusillèrent sans pitié. A ce moment, la petite Juliette Naudé, ayant ouvert sa fenêtre, fut atteinte au ventre par une balle qui lui traversa le corps. La pauvre enfant succomba, après vingt-quatre heures des plus atroces souffrances.

Le 6 septembre, à Champguyon, la dame Louvet a

assisté au martyre de son mari. Ayant vu celui-ci entre les mains de dix ou douze soldats qui l'assommaient à coups de bâton devant chez lui, elle accourut et l'embrassa à travers la grille de sa demeure ; mais, brutalement repoussée, elle tomba, tandis que les bourreaux entraînaient le malheureux qui, couvert de sang, les suppliait de lui laisser la vie, protestant qu'il n'avait rien fait pour être ainsi maltraité. Il fut achevé à l'extrémité du village. Quand sa femme l'y retrouva, il était horriblement défiguré. Sa tête était fracassée, un de ses yeux pendait hors de l'orbite et un de ses poignets était brisé.

A Esternay, le 6 décembre, trente-cinq ou quarante Allemands emmenaient, vers 3 heures de l'après-midi, le sieur Laurenceau, lorsqu'il fit un mouvement brusque, comme pour se dégager. Il fut immédiatement massacré à coups de fusil.

Dans la même ville, les faits suivants nous ont été révélés :

Pendant la nuit du dimanche 6 septembre au lundi 7, des soldats, qui se répandaient dans les maisons pour se livrer au pillage, découvrirent la veuve Bouché, ses deux filles et les dames Lhomme et Macé, qui s'étaient réfugiées sous un escalier de cave. Ils ordonnèrent aux deux jeunes filles de se dévêtir, puis, comme la mère de celles-ci essayait d'intervenir, l'un d'eux, épaulant son fusil, fit feu dans la direction du groupe. La balle, après avoir atteint près du coude Mme Lhomme, fracassa le bras droit de la demoiselle Marcelle Bouché, à la hauteur de l'aisselle. Dans la journée qui suivit, la jeune fille succomba des suites de sa blessure qui, d'après les déclarations des témoins, était horrible.

Notre enquête dans le département de la Marne a établi, enfin, d'autres attentats dont les femmes ont été victimes.

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

Le 3 septembre, à Suippes, la dame X..., âgée de soixante-douze ans, a été saisie par un soldat allemand qui, en lui mettant sous le menton le canon de son revolver, l'a jetée sur son lit avec brutalité. L'arrivée de son gendre, accouru au bruit, l'a heureusement délivrée au moment où le viol allait être consommé.

Au même lieu et à la même époque, la petite X..., âgée de onze ans, est restée pendant trois heures en butte à la lubricité d'un soldat qui, l'ayant trouvée auprès de sa grand'mère malade, l'avait emmenée dans une maison abandonnée et lui avait enfoncé un mouchoir dans la bouche pour l'empêcher de crier.

Le 7 septembre, à Vitry-en-Perthois, la dame X..., âgée de quarante-cinq ans, et la dame Z..., âgée de quatre-vingt-neuf ans ont été, l'une et l'autre, violées. Cette dernière est morte une quinzaine de jours après.

A Jussecourt-Minecourt, le 8 septembre, vers 9 heures du soir, la demoiselle X... a été violentée par quatre soldats, qui s'étaient introduits dans sa chambre, après en avoir fracturé la porte à l'aide d'une serpe. Tous quatre se sont jetés sur cette jeune fille, âgée de vingt et un ans, et l'ont successivement possédée.

Le bombardement d'une ville ouverte constituant incontestablement une violation du droit des gens, nous avons estimé qu'il y avait lieu de nous transporter à Reims, qui était depuis vingt-quatre jours canonnée par les Allemands. Après y avoir reçu la déposition du maire, par laquelle nous avons appris qu'environ trois cents personnes de la population civile avaient déjà été tuées, nous avons constaté, dans plusieurs quartiers, la destruction de nombreux édifices et nous avons pu nous rendre compte des dégâts énormes et irréparables qui ont été infligés à la cathédrale. Depuis le 7 octobre, date de notre transport, le bombardement a continué :

aussi le nombre des victimes doit-il être maintenant très considérable. Tout le monde sait combien la malheureuse ville a souffert et combien aussi l'attitude de de sa municipalité a été au-dessus de tout éloge.

Au cours de nos opérations à l'hôtel de ville, six obus ont été envoyés dans la direction de ce monument. Le cinquième est tombé à une faible distance de la façade principale et le sixième a éclaté à quinze ou vingt mètres des bureaux.

Nous étant rendus au château de Baye, nous avons constaté, dans cet édifice, les traces du pillage qu'il a subi. Au premier étage, une porte donnant accès dans une pièce contiguë à la galerie où le propriétaire a réuni des objets d'art de valeur, a été fracturée; quatre vitrines ont été brisées, une autre a été ouverte. D'après les déclarations de la gardienne, qui, en l'absence des maîtres, n'a pu nous faire connaître l'étendue du dommage, il aurait été principalement dérobé des bijoux de provenance russe et des médailles d'or. Nous avons remarqué que des tablettes recouvertes de velours noir, qui ont dû être retirées des vitrines, étaient dégarnies d'une partie des bijoux qui s'y étaient trouvés antérieurement fixés.

La chambre du baron de Baye était dans le plus grand désordre; de nombreux objets étaient épars sur le plancher et dans les tiroirs demeurés ouverts. Un bureau plat avait été fracturé; une commode Louis XVI et un bureau à cylindre de même style avaient été fouillés.

Cette chambre avait dû être occupée par un personnage d'un très haut rang, car sur la porte était restée une inscription à la craie ainsi conçue : « J.-K. Hoheit. » Personne n'a pu nous renseigner exactement sur l'identité de cette Altesse; toutefois, un général qui logeait chez M. Houillier, conseiller municipal, a dit à son

hôte que le château avait abrité le duc de Brunswick et l'état-major du Xe corps.

Le même jour, nous avons visité le château de Beaumont, situé à proximité de Montmirail et appartenant au comte de la Rochefoucauld-Doudeauville. Suivant les déclarations de la femme du gardien, cette demeure a été pillée par les Allemands, en l'absence des maîtres, pendant une occupation qui a duré du 4 septembre au 6 du même mois. Les envahisseurs l'ont laissée dans un état de désordre et de malpropreté indescriptibles. Les secrétaires, les bureaux, les coffres-forts ont été fracturés, des écrins à bijoux ont été sortis des tiroirs et vidés.

Sur les portes des chambres nous avons pu lire des inscriptions à la craie parmi lesquelles nous avons relevé les mots : « Excellenz, » « Major von Ledebur, » « Graf Waldersee ».

MEUSE

Le département de la Meuse, dont les armées allemandes occupent encore une grande partie, a été cruellement éprouvé. Des communes importantes y ont été ravagées par des incendies allumés volontairement, en dehors de toute nécessité d'ordre militaire, et sans que les populations eussent aucunement provoqué par leur attitude de semblables atrocités. Tel est le cas, notamment, de Revigny, de Sommeilles, de Triaucourt, de Bulainville, de Clermont-en-Argonne et de Villers-aux-Vents.

Après avoir complètement pillé les maisons de Revigny et avoir enlevé leur butin sur des voitures, les Allemands ont incendié les deux tiers de la ville, pendant trois jours consécutifs, du 6 au 9 septembre, en

arrosant de pétrole les murs avec des pompes à main et en jetant dans les foyers des sachets remplis de poudre comprimée en tablettes. Il nous a été remis des spécimens de ces sachets et de ces tablettes, ainsi que des baguettes d'une matière inflammable et fusante, abandonnés sur les lieux par les incendiaires.

L'église, qui était classée au nombre des monuments historiques, et la mairie, avec toutes ses archives, ont été détruites.

Plusieurs habitants, au nombre desquels étaient des enfants, ont été emmenés comme otages. Ils ont été, d'ailleurs, rendus à la liberté le lendemain, à l'exception du sieur Wladimir Thomas.

Peu de localités, dans la Meuse, ont autant souffert que la commune de Sommeilles. Elle n'est plus qu'un amas de décombres, ayant été complètement incendiée, le 6 septembre, par un régiment d'infanterie allemand qui portait le numéro 51. Le feu a été mis à l'aide d'engins ressemblant à des pompes à bicyclettes et dont beaucoup de soldats était munis.

Ce malheureux village a été le théâtre d'un drame affreux. Au début de l'incendie, la dame X..., dont le mari est sous les drapeaux, s'était réfugiée dans la cave des époux Adnot, avec ces derniers et ses quatre enfants, respectivement âgés de onze ans, de cinq ans, de quatre ans et d'un an et demi. Quelques jours après, on découvrit les cadavres de tous ces infortunés au milieu d'une mare de sang. Adnot avait été fusillé, la dame X... avait le sein et le bras droit coupés, la fillette de onze ans avait un pied sectionné, le petit garçon de cinq ans avait la gorge tranchée. La femme X... et la petite fille paraissaient avoir été violées.

A Villers-aux-Vents, le 8 septembre, des officiers allemands invitèrent les habitants qui n'avaient pas encore fui à quitter leurs demeures, en les prévenant

que le village allait être brûlé, parce que, prétendaient-ils, trois soldats français s'étaient habillés en civil. D'autres donnèrent comme prétexte qu'on avait trouvé dans une maison une installation de télégraphie sans fil. La menace fut si rigoureusement exécutée qu'un seul bâtiment resta debout.

A Vaubecourt, où six immeubles ont été incendiés par les Wurtembergeois, le feu a été mis dans une grange avec de la paille amoncelée par les soldats.

A Triaucourt, les Allemands se sont livrés aux pires excès. Irrités sans doute des observations qu'un officier avait adressées à un soldat contre lequel une jeune fille de dix-neuf ans, Mlle Hélène Procès, avait porté plainte à raison d'entreprises inconvenantes dont elle avait été l'objet, ils incendièrent le village et organisèrent le massacre des habitants. Ils commencèrent par mettre le feu à la maison d'un paisible propriétaire, le sieur Jules Gand, et par fusiller ce malheureux, au moment où il sortait de chez lui pour échapper aux flammes; puis ils se répandirent dans les habitations et dans les rues, en tirant des coups de fusil de tous côtés. Un jeune homme de dix-sept ans, Georges Lecourter, qui essayait de se sauver, fut tué.

Le sieur Alfred Lallemand subit le même sort; poursuivi jusque dans la cuisine de son concitoyen Tautelier, il y fut massacré, tandis que ce dernier recevait trois balles dans la main.

Craignant, non sans raison, pour leur vie, Mlle Procès, sa mère, sa grand'mère, âgée de soixante et onze ans, et sa vieille tante de quatre-vingt-un an, Mlle Laure Mennehand, tentèrent de franchir, à l'aide d'une échelle, le treillage qui sépare leur jardin d'une propriété voisine. La jeune fille seule parvint à passer de l'autre côté et put éviter la mort en se cachant au milieu des choux. Quant aux trois femmes, elles furent abattues à

coups de fusil. Le curé du village, après avoir ramassé sur le sol, où elle s'était répandue, la cervelle de Mlle Mennehand, fit transporter les corps dans la maison Procès. Pendant la nuit qui suivit, les Allemands jouèrent du piano auprès des cadavres.

Tandis que le carnage sévissait, l'incendie se propageait rapidement et dévorait trente-cinq maisons. Un vieillard de soixante-dix ans, Jean Lecourtier, et un enfant de deux mois trouvaient la mort dans les flammes. Le sieur Igier, qui s'efforçait de sauver son bétail, était poursuivi sur un parcours de trois cents mètres par des soldats qui ne cessaient de tirer sur lui. Cet homme eut, par miracle, la chance de n'être pas blessé, mais cinq balles traversèrent son pantalon. Comme le curé Viller s'indignait auprès du duc de Wurtemberg, logé dans le village, du traitement infligé à sa paroisse :

« Que voulez-vous ? répondit celui-ci, nous avons, comme chez vous, de mauvais soldats. »

Dans cette même commune, une tentative de viol, qui manqua son effet, grâce à la résistance opiniâtre et courageuse de la victime, fut commise par trois Allemands sur la personne de la dame D..., âgée de quarante-sept ans. Enfin, une vieille femme de soixante-quinze ans, Mme Maupoix, fut si violemment frappée à coups de bottes, qu'elle en mourut quelques jours après. Pendant que les soldats la maltraitaient, d'autres dévalisaient ses armoires.

La petite ville de Clermont-en-Argonne, adossée à une colline pittoresque, au milieu d'un paysage agréable, recevait chaque année la visite de nombreux touristes. Le 4 septembre, pendant la nuit, les 121e et 122e régiments wurtembergeois y firent leur entrée en brisant les portes des maisons et en se livrant à un pillage effréné, qui devait se continuer pendant le cours de la journée

suivante. Vers midi, un soldat alluma l'incendie dans l'habitation d'un horloger, en y répandant volontairement le contenu de la lampe à alcool qui lui avait servi à préparer son café.

Un habitant, M. Monternach, courut aussitôt chercher la pompe municipale et demanda à un officier de lui fournir des hommes pour la mettre en action. Brutalement éconduit et menacé d'un revolver, il renouvela sa démarche auprès de plusieurs autres officiers sans plus de succès. Pendant ce temps, les Allemands continuaient à incendier la ville, en se servant de bâtons au bout desquels des torches étaient fixées. Tandis que les maisons flambaient, des soldats envahissaient l'église, qui est isolée sur la hauteur, y dansaient au son de l'orgue, puis, avant de se retirer, y mettaient le feu à l'aide de grenades ainsi que de récipients garnis de mèches et remplis d'un liquide inflammable.

Après l'incendie de Clermont, on trouva deux cadavres, celui du maire de Vauquois, M. Poinsignon, complètement carbonisé, et celui d'un jeune garçon de onze ans, qui avait été fusillé à bout portant.

Quand le feu fut éteint, le pillage recommença dans les immeubles que la flamme avait épargnés. Des objets mobiliers, enlevés de chez le sieur Desforges, et des étoffes, volées dans le magasin du sieur Nordman, marchand de nouveautés, furent entassés dans des automobiles. Un médecin-major s'empara de tous les objets de pansement de l'hospice, et un officier supérieur, après avoir inscrit sur la porte d'entrée de la maison Lebondidier une mention interdisant de piller, fit emporter sur une voiture une grande partie des meubles qui garnissaient cette habitation, les destinant, comme il s'en vanta sans vergogne, à l'ornement de sa propre villa.

A l'époque où tous ces faits se sont passés, la ville

de Clermont-en-Argonne était occupée par le XIIIe corps wurtembergeois, sous les ordres du général von Durach, et par une troupe de uhlans que commandait le prince de Wittenstein.

Le 7 septembre, une dizaine de cavaliers allemands pénétrèrent dans la ferme de Lamermont, commune de Lisle-en-Barrois, et, après s'être fait servir du lait, partirent, en paraissant satisfaits. Après leur départ, on entendit au loin des coups de fusil. Un peu plus tard une seconde troupe, composée d'environ trente hommes, se présentait à son tour, et accusait les gens de la ferme d'avoir tué un soldat allemand. Immédiatement saisis et emmenés dans les environs, le fermier Elly et un de ses hôtes, le sieur Javelot, étaient, malgré leurs protestations d'innocence, impitoyablement fusillés.

A Loupy-le-Château, les Allemands se sont livrés à des actes d'immoralité et de brutalité révoltants, pendant la nuit du 8 au 9 septembre, dans une cave où plusieurs femmes s'étaient réfugiées, pour se préserver du bombardement. Toutes ces malheureuses furent odieusement maltraitées. La demoiselle X..., âgée de soixante et onze ans, la femme Y..., âgée de quarante-quatre ans, ses deux filles, l'une de treize ans, l'autre de huit ans, et la dame Z..., furent violées.

Dans beaucoup de communes, des otages ont été emmenés. C'est ainsi qu'à Laimont, huit personnes ont été contraintes de suivre les troupes allemandes au commencement du mois de septembre. Le 27 octobre, aucune d'elles n'avait reparu. Le curé de Nubécourt, enlevé le 5 septembre, n'était pas non plus rentré dans sa paroisse.

A Saint-André, au nombre des personnes arrêtées se trouvait le sieur Havette. Il obtint d'un officier la permission d'aller veiller le corps de sa femme, tuée d'un éclat d'obus le jour précédent. Dans la soirée,

ordre fut donné à tous les habitants de se rassembler dans une grange. Havette, ayant cru pouvoir échapper à cette obligation, en vertu de l'autorisation qu'il avait reçue, resta à son domicile jusqu'à 11 heures du soir. Quand il sortit, il fut abattu d'un coup de fusil.

D'autres villages que ceux dont nous avons relaté l'incendie, notamment Vassincourt et Brabant-le-Roi, ont été plus ou moins complètement brûlés. Il ne nous a pas été possible, jusqu'à ce jour, d'établir d'une façon complète les circonstances de leur destruction. Notre enquête, en ce qui les concerne, sera ultérieurement poursuivie.

Il a été enfin porté à notre connaissance que, dans le département de la Meuse, l'ennemi avait commis des actes de cruauté à l'égard des militaires français blessés et de prisonniers. Nous exposerons ce genre de faits à la fin du présent rapport.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Nous sommes arrivés le 26 octobre dans le département de Meurthe-et-Moselle, et nous avons visité un très grand nombre de communes des arrondissements de Nancy et de Lunéville.

Nancy, ville ouverte, dans laquelle l'armée allemande n'a pas pu pénétrer, a été bombardée, sans avertissement préalable, dans la nuit du 9 au 10 septembre. Soixante obus environ sont tombés sur les quartiers du centre et dans le cimetière du sud, c'est-à-dire en des endroits où il n'existe pas d'établissement militaire. Trois femmes, une jeune fille et une fillette ont été tuées, treize personnes ont été blessées; les dégâts matériels sont importants.

Des avions ennemis ont survolé la ville à deux re-

prises. Le 4 septembre, l'un d'eux a jeté deux bombes, dont l'une a tué, sur la place de la Cathédrale, un homme et une petite fille et a blessé six personnes. Le 13 octobre, trois bombes ont été lancées sur la gare des marchandises. Quatre employés de la Compagnie des chemins de fer de l'Est ont été blessés.

Quand nous nous sommes rendus à Pont-à-Mousson, dans la matinée du 10 novembre, sept obus venaient d'y être envoyés par les batteries allemandes, quelques heures auparavant. C'était, depuis le 11 août, le vingt-quatrième jour de bombardement. La veille, une jeune fille de dix-neuf ans et un enfant de quatre ans avaient été tués dans leur lit par des éclats de projectiles. Le 14 août, les Allemands ont spécialement pris pour objectif l'hôpital, sur les tours duquel flottaient des drapeaux de la Croix-Rouge, visibles de fort loin. Cet édifice n'a pas reçu moins de soixante-dix obus. Nous avons constaté les dégâts qu'ils ont causés.

Quatre-vingts maisons environ ont été endommagées par les différents bombardements qui, tous, ont eu lieu sans avertissement. Quatorze personnes de la population civile, principalement des femmes et des enfants, ont été tuées. On compte à peu près le même nombre de blessés. Or Pont-à-Mousson n'est pas fortifié. Seul, le pont sur la Moselle avait été mis en état de défense, au début des hostilités, par le 26e bataillon de chasseurs qui tenait alors garnison dans la ville.

Nous avons éprouvé une véritable impression d'horreur, quand nous nous sommes trouvés en présence des ruines lamentables de Nomény. A part quelques rares maisons qui subsistent encore, auprès de la gare, dans un emplacement séparé par la Seille de l'agglomération principale, il ne reste de cette petite ville qu'une succession de murs ébréchés et noircis, au milieu d'un amas de décombres, dans lequel se voient,

çà et là, quelques ossements d'animaux, en partie calcinés et des débris carbonisés de cadavres humains. La rage d'une soldatesque en furie s'est déchaînée là implacablement.

Nomény, à raison de sa proximité de la frontière, avait, dès le début de la guerre, reçu de temps en temps la visite de cavaliers allemands. Des escarmouches avaient eu lieu dans ses environs et, le 14 août, dans la cour de la ferme de la Borde, située à une faible distance, un soldat ennemi avait, sans aucun motif, tué d'un coup de fusil le jeune domestique Nicolas Michel, âgé de dix-sept ans.

Le 20, alors que les habitants avaient cherché dans les caves un refuge contre le bombardement, des Allemands, après s'être, par suite d'une méprise, mutuellement tiré les uns sur les autres, pénétrèrent vers midi dans la ville.

D'après ce que l'un d'eux a raconté, leurs chefs leur avaient affirmé que les Français torturaient les blessés, en leur arrachant les yeux et en leur coupant les membres; aussi étaient-ils dans un état de surexcitation épouvantable. Jusque dans la journée du lendemain, ils se livrèrent aux plus abominables excès, pillant, incendiant et massacrant sur leur passage. Après avoir enlevé dans les habitations tout ce qui leur avait paru digne d'être emporté et avoir envoyé à Metz le produit de leurs vols, ils mirent le feu aux maisons avec des torches, des pastilles de poudre comprimée et aussi avec du pétrole qu'ils transportaient dans des récipients placés sur un petit chariot. De tous côtés des coups de fusil éclataient; les malheureux habitants, que la crainte de l'incendie chassait de leurs caves, étaient abattus comme un gibier, les uns dans leurs demeures et les autres sur la voie publique.

Les sieurs Sanson, Pierson, Lallemand, Adam Jean-

pierre, Meunier, Schneider, Raymond, Duponcel, Hazotte père et fils sont assassinés à coups de fusil dans la rue. Le sieur Killian, se voyant menacé d'un coup de sabre, place ses mains sur son cou pour se protéger; il a trois doigts tranchés et la gorge ouverte. Un vieillard de quatre-vingt-six ans, le sieur Petitjean, assis dans son fauteuil, est frappé d'une balle qui lui fracasse le crâne, et un Allemand met en présence du cadavre la dame Bertrand, en lui disant :

« Vous avez vu ce cochon-là! »

M. Chardin, conseiller municipal faisant fonctions de maire, est requis de fournir un cheval et une voiture. A peine a-t-il promis de faire tout son possible pour obéir, qu'il est tué d'un coup de feu. Le sieur Prévot, qui voit des Bavarois faire irruption dans la pharmacie dont il est le gardien, leur dit qu'il est le pharmacien et qu'il leur donnera tout ce qu'ils voudront; mais trois détonations retentissent et il tombe en poussant un grand soupir. Deux femmes qui se trouvaient avec lui se sauvent, poursuivies à coups de crosse jusqu'aux abords de la gare, où elles voient, dans le jardin et sur la route, de nombreux cadavres amoncelés.

Entre 3 et 4 heures de l'après-midi, les Allemands pénètrent dans la boucherie de la dame François. Celle-ci sort alors de sa cave avec son garçon Stub et un employé nommé Contal. Dès que Stub arrive sur le seuil de la porte d'entrée, il tombe grièvement blessé d'un coup de fusil; puis Contal, qui se sauve dans la rue, est immédiatement assassiné. Cinq minutes après, comme Stub râle encore, un soldat se penche sur lui et l'achève d'un coup de hache dans le dos.

L'incident le plus tragique de ces horribles scènes s'est produit chez le sieur Vassé, qui avait recueilli dans sa cave, faubourg de Nancy, un certain nombre

de personnes. Vers 4 heures, une cinquantaine de soldats envahissent la maison, en enfonçant la porte ainsi que les fenêtres, et y mettent aussitôt le feu. Les réfugiés s'efforcent alors de se sauver, mais ils sont abattus les uns après les autres à la sortie. Le sieur Mentré est assassiné le premier. Son fils Léon tombe ensuite avec sa petite sœur de huit ans dans les bras. Comme il n'est pas tué raide, on lui met le canon d'un fusil sur la tête et on lui fait sauter la cervelle. Puis c'est le tour de la famille Kiefler. La mère est blessée au bras et à l'épaule; le père, le petit garçon de dix ans et la fillette, âgée de trois ans, sont fusillés. Les bourreaux tirent encore sur eux quand ils sont à terre. Kieffer, étendu sur le sol, reçoit une nouvelle balle au front; son fils a le crâne enlevé d'un coup de feu. Ensuite c'est le sieur Strieffert et un des fils Vassé qui sont massacrés, tandis que la dame Mentré reçoit trois balles, l'une à la jambe gauche, une autre au bras du même côté et la troisième au front, qui est seulement éraflé. Le sieur Guillaume, traîné dans la rue, y trouve la mort. La jeune Simonin, âgée de dix-sept ans, sort enfin de la cave avec sa sœur Jeanne, âgée de trois ans. Cette dernière a un coude presque emporté par une balle. L'aînée se jette à terre et feint d'être morte, restant pendant cinq minutes dans une angoise affreuse. Un soldat lui porte un coup de pied, en criant : *capout*.

Un officier survient à la fin de cette tuerie. Il ordonne aux femmes qui sont encore vivantes de se relever et leur crie :

« Allez en France. »

Tandis que tant de personnes étaient massacrées, d'autres, suivant l'expression d'un témoin, étaient emmenées « en troupeau » dans les champs, sous la menace d'une exécution imminente. Le curé, notamment,

n'a dû qu'à des circonstances extraordinaires de n'être pas fusillé.

D'après les dispositions que nous avons reçues, toutes ces abominations ont été commises surtout par les 2e et 4e régiments d'infanterie bavaroise. Pour les expliquer, les officiers ont prétendu que les civils avaient tiré sur leurs troupes. Ainsi que l'a formellement établi notre enquête, ce prétexte est mensonger; car, au moment de l'arrivée des ennemis, toutes les armes avaient été déposées à la mairie et la partie de la population qui n'avait pas quitté le pays s'était cachée dans les caves, en proie à la plus grande terreur. D'ailleurs, la raison invoquée, fût-elle vraie, ne suffirait assurément pas pour excuser la destruction de toute une cité, le meurtre des femmes et le massacre des enfants.

Une liste des personnes qui ont trouvé la mort au cours de l'incendie et des fusillades a été dressée par M. Biévelot, conseiller d'arrondissement. Elle ne comprend pas moins de cinquante noms. Nous ne les avons pas cités tous. D'une part, en effet, parmi les personnes dont le décès a été constaté, quelques-unes sont mortes dans des conditions mal précisées; d'autre part, la dispersion des habitants de la ville, aujourd'hui anéantie, a rendu notre information assez difficile. Nos recherches seront continuées. En tout cas, ce que nous avons déjà pu établir d'une manière incontestable suffit pour qu'on se rende compte de ce qu'a été, dans la journée du 20 août, le martyre de Nomény.

Lunéville a été occupée par les Allemands du 21 août au 11 septembre. Pendant les premiers jours, ils se sont contentés de piller sans molester autrement les habitants. C'est ainsi, notamment, que, le 24 août, la maison de la dame Jeaumont a été dévalisée. Les objets volés ont été chargés sur une grande voiture, dans

laquelle se tenaient trois femmes, l'une vêtue de noir, les autres portant des costumes de militaires et, nous a-t-on dit, paraissant être des cantinières.

Le 25, l'attitude des envahisseurs changea subitement. Le maire, M. Keller, s'étant rendu à l'hôpital, vers 3 heures et demie de l'après-midi, vit des soldats tirer des coups de fusil dans la direction du grenier d'une maison voisine et entendit siffler des balles qui lui parurent venir de l'arrière. Les Allemands lui déclarèrent que des habitants avaient tiré sur eux. Il leur offrit alors, en protestant, de faire avec eux le tour de la ville, pour leur démontrer, l'inanité de cette allégation. Sa proposition fut acceptée, et comme, au début de la tournée, on trouvait, dans la rue, le cadavre du sieur Crombez, l'officier qui commandait l'escorte dit à M. Keller :

« Vous voyez ce cadavre, c'est celui d'un civil qu'un autre civil a tué, en tirant sur nous, d'une maison voisine de la synagogue. Aussi, comme notre loi nous l'ordonne, nous avons brûlé la maison et nous en avons exécuté les habitants. »

Il faisait allusion au meurtre d'un homme dont le caractère timide était connu de tous, le ministre officiant israélite Weill, qui venait d'être tué chez lui, avec sa fille, âgée de seize ans. Le même officier ajouta :

« On a également brûlé la maison qui fait l'angle de la rue Castara et de la rue Girardet, parce que des civils avaient tiré de là des coups de feu. »

C'est de cet immeuble que, suivant les prétentions des Allemands, on aurait tiré sur la cour de l'hôpital ; or la disposition des lieux ne permet pas d'admettre l'exactitude d'une telle affirmation.

Tandis que le maire et la troupe qui l'accompagnait poursuivaient leur reconnaissance, l'incendie éclatait de différents côtés ; l'hôtel de ville brûlait, ainsi que

la synagogue et plusieurs maisons de la rue Castara, et le faubourg d'Einville était en flammes. En même temps, commençaient les massacres qui devaient se continuer jusque dans la journée du lendemain. Sans compter le sieur Crombez, le ministre officiant Weill et sa fille, dont nous avons déjà mentionné la mort, les victimes furent : les sieurs Hamman, Binder, Balastre père et fils, Vernier, Dujon, le sieur Kahn et sa mère, le sieur Steiner et sa femme, le sieur Wingerstmann et son petil-fils, enfin les sieurs Sibille, Monteils et Colin.

Les meurtres furent commis dans les circonstances suivantes : Le 25 août, après avoir tiré deux coups de fusil à l'intérieur de la tannerie Woms, pour faire croire qu'ils y étaient attaqués, des Allemands envahirent un atelier de cette usine, dans lequel travaillait l'ouvrier Goeury, en compagnie des sieurs Balastre père et fils. Goeury, traîné dans la rue, y fut dévalisé et brutalement maltraité, tandis que ses deux compagnons, découverts dans les cabinets d'aisances où ils avaient cherché un refuge, étaient tués à coups de feu.

Le même jour, des soldats vinrent appeler le sieur Steiner, qui était caché dans sa cave. Sa femme, redoutant un malheur, essaya de le retenir. Comme elle le pressait dans ses bras, elle reçut une balle au cou. Quelques instants après, Steiner, ayant obéi à l'injonction qui lui avait été adressée, tombait mortellement frappé dans son jardin. Le sieur Kahn fut, lui aussi, assassiné dans le jardin de sa maison. Sa mère, âgée de quatre-vingt-dix-huit ans, qui fut carbonisée dans l'incendie, avait été préalablement tuée dans son lit d'un coup de baïonnette, d'après ce qu'a raconté un individu qui servait d'interprète à l'ennemi. Le sieur Binder, qui sortait pour échapper aux flammes, fut également abattu. L'Allemand par lequel il a été tué a reconnu avoir tiré

sur lui sans motif, alors que le malheureux se tenait tranquillement devant une porte. Le sieur Vernier eut le même sort que Binder.

Vers 3 heures, des Allemands firent irruption en brisant les fenêtres et en tirant des coups de fusil dans une maison où étaient la dame Dujon, sa fille âgée de trois ans, ses deux fils et un sieur Gaumier. La fillette faillit être tuée. Elle eut le visage brûlé par un coup de feu. A ce moment, Mme Dujon ayant vu son plus jeune fils, Lucien, âgé de quatorze ans, étendu sur le sol, l'invita à se lever pour prendre la fuite avec elle. Elle s'aperçut alors qu'il tenait à pleines mains ses entrailles qui s'échappaient. La maison était en feu; le pauvre enfant fut carbonisé, ainsi que le sieur Gaumier qui n'avait pas pu se sauver.

Le sieur Wingerstmann et son petit-fils, âgé de douze ans, qui étaient allés arracher des pommes de terre à peu de distance de Lunéville, au lieu dit « les Mossus », territoire de Chanteheux, eurent le malheur de rencontrer des Allemands. Ceux-ci les placèrent tous deux contre un mur et les fusillèrent.

Enfin, vers 5 heures du soir, des soldats étant entrés chez la femme Sibille, au même lieu, s'emparèrent sans raison de son fils, l'emmenèrent à deux cents mètres de la maison et le massacrèrent, ainsi qu'un sieur Vallon, au corps duquel ils l'avaient attaché. Un témoin qui avait aperçu les meurtriers au moment où ils entraînaient leur victime, les vit revenir sans elle et constata que leurs baïonnettes-scies étaient pleines de sang et de lambeaux de chair.

Ce même jour, un infirmier, nommé Monteils, qui soignait à l'hospice de Lunéville un officier ennemi blessé, fut foudroyé d'une balle au front et pendant qu'il regardait par une fenêtre un soldat allemand tirant des coups de fusil.

Le lendemain 26, le sieur Hamman et son fils, âgé de vingt et un ans, furent arrêtés chez eux et traînés dehors par une bande qui était entrée en brisant la porte. Le père fut roué de coups. Quant au jeune homme, comme il essayait de se débattre, un sous-officier lui cassa la tête d'un coup de revolver.

A 1 heure de l'après-midi, M. Riklin, pharmacien, ayant été prévenu qu'un homme était tombé à une trentaine de mètres de son magasin, se rendit à l'endroit indiqué et reconnut dans la victime son beau-frère, le sieur Colin, âgé de soixante-huit ans, qui avait été frappé d'une balle au ventre. Les Allemands ont prétendu que ce vieillard avait tiré sur eux; mais M. Riklin leur donne, à cet égard, un démenti formel. Colin, nous a-t-il dit, était un homme inoffensif, absolument incapable de se livrer à un acte d'agression et, ignorant complètement le maniement d'une arme à feu.

Il nous a paru utile de relever aussi, à Lunéville, des actes moins graves, mais qui jettent un jour particulier sur la mentalité de l'envahisseur. Le 25 août, le sieur Lenoir, âgé de soixante-sept ans, fut, ainsi que sa femme, emmené dans les champs, les mains liées derrière le dos. Après que tous deux eurent été cruellement maltraités, un sous-officier s'empara d'une somme de dix-huit cents francs en or que Lenoir portait sur lui. Le vol le plus impudent semble bien, d'ailleurs, comme nous l'avons déjà dit, être entré dans les mœurs de l'armée allemande, qui le pratique publiquement. En voici un exemple intéressant :

Pendant l'incendie d'une maison appartenant à la dame Leclerc, les coffres-forts de deux locataires avaient résisté aux flammes. L'un, appartenant à M. George, sous-inspecteur des eaux et forêts, était tombé dans les décombres; l'autre dont M. Goudchau, marchand de biens, était propriétaire, était resté scellé à un mur à la

hauteur du second étage. Le sous-officier Weiss, qui connaissait admirablement la ville où il avait été maintes fois bien accueilli, quand il y venait avant la guerre pour son commerce de houblon, se rendit avec des soldats sur les lieux, ordonna qu'on fît sauter à la dynamite le pan de muraille resté debout et assura le transport des deux coffres à la gare, où on les plaça sur un wagon, à destination de l'Allemagne. Ce Weiss jouissait auprès du commandant d'une confiance et d'une considération particulières. C'est lui qui, installé à la kommandatur, était chargé d'administrer en quelque sorte la commune et de pourvoir aux réquisitions.

Après avoir commis de nombreux actes de pillage à Lunéville, y avoir fait brûler environ soixante-dix maisons avec torches, du pétrole et divers engins incendiaires, après y avoir, enfin, massacré de paisibles habitants, l'autorité militaire allemande a jugé à propos d'y faire afficher la proclamation suivante, dans laquelle elle a formulé des accusations ridicules pour justifier l'extorsion, sous forme d'indemnité, d'une contribution énorme :

. . . . . .

Le 25 août 1914, des habitants de Lunéville ont fait une attaque par embuscade contre les colonnes et trains allemands. Le même jour, des habitants ont tiré sur des formations sanitaires marquées par la Croix-Rouge. De plus, on a tiré sur des blessés allemands et sur l'hôpital militaire, contenant une ambulance allemande. A cause de ces actes d'hostilité, une contribution de six cent cinquante mille francs est imposée à la commune de Lunéville. Ordre est donné à M. le maire de verser cette somme en or (et en argent jusqu'à 50.000 francs) le 6 septembre, à 9 heures du matin, entre les mains du représentant de l'autorité militaire allemande. Toute réclamation sera considérée comme nulle et non arrivée. On n'accordera pas de délai. Si

la commune n'exécute pas ponctuellement l'ordre de payer la somme de 650000 fr., on saisira tous les biens exigibles. En cas de non-payement, des perquisitions domiciliaires auront lieu et tous les habitants seront fouillés. Quiconque aura dissimulé sciemment de l'argent ou essayé de soustraire des biens à la saisie de l'autorité militaire, ou qui cherche à quitter la ville, sera fusillé. Le maire et les otages pris par l'autorité militaire seront rendus responsables d'exécuter exactement les ordres sus-indiqués. Ordre est donné à la mairie de publier de suite ces dispositions à la commune.

Hénaménil, le 3 *septembre* 1914.

Le commandant en chef,

VON FOSBENDER.

Quand on a lu cet inimaginable document, on a le droit de se demander si les incendies et les meurtres commis à Lunéville, les 25 et 26 août, par une armée qui n'agissait pas dans l'excitation du combat, et qui pendant les jours précédents s'était abstenue de tuer, n'ont pas été ordonnés pour rendre plus vraisemblable l'allégation qui devait servir de prétexte à l'exigence d'une indemnité.

Situé tout à proximité de Lunéville, le village de Chanteheux ne fut pas plus épargné. Les Bavarois, qui l'occupèrent du 22 août au 12 septembre, y brûlèrent vingt maisons par leur procédés habituels et y massacrèrent, le 25 août, huit personnes : les sieurs Lavendanne, Toussaint, Parmentier et Bacheler, qui furent tués, les trois premiers à coups de fusil, le quatrième de deux coups de feu et d'un coup de baïonnette; le jeune Schneider, âgé de vingt-trois ans, qui fut assassiné dans une dépendance de la commune; le sieur Wingerstmann et son petit-fils, dont nous avons re-

laté plus haut la mort, en exposant les crimes commis à Lunéville; enfin, le sieur Reeb, âgé de soixante-deux ans, qui est certainement décédé à la suite des mauvais traitements qu'il a subis. Cet homme avait été emmené comme otage en même temps que quarante-deux de ses concitoyens, qui furent retenus pendant treize jours. Après avoir, d'abord, reçu de terribles coups de crosse au visage et un coup de baïonnette au flanc, il continuait à suivre la colonne, bien qu'il perdît beaucoup de sang et que sa face fût meurtrie au point de le rendre méconnaissable, quand un Bavarois, sans aucun motif, lui fit encore une large plaie, en lui lançant au front un seau en bois. Entre Hénaménil et Bures, ses compagnons s'aperçurent qu'il n'était plus au milieu d'eux. Il est hors de doute qu'il a succombé.

Si ce malheureux a été plus cruellement martyrisé, tous les otages que les ennemis ont pris avec lui dans la commune ont eu aussi à subir des violences et des outrages. Avant de mettre le feu au village, on les avait adossés au parapet d'un pont, tandis que les troupes passaient en les brutalisant. Comme un officier les accusait d'avoir tiré sur les Allemands, l'instituteur lui donna sa parole d'honneur qu'il n'en était rien.

« Cochon de Français, répliqua l'officier, ne parlez pas d'honneur, vous n'en avez point. »

Au moment où l'incendie de sa maison commença, la dame Cherrier, qui sortait de sa cave pour échapper à l'asphyxie, fut inondée d'un liquide inflammable par des soldats qui en arrosaient les murs. L'un de ces hommes lui dit : « C'est de la benzine. » Elle courut alors se cacher avec ses parents, derrière un tas de fumier; mais les incendiaires la ramenèrent de force devant le brasier; et elle dut assister à la destruction de son immeuble.

De même que Nomeny, la jolie ville de Gerbéviller,

au bord de la Mortagne, a été, dans des conditions effroyables, victime de la fureur allemande. Le 25 août, les troupes ennemies s'y heurtèrent à la résistance héroïque d'une soixantaine de chasseurs à pied, qui leur infligèrent de grosses pertes. Elles s'en vengèrent durement sur la population civile. Dès leur entrée dans la ville, en effet, les Allemands se livrèrent aux pires excès, pénétrant daus les habitations en poussant des hurlements féroces, brûlant les édifices, tuant ou arrêtant les habitants, et n'épargnant ni les femmes ni les vieillards. Sur quatre cent soixante-quinze maisons, vingt au plus sont encore habitables. Plus de cent personnes ont disparu, cinquante au moins ont été conduites dans les champs pour y être fusillées; les autres ont été assassinées dans leurs demeures ou abattues au passage dans les rues, quand elles essayaient de fuir l'incendie. Trente-six cadavres ont été jusqu'à présent identifiés. Ce sont ceux de MM. Barthélémy, Blosse père, Robinet, Chrétien, Remy, Bourguignon, Perrin, Wuillaume, Bernasconi, Gauthier, Menu, Simon, Lingenheld père et fils, Benoît, Calais, Adam, Caille, Lhuillier, Regret, Plaid, âgé de quatorze ans, Leroi, Bazzolo, Gentil, Dehan (Victor), Dehan (Charles), Dehan fils, Brennevald, Parisse, Yong, François, secrétaire de mairie; de Mmes Perrot, Coutois, Gauthier et Guillaume et des demoiselles Perrin et Miquel.

Quinze de ces pauvres gens ont été enterrés par leurs concitoyens, le 12 ou le 15 septembre. Presque tous avaient les mains liées derrière le dos; quelques-uns avaient les yeux bandés; les pantalons de la plupart étaient rabattus jusque sur les pieds. Cette dernière circonstance, ainsi que l'aspect des cadavres, ont fait penser à des témoins que les victimes avaient subi une mutilation. Nous ne croyons pas devoir nous approprier cette opinion, l'état de décomposition très avancée des

corps ayant pu causer une erreur. Il est possible que les meurtriers aient déboutonné les pantalons de leurs prisonniers pour mettre ceux-ci dans l'impossibité de s'enfuir, en leur entravant les jambes.

Le 16 octobre, au lieu dit « le Haut-de-Vormont », on a découvert, enfouis sous quinze ou vingt centimètres de terre, dix cadavres de civils portant des traces de balles et ayant tous les yeux bandés. On a trouvé sur l'un d'eux un laissez-passer au nom de Sever (Édouard), de Badonviller. Les neuf autres victimes sont inconnues. On croit que ce sont des habitants de Badonviller qui ont été amenés par les Allemands sur le territoire de Gerbéviller pour y être fusillés.

Dans les rues et dans les maisons, pendant la journée de carnage, les scènes les plus tragiques se sont produites.

Dans la matinée des ennemis pénétrèrent chez les époux Lingenheld, se saisissent du fils, âgé de trente-six ans, qui portait le brassard de la Croix-Rouge, lui lient les mains derrière le dos et le traînent dans la rue où ils le fusillent; puis ils reviennent chercher le père, un vieillard de soixante-dix ans. La dame Lingenheld prend alors la fuite. En se sauvant, elle voit son fils étendu sur le sol. Comme le malheureux remue encore, des Allemands l'arrosent de pétrole, auquel ils mettent le feu, en présence de la mère terrifiée. Pendant ce temps, on conduit Lingenheld père à « la Prèle », où il est exécuté.

Au même moment, des soldats frappent à la porte d'une maison occupée par le sieur Dehan, sa femme et sa belle-mère, la veuve Guillaume, âgée de soixante-dix-huit ans. Celle-ci, qui va leur ouvrir, est fusillée à bout portant et tombe dans les bras de son gendre, qui accourt derrière elle.

« Ils m'ont tuée, s'écrie-t-elle; portez-moi dans le jardin. »

Ses enfants lui obéissent, l'installent au fond du jardin, avec un oreiller sous la tête et une couverture sur les jambes, puis vont eux-mêmes s'étendre le long d'un mur pour éviter les projectiles. Au bout d'une heure, quand la dame Guillaume est morte, sa fille l'enveloppe dans sa couverture et lui place un mouchoir sur le visage. Presque aussitôt, les Allemands font irruption dans le jardin. Ils emmènent Dehan, pour le fusiller à « la Prèle » et conduisent sa femme sur la route de Fraimbois, où elle trouve une quarantaine de personnes, principalement des femmes et des enfants, entre les mains de l'ennemi, et où elle entend un officier d'un grade élevé crier :

« Il faut fusiller ces enfants et ces femmes. Tout cela doit disparaître ! »

La menace ne fut pourtant pas suivie d'effet. Rendue le lendemain à la liberté, Mme Dehan put rentrer à Gerbéviller vingt et un jour plus tard. Elle est convaincue, et tous ceux qui ont vu le cadavre partagent cette opinion, que le corps de sa mère a été profané. Elle l'a, en effet, retrouvé étendu sur le dos, les jupes relevées, les jambes écartées et le ventre ouvert.

A l'arrivée des Allemands, le sieur Perrin et ses deux filles, Louise et Eugénie, étaient allés se réfugier dans leur écurie. Des soldats y pénétrèrent et l'un d'eux, apercevant la jeune Louise, lui tire, à bout portant, un coup de fusil à la tête. Eugénie parvient à s'échapper ; mais son père est arrêté dans sa fuite, placé parmi les victimes qu'on conduit à « la Prèle » et fusillé avec elles.

Le sieur Yong, qui sort pour mettre son cheval au manège, est abattu devant chez lui. Les Allemands, dans leur fureur, tuent le cheval après le maître et mettent le feu à la maison. D'autres soulèvent la trappe d'une cave dans laquelle sont cachées plusieurs personnes et tirent des coups de fusil dans la direction de celles-ci. La dame

Denis Bernard et le jeune Parmentier, âgé de sept ans, sont blessés.

Vers 5 heures du soir, la dame Rozier a entendu une voix suppliante crier : « Pitié ! pitié ! » Ces cris venaient de l'une des deux granges voisines, appartenant aux sieurs Poinsard et Barbier. Or, un individu qui servait d'interprète aux Allemands a déclaré à une dame Thiébaut que ceux-ci s'étaient vantés d'avoir brûlé vif, dans l'une de ces granges, un père de famille de cinq enfants, malgré ses supplications et ses appels à leur pitié. Cette déclaration est d'autant plus impressionnante qu'on a trouvé dans la grange Poinsard les débris d'un corps humain carbonisé.

A côté de ce carnage, d'innombrables actes de violence ont été commis. La femme d'un mobilisé, le dame X..., a été violée par un soldat, dans le corridor de ses parents, tandis que sa mère, sous la menace d'une baïonnette était obligée de se sauver.

Le 29 août, la supérieure de l'hospice, sœur Julie, dont le dévouement a été admirable, s'étant transportée à l'église paroissiale pour se rendre compte, avec un prêtre mobilisé, de l'état intérieur de l'édifice, constata que la porte en acier du tabernacle avait été l'objet d'une tentative d'effraction. Les Allemands, pour parvenir à s'emparer d'un vase sacré, avaient tiré des coups de fusil autour de la serrure. La porte était traversée en plusieurs endroits et le passage des balles y avait formé des trous presque symétriques, ce qui prouvait qu'on avait tiré à bout portant. Quand la religieuse l'ouvrit, elle trouva le ciboire perforé.

Les excès et les crimes qui ont été commis à Gerbéviller sont principalement l'œuvre des Bavarois. Les troupes qui s'y sont livrées étaient sous le commandement du général Clauss, dont la brutalité nous a aussi été signalée ailleurs.

Le 22 août, les Allemands incendièrent une partie du village de Crévic, à l'aide de torches et de fusées. Soixante-seize maisons furent brûlées, notamment celle de M. le général Lyautey, que les incendiaires, sous la conduite d'un officier, avaient envahie, en réclamant à grands cris « Mme et Mlle Lyautey, pour leur couper le cou ». Un capitaine menaça le sieur Vogin, en lui mettant son revolver sur la gorge, de le fusiller et de le jeter dans les flammes, avec un habitant auquel, disait-il, « on avait déjà fait sauter la cervelle ». Il faisait ainsi allusion à la mort d'un vieux rentier, M. Liégey, âgé de soixante-dix-huit ans, qui fut retrouvé dans les décombres, avec une balle sous le menton.

« Venez voir, ajouta l'officier, la propriété du général Lyautey, qui est au Maroc, qui brûle. »

Pendant ce temps, un ouvrier, nommé Gérard, est contraint, baïonnette au dos, de monter dans son grenier. Là, des Allemands mettent le feu à un tas de fourrage et obligent le sieur Gérard à rester auprès de ce brasier. Quand les soldats, chassés par la chaleur intolérable, se furent retirés, il put s'échapper par une petite ouverture, mais il avait une joue fortement brûlée.

A Deuxville, où l'ennemi incendia volontairement quinze maisons, le maire Bajolet et le curé Thiriet furent arrêtés. L'abbé Marchal, curé de Crion, les ayant vus tous deux, dans sa paroisse, aux mains des Allemands, s'approcha de son confrère et lui demanda la raison de son arrestation. Celui-ci répondit :

« J'ai fait des signes. »

Après lui avoir donné un peu de pain, l'abbé Marchal se retira ; mais à peine avait-il fait une trentaine de pas, qu'il entendait une fusillade. C'étaient les deux prisonniers qu'on venait d'exécuter. Le lendemain, un officier qui parlait parfaitement notre langue et qui disait avoir été, pendant huit ans, attaché à l'ambassade d'Al-

lemagne à Paris, déclara à l'abbé Marchal que le curé de Deuxville avait fait des signes, et l'avait avoué.

« Quant au maire, ajouta-t-il, le pauvre diable, je crois bien qu'il n'avait rien fait. »

A Maixe, les Allemands ont incendié trente-six maisons et ont massacré, toujours sous prétexte qu'on avait tiré sur eux, les sieurs Gauçon, Demange, Jacques, Thomas, Marchal, Chaudre, Grand, Simonin Vaconet et la dame Reurton. Gauçon, arraché de chez lui, fut précipité sur un tas de fumier, où un soldat le tua d'un coup de fusil au ventre. Demange, blessé aux deux genoux, dans sa cave, parvint à se traîner jusqu'à sa cuisine. Les Allemands mirent le feu à la maison, empêchèrent la dame Demange de porter secours à son mari et laissèrent brûler leur victime dans l'immeuble incendié.

Mme Beurton était, elle aussi, dans sa cave avec sa famille quand deux soldats, dont l'un portait une lanterne et l'autre un fusil, y descendirent. Le second tira au hasard sur le groupe et abattit la malheureuse femme. Vaconet fut frappé d'une balle au côté, au pied de l'escalier du sieur Rediger. Quant à Simonin, il fut emmené dans la direction de Drouville. Quelques jours après, une n e faisant connaître qu'il avait fusillé et que ses dernières volontés étaient consignées dans un document placé entre les mains du commandant général de la 3e division bavaroise, fut remise par un officier allemand à M. Thouvenin, conseiller municipal de la commune. Cette note, dont une copie nous a été délivrée, porte la signature d'un officier du 3e régiment de chevau-légers. Les autres victimes de Maixe ont reçu la mort dans des circonstances qu'il ne nous a pas été possible de préciser.

Dans le même village, la demoiselle X..., âgée de vingt-trois ans, a été violée par neuf Allemands pendant

la nuit du 23 au 24 août, sans qu'un officier, qui couchait au-dessous de sa chambre dans laquelle se passait cette ignoble scène, jugeât à propos d'intervenir, bien qu'il entendît certainement les cris de la jeune fille et le bruit fait par les soldats.

Le château de Beauzemont a été envahi le 22 août. Vers le quinzième jour de l'occupation, sont arrivées des automobiles dans lesquelles étaient installées plusieurs femmes d'officiers de l'état-major allemand. On y a chargé tout ce qui avait été volé dans le château, notamment l'argenterie, des chapeaux et des robes de soie. Le 21 octobre, le lieutenant-colonel commandant le ...e régiment d'infanterie française a pris possession de cet édifice. Il l'a trouvé dans un état de désordre et de saleté repoussant. Les meubles étaient ouverts et fracturés, le plancher de la salle de billard était couvert de matière fécale. Dans la chambre à coucher qui avait été habitée par le général allemand, chef de la 7e division de réserve, régnait une odeur infecte. Le placard placé à la tête du lit contenait du linge de toilette et des rideaux de mousseline remplis d'excréments.

A Baccarat, l'armée ennemie n'a massacré personne; mais elle a effectué, le 25 août, un pillage général, après avoir, pour pouvoir opérer plus tranquillement, donné l'ordre à la population de se rassembler à la gare. Ce pillage a été dirigé par les officiers. Des pendules, des meubles divers et des objets d'art furent enlevés; puis, quand les habitants furent rentrés chez eux, on leur enjoignit de nouveau d'en sortir au bout d'une heure, en les prévenant qu'on allait procéder à l'incendie de la ville. En effet, tout le centre de l'agglomération fut la proie des flammes. Le feu, qui fut mis à l'aide de torches et de pastilles, dévora cent douze immeubles. Quatre ou cinq seulement furent incendiés par les obus. Après le sinistre, des sentinelles empêchèrent les propriétaires

d'approcher des ruines de leurs habitations, et quand les décombres furent refroidis, les Allemands les fouillèrent eux-mêmes pour dégager l'entrée des caves. Après cette opération, le général Fabricius, commandant l'armée du XIVe corps badois, dit à M. Renaud, qui faisait fonctions de maire :

« Je ne croyais pas qu'il y avait autant de vins fins à Baccarat. Nous en avons pris plus de cent mille bouteilles. »

Il est juste d'ajouter qu'à la cristallerie, nos ennemis ont bien voulu faire preuve d'une certaine probité relative, car ils se sont bornés, tout en jouant avec leurs revolvers, à exiger, sur le prix des marchandises dont ils se sont rendus acquéreurs, des réductions de 50 à 75 %.

A Jolivet, le 22 août, le sieur Villemin sortait de la maison de M. Cohan avec celui-ci et un sieur Richard, quand des soldats assaillirent ce dernier. Atteint d'un coup de crosse à la tête, Richard tomba, tandis que Cohan rentrait précipitamment chez lui. Après avoir suivi pendant un instant Richard, que ses agresseurs emmenaient, Villemin alla soigner son bétail. Vers 5 heures du soir, il sortit pour se rendre chez un voisin, mais fut immédiatement arrêté et fusillé. Les assassins lancèrent son corps dans un jardin par-dessus une palissade.

Le 25, dans la même commune, le logis de Mme Morin, rentière, a été pillé. Les Allemands y ont dérobé du linge, de l'argenterie, des fourrures et des chapeaux. Le surlendemain, ils ont incendié la maison en allumant des fragments de bois provenant de caisses d'emballage.

A Bonvillers, les 21, 23 et 25 août, ils ont mis le feu à vingt-six immeubles, en se servant de pétards et de bougies.

A Einville, le 22 août, jour de leur arrivée, ils ont

fusillé un conseiller municipal, M. Pierson, qu'ils accusaient mensongèrement d'avoir tiré sur eux. Ils ont également exécuté sans motif les sieurs Bouvier et Barbelin qu'ils avaient emmenés à proximité de la commune.

Ils ont aussi massacré un braconnier nommé Pierrat, qu'ils avaient trouvé porteur d'un sac contenant un épervier et un fusil démonté. Le malheureux a été, par eux, odieusement martyrisé. Après l'avoir traîné hors du village, ils l'ont ramené devant chez la dame Famôse. Cette femme l'a vu passer au milieu d'eux. Il avait le nez presque tranché. Ses yeux étaient hagards et, selon l'expression du témoin, il semblait avoir vieilli de dix ans en un quart d'heure. A ce moment, un officier a donné un ordre, huit soldats sont partis avec le prisonnier et, quand ils sont revenus sans lui, dix minutes après, l'un d'eux a dit en français :

« Il était mort avant. »

M. Dieudonné, maire d'Einville, a été emmené comme otage, avec son adjoint et un autre de ses concitoyens, le 12 septembre, par les troupes ennemies, au moment où elles ont battu en retraite. Elles l'ont envoyé en Alsace, puis en Allemagne, où on l'a gardé jusqu'au 24 octobre, ainsi que ses compagnons. Avant son arrestation, et pendant un combat qui avait lieu autour de sa commune, M. Dieudonné avait été obligé, malgré ses protestations, de requérir plusieurs de ses administrés pour procéder à l'inhumation des morts. Trois des habitants d'Einville, employés de force à cette besogne, ont été blessés par des balles; un autre, le sieur Noël, a été tué par un éclat d'obus.

La ferme de Remonville, située sur le territoire du même village, a été incendiée. Les femmes ont pu se sauver. Quant aux quatre hommes qui travaillaient dans ce domaine, ils ont dû être tous assassinés. Les cadavres de deux d'entre eux, Victor Chaudre et Tho-

mas Prosper, ont été retrouvés, deux mois plus tard, enterrés ensemble à proximité des bâtiments brûlés. Tous deux étaient décapités et la tête de Thomas était broyée.

A Sommerviller, la passage de l'ennemi, le 23 août, a été marqué par le pillage des cafés, des épiceries, ainsi que de plusieurs maisons particulières, et par le meurtre des sieurs Robert, âgé de soixante-dix ans, et Harau, âgé de soixante-cinq ans, qui ont été tués à coups de fusil. Le second, au moment où il a reçu la mort, était tranquillement en train de manger un morceau de pain.

A Rehainviller, le 26 août, les Allemands ont empoigné dans la rue le curé Barbot ainsi que le sieur Noircier. Les cadavres de ces deux hommes ont été retrouvés, longtemps après, enterrés dans les champs, à quelques centaines de mètres du village. Leurs corps étaient en pleine décomposition. On n'a pas pu, pour cette raison, relever les blessures que le curé avait reçues. Quant à Noircier, sa tête était placée dans la fosse à côté du reste de son corps, à la hauteur de la hanche.

Dans cette commune, vingt-sept maisons ont été brûlées. On n'a pas vu mettre le feu, mais on a ramassé, après le sinistre, un certain nombre de baguettes fusantes dont les Allemands se servent fréquemment pour allumer l'incendie et que les paysans appellent des *macaronis*.

A Lamath, le 24 août, les Bavarois ont fusillé un vieillard de soixante-dix ans, le sieur Louis, qui était sorti devant sa porte pour satisfaire un besoin naturel. Le malheureux a reçu au moins dix balles dans la poitrine. Son gendre, qui est atteint d'une tuberculose avancée, a été pris et emmené. On n'a de lui aucune nouvelle. Deux autres habitants de la commune, qui ont

été faits prisonniers en même temps que lui, sont actuellement retenus en Bavière.

M. l'abbé Mathieu, curé de Fraimbois, a été arrêté le 29 août, sous le prétexte faux qu'on avait tiré sur les Allemands dans sa paroisse. Au cours de sa captivité, qui a duré seize jours, il a assisté à l'assassinat de deux de nos compatriotes, M. Poissonnier, de Gerbéviller, et M. Victor Meyer, de Fraimbois. Le premier, un infirme qui se tenait à peine sur ses jambes, était accusé d'avoir suivi les armées pour se livrer à l'espionnage; le second avait été arrêté parce que sa fillette avait ramassé un morceau de fil téléphonique brisé par des shrapnells. Un matin, vers 6 heures, les officiers bavarois procédèrent à un simulacre de jugement, en lisant un document rédigé en allemand et en faisant voter huit ou neuf jeunes lieutenants auxquels on avait remis des bulletins. Condamnés à l'unanimité, les deux hommes furent avertis qu'ils allaient mourir, et le prêtre fut invité à leur donner les secours de la religion. Ils protestèrent de leur innocence, en suppliant et en pleurant; mais on les contraignit à s'agenouiller contre un talus de la route, et un peloton de vingt-quatre soldats, placés sur deux rangs, fit feu sur eux par deux fois.

Le village de Fraimbois a été pillé et les objets volés ont été chargés sur des voitures. L'abbé Mathieu, s'étant plaint aux généraux Tanner et Clauss de l'incendie de son rucher, reçut du premier cette simple réponse :

« Que voulez-vous, c'est la guerre ! »

Le second ne lui répondit même pas.

A Mont, trois maisons ont été brûlées avec du pétrole. A Hériménil, le 29 août, l'ennemi, qui y était arrivé le 24, s'est rendu coupable de faits monstrueux. Les habitants ont été invités à se rendre dans l'église et y ont été maintenus pendant quatre jours, tandis que leurs maisons étaient pillées, et que les Français bombardaient

le village. Vingt-quatre personnes ont été tuées par un obus, à l'intérieur de l'édifice. Comme une femme, qui avait pu à grand'peine sortir un instant, revenait avec un peu de lait pour les enfants, un capitaine, furieux de voir qu'on avait laissé passer cette prisonnière, s'écria :

« Je ne voulais pas qu'on ouvrît la porte. Je voulais que les Français tirassent sur leur propre peuple. »

Ce même capitaine venait d'ailleurs de commettre, peu de temps auparavant, un acte de cruauté révoltante. Ayant assisté, le monocle à l'œil, à la sortie jugée par lui trop lente de Mme Winger, jeune femme de vingt-trois ans, qui, pour obéir à l'ordre général, se dirigeait vers l'église, avec ses domestiques, une fille et deux jeunes hommes âgés tous trois de dix-huit ans, il avait, par un mot bref, commandé à ses soldats de faire feu, et les quatre victimes s'étaient abattues, mortellement frappées. Les Allemands laissèrent les cadavres dans la rue pendant deux jours.

Le lendemain, ils fusillèrent le sieur Bocquel, qui, ignorant les instructions données, était resté dans sa maison. Ils tuèrent également chez lui M. Florentin, âgé de soixante-dix-sept ans. Ce vieillard, qui reçut plusieurs balles dans la poitrine, fut probablement massacré à cause de sa surdité, qui l'empêcha de comprendre les exigences de l'ennemi.

Dans cette commune, vingt-deux maisons ont été brûlées avec du pétrole. Avant de mettre le feu à celle de la dame Combeau, des soldats, en piochant le sol de la cave, ont déterré une somme de six cents francs, qu'ils se sont appropriée.

Le 23 août, le jeune Simonin, âgé de quinze ans et demi, demeurant à Hadiviller, revenait de Dombasle, quand les Allemands, après l'avoir mis en joue, s'emparèrent de sa personne. Ils commencèrent par le rouer de coups, puis il fut emmené par un soldat, sur l'ordre

d'un officier. Chemin faisant, il aperçut à une cinquantaine de mètres de lui son père qui l'appelait. Son gardien l'attacha alors à un poteau télégraphique et fit feu sur Simonin père, qui tomba en vomissant le sang et expira presque sur-le-champ. Le jeune homme put, pendant ce temps, se dégager de ses liens et parvint à prendre la fuite, non sans avoir essuyé plusieurs coups de fusil dont l'un lui déchira sa veste.

A Magnières, où un immeuble seulement fut brûlé, un Allemand armé de son fusil pénétra, vers la fin du mois d'août, dans la maison du sieur Laurent, et obligea la jeune X..., âgée de douze ans, qui y était réfugiée, à l'accompagner dans une chambre. A deux reprises il la viola, malgré les plaintes et les cris qu'elle ne cessait de faire entendre. La pauvre petite était absolument terrorisée. Le soldat, du reste, était si menaçant que le sieur Laurent n'osa pas intervenir.

A Croismare, le 25 août, quand les Allemands durent battre en retraite, furieux de leur échec, ils se mirent à tirer sur toutes les personnes qu'ils rencontrèrent. Un officier de uhlans, après avoir tué d'un coup de revolver, dans les champs, le sieur Kriegel, qui était allé arracher des pommes de terre, aperçut MM. Matton et Barbier revenant de leur travail. S'étant approché d'eux, sur son cheval, il leur ordonna de s'arrêter et de se placer contre un talus. Les deux paysans pensèrent d'abord qu'il voulait ainsi les mettre à l'abri des coups de fusil qui éclataient de divers côtés; mais leur illusion se dissipa quand ils le virent charger son revolver. Au cours de cette opération, trois cartouches tombèrent et le uhlan donna à Matton et à Barbier l'ordre de les ramasser. Ce dernier, en lui en remettant une, lui dit :

« Ne nous faites pas de mal, nous venons de travailler dans les champs.

— *Nitcht* pardon, cochon de Franzoze, répondit l'officier; capout. »

Et il fit feu à deux reprises. Matton, qui s'était brusquement effacé, ne fut, grâce à ce mouvement, atteint qu'à l'épaule droite, au lieu de l'être en pleine poitrine. Quant à Barbier une balle lui traversa les deux pouces et lui laboura l'index gauche.

A Réméréville, le 7 septembre, l'ennemi, prétendant faussement que du clocher les habitants avaient tiré sur lui, a mis le feu aux maisons à l'aide de fusées Quelques immeubles seulement ont échappé aux flammes. Avant d'être incendié, le village a été bombardé par les Allemands, qui ont pris pour objectif une ambulance dont ils voyaient parfaitement le drapeau.

La commune de Drouville, occupée deux fois, a été fortement pillée. Le 5 septembre, l'envahisseur y a brûlé trente-cinq maisons à l'aide de torches et, sans doute aussi, avec du pétrole, car il a abandonné sur les lieux un bidon qui en contenait vingt-cinq ou trente litres.

A Courbesseaux, il y eut également, le 5 septembre, incendie et pillage. Dix-neuf maisons ont été brûlées. Le sieur Alix, qui s'efforçait d'éteindre le feu allumé chez lui dans un amas de luzerne, essuya plusieurs coups de fusil et fut obligé de se sauver.

Enfin, le 23 août, à Erbéviller, un capitaine saxon trouva un moyen très pratique de se procurer de l'argent. Ayant fait rassembler tous les hommes du village, il tenta vainement, d'abord en les menaçant de les faire fusiller, d'obtenir de quelqu'un d'entre eux la déclaration qu'on avait tiré sur ses sentinelles, bien qu'il sût pertinemment que le fait n'était pas exact; puis il les enferma dans une grange. Dans la soirée, il fit venir la femme du sieur Jacques, ancien instituteur, l'un des prisonniers, et lui dit :

« Je ne suis pas certain que ce soient ces hommes qui

aient tiré. Ils seront libres demain matin, si vous pouvez me verser 1000 francs dans quelques instants. »

Mme Jacques donna la somme. Sur sa demande, il lui en fut délivré un reçu, et les otages furent mis en liberté.

Le récépissé rédigé par l'officier est ainsi conçu : « *Erbéviller,* 23 *août* 1914. *Quittance.* Pour pénitence d'être suspect *d'avoir tiré sur des sentinelles allemandes, dans la nuit du* 22-23 *août, j'ai reçu de la commune Erbéviller* 1000 francs (*mille francs*).

« Baron (illisible) haupt. reit. regim. »

Dans une commune du département de Meurthe-et-Moselle, deux religieuses ont été, pendant plusieurs heures, exposées à la lubricité d'un soldat qui, en les terrorisant, les a obligées à se dévêtir, et, après avoir contraint la plus âgée à lui enlever ses bottes, s'est livré sur la plus jeune à des pratiques obscènes. Les engagements que nous avons pris ne nous permettent pas de faire connaître les noms des victimes de cette scène abominable, ni celui du village dans lequel elle a eu lieu; mais les faits nous ont été révélés, sous la foi du serment, par des témoins dignes de la plus entière confiance, et nous prenons la responsabilité d'en certifier l'exactitude.

Pendant nos séjours à Nancy et à Lunéville, nous avons eu l'occasion de recevoir plusieurs témoignages, relatifs à des crimes commis par les Allemands dans des localités que leurs troupes occupaient encore, et que la plupart des habitants avaient dû évacuer. Les plus cruels de ces faits ont eu pour théâtre le village d'Emberménil. A la fin d'octobre ou au commencement de novembre, une patrouille ennemie ayant rencontré dans les environs de cette commune une jeune femme, Mme Masson, dont l'état de grossesse était très apparent, l'interrogea sur le point de savoir s'il n'y avait pas de soldats français à Emberménil. Elle répondit qu'elle

l'ignorait, ce qui était vrai. Les Allemands, étant alors entrés dans le village, y furent reçus à coups de fusil par les nôtres. Le 5 novembre, un détachement du 4e régiment bavarois arriva et rassembla tous les habitants devant l'église, puis un officier demanda quelle était la personne qui avait trahi. Soupçonnant qu'il pouvait s'agir de la rencontre qu'elle avait faite quelques jours auparavant, et se rendant compte du danger que couraient ses compatriotes, Mme Masson, très courageusement, s'avança, répéta ce qu'elle avait dit et affirma qu'en le disant elle avait été de bonne foi. Immédiatement saisie, elle fut contrainte de s'asseoir sur un banc à côté du jeune Dime, âgé de vingt-quatre ans, qui avait été pris au hasard comme seconde victime. Toute la population demandait grâce pour l'infortunée; mais les Allemands furent inflexibles.

« Un homme et une femme, dirent-ils, doivent être fusillés. Tel est l'ordre du colonel. Que voulez-vous, c'est la guerre. »

Huit soldats, placés sur deux rangs, firent alors feu à trois reprises sur les deux martyrs, en présence de tout le village. La maison du beau-père de Mme Masson fut ensuite livrée aux flammes. Celle du sieur Blanchin avait été incendiée quelques instants auparavant.

La dame Millot, de Domèvre-sur-Vezouze, nous a fait le récit du meurtre qui a été commis sur la personne de son neveu, Maurice Claude, âgé de dix-sept ans, et dont elle a été le témoin oculaire. Le 24 août, au moment de l'arrivée des Allemands à Domèvre, ce jeune garçon se trouvait, avec sa famille, au bas d'un escalier, dans la maison de ses parents, quand il s'aperçut que des soldats le mettaient en joue, de la rue. Il fit quelques pas pour se garer; mais il ne put se mettre à l'abri, et fut atteint de trois balles. Blessé au ventre, à la fesse et à la cuisse, il succomba trois jours plus

tard, après avoir fait preuve d'une admirable résignation. Quand il se sentit perdu, il dit à sa mère désolée :

« Je puis bien mourir pour mon pays. »

Le même jour, les sieurs Auguste Claude et Adolphe Claude, ce dernier âgé de soixante-quinze ans, furent également tués, et cent trente-six maisons du village furent brûlées au moyen de cartouches incendiaires. Enfin deux habitants, les sieurs Breton et Labart, furent pris comme otages. On ne sait ce qu'ils sont devenus depuis.

M. Véron, ancien instituteur à Audun-le-Roman, arrondissement de Briey, a déposé devant nous dans les termes suivants :

« Le 21 août, vers 5 heures du soir, les Allemands, qui occupaient depuis dix-sept jours le village d'Audun-le-Roman, se mirent, sans motif, à tirer sur les maisons des coups de fusil et de mitrailleuse. Quatre femmes, Mlle Roux, Mlle Tréfel, Mme Zapolli et Mme Giglio ont été blessées. Mlle Tréfel a été atteinte pendant qu'elle donnait à boire à un soldat allemand. Trois hommes ont été tués : M. Martin, cultivateur, âgé de soixante-dix-huit ans, dont la maison a été brûlée, a été emmené hors de chez lui et fusillé dans la rue, en présence de sa femme et de ses enfants. M. Charry, âgé de cinquante-cinq ans, chef cantonnier, fuyait devant l'incendie, en tenant sa femme par la main, quand il a été tué à coups de fusil. J'ai vu son cadavre, qui était criblé de blessures. M. Samen (Ernest) a reçu cinq balles de revolver au moment où il était en train de fermer la porte de sa remise.

« J'ai vu l'ennemi mettre le feu au café Matte, avec du pétrole. Mme Matte étant sortie, ayant à la main un petit sac qui contenait ses économies, environ deux mille francs, a été dévalisée par un officier allemand, qui lui a arraché son sac. »

Le témoin a ajouté que le maire avait dû être enlevé par une patrouille, qu'en tout cas il avait disparu.

A Arracourt, le sieur Maillard a été tué dans les champs par une balle qui l'a traversé de part en part, et cinq maisons ont été incendiées.

Le village de Brin-sur-Seille a été presque entièrement détruit par le feu allumé avec des cartouches et des rondelles fusantes. Enfin la femme d'un mobilisé de Raucourt, la dame X..., nous a déclaré qu'elle avait été violée chez elle, en présence de son petit garçon, âgé de trois ans et demi, par un soldat qui lui avait mis la pointe de sa baïonnette sur la poitrine, pour vaincre la résistance qu'elle lui opposait.

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

OISE

Dans le département de l'Oise, nous avons relevé les faits suivants :

Quand les Allemands pénétrèrent, le 31 août, dans le village de Monchy-Humières, un groupe d'une quinzaine de personnes se tenait dans la rue et les regardait arriver. Aucun acte de provocation ne fut tenté à l'égard de l'envahisseur, mais un officier crut entendre quelqu'un prononcer le mot « Prussien ». Aussitôt il fit sortir trois dragons de la colonne et leur ordonna de tirer. Le jeune Gaston Dupuis fut tué, le sieur Grandvalet eut l'épaule droite traversée par une balle, et une petite fille de quatre ans, appartenant à une famille de réfugiés originaire de Verdun, fut légèrement blessée au cou.

Le lendemain, la commune de Ravenel fut pillée, et les objets volés furent emportés dans une voiture. Le nommé Vilette, qui passait à bicyclette sur une route,

à proximité du village, rencontra une automobile montée par plusieurs Allemands. Ceux-ci se mirent à tirer sur lui sans raison. Il sauta alors à bas de sa machine, et prit la fuite à travers champs ; mais une balle l'arrêta dans sa course. Il est mort quelques heures après, laissant une veuve et deux enfants.

Le même jour, près de Méry, l'ennemi ouvrit le feu sur des pièces d'artillerie anglaise qui étaient en batterie au lieu dit « le Bout-de-la-Ville », et un combat s'engagea entre des corps de cavalerie des deux armées. A ce moment, les Allemands envahirent la sucrerie, qui est située dans une dépendance de la commune. Ils se saisirent du directeur, de sa famille, ainsi que de tout le personnel de l'usine et, pendant trois heures que dura l'engagement, les firent marcher parallèlement à eux, pour se protéger contre la fusillade qui les prenait de flanc. Parmi les vingt-cinq personnes qui furent si dangereusement exposées, se trouvaient des femmes et des enfants. Une ouvrière, Mme Jeansenne, fut tuée, et le contremaître Courtois reçut une balle qui lui traversa le bras gauche. A 10 heures du soir, l'ennemi revint en force dans le village. Il en partit le lendemain, après avoir brûlé une maison et avoir opéré un pillage général.

Le 2 septembre, il fit son entrée à Senlis, où il fut accueilli à coups de fusil par des troupes d'Afrique. Prétendant que c'étaient des civils qui avaient tiré sur lui, il mit le feu à deux quartiers de la ville. Cent cinq maisons furent brûlées de la manière suivante : les Allemands arrivaient en colonne dans les rues. Au coup de sifflet d'un officier, certains d'entre eux sortaient des rangs pour enfoncer les portes des habitations et les devantures des magasins ; d'autres, venant ensuite, allumaient l'incendie avec des grenades et des fusées ; enfin des patrouilles qui les suivaient lançaient avec

leurs fusils des projectiles incendiaires dans les immeubles où le feu ne prenait pas assez vite.

Tandis que nos soldats tiraient aux abords de la ville, les otages emmenés dans les rues par les Allemands, qui suivaient prudemment les trottoirs, étaient contraints à marcher au milieu de la chaussée. Le sieur Levasseur, la dame Dauchy et sa petite fille, âgée de cinq ans, les sieurs Pinchaux, Minouflet et Leymarie furent au nombre des otages qu'on exposa ainsi à la mort. Près de l'hôpital, Levasseur fut tué. Bientôt Leymarie tomba à son tour, mortellement frappé. En le transportant au pied d'un mur, Minouflet fut atteint d'une balle au genou. Un officier s'approcha de lui, demanda qu'il lui fît voir sa blessure, et, soudain, lui tira à bout portant un coup de revolver dans l'épaule. Au même endroit, un témoin vit un autre officier en train de martyriser un soldat français blessé en lui portant des coups de bâton au visage.

Pendant ce temps, plusieurs meurtres sont commis. Le sieur Simon est traîné hors de chez lui et tué d'un coup de fusil au côté. A 2 heures, des Allemands enfoncent la porte de la maison du sieur Mégret. Celui-ci s'avance, promet de leur donner tout ce qu'ils demanderont, et leur apporte dix bouteilles de vin. Il est assassiné d'un coup de feu en pleine poitrine. Les sieurs Ramu, Vilcoq, Chambellant et Gaudet, poussés par la curiosité, sont allés regarder l'incendie du magasin à fourrages, auquel les troupes françaises ont mis le feu en se retirant. Des soldats ennemis tirent sur eux à plusieurs reprises. Ramu est blessé, Gaudet est tué raide, Chambellant reçoit deux balles, l'une à la main droite, l'autre au-dessous de l'aine, et il en meurt au bout de huit jours. Les sieurs Simon, Ecker, Chéry, Leblond, Rigault, Louis et Momus sont également tués dans Senlis.

A 3 heures, le maire, M. Odent, est arrêté à l'hôtel de ville, sous le prétexte, contre lequel il proteste, que des civils auraient tiré sur des troupes allemandes. Pendant qu'on l'emmène, le secrétaire de la mairie le rejoint auprès de l'hôtel du Grand-Cerf, et lui propose d'aller chercher les adjoints.

« C'est inutile, répond-il; ce sera assez d'une victime. »

Conduit à Chamant, le magistrat, pendant le trajet, est l'objet de brutalités odieuses. On lui arrache ses gants pour les lui jeter au visage, on lui prend sa canne et on l'en frappe violemment à la tête. Enfin, vers 11 heures, on le fait comparaître devant trois officiers.

L'un d'eux l'interroge, persiste à l'accuser d'avoir tiré ou fait tirer sur les Allemands et le prévient qu'il va mourir. M. Odent s'approche alors de ses compagnons de captivité, leur remet ses papiers et son argent, leur serre les mains et, très dignement, leur fait ses adieux. Il revient ensuite auprès des officiers. Sur l'ordre de ceux-ci, deux soldats l'entraînent à une dizaine de mètres et lui mettent deux balles dans la tête. Les meurtriers creusent ensuite légèrement le sol et jettent sur le cadavre une couche de terre si mince que les pieds n'en sont pas recouverts. Quelques heures auparavant, à deux cents mètres de là, six autres habitants de Senlis, les sieurs Pommier, Barbier, Aubert, Cottereau, Rigault Arthur et Dewert avaient été déjà fusillés et enterrés.

Dans la même soirée, le sieur Jeandin, boulanger, arrêté à 3 ou 4 heures de l'après-midi sans motif, puis conduit par le 49e régiment poméranien d'infanterie à Villers-Saint-Frambourg, y était attaché à un poteau de pâture et lardé de coups de baïonnette.

Il va de soi que la ville de Senlis a été pillée. Tandis qu'il mettait à sac les maisons, l'ennemi se plaisait à

exciter les mauvais instincts de la populace, en appelant des femmes de condition misérable pour leur donner une part du butin.

A Villers-Saint-Frambourg, la femme X... fut violée par un soldat qui s'était introduit chez elle. Après l'attentat, elle se réfugia chez des voisins. La précaution était utile, car de nombreux camarades de l'agresseur firent irruption dans la maison et, furieux de n'y pas rencontrer la victime qu'ils cherchaient, brisèrent les vitres et s'emparèrent des poules, des lapins et du porc qu'ils trouvèrent dans les dépendances de l'habitation.

Le 3 septembre, à Creil, sous la direction d'un capitaine qui avait voulu contraindre les sieurs Guillot et Demonts à lui indiquer les demeures des plus riches propriétaires, les Allemands se répandirent dans les maisons en brisant portes et fenêtres, et s'y livrèrent au pillage, avec la complicité de leurs chefs, auxquels ils venaient à chaque instant montrer les bijoux dont ils s'étaient emparés. Demonts et Guillot furent ensuite conduits dans la campagne, où ils rejoignirent une centaine d'habitants de Creil, de Nogent-sur-Oise et des environs. Tous ces prisonniers durent subir la honte et la douleur de travailler contre la défense de leur patrie, en coupant un champ de maïs qui pouvait gêner le tir de l'ennemi, et en creusant des tranchées destinées à abriter les Allemands. Durant sept jours, on les garda sans leur donner de nourriture. Des femmes du pays purent heureusement les ravitailler un peu.

Pendant ce temps, dans la ville, plusieurs personnes étaient mises à mort. Le sieur Parent, qui se sauve, est tué rue Victor-Hugo par le coup de feu d'un uhlan. Dès qu'il est tombé, des cavaliers se précipitent sur lui pour fouiller ses vêtements. Le sieur Alexandre a

le crâne défoncé, au carrefour de la rue Gambetta et de la rue Carnot. Des Allemands entrent chez le sieur Brèche, débitant de boissons. Trouvant sans doute qu'il ne les sert pas assez vite, ils l'entraînent dans la cour de la dame Egasse, sa voisine, où un officier, qui l'accuse d'avoir tiré sur des soldats, ordonne, malgré ses dénégations, qu'il soit fusillé sur-le-champ. Mme Egasse essaye de fléchir les bourreaux, mais elle reçoit l'ordre brutal de se retirer. De la chambre où elle s'est rendue, elle entend les détonations, et elle voit par la fenêtre le corps de Brèche étendu sur le sol. Quand elle est descendue, elle ne peut s'empêcher d'exprimer le chagrin qu'elle ressent. L'officier lui dit alors :

« Un homme mort, nous n'y faisons pas attention, on en voit tant! D'ailleurs, partout où l'on tire sur nous, nous tuons et nous brûlons. »

Un jeune homme nommé Odener, chargé d'un sac de riz, avait été amené de Liancourt jusqu'à Creil. En arrivant sur la place de l'Église, exténué par la fatigue et par les mauvais traitements qu'il a endurés, il se débarrasse de son fardeau et tente de se sauver. Deux soldats l'ajustent, font feu et l'abattent. Un nommé Lebœuf, qui avait été son compagnon de captivité, est mort à Creil, au bout de quelques jours, à la suite d'une blessure reçue en route.

L'armée du général von Kluck est arrivée le 2 septembre à Crépy-en-Valois et y a défilé pendant quatre jours. La ville a été complètement pillée sous les yeux des officiers. Les bijouteries, notamment, ont été dévalisées.

Dans une maison où logeait un général commandant, avec une douzaine d'officiers d'état-major, des vols importants de bijoux et de linge fin ont été commis. Presque tous les coffres-forts de Crépy ont été éventrés.

C'est le 3 du même mois, à Baron, qu'un artiste de grand talent, le compositeur Albéric Magnard, tira deux coups de revolver sur une troupe qui venait envahir sa propriété. Un soldat fut tué et un autre blessé. Les Allemands qui, dans tant d'endroits, s'étaient livrés sans motif aux pires cruautés, se contentèrent de brûler la villa de leur agresseur. Celui-ci se suicida pour ne pas tomber entre leurs mains. La commune, néammoins, fut pillée. M. Robert, notaire, volé de ses bijoux, de son linge et de quatorze cent soixante et onze bouteilles de vin, fut contraint d'ouvrir son coffre-fort et de laisser un officier s'emparer de huit mille trois cents francs que ce meuble contenait. Dans la soirée, il vit un autre officier qui portait aux doigts neuf bagues de femme, et dont les bras étaient ornés de six bracelets. Deux soldats lui racontèrent d'ailleurs que, quand ils apportaient à leurs chefs un bijou quelconque, ils recevaient une prime de quatre marks.

Dans cette commune, Mme X..., jeune femme des plus honorables, fut violée successivement par deux soldats, en l'absence de son mari, qui est mobilisé. L'un de ces deux hommes dévalisa une armoire, pendant que son camarade, après lui, consommait son attentat.

A Mesnil-sur-Bulles, dans la soirée du 4 septembre, trois Allemands, dont deux étaient arrivés en voiture et le troisième à bicyclette, se présentèrent chez l'adjoint, le sieur Queste (Gustave). Celui-ci, ne pouvant les comprendre, pria son cousin, M. Queste, professeur au lycée d'Amiens, de lui servir d'interprète. Après avoir rempli cet office, le professeur rentra chez lui. Au bout de quelques instants, ayant entendu une détonation, il sortit pour se rendre compte de ce qui se passait. Il se trouva alors en présence d'un des trois soldats auxquels il venait de parler dans la maison de

son parent. Cet homme, qui était en état d'ivresse, tira sur lui et le tua.

Les trois mêmes soldats, en passant à Nourard-le-Franc, mirent le feu à sept maisons avec des torches qu'ils avaient prises dans leur voiture. Quelques heures avant leur arrivée à Mesnil-sur-Bulles, une patrouille de uhlans avait déjà fait une reconnaissance dans cette dernière commune. Des cavaliers étaient entrés chez le sieur Queste (Amédée), en brisant une porte, y avaient fracturé des meubles et s'étaient emparés de plusieurs bijoux ainsi que d'une somme de soixante francs.

A Choisy-au-Bac, les Allemands, qui étaient dans le village depuis le 31 août, ont incendié volontairement, le 1er et le 2 septembre, quarante-cinq maisons, sous le prétexte absolument faux qu'on avait tiré sur eux, et, avant de mettre le feu, se sont livrés, en présence de leurs officiers, à un pillage général, dont le produit a été emporté dans des voitures volées aux habitants. Deux médecins militaires, portant le brassard de la Croix-Rouge, ont pillé eux-mêmes la maison de la dame Binder.

Un sieur Morel, ouvrier menuisier, étant dans son jardin, a reçu d'un soldat qui passait sur la route un coup de fusil qui l'a atteint à l'aine. Il est mort le lendemain. Quatre jeunes gens ont été pris comme otages et emmenés le 8 septembre. L'un d'eux a pu s'échapper. Son camarade, René Leclerc, a, dit-on, été fusillé à Besmé (Aisne). Quant aux deux autres, on ne sait ce qu'ils sont devenus.

A Compiègne, où l'ennemi a séjourné du 31 août au 12 septembre, le château a été relativement épargné. Les vols n'y ont pas été très importants; mais un grand nombre d'immeubles ont été pillés. La maison du comte d'Orsetti, située en face du palais, a été littéra-

lement mise à sac, surtout par les sous-officiers. L'argenterie, les bijoux, les objets précieux, amenés dans la cour du château, étaient vérifiés, enregistrés et emballés, puis ils étaient chargés dans deux tapissières sur lesquelles avait été placé le drapeau de la Croix-Rouge.

Le capitaine Shroeder, prié de faire cesser le cambriolage et l'orgie scandaleuse qui se déroulaient dans la villa, finit par se rendre sur les lieux; mais, après avoir jeté un coup d'œil dans l'intérieur de la maison saccagée, il se retira en disant :

« C'est la guerre, et d'ailleurs je n'ai pas le temps. »

Le 4 septembre, un soldat étant allé coucher dans une propriété dont la dame X... est concierge, chassa le mari et plusieurs parents de cette femme, en les menaçant de son fusil, puis il obligea Mme X... à demeurer auprès de lui pendant toute la nuit.

A Trumilly, où ils sont restés du 2 au 4 septembre, les Allemands ont pillé la commune et emporté dans des caissons d'artillerie ainsi que dans des voitures le produit de leurs vols. Le premier jour, la dame Huet, qui logeait chez elle une partie de l'état-major du 19e régiment de dragons du Hanovre et un assez grand nombre de soldats, vit un sous-officier s'emparer d'un coffret contenant ses bijoux, d'une valeur approximative de dix mille francs. Elle alla se plaindre au colonel qui se contenta de lui répondre en souriant :

« Je regrette, madame, c'est la guerre. »

Le 3 septembre, les premières troupes étant parties, des traînards restèrent dans le pays. L'un d'eux, soldat au 91e régiment d'infanterie, et sur la médaille duquel était gravé le nom de Anne, vola chez Mme Huet cent quinze francs aux domestiques, trois cents francs à la maîtresse de maison et quatre cents francs au sieur Cornillet. S'étant rendu ensuite chez la dame X..., dont

le mari est sous les drapeaux, il obligea cette femme à se livrer à lui, en la menaçant de son fusil.

Pendant l'occupation de la commune, M. Cornillet, la victime d'un des vols dont nous venons de parler, a logé chez lui un officier. Après le départ de cet hôte, il a constaté la disparition d'une somme de cent cinquante francs, qui était placée dans l'armoire de la chambre où l'Allemand avait couché. Enfin, le sieur Colas, vieillard de soixante-dix ans, fouillé dans la rue par un soldat, a été dépouillé d'une trentaine de francs.

Un des faits les plus graves qui nous aient été révélés, dans le département de l'Oise, a été commis, près de Marquéglise, par un officier d'un grade élevé. Deux jeunes gens de Saint-Quentin, nommés Charlet et Gabet, qui étaient partis de Paris pour retourner à leur lieu d'origine, dans le but de répondre à l'appel de leur classe, rencontrèrent en chemin deux sujets belges, se rendant à Jemmapes, où ils demeuraient. Ceux-ci leur ayant offert des places dans leur voiture, les quatre hommes firent route ensemble jusqu'au village de Ressons, où ils furent arrêtés par une troupe allemande. Attachés, puis conduits jusque sur le territoire de Marquéglise, ils comparurent là devant un officier supérieur qui les interrogea. En apprenant que deux d'entre eux étaient originaires de la Belgique, cet officier déclara que les Belges étaient « de sales gens », puis sans autre explication, saisissant son revolver, il fit feu successivement sur chacun des prisonniers. Les deux Belges et le jeune Gabet, atteints à la tête, furent foudroyés. Quant à Charlet, blessé à la nuque et à l'épaule droite, il feignit d'être tué, et put, après le départ de l'assassin, se traîner à quelque distance. Avant d'être transporté à Compiègne, où il est mort le lendemain, le malheureux a fait à l'abbé Boulet,

curé de Marquéglise, le récit du lâche attentat dont ses compagnons et lui-même avaient été victimes.

AISNE

Dans les communes du département de l'Aisne que nous avons pu visiter, nous avons relevé surtout des actes de pillage et de nombreux attentats contre les femmes.

A Connigis, le 8 septembre, vers 9 heures du soir, la dame X... fut l'objet de violences graves de la part de deux Allemands qui s'étaient rendus dans la maison de ses beaux-parents où elle habitait, en l'absence de son mari, parti pour l'armée. L'un d'eux garda le sieur X..., père, devant la porte, tandis que l'autre se livrait sur la jeune femme, après l'avoir menacée de son fusil, à des actes d'une obscénité révoltante, en présence de la belle-mère. Ce dernier, son crime accompli, alla remplacer auprès de X... son camarade, qui à son tour outragea la victime.

A Brumetz, où l'occupation a duré du 3 au 10, le village a été pillé. Une maison, ainsi que le château de M. de Maleyssie, capitaine à l'état-major du 6e corps d'armée français, ont été incendiés.

A Chierry, le château de Varolles a été brûlé avec des torches et du pétrole. Le feu a été mis également au château de Sparre, après un pillage complet de l'édifice, où des tableaux ont été enlevés de leurs cadres et où les tapisseries ont été lacérées à coups de sabre.

A Jaulgonne, du 3 au 10 septembre, la garde prussienne a pillé les caves, volé du linge et causé pour deux cent cinquante mille francs de dégâts. Elle a, en outre, brûlé une maison sous le prétexte que le

propriétaire avait tiré, alors qu'en réalité il s'était caché tout tremblant dans sa cave.

Deux habitants de cette commune ont été tués. L'un, le sieur Rempenult, âgé de quatre-vingt-sept ans, a été trouvé dans les champs, frappé d'une balle; l'autre, un nommé Blanchard, âgé de soixante et un ans, avait été arrêté parce que les Prussiens l'avaient vu, dans la rue, causer avec un chasseur à pied français, qui, après s'être attardé dans le village, avait pu prendre la fuite à bicyclette et échapper à une vive fusillade dirigée contre lui. Conduit dans une dépendance de Jaulgonne, Blanchard fut blessé d'un coup de baïonnette par un soldat, puis achevé par un officier, qui lui cassa la tête d'un coup de revolver.

Au Charmel, les Allemands, dès leur arrivée, se sont introduits dans les habitations en enfonçant les portes. Ils n'ont pas laissé une bouteille de vin dans les caves, et ont pillé principalement les maisons abandonnées, enlevant le linge, l'argent, les bijoux et d'autres objets. Chez l'instituteur, ils ont pris la caisse de la mutualité scolaire, qui contenait deux cent quarante francs. Le 3 septembre, ils ont incendié, à 11 heures du soir, le château de Mme de Rougé; et le même jour, l'un d'eux, étant entré chez la dame X..., l'a saisie à la gorge et l'a violée.

A Coincy, le 3 et le 4, ils ont vidé les caves, mis à sac les maisons inhabitées et commis des tentatives criminelles sur plusieurs femmes du village.

A Bezu-Saint-Germain, le 8 septembre, deux soldats cyclistes vinrent à la ferme de... et y passèrent une partie de la nuit, après avoir obligé les habitants à aller se coucher, avec défense, sous peine de mort, de bouger, quoi qu'ils entendissent. L'un d'eux alla trouver dans sa chambre la petite domestique, âgée de treize ans, et lui mettant sa main sur la bouche, con-

somma sur elle un viol complet. Ayant entendu un grand cri, la fille des fermiers se sauva par la fenêtre, et appela des officiers qui logeaient chez un voisin. L'un d'eux descendit, fit arrêter les deux cyclistes, qui, revenant de la ferme, passaient justement devant lui, et ordonna qu'on les conduisît au quartier général; mais le lendemain, quand la victime fut invitée à reconnaître le coupable et à le désigner, celui-ci avait disparu.

Le 3 septembre, à Crézancy, des soldats firent sortir de chez lui le jeune Lesaint, âgé de dix-huit ans, et un officier le tua d'un coup de revolver. Un des camarades du meurtrier déclara plus tard que cet homicide avait été commis parce que Lesaint était soldat, et sur les dénégations de son interlocuteur, il ajouta :

« Il était pour en faire un. »

Il dit aussi que le jeune homme s'était fait tuer bêtement, parce qu'il avait, dans l'intention de se sauver, éteint la chandelle qui éclairait sa chambre. Or, cette chandelle avait été non pas éteinte par le malheureux Lesaint, mais déplacée par un soldat qui avait voulu visiter la maison. L'officier, en tout cas, consentit à reconnaître que son camarade « avait tiré trop vite ».

Dans la même localité, le sieur Dupont, gérant du familistère, fut arrêté le 4 septembre, parce qu'il avait essayé de protéger sa caisse contre la cupidité d'un soldat qui était en train de la dévaliser. Coiffé d'un bonnet de cavalier qu'on lui avait enfoncé jusqu'au menton, et les deux mains liées derrière le dos, il fut le jouet des Allemands qui s'amusèrent à lui faire monter une pente très raide, en l'accablant de coups et en le piquant avec des baïonnettes, chaque fois qu'il lui arrivait de tomber. Il fut transféré le 6 à Charly-sur-Marne, au milieu d'un convoi de prisonniers militaires, et le 8, dans la matinée, ses bourreaux, en se retirant, le contraignirent à suivre la colonne. Comme il ne pou-

vait se traîner par suite des violences qu'il avait endurées, les Allemands le frappaient à coups redoublés et le poussaient en le tenant sous les bras. A un kilomètre plus loin, ils le tuèrent d'un coup de lance ou de baïonnette au cœur.

A Château-Thierry, où les troupes allemandes ont séjourné du 2 au 9 septembre, le pillage a été effectué sous les yeux des officiers. Plus tard, des médecins militaires qui étaient restés dans la ville, après le départ de leur armée, ayant été compris dans un échange de prisonniers, on ouvrit leurs cantines. Elles contenaient des effets d'habillement provenant du sac des magasins.

Le 5 septembre, la jeune X..., âgée de quatorze ans, rencontrée par un soldat quand elle revenait de chercher du pain pour ses parents, fut entraînée dans la boutique d'un marchand de chaussures et de là dans une chambre où deux autres Allemands rejoignirent le premier. Menacée d'une baïonnette et jetée sur un lit, elle fut violée par deux de ces hommes. Le troisième se disposait à faire comme ses camarades, mais il se laissa toucher par les supplications de l'enfant.

La tante de cette jeune fille, Mme X..., fut elle aussi victime de graves attentats à Verdilly, où sa famille exploite la ferme de... Après avoir ligoté son mari, quatre soldats, appartenant au corps de l'artillerie lourde, l'ont poursuivie jusque chez un voisin, qu'ils ont terrorisé en le menaçant, et tandis que l'un d'eux la maintenait, les trois autres l'ont successivement violée.

A Hartennes-et-Taux, arrondissement de Soissons, les Allemands ont, comme partout, pillé les maisons. Au hameau de Taux, ils ont allumé de la paille, avec laquelle ils avaient bouché les ouvertures d'une cave isolée où s'étaient réfugiés trois habitants qu'ils prenaient pour des soldats. Les trois hommes ont été asphyxiés par la fumée.

FAITS D'ORDRE MILITAIRE

Les faits commis en violation des droits de la guerre, à l'égard des combattants : meurtre des blessés ou des prisonniers, ruses interdites par les conventions internationales, attaques contre les médecins et les brancardiers ont été innombrables dans tous les endroits où des combats ont été engagés. Il nous est impossile de constater la plupart d'entre eux, parce que les témoins en sont surtout des militaires, obligés à se déplacer continuellement. Ces actes ont été, du reste, relatés dans des rapports adressés par les chefs de corps à l'autorité militaire, qui pourra les joindre aux documents de notre enquête, si elle le juge à propos. Beaucoup sont aussi attestés par des témoignagnes que des magistrats ont recueillis dans les hôpitaux et dont nous opérons en ce moment le dépouillement, en vue de l'établissement d'un rapport complémentaire. Il nous en a été néanmoins révélé à nous-mêmes un certain nombre au cours de notre information,

A Bar-le-Duc, M. le médecin principal Ferry nous a, à cet égard, rapporté des dépositions recueillies par lui dans son service. Le sergent Lemerre, du ...e régiment d'infanterie, lui a déclaré que, blessé du 6 septembre, à Rembercourt, d'un éclat d'obus à la jambe, il avait été laissé sur le terrain, pendant huit jours, par les ambulanciers allemands, qui le voyaient parfaitement. Le quatrième jour, sur l'ordre d'un officier qui parcourait le champ de bataille, son revolver à la main, ce sous-officier a été blessé de nouveau d'un coup de fusil par un soldat. Il a d'ailleurs vu, à plusieurs re-

prises, autour de lui, des brancardiers allemands tirer sur nos blessés.

Le soldat Dreyfus, du ...e régiment d'infanterie, a également raconté au docteur Ferry le fait suivant : atteint d'une blessure, à Somaine, le 10 septembre, il se retirait du champ de bataille, quand il rencontra trois Allemands. Il leur dit, dans leur langue, qu'il venait d'être blessé; mais ces hommes lui répondirent que ce n'était pas une raison pour ne pas recevoir une nouvelle balle, et il en reçut une, en effet, à bout portant, dans l'orbite.

A Vaubecourt, un sergent d'infanterie et deux soldats ont été fusillés par l'ennemi, pour le motif qu'un de ces derniers avait été capturé dans le clocher du village, d'où il aurait pu échanger des signaux avec nos troupes.

Le 22 août, un détachement allemand se présenta sur le territoire de Bonvillers (Meurthe-et-Moselle), à la ferme de la Petite-Rochelle, où le propriétaire M. Houillon, avait donné asile à des blessés français. L'officier qui le commandait ordonna à quatre de ses hommes d'aller achever neuf blessés qui étaient étendus dans la grange. Chacun de ceux-ci reçut une balle dans l'oreille. Comme la dame Houillon demandait grâce pour eux, l'officier lui enjoignit de se taire, en lui mettant le canon de son revolver sur la poitrine.

Le 25 août, M. l'abbé Denis, curé de Réméréville, a soigné, dans la soirée, le lieutenant Toussaint, sorti le premier de l'École forestière au mois de juillet dernier. Tombé blessé sur le champ de bataille, ce jeune officier avait été frappé à coups de baïonnette par tous les Allemands qui étaient passés auprès de lui. Son corps était criblé de plaies des pieds à la tête.

A l'hôpital de Nancy, nous avons vu le soldat Voyer, du ...e régiment d'infanterie, qui portait encore les traces de la barbarie allemande. Grièvement atteint à

la colonne vertébrale, en avant de la forêt de Champenoux, le 24 août, et paralysé des deux jambes par suite de sa blessure, il était resté étendu sur le ventre, quand un soldat allemand l'avait brutalement retourné avec son fusil, et lui avait porté trois coups de crosse sur la tête. D'autres, en passant auprès de lui, l'avaient également frappé à coups de crosse et à coups de pied. Enfin, l'un d'eux lui avait, d'un seul coup, fait une plaie, au-dessous et à trois ou quatre centimètres de chaque œil, à l'aide d'un instrument que la victime n'a pas pu distinguer, mais qui, d'après l'opinion de M. le docteur Weiss, médecin principal et professeur à la Faculté de Nancy, devait être une paire de ciseaux.

Un hussard, qui a été soigné par ce même docteur, a raconté que, s'étant fracturé la jambe en tombant de cheval, et s'étant trouvé engagé sous sa monture, il avait été assailli par des uhlans qui lui avaient volé sa montre et sa chaîne, et dont l'un, lui ayant pris sa carabine, lui en avait déchargé un coup dans l'œil.

Sept soldats français auxquels M. Weiss a aussi donné ses soins, lui ont affirmé avoir vu les ennemis achever des blessés sur le champ de bataille. Comme ils avaient feint d'être morts pour échapper au massacre, des Allemands leur avaient porté des coups de crosse, afin de reconnaître s'ils étaient encore vivants.

Au même hôpital, un soldat allemand, atteint d'une blessure au ventre, a confié à M. le docteur Rohmer qu'elle lui avait été faite d'un coup de revolver par son officier, parce qu'il avait refusé d'achever un blessé français. Enfin, un autre Allemand, porteur d'une plaie au dos, produite par un coup de feu tiré à bout portant, a déclaré au docteur Weiss que, pour obéir à l'ordre d'un officier, un soldat avait tiré sur lui, afin de le punir d'avoir transporté dans un village à proximité du champ de bataille plusieurs blessés de notre armée.

Le 25 août, à Einvaux, des Allemands ont ouvert le feu à 300 mètres sur le docteur Millet, médecin-major au ...e régiment colonial, au moment où, aidé de deux brancardiers, il faisait un pansement à un homme couché sur une civière. Comme il leur présentait le côté gauche, ils voyaient parfaitement son brassard. Ils ne pouvaient, d'ailleurs, se méprendre sur la nature de la besogne à laquelle les trois hommes étaient occupés.

Le même jour, le capitaine Perraud, du même régiment, ayant remarqué que les soldats d'une section prise pour objectif par ses mitrailleuses, portaient des pantalons rouges, a donné l'ordre de cesser le feu. Immédiatement, cette section a tiré sur lui et sur ses hommes. Elle était composée d'Allemands déguisés.

Veuillez agréer, monsieur le Président, l'assurance de notre respectueux dévouement.

G. Payelle, *président*,
Armand Mollard,
G. Maringer,
Paillot, *rapporteur*.

(*Journal officiel*, 8 janvier 1915.)

Rapport présenté à M. le Président du Conseil par la commission instituée en vue de constater les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens.

MM. Georges Payelle, premier président de la Cour des comptes; Armand Mollard, ministre plénipotentiaire; Georges Maringer, conseiller d'État, et Edmond Paillot, conseiller à la Cour de cassation, à M. le Président du Conseil des ministres.

Monsieur le Président du Conseil,

Conformément aux instructions que vous avez bien voulu nous donner, nous nous sommes transportés dans les départements de l'Isère, de la Savoie et de la Haute-Savoie, à l'effet d'y recueillir auprès des prisonniers civils récemment rapatriés des renseignements sur les circonstances qui ont précédé et accompagné leur arrestation, ainsi que sur le traitement auquel ils ont été soumis pendant leur séjour en Allemagne.

Dix mille environ de nos compatriotes, après avoir été emmenés sur le territoire ennemi pour y subir une captivité plus ou moins longue, ont été renvoyés en France antérieurement au 28 février. Ce sont des femmes, des enfants, des jeunes gens de moins de dix-sept ans et des vieillards de plus de soixante. Parmi eux se trouvent aussi quelques hommes de dix-sept à soixante ans, que l'autorité allemande, après les avoir soumis à un examen médical, a reconnus impropres à tout service militaire. Arrivés chez nous par la Suisse et débarqués à Annemasse, ils ont été répartis dans la région du Sud-Est.

Nous en avons vu un grand nombre, et nous en avons interrogé près de trois cents, après leur avoir fait prêter serment de ne dire que la vérité. Leurs déclarations, dont la concordance nous a frappés, nous ont paru empreintes de la sincérité la plus complète, et nous ont apporté une certitude d'autant plus grande que nous les avons reçues dans vingt-huit localités différentes, ce qui exclut toute idée d'une entente possible entre les témoins ou d'une suggestion mutuelle de leur part.

C'est dans ces conditions que nous avons pu nous rendre un compte suffisamment exact du régime qui a été imposé aux prisonniers civils français, notamment

dans les camps de Holzminden, d'Altengrabow, d'Ainberg, de Chemnitz, de Zossen, de Darmstadt, d'Edenberg près Landau, de Mersebourg, de Quedlinbourg, de Cassel, de Parchim, de Salzwedel, de Wahn, de Zerbst, de Zwickau, de Langensalza, d'Erfurt et d'Ulm, dans les locaux d'internement de Bayreuth et dans la forteresse de Radstadt.

Le seul fait d'avoir arraché à leurs foyers tant de paisibles habitants des régions envahies constitue incontestablement une violation du droit des gens. Cet acte est d'autant plus grave que les Allemands, non contents de mettre par une telle mesure des hommes mobilisables dans l'impossibilité de porter les armes contre eux, ont réduit en captivité un très grand nombre de vieillards, d'enfants et de femmes, dont quelques-unes même étaient enceintes.

Certaines personnes ont été arrêtées sous le prétexte faux qu'un de leurs concitoyens avait tiré sur les troupes allemandes ; d'autres ont été appréhendées sans explication, sur les routes, au milieu des champs ou dans leurs demeures. A un grand nombre on a fait croire, au moment de les emmener, qu'on allait simplement les conduire dans une commune voisine, pour les mettre à l'abri d'une bataille imminente.

Ce qu'il y a de particulièrement révoltant, c'est que l'autorité militaire allemande, en se saisissant au hasard des gens qui lui tombaient sous la main, ne se faisait aucun scrupule de séparer les membres d'une même famille et de les envoyer dans des camps différents. De jeunes enfants ont été compris dans d'autres convois que leurs mères, et des femmes ignorent encore ce que sont devenus leurs maris. Ainsi, à Lübeck, on a obligé un jour tous les hommes à descendre du train qui les avait amenés jusque-là avec leurs femmes, et on leur a fait prendre aux uns et aux autres des directions

différentes. Ainsi encore, à Thiaucourt, le 3 septembre, des soldats qui étaient venus chercher chez elle la dame André, soi-disant pour qu'elle donnât à leur commandant un renseignement dont il avait besoin, l'empêchèrent de prendre avec elle ses enfants, en lui affirmant qu'elle allait revenir; mais aussitôt qu'elle comparut devant l'officier, celui-ci, sans articuler contre elle aucun grief, se borna à ordonner qu'elle fût expédiée en Allemagne.

Tous les prisonniers étaient d'abord astreints à effectuer à pied un trajet plus ou moins long et plus ou moins pénible, au cours duquel ils passaient les nuits dans un enclos, dans une gare ou dans une église; puis on les faisait monter dans des wagons à bestiaux pour les transférer en pays allemand. Pendant le voyage, ils ne recevaient généralement aucune nourriture. La plupart d'entre eux ont dû rester ainsi plusieurs jours sans boire ni manger, et beaucoup de ceux qui ont été enlevés dans le Nord de la France auraient pu mourir de faim si, à leur passage en Belgique, des femmes charitables n'étaient parvenues à leur remettre quelques aliments.

Le départ de ces pauvres gens a été marqué d'incidents cruels. Nous croyons devoir vous en rapporter quelques-uns à titre d'exemples. Les habitants de la commune de Montblainville (Meuse), quand on les a emmenés, ont été accablés de mauvais traitements. Des prisonniers de Roubaix et des environs, après avoir été également maltraités, ont été entassés, au nombre de soixante à quatre-vingt-cinq par voiture, dans des fourgons où il leur était impossible de s'asseoir et où, durant soixante-douze heures, on ne leur a donné que deux fois de la nourriture; enfin, ceux d'Hendecourt (Pas-de-Calais) ont été contraints de coucher sur les dalles de l'église Saint-Pierre de Douai, dans laquelle ils ont été

enfermés pendant huit jours avant d'être mis en chemin de fer.

Dans notre rapport du 17 décembre, nous vous avons rendu compte de l'enlèvement de dix-huit habitants de Vareddes (Seine-et-Marne). « D'après les renseignements recueillis, écrivions-nous, trois de ces hommes auraient été massacrés; en tous cas, la mort de l'un des plus âgés, le sieur Jourdaine, vieillard de soixante-treize ans, est certaine. Traîné jusqu'au village de Coulombs, et ne pouvant plus marcher, le malheureux fut frappé d'un coup de baïonnette au front et d'un coup de revolver au cœur. » Ce n'était là, malheureusement, qu'une partie de la vérité. Nous avons pu, en effet, à la suite de transports ultérieurs, reconstituer plus complètement ce qu'a été le douloureux calvaire des otages de Vareddes et, le 2 de ce mois, il nous a été donné d'entendre de la bouche même de deux de ceux-ci, rapatriés depuis quelques jours, le récit des souffrances qui leur ont été imposées.

C'est les 5, 6, 7 et 8 septembre que vingt hommes, et non dix-huit comme on nous l'avait dit d'abord, ont été arrêtés chez eux ou sur la voie publique par les Allemands, qui se disposaient à battre en retraite. Trois d'entre eux, étant parvenus à s'évader, sont rentrés au village le surlendemain de leur arrestation. Tous leurs compagnons ont été emmenés. Des témoignages nombreux, reçus à Vareddes et sur divers points du chemin parcouru par les prisonniers, établissent que quatre au moins de ceux-ci ont été massacrés parce que, complètement épuisés, ils ne pouvaient plus suivre la colonne.

Jourdaine, comme nous l'avons dit, a été tué à Coulombs. Liévin, âgé de soixante et un ans, a été entraîné dans le cimetière de Chauny (Aisne), où il a été fusillé. L'infortuné a placé lui-même son mouchoir devant ses yeux, pour ne pas voir les fusils braqués contre sa

poitrine. Ménil, âgé de soixante-sept ans, a été assommé à coups de crosse sur le territoire de la même commune. Milliardet, âgé de soixante-dix-huit ans, a été fusillé à Chézy-en-Orxois. Ce ne sont probablement pas les seuls qui aient été assassinés. Il est vraisemblable que le curé Fossin a subi le même sort. Accusé d'avoir fait, du haut de son clocher, des signaux à une troupe française, il a disparu en route, après avoir été roué de coups qui avaient mis sa soutane en lambeaux. Un officier a déclaré qu'il venait d'être exécuté. Enfin, d'après ce qu'a appris M. Lebel, l'un des deux rapatriés, MM. Terré et Vapaille auraient été également mis à mort. On n'a d'eux aucune nouvelle, non plus que de M. Croix, qui a cessé de suivre le convoi dans les environs de Chauny.

En quatre jours, les survivants n'ont pris que deux repas, l'un à Soissons, qui leur a été apporté par les dames de la Croix-Rouge française, l'autre à Chauny, qui leur a été fourni par les habitants. C'est de cette dernière commune qu'ils ont été embarqués pour l'Allemagne, avec d'autres prisonniers, dans des wagons à bestiaux, où ils ont dû se tenir debout ou accroupis faute de bancs. Pendant les quatre journées qu'a duré le trajet en chemin de fer, on ne leur a donné qu'une seule fois à manger, et ils ont été violemment frappés à coups de bâton, de poing et de manche de couteau. Un soldat est monté jusqu'à trois fois dans un fourgon pour s'y livrer, sans aucun motif, à des actes de brutalité.

Le 23 septembre, MM. Woimbée, âgé de soixante et un ans, et Fortin, âgé de soixante-cinq ans, tous deux cultivateurs à Lavignéville (Meuse), ont été arrêtés chez eux, sous le prétexte qu'ils étaient francs-tireurs ; or, Woimbée avait eu un pied cassé deux mois auparavant, et Fortin, atteint de rhumatismes chroniques, était depuis longtemps dans l'impossibilité de

marcher sans le secours d'un bâton. Les Allemands les emmenèrent dans leur costume de travail, sans leur laisser le temps de prendre d'autres vêtements, et les joignirent à un convoi comprenant une trentaine de soldats prisonniers. Fortin, qui ne pouvait avancer, fut attaché avec une corde, dont deux cavaliers tinrent les extrémités, et il dut, malgré son infirmité, suivre le pas des chevaux. Comme il tombait à chaque instant, on le frappait avec des lances pour l'obliger à se relever. Le malheureux, couvert de sang, suppliait en grâce qu'on le tuât. Woimbée finit par obtenir l'autorisation de le porter jusqu'au village de Saint-Maurice-sous-les-Côtes, avec l'aide de plusieurs de nos soldats. Là les Allemands ayant fait entrer les deux vieillards dans une maison, les forcèrent à se tenir debout pendant deux heures, face au mur et les bras en croix, tandis qu'eux-même maniaient bruyamment leurs armes, pour faire croire à leurs victimes qu'ils allaient les fusiller. Ils se décidèrent enfin à les laisser s'étendre à terre et leur donnèrent un peu de pain et d'eau. Depuis plus de vingt-quatre heures, Woimbée et Fortin n'avaient pas mangé.

A Bantheville (Meuse), le jeune Miquel (Félix), âgé de quinze ans, qui s'était caché derrière un tas de fagots pour n'être pas arrêté, reçut du soldat qui le découvrit un violent coup de sabre qui lui fendit les lèvres ; puis, tandis qu'on l'emmenait, comme il essayait de se sauver dans un bois, il se heurta à une sentinelle qui, d'un coup de baïonnette, lui enleva une phalange de la main gauche.

Cent quatre-vingt-neuf habitants de Sinceny (Aisne), envoyés à Erfurt, y sont arrivés, après un voyage de quatre-vingt-quatre heures, pendant lequel chacun d'eux n'a reçu qu'un seul morceau de pain d'environ cent grammes. En traversant la Belgique, quelques-uns

ont été un peu ravitaillés par les dames, mais la plus grande partie de ce qu'elles leur ont donné a été mangée par les gardiens.

Le 10 octobre, une colonne, composée d'environ deux mille hommes qui devaient passer devant un conseil de révision, se rendait à Gravelines, quand, dans la matinée, elle fut attaquée, près du Maisnil (Nord), par des forces allemandes qui ouvrirent sur elle un feu de mitrailleuses à moins de cinq cents mètres. Le tir eut lieu à deux reprises pendant une heure et demie, faisant de nombreuses victimes. Des hussards se précipitèrent ensuite sur les Français qui s'étaient couchés pour éviter les balles, les firent relever et les emmenèrent, non sans avoir volé à la plupart leur sac de voyage. M. Maille, de Tourcoing, se vit ainsi dépouillé de sa valise, qui contenait une somme de deux mille trois cents francs.

Le 12, à 11 heures du matin, les prisonniers furent embarqués dans des wagons à bestiaux, à raison de soixante par voitures et envoyés au camp de Parchim.

Entre le Maisnil et Beaucamps, les hussards avaient contraint leurs captifs à prendre le pas gymnastique et tué à coups de carabine ceux qui n'avaient pas pu suivre. Ils avaient également fusillé un conseiller municipal de Fournes parce qu'il demandait la raison de son arrestation, et un lieutenant blessé qui avait été pris dans un convoi du 8e territorial.

Le 22 septembre, à 7 heures du matin, tous les habitants de la commune de Combres (Meuse) furent arrêtés et conduits sur le flanc d'une colline, où on les fit stationner dans un endroit découvert exposé au feu de notre artillerie et à celui des tirailleurs français, dont on voyait parfaitement les tranchées. Comme, pour se faire reconnaître des nôtres, ils agitaient leurs mouchoirs et leurs chapeaux, l'artillerie ne tarda pas à se taire et l'infanterie ne tira pas.

A 7 heures du soir, ils furent ramenés au village. On leur donna alors une heure pour aller prendre chez eux ce dont ils pouvaient avoir besoin, faculté d'ailleurs bien vaine, les maisons ayant été à peu près complètement pillées, et on les prévint que ceux qui manqueraient au rassemblement seraient impitoyablement fusillés. A 8 heures, on les enferma dans l'église, puis, le lendemain, à 4 heures du matin, on les fit sortir pour les exposer de nouveau aux obus sur le même coteau que la veille. Ils eurent la chance de n'être pas atteints, à l'exception d'une femme qui fut légèrement blessée. De retour à Combres au commencement de la soirée, ils furent, comme pendant la nuit précédente, emprisonnés dans l'église, où ils restèrent cinq jours. Enfin, le commandant les prévint qu'ils allaient partir pour Herbeuville. Dans cette localité, on ordonna aux hommes de sortir des rangs et, le jour suivant, après leur avoir fait faire des marches inutiles, on les emmena à Mars-la-Tour. Là, les Allemands leur apportèrent un baquet contenant des choses infectes parmi lesquelles se trouvaient des morceaux de viande à moitié crue ; et l'on vit les malheureux se jeter sur cette nourriture nauséabonde et la saisir à pleines mains, n'ayant ni gamelles ni cuillers pour la recueillir.

Enfin le 28, à 5 heures du soir, les prisonniers durent monter dans des wagons à bestiaux pour être transférés au camp de Zwickau. Quand le train passa à Frankenthal, les gardiens ouvrirent les panneaux des fourgons pour exhiber les Français captifs aux enfants des écoles rassemblés dans la gare avec le reste de la population.

Tandis que les hommes de Combres partaient pour l'Allemagne, leurs femmes et leurs enfants étaient consignés dans l'église du village. Ils y furent maintenus pendant un mois, passant la nuit assis sur les bancs. La dysenterie et le croup sévissaient parmi eux, et

les femmes n'étaient autorisées à porter les déjections que tout à proximité des portes dans le cimetière.

Si les prisonniers civils ont eu à supporter, pendant la durée de leur transfèrement, bien des privations et bien des souffrances, ils n'ont guère été moins à plaindre dans les lieux de concentration où ils ont été internés en Allemagne. Ils étaient logés généralement dans des baraquements en planches de sapin, couverts avec du carton bitumé. A Gustrow, toutefois, certains d'entre eux ont été entassés dans de grandes tentes semblables à des baraques foraines, où il n'y avait ni chauffage ni éclairage et où la plupart couchaient sur de la paille recouvrant directement le sol. Dans plusieurs camps, comme à Gardelegen et à Grafenwohr, les planches mal jointes laissaient passer l'humidité. Presque partout, cependant, les baraquements, tout au moins à partir de Noël, ont été chauffés par des poêles.

Les civils ont été internés dans les mêmes camps que les militaires, mais ne se sont trouvés que rarement confondus avec eux dans les bâtiments. Les femmes ont été détenues avec les jeunes enfants principalement à Giessen, à Grafenwohr, à Amberg, à Landau, à Zwickau et à Holzminden.

Le couchage se composait d'une paillasse, d'une ou deux couvertures par personne et quelquefois d'un traversin. Les paillasses étaient garnies d'une paille effritée ou, ce qui était le cas le plus fréquent, de copeaux qui, en se tassant sous le poids du corps, devenaient rapidement fort durs. Cependant à Zwickau, où un baraquement comprenait quatre étages, les femmes auxquelles était réservé le rez-de-chaussée, et les hommes qui habitaient le premier, avaient seuls des paillasses.

Encore ceux qui étaient ainsi traités n'étaient-ils parmi

les plus malheureux; car les prisonniers de Parchim, pendant trois mois, ceux de Cassel, pendant deux mois, ont, comme ceux de Gustrow, couché dans des tentes, sur de la paille étendue à même le sol et pour ainsi dire jamais renouvelée.

Parmi les internés d'Erfurt, certains également ont été relégués sous des tentes, avec une simple litière comme celle des animaux, depuis le 23 septembre jusqu'au 1er novembre. D'autres ont été logés successivement dans une prison où ils avaient un matelas chacun, puis dans des baraquements où on les a fait dormir sur de la paille. Ceux de Quedlinbourg ont passé un mois dans des baraques où l'eau se répandait et où ils n'avaient pour se reposer qu'une paille pourrie étalée sur le plancher. Ceux de Chemnitz ont couché, pendant trois mois, sur la même paille, dans l'écurie d'une caserne. A Grafenwohr, l'un des camps où, comme à Parchim et à Zwickau, le régime a été le plus détestable, nos compatriotes ont été réunis, jusqu'au 3 novembre, dans des baraquements dont les planches étaient disjointes et où ils dormaient sur la paille, avec une seule couverture pour deux personnes. Au fort d'Ingolstadt, enfin, on les a mis dans des salles voûtées contenant chacune de vingt à vingt-trois hommes et, après ne leur avoir donné pendant deux mois que de la paille pour se coucher, on a fini par leur distribuer des paillasses.

Une telle organisation devait naturellement avoir des résultats déplorables au point de vue de la propreté et de l'hygiène. On a vu un jour un interné dont le torse était tellement couvert de poux, qu'ils y formaient une véritable couche vivante. Dans tous les camps, d'ailleurs, la vermine qui pullulait constituait pour les prisonniers un supplice d'autant plus intolérable que l'administration ne faisait rien pour y remédier. Il

paraît même qu'à Güstrow les soldats se moquaient ouvertement de ceux qui essayaient de détruire les insectes dégoûtants dont ils étaient infectés. A Landau, cependant, ils ont tenté d'en débarrasser la veuve Minaux, de Beney (Meuse), âgée de quatre-vingt-sept ans. Pour cela ils n'ont rien trouvé de mieux que de l'inonder de pétrole après l'avoir déshabillée. A la suite de cette opération, la pauvre vieille est tombée gravement malade et elle est morte le 20 janvier.

Un seul rapatrié nous a déclaré avoir eu un lit. C'est un jeune homme qui, ayant été blessé au pied, s'est trouvé, seul civil avec quatre cents prisonniers militaires, à Konigsbrück. Celui-ci n'a jamais eu à se plaindre ni du logement ni de la nourriture. Ceux de nos concitoyens qui ont été internés à Bayreuth ont été, eux aussi, bien traités. Ils ont dû le régime exceptionnel dont ils ont bénéficié à la bienveillance et à l'humanité d'un général allemand qui était un soldat et non pas un bourreau.

L'alimentation était à peu près la même partout. Elle se composait, au réveil, d'une décoction d'orge grillée, sans sucre; à midi, d'une portion de riz ou de macaroni ou de betteraves ou de féveroles ou de rutabagas; quelquefois de choucroute dure, plus rarement de pommes de terre écrasées avec la pelure ou de marrons pilés avec l'écorce; le soir, tantôt d'une espèce de soupe faite de matière farineuse délayée dans de l'eau, tantôt de légumes comme au repas précédent, ou d'avoine concassée, parfois aussi d'un hareng, le plus souvent gâté, d'un peu de boudin ou d'un petit morceau de très mauvais fromage.

Dans la gamelle de midi on découvrait généralement quelques filaments d'un hachis fait de déchets et d'abats, des pis de vache, des boyaux de porc, de la rate ou du poumon. A Amberg, pourtant, à Landau et à Ingols-

tadt, on avait un peu de viande mangeable. A Quedlinbourg, tous les deux jours, et à Limbourg, une fois par jour, on en avait également; mais elle était fort mauvaise. A Holzminden, le dimanche, un petit morceau de mouton était ajouté à l'ordinaire.

Enfin du pain noir, collant, ressemblant à du mastic, et qu'on ne pouvait manger qu'après l'avoir fait griller, était distribué, à raison d'une boule d'un kilogramme environ pour trois ou quatre personnes, ou d'une boule par personne pour trois ou quatre jours. Les très jeunes enfants recevaient une petite quantité de lait et quelquefois une tranche de pain blanc.

Il résulte de toutes les déclarations qui nous ont été faites que la plupart des prisonniers défaillaient presque d'inanition. Après la distribution, quand il restait quelque chose, on voyait certains d'entre eux, des soldats principalement, se ruer sur les abords des cuisines; c'était ce qu'on appelait « aller au rabiot ». Alors les malheureux, bousculés et frappés par les sentinelles, risquaient les mauvais traitements et les injures pour essayer d'arracher quelques bribes supplémentaires d'une nourriture écœurante. La dame Ravenel, de Verry (Meuse), nous a dit avoir aperçu, à Holzminden, des hommes qui, mourant de faim, ramassaient pour les dévorer des têtes de hareng et le marc de la décoction du matin.

Dans certains camps on ne faisait pas travailler les prisonniers; dans d'autres, au contraire, ils étaient astreints à une besogne plus ou moins pénible. A Altengrabow, on les occupait sur les routes ou dans les champs, et on en mettait à la disposition d'entrepreneurs, qui ne leur donnaient aucune rétribution. A Cassel et à Güstrow, on leur faisait effectuer des travaux de terrassement; à Wahn, ils manœvraient des rouleaux à écraser les cailloux et traînaient des chariots.

Quand ils ne pouvaient plus travailler, ils étaient privés de gamelle. A Parchim, les uns faissaient des tresses et des paillassons, d'autres déchargeaient des wagons ou traînaient des voitures de vidange, à l'aide d'une corde à laquelle étaient attelés quatre-vingts hommes environ. Cette dernière corvée était fort pénible pour des gens épuisés, parce que les véhicules, extrêmement lourds, s'enfonçaient dans le sable; mais elle était encore moins redoutée que celle qui consistait à transporter à pleins bras la paille pourrie et remplie de vermine sur laquelle on avait couché dans les tentes. Le prisonnier qui fournissait un travail jugé insuffisant devait quelquefois exécuter quatre heures de pas gymnastique entrecoupé de courts arrêts. Le jeune Pochet (Nicolas), âgé de dix-huit ans, de Vaulx-Vraucourt (Pas-de-Calais), nous a affirmé, en outre, que trois cents internés de Wahn, au nombre desquels il était, avaient été contraints d'aller travailler, à sept kilomètres du camp, à des tranchées de la défense de Cologne, et que plusieurs prisonniers civils avaient été employés, quand les Allemands venaient de faire des expériences de tir, à déterrer et à relever les obus qui n'avaient pas éclaté.

La discipline était différente suivant les lieux d'internement. Elle était, en général, assez rigoureuse, et des fautes souvent peu graves étaient réprimées par un châtiment humiliant qui consistait à attacher l'homme puni à un poteau, par le cou, par les mains liées derrière le dos et par les pieds. Cette peine durait ordinairement deux heures et, comme on avait soin de l'appliquer pendant le repas de midi, elle entraînait une privation de nourriture.

Dans quelques camps, notamment à Gardelegen et à Altengrabow, les prisonniers étaient l'objet de sévices. A Holzminden, un jeune homme qui, mourant presque

de faim, demandait instamment à manger, a été battu par un gardien puis mis en cellule pendant six jours. A Darmstadt, il y avait un caporal dont la violence et la méchanceté étaient extrêmes. On l'a vu frapper à la tête avec un sabre un prisonnier militaire qui ne l'avait pas salué. Une autre fois, il a percé de sa baïonnette la poitrine d'un soldat qui lui avait dit que quand on n'a pas à manger, on ne doit pas travailler. Le blessé, transporté à l'hopital, y est mort le lendemain.

A Güstrow, Louis Fournier a été frappé d'un coup de baïonnette parce qu'il avait allumé sa pipe étant au travail, ce qui l'avait empêché de participer au renversement d'un wagonnet; et un sous-officier, en tirant sans motif un coup de revolver sur un groupe, a blessé à la hanche le nommé Boniface. Un jour, à Erfurt, un de nos soldats, ayant involontairement cassé un carreau, a reçu d'une sentinelle un coup de baïonnette à la suite duquel il est mort le lendemain. A Parchim, enfin, deux civils qui demandaient « du rabiot » ont été si brutalement frappés à coups de crosse, qu'ils ont succombé à leurs blessures. Le fils de l'un d'eux, pour avoir essayé de protéger son père, a été mis au poteau huit jours de suite, de midi à 2 heures. Dans ce camp, l'un des plus mauvais et des plus durs de toute l'Allemagne, les prisonniers qui ne saluaient pas les sous-officiers ou même les soldats secrétaires de groupe recevaient une paire de gifles. C'est là que l'aide-major Page, dont nous avons entendu à Paris la déposition, a été interné, après avoir été dévalisé par des Allemands. Les déclarations qu'il nous a faites concordent absolument avec celles que nous avons recueillies ensuite dans notre récent voyage. Il a dû coucher sous une tente, sur une botte de paille, et il a été prévenu en arrivant que, s'il avait de l'argent, il

pourrait recevoir la même nourriture que les sous-officiers prussiens; mais que, s'il n'était pas en situation de payer, il devrait se contenter chaque jour de deux soupes d'orge, d'avoine ou de riz, de 250 grammes de pain et d'un peu de café comme le commun des prisonniers.

« Il y a dans le camp, nous a-t-il dit, deux mille soldats belges, deux mille civils français de douze à soixante-dix-sept ans, et deux mille hommes de notre armée, parmi lesquels un très grand nombre de blessés et d'infirmiers. On ne leur donne pas un centime, et ceux qui ne possèdent pas d'argent meurent presque de faim. Quand il reste un peu de soupe, une foule de ces malheureux se précipite pour en obtenir et les sous-officiers finissent par s'en débarrasser en lâchant des chiens sur eux. »

Dans la plupart des camps, l'état sanitaire était fort mauvais et la mortalité considérable. On n'y recevait pour ainsi dire pas de soins. Les médecins allemands qui passaient se contentaient d'examiner les malades. En dehors de la teinture d'iode, ils ne prescrivaient pas de remèdes. Quant aux docteurs français, internés eux-mêmes en assez grand nombre, ils faisaient de leur mieux; mais ils ne disposaient d'aucun médicament. Les cas de bronchite et de pneumonie étaient particulièrement nombreux. A Holzminden, on voyait des hommes tomber d'épuisement. Une vieille femme de Saint-Sauveur (Meurthe-et-Moselle), Mme Thirion, y est restée malade, étendue sur sa paillasse pendant trois semaines, sans pouvoir obtenir, malgré ses demandes réitérées, qu'on lui amenât le médecin. Celui-ci est venu seulement le jour où elle est morte. Cent trente prisonniers civils environ sont décédés à Grafenwohr.

« On s'y éteignait comme des bougies, car on n'avait

plus la force de se tenir sur ses jambes, » nous a dit le maire de Montblainville.

Tant à Rastadt qu'à Zwickau, vingt-cinq habitants d'Hannouville et treize de Combres sont morts.

Ces exemples suffisent à donner une idée des pertes qui ont décimé la population civile dans les camps allemands. On peut dire que rien n'était fait pour prévenir les maladies et les décès. A Parchim, les malades devaient attendre l'examen médical pendant plus d'une heure, sous la neige et sous la pluie, à la porte de l'infirmerie. Quand ils battaient la semelle pour se réchauffer, ils étaient menacés ou frappés par le sergent infirmier. A Cassel enfin, où il fallait être presque mourant pour qu'on vous admît dans les locaux sanitaires, le prisonnier qui n'était pas reconnu malade quand il se présentait à la visite était privé de nourriture pendant deux jours.

Immédiatement avant leur rapatriement, tous nos concitoyens ont été soumis à un internement de plusieurs jours dans les casemates de la forteresse de Rastadt où l'air et la lumière ne pénétraient qu'à peine. Ils y enduraient la pire misère, accroupis sur des bancs, n'osant s'étendre sur les quelques poignées de copeaux destinés à leur servir de couche et évitant tout contact avec le sol, tant était répugnante l'immonde vermine qu'ils y voyaient grouiller. La discipline était très dure. A chaque instant des prisonniers étaient rudoyés par les soldats qui les gardaient et, pour les obliger à se rassembler, on employait parfois des chiens qui les poursuivaient comme un bétail.

Dès le début de notre mission, nous avons pris le parti, Monsieur le Président, de donner à nos rapports la forme simple et purement objective qui caractérise les documents judiciaires. Il nous est cependant impossible de taire complètement la tristesse et l'indignation

que nous avons ressenties, en voyant l'état affligeant dans lequel les Allemands ont rendu les otages qu'ils avaient enlevés de notre territoire, au mépris de tout droit des gens. Pendant le cours de notre enquête, nous n'avons cessé d'entendre la toux obsédante qui déchirait les poitrines. Nous avons vu de nombreux jeunes gens dont la gaieté semblait morte et dont les visages émaciés et pâlis décelaient la tare physique déjà peut-être irréparable. Aussi la pensée nous venait-elle malgré nous que la scientifique Allemagne, qui se targue si volontiers d'avoir toujours marché à la tête des nations dans la lutte contre la tuberculose, semble avoir appliqué son esprit de méthode à préparer dans notre pays la propagation du fléau redoutable qu'elle a si ardemment combattu chez elle.

Nous n'avons pas été moins profondément émus en voyant des femmes pleurer leurs foyers abandonnés, leurs maris, leurs enfants disparus ou retenus captifs et en remarquant sur la physionomie d'un grand nombre de prisonniers et jusque dans leurs attitudes l'empreinte morale laissée par un régime odieux, inflexiblement destiné à abolir chez ceux qui le subissent le sentiment de la dignité et de la fierté humaines.

Nos impressions n'ont rien d'exagéré; et pourtant nous avons visité les rapatriés à un moment où leur santé ébranlée avait déjà pu se rétablir un peu sur le sol bienfaisant de la France. Ceux qui les ont accueillis à leur arrivée ont été épouvantés de leur délabrement et de leur faiblesse.

Le maire de Saint-Égrève, qui en a reçu une vingtaine et les a logés dans une école, nous a dit qu'au début de leur séjour dans sa commune, les femmes principalement étaient très déprimées. Elles se croyaient encore en prison et se montraient si craintives que, pour sortir ou pour écrire une lettre, elles demandaient

des permissions. M. Matraire, sous-préfet de Saint-Julien, M. le commissaire spécial Perrier et M. le docteur Favre, maire d'Annemasse, ont constaté l'état de misère physiologique dans lequel se trouvaient presque tous les arrivants. Un convoi de treize cents personnes a été particulièrement impressionnant, et il a fallu transporter sur des brancards, à la descente du tramway, une trentaine de femmes qui en faisaient partie. Plusieurs d'entre elles étaient octogénaires ; deux avaient plus de quatre-vingt-dix ans. C'étaient, nous a-t-on dit, de véritables loques.

M. le docteur Lapiné, dont le témoignage est d'autant moins suspect qu'il émane non d'un de nos compatriotes, mais d'un citoyen argentin, médecin de la Faculté de Genève, a examiné environ cinq cents prisonniers civils rapatriés. La plupart étaient profondément épuisés. Beaucoup de vieillards étaient atteints de bronchite ou d'emphysème ; plusieurs sont morts à Annemasse de congestion pulmonaire ou d'affaiblissement cardiaque. Comme ils étaient dans un état de dénutrition épouvantable, la moindre des affections prenait chez eux une allure grave. Le docteur a constaté chez trente ou quarante femmes un trouble physiologique persistant, phénomène qu'il attribue à une violente commotion nerveuse, et il a soigné trois cas d'aliénation mentale.

Nous ne saurions terminer ce rapport, Monsieur le Président du Conseil, sans vous signaler l'émotion reconnaissante avec laquelle tous nos rapatriés nous ont fait part de l'accueil si touchant qu'ils ont reçu dès leur arrivée à Schaffouse. Des aliments, des vêtements, des chaussures et du linge leur ont été distribués. Les meilleurs secours leur ont été prodigués par des femmes généreuses que l'aspect lamentable de malheureux ne rebutait pas, et qui, remplies de pitié

pour les infortunes dont elles étaient témoins, trouvaient dans la bonté de leur cœur les ressources de cette bienveillance affectueuse, qui, plus encore que les soins matériels, console et réconforte les âmes meurtries. La gratitude que la Suisse a su inspirer à tant de pauvres gens si cruellement éprouvés est immense; nous en avons recueilli partout le témoignage.

Veuillez agréez, Monsieur le Président du Conseil, l'expression de notre respectueux dévouement.

Paris, le 8 mars 1915.

G. Payelle, *Président*,
Armand Mollard,

G. Maringer,
Paillot, *Rapporteur*.

LES ATROCITÉS ET LES CRIMES COMMIS PAR LES ALLEMANDS

RAPPORT PRÉSENTÉ A M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL PAR LA COMMISSION INSTITUÉE EN VUE DE CONSTATER LES ACTES COMMIS PAR L'ENNEMI EN VIOLATION DU DROIT DES GENS (DÉCRET DU 23 SEPTEMBRE 1914).

MM. Georges Payellé, premier président de la Cour des comptes; Armand Mollard, ministre plénipotentiaire; Georges Maringer, conseiller d'État, et Edmond Paillot, conseiller à la Cour de cassation, à M. le Président du Conseil des ministres.

Monsieur le Président du Conseil,

Les rapports que nous avons eu l'honneur de vous adresser jusqu'à présent relataient presque exclusivement des violations du droit des gens commises à l'égard de la population civile. Aujourd'hui, nous fondant à la fois sur des dépositions qui nous ont été faites et sur des témoignages reçus par des magistrats dans toutes les régions de la France où des blessés ont été transportés, nous sommes en mesure de vous renseigner plus complètement sur les actes de déloyauté ou de barbarie dont les combattants ainsi que le personnel médical attaché à nos armées ont été victimes de la part de l'ennemi.

A de nombreuses reprises, les Allemands se sont servis de prisonniers militaires ou civils comme de boucliers pour se protéger contre le feu des troupes françaises. Nous vous avons déjà signalé des procédés de cette nature employés à Courtacon (Seine-et Marne),

à Senlis, à Néry (Oise) et à Combres (Meuse). Ce n'étaient pas là des actes exceptionnels

Le 24 août, près du bourg de Maulde (Nord), le sous-lieutenant de Gueydon, du 14e hussards, a vu une troupe allemande arriver sur son peloton, en se faisant précéder par des femmes et des enfants qui poussaient des cris de terreur.

Le 25 du même mois, pendant une retraite, entre Clairfays et Civry, en Belgique, une arrière-garde du 34e régiment d'infanterie constata qu'une patrouille de douze uhlans s'avançait derrière une quinzaine de civils, de femmes, de jeunes filles et trois ou quatre enfants de huit à dix ans. Pris de flanc par le tir des Français, ces cavaliers s'enfuirent en abandonnant leurs prisonniers, dont aucun d'ailleurs ne fut blessé.

Le 27 août, le lieutenant Nazat, du 20e régiment d'infanterie, placé avec sa section dans un faubourg de Mouzon (Ardennes) pour garder les ruines d'un pont écroulé, vit trois ou quatre Allemands qui rasaient les murs en poussant devant eux des civils.

Un nouveau groupe ennemi tenta, quelques instants après, de traverser la rue; mais il en fut empêché par le feu des Français et subit de grosses pertes. Les Allemands placèrent alors devant leurs rangs, sur toute la largeur de la voie publique, une douzaine d'habitants parmi lesquels se trouvaient un prêtre et un jeune homme de quinze à dix-sept ans.

« Nous étions si près, a dit l'officier dans sa déposition, que je conserverai les tristes souvenirs de l'attitude résignée de ces pauvres gens marchant à la mort. »

Derrière ces prisonniers, l'ennemi tirait sur le détachement français. Le lieutenant Nazat vit ainsi son capitaine et plusieurs de ses hommes tomber auprès de lui.

Le tir des Français, qui avait cessé à l'apparition

des habitants, fut repris quand, à un certain moment, ceux-ci parvinrent à se grouper sur l'un des côtés de la rue; mais les Allemands, furieux de voir l'insuccès de leur procédé infâme, dirigèrent aussitôt leur fusillade vers les hommes dont ils venaient de se faire des boucliers. Plusieurs personnes roulèrent à terre. Elles purent toutefois se relever et se réfugier dans les maisons.

Pendant la nuit du 7 au 8 septembre, des hussards de la mort ont enfermé avec eux, dans le château de la famille Chazal, à Saint-Ouen-sur-Morin, tous les habitants du village et, pour éviter d'être bombardés, ont fait prévenir les Anglais des dispositions qu'ils venaient de prendre.

Du 24 au 28, entre Roye et Albert, le caporal Lenoir, du 317e régiment d'infanterie, s'est aperçu que l'ennemi tirait sur nos tranchées en s'abritant derrière des femmes, des enfants et des vieillards.

Le 29, M. Monterastelli, sujet italien, en dernier lieu chef mineur à Courrières, a été arrêté sans motif, dans cette localité, par des Allemands qui lui ont enlevé tout ce qu'il possédait, notamment sa bicyclette et une somme de cent six francs. Ils l'ont ensuite conduit en automobile sur la ligne de feu, où ils l'ont contraint à travailler à leurs tranchées pendant plusieurs jours. Dans la soirée du 4 octobre, au cours d'un combat, il a vu les soldats allemands forcer un groupe d'une dizaine de personnes, composé de femmes et d'enfants, à se tenir debout en face des Français et tirer à genoux derrière ces malheureux. Ce fait s'est passé non loin du village de Tilloy (Pas-de-Calais).

Dans la nuit du 25 au 26 octobre, une cinquantaine d'hommes du 68e régiment d'infanterie, qui venaient d'être faits prisonniers, ont été employés par les Allemands à creuser une tranchée. Le lendemain, l'ennemi

a prononcé contre nos troupes une attaque en se faisant précéder par ces hommes, disposés en colonne par quatre, encadrés de fantassins, et suivis par une ligne de tirailleurs. Le sous-lieutenant Terrier affirme avoir vu les Allemands, revolver au poing et fusil au bras, faisant marcher ces prisonniers, en tirant des coups de feu pour forcer leur obéissance. Ces incidents sont relatés dans un rapport signé par un chef de bataillon français, trois autres officiers, un adjudant et un caporal. Ce dernier, qui avait été pris avec ses camarades, était parvenu à s'échapper.

Le 10 novembre, à l'ouest de Dixmude, les Allemands ont placé devant eux, en s'avançant vers nos lignes, une quarantaine de fusiliers marins désarmés et prisonniers. Plusieurs de ces hommes ont été massacrés. Quelques-uns, qui avaient tenté de se sauver en traversant l'Yser à la nage, ont essuyé les coups de fusil de l'ennemi et ont bientôt disparu sous l'eau.

LES BALLES DUM-DUM

Nous considérons comme surabondamment établi que les soldats allemands se servent fréquemment, dans les combats, de balles munies d'un dispositif destiné à rendre les blessures qu'elles font plus cruelles et plus dangereuses. Un procédé courant chez eux consiste à retourner le projectile dans la cartouche, c'est-à-dire à le placer la pointe en bas, de telle sorte que le culot se trouve à la hauteur du bord supérieur de la douille. Souvent aussi, la partie pointue de la balle est coupée, aplatie ou évidée. Des cartouches, dont les projectiles sont ainsi préparés, sont fabriquées industriellement à l'usage du revolver et sont renfermées dans des boîtes portant sur une étiquette la marque « Parabellum ».

D'autres balles sont fendues longitudinalement en quatre, depuis la pointe jusqu'au quart de la longueur. Il en résulte que, quand le projectile a pénétré dans les chairs, l'enveloppe s'écarte en formant une étoile à quatre pointes. Il existe aussi des balles sur lesquelles les fentes sont placées à la partie médiane, et, par suite de cette disposition, l'écrasement du lingot produit des renflements symétriques ayant chacun la forme de la moitié d'un anneau.

De tels projectiles, incontestablement préparés par des moyens mécaniques, ont été trouvés dans un grand nombre de cartouches allemandes et, très souvent, on a constaté que, dans les chargeurs, la cartouche du milieu était munie d'une balle dum-dum. Nous en avons vu nous-mêmes plusieurs spécimens. A Sézanne, notamment, on nous a remis une cartouche portant une balle dont l'enveloppe ne recouvrait que la partie inférieure et, par conséquent, disposée de telle manière que l'extrémité du lingot de plomb devait, en rencontrant un corps dur, se rabattre sur la gaine et s'aplatir en forme de champignon. Cet engin avait été trouvé après la bataille, dans un tranchée allemande, près de Soizy-aux-Bois.

Beaucoup de médecins français ont eu l'occasion de constater sur nos soldats des blessures produites par les uns ou les autres des projectiles que nous venons de décrire. Les témoignages sur ce point sont innombrables, et une grande quantité de photographies les corroborent d'une manière saisissante. Celles, notamment, des plaies faites au soldat Oger, hospitalisé à Fontenay-le-Comte, et aux soldats Mercier et Hélard, soignés à Perpignan, sont tout à fait démonstratives. Sur la face dorsale de la main droite du dernier, l'orifice de sortie forme une étoile à quatre rayons, reproduisant avec une netteté parfaite la forme que doit affecter,

après l'écartement des pointes, la balle fendue à l'extrémité.

Nous vous signalons aussi qu'un certain nombre de militaires allemands sont armés de baïonnettes dont le dos est garni d'encoches en dents de scie, depuis la poignée jusqu'aux deux tiers environ de la longueur de la lame. Quel que soit l'usage spécial auquel ces baïonnettes peuvent être destinées, il est incontestable que les soldats les utilisent pour combattre et qu'elles sont de nature à causer des blessures horribles.

L'INFAMIE DES CHEFS

Si nos ennemis ne se font aucun scrupule de se servir de moyens si manifestement contraires au droit des gens et aux conventions internationales, ils ne craignent pas davantage d'exercer les cruautés les plus barbares et les plus inutiles sur les blessés et sur les prisonniers.

Un de leurs chefs, le général Stenger, commandant de la 58e brigade, n'a pas eu honte, dans un ordre dont le ministère de la guerre nous a fait connaître la teneur, de prescrire à ses soldats le massacre d'adversaires déjà mis dans l'impossibilité de se défendre.

Par cet ordre, donné le 26 août 1914, vers 4 heures du soir, notamment par le lieutenant Stoy, chef de la 7e compagnie du 112e régiment d'infanterie, à Thiaville, à l'entrée du bois de Sainte-Barbe, il a été prescrit qu'à dater de ce jour, il ne fût plus fait de prisonniers ; que les blessés, armés ou sans défense, fussent exécutés, et que les prisonniers, même en grandes formations compactes, fussent passés par les armes. Aucun homme vivant ne devait rester derrière la troupe.

Chargé de procéder à une enquête au sujet de cet ordre infâme et des circonstances dans lesquelles il

avait pu être donné, M. Picard, commissaire de police mobile, attaché au contrôle général du service des recherches judiciaires, a interrogé plusieurs prisonniers allemands appartenant aux 112e et 142e régiments. Il résulte de leurs déclarations que les instructions du général Stenger ont été, le 26 août, près de Thiaville, transmises dans les rangs et repétées d'homme à homme. Aussitôt après la communication qui en a été faite par les officiers, notamment par le commandant Muller et par le capitaine Curtius, tous deux du 112e, plusieurs blessés français ont été tués à coups de fusil. Ces massacres sont relatés dans le carnet trouvé sur le soldat Rothacher, de la 7e compagnie du 142e d'infanterie allemand, avec l'indication qu'ils ont été exécutés par ordre de la brigade.

Nous avons recueilli nous-mêmes des dépositions importantes, établissant d'une façon indiscutable la sauvagerie dont les soldats allemands et certains de leurs officiers font preuve à l'égard des blessés. Dans notre rapport du 17 décembre, nous en avons déjà relaté quelques-unes ; la suite de notre enquête nous a permis d'établir, en outre, les faits suivants :

LES PREUVES

Le 22 août, après la bataille d'Ethe (Belgique), un poste de secours fut installé à Gomery, par le docteur Sédillot, à l'extrémité de l'agglomération, dans une maison sur chaque côté de laquelle avaient été arborés des pavillons de la Croix-Rouge. On répartit un grand nombre de blessés dans cette maison ainsi que dans une grange y attenant et dans plusieurs bâtiments voisins.

Le lendemain, vers 11 heures du matin, le village fut envahi par une troupe allemande, et un lieutenant,

accompagné d'environ vingt-cinq hommes, se présenta au poste Sédillot. Il le visita entièrement, puis se retira, après avoir déclaré que « tout était correct », tandis qu'un sous-officier et un certain nombre de soldats restaient à proximité dans la rue. Ceux-ci paraissaient très surexcités. Ils vociféraient des menaces, en faisant le geste de couper le cou, et ne cessaient de crier :

« *Es ist der Krieg des Tods*, C'est la guerre de mort ; *Kugel in Kopf*, Une balle dans la tête. »

Le docteur, qui, par mesure de prudence, avait fait rentrer tout son personnel, venait de donner des soins au lieutenant interprète Deschars, quand il vit un sous-officier ennemi et quelques hommes faire irruption dans la chambre où il se trouvait auprès de ce blessé, avec le médecin auxiliaire Vayssière, un étudiant en médecine et un ou deux infirmiers. Le sous-officier ordonna à tous les Français présents de sortir en leur déclarant qu'ils allaient être fusillés. M. Sédillot tenta de lui expliquer qu'il n'y avait là que des médecins et des blessés, et lui demanda de faire venir le lieutenant dont il avait déjà reçu la visite ; mais l'Allemand, le visant immédiatement à la tête avec un revolver français dont il était muni, lui tira un coup de cette arme que l'aide-major put heureusement faire dévier par un geste instinctif, grâce auquel il ne fut atteint qu'à l'épaule. En même temps, l'agresseur criait à ses soldats : *Feuer! Feuer!* et des coups de feu éclataient de toutes parts. Atteint à nouveau de deux balles, l'une à la cuisse droite, l'autre au bras gauche, le docteur Sédillot tombait dans l'entre-bâillement d'une porte et était tiré dans la pièce voisine par un de ses infirmiers, tandis que le sous-officier brûlait la cervelle au lieutenant Deschars. Alors se produisit une scène de carnage abominable. Le médecin auxiliaire Vayssière et l'infirmier Bourgis sétant couchés pour éviter la mort, un soldat s'appro-

cha d'eux, tua M. Vayssière d'un coup de fusil, puis, mettant le canon de son arme sur la poitrine de Bourgis, envoya successivement à ce dernier deux balles qui glissèrent sur les côtes et ne produisirent que des blessures en séton. Les Allemands incendièrent ensuite la maison, et le soldat qui avait tué M. Vayssière et blessé l'infirmier jeta sur le dos de chacun de ceux-ci une poignée de paille enflammée.

Quelques instants après, quand les meurtriers se furent retirés, Bourgis put se débarrasser de la paille qui consumait ses vêtements et sauter par une fenêtre dans le jardin. Au bout de vingt minutes, trois Allemands, l'ayant découvert dans une planche de choux où il s'était caché, l'obligèrent à se relever, en lui faisant sentir la pointe de leurs baïonnettes, et le contraignirent à traverser une grange en flammes dans laquelle soixante ou quatre-vingts blessés en train de brûler poussaient des cris affreux. Aux deux portes de la grange, des sentinelles tiraient sur ceux qui essayaient de se sauver. De la chambre dans laquelle il était étendu, le docteur Sédillot, par des fenêtres basses, voyait tomber ces malheureux. Il entendait des bruits de course éperdue, des cris d'effroi et des appels désespérés, tandis que les Allemands criaient avec fureur :

« *Noch ein! Noch ein!* Encore un! Encore un! »

LE CALVAIRE DU DOCTEUR SÉDILLOT

Comme le feu qui dévorait la grange avait gagné la maison, l'aide-major se traîna sur le plancher, et c'est alors qu'il aperçut, à travers la fumée, les ennemis fouillant les morts et achevant les victimes qui respiraient encore. Il put, en s'aidant des mains et des dents, monter par une échelle dans un faux grenier où

il eut la chance de découvrir une petite ouverture à travers laquelle il lui fut possible de respirer. Par ce trou, il vit les Allemands s'éloigner et plusieurs de ses camarades sauter du premier étage de la maison principale, notamment le docteur de Charrette, qui était blessé, et le lieutenant du cadre de Saint-Cyr Jeannin, qu'il avait amputé d'un pied dans la matinée. Ce dernier, en se précipitant, perdit son pansement, et son moignon pénétra dans la terre. Tous les blessés qui restèrent dans la maison furent brûlés. M. Sédillot, qui entendait leurs cris et qui se voyait sur le point de partager leur sort, sauta enfin à son tour dans le jardin. Dans sa chute, il se brisa le péronné droit. Après être resté jusqu'à la nuit, avec ses compagnons, au milieu des choux, il put regagner les ruines de la maison et se mettre à l'abri dans la cave, où il retrouva un certain nombre de ses hommes.

Pendant ce temps, les blessés qui étaient parvenus à sortir avaient été bientôt rejoints, et on les avait conduits au pied du mur du cimetière pour les fusiller. C'est là que Bourgis, lui aussi, fut amené. Quand il y arriva, les Allemands commençaient à massacrer un premier groupe de prisonniers. Il fut placé dans le second, qui comprenait une douzaine d'hommes. A l'instant où, sur l'ordre d'un sous-officier, le peloton d'exécution faisait feu, il se laissa tomber à terre bien que n'ayant pas été atteint. Une demi-heure plus tard, deux soldats moins féroces que les autres le relevèrent, et il demeura prisonnier.

Le 24, le docteur Sédillot, en sortant de la cave, trouva, dans le jardin et dans la rue, une grande quantité de cadavres. C'étaient ceux de ses blessés. Il en reconnut plusieurs, notamment un qui était en chemise avec une gouttière à chaque jambe. Il fut alors arrêté par des hommes qui n'appartenaient pas au même régi-

ment que les massacreurs et conduit au cimetière, où il fut mis en présence d'un grand nombre de corps alignés le long du mur. Bientôt, quatre Français blessés, le docteur de Charrette et trois soldats qui étaient accusés d'avoir tiré, furent amenés auprès de lui. Tous jurèrent que cette accusation était fausse, et l'un des soldats montra ses deux bras cassés, prouvant ainsi l'impossibilité dans laquelle il était de se livrer au moindre acte d'agression. Un capitaine n'en ordonna pas moins l'exécution des quatre prisonniers. Elle eut lieu sur la route, à trente mètres du docteur Sédillot. Avant d'être fusillé, M. de Charrette pria l'officier qui venait de le condamner à mort de faire parvenir à sa famille son portefeuille qu'il lui remit.

Après ces terribles événements, l'aide-major Sédillot a été soigné successivement dans deux hôpitaux, puis transféré à Ingolstadt, où il a été retenu du 16 septembre au 21 mars et traité comme un prisonnier de droit commun.

Quand, après le rapatriement de plusieurs infirmiers, des journaux français ont publié des récits relatifs aux atrocités qui avaient été commises à Gomery, il a été appelé à la Kommandantur et a subi un interrogatoire devant un lieutenant attaché au conseil de guerre. Celui-ci a cherché à l'intimider, l'a menacé de cellule et de prison et lui a notifié qu'il risquait de cinq à dix ans de forteresse si une seule de ses déclarations se trouvait contredite par quelque autre témoin. M. Sédillot a cru devoir se montrer extrêmement prudent et invoquer un prétendu obscurcissement de sa mémoire. Encore le procès-verbal constatant sa déposition a-t-il été rédigé de façon tellement tendancieuse que le docteur n'a cru devoir le signer que le lendemain, après l'avoir fait rectifier.

Selon les souvenirs de Bourgis, les massacres de

Gomery auraient été commis par des hommes du 47e régiment d'infanterie. Le docteur Sédillot croit, sans cependant pouvoir l'affirmer, que les soldats allemands qui ont assassiné ses camarades et ses blessés appartenaient au 6e régiment, tandis que ceux qui l'ont fait prisonnier et ont fusillé M. de Charrette faisaient partie du 47e. Ce qui est certain, en tout cas, c'est que cent ou cent vingt blessés ont péri sous les balles ou dans les flammes.

Le 3 ou le 4 septembre, des ennemis pénétrèrent chez M. Varloquet, garde particulier à Fontaine-les-Corps-Nuds (Oise), et, après lui avoir demandé s'il ne cachait pas des soldats français, lui déclarèrent en avoir trouvé un dans une maison voisine; au bout de quelques instants, en effet, le garde vit passer un sergent d'infanterie escorté de plusieurs Allemands. Arrivé devant un mur, à la sortie du village, le groupe s'arrêta; un officier adressa quelques mots au prisonnier et lui tira un coup de revolver dans la tempe gauche. Deux jours après le meurtre, des Allemands redressèrent le cadavre contre le mur et défilèrent devant lui, en chantant.

La victime a pu être identifiée, grâce à quelques lettres portant son adresse, qui étaient tombées de son sac : c'était le sergent réserviste Paul Mayer, du 354e régiment d'infanterie.

Le 4 septembre, à Maixe (Meurthe-et-Moselle), le soldat de 1re classe Berjat, du 156e, fut atteint par six balles. Il était étendu sur le champ de bataille, après le combat, quand une patrouille du 3e régiment d'infanterie bavarois, occupée à relever les morts, s'approcha de lui. Les hommes qui la composaient semblèrent se concerter, puis l'un d'eux, s'étant porté à quatre ou cinq pas du blessé, lui tira un coup de fusil à la tête. La balle entra au-dessous de l'œil droit, et sortit sous

le menton, après avoir fracassé la bouche et fait à l'infortuné une blessure horrible qui l'a complètement défiguré. Les déclarations de Berjat sont absolument confirmées par les constatations des professeurs Quénu et Terrien, de la Faculté de médecine de Paris, et par les docteurs Chevalier, Neuvy et Mawas.

Le 6 septembre, vers 6 heures du soir, le capitaine Maussion, du 35e de ligne, fut blessé à la cuisse, près de Bouillancy (Oise), à un moment où son régiment était obligé de se replier. Le lendemain, on le retrouva mort, portant au front une blessure faite par une balle. Le coup avait été tiré à bout portant, car le drap du képi était brûlé. On a constaté en outre que le cadavre avait été dévalisé.

Le 7 septembre, aux environs d'Haraucourt (Meurthe-et-Moselle), le soldat Michot, du 146e d'infanterie, eut la cuisse brisée par une balle et, pendant huit jours, avec trois de ses camarades, il resta étendu sur le sol. Le 8, un Allemand porteur d'un pli étant passé à proximité, les quatre blessés l'appelèrent pour lui demander à boire; mais cet homme ne s'arrêta que pour leur tirer un coup de fusil à chacun. L'un des Français fut tué.

Le 20 ou le 21 septembre, d'après ce que nous a déclaré, à l'hôpital du lycée de Grenoble, le sergent Guilhaume, du 367e, quatre hommes de ce régiment, partis en patrouille sous le commandement du sous-officier Constantin, ont été surpris par une troupe bavaroise dans le bois « le Brûlé », près de Remenauville. Les cinq militaires, après avoir été désarmés, fouillés et dévalisés, ont reçu, chacun, de la main même du capitaine qui conduisait le détachement ennemi, un coup de revolver dans la région du cœur. Les soldats ont ensuite déboutonné les capotes des victimes, pour s'assurer que les coups avaient bien porté; puis ils ont achevé avec les crosses de leurs fusils ceux qui respi-

raient encore, sauf le caporal Grenouillat. Celui-ci a pu s'échapper, ramper entre les lignes allemandes et rejoindre son régiment. Il portait une blessure à la poitrine.

Enfin, le lieutenant Deloncle, du 231e régiment, nous a affirmé avoir entendu, dans la soirée du 8 au 9 février, au nord de Soissons, des hurlements de douleur venant des tranchées reprises par les Allemands et ce cri, plusieurs fois répété : « Assassins ! Assassins ! »

ET VOICI D'AUTRES ASSASSINATS

A côté de ces crimes, dont nous tenons personnellement le récit de la bouche même des victimes ou des témoins, il en est d'autres, en nombre immense, qui ont été établis par les enquêtes auxquelles des magistrats de l'ordre judiciaire ont procédé sur tous les points du territoire, auprès des militaires soignés dans les hôpitaux. Beaucoup de blessés ont rapporté que, quand ils étaient restés sur le champ de bataille, ils avaient assisté au meurtre de camarades, achevés à coup de fusil, de revolver, de crosse ou de baïonnette, par des soldats, des sous-officiers et même des officiers allemands. D'autres, très nombreux également, ont déclaré qu'eux-mêmes avaient été l'objet de tentatives d'assassinat au cours desquelles ils avaient reçu de nouvelles blessures. Quantité d'entre eux ont été, en outre, dévalisés.

Ces faits se sont passés partout où l'on a combattu. Parmi tous ceux qui ont été constatés par les procès-verbaux des parquets, nous nous bornerons à citer les suivants, à titre d'exemples :

Le 6 ou le 7 août, une patrouille du 13e régiment de dragons français se dirigeait de la forêt de Bezange-la-Grande vers Vic-sur-Seille quand, à 1500 mètres envi-

ron de cette localité, elle fut attaquée par un avant-poste formé de quelques hommes du 7e dragons prussien et d'un sous-officier, volontaire d'un an, nommé Reinhart, cycliste au 138e régiment d'infanterie. Le cavalier français Louis Henry, originaire de Reims, ayant été blessé, tomba de cheval. Les ennemis se précipitèrent sur lui et l'achevèrent. Son cadavre, qui a été examiné par le docteur X..., portait cinq blessures; l'une avait été produite par un coup de baïonnette et les quatre autres par des balles. Tandis que le médecin procédait à l'examen du corps, survint le sous-officier Reinhart, qui déclara brutalement « qu'il était inutile de chercher à constater si le soldat était mort, car c'était lui-même qui s'était chargé de lui donner son compte ».

Le 9 août, entre le col de Sainte-Marie et le col de Saales, le chasseur Léonard, du 31e bataillon, marchait avec sa section, ayant à sa gauche et à une vingtaine de mètres en arrière une petite troupe d'infanterie de ligne, quand les Allemands sortirent de leurs tranchées en nombre très supérieur. Il fallut se résoudre à reculer, et on dut abandonner deux sergents d'infanterie blessés, qu'on entendait crier. Le lendemain, le terrain ayant été repris, Léonard et ses camarades retrouvèrent les deux sous-officiers morts avec la gorge tranchée.

Pendant la nuit du 14 au 15 août, le lieutenant Quinquet, du 95e d'infanterie, fut blessé d'une balle à la cuisse, et sa compagnie, obligée de battre en retraite, le laissa à l'endroit où il était tombé. Dans la matinée qui suivit, les Allemands furent refoulés, et on reconnut sur le terrain le corps de l'officier, dont la poitrine avait été défoncée à coups de crosse.

Le 16 août, le soldat Vincent, du 21e de ligne, a trouvé, à proximité d'un village situé sur la frontière d'Alsace, le cadavre d'un soldat du 17e, percé de coups de baïon-

nette. Quand ce malheureux était tombé, il venait d'être frappé d'une balle qui lui avait fracturé la cuisse. Des Bavarois s'étant alors avancés l'avaient achevé avec sa propre baïonnette, et la lui avaient enfoncée dans la bouche.

Le soldat Mallet, du 142e, a été blessé, le 18 août, au combat de Bisping (Lorraine). Tandis qu'il était étendu sur le champ de bataille, il a vu, vers 10 heures du soir, une patrouille allemande accompagnée d'officiers ou de sous-officiers arriver avec une lanterne. L'un des hommes de cette troupe a tiré à bout portant un coup de revolver sur un lieutenant blessé qui gisait à une vingtaine de mètres de Mallet. Le lendemain, ce dernier a pu se rendre compte que le lieutenant était mort et avait été dévalisé. Un de ses camarades, blessé lui aussi, lui a raconté que la même patrouille avait achevé également un adjudant du 122e régiment d'infanterie.

Le 20 août, à Sarrebourg, vers 8 heures et demie du soir, pendant que son régiment battait en retraite, le soldat Gauthier, du 98e de ligne, mis hors de combat par une balle au poignet gauche, se dissimula derrière un buisson pour se panser. Pendant qu'il était occupé à cette opération, il fut découvert par un groupe d'Allemands composé de six soldats et d'un officier. L'un des soldats lui porta un coup de baïonnette qui l'atteignit au dos et le traversa de part en part, sans cependant le tuer.

Le 22 du même mois, dans la plaine de Florenville (Belgique), le caporal Arnault, du 59e régiment d'infanterie, après avoir combattu toute la journée, se trouvait vers le soir avec un détachement d'environ cent cinquante hommes. Ses camarades et lui transportèrent à l'orée d'un bois une vingtaine de blessés pour leur donner des soins; mais, à la vue d'importants renforts ennemis, ils durent les abandonner pour se retirer en

arrière, dans l'intérieur de la forêt. Au milieu de la nuit, ils virent des Allemands porteurs de falots parcourir le champ de bataille et se diriger vers le lieu où les blessés avaient été déposés.

« Que se passa-t-il alors? dit le caporal. Nous entendîmes des voix, des cris, nous distinguâmes des gestes, et ce fut tout. Les Allemands se retirèrent; nous allâmes aussitôt voir nos blessés, mais aucun d'eux n'était vivant. Les malheureux avaient été achevés à coups de crosse et de baïonnette. Tous avaient été fouillés et volés. Leurs capotes et leurs vestes avaient été défaites : leurs poches étaient retournées. »

Le 25 août, à Erbeviller (Meurthe-et-Moselle), le sous-lieutenant Castetbieilh, du 32e d'infanterie, vit tomber devant lui trois hommes de sa section, les nommés Vilaineau, Leroux et Benoît, blessés, le premier par un éclat d'obus à la poitrine, le second par une balle dans le ventre et le troisième par une balle dans les reins. Contraint de se replier, il les laissa derrière une haie, à 150 ou 200 mètres des Bavarois. Le lendemain, en venant reprendre les positions abandonnées, il se porta, avec les sergents Fourré et Henrié, à l'endroit où il comptait relever ses soldats; mais il les trouva morts tous trois. Le cadavre de Vilaineau portait deux plaies, l'une derrière l'oreille droite, l'autre dans le cou, au sommet de la poitrine. Leroux et Benoît avaient reçu chacun une balle, le premier dans l'oreille et le second sous le menton.

La déposition du lieutenant Castetbieilh se trouve corroborée par celle du soldat Ebraly. Avec dix-sept de ses camarades, blessés comme lui, cet homme a été surpris à Erbéviller par les Bavarois. Il a été frappé d'une balle à l'épaule, et tous ses compagnons, parmi lesquels il cite Vilaineau, Leroux et Benoît, ont été massacrés.

Le même jour, près de Courbesseaux (Meurthe-et-

Moselle), le sergent Pageaut, du 279e régiment d'infanterie, ayant reçu une balle dans l'épaule, était étendu auprès d'un sous-officier du 79e, nommé Martin, quand arriva sur lui une section allemande déployée en tirailleurs. L'officier qui commandait cette troupe adressa en français la parole à Martin et, comme celui-ci ne répondait pas, lui tira à bout portant un coup de revolver dans le ventre. Il fit ensuite, avec son sabre, sauter le képi que Pageaut avait placé sur ses yeux pour se garantir du soleil et dit :

« Êtes-vous blessé ? »

Le sergent répondit affirmativement en montrant le sang dont sa capote était couverte. L'Allemand leva alors son sabre et deux soldats portèrent chacun à Pageaut un coup de crosse sur la tête.

Le 6 du même mois, près de Rambervillers, le soldat Allignet, du 95e de ligne, resté depuis la veille sur le champ de bataille où il était tombé, aperçut un officier allemand qui, accompagné d'un soldat et armé d'un revolver, examinait tous les Français étendus sur le sol et massacrait ceux qui donnaient signe de vie. Lui-même reçut de cet officier une balle dans la joue gauche.

Le lendemain 27, le soldat Romeu, du 24e d'infanterie coloniale, atteint de deux balles près de Beaumont (Meuse), venait de se coucher par terre quand l'ennemi arriva sur son régiment qui dut se replier. Il vit alors des soldats allemands prendre par les oreilles deux de ses camarades blessés, les retourner et leur enfoncer ensuite leur baïonnette en pleine poitrine. Les victimes poussaient des cris déchirants. Pour faire croire qu'il était mort, Romeu se barbouilla la figure avec le sang qui coulait d'une de ses jambes, et les assassins, en passant près de lui, se bornèrent à lui porter quelques coups de crosse.

Le soldat Siorat, du 63e régiment d'infanterie, fut surpris, le 28 août, aux environs d'Yoncq (Ardennes), dans une tranchée où il s'était traîné après avoir été blessé. Un officier allemand lui demanda en français des renseignements sur sa blessure, puis, après lui avoir ordonné de se mettre debout et de tenir les mains en l'air, lui releva le devant de sa capote et lui tira deux coups de revolver dans le ventre. Siorat tomba évanoui, mais survécut à ce lâche attentat.

Le 28 août également, le sous-officier Poudale, sergent au 78e de ligne, remarqua pendant le combat de Raucort (Ardennes), en passant près d'une ferme abandonnée, des lambeaux de pansements individuels tout ensanglantés qui étaient répandus devant la porte. Il pénétra dans l'immeuble, pensant que des Français pouvaient s'y trouver sans secours; mais sa stupéfaction fut grande quand il découvrit, inanimé, dans la paille, cinq blessés du 14e régiment d'infanterie qui avaient été achevés. Les corps des cinq jeunes gens étaient lardés de coups de baïonnette; leurs crânes, ainsi que le démontraient des empreintes très nettes, avaient été défoncés à coups de crosse et à coups de talon. Leurs poches étaient retournées et leurs musettes avaient été fouillées.

Le 7 septembre, dans la Marne, le sous-lieutenant Baudens, du 88e de ligne, fut obligé, après un violent combat, d'abandonner sur le terrain un certain nombre de blessés, notamment le sergent Daliès, le caporal Montauriol, les soldats Baudéan, Cazaubon, Daste, Lauteret et Legas. Tous ces militaires ont été retrouvés les mains liées et odieusement massacrés.

Le 8, le soldat Mathieu, du 78e d'infanterie, atteint à la jambe gauche, tomba près de Vitry-le-François; une heure après, il reçut un violent coup de crosse d'un soldat ennemi qui, avec plusieurs autres, était occupé

à achever les blessés. Un peu plus tard, des officiers allemands arrivèrent. Tous avaient au poing le sabre nu. L'un d'eux planta son arme dans le côté droit d'un blessé français et un autre, se penchant sur Mathieu, qui eut heureusement la présence d'esprit de retenir sa respiration, lui plaça sa main sur la bouche, puis, le croyant mort, finit par s'éloigner.

Le même jour, près d'Arracourt (Meurthe-et-Moselle), le soldat Schgier, du 226e régiment, a assisté au meurtre de son lieutenant, M. Michaud. Cet officier, grièvement blessé, était étendu à terre, quand une douzaine de chasseurs du 2e bataillon de la garde impériale lui enlevèrent son revolver et lui en déchargèrent trois coups dans la tête. Vigoureusement poursuivis, les meurtriers furent passés à la baïonnette par nos fantassins.

Le 8 septembre encore, le sous-lieutenant Béneteau, du 337e, fut atteint de quatre balles, dans un engagement au sud d'Ecury-le-Repos (Marne). Ses hommes l'emportèrent, bien qu'ils fussent à ce moment chargés par les Allemands; mais bientôt, sur son ordre formel, ils se résignèrent à le déposer sur le sol et à s'éloigner. Quatre soldats de la garde prussienne, régiment Alexandre, se précipitèrent alors sur l'officier et lui portèrent quatre coups de baïonnette à la poitrine et au côté droit.

Le 9 du même mois, aux environs de Maurupt (Marne), le soldat Forestier, du 128e de ligne, frappé de plusieurs coups de baïonnette, demeura étendu sur le champ de bataille. A côté de lui, se trouvait un homme du 72e qui, grièvement blessé, ne cessait de crier et de se plaindre. A un certain moment, Forestier vit une patrouille ennemie se porter vers ce malheureux et, sur l'ordre d'un officier, le tuer à coups de fusil. Les Allemands ne tirèrent pas tous ensemble, mais s'amusèrent à faire feu à tour de rôle, en s'éloignant.

Le 10, près de Rembercourt-aux-Pots (Meuse), le fantassin Sarre, du 106e, blessé à la hanche droite et couché à terre, a été l'objet d'une tentative de meurtre de la part d'un officier allemand, qui lui a tiré, à bout portant, un coup de revolver à l'épaule.

Le 13, à Vic-sur-Aisne, le lieutenant Graille, du 238e, est tombé, blessé par une balle qui lui a traversé la tête au-dessous des orbites. Deux soldats allemands se sont alors jetés sur lui en l'injuriant ignoblement et lui ont porté des coups de botte sur le visage, sur les bras et sur la poitrine. Ils lui ont ensuite, l'un après l'autre, déchargé leur fusil derrière l'oreille droite, mais ne lui ont fait ainsi, heureusement, que des blessures superficielles.

Le 22 septembre dans la forêt d'Argonne, le caporal Antoine, du 4e régiment d'infanterie coloniale, a vu, sur le champ de bataille où il était étendu, un officier allemand s'approcher d'un blessé français et le pousser du pied en lui demandant son nom. Au moment où ce soldat se soulevait pour répondre, l'Allemand lui a brûlé la cervelle d'un coup de revolver.

Le 24, le soldat Lechleiter, du 346e, blessé la veille d'une balle au ventre, non loin de Lérouville, a été témoin de faits qu'il a rapportés dans les termes suivants :

« Trois Allemands (autant que je puis préciser, un capitaine et deux sous-officiers d'infanterie) parcouraient le champ de bataille et achevaient les blessés français qu'ils ne pouvaient emmener prisonniers. Pour échapper à cette triste fin, j'ai dû moi-même faire le mort quand ils sont passés à côté de moi. J'ai vu, notamment, un de mes camarades du 346e, dont je ne sais pas le nom, qui gisait à trois ou quatre mètres de moi ayant les deux jambes fracturées, subir les pires violences de la part de ces individus qui voulaient, malgré son

état, l'obliger à se lever. Les Allemands, tout en lui faisant signe de les suivre, lui disaient : « Viens avec nous, » et, comme mon camarade cherchait à leur faire comprendre que c'était impossible, vu son état, ces trois brutes l'ont frappé à coups de crosse; puis, comme il ne se levait toujours pas, ils lui ont tiré, à bout portant, deux coups de fusil dans la tête. J'ai vu également d'autres blessés français subir le même sort. »

Le 12 octobre, le zouave Ascione, du 4e régiment, tombé blessé au plateau de Craonne, près de deux camarades qui gémissaient, vit un officier allemand sortir d'une tranchée et achever les soldats à coups de revolver dans la tête.

Dans une lettre qu'il a adressée au président de la commission, M. Renaud, sous-lieutenant au 76e de ligne, atteste également sous serment qu'au combat de Vaubecourt, le 6 septembre, le soldat Colin, de son régiment, entouré et désarmé par les Allemands, a été frappé par derrière d'un coup de baïonnette qui lui est entré sous l'aisselle gauche pour sortir près du nombril; et qu'à la fin du même mois, près du pavillon Saint-Hubert, trois hommes et un caporal du 76e, ayant été blessés en patrouille, ont été achevés par l'ennemi à coups de fusil dans la tête, ainsi qu'à coups de crosse et de talon.

LE CALEPIN D'UN BANDIT

Bien d'autres faits du même genre et non moins criminels ont, comme nous l'avons dit plus haut, été révélés aux magistrats par des militaires qui tous ont déposé sous la foi du serment. Ils sont consignés dans un nombre extrêmement considérable de procès-ver-

baux. Certains même sont relatés dans les carnets qui ont été trouvés sur des prisonniers ou sur des cadavres allemands. C'est ainsi que nous possédons la photographie d'un récit écrit sur son calepin par le soldat Fahlenstein, du 34e fusiliers (2e corps), au sujet de massacres commis, le 28 août, aux environs de Péronne, entre Moislains et Proyart (Somme). Voici la traduction de ce document :

« Il y avait là huit ou dix Français blessés ou morts, entassés les uns sur les autres. Ceux qui pouvaient encore marcher furent faits prisonniers et emmenés; les grands blessés, ceux qui étaient atteints à la tête ou aux poumons et ne pouvaient plus se relever, furent achevés avec une balle. C'est l'ordre qui nous a été donné. »

Plusieurs de nos soldats ont affirmé, en outre, avoir constaté personnellement que des militaires français avaient été horriblement mutilés ou torturés par les Allemands. D'autres disent avoir vu des détachements ennemis brûler des blessés dans des meules de paille ou dans des bâtiments en feu. Comme les témoignages qui relatent de telles atrocités sont isolés, nous ne croyons pas, bien qu'il n'y ait aucune raison de douter de leur sincérité, devoir en faire état avant d'avoir pu les contrôler soigneusement; et nous nous bornerons à vous signaler, pour le moment, les faits suivants qui nous ont paru dès maintenant hors de toute contestation possible.

Le 23 août, dans les environs de Lobbes (Belgique), les Allemands ont incendié une ferme et y ont fait périr volontairement dans les flammes un certain nombre de nos blessés. Ce crime est attesté par deux dépositions d'autant plus convaincantes qu'elles ont été recueillies dans deux villes différentes. L'une, celle du soldat Gaye-Mendagne, du 144e régiment d'infanterie, a été reçue

par le juge d'instruction du tribunal de Brest; l'autre, celle du soldat Bergès, du 24e de ligne, a été faite devant le substitut du procureur de la République de Bernay.

Le 25 août, au cours d'un engagement près du village de Sainte-Barbe (Vosges), des chasseurs à pied furent obligés de se replier, et plusieurs d'entre eux, étant blessés, se cachèrent sous des gerbes ou derrière des meules de paille.

Quelques minutes après, des soldats du 114e régiment d'infanterie allemand étant survenus se mirent à les chercher et tuèrent à coup de talon de botte et à coups de crosse tous ceux qu'ils découvrirent.

Une vingtaine de chasseurs ont péri dans ces conditions horribles, et leurs bourreaux ont placé des factionnaires pour empêcher les habitants du village d'aller relever les cadavres. Ces actes de cruauté ont été révélés au juge d'instruction de Louhans par les époux Rollin, de Thiaville, qui ont été entendus séparément.

PRISONNIERS MASSACRÉS

L'inhumanité des troupes allemandes ne s'est pas manifestée seulement à l'égard des blessés: bien des prisonniers en ont également été victimes.

Le 21 août, le sergent Gonnet, du 334e régiment d'infanterie, s'étant trouvé cerné avec son peloton par des forces considérables, après un lutte assez vite, se vit contraint de se rendre. Ses soldats et lui agitèrent leurs mouchoirs et déposèrent leurs armes, puis se dirigèrent sans armes vers les Allemands qui les laissèrent approcher. Quand ils arrivèrent à une cinquantaine de

mètres des lignes ennemies, ils furent accueillis par une vive fusillade qui en faucha un grand nombre. Le sergent lui-même fut atteint de cinq balles.

Le 21 ou le 22 du même mois, trois sections de la 3e compagnie du 67e de ligne, qui avaient été envoyées en reconnaissance à la lisière du bois de Saint-Remy, au sud-est de Verdun, furent capturées par les Allemands; mais bientôt, devant l'offensive d'un bataillon de renfort, ceux-ci durent se replier. Ne voulant pas s'embarrasser alors de leurs prisonniers, ils les massacrèrent presque tous à coups de fusil et à coups de crosse. Sur quatre-vingts hommes environ, très peu échappèrent à la mort; le lieutenant Delfosse, qui avait dirigé la reconnaissance, fut parmi les victimes.

Le 27 août, à Mézières, les Allemands ont fusillé tous les soldats d'une section du 14e de ligne qu'ils avaient faits prisonniers. Un détachement du 2e régiment du génie, dans les rangs duquel était le sapeur Delage, a retrouvé les cadavres qui avaient encore les mains liées derrière le dos,

Le 29 août, une trentaine d'hommes du 99e furent cernés par les Allemands, à la ferme des Tiges, près de Saint-Dié. Quelques-uns, qui se tenaient sur le seuil de la porte, levèrent les bras et agitèrent un drapeau blanc. Un lieutenant ennemi s'avançant aussitôt leur fit un signe d'assentiment, puis leur ordonna de déposer les armes. Dès qu'ils furent désarmés, il les fit sortir et on les aligna contre un mur. Se rendant compte du sort qui leur était réservé, les malheureux implorèrent l'officier et un des soldats de celui-ci joignit ses supplications aux leurs. L'exécution n'en eut pas moins lieu. Les prisonniers, rudement poussés contre le mur, furent impitoyablement fusillés par un pelotou d'assassins qui tirait sur eux à cinq ou six pas. Bien que non atteint par les balles, le soldat Palayer se laissa tomber.

Après avoir fait le mort, il escalada une échelle et se cacha dans un grenier au milieu de la paille. A peine y était-il blotti, qu'un Allemand venait autour de lui enfoncer sa baïonnette dans les bottes de fourrage. Le soldat Reynard, qui, lui aussi, s'était jeté à terre au moment de l'exécution, put se réfugier dans une cave où il retrouva cinq de ses camarades. Tous les six y restèrent jusqu'au 11 septembre, se nourrissant de choucroute et de pommes de terre crues.

La scène d'horreur que nous venons de rapporter est établie par les témoignages des soldats Palayer, Grand, Dufaud, Blanc et Reynard, qui ont échappé au massacre.

Entre le 7 et le 12 septembre, une troupe, formée d'éléments appartenant à plusieurs régiments, étant à la poursuite de l'ennemi, découvrit, à proximité de la route, non loin du camp de Mailly, les cadavres d'une patrouille française du 88e de ligne composée d'un sergent, d'un caporal et de six hommes. Ces militaires, dont les mains étaient liées derrière le dos, avaient été fusillés par les Allemands. Ce fait a été attesté, par des soldats différents, au juge de paix de Tournus (Saône-et-Loire), au juge de paix de Saint-Laurent (Hautes-Pyrénées), aux commissaires de police des 1er et 3e arrondissements de Toulouse, au juge de paix de Verfeil (Haute-Garonne), au procureur de la République de Bourges, au procureur de Montpellier, au juge de paix de Monflanquin (Lot-et-Garonne), et au juge de paix de Villeneuve-sur-Lot.

Le 8 septembre, d'après les déclarations faites par le soldat Maillet, du 2e zouaves, au juge de paix de Verfeil et par le soldat Gagneau, du même régiment, à un commissaire de police de Toulouse, ces hommes ont vu, en se portant à l'attaque du village de Saint-Brice (Marne), les corps d'environ vingt-cinq tirailleurs algériens qui

avaient le crâne défoncé avec leurs propres fusils. Les crosses étaient couvertes de sang.

Le 20 septembre, dans la région de Soissons, le soldat Fougerouse et une douzaine de ses camarades furent faits prisonniers. Après avoir été désarmés, déséquipés, fouillés et pour la plupart dévalisés, ils furent placés, les bras en l'air, à deux mètres d'une tranchée de laquelle les Allemands tirèrent sur eux. Cinq furent tués. Quant à Fougerouse, qui a rapporté ces faits, il a reçu deux balles, l'une au biceps droit et l'autre au poignet gauche.

Dans une déposition recueillie par le procureur de la République de Privas, le soldat Chevalier, du 261e, après avoir raconté les circonstances dans lesquelles il a été fait prisonnier, le 21 septembre, avec six autres soldats, sur les Hauts-de-Meuse, entre Thillot et Saint-Maurice-sous-les-Côtes, a poursuivi son récit comme il suit :

« Le lendemain matin, vers 8 ou 9 heures, le capitaine allemand nous a fait signe de nous coucher dans un chemin tracé à travers les taillis. Nous nous étions placés derrière un arbre, en groupe, agenouillés, croyant qu'il y allait avoir une attaque ; mais l'officier nous a fait signe que ce n'était pas ainsi qu'il fallait se placer et nous a fait coucher l'un auprès de l'autre, face au sol, du côté de l'arbre faisant face au chemin. En me retournant légèrement, j'ai vu que sept ou huit soldats allemands, dont les pieds devaient être à environ un mètre des nôtres, nous visaient avec leurs fusils. Ils ont tiré deux salves au commandement. A la première, je n'ai pas été touché ; mais à la seconde, j'ai reçu une balle à la cuisse et une autre au mollet. J'avais fait le mort. A la première décharge, mon voisin, Moulin, originaire d'Aubenas, a eu la tête fracassée et des débris sont tombés sur moi ; en outre, j'ai senti

un autre corps tomber en travers sur mes jambes.

« Un autre de mes camarades, originaire d'Alissas, blessé par les décharges, a demandé pitié au nom de sa femme et de ses enfants; on lui a donné un coup de baïonnette. Il a de nouveau imploré pitié, faisant signe qu'on lui tirât une balle dans la tête ou dans le cœur; mais on lui a lancé un second coup de baïonnette. Il a encore pu demander pitié, et alors un troisième coup de baïonnette l'a étendu. Les Allemands ont ensuite coupé des branches pour nous en recouvrir, et ils sont partis environ un quart d'heure après.

« Vers 3 heures, j'ai repoussé le corps qui me couvrait en partie; je suis sorti et j'ai pu rejoindre les lignes françaises au 288e d'infanterie. J'ai indiqué au major de Génicourt comment j'avais été blessé. On en a pris note. »

Ajoutons que, le lendemain, le 288e régiment a retrouvé, gisant dans le bois, au carrefour formé par la tranchée de Calonne et la route de Vaux-les-Palameix à Saint-Remy, une quinzaine de victimes de ce drame.

« Un sous-officier était encore en vie, dit dans son rapport le colonel Chiché, commandant la 134e brigade; il fit un récit impressionnant de ce que les malheureux avaient vécu. Entourés dans le bois et blessés pour la plupart, ils avaient été emmenés prisonniers par les Allemands dans leur mouvement en avant. Quand les Allemands durent se replier, ils les firent coucher à terre et les fusillèrent sans autre forme de procès avec une sauvagerie inouïe; certains cadavres avaient la tête littéralement en bouillie. Indigné de ces atrocités, le colonel regagnait la route, quand on l'avertit que les mêmes faits s'étaient produits dans la partie du bois au nord de la tranchée de Calonne. Là se trouvait un véritable charnier : une quarantaine de Français des 54e, 67e et 259e étaient couchés à terre, la tête fracassée. »

Le 22 septembre, le réserviste Dauvé, du 54e d'infanterie, blessé d'un éclat d'obus à l'épaule gauche, fut pris avec vingt-quatre de ses camarades; mais presque aussitôt une troupe française forçait les Allemands qui les avaient capturés à se replier. Ceux-ci, obligés d'abandonner leurs prisonniers, firent un feu de salve sur eux avant de s'éloigner. Quatre hommes seulement, parmi lesquels Dauvé, échappèrent au massacre.

Le 26 du même mois, dans la Marne, le soldat Blondel, du 207e, après avoir été fait prisonnier et désarmé, a reçu d'un Allemand un coup de fusil qui lui a traversé la poitrine.

Le même jour, le réserviste Lafleur, du 21e colonial, fut surpris par un détachement que conduisait un lieutenant du 69e régiment bavarois d'infanterie. Cet officier lui ordonna de se mettre au garde à vous, lui brisa son fusil contre un arbre, puis, sortant son revolver de l'étui, en tira au soldat désarmé un coup à bout portant en plein visage. Lafleur tomba dans un fossé au bord de la route et fut alors dévalisé. Au bout de deux heures, les ennemis s'étant retirés, chassés par les obus français, le blessé put se rapprocher de nos lignes. On le transporta dans la maison de son colonel, où on lui fit un premier pansement.

Le 29 septembre également, près de Vienne-la-Ville (Marne), le caporal Duvauchelle, du 328e, et sa section ont tué trois Allemands dans un groupe qu'ils ont dispersé. S'étant alors avancés, ils ont trouvé parmi les cadavres un fantassin français qui portait à la poitrine et au ventre cinq plaies faites par les baïonnettes et à une jambe une blessure provenant d'un coup de feu. Ce malheureux respirait encore. Fait prisonnier pendant la nuit, à la ferme de Melzicourt, il avait été emmené par les Allemands et placé en avant. Une balle française l'avait atteint à la jambe et, au moment de s'en-

fuir, les ennemis l'avaient frappé de leurs baïonnettes.

Vers la fin de septembre, M. Verney, capitaine au 2e régiment du génie, a vu, à cinq ou six kilomètres du village de Petites-Perthes (Marne), dix-huit prisonniers qui avaiénт été fusillés par les Allemands après avoir été ligottés à l'aide de courroies de musette.

Le 25 octobre, une troupe allemande sur le point d'être surprise près de Dixmude, massacra trois ou quatre fusiliers marins qu'elle avait capturés une heure auparavant et parmi lesquels se trouvait le capitaine de frégate Janniot.

Nos ennemis affectent d'ignorer d'une façon absolue les immunités qui sont garanties par la convention de Genève au personnel médical des armées. Ils font prisonniers nos médecins, tirent sur eux fréquemment, ouvrent à chaque instant le feu sur les brancardiers ou les infirmiers et bombardent les ambulances ainsi que les voitures sanitaires.

Le 22 août, après la bataille de Mercy-le-Haut (Meurthe-et-Moselle), le médecin auxiliaire Mozer, interne des hôpitaux de Paris, qui avait passé une partie de la journée à soigner des blessés, essuya dans la soirée le feu d'une patrouille ennemie. Il s'abrita alors derrière une voiture et tenta de s'expliquer en allemand. Une voix lui répondit en français :

« Levez-vous et venez ».

Ayant obéi, il se trouva en présence d'un sous-officier qui, après l'avoir fouillé, le conduisit auprès d'un capitaine. Ce dernier lui enleva son revolver et lui ordonna de le précéder pour entrer dans une maison. En arrivant près de la porte, comme le capitaine disait au médecin de tourner la tête, celui-ci sentit que l'officier lui plaçait sur la tempe gauche le canon du revolver. Pensant qu'on voulait simplement l'effrayer et ayant entendu d'ailleurs jouer plusieurs fois le barillet

de l'arme qui était au cran de sûreté, il fit bonne contenance; mais il finit par se retourner pour demander si ce qu'il croyait être une mauvaise plaisanterie n'allait pas prendre fin. Aussitôt un coup partit. Atteint derrière l'oreille gauche par une balle qui sortit au-dessous de l'œil droit, M. Mozer tomba sur le sol, souffrant atrocement et crachant le sang.

Ayant pu néanmoins regarder de côté, tandis qu'il était étendu, il vit que son agresseur continuait à le viser, et il l'entendit en même temps dire :

« Ne bougez pas. »

Mais à cet instant, un autre officier allemand s'interposant interpella violemment le meurtrier et releva le blessé, en s'écriant :

« C'est une honte et une infamie qu'on vient d'accomplir ! »

M. Mozer a heureusement survécu à sa grave blessure, et c'est lui-même qui nous a fait le récit de l'attentat dont il a été victime.

Le 22 du même même mois, l'aide-major de 1re classe Schneyder avait reçu l'ordre de rester à Raon-sur-Plaine pour y soigner une trentaine de blessés avec le docteur X... Vers midi, l'ennemi, étant venu occuper le village, installa autour du bâtiment dans lequel avait été organisée l'ambulance une batterie qui, pendant deux heures, tira sans discontinuer sur notre artillerie, située à quatre kilomètres. Celle-ci, qui voyait le grand pavillon de la Croix-Rouge flotter au dessus de la maison, ne répondit pas. Comme le docteur Schneyder protestait auprès des Allemands, on l'engagea à aller demander aux troupes françaises de s'éloigner.

Le lendemain, une ambulance allemande arriva à Raon. Le professeur Vulpius, de l'université d'Heidelberg, qui la commandait, prévint immédiatement les médecins français qu'ils allaient être, avec leurs bles-

sés, dirigés vers l'Allemagne. M. Schneyder leur fit remarquer que presque tous ces derniers, atteints de plaies abdominales, n'étaient pas en état de supporter un voyage long et pénible ; mais il ne fut pas écouté. Le médecin allemand s'absenta ensuite pendant un certain temps, puis, à 4 heures, quand il revint, il déclara à ses confrères français « qu'il allait procéder à une petite formalité dont il avait l'habitude ». Il s'agissait simplement de les contraindre à lui remettre tout l'argent qu'ils avaient sur eux. Les blessés furent ensuite fouillés et dévalisés.

A 6 heures, on entassa ces derniers, ainsi que quatre infirmiers, dans des camions automobiles et on les envoya en captivité. Quant à l'aide-major Schneyder et au docteur X..., ils furent conduits à Strasbourg et enfermés au Festung-Lazaret. Dans cette ville, un général, après avoir examiné le reçu que, sur leurs instances, ils avaient obtenu du professeur Vulpius, leur fit restituer l'argent dont ils avaient été dépouillés.

Au bout de douze jours, les deux médecins ont été renvoyés en France.

Le 26 août, M. Morillon, médecin-major au 25e territorial, se portait, avec quatre infirmiers et l'aumônier Fourneau, vers le pont de la gare de Cambrai, pour secourir un capitaine et un soldat blessés. Les Allemands, qui étaient sur le toit de la gare et dans un belvédère, à 150 mètres à peine de là, et qui voyaient, par conséquent, les brassards des Français, laissèrent ceux-ci s'approcher jusqu'auprès d'une chaussée, à quelques mètres du pont, puis ouvrirent le feu sur eux. Une balle traversa le képi du docteur.

Le 31 du même mois, l'aide-major de 1re classe Bender, ayant été designé pour rester dans le petit village de Fossé (Ardennes), avec des blessés que les troupes françaises, qui se repliaient, étaient dans l'impossibilité

d'emmener, passa la nuit à soigner environ deux cents hommes. Le lendemain matin, en attendant l'arrivée imminente de l'ennemi, il prit la précaution de faire rassembler toutes les armes et vider les cartouchières, pour ne donner prétexte à aucune agression. Vers 9 heures et demie, bien qu'il eût fait couvrir plusieurs maisons de pavillons de la Croix-Rouge, une batterie allemande ouvrit le feu sur l'ambulance à 1500 mètres et tira pendant à peu près une heure. Plusieurs bâtiments s'effondrèrent; mais quatre hommes seulement furent atteints. Bientôt arriva une patrouille de uhlans. Le docteur Bender s'avança vers l'officier qui la commandait et le pria de lui procurer des secours, en lui faisant connaître qu'il avait la charge de deux cents blessés. L'Allemand lui répondit : « Je m'en fous, » et ajouta que, si le médecin français voulait prévenir les troupes qui étaient à proximité, il n'avait qu'à aller les trouver lui-même. C'est ce que M. Bender tenta de faire. A la sortie du village, il vit des tirailleurs, une compagnie formée en colonne par quatre, à 150 mètres de lui, et un groupe d'officiers qui lui parurent être de grades élevés. Comme il montrait son brassard et son fanion, on lui fit signe d'approcher et de lever les bras. Il obéit; mais quand il ne fut plus qu'à une vingtaine de mètres de l'ennemi, il entendit des coups de feu et tomba atteint d'une balle à la jambe droite. Aussitôt les Allemands se précipitèrent sur lui, le relevèrent en le traitant d'assassin, en lui mettant des revolvers sur la gorge et en lui déclarant qu'il allait être fusillé, parce qu'il avait tiré. Malgré ses dénégations, il fut attaché à un arbre, tandis qu'un peloton se groupait autour de lui. A ce moment survint un officier supérieur qui l'injuria grossièrement et, toujours sous le même prétexte, le menaça de mort à nouveau. L'aide-major protesta vivement :

« Allez au village, s'écria-t-il, et si vous y trouvez un seul homme ayant une arme, fusillez-moi. »

L'officier parut alors se calmer et répondit :

« S'il en est ainsi, vos hommes ne seront pas tués, mais vous, vous avez tiré; aussi vous serez fusillé. Je vous fais la grâce d'attendre et vous saurez avant de mourir si vos hommes doivent être épargnés. »

Quelques instants après, un capitaine qui, en tirant sa montre de sa poche, avait déclaré que le prisonnier avait encore un quart d'heure à vivre, ouvrit la tunique de celui-ci, en sortit un portefeuille et s'empara d'une somme de quatre cents francs qui y était placée. Sur ces entrefaites, des coups de feu ayant retenti sur la gauche, les Allemands partirent en toute hâte et le docteur, après de longs efforts parvint à se détacher et à rentrer à Fossé. Il a remarqué que ses agresseurs portaient à leurs casques des coiffes retournées, et croit avoir distingué à travers ces coiffes le chiffre 67. En tout cas, le régiment auquel il a eu affaire dans les circonstance que nous venons d'exposer appartenait à l'armée du kronprinz.

Bientôt d'autres troupes se présentèrent dans le village et, le lendemain matin, des Prussiens entassèrent un grand nombre de nos blessés sur des voitures pour les transporter à Stenay (Meuse), avec le docteur Bender, à qui un officier donna sa parole d'honneur que les Français qui devaient rester à Fossé seraient soignés.

A Stenay, où on assigna comme logement au personel de l'ambulance une caserne d'artillerie, le médecin demanda vainement un peu de secours pour installer les blessés qui étaient venus avec lui, ainsi que cent quatre-vingts autres qui lui avaient été amenés dans un état effroyable; et, bien que souffrant lui-même des blessures qu'il avait reçues, il dut procéder à cette opé-

ration sans autre aide que celle de deux infirmiers qui l'avaient accompagné depuis son départ de Fossé. Pendant ce temps, les Allemands, sans lui apporter le moindre secours, fumaient leurs pipes auprès des voitures. Pendant plusieurs jours, nos soldats ne reçurent de l'ennemi aucune nourriture. Ils hurlaient de faim et seraient sûrement morts d'inanition sans le dévouement admirable d'une jeune fille, Mlle Huon, qui, au péril de sa vie, parvint à les ravitailler un peu. Dans les derniers jours seulement, M. Bender put obtenir quelques aliments et quelques objets de pansement. Mais le major allemand repoussa sa demande quand il supplia qu'on opérât ses grands blessés ou qu'on lui permît de les opérer lui-même. Presque tous sont décédés faute de soins. Un soldat français, pourtant, fut amputé. Bien qu'il n'eût reçu au pied qu'une blessure sans gravité, un major ennemi lui coupa la cuisse et, comme M. Bender indigné demandait des explications au sujet de cette opération que rien ne justifiait, le médecin allemand se borna à lui répondre :

« Ce sera un soldat de moins contre nous dans la guerre future. »

Pendant ce temps, les blessés qu'on avait laissés à Fossé étaient abandonnés sans soins et mouraient de faim et d'infection. Prévenu de cette situation, M. Bender fit une démarche pour rappeler la parole qui lui avait été donnée; mais quand il rentra à la caserne, il fut roué de coups de crosse. Dans les journées qui suivirent, mis deux fois au mur sous les prétextes les plus vains, il faillit être fusillé.

On le transféra ensuite à Montmédy, où on l'enferma pendant deux jours dans la citadelle, sans lui donner ni à boire ni à manger. Là, il fut encore menacé de mort, et il vit des prisonniers français employés à la construction d'un chemin de fer qui devait servir au

transport des canons et des obus allemands. Enfin, conduit à Ingolstadt, il demeura interné pendant près de sept mois, traité sans égards, mal nourri, mal logé et soumis comme ses camarades à des humiliations pénibles.

Le 21 août, en entrant dans le village de Villers-Poterie (Belgique), le capitaine Vaudremer, du 39e régiment d'infanterie, mit quelques soldats à la disposition d'un médecin de tirailleurs. Ces hommes, munis de brassards, allèrent ramasser des blessés et les portèrent jusqu'à une voiture d'ambulance qui stationnait devant une grange sur la grand'route. Bientôt les Allemands, qui avaient cerné le village, s'emparèrent de deux points permettant de battre la route des deux côtés et, de là, tirèrent sur les brancardiers, les médecins et la voiture. Comme leur tir était réglé à 200 mètres, ils ne pouvaient se méprendre sur la qualité de ceux qu'ils visaient.

Le 22 août, le caporal infirmier Lefort, du 104e, était resté avec quelques-uns de ses hommes près de la gare d'Ethe, après la retraite de son régiment. Tandis qu'il venait d'enlever d'un hangar plusieurs blessés pour les transporter à la mairie, il fut surpris par une compagnie qui appartenait, croit-il, au 6e régiment d'infanterie bavarois. L'officier qui la commmandait, prétextant que les infirmiers présents à la mairie étaient en nombre trop considérable, en prit douze qu'il fit mettre au milieu de sa troupe et qu'il emmena avec d'autres prisonniers. Quelques instants après, Lefort entendit une fusillade, et des habitants du village lui dirent que ses camarades venaient d'être massacrés. S'étant rendu un peu plus tard sur les lieux du carnage, il constata en effet que soixante soldats français, dont vingt-cinq infirmiers ou brancardiers, avaient été fusillés. Le même jour, les Allemands incendièrent le hangar sous lequel

étaient encore des blessés qu'on n'avait pas eu le temps de transporter à la mairie. Vingt ou trente périrent dans les flammes.

Le 3 septembre, près de Saint-Dié, entre Saulcy et la commune d'Entre-deux-Eaux, huit brancardiers du 132e allaient, sans armes, chercher dans une maison deux blessés du 23e, quand ils aperçurent des Allemands à la lisière d'un bois. Ceux-ci, au nombre d'une douzaine, après leur avoir fait signe d'avancer, tirèrent sur eux dès qu'ils les virent bien nettement; deux hommes furent blessés et deux autres disparurent.

Au cours d'un combat près de la Neuville, à une date qui n'est pas précisée dans le procès-verbal des déclarations faites par les sergents Blétry et Holchout, du 267e, des brancardiers de ce régiment furent envoyés sur le terrain pendant une accalmie, pour relever les blessés et les morts. Les Allemands les laissèrent tout d'abord faire leur service; mais quand ils constatèrent que six brancards étaient sortis, ce qui impliquait la présence à découvert de douze à quinze hommes, ils ouvrirent immédiatement le feu.

Il est établi, en outre, par les enquêtes, que l'armée allemande tire continuellement sur nos ambulances comme sur nos convois sanitaires, et qu'elle le fait en pleine connaissance de cause. Cela résulte d'un très grand nombre de dépositions. C'est ainsi que, le 25 août, l'hôpital de Baccarat fut en butte au feu de l'artillerie, après avoir été désigné aux batteries ennemies par la fusée d'un aéroplane qui l'avait survolé; que, le 10 septembre, un poste de secours, établi à Seraucourt (Meuse) et, le 11 octobre, l'ambulance de Minaucourt (Marne), furent également repérés par des avions et ensuite fortement bombardés. C'est ainsi encore qu'à Xivry-Circourt, le 22 août, les Allemands ont tiré à une distance de 40 mètres sur des voitures portant le pavil-

lon de la Croix-Rouge ; qu'à Berry-au-Bac, Réméréville et en bien d'autres endroits ils ont dirigé volontairement leurs obus sur des édifices dans lesquels étaient entassés des blessés.

A côté de ces faits, d'un caractère général, il en est d'autres, plus spéciaux, qui démontrent bien les sentiments de haine implacable dont sont animés nos adversaires. Ce sont les agressions commises par les blessés allemands envers les Français qui les secouraient. Il en a été dénoncé un certain nombre ; en voici quelques exemples :

Le 22 août, près de Saint-Médard (Belgique), le capitaine Coustre, du 108e régiment d'infanterie, donnait à boire à un ennemi blessé, quand celui-ci le tua d'un coup de revolver à la poitrine.

Le même jour, aux environs de Neufchâteau, sur le territoire belge, un officier allemand blessé demanda à boire au capitaine Le Sourd, du 50e de ligne ; mais, au moment où celui-ci se penchait pour lui présenter son quart, il lui brûla traîtreusement la cervelle.

Le 31 août, devant le village de Voncq (Ardennes), le capitaine Mazet et l'adjudant Valette, du 326e, virent un soldat allemand étendu sur le champ de bataille tirer deux coups de revolver sur un de nos soldats qui s'éloignait après lui avoir donné à boire.

Dans le courant du mois de septembre, le soldat Dejean, aide-pharmacien incorporé au 341e, ayant rencontré pendant un combat un officier allemand blessé, s'empressa de le secourir ; mais, au moment où il s'apprêtait à le panser, il reçut de cet officier un coup de revolver dans le bras.

Nous voulons arrêter ici, monsieur le Président du Conseil, ce rapport, que nous aurions pu faire beaucoup plus long si nous n'avions craint de répéter indéfiniment le récit de faits sans cesse renouvelés dans

des conditions presque identiques. Aussi bien, les exemples déjà nombreux que nous avons extraits de la volumineuse enquête dont nous vous apportons aujourd'hui un résumé, suffisent amplement à vous renseigner sur les procédés de guerre de nos ennemis et à vous permettre d'apprécier combien l'armée allemande, qui, comme nous l'avons établi précédemment, se montre si cruelle à l'égard des populations civiles, méconnaît aussi, vis-à-vis des combattants, les lois les plus élémentaires du droit et les devoirs les plus sacrés de l'humanité.

Veuillez agréer, monsieur le Président du Conseil, l'expression de notre respectueux dévouement.

Paris, le 1er mai 1915.

G. Payelle, *président*,

Armand Mollard, G. Maringer, Paillot, *rapporteur*.

LE MARTYRE DE M. LE CHANOINE OUDIN

CURÉ-DOYEN DE SOMPUIS (MARNE)

La présente relation est extraite de la *Semaine religieuse* du diocèse de M. Oudin.

BIBLIOGRAPHIE — *Semaine religieuse de Châlons*, 29 mai 1915; *Le Temps*, 29 mai 1915.

LE MARTYRE DE M. LE CHANOINE OUDIN

LES TÉMOINS

Nous avons annoncé, il y a quelques semaines, la mort de M. le chanoine Oudin, curé-doyen de Sompuis, arrêté par les Allemands pendant la bataille de la Marne. Nous savions que M. Oudin avait succombé, — à Vouziers, pensions-nous, — sous les mauvais traitements de l'ennemi : nous étions loin de soupçonner l'horreur de son martyre et l'infamie de ses bourreaux. Rendus à la liberté après une captivité de huit mois, ses compagnons d'infortune ont parlé. C'est leur témoignage que nous allons reproduire.

L'un d'eux est M. Charles Arnould, qui habite rue du Gantelet, 16, à Châlons-sur-Marne. Le récit qu'il nous a fait, il y a une dizaine de jours, fut simple, précis, tranquille, comme il convient à un sexagénaire qui raconte avec calme ce qu'il a vu et ce qu'il a lui-même souffert. Impossible, à l'entendre, de ne pas se sentir convaincu.

Son témoignage est d'ailleurs confirmé par celui de M. Cuchard, de Sompuis, dont nous avons sous les

yeux la déposition, faite à M. l'abbé Masset, curé de Berzieux et, par intérim, curé de Sompuis, et par une lettre qui nous a été communiquée de M. l'abbé Louis, curé de Laimont. M. Louis a été retenu prisonnier à Sedan; mais, en qualité d'aumônier en second, il y jouit d'une liberté relative.

L'ARRESTATION

Le dimanche 6 septembre, le gros de l'armée des Saxons qui avaient occupé Châlons dès le vendredi 4, prirent en toute hâte la direction de Vitry où le canon les appelait. Sans doute une avant-garde les avait précédés, car il semble bien que ce soit ce même jour, 6 septembre, que M. Oudin ait servi la messe au prince Max de Saxe. Souvent, au cours de ses interrogatoires ou de ses pourparlers avec l'ennemi, il se réclama de son attitude envers le prince-abbé.

La bataille s'engagea, à Sompuis, dans la nuit du 6 au 7; les Allemands occupaient les positions au nord du village, nos vaillantes troupes au sud. Cette nuit-là et le lendemain 7, Sompuis reçut des obus qui allumèrent quelques incendies. Les Allemands, étant venus réquisitionner des vivres, entrèrent chez M. le curé. Ils constatèrent qu'il avait chez lui l'électricité, installation d'éclairage, avec sonneries, bien entendu. Il n'en fallut pas plus pour éveiller leurs mauvais instincts. Ils déclarèrent que sa ligne électrique était une ligne téléphonique par laquelle il communiquait avec les troupes françaises. Ils commencèrent à perquisitionner dans le presbytère et découvrirent une lettre que M. le doyen écrivait à son frère, commandant de gendarmerie, et dans laquelle il exprimait l'espoir de voir la France sortir victorieuse de la lutte qui s'engageait.

Cette fois le pauvre curé était définitivement suspect. Ils l'enfermèrent dans sa cave avec sa servante.

J'étais venu pour la moisson chez mon neveu, à Sompuis, nous dit M. Arnould. Le 8 septembre, un obus ayant démoli la cheminée de la maison, je montai dans le grenier pour faire une réparation sommaire. En entendant frapper des coups, les Allemands accourent et m'obligent à descendre. Dans la cour, ils étaient en fureur. A leurs cris, à leurs gestes, je comprends qu'ils m'accusent de faire des signaux à nos soldats. J'ai beau leur expliquer que je répare un tuyau de cheminée. Ils m'entourent et me poussent vers le presbytère.

La maison a été complètement dévastée; mais je n'ai guère le temps de la voir, car je suis aussitôt enfermé dans la cave. Je n'y suis pas seul. Malgré l'obscurité, je finis par apercevoir, dans un coin, M. le doyen et sa servante, puis cinq hommes et une autre femme. Pourquoi ont-ils été emprisonnés, malgré leurs protestations? Ils l'ignorent.

La cave est très basse; il est presque impossible de s'y tenir debout. Les otages n'en peuvent sortir sous aucun prétexte et leurs geôliers ne leur donnent aucune nourriture. M. le doyen passa deux jours et une nuit dans cette basse fosse. Il était placé de telle sorte qu'à la moindre alerte, il devait être la première victime sacrifiée.

Le 9, à 4 heures du soir, une dizaine d'Allemands firent sortir les prisonniers de leur cachot. Au fort de la bataille, une trentaine de maisons flambaient à Sompuis. L'escorte ennemie conduisit les otages à travers les rues pour leur montrer leurs habitations livrées aux flammes. Puis ils prirent la route de Coole.

LE VOYAGE

Ce fut un vrai chemin de croix que le voyage de M. Oudin. Agé de soixante-treize ans, atteint d'un asthme qui le rendait tout à fait infirme, il fut bientôt incapable de marcher. Ses compagnons de route le soutenaient de leur mieux, tandis que les Allemands les pressaient à coups de poing. Ils arrivèrent ainsi à Coole où ils passèrent la nuit sur la paille, dans une maison inoccupée.

Le lendemain matin, 10 septembre, un charitable habitant du pays leur fit cuire quelques pommes de terre ; c'est tout ce qu'ils eurent à manger. Il fallut tôt se remettre en route. Au hasard du chemin, les neuf otages ramassaient quelques débris de nourriture qu'ils dévoraient. Mais bientôt le malheureux prêtre, n'en pouvant plus, fut sur le point de succomber. Heureusement ses charitables compagnons aperçurent une voiture de boucherie abandonnée. Ils obtinrent d'y hisser M. Oudin et sa servante ; mais aussitôt les bourreaux, pour se décharger, jetèrent leurs sacs dans la voiture. Cependant ces braves gens avaient, avec des cordes, fait une sorte de licol : les uns tirant, les autres poussant le véhicule, on arriva, le soir, à Breuvery.

On coucha au moulin, après avoir obtenu, à force de supplications, quelques pommes de terre bouillies pour toute nourriture. Le lendemain, en toute hâte, on se remit en route vers Châlons.

A CHALONS

C'était le vendredi 11 septembre. Cette fois la victoire de la Marne ne faisait plus de doute. L'ennemi en déroute, quoique toujours chantant, traversait en tous sens les rues de notre ville. Au milieu de ses convois en désordre, de son artillerie démontée ou égarée, de son infanterie décimée, des milliers de blessés qu'il cherchait à évacuer, apparut tout à coup la charrette du curé de Sompuis, traînée par ses paroissiens. Il était environ 10 heures du matin. Ce fut, sur tout le parcours, un cri de pitié. Le triste convoi s'arrêta à l'hôtel de ville. Les prisonniers furent d'abord enfermés dans la salle des adjudications; puis bientôt on les fit sortir dans la cour. M. l'abbé Laisnez, qui était à l'hôtel de ville, multiplia les démarches pour obtenir la délivrance des otages; on ne lui accorda même pas celle du malheureux vieillard. M. Laisnez lui donna alors son chapeau : M. Oudin n'avait que sa barrette; il lui fit acheter des souliers : les chaussures du pauvre doyen étaient si légères qu'il avait dû entourer ses pieds de ficelle pour pouvoir marcher. En même temps les religieuses qui s'occupaient des soldats et des blessés français prisonniers à l'hôtel de ville furent averties. Elles apportèrent les quelques provisions qu'elles avaient sous la main. Ce fut peu de chose; car, pendant qu'on cherchait à mieux faire, le convoi repartait, grossi de quelques soldats français. Le pitoyable équipage monta la rue Saint-Jacques et prit la route de Suippes.

Une heure après, un coup de canon et un coup de clairon : c'était le ralliement des troupes ennemies, prélude de leur retraite définitive.

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

A SUIPPES

En arrivant à Suippes, les prisonniers, fatigués par leur longue étape faite sous un ciel gris et pluvieux, furent parqués dans le préau d'une école. A Suippes, ils eurent à subir un interrogatoire. Tous étaient accusés d'avoir fait des signaux aux troupes françaises : la ligne électrique de Sompuis ne suffisait-elle pas à établir leur culpabilité? Que répondre aux querelles d'Allemands?

A l'installation électrique du presbytère, chef d'accusation capitale, s'ajoutait, dans le dossier de M. Oudin, la lettre écrite à son frère, le commandant de gendarmerie. Toujours rageant, avec des gestes et des cris de fureur :

« Vous voyez bien, lui disaient-ils, vous vous occupez de politique. Vous, le curé, vous faites de la politique. Un curé ne doit pas faire de politique. »

Quelles furent les réponses du doyen, au milieu des officiers qui l'entouraient, revolver au poing, le maltraitant et l'invectivant? On ne le saura sans doute jamais, car il était seul dans une pièce avec ses prétendus juges, et ce n'est que par lambeaux qu'il arrivait quelques phrases aux oreilles des témoins assez éloignés de lui.

A coups de crosses et de bottes, les otages de Sompuis furent enfin renvoyés avec les autres prisonniers. A la torture de la faim que l'ennemi continuait de leur infliger, s'ajouta, cette nuit-là, le supplice d'une installation lamentable : les malheureux durent s'étendre sous la pluie, dans la cour boueuse de l'école, sans pouvoir trouver un instant de sommeil. M. Oudin n'avait d'autre vêtement que sa soutane pour se couvrir.

LE MARTYRE

Le lendemain, 12 septembre, il fallut se remettre en route. Ce fut à partir de ce moment-là que commença, à proprement parler, le martyre de M. Oudin. A quelle suggestion satanique ses bourreaux obéirent-ils? Voulurent-ils se venger de n'avoir trouvé contre lui aucune accusation sérieuse? Ne pouvant le fusiller, avaient-ils décidé de le faire mourir à petit feu? Etait-ce haine huguenote contre un prêtre, exaspérée par la rage de la défaite?

Quoi qu'il en soit, tandis que ses compagnons de captivité, qui traînaient toujours la charrette où il était étendu, n'avaient à souffrir que de la faim, les soldats, devenus ses bourreaux, multipliaient sur lui les sévices. Ils venaient tour à tour le voir et le frapper de leurs fusils. Il demeurait sans mouvement et son immobilité même semblait augmenter leur rage. Sur sa servante aussi s'abattaient leurs mauvais traitements.

Après une dernière halte près de Sainte-Marie-à-Py, on arriva, le 13, à Vouziers. Les prisonniers furent enfermés dans le manège, avec les chevaux.

Là, M. Oudin fut exposé à une horde de forcenés. Il était descendu de voiture. Deux Allemands le prirent chacun par une jambe et le jetèrent dans un coin, « comme une bête qui meurt, » dit un témoin.

Ce n'étaient plus seulement ses geôliers, mais les soldats de la garnison qui venaient, par groupes, le maltraiter. Coups de cravache sur les mains et sur le visage, coups de poing et de crosses de fusil, rien ne lui fut épargné. Comme il était étendu à terre, ils lui labourèrent le corps avec leurs éperons. Le pauvre martyr est en sang. Sa soutane est en lambeaux.

« On eût dit Notre-Seigneur Jésus-Christ dans sa passion, » rapporte un témoin.

Ses compagnons en larmes tâchent d'attendrir ces monstres : on les menace de leur faire subir un traitement semblable. Et ils en sont réduits à se détourner ou à mettre leurs mains sur leurs yeux pour ne pas voir cet horrible spectacle. Mais les gémissements du curé mourant les tiennent éveillés : ils ne peuvent fermer l'œil de la nuit.

Quant à sa servante, ils la saisissent à quatre par les membres, la lancent en l'air et la laissent retomber sur le sol, puis la reprennent et continuent... Dans la lutte, ils lui ont arraché une partie de ses vêtements. Elle est en chemise : ils lui disent de se confesser au curé.

Quand le lundi 14, au matin, les otages se remettent en route vers Sedan, où ils vont être enfermés dans la prison, M. Oudin est incapable de les suivre : il demeure inerte dans le manège de Vouziers.

Mais ses bourreaux ne sont pas satisfaits. Ils ont ri de ses gémissements à Vouziers : ils lui feront faire jusqu'au bout un sanglant pèlerinage. Ils le remettent dans une voiture traînée enfin par des chevaux, avec sa servante à peine vêtue.

A Tannay, nouvel arrêt et nouvelle ignoble parodie. Là du moins, M. Oudin a la consolation d'avoir près de lui M. Louis, curé de Laimont.

A Sedan, l'agonie commence après tant d'horreurs. M. Oudin est conduit à l'hôpital où, du moins, ses derniers instants sont adoucis par des soins dévoués. Il peut recevoir les sacrements et expire, le 17 septembre, probablement.

Un remords tardif et par trop intéressé passa-t-il dans ces abominables cerveaux germaniques ?

Ils essayèrent, paraît-il, de se faire donner une pièce attestant que M. Oudin n'était pas mort de mauvais

traitements. Et ils promirent que l'autorisation serait « accordée à la famille de notre saint curé, martyr de la Patrie, écrit M. Louis, de le transporter au cimetière de Sompuis après la guerre ».

Par les soins de M. l'archiprêtre de Sedan, le corps du vénéré défunt a été placé dans un cercueil et inhumé dans le coin du cimetière réservé aux prêtres. Des fleurs sont entretenues sur sa tombe.

Peut-être quelques nouveaux détails s'ajouteront-ils à ce récit. Ceux que nous publions, dûment contrôlés, s'ils sont tout à la gloire de M. Oudin, suffisent à noter à jamais d'infamie ses ignobles bourreaux et leur abominable *kultur*.

TABLE ALPHABÉTIQUE [1]

A

Aba, pr. m., III, 207.
Abda, év. m., III, 207.
Abdallaha, pr. m., III, 207.
Abdallaha, pr. m., III, 207.
Abdallaha, pr. m., III, 207.
Abd-el-Kader, XIV, 278 suiv., 287.
Abdias, diac. m., III, 207.
Abdul-Hamid, XV, 193.
Abdul Masich, m., IV, xcv-c.
Abersam, conf., IV, 145.
Abiatha, v. m., III, 183.
Abraham, m., III, 131, 142.
Abraham, pr. m., III, 207.
Abraham, pr. m., IV, 107.
Abraham, diac. m., IV, 135.
Abraham, m., IV, 138 suiv.
Abraham, pr. m., XI, 137.
Abreu (E.d'), S. J., m., X, 136-143.
Abrosime, pr. m., II, 132, 169.
Absolu des martyrs, VII, c-cxvii.
Acace, év., II, 89-94.
Acace, m., II, 383, 389.
Accursius, m., V, 131.
Acte d'acusation des martyrs, I, lxxxvi.
Achillée, m., I. 192-201.
Achmed Pacha, xiv, 261 suiv.
Actes des martyrs, I, vii-viii; xiii-xxxvii.
Actes (Lecture des), IV, cxv-cxxii.
Adom, cf., IV, 145.
Adjutus, m., V, 131.
Adranes, v. m., III. 207.
Adourpariva, m., III, 131.
Adelon, pr. m., XI, 437.
Adjurations aux martyrs, I, xciii-xcv.
Adauctus, m., II, 340.
Adeodat, augustin, cf., XIII, 352-371.
Adrien, m., II, 372.
Afra, m., II, 440-443.
Afrique, III, lxxxiv-cv.
Agape, v. m., II, 223-229.
Agapius, m., II, 349.
Agapius, m., II, 348, 355.
Agapius, moine cf., IV, 280.
Agathonice, v. m., I, 77-81.
Agnès, v. m., II, 453-458
Agnès, m., IX, 415-418.
Ahasistari, m., IX, 215.
Aigulfe, abbé, m., IV, 247-255.
Aitallaha, IV, 223.
Ajabel, pr. m., III, 207.
Akebschema, m., III, 223.
Alaric, III, 325.
Alary (Ant.), m., X, 48.
Alary (J.), m., X, 48.
Alary (J.), mre, X, 48.
Albarède (M. M. d'), ursuline, m., XII, 127.
Albin, m., I, 90-107.
Alcibiades, m., I, 106.
Alcober, dominicain, m., X, 157-202.
Aldobrandino, m., V, 141.

[1] Les abréviations employées à la suite des noms propres ne demandent pas d'explication ; chacun reconnaîtra facilement le sens de : év(ème), pr(être), diac(re), v(ierge), m(artyr), m(arty)re, c(on)f(esseur).

Alen (Agnès), mre., X, 48.
Alen (P.), m., X, 48.
Alençon (Jean, duc d'), VI, 90.
Alexandra, v., II, XVI.
Alexandre, m., I, 90-107.
Alexandre, m., I, 213-214.
Alexandre et Epipode, mm., I, 215-218.
Alexandre, m., II, 55.
Alexandre, m., II, 349.
Alexandre, m., II, 349.
Alexandre, m., II, 383, 389.
Alexandre, m., II, 341.
Alexandre, pr. m., XV, 292.
Alexandre II, tsar, XIV, 60-61, 71.
Alexandre VI, VI, 311-333.
Alexandrie (la Théonas), III, 48-49.
Alexis, m., IV, 300.
Allard, pr. m., XV, 147-160.
Allard, Joséphite, m., XV, 292.
Alodie, v. m., V, 34-36.
Alphée, m., II, 346.
Alricy (A.-A.), pr. m., XI, 137.
Alvarez (B.), jésuite, m., V, 136-143.
Ama, mre, III, 195.
Ambroise (R.-L.), pr. m., XI, 367.
Amelie, m., I, 90-107.
Ammon, cf., II, 56.
Ammonius, pr. m., II, 344.
Ammonarium, mre, II, 55.
Ampèle, m., II, 206-218.
Anastase, moine, m., IV, 335.
Anchouri, m., XIV, 285.
Ancio de S. Thomas, dominicain, m., IX-62.
André, apôtre, I, 178-185.
André de Chio, m., V, 250-259.
André de Crète, m., IV, 322.
André, m., IX, 166-167.
André (J.), pr. m., XI, 367.
Andrieux (R.-M.), pr. m., XI, 137.
Andronic, m., II, 258-286.
Angar (A.), pr. m., XI, 4.
Angleterre, III, XLII-LV.
Ange, franciscain, m., XIV. 285.
Angelil (G.), jésuite, XIV, 247-338.
Anna, v. mre, III, 183.
Anne, abbesse cf., IV, 282.
An Koum-sim-i (R.), cf., XIII, 550.
Annonciades, IX, 116-127.
Anthime, év. m., II, 332, 343.
Antipas, m., I, 46.
Antoine, m., V, 141.
Antoine, m., V, 143.
Antoine, abbé, cf., IV, 277.
Antoine, m., VIII, 385-401
Antoine de S. Bonav., francisc., m., IX, 45.
Antonia, mm., I, 90-107.
Antonin, pr. m., II, 363.
Aphtonius, moine, cf. IV, 280.
Apolline, v. m., II, 52-53.
Apollon, m., I, 90-107.
Apollonius, m., I, 112, 119.
Apostasie, I, LXXIII-LXXV.
Appel au procès des m., I, CVI.
Apphien, m., II, 350-354.
Aquilinus, I, 109-111.
Arabie, III, CXX-CXXIII.
Arantzar, cf., IV, 145,
Aravan, cf., IV, 145.
Arcade, moine, cf., IV, 280.
Ardag, m., IV, 91.
Aardavazt, cf., IV, 145.
Ardhaiclas, pr., m., III, 132, 145.
Arès, m., II, 365.
Arethas et ses compag. mm., IV, 163-189.
Ariald, diac., m., V, 101-103.
Ariens, III, 278-300.
Ariste, m., I, 90-107.
Armagnac (Thibault d'), VI, 140.
Armagnac (Comte d'), VI, 155, 156.
Armandot, diac., cf., XII, 226.
Arménie, III, CXXV-CXXVII; IV, 1-153; V, 261-273; XV, 188-231.
Armogaste, m., III, 360-361

Arnag, cf., IV, 145.
Arnauld (J., lieut^t. gen^l.), m., VII, 177.
Arnolin (H), pr., VI, 46.
Arrestation des m., I, LXXV-LXXVI.
Arschavir, cf., IV, 145.
Arsène, pr. m., IV, 127, 135.
Arsène, m., IV, 91.
Arsène, moine, cf., IV, 280.
Artaxe, I, 120.
Asclépiade, m., I, 90-107.
Asclépiade, m., (?) II, 67.
Asie (Martyrs d'), I, 63-64.
Asie Mineure, III, CXXVII-CLII.
Assesseurs au procès des m., I, LXXXV-LXXXVI.
Astère, m., II, 185-190.
Ater, m., II, 56.
Athanase (S^t., sa fuite), 50-57, 287-288.
Athanase, m., II, 383, 389.
Athenis (Tr. de), jésuite, m., X, 202.
Attale, m., I, 90-107.
Aubert (J.-B.-C.), pr. m., XI, 137.
Aubigné (Th. Agr. d'), V, XXIII-XXXVIII.
Audience du procès des m., I, LXXXIII-LXXXV.
Augius, m., II, 389.
Aulon (Chevalier d'), VI, 121.
Aurea, v. mre, V, 51-55.
Aurèle, m., V, 37-43
Aumaître, pr. m., XIV, 400.
Aumôniers en 1870, XV, 56-58,
Auroze (G.), pr. m., XI, 280.
Auroze (C.), m., XI, 282.
Ausone, m., I, 90-107.
Ausone, m., I, 90-107.
Auxentius, m., II, 357.
Avak, V, 265.
Avril (J.), chartreux, m., VII, 183.
Azad, III, 163-164

B

Babianska (C.), basilienne, m., XIV, 103.
Babianus, m., II, 383, 379.
Bac (M.-C. du), ursuline, m., XII, 128.
Bachellon (J.), m., VII, 178.
Badma, cénobite, m., III, 220.
Bahutha, mre, III, 183.
Bailly (Léon), VI, 43.
Balelabès (Nic.), év., cf., IV, 276.
Baliswka (M.), basilienne, m., XIV, 123.
Ballet, chartreux, m., XI, 286.
Balmain (F.), pr. m., XI, 137.
Balzac (P.-P.), XI, 137.
Bangue (J.-P.), pr. m., XI, 137.
Baniewicz (C.), basilienne, m., XIV, 103.
Bannissement de prêtres, XI, 160, 206.
Barahadbexiabas, pr. m., III, 207.
Barahadbexias, diac. m., III, 207.
Barhabdeschaba, diac. m., III., 199.
Baranowski, pr. cf., XIV, 68.
Barbares, III, 312-316.
Bar-Bascemin, év. m., III, 133, 187.
Barbin (J.), VI, 84.
Barkev, cf., IV, 145.
Barlo (A.), bénédictin, m., VIII, 432-438.
Barreau de la Touche, bénédictin, m., XI, 137.
Barret (L.-F.-A.), pr. m., XI, 137.
Barros-Gomès, lazariste, pr. m., XV, 279-286.
Bar-Sabas, abbé, m., III, 133, 179.
Barsès, év. m., III, 290.
Basile, pr. m., III, 106-116.
Basile, év., III, 289-290.
Bataille (Ant.), mre, X, 47.
Bataille (Cath.), mre, X, 47.
Bataille (G.), m., X, 47.

Bataille (J.), m., X, 48.
Bataille (P.), m., X, 48.
Baudoin (J.), pr. cf., XII, 341.
Beaucourt (De), VI, 6.
Beaucroix (S.), VI, 136.
Beaulieu, pr. m., XIV, 400.
Beaupère (J.), VI, 27, 58, 66, 154, 174, 277, 289.
Beaupoil de St-Aulaire, pr. m., XI, 137.
Beauveau, VI, 225.
Becavin (J.), pr. m., XI, 137.
Becket (Thomas), év. m., V, 109-117.
Becourt, pr. m., XV, 187.
Bedfort (Duc de), VI, 86.
Beguin-Royal (M.-A.), mre, XII, 128.
Beke (Adr. de), prémontré, m., VII, 217.
Belabre (J.), pr. m., XII, 201.
Beleth (Jean), IV, CXXII.
Belmonte (P.), jésuite, m., IX, 368, 372, 378, 393.
Bengy (An. de), jésuite, m., XV, 56-187.
Benoist (L.-R.), pr. m., XI, 137.
Benoît, m., IX, 314.
Benoît, m., IX, 317.
Benoît (J.-F.-M.), pr. m., XI, 137.
Benoît (L.-R.), pr. m., XI, 137.
Beraud (I.-I.), pr. m., XI, 316.
Beraud du Péron (C.-J.), pr. m., XI, 137.
Berer (R.), chartreux, m., VII, 28.
Bergeron (Mme), cf., XII, 88, 107-111.
Bergeron (A.-R.), cf., XII, 105-106.
Bergeron (L.-E.) cf., XII, 103-105.
Bergeron (L.-M.-J.), cf., XII, 106-107.
Berik-Jésu, m., III, 131-135.
Bernard de Alzira, m., V, 118-123.
Bernard (Anne), mre, XII, 199.
Bernard (J.), pr. m., XI, 316.
Bernard (J.-C.-M.), victorin, m., XI, 137.
Berneux, év. m., XIV, 400.
Berthault, pr. cf., XI, 437.
Bès (R.-C.), sacramentine, mre, XII, 127.
Besas, m., II, 55.
Bessarion, moine, cf., IV, 379.
Bèze, VII, 170.
Biblis, m., I, 90-107.
Bieniecka (Th.), basilienne, mre, XIV, 99.
Bilande, pr. m., XV, 293.
Binard (M.-A.-S.), pr. m., XI, 18.
Biochaye (J.-L.), carmélite, cf., XI, 413.
Bithynie, I, 47, 57-61.
Bize (N.), pr. m., XI, 138.
Blanc (M.-C.), sacramentine, mre,
Blanco (Fr.), franciscain, m., VIII, 376-01.
Blandine, mre, I, 90-107.
Bobola (A.), jésuite, m., IX, 285-293.
Bochot (C.), doctrinaire, m., IX, 138.
Boisgelin (T.-P.-A. de), pr. m., XI, 138.
Boisguillaume (G.), VI, 151, 276, 309.
Bolida, év. m., III, 132.
Boni, m., X, 33.
Bonjean (Le président), XV, 66-187.
Bonnard (L.), lazariste, m., XIV, 214-230.
Bonneau (P.), franciscain, m., VIII, 1767.
Bonneil (Fl.), mre, X, 48.
Bonnet, (G.), m., X, 48.
Bonose, m., III, 99-105.
Boniface, m., III, 389.
Boniface, m., III, 396, 409.
Bonnaud (J.-J.), pr. m., XI, 138.
Bonnel de Pradal (J.-F.), génovéfain, m., XI, 138.

Bonnet (M.-M.), sacramentine, mre, XII, 128.
Bon Pasteur, Onze religieuses mres, XI, 200.
Bottex (J.-B.), pr. m., XI, 138.
Bottin (Ph.-B.), pr. cf., XII, 205.
Botwid (S.), basilienne, mre, XIV, 123.
Boubert (L.-A.-M.), diac. m., XI, 138.
Boucharenc de Chaumeils (J.-A.-H.), pr. m., XI, 138.
Bouchier (Ch.), VI, 137.
Bougarel (Ch.), pr. m., XI, 315.
Bourard, dominicain, m., XV, 167, 173.
Bourbon, pr. m., XI, 294.
Bourdon, capucin, m., XII, 224.
Bourget (P.), XIV, 74.
Bousquet (J.-F.), eudiste, m., XI, 138.
Boussière, pr. m., XI, 437.
Bouze (P.), pr. m., XI, 138.
Bouzet (A.-C.-O. du), pr. m., XI, 138.
Brard (M.-C.-C.), carmélite, mre, XII, 128-192.
Brebœuf (J. de), jésuite, m., IX, 272-284.
Bressani (F.-J.), jésuite, cf., IX, 139-161.
Bretenières (J. de), pr. m., XIV, 400.
Bréviaire (Réforme du), IV, cxxv.
Bricailles (G, de), pr. m., VII, 178.
Brideau (M.-A.), carmélite, mre, XII, 128-192.
Brie (De), vic. gén., m., XII, 229.
Brigeat (De), chanoine, m., XII, 227-229.
Briquet (P.), pr. m., XI, 138.
Brisse (P.), chanoine, m., XI, 138.
Brito (J. de), jésuite, m., IX, 337-357.
Brochocka (A.), basilienne, m., XIV, 123.
Brochocka (V.), basilienne, m., XIV, 123.
Brou, m., XIII, 139-142.
Broussin (J.-B.), pr. m., XII, 202.
Bryaut, pr. m., VIII, 1-51.
Buccharelli, jésuite, m,, X, 90-100-101.
Bulhak, métropolite, cf., XIV, 64.
Bullakar (Th.), frère mineur, m., VIII, 471-476.
Burté (J.-F.), cordelier, m., XI, 32.

C

Cabiron (De), m., X, 42-43.
Cadonius, m., II, 383.
Cady (M.), m., XII, 67.
Caius, m., II, 383, 389.
Caius, m., IX, 314, 315.
Calderon (P.), V, xxxix-lv.
Caligula, V, cxxxii-cxxxviii.
Callista, V, cxliv.
Calvière (G. de), m., X, 30.
Camisards, X, 1-13.
Campion (E.), jésuite, m., VIII, 1-48.
Canada, IX, 202, 214, 272.
Candide, m., II, 170-177.
Candide, m., II, 379, 389.
Candide, m., II, 383, 389.
Candide, frère de la Miséricorde, m., XV, 292.
Candonne (J.), jésuite, m., IX, 368, 372, 393, 411.
Canon (E.), pr. m., VIII, 430-431.
Canonisation, IV, cvii, cix.
Cantat, pr. m., XI, 437.
Canut, m., V, 104-105.
Capeau (J.-A.), pr. m., XI, 138.
Cappon (J.), pr. cf., IX, 368, 378, 393, 411.
Captier, dominicain, m., XV, 167-173.
Capucins (Trente), mm., VIII, 353-356.
Cardaillac, vic. gén., m., XII, 229.

Cardena (Moines de St-Pierre de), V, 73-75.
Carette, pr. m., XV, 292.
Carga (J.-A.), év. m., VIII, 336-337.
Carmélites de Bordeaux, XII, 202-283
Carmélites de Compiègne, XII, 129-192.
Carmélites de Lyon, XI, 428-436.
Carmélites de Paris, XI, 377-427.
Caron (J.-C.), pr. m., XI, 138.
Carpos, m., I, 77-81.
Cartier (A.), ursuline, m., XII, 128.
Carvoisin (J.), carmélite, cf., XI, 409, 411.
Casetti (N.), m., IX, 294.
Casia, v. cf., IV, 283.
Cassien, m., II, 159-160.
Cassien, m., II, 288-218.
Castaneda (H.), dominicain, m., X, 343-350.
Castel (B.), m., X, 48.
Castel (M.), m., X, 48.
Castel (M.), m., X, 48.
Castillon (De), vic. gén., m., XI, 276.
Castula, v. m., I, 90-107.
Castus, m., I, 120.
Cathala (T.), m., XV, 167-175.
Catherine II, XIV, 57-58.
Cattericke (Ed.), pr. m., VIII, 460-464.
Caubert, jésuite, m., XV, 66, 187.
Cauchon (P.), év., VI, 22 suiv.
Caupanne (B.-A. de), pr. m., XI, 139.
Cayx, pr. m., XI, 139.
Cazeaux, récollet, m., XII, 200.
Cécile, v. m., I, 219-225.
Cécile, mre, II, 208-218.
Cécilien, m., II, 208-218.
Célérina, m., I, 120.
Chabot, pr. m., XV, 293.
Chabrol (J.), pr. m., XI, 34-39.
Chaila (F. du), X, 14-23.
Chambel (F.), pr. cf., XII, 431-446.
Chambon (R. du), pr. m., XI, 470.
Chambre (Guill. de la), VI, 171, 275, 309.
Chapt de Rastignac (A.), pr. m., XI, 139.
Charita, mre, I, 87-89.
Chariton, m., I, 87-89.
Charles (S.), VI, 77.
Charost (Ch.), cf., XII, 97.
Charrausol (M.-T.), sacramentine, mre, XII, 128.
Charton de Millon, pr. m., XI, 139.
Chartreux de Londres, VII, 1-37.
Chastan, pr. m., XIII, 552-579.
Chataigner, dominicain, s.-diac., m., XV, 167-173.
Chateaubriand, V, XIII, XV, CV-CXX.
Chatelier (A.), pr. m., XII, 202.
Chaudet (Cl.), pr. m., XI, 139.
Chaufusson, pr. cf., XI, 349.
Chaulieu, pr. m., XV, 182-184.
Chauncy (Maurice), VII, 4-5.
Chauvat (Me), mre, XII, 67.
Cheminal, m., XV, 167-175.
Chenet (Mme), cf., XI, 411, 414.
Chéremon, év. cf., II, 57.
Chéremon, diac. cf., II, 63.
Cheu (Joseph) m., XV, 242.
Cheu (Marie), mre, XV, 242.
Cheu li Tcheu (Jos.), m., XV, 242.
Cheu Siao Wai (Jos.), m., XV, 241.
Chevalier (U), VI, XXVII-LXVI
Chevreux (A.-A.), bénédictin, m., XI, 139.
Chi (Sabbas), m., XIII, 179, 181.
Chine, X, 153-202, 321-342; XIII, 350-371.
Chionie, mre, II, 223-229.
Choristes (Douze), III, 396.
Chosroès, II, IV, 199.

Chrétien (R.), carmélite, mre, XII, 128-192,
Christianisme (Comment envisagé), II, 1-51.
Christine de Pisan, VI, x-xii.
Chudius, m., II, 389.
Cinozzi (P.), VI, 327.
Cinozi (Pl. de), dominicain, VI, 334, 386.
Cittinus, m., I, 109-111.
Clarisses de St-Jean-d'Acre, V. 142.
Clarisses de Lyon, XI, 428-436.
Claude, m., II, 185-190.
Claude, m., II, 383, 389.
Claudia, v. m., II, xvi.
Clément, pp. m., I, 186-192.
Clément (Flav.), I, 41-42.
Clerc (A.), Jésuite, m., XV, 68-187.
Clerck (De), pr. m., XV, 292.
Cleret, pr. m., XI, 139.
Clitherow (M.), mre, VIII, 52-80.
Cluse (M.), sacramentine, m., XII, 127.
Cochinchine, IX, 162, 308, 380; X, 411-454.
Coleman (W.), frère mineur, m., VIII, 430.
Coligny, VII, 169-176.
Colin, VI, 42.
Colin (N.), pr. m., XI, 139.
Colin (C.), pr. m., XI, 139.
Columbres, moine, m., IV, 309.
Combet (J.), m., X, 47.
Combet (Me), mre, X 47.
Cominus, m., I, 90-107.
Commune de Paris, XV, 54-187.
Compaing (P.), chanoine, VI, 138.
Condamnés aux mines, II, 359-361.
Confiscation, I, cix.
Conrad, m., V, 141.
Conscience des martyrs, VII, lxxxi-c.
Consolin (E.-T.), ursuline, mre, XII, 128.
Constance, empereur, III, 278-288.
Constantin, m., V, 10-24.
Constitution civile du Clergé, XI, 1-18.
Copin (F.), m., XIII, 139-142.
Cordier, pr. m., XII, 222, 229.
Corée, XIII, 143-325, 417-439, 519-579; XIV, 5-53.
Cornay (J.-C.), lazariste, m., XIII, 421-438.
Corneille, m., I, 90-107.
Corneille (P.), V, lvi-lxxi; lxxxvi-xci.
Cornibert (P.-J.), capucin, m., XII, 367-396.
Cosne, moine, m., IV, 335.
Costa (S.), pr. m., XI, 139.
Cotrault, dominicain, m., XV, 167-173.
Courcelles (Th. de), chanoine, VI, 153.
Coutes (L. de), VI, 108.
Couture (G.), cf., IX, 215.
Craterus, m., V, 10-24.
Crescentius, m., I, 209.
Crecentius, metrop. d'Aquit., III, 354.
Cresconius, év. cf., III, 354.
Cresconius, pr. m., III, 401.
Crével (V.), carmélite, cf., XI, 403, 413,
Crisin (M.-E), chanoine, m., VIII, 338, 352.
Crispine, v. m., II, 287-290.
Critique, IV, xii-xv.
Critique officielle des act. d. m., IV, cvi-cxlii.
Croissy (M.-F.), carmélite, m., XII, 128-192.
Cronion, m., II, 55.
Curion, m., II, 389.
Cuxac (B.-F. de), sulpicien, m., XI, 139.
Cyprien, de Carthage, év. m., II, 102-115.
Cyprien, év., III, 372.
Cyprien d'Antioche, V, xli-lv, cxxi-cxxx.

Cyr, m., II, 459-461.
Cyrille, m., II, 383, 389,
Cyrille, diac. m., III, 71.
Czernices, relig. schismat., XIV, 83-84, 85, 87, 89, 94-97, 100, 101.

D

Dacien, m., II, 208-218.
Da Cunha (V.), jésuite, m., X, 136-143.
Dadjab, cf., VI, 145.
Dadjad, m., IV, 91.
Dagila, cf., III, 394.
Damas (Massacres de), XIV, 247-338.
Damien Fan Tsiou Mouo, XV, 243.
Dang, m., IX, 310.
Dante, m., II, 208-218.
Dao (A.), m., X, 91, 103.
Darboy (G.), év. m., XV, 63-187.
Dardan (Fr.), pr. m., XI, 139.
Daron (P.), VI, 207.
Dasius, m., II, 424-427
Dat (J.), pr. m., X, 388-409, 428-430.
Dat (D.), m., XIII, 495-518.
Dativa, mre, III, 389.
Dative, m., II, 206-218.
Dangré, pr. m., 253-260.
Daveluy, év. m., XIV, 400.
Dawy (J.), chartreux, m., VII, 28.
Decluny (P.), minime, m., XI, 310.
Décret pseudo-gélasien, IV, CXI.
Dégradation au procès des m., I, XCII-XCIII.
Deguerry, pr. m., XV, 66-187.
Delbès (P.), pr. m., XII, 202.
Delehaye (H.), jésuite, IV, XVI suiv., V, *Pax*.
Delfaut (G.-A.), pr. m., XI, 139.
Delhorme, dominicain, m., XV, 167-173.
Deloye (S.-A.), bénédictine, mre, XII, 127.
Demelle (M.-V.), pr. m., XI, 139.
Démétrius de Tiflis, m., V, 147.
Denys d'Alexandrie, m., II, 52, 59-66.
Denys, m., II, 349.
Denys, m., II, 349.
Denyse, mre, II, 55.
Depeyre (M.-A.), ursuline, XII, 128.
Déportation, XI, 312-332, 437-441; XII, 205-337, 349-366; XIII, 130-138.
Desbrielles (S.), pr. m., XI, 139,
Deschamps de Pravier, pr. m., XI, 315.
Despeisse (A.), mre, X, 47.
Despeisse (C.), mre, X, 47.
Despeisse (F.), mre, X, 47.
Despeisse (G.), m., X, 47.
Desprez de la Roche, vic. gén., m., XI, 139.
Détention de m., I, LXXVI-LXXVII.
Devèze (Th.), mre, X, 25, 26, 27.
Devèze, m., X, 25, 27.
Devoir dans les temps troublés, I, CXI.
Dhou-Nowas, IV, 156 suiv., CII suiv.
Dianius, m., II, 383.
Diaz (J.), m., IX, 99-105.
Diaz, dominicain, m., X, 156-202.
Didyme, m., II, 178-184.
Diem, pr. m., XIII, 476-494.
Dien (E.), m., X, 92, 103.
Dintroz, m., XV, 167-175.
Dionysia, cf., III, 388-389.
Dioscore, m., II, 56.
Dius, pr. m., II, 344.
Dix-huitième siècle, XI, XLIII-CXXIV.
Dix-septième siècle, XI, VII-XLII.
Docq, pr. m., XV, 293.
Domeyko (A.), basilienne, m., XIV, 123.
Dominique, catéchiste, m., IX. 65.
Dominique, m., IX, 317.

Domitianus, m., II, 383, 389.
Domitille, m., I, 41-42.
Domitille la jeune, I, 192-201.
Domna, m. 2, I, 90-107.
Domnine, mre, II, 185-190.
Domninus, m., II, 357.
Domninus, m., II, 383, 389.
Donat, m., V, 162.
Donata, mre, I, 90-107.
Donata, mre, I, 109-111.
Donatien, m., II, 134-145.
Donatien, m., II, 432-436.
Donatistes, III, 301-307.
Dorie, pr. m., XIV, 400.
Dormal (M.), pr. m., XII, 202.
Dormants d'Ephèse, III, cxlii-cxlvii.
Dorothée, mre, II, 330-331.
Dorothée, moine, cf., IV, 280.
Dossogne, pr. m., XV, 293.
Dou (Paule), cf., IV, 373.
Dou (V.), m., IX, 374.
Douon (A.), carmélite, cf., XI, 411, 414.
Doux (M.-A.), ursuline, mre, XII, 128.
Dowgial (S.), basilienne, mre, XIV, 109.
Downar (B.), basilienne, mre, XIV, 89.
Druet, pr. m., XV, 293
Dubois, pr. m., XI, 139.
Dubray, pr. m., XI, 80, 139.
Dubuisson (T.-R.), pr. m., XI, 140.
Ducher (P.), pr. m., XIII, 127-129.
Duchesne (F.), pr. m., XI, 367,
Ducoudray, jésuite, m., XV, 67-187.
Ducrot, pr. m., XI, 437.
Dudésert (N.), chanoine, VI, 278.
Dudognon (J.), pr. m., XII, 202.
Dudon, m., X, 41.
Dufour (J.), pr. m., XI, 140.
Dufour (L.), pr. m., XI, 140.
Dufour (M.), carmélite, m., XII, 128-192.
Dujarrier (J.-F.), pr. m., XIII, 34-58.
Dulion (A.), pr. m., XI, 367.
Dumas (Al.), V, cxxxii-cxxxviii.
Dumas de Calandelle, pr. m., XI, 140.
Dumonet, pr. m., XI, 314.
Dumonteil (P.), pr. m., XII, 201.
Dumoulin-Borie (P.), év. m., XIII, 476-494.
Dunacha, v. mre., III, 183.
Dunand (P.-H.), VI, xxviii-lxvi.
Duneus (G.), m., VII, 216.
Dunois, bâtard d'Orléans, VI, 97.
Dupierreux, jésuite, m., XV, 292.
Dupleix (D), vic. gén., m., XI, 192.
Durand (F.), mre, X, 48.
Durand (M.), mre, XII, 202.
Durand, pr. m., XI, 437.
Durand de Rumefort, pr. m., XII, 203.
Durandeau (A.), pr. m., VII, 179.
Duval (D.-C.), pr. m., XI, 140.
Duval (J.-P.), pr. m., XI, 140.
Duval, pr. m., XI, 295.
Dzirnotwize (Martyrs de), XIV, 231-246.

E

Ebed Jesu, év. m., III, 207.
Ebed Jesu, pr. m., III, 207.
Ebed Jesu, pr. m., III, 207.
Ebed Jesu, diac., m., III, 207.
Ebed Jesu, moine, m., III, 207.
Ebed Jesu, moine, m., III, 207.
Eckart (A.), jésuite, cf., X, 203, 300.
Edèse, m., II, 354.
Edesse, III, cxxiii-cxxv.
Egmont (Comte d'), VII, 172.
Egypte, III, cxi-cxx.
Eleutherius, m., IV, 309.
Elia, m., III, 131, 135.

Elias, diac., m., III, 207.
Elie, m., II, 365.
Elisabeth, mre, V, 271.
Elisée le Vartabed, IV, 5.
Elpis, mre, I, 90-107.
Ema, v. mre, III, 207,
Emden (Theod. de), franciscain, m., VII, 216.
Emelie, mre, I, 90-107.
Emelie, mre, I, 90-107.
Emeritus, m., II, 208-218.
Emilius, m., I, 120.
Emilius, m., III, 389.
Emilien, m., II, 128-132.
Emilien, m., III, 71.
Eunathas, mre, II, 363.
Epagatus, I, 90-107.
Ephrem, diac. doct., III, CCII-CCVII.
Epimaque, m., II, 55.
Epiphane, abbé, cf., IV, 277.
Epipode, m., I, 215-218.
Ere des persécutions, XV, 22-23.
Ermès (H.-H.), pr. m., XI, 140.
Erminold, abbé, m., V, 106-108.
Esicius (Hesychius), m., II, 383, 389.
Espagne, III, LXVI-LXXXIV.
Etienne, diac. m., I, 19-24.
Etienne, cf., IV, 282.
Etienne, cf., IV, 282.
Etienne, év. m., V, 262.
Etienne, pr. m., V, 266.
Etienne, m., IX, 313, 314,
Etienne (M.), m., X, 48.
Etienne de Curris, m., V, 162.
Ethus (Ætius), II, 383, 389.
Etui de nacre, V. CXLIX.
Eubule, m., II, 372.
Eugène, m., I, 209.
Eugène, m., III, 376, 394, 397, 413-418.
Eulalie, mre, II, 491.
Eulalie, mre, III, LXXX-LXXXIII.
Euloge, pr. m., V, 63-67.
Eunochius, m., II, 383.
Eunoicos, m., II, 389.
Euphrasie, mre, II, XVI.
Euphrosine, mre, 201.
Euphe, diac. m., II, 234-237.
Eusèbe, diac. cf., II, 63.
Eusèbe, év. m., II, 231, 232.
Eusèbe, *De martyribus Palæstinæ*, II, 327-376.
Eusèbe, m., III, 72-73.
Eusèbe, diac. m., IV, 209.
Eustache, m., V, 143.
Eustrate, év. cf., III, 354.
Eustratius, cf., IV, 282.
Euthyme, év. cf., IV, 276.
Euticius (Ecdicius), m., II, 383, 389.
Eutropie, mre, III, 323.
Eutychès, m., I, 198.
Eutychius, m., II, 383, 389.
Eve, mre, II, 208-218.
Evelpiste, m., I, 87-89.
Evolèse, moine, m., III, 207.
Ewald, prêtres et martyrs, IV, 256-258.
Exmew (G.), chartreux, m., VII, 22-24.
Exupère, m., II, 170-177.

F

Fabiola, V, CXLIV.
Fabre (J.), VI, 5.
Falcoz (J.), pr. m., XI, 140.
Fangousse de Sartret (J.), pr. m., XI, 140.
Fantou (T.-M.), Fille de la charité, mre, XI, 511-520.
Fauconnet (M.-A.-P.), pr. m., 140.
Faurie (T.-M.), sacramentine, mre, XII, 128.
Faust, V, CXXI-CXXXI.
Faustus, diac. cf., II, 63.
Faustus, m., II, 208-218.
Faustus, pr. m., II, 344.
Fautrel (G.-F.), pr. m., XI, 140.
Fave (J.), VI, 278.
Fayard (L.), m., VII, 177.
Félicité, mre, I, 120-139.
Félicité, mre, I, 210-214.
Félix, m., I, 90-107.

Félix, m., I, 109-111.
Félix, m., I, 213-214.
Félix, év. m., II, 193-196.
Félix, m., II, 206-218.
Félix, lecteur, m., II, 208-218.
Félix, év., III, 372.
Félix, év. cf., III, 354.
Félix, m., V, 37-43.
Félix (E.), doctrinaire, m., IX, 140.
Ferdinand, (Infant,) V, 169-249.
Fermeté des martyrs, VII, LI-LXXXI.
Ferrer (A.), dominicain, m., IX, 61, 62.
Ficoyemon (J.-V.), cf., IX, 2.
Ficoyemon (M.-M.), m., IX, 3-15.
Ficoyemon (Th.), m., IX, 13-15.
Filihauzer (El.), basilienne, mre, XIV, 99.
Filles de la Charité, XI, 30-33; 491-520.
Fisher (John), cardinal, m., VII, 39-82.
Flavien, m., II, 134-145.
Flavien, m., II, 383, 389.
Flaviens, V, CXLI-CXLIII.
Fleiter (L.), mre, IX, 63.
Fondut (C.), mre, X, 47.
Fondut (C.), mre, X, 48.
Fondut (X.), mre, X, 47.
Fondut (X.), m., X, 47.
Fondut (X.), m., 47.
Fonseca, pr. cf., IX, 403, 412.
Fontaine (Cl.), pr. m., XI, 140.
Fontaine (M.), Fille de la Char., mre, XI, 491- 520.
Fontaine (J. de la), VI, 187-192.
Fontenelle, IV, v.
Forestier (M.), mre, XII, 67.
Fou (A.), mre, XV, 251.
Fou (F.), XV, 251.
Fou (J.-B.), m., XV, 251.
Fou (L.), m., XV, 251.
Fou (M.), mre, XV, 251.
Fou Young Kien (A.), m., XV, 251.
Fouarre (Rue du), V, XX.
Foubert (R.), carmélite, cf., XI, 408-413.
Foucaud, pr. m., XII, 229.
Foucaud de Pontbriand, vic. gén., m., XI, 140.
Fougères, pr. m., XI, 140.
Fournet (P.), m., X, 48.
Fraisse (A.), chanoine régulier, m., XI, 283.
France (An.), V. CXLIX.
Franco (A.), observant Déchaus., m., IX, 58, 60, 64.
François de St-Bonaventure, m., IX, 61.
François (L.-J.), lazariste, m., XI, 140.
François, XIV, 11 suiv., 20 suiv,
Fragues, lazariste, m., XV, 279-286.
Frédéric, év. m., V, 5-9.
Frères de la Doctr. chrét., XV, 55, 104.
Frier (A.), pr. m., VIII, 430-431.
Frieu (P.), m., X, 91, 102.
Friteyre (J.), pr. m., XI, 140.
Fructueux, év. m., II, 116-121.
Frumentius, m., III, 396,
Fuad Pacha, XIV, 304, suiv.
Fuite de la persécution, I, LXIV-LXVIII.
Fusculus, év., III, 378.
Fustel de Coulanges, XV, 13.
Fustigations, XI, 22-33; 273.

G

G..., m., XV, 167-175.
Gachet (M.), feuillant, m., XI, 285.
Gadyab, év., m., III, 132.
Gaglano (Fr. Rob. Ubald de), dominicain, VI, 324.
Gagnière (Fr.), veuve, mre, XI, 277.
Gagnières de Granges (C.-F.), pr. m., XI, 141.

Gaiané, v. mre, II, 478-489.
Gaillard (M.-S. de), sacramentine, mre, XII, 127.
Galais, pr. m., XI, 78, 141.
Gallot, pr. m., XI, 366.
Galviez (F.), observantin, m., IX, 64-68.
Garabed, m., V, 268.
Garangoüas (M.) et son enfant, mrs, IX, 330.
Gard, séminariste, XV, 77-187.
Gardez (S.), m., X, 32.
Gareia (G.), m., VIII, 376-401.
Garivel (F.), VI, 89.
Garrigues (P.-J.), pr. m., XI, 141.
Gaspar, chanoine régulier, m., VII, 217.
Gastineau (L.), pr. m., XI, 367.
Gaubert, pr. m., XI, 141.
Gaucourt (R. de), VI, 107.
Gaude (J. de), chanoine régulier, m., VII, 217.
Gaude (G. de), franciscain, m., VII, 217, 357.
Gaude (T. de), chan. régul., m., VII, 207.
Gaudreau (N.), pr. m., XI, 141.
Gauguin (P.), sulpicien, m., XI, 141.
Gaule, III, cv-cxi.
Gaultier (L.-L.), pr. m., XI, 141.
Gauquelin, m., XV, 167-175.
Gauthier, m., X, 39.
Gauthier, pr. m., X, 39.
Gauthier (H.), pr. m., XI, 470.
Gautier (Th.), V, xv.
Gebrode (Le curé de), XV, 290-291.
Gedyoft (B.), basilienne, mre, XIV, 123.
Geiserich, III, 349 suiv.
Geminien, m., I, 90-107.
Geminus, m., I, 90-107.
Generosa, mre, I, 109-111.
Genès, m., II, 428-431.
Georges, diac. m., V, 37-43.
Georges (A.), jésuite, m., VIII, 263-271.
Georges, pr. m., XV, 292.
Gérard, év. m., V, 96-100.
Gérard (J.), Fille de la Charité, mre, XI, 509-520.
Gérardin, VI, 41.
Germain, m., II, 367
Germanie, III, lv-lxvi.
Germanus, év., III, 378.
Gervais (P.-L.), pr. m., XI, 141.
Gilbert, vicaire général, m., XII, 229.
Gille, pr. m., XV, 292.
Gillet (E.-M.), pr. m., XI, 141.
Gillet, bénédictin, m., XV, 292.
Ginis (Fr.-Hier.-And. de), VI, 326.
Girard, cf., XII, 212.
Girault, pr. m., XI, 65, 71, 141.
Giroust (G.-J.), pr. m., XI, 141.
Givalis, m., II, 208-218.
Glabrion, I, 42.
Glatier (J.-J.), pr. m., XIII, 20-23,
Glebocka (O.), basilienne, mre, XIV, 104.
Gleyo, pr. cf., X, 321-328, 357, 360, 386.
Glouden, pr. m., XV, 293.
Godard (G.), pr. m., XI, 461-469.
Goethe, V, cxxi suiv.
Goguard, pr. m., XI, 437.
Goizet (J.), pr. m., XI, 141.
Gonaunhatenha (F.), mre, IX, 327.
Goncourt (E. et J. de), V, xi.
Goodman (J.), pr. m., VIII, 439-441.
Gorcum (XIX martyrs de), VII, 212-355.
Gordon (M.-R. de), sacramentine, mre, XII, 128.
Gorgon, m., II, 383, 389.
Goris, pr. m., XV, 292.
Gorska (C.), basilienne, mre, XIV, 89.
Goths, III, 308-311.
Gotto (J. de), m., VIII, 396-401.
Gouschtazard, m., III, 132, 145, 182.

Granonakou (E.), m., IX, 324.
Grasset de St-Sauveur (A.), chanoine, m., XI, 141.
Grata, mre, I, 90-107.
Gratia, mre, V, 118-123.
Gratz (J.-G.), jésuite, m., X, 136-143.
Grégoire, m., IV, 300.
Grégoire Ier, pape, IV, CXIII.
Grégoire, cf., IV, 266.
Grégoire, cf., IV, 282.
Grégoire de Klath, m., V, 261.
Grégoire de Dzer, m., V, 262.
Grégoras, cf., IV, 283-284.
Grégoire XVI, pape, XIV, 76,
Grellet (M.), franciscain, m., VII, 176.
Greene (H.), pr. m., VIII, 465-470.
Greene (Th.), pr. m., VIII, 442-455.
Greene (Th.), chartreux, m., VII, 28.
Grenenvod (G.), chartreux, m., VII, 28.
Grezel (De), m., X, 25.
Grivel (L.), m., X, 48.
Grodecz (M.), jésuite, m., VIII, 338-352.
Gros (J.-M.), pr. m., XI, 141.
Gros, m., XV, 167-175.
Grotkowska (J.), basilienne, mre, XIV, 103.
Grotkowska (N.), basilienne, mre, XIV, 89.
Gruyer (J,-H.), lazariste, m., XI, 141.
Guais, pr. cf., XI, 348.
Guecchi, jésuite, VIII, 378.
Guéranger (P.), I, VI.
Guérard (B.), V, XVII.
Guérin (P.-M.), sulpicien, m., XI, 141.
Guérin du Rocher (P.), pr. m., XI, 141.
Guérin du Rocher (R.-F.), pr. m., XI, 142.
Guesdon, pr. m., XI, 142.
Gueux, VII, 162-183, 184-198.
Guilhermier (M.-A. de), ursuline, mre, XII, 127.
Guillaume II, XV, 289,
Guillaumot (F), pr. m., X, 142.
Guillebaud (C.), vicaire, m., VII, 178.
Guilleminet (J.-A.), pr. m., XI, 142.
Guillemette (G.), VI, 42.
Guillermet (Cl.), pr. m., XI, 173.
Guillon de Keranrun (Y.-A.), pr. m., XI, 142.
Guivrée (N.), m., VII, 179.
Gurzynska (E.), basilienne, mre, XIV, 102.
Gurzynska (J.), basilienne, mre, XIV, 103.
Gutierrez (B.), augustin, IX, 95-105.

H

Habet Deus, év. cf., III, 354.
Habet Deus, év. cf., III, 397-401.
Habib, diac. m., II, 304-316.
Habib, m., II, 391-403.
Habib, m., III, 131, 135.
Ham (F.), m., X, 93-107.
Hamazasb, cf., IV, 145.
Hammon (J.), pr. m., VIII, 430.
Han (B.), mre, XIII, 545.
Hananias, pr. m., III, 132, 145.
Hani, pr. m., III, 207.
Hani, diac. m., III, 207.
Hanisset (M.-A.), carmélite, mre, XII, 128-192.
Harîth, m., IV, 159.
Harnack (A.), XV, 17, 303.
Hatês, v. mre, III, 183.
Hauviette, femme Gérard, VI, 35.
Hazguerd, II, IV, 2.
Hébert (F.-L.), eudiste, m., XI, 142.
Hédouin (I.-F.), pr. m., XI, 142.
Heliopolis (Vierges martyres d'), III, 75-76.
Helius (= Helianus), m., II, 383, 389.

Hemaïag, m., IV, 91.
Henocq (P.-F.), pr. m., XI, 142.
Henri VIII, VII, 1-4.
Henriquez (A.-J.), jésuite, m., X, 202.
Héraclius, m., II, 383, 389.
Hérard, m., V, 131.
Herculanus, év. m., IV, 154.
Herectine, mre, II, 208-218.
Hermenegild, m., IV, 195.
Hermès, diac. m., II, 239-257.
Héron, m., II, 56.
Herque (E.), pr. m., XI, 142.
Hervieux (R.-J.), pr. m., XIII, 24-33.
Hervillé (J. d'), pr. m., XI, 302-311.
Hesychius, év. m., II, 344.
Heuwald (C.), basilienne, mre, XIV, 123.
Hiérax, m., III, 327-330.
Hiérax, m., I, 87-89.
Hilaire, m., I, 90-107.
Hilaire, év., III, 285.
Hilarion, enfant m., II, 208-218.
Hilarion, abbé, cf., IV, 277.
Himar, mre, V, 271.
Himyarites (Martyrs), IV, CI-CVI.
Hipparque, m., II, 391-403.
Ho (M.), mre, XV, 252.
Hoang (A.), m., XV, 294-321.
Hobotski, abbé, m., XIV, 67.
Holland (T.), jésuite, m., VIII, 477-488.
Holynska (B.), basilienne, mre, XIV, 107.
Homélie sur les martyrs, IV, 353.
Hong (H.), m., XIV, 442.
Honorée, mre, II, 208-218.
Hornare (A. de), franciscain, m., VII, 216.
Horne (G.), chartreux, m., VII, 28.
Hotlet, pr. m., XV, 292.
Houange sse yung (A.), m., XIV, 41.
Houghton (J.), chartreux, m., VII, 10-20.
Houppeville (N. de), VI, 143, 308.
Hourrier (J.-E.-P.), pr. m., XI, 142.
Huguenots, VII, 162-183.
Hugues, enfant, m., V, 137-139.
Hu Hing (J.), m., XV, 237.
Hu Hing Tang (S.), m., XV, 237.
Huin, pr. m., XIV, 400.
Hunérich, III, 364.
Huot (Cl. J.), pr. m., XI, 261-272.
Huré (Reginalde), VI, 138.
Huré (S.), pr. m., XI 142.
Hurtrel (C.-L.) minime, m., XI, 142.
Hurtrel (L. B.), minime, m., XI, 142.
Huy (A.), m., XIII, 495-518.
Huysmans (C.-J.), XV, 3-4.
Hripsimé, v. mre, II, 478-489.
Hripsimiennes, II, 478-489.

I

Icard, pr., XV, 66-187.
Iconoclastes, IV, 263 suiv.
Ieron, pr. m., V, 47-50.
Ignace, év. m., I, 50-56, 202-206.
Ignace, I, 120.
Ignace, év., cf., IV, 276.
Ignace, m., IX, 198.
Ile d'Aix, XI, 312-332; XII, 205-337.
Ilès, m., II, 389.
Ilgocka (R.), basilienne, mre, XIV, 102.
Imbert, vic. apostol., m., XII, 212, 229.
Imbert, év. m., XIII, 552-579.
Incarcération des m., I, LXXVII-LXXVIII.
Inconnu, m., II, 300-303.
In Eun-min (M.), m., XIII, 263-264.
Ingenuus, cf., II, 56.

Ing-sun-hone (A.), mre, XIV, 33, 35-37.
Ing-tchi-tchang (P.), m., XIV, 44.
Instruction du procès des m., I, LXXXI-LXXXIII.
Interrogatoire des m., I, LXXXVII-XCII.
Inventaire des m., I, CVIII-CIX.
Ioukhnan, cf., IV, 145.
Ioun (P.), m., XIII, 189-210.
Ioun (P.), m., XIII, 329.
Ioun (F.), m., XIII, 329.
Irène, m., II, 223-229.
Irène, impératrice, cf., IV, 283.
Irénée, év. m., II, 219-222.
Irréligion en France (Progrès de l'), XI, V-CXXIV.
Isaac, év. m., III, 131, 142.
Isaac, év., III, 182.
Isaac, pr. m., III, 182.
Isaac, moine, m., V, 30-33.
Isabellette, femme Gérardin, VI, 38.
Ischyrion, m., II, 57.
Isidore, m., II, 56.
Izmirlian (M), év., XV, 194-197.

J

Jabakowska (H.), basilienne, mre, XIV, 122.
Jacob (D.), pr., VI, 47,
Jacquement (U.), augustin ref., m., XII, 229.
Jacques, ap. (le Majeur), I, 25-26.
Jacques, ap. (le Mineur), I, 27-30.
Jacques, m., II, 122-132.
Jacques, m., II, 391-403.
Jacques l'Intercis, m., III, 331-343.
Jacques, moine, cf., IV, 279.
Jacques, moine, m., IV, 280.
Jacques, m., IV, 300.
Jacques (de Padoue), m., V, 147.
Jacques, pr. m., XV, 292.
Jakubowska (H.), basilienne, mre, XIV, 96.
Jamnice, m., I, 90-107.
Jannin (J.-B.), pr. m., XI, 142.
Janotus de Bragmardo, V, XX.
Jannaria, mre, I, 109-111.
Jannaria, mre, II, 208-218.
Jannaria, mre, II, 208-218.
Januszewska (D.), basilienne, mre, XIV, 123.
Janvier, I, 213-214.
Janvier, m., II, 208-218.
Japon, VIII, 373 ; IX, 24, 69, 94.
Jatoft (C.), basilienne, mre, XIV, 123,
Jaussen, pr. m., XV, 293.
Jean, ap., I, 43-44.
Jean, m., II, 374.
Jean, m., II, 383, 389.
Jean, m., II, 462-477.
Jean et Paul, mm., III, 77-87.
Jean, év., m., III, 182.
Jean, pr. m., III, 207.
Jean, abbé, m., IV, 159.
Jean, m., IV, 300.
Jean, moine, m., IV, 335.
Jean, m., V, 143.
Jean, év. m., V, 124-126.
Jean, pr. m., V, 265.
Jean, dominicain, m., VII, 216.
Jean de Ste Marie, Observ. déch., m., IX, 48-53.
Jean, m., IX, 370.
Jeanne, mre, IX, 312, 314.
Jeanne d'Arc, VI.
Jérusalem (Prise de, en 614), IV, 199-214.
Jesu Sabran, m., IV, 215-227.
Jesus Christ (Passion de N.-S.), I, 1-18.
Jobier (P.), pr. m., XI, 328.
Jogues (Is.), jésuite, m., IX, 214-271.
Johan, moine, m., IV, 205.
Johnson (Th.), chartreux, m., VII, 28.
Jonan, m., III, 131, 135.

Joret (P.-L.), pr. m., XI, 142.
Josaphat Kuncevicz, év. m., IX, 106-115.
Joseph, pr. m., II, 491.
Joseph, m., III, 181.
Joseph, pr. m., III, 207.
Joseph, m., III, 223.
Joseph (Le Comte), IV, LXXXVIII suiv.
Joseph, év., IV, 23, 35, 56, 101, 110, 116. 128, 135.
Joseph, m., IV, 135.
Joseph de St-Hyacinthe, dominicain, m., IX, 62.
Joseph, m., IX, 314.
Jourdain, m., X, 30-31.
Joyart (Mengette), VI, 36.
Jucundus, I, 120.
Jugement des m., I, CIV-CVI.
Juifs, IV, XX-CVI.
Juifs, XIV, 122.
Jules, m., I, 90-107.
Jules, m., II, 416-418.
Julie, mre, I, 90-107.
Julie, mre, I, 90-107.
Julie, v. mre, IV, 259-262.
Julien, I, 209.
Julien, m., II, 54.
Julien, m., II, 134-145.
Julien l'Apostat, IV, XC.
Julitte, mre, II, 459-461.
Julitte, v., II, XVI.
Jullion (A.), mre, X, 48.
Jurcewiz (N.), basilienne, mre, XIV, 123.
Justamond (M. de), bernardine, mre, XII, 127.
Justamond (D. de), ursuline, mre, XII, 128.
Justamond (M. de), bernardine, mre, XII, 128.
Justamond (M. de), ursuline, mre, XII, 128.
Juste, m., I, 90-107.
Justin, m., I, 85.
Justin, m., I, 209.
Juventin et Maximin, mm., III, 96-98.

K

Kaddadch, diac. m., IV, 135.
Kalesza (G.), basilienne, mre, XIV, 103.
Ka Mu (D.), cf., X, 109.
Kang (C.), mre, XIII, 329.
Karekin, m., IV, 13.
Karekin, m., IV, 91.
Kenelm, m., V, 1-4.
Keulen (L.), jésuite, cf., X, 291-300.
Kevinto (I.), basilienne, mre, XIV, 102.
Khoa, pr. m., XIII, 476-494.
Khorène, m., IV, 91.
Khorène, m., IV, 138.
Khosrow, m., V, 267.
Ki (P.), m., IX, 310.
Kiang-ouan-Chou (C.), mre, IX, 29-35.
Kien (P.), m., IX, 404-408.
Kim (J.), m., XIII, 328.
Kim (A.), m., XIII, 372-381.
Kim (A.), mre, XIII, 545.
Kim (M.), mre, XIII, 545.
Kim (B.), mre, XIII, 548.
Kim (A.), pr. m., XIV, 134-213.
Kim (S.), mre, XIV, 446.
Kim (X.), mre, XIV, 446.
Kinn Kiunn (P.), m., XV, 235.
Kinn Sinn (M.), mre, XV, 235.
Kisai (J.), m., VIII, 376-401.
Ko (J.), m., XIII, 380.
Komorowski, apostat, XIV, 118-122.
Konarska (C.), basilienne, mre, XIV, 124.
Kornim (L.), basilienne, mre, XIV, 113.
Korycka (C.), basilienne, mre, XIV, 102.
Kotoski, apostat, XIV, 114.
Kouen (J.), m., XIII, 189-210.
Kouen (P.), m., XIII, 545.
Kouo (C.), mre, XV, 264.
Kouo Fan (M.), mre, XV, 236.

Kouo Fang Yuan (P.), m., XV, 233.
Kouo Sinn (M.), mre, XV, 233.
Kouo Young Houo (S.), m., XV, 246.
Kouo Young Tcheng (P.), m., XV, 246.
Koziel (C.), basilienne, m., XIV, 123.
Kryrsilnicz (C.), basilienne, mre, XIV, 123.
Krystalewicz (C.), basilienne, mre, XIV, 103.
Kuan (J.), m., XIII, 167-175.
Kuncevicz (V. Josaphat), IX, 106-115.
Ky (A.), m., IX, 374.

L

Labeye, pr. m., XV, 293.
Lacam (K.), pr. m., XII, 202.
Lacan (J.), pr. m., XI, 142.
Lacloppe (B.), VI, 47.
Lacop (J.), prémontré, m., VII, 217.
Lactance, III, 1-47.
Ladvenu (M.), VI, 304.
Lætantius, m., I, 109-111.
Lafon de Villefumade (J.), pr. m., XII, 202,
Lafon, m., X, 41.
Lagardette (M.-F. de), pr. m., XI, 143.
Lagrange, pr. cf., XI, 437.
Lagrange, pr. m., XI, 437.
Lalande (C.-A.-T.), pr. m., XII, 93-97.
Lalemant (G.), jésuite, m., IX, 272-284.
Lambert (M.-A.), ursuline, mre, XII, 128.
Lampton, m., VIII, 231-241.
Lanchon-Gilles (L.), pr. m., XI, 143.
Landanska (N.), basilienne, mre, XIV, 102.
Lande (J. de la), pr. m., XI, 143.
Landry (P.), pr. m., XI, 143.
Lanel (M.), Fille de la Charité, mre, XI, 510-520.
Lanfant (A.-A.-C.), eudiste, XI, 143.
Langlade (P.-A. de), vic. gén., m., XI, 143.
Langlois (P.), pr. cf., IX, 368-372, 378, 393, 411.
Langlois (M.), mre, XI, 480-490.
Lanier (A.-J.-M.), pr. m., XI, 143.
Lanoix (A.), pr. m., XI, 273.
Lanszecka (R.), basilienne, cf., XIV, 81.
Lapize de la Pannonie, pr., XI, 69, 72, 73, 108.
Laporte (C.-A.-R.), pr, m., XI, 143.
La Rochefoucauld (F.-J. de), év. m., XI, 73, 79, 143.
La Rochefoucault (P.-L.), év. m., XI, 75, 79, 143.
Latente (A.), mre, XII, 67.
Lau (Du), archev. m., XI, 69, 72, 94, 143.
Laugier de Lamanou (F.-L.), pr. m., XI, 143.
Laurent, m., I, 120.
Laurent, abbé, cf., IV, 277.
Laurent, pr., IX, 414, 418.
Laurent (M.), mre, X, 48.
Laurent, pr. m., XI, 143.
Lavaisière (J.), chanoine, m., XII, 202.
Lavèze (J.-J. de), pr. m., XI, 143.
La Villecrohain (M.-N,), pr. m., XI, 143.
Lawrence (R.), chartreux, m., VII, 16-21.
Laxart (D.), VI, 47.
Laye (M.-R.), ursuline, m., XII, 128.
Lazare, m., III, 131-135.
Lazare, moine, cf., IV, 288.
Le Ber (M.), pr. m., XI, 143.
Le Bis (R.), pr. m., XI, 144.

Le Blant (E.), III, xxxi-xxxvii.
Le Breton (C.-R.), capucin, m., XI, 144.
Lebuin (M.), VI, 41.
Leclerc, pr. m., XII, 215.
Leclercq (G.-L.-N.), frère de la Doct. chr., m., XI, 144.
Leclercq (P.-F.), diac. m., XI, 144.
Leconte de Lisle, V, clxxxviii-clxxxvii, ccxiii.
Le Danois (L.), pr. m., XI, 144.
Lefèvre (J.), év., VI, 267.
Lefèvre (O.), pr. m., XI, 144.
Lefèvre (U.), pr., XI, 144.
Lefranc (F.), vic. gén., m., XI, 144.
Legion thébéenne, II, 170-177.
Legrand (J.-C.), pr. m., XI, 144.
Le Gué (C.-F.), pr. m., XI, 144.
Le Jardinier (J.-J.), pr. m., XI, 144.
Le Laisant (J.), pr. m., XI, 144.
Le Laisant (J.-P.), pr. m., XI, 144.
Le Livec de Tresurin (H.), pr. m., XI, 144.
Lemaître (J.), VI, 26.
Lemaître (J.), V, cl-clxiv.
Lemaître (J.), pr. m., XI, 144.
Lemercier (M.-C.), pr. m., XI, 145.
Lenezoles (J. de), célestin, VI, 306.
Lemeunier (J.-J.), pr. m., XI, 145.
Léon (de Saziuma), tertiaire, m., IX, 61-62.
Léonce, m., II, 383, 389.
Léonce, pr., IV, 46, 81, 87, 101, 112, 122, 129, 135.
Leontia, mre, III, 389.
Le Roger (C.), VI, 49.
Le Roger (H.), VI, 49.
Le Rousseau (V.-J.), pr. m., XI, 145.
Leroy (J.-T.), pr. m., XI, 145.
Lesnier (*P.*), carmélite, cf., XI, 409, 414.
Le Sueur, m., XIII, 139-142.
Le Tisseran (A.), hiéronymite, m., VII, 217.
Le Tonnelier de Breteuil, év. m., XII, 338-340.
«Lettres édifiantes», IX, 202-213.
Levesque (B.), chartreux, m., VII, 183.
Li (M.), mre, XV, 252
Liban (Massacres du), XIV, 247-338.
Liberatus, abbé, m., III, 396, 409.
Liberien, m., I, 88-89.
Lidoine (M.-C.), carmélite, mre, XII, 128-192.
Liêm (V.), dominicain, m., X, 343-350.
Li Kim Leang (Th.), m., XV, 252.
Li King (J.), m., XV, 233.
Liliora, mre, V, 37-43.
Li Mang Tchung (M.), m., XV, 249.
Liou (Th.), mre, XV, 252.
Lockwode (J.), pr. m., VIII, 464.
Lollien, m., II, 391-403.
Lombaerts, pr. m., XV, 292.
Londiveau (F.-C.), pr. m., XI, 145.
Longhaye (G.), V, cxli-cxliii.
Longueil (De), vic. gén., m., XII, 229.
Longuet (L.), pr. m., XI, 145.
Loublier (M.-F.-A.), pr. m., XI, 145.
Louis, m., VIII, 385-401.
Louis XVI, m., XI, 207-252, XII, c-cxxix.
Louise-Thérèse, carmélite, cf., XI, 406.
Loussig, pr. m., XV, 217.
Loustalot (S.), mre, XII, 202.
Louvain, XV, 297-302.
Lubersac (J.-F. de), pr. m., XI, 145.

Luchet (De), pr. m., XII, 229.
Lucie, m., IX, 315, 317.
Lucien, m., II, 98-101.
Lucien, m., II, 343.
Lucifer de Cagliari, III, 285-287.
Lucius, m., I, 84.
Lucius, m., II, 133-145.
Luduille, veuve, mre, V, 76-80.
Lupère, m., IV, 345.
Lussé, VI, 225.
Luthgarde Ni, mre, XIII, 324-350; XIV, 37-39.
Luzeau (H.-A.), pr. m., XI, 86, 145.
Luzyuski, év. apostat, XIV, 101, 232.
Lyon (Martyrs de), I, 90-107,
Lysimaque, m., II, 383, 389.

M

Ma (M.), mre, IX, 363-366.
Mabillon (J.), III, XII-XXII.
Macaire, m., I, 90-107.
Macaire, m., II, 55.
Macedonius, m., III, 73-74.
Maceiewicz (A.), métropolite, m., X, 387.
Macy (A. de), VI, 143, 277.
Madeleine, mre, IX, 28.
Madeleine, cf., IX, 169-170.
Magico prodigioso (*El*), V, XXXIX-LV, CXXXI.
Magneaud de Bizefranc (C.), pr. m., XI, 146.
Mahdoukt, m., III, 131.
Mahri, m., III, 131, 135.
Mai (L.), m., X, 93, 106.
Maignien (G.-C.), pr. m., XI, 145.
Mailly (J. de), év., VI, 265.
Majore, m., II, 208-218.
Majoricus, m., III, 389.
Mallapart, pr. m., XI, 437.
Mama, v. mre, III, 183.
Mama, v. mre, III, 207.
Mamlacha, v. mre, III, 183.
Manchon (G.), VI, 145, 152, 176. 274, 288, 299.
Mancio de St-Thomas, cathéchiste, m., IX, 64.
Mandron, m., XII, 202.
Mane, m., III, 131, 142.
Mansuetus, év. m., III, 350.
Mansuetus, év., III, 378.
Marachie, v. m., III, 207.
Marava (Mrs au), X, 58-69.
Mar-Bassus, m., III, 249.
Marce (A.), m., XV, 167-175.
Marcel, m., II, 156-158.
Marcel (J.), VI, 142.
Marchand (J.-P.), pr. m., XI, 145.
Marcien, m., II, 98-101.
Marcien, m., II, 419-423.
Marcien, m., IV, 300.
Marès, m., III, 183.
Mardiros, m., V, 266.
Maréchal, séminariste, m., XV, 292.
Mar-Etienne, m., III, 249.
Marguerite, mre, II, 208-218.
Marie, v. mre, II, 208-218.
Marie, v. mre, III, 195.
Marie, v. mre, III, 195.
Marie, v. mre, III, 207.
Marie, v. mre, III, 207.
Marie, mre, IV, 300.
Marie, mre. V, 118-123.
Marie-Antoinette, XII, CXXIX-CXXXI.
Marie-Thérèse, mre, IX, 358-362.
Marie Stuart, mre, VIII, 81-230.
Maris, pr. m., III, 207.
Maris, diac. m., III, 207.
Maris, diac. m., III, 207.
Marin, m., II, 168-169, 493.
Marien, m., II, 122-132.
Marine, mre, IX, 320-321.
Marjabe, diac. m., III, 207.
Mar-Longin, m., III, 249.
Marmotant de Savigny (C.), pr. m., XI, 145.
Marnix de Ste-Aldegonde, VII, 172.
Maro, m., I, 199.

Marout, m., III, 131-135.
Marquès (A.), m., X, 48.
Marquès (E.), m., X, 48.
Marquès (E.), m., X, 48.
Marquès (L.), m., X, 48.
Marquès (M.), mre, X, 48.
Marquez (A.), m., X, 48.
Marquez (A.), m., X, 48.
Marquez (J.), mre, X, 48.
Martelet (F.-B.), lazariste, m., XIII, 14-19.
Marthe, v. mre, III, 195.
Martial, m., I, 214.
Martin d'Aguirre, franciscain, m., VIII, 376-401.
Martinianus, cf., III, 356-359.
Martin, m., II, 208-218.
Martin, pr. m., XI, 145.
Martin, I, pape, m., IV, 234-246.
Martyre (*La*), V, CLXXV-CLXXXII.
Martyrs (*Les*), V, CV-CXX.
Martyre (Docum. sur le), I, VIII-XII.
Martyrs dont les noms sont connus de Dieu, III, XXXIX-CLIV.
Martyrs (Mobile surnaturel des), III, CLV-CLXXXII.
Martyrs (Nombre des), XV, 25-33.
Martyrs (Phénomène historique), XV, 19.
Martyrs (Préparation des), I, LIII-LXII.
Martyrs (Témoignage des), XV, 33-53.
Mascula, III, 361.
Massey (R.-J.) bénédictin, m., XI, 145.
Massieu (J.), VI, 152, 167, 276, 286, 301.
Massin (J.), sulpicien, m., XI, 145.
Materne, m., I, 90-107.
Mathias, m., VIII, 384-401.
Mathias, catéchiste, m., IX, 64.
Matrona, v., II, XVI.
Matrona, mre, II, 208-218.
Matrona, mre, II, 208-218.
Mau (E.), cf., IX, 373.
Maubant, pr. m., XIII, 552-579.
Mauclaire (P.), m., XI, 473-479.
Mauduit (L.), pr. m., XI, 145.
Maugrain (A.), mre, XII, 67.
Maure, mre, II, 444-452.
Maurice, m., II, 170-177, 493.
Maxima, v. cf., III, 356-358.
Maxime, m., I, 221-225.
Maxime, pr. cf., II, 63.
Maxime, m., II, 95-97.
Maximin, m., III, 99-98.
Maximin, m., II, 208-218.
Maximin, capucin, m., XV, 292,
Maximus, moine, m., III, 396, 409.
Maximilien, m., II, 151-155.
Maximilien, m., m., III, 99-105.
Mayo (S. de), jésuite, cf., IX, 129-138.
Mazachia, v. mre, III, 183.
Mazan (M. de), bénédictin, m., X, 36-38.
Meallet de Fargues (F.), vic. gén., m., XI, 146.
Meduniecko (R.), basilienne, m., XIV, 103.
Mège (P.), X, 47.
Meguen (J.), chartreux, m., VII, 183.
Mehroujan, cf., IV, 145.
Meliton, m., II, 383, 389.
Melkhiseth, m., V, 267.
Mellitius, m., II, 383, 389.
Mello (N. de), augustin, m., IX, 16-23.
Meinrad, ermite, m., V, 68-72.
Meisterburg (A.), jésuite, cf., X, 203-300.
Mena (A. de), dominicain, m., IX, 61-62.
Menuret (J.-A.), pr. m., XI, 146.
Mercier (cardinal), XV, 287, 290-291.
Mercuria, mre, II, 55.
Meruel (G. de), franciscain, m., VII, 216.

Mésopotamie, III, CXXIII-CXXV.
Messart, jésuite, cf., X, 98.
Metz (J. de), VI, 51.
Meunier (M.-G.), carmélite, mre, XII, 128-129.
Mi (P.), m., X, 92, 103.
Miao, veuve, cf., X, 159.
Micewitz, cf., XIV, 67.
Michalewicz (I.), apostat; XIV, 85, 88, 90, 97.
Michallet (F.), mre, XI, 287.
Miehel, m., IX, 314.
Michel, abbé, m., V, 265.
Michelet (J.), V, XIV; VI, XVI, XX.
Middlemore (H.), chartreux, m., VII, 12, 22-24.
Mieczyslawska (M.), abbesse, cf., XIV, 77-127.
Mieu (M.), m., IX, 310.
Migiet (P.), prieur, VI, 368.
Migoret (F.), pr. m., XI, 367.
Mihrnasé, m., III, 131.
Miki (P.), jésuite, m., VIII, 376-401.
Milès, év. m., III, 132, 169.
Milet (C.), VI, 138.
Milet (P.), VI, 139.
Millet (H.-J.), pr. m., XI, 146.
Millias, m., XIII, 139-142.
Mimbocu (J.), m., IX, 28.
Mines (Condamnés aux), II, XXVIII-L.
Ming Chou Sinn (J.), m., XV, 236.
Min Sinn Tsing (J.-B.), m., XV, 236.
Minutte (A.-A.), sacramentine, mre, XII, 128.
Miramon-Latour, mre, X, 50-54.
Mistère du siège d'Orléans, VI, XII-XV.
Moi (P.), m., X, 93, 107.
Moines (Douze), mm., IV, 193,
Molinier (J.), pr. m., XII, 202.
Mommsen (T.), XV, 13, 14-18.
Monge (J.-M.), pr. m., XI 146.
Monnet (J.), chanoine, VI, 277.
Monnier (F.-J.), pr. m., XI, 146.
Monod (G.), XV, 10.
Mont (Ph. du), m., VII, 179.
Montalembert (C. de), V, XIV, XV.
Montan, m., II, 133-145.
Montan, pr. m., II, 230.
Morales (F.), dominicain, m., IX, 61-62.
More (T.), VII, 93-161.
Moreau, VI, 225.
Moreau (J.), pr. m., XII, 47-80.
Morel (J.), VI, 40.
Morel (J.-J.), capucin, m., XI, 146.
Morgan (E.), m., VIII, 456-459.
Morin (J.-F.), pr. m., XI, 367.
Mort du moine (*La*), V, CLXXXIII-CLXXXVII.
Mort des persécuteurs (*la*), II, 1-47.
Motot (J.), chartreux, m., VII, 183.
Mouché, pr. m., IV, 135.
Mouffle (M.-F.), pr. m., XI, 146.
Moulardeau (J.), religieux, cf., XII, 350-366.
Moulé (J.), pr. m., XI, 367,
Mouradja, m., V, 268.
Mousaint (T.-J.), pr. m., XI, 146.
Mouschegh, IV, 145.
Mousibika, mre, XV, 269-728.
Moyen Age, V, VII-XXI.
Mucapor, bourreau, II, 241.
Mulot de la Ménardière (C.-L.), m., XII, 145-178.
Muritta, diac., III, 394-395.
Musart (N.), pr. m., XII, 397-430.
Musius (C.), m., VII, 217.
Musnier (S.), VI, 43.
Myrrha, V, CL.

N

Nam (D.), m., XIII, 545.
Nam (M.), mre, XV, 242.
Nan Tang Kiang (T.), m.. XV, 242.

Narbut (N.), basilienne, mre, XIV, 109,
Narsai, m., III, 131, 135.
Narsès, év. m., III, 133, 181.
Nartzalus, m., I, 109-111.
Nathalie, v. mre, V, 37-43.
Nativelle (J.-B.), pr. m., XI, 146.
Nativelle (R.), pr. m., XI, 146.
Navaro (P.-P.), jésuite, IX, 84.
Nedjran, mm., II, 491 ; IV, 156-162.
Nemesion, m., II, 56.
Nemesius, m., I, 209.
Neon, m., II, 185-190.
Nérée, m., I, 192-201.
Néron (Martyrs sous), I, 31-36.
Nersch, m., IV, 91.
Nerschapouh, cf., IV, 145.
Nerses, Catholikos, m., III, 270.
Newman (cardinal), V, CXLIV.
Nestabe, m., III, 72-73.
Nestor, m., III, 72-73.
Newdigate (S.), chartreux, m., VII, 22-24.
Nezel, tonsuré, m., XI, 146.
Ni (A.), m., XIII, 545.
Ni. (A.), mre, XIII, 381.
Ni (A.), mre, XIII, 545.
Ni (B.), mre, XIII, 548.
Ni (C.) m., XIII, 223-323.
Ni (J.), m., XIII, 551.
Ni (J.), catéchiste, m., XIV, 128-132.
Ni (L.), m., XIII, 326.
Ni (L.), m., XIII, 329.
Ni (P.), m., XIII, 382-416.
Nicaise, év. m., III, 317.
Nicaise, franciscain, m., VII, 216.
Nicandre, m., II, 419-423.
Nicéphore, m., II, 146-150.
Nichalius, m., II, 383, 389.
Nicolas, moine, cf., IV, 280.
Nicolas, cf., IV, 286-287.
Nicolas de Taulici, m., V, 162.
Nicolas, augustin, m., IX, 20-23.
Nicolas Ier de Russie, XIV, 61-71, 76.
Nicolas, prémontré, m., XV, 292.
Nicolais (R.-J.), cf., XII, 86-87.
Nil, moine, cf., IV, 277.
Nil, pr. m., II, 344.
Nil, m., II, 373.
Ni Po hien i (Fr.), m., XIII, 260-263.
Ni Sieng hoa (P.), m., XIII, 551.
Ni Tokei (P.), m., XIII, 219-246.
Nina, I, 90-107.
Niou (A.), m., XIII, 330-333.
Niou (J.), m., XIII, 333.
Nobili (De), jésuite, cf., IX, 128-138.
Non-lieu au procès des m., I, LXXXVI.
Norton (B.), pr. m., VIII, 430.
Nougayrol (De), m., X, 25, 26.
Novelempont (J. de), V. Jean de Metz.
Noyades en mer, III, 292.
Nunilo, v. mre, V, 34-36.

O

Octobres, I, 90-107.
Oger (M.), m., XII, 67.
Ogier (M.-A.), pr. m., XI, 146.
Ogilvie (J.), jésuite, m., VIII, 301-335.
Ohannès, archimandrite, m., XV, 213.
Ohannès, pr. m., XV, 214.
Oliva, v. mre, V, 81-85.
Olivaint (P.), jésuite, m., XV, 66-187.
Olivier (E.), chauvine, m., XI, 284.
Ongasavara (A.), m., VIII, 380-401.
Oniefve (J.-L.), pr. m., XI, 146.
Ononhoraton (P.), m., IX, 215.
Oosterwyck (J.), chan. régul., m., VII, 216.

Optat, év. de Milève, III, 301-306.
Orange (Religieuses d'), XII, 115-128.
Orfanel (H.), dominicain, m., IX, 62.
Orléans (Bourgeois d'), VI, 137.
Ornouville (D'), pr. m., XII, 229.
Oswald, m., IV, 228-233.
Otton, m., V, 131.
Oudin, pr. m., XV, 452.
Oüen (Th.), m., IX, 374.
Oüen (M.), IX, 375.
Oüen (P.), XIII, 211-218.
Ouen (J.), m., XIII, 254-259.
Ourches (A. d'), V, 56.

P

Pachymius, év., m., II, 344.
Paeon, m., I, 87-89.
Pagour, cf., IV, 145.
Pai Kouan Kiem i (F.), m., XIII, 259-260.
Pak (L.), mre, XIII, 545.
Pak (A.), mre, XIII, 545.
Pak (L.), m., XIII, 246-253.
Palestine, III, cxx-cxxiii.
Pampeia, I, 90-107.
Pamphile, m., II, 344.
Pamphile, pr. m., II, 357, 366-369.
Pampinianus, év. m., III, 350.
Pang (Fr.), m., XIII, 254-259.
Pannetier, grand carme, m., XII, 193-199.
Papa, moine, m., III, 207.
Papa, pr. m., III, 182.
Papig, cf., IV, 145.
Papken, cf., IV, 145.
Papylos, m., I, 77-81.
Paragrus, m., II, 391-403.
Parent (J.), pr. m., X, 24.
Parfait, pr. m., V, 25-29.
Parilha (F. de), m., VIII, 376-401.
Paris (M.), VI, 310.
Pasquerel (J.), VI, 113.
Patermuthius, m., II, 373.
Patricius, moine, m., IV, 335.
Patrie, VII, x-xiv.
Patriotisme des m., VII, vii-li.
Paul, apôtre, I, 37-40.
Paul, m., II, 366.
Paul (et Jean), III, 77-87.
Paul, m., II, 361.
Paul, év. cf., III, 356.
Paul, m., IV, 312.
Paul, franciscain, m., IX, 61.
Paul Ier de Russie, XIV, 59.
Paul O Pan tsi, m., XIV, 441.
Pausis, m., II, 349.
Pauze (L.), m., XII, 200.
Pazery de Thorame (J.-T.), pr. m., XI, 146.
Pazery de Thorame (J.-H.-C.), vic. gén., m., XI, 146.
Parery de Thorame (P.-F.), vic. gén., m., XI, 147.
Peerson (W.), chartreux, m., VII, 38.
Pélage, m., V, 86-90.
Pélée, év. m., II, 373.
Pelissier (M.-E.), sacramentine, mre, XII, 127.
Pellisson (P.), jésuite, IX, 367-379.
Pellé (J.), pr. m., XI, 366.
Pellier (L.), pr. m., XI, 146.
Pelras (A.), carmélite, mre., XII, 128-192.
Peluse, m., II, 208-218.
Penée, pr. m., II, 344.
Peret (De), m., XII, 229.
Perpétue, mre, I, 120-139.
Perrin, IV, 45.
Perse, III, cxxiii-cxxv; III, 216-134.
Persécuteurs (leur mort), III, 1, 47.
Persécution (Fuite de la), I, lxiv-lxviii.
Persécution (Promulg. de l'édit de), I, lxii-lxiv.

Persécutions (Régime des), I, XXXVII-LII.
Pessinonte, mm., III, 74-75.
Petiniaud, vic. gén., m., XII, 229.
Petitnicolas, pr. m., XIV, 400.
Peximénite, cf., IV, 267.
Pey (F.-J.), pr. m., XI, 147.
Peyre, m., XIII, 139-142.
Phaine, v., II, XVI.
Phalag, cf., IV, 145.
Pharsman, cf., IV, 145.
Phazide, moine, m., III, 207.
Phelippot (J.-M.), pr. m., XI, 147.
Philée, év. m., II, 291-296, 336. 344.
Philémon, I, 90-107.
Philippe, I, 213-214.
Philippe, év., m., II, 238-357.
Philippot (A.-E.), pr. m., XI, 367.
Philoctemus, m., II, 389.
Philon, moine, cf., IV, 279.
Philosonne, m., II, 391-296, 336.
Philothée, m., II, 391, 403.
Photin, moine, cf., IV, 279.
Phrygie, II, 340.
Pic (N.), franciscain, m., VII, 216,
Picpussiens, mm., XV, 66-187.
Pie VI, pape, m., XIII, 69-126.
Pieczora (Al.), basilienne, mre, XIV, 123.
Piedcourt (M.-A.), carmélite, mre, XII, 218-219,
Pierre, apôtre, I, 37-40.
Pierre, m., V, 131.
Pierre, pr. m., VII, 179.
Pierre, m., II, 331.
Pierre, év. m., III, 293, 344.
Pierre Apselamas, m., II, 365.
Pierre d'Asque, Franciscain, m., VII, 216.
Pierre de l'Assomption, observ. déch., m., IX, 48-50.
Pierre d'Avila, franciscain, m., 61-62.
Pierre Balsame, m., II, 323-326.
Pierre-Baptiste, franciscain, m., VIII, 376-401.
Pierre de Narbonne, m., V, 162.
Pierre de Parenzo, m., V, 127-130.
Pierre de Ste-Claire, observantin, m., IX, 64.
Pierre de Sienne, m., V, 147.
Pierre (Isambert de la), dominicain, VI, 253, 287, 306.
Pillet, V, CXLV-CXLVIII.
Pinot (N.), pr. m., XII, 1-46.
Pionius, pr. m., IV, LXXXIV, 67-88.
Pise (G. de la), pr. m., X, 31.
Plaidoyer (Pour les mm.,), I, XCII.
Planchat, pr. m., XV, 148-187.
Plantigni (De), m., XI, 275.
Ploquin (P.), pr. m., XI, 147.
Polémiques judéo-chétiennes, IV, XXII suiv.
Politike (?), cf., II, 492.
Pollart, pr. m., XV, 292.
Pollion, m., II, 230-233.
Pologne, XIV, 54-128, 731-246.
Polycarpe, m., I, 65-76.
Polycarpe, m., IV, LXXXIII.
Polyeucte, V, LVI-LXXI.
Pomarnacka (I.), basilienne, mre, XIV, 124.
Pommerayes (A. des), pr. m., XI, 147.
Pompeia, mre, I, 90-107.
Pomponie, mre, II, 208-218.
Pomposa, religieuse, mre, V, 44-46.
Ponce, m., IV, LXXXVI, XCIV.
Poncelet (A.), t. V, *Pax*.
Pongracz (E.), jésuite, m., VIII, 338-352.
Pontique, m., I, 90-107.
Pontus (J.-B.-M.), sulpicien, m. XI, 147.
Poppel (N.), pr. m., VII, 216.
Porcaire, abbé, m., IV, 305.
Poret (R.-N.), pr. m., XI, 147.

Portier (A.), pr. m., XI, 147.
Porphyre, m., II, 369.
Poskin, pr. m., XV, 229.
Possi, m., III, 213, 161.
Possi, mre, III, 213-216.
Potamia, mre, I, 90-107.
Pothin, év., m., I, 90-107.
Pottier (P.-C.), pr. m., XI, 147.
Poulain de Launay (A.), pr. m., XI, 147.
Poulengy (B. de), VI, 53.
Pourthié, pr. m., XIV, 400.
Powel (Marg.), mre, VIII, 357-369.
Prêtre (son rôle), I, VI-VII.
Prime, mre, II, 208-218.
Primitivus, m., I, 209.
Primolus, m., II, 134-135.
Primus, I, 90-107.
Priscus, m., I, 90-107.
Priscus, m., II, 389.
Prisons, I, CXXVIII-LXXXI.
Probus, m., II, 258-286.
Probus, m., II, 365.
Procès des mm., I, LXXXI-CVII.
Procope, lecteur, II, 191-192.
Procope, m., II, 345.
Prosper d'Aquitaine, III, 313.
Prudence, V, XXIII.
Prusikius, m., III, 132, 145.
Przeialgowska (S.), basilienne, mre, XIV, 123.
Psalmon (P.-N.), sulpicien, m., XI, 147.
Ptolémée, m., I, 82-84.
Ptolémée, cf., II, 56.
Publia, diaconesse, mre, III, 75.
Puech (J.), pr. m., XI, 443-460.
Pugin (Welby), V, XI-XVI.
Puritains, VII, 162-183.

Q

Quarante mm. de Sébaste, II, 377-389.
Quartia, mre, I, 90-107.
Quéneau (J.-R.), pr. m., XI, 147.
Quimura (S.), jésuite, m., IX, 62.
Quicherat (J.), VI, 1.
Quincey (Th. de), VI, XVII-XXVI.
Quintianus, év., III, 356.
Quintus, m., I, 120.
Quintus, m., II, 208-218.
Quirin, év. m., II, 317-223.
Quirin, m., II, 380.
Quotvuldeus, év., III, 351.
Quo vadis ? V, CLXXXVIII-CCXII.

R

Rabé (J.-L.), pr. m., XI, 147.
Raboteau (F.), m., VII, 179.
Radigue (L.), picpussien, m., XV, 81-187.
Ramire, prieur, m., IV, 190.
Raphaël, m., IX, 313-314.
Rateau (J.-J.), pr. m., XI, 147.
Ravinel (E.-F. de), diac. m., XI, 148.
Reboul (J.), V, CXL,
Recolin, mre, X, 48.
Redingue (Th.), chartreux, m., VII, 28.
Regia (Martyrs de), III, 359-360.
Reginald, brigittin, m., VII, 17-21.
Regiole, mre, II, 208-218.
Regnet (P.-R.-M.), pr. m., XI, 148.
Regulus, m., IV, 192.
Reguy (Cl.), pr. m., XI, 273.
Reichensperger (A.), V, XVI.
Reilly (E. O'), VI, 5.
« Relations » des missions, IX, 202.
Religion révolutionnaire, XII, I-XLIII.
Rempnoux du Vignaux (J.-F.), diac. m., XI, 297-301.
Renou, m., II, 134-135.
Rento (S.), basilienne, mre, XIV, 113.
Représentations de supplices, III, CLXXXIII-CCXVII.
Restitute, mre, II, 208-218.
Reusonnet, vicaire, m., XV, 293.
Reversat, pr. m., X, 24.

Revocatus, m., I, 130-139.
Rey de Kervisie (Y.), pr. m., XI, 148.
Rhodes (Al. de), IX, 162.
Ribes (J.), m., X, 48.
Ribes (J.), mre, X, 48.
Ribes (O.), m., X, 48.
Ribes (Os), m., X, 48.
Ribes (P.), m. O, 48.
Richard Cœur-de-Lion, V, XVIII.
Richard de St-Anne, franciscain, IX, 61-62.
Richemont (De), vic. gén., m., XII, 229.
Richepin (J.), V, CLXXV-CLXXXIII.
Rigot (L.-F.), m., XI, 148.
Rigault (Raoul), XV, 64-187.
Ripert d'Alauzier (M.-G.), ursuline, mre, XII, 127.
Riquier (J.), VI, 310.
Rivers (A.), franciscain, pr. m., VIII, 430-431.
Rixtel (J.), hiéronymite, m., VII, 217.
Robbia (L. della), VI, 327.
Robé (F.), mre, XII, 67.
Robert de Lezardière (A.), diac., m., XI, 148.
Roberts (J.), bénédictin, m., VIII, 272-300.
Robin (L.), mre, XII, 67.
Robin (M.), mre, XII, 67.
Robin (P.), mre, XII, 67.
Rochard (M.), mre, XII, 66.
Rocher (M.-A. de), ursuline, mre, XII, 127.
Rochester (J.), chartreux, m., VII, 29.
Rodana, mre, I, 90-107.
Roe (A.), bénédictin, m., VIII, 442-455.
Rogatien, m., II, 208-218.
Rogatien, m., II, 432-436.
Rogatus, m., II, 208-218.
Rogatus, m., II, 208-218.
Rogatus, moine, m., III, 396, 409.
Rolland, vic. gén., m., XII. 229.
Romagère (De la), vic. gén., m., XII, 223, 229.
Romain, m., II, 391-403.
Romain, m., II, 347.
Romanowska (A.), basilienne, mre, XIV, 121.
Romulus, s. diac. m., II, 349.
Rossier (O.), vicaire, m., VIII, 179.
Roquard (M.-A. de), ursuline, mre, XII, 127.
Rosé (L.-F.), pr. m., XI, 148.
Rossi (J.-B. de), IV, XXII-XXXI; IV, CXI.
Rostaing (J.-C. de), diac. m., XI, 148.
Rotrou, V, LXXI-LXXXVI.
Roubert (L.-A.-M. de), diac. m., XI, 150.
Rouchouze (M.), picpussien, m., XV, 83-187.
Rouilhac (De), pr. m., XII, 223, 265-267.
Rouillion (J. de), ursuline, mre, XII, 127.
Rouillon (S.-A. de), ursuline, mre, XII, 127.
Rousse (Me), XV, 126.
Rousseau (C.), sulpicien, m., XI, 148.
Roussel (N.-C.), pr. m., XI, 148.
Rousselle (A.), carmélite, mre, XII, 128-192.
Rovière (C.), mre, X, 48.
Rovière (F.), m., X. 48.
Rovière (J.), m., X, 48.
Rovière (J.), m., X, 48.
Roy (Fr. de), franciscain, m., VII, 216.
Royer (M.-L.), pr. m., XI, 148.
Royo (P.), dominicain, m., X, 156-202.
Rozanska (H.), basilienne, mre, XIV, 99.
Razihée, pr. m., III, 207.
Ruderic, pr. m., V, 56-62.
Ruinart (Th.), III, XII-XXII.
Ruma, mre, IV, 170-182.

Rusticus, s.-diac. m., III, 396-409.
Rypinoka (S.), basilienne, mre, XIV, 90.

S

Saba, m., III, 131, 135.
Sabas le Goth, m., 119-125.
Sabina, év., m., III, 132.
Sabine, mre (?), II, 67-88.
Sacandore (P.), m., VIII, 378-401.
Sacandono (C.), m., XIII, 378-401.
Sacerdonius, m., II, 383, 389.
Saclier, pr. m., XI, 437.
Sacrifice (*Le*), V, CCXIII.
Sad, cf., IV, 145.
Sadkowska (R.), basilienne, mre, XIV, 123.
Sahag, év., IV, 101, 122, 125, 135.
Sahag, cf., IV, 145.
Sahah, pr. m., XV, 313.
Saint-Clair (J.-L. de), pr. m., XI, 148.
Saint-Genest, V, LXXC-LXXXVI.
Saint-Géry (M. de), cf., XII, 80-85.
Saint-James (P.), pr. m., XI, 148.
Saint-Victor (P. de), V, IX, XI XII.
Saint-Ouen (Cimetière de), VI, XXVIII-LXVI, 271,
Sainte-Beuve (C.-A.), V, XI.
Salin de Niort (F.-U.), pr. m., XI, 148.
Salez (J.), jésuite, m., VIII, 244-262.
Salius, pr. m., XI, 71.
Salomon, m., V, 56-62.
Salsa, mre, III, 59-70.
Salter (R.), chartreux, m., VII, 28.
Salutaris, archidiacre, III, 394.
Samson (J.-A.), pr. m., XI, 148.
Samuel, moine, m., III, 207.
Samuel, pr. m., IV, 107.
Samuel, pr. m., IV, 135.
Sanctinianus, m., II, 383.
Sanctus, diac. m., I, 90-107.
Sanz (P.), év. m., X, 156-202.
Sapor, év., m., III, 131-142.
Sapor, év., (?), III, 182.
Saturianus, cf., III, 356-359.
Saturnin, év. m., II, 161-165, 493.
Saturnin, m., I, 120-139.
Saturnin, m., I, 120.
Saturnin, pr. m., II, 206-218.
Saturnin, lecteur, m., II, 208-218.
Saturnine, mre, II, 208-218.
Saturus, m., I, 120-139.
Saturus, m., III, 362-363.
Sasannès, m., III, 183.
Saultemouche (G.), jésuite, m., VIII, 244-262.
Saulve, év. m., IV, 345.
Savignac (M. de), pr. m., XIII, 7-13.
Savin, év., m., II, 197-205.
Savine (J.-A.), sulpicien, m., XI, 148.
Savonarole, VII, LXVI-LXXI, 311-368.
Schadhost, év. m., III, 133, 176,
Schavast, cf., IV, 145.
Schembaitch, m., III, 131-135.
Schlogel, pr. m., XV, 292.
Schmavon, cf., IV, 145.
Schmid (J.-L.), pr. m., XI, 148.
Scillitanis (mm.), I, 108-111.
Sconhoue (C. de), chan. reg., m., VII, 217.
Scryven (Th.), chartreux, m., VII, 28.
Sébastien (Comte), III, 353-353.
Sébastien, joséphite, m., XV, 292.
Sécher (R.), mre, XII, 67.
Second (J.-A.), pr. m., XI, 148.
Seconde, mre, II, 208-218.
Secunda, mre, II, 208-218.
Secunda, mre, I, 109-111.
Secundianus, év., III, 378.

Secundule, m., I, 120-139.
Seguier, dominicain, VI, 81.
Seguin (J.-A.-B.), pr. m., XI, 149.
Seigneret (P.), séminariste, m., XV, 76-187.
Séleucie (CXX martyrs à), III, 184-186.
Seleucus, m., II, 404-415.
Seleucus, m., II, 370.
Sennemaud, pr. cf., IX, 403, 412.
Sepaca, m., I, 90-107.
Septembre (Massacres de), XI, 40-150.
Serène, m., II, 277-299.
Serenus, V, CLIV-CLXIV.
Sergius, moine, m., IV, 335.
Serments sous le Révolution, XI, 18-27.
Serven (C.), mre, X, 48.
Serven (Fl.), mre, X, 48.
Servilianus, m., I, 201.
Servus, m., III, 390.
Servus, s. diac., m., III, 396, 409.
Septimus, moine, m., III, 396, 409.
Sevère, pr. m., II, 239-257.
Severien, m., II, 383, 389.
Serrans, dominicain, m., X, 156, 203.
Shakespaere, VI, VIII.
Shervin, pr. m., VIII, 1-50.
Sicot (G.), pr. m., VII, 178.
Sidoine Apollinaire, III, 308-311.
Siecieka (G.), basilienne, mre, XIV, 102.
Sielawa (C.), basilienne, mre, XIV, 90.
Sielawa (O.), basilienne, mre, XIV, 103.
Siemaszko, apostat, XIV, 61, 67, 76, 77-127.
Siemniszek (M.), basilienne, mre, XIV, 104.
Sienkievicz (H.), V, CCXXXVIII-CCXII.
Sierocinski, abbé, cf., XIV, 65.
Siestrencenviez, XIV, 59.
Silvain, m., I, 213-214.
Silvius, m., I, 90-107.
Simard (P.), pr. m., XII, 202.
Siméon, év. m., I, 48-49.
Siméon, m., II, 246-477.
Siméon bar Sabbas, év. m., III, 132, 145.
Siméon, diac. m., III, 207.
Siméon, pr. m., III, 207.
Simon de Beit-Arsam, IV, 159.
Siméon, moine, cf., IV, 279.
Simon, m., III, 131, 142.
Simon bar Sabae, patr., IV, XCI.
Simon, m., IX, 314.
Simon (J.-P.), pr. m., XI, 149.
Sin (M.), mre, XIII, 328.
Sin (P.), m., XIII, 382-416.
Sina, diac. m., III, 132, 169.
Sin T'ai No (P.), m., XIII, 551.
Sionne (E. de), pr., VI, 46.
Sisinnius, m., II, 383, 389.
Skrypin, pope, XIV, 120.
Smaragde, m., II, 389.
So (P.), m., IX, 374.
Soan (J.), m., VIII, 376-401.
Soiron (C.), carmélite, mre, XII, 128-192.
Soiron (T.), carmélite, mre, XII, 138-192.
Soldats (Cinq), mm., XIII, 139-142.
Solon (Une mesure), II, 491-192.
Son (M.), cf., IX, 373.
Song (M.), mre XIII, 328.
Song (T.), m., XIV, 444.
Sophrone, patr., IV, 200.
Sotelo (L.), observ. déch., m., IX, 28.
Southey (R.), VI, XV-XVI.
Souzy, vic. gén., m., XII, 229.
Speratus, m., I, 109-111.
Spinola (Ch.), jésuite, m., IX, 62-69.
Stateus, m., I, 209.
Stratonice, mre, II, 404-415.

Suenn Kinn Tang (P.), m., XV, 249.
Suenn (L.), m., XV, 250.
Suenn (S.), mre, XN, 250.
Suenn (Th.), mre, XV, 249.
Sulpitius, m., I, 201.
Superstition de la science allemande, XV, 10-18.
Supplices des mm., I, CVII-CVIII.
Supplices figurés, III, CLXXXIII-CCXVII.
Suquam (L.), m., IX, 47-48.
Surat, vic. gén., m., XV, 66-187.
Suzanne, mre, III, 249.
Sylvain, év. m., II, 344.
Sylvain, év. m., II, 374.
Sylvain, pr., II, 344.
Sylvain, pr. m., II, 357.
Symphorose, m., I, 207-209.
Syrie, III, CXX-CXXIII.
Szczerbinska (S.), basilienne, mre, XIV, 109.
Szlegel (J.), basilienne, mre, XIV, 123.

T

Tabouillot, pr. cf., XII, 227.
Tagd, cf., IV, 145.
Talieu (M.-J.), sacramentine, mre, XII, 127.
Tanjaour (Mrs au), X, 68-69.
Taquel (N.), VI, 276.
Taraque, m., II, 258-286.
Tarbo, v. mre, 132, 165; IV, XCIV.
Tardieu, picpussien, m., XV, 83-187.
Tarnowska (C.), basilienne, mre, XIV, 103.
Tarterius, moine, cf., IV, 280.
Tathe, v. m., III, 207.
Tatien, m., III, 73-74.
Tatona, v. m., III, 183.
Tchang (M.), mre, XV, 235.
Tchao (M.), mre, XV, 252.
Tchao (M.), mre, XV, 252.
Tchao (M.), mre, XV, 254.
Tchao (P.), m., XV, 252.
Tchao (P.), m., XV, 238.
Tchao (T.), mre, XV, 254.
Tchao Koli Tchem (M.), mre, XV, 238.
Tchao Li Kenn (P.), m., XV, 251.
Tchao Tchounn Koei (J.), m., XV, 238.
Tcheng San, m., XV, 244.
Tchenn Siao Joi (L.), m., XV, 240.
Tchenh Ying Tsuen (S.), m., XV, 244.
Tecusa, v., II, XVI.
Teissier (P.), X, 49.
Tertius, m., III, 389.
Tessier (J.-B.-M.), pr. m., XI, 149.
Testament de Silvanus, V, CLXIV-CLXXIV.
Testament des XL martyrs, II, 384-389.
Texier (J.-M.), pr. m., XI, 149.
Thaddée, moine, m., IV, 279.
Thamar, mre, V, 270.
Thatig, év., m., IV, 135.
Thatoul, cf., IV, 145.
Thatoul, cf., IV, 145.
Thé (Dominique), cf., X 110.
Thé (Nicolas), m., XIII, 495-518.
Thècle, V, mre, I, 141-177.
Thècle, mre, II, 348.
Thècle, v. mre, III, 183.
Thècle, v. mre, III, 195.
Thélique, m., II, 208-218.
Thésctiste, moine, cf., IV, 279.
Théoctiste, moine, m., IV, 335.
Theodora, mre, I, 201.
Theodora, mre, II, 178-184.
Theodora, v. mre, V, LXXXVI-XCI.
Théodore, év., m., II, 344.
Théodore, m., II, 383.
Théodore, abbé, cf., IV, 271, 273; IV, 285 suiv.
Théodore, m., III. 117-118.

Théodore, chantre, cf., IV, 288.
Théodore, m., V, 10-34.
Théodoret, m., III, 88-95.
Théodosia, mre, II, 356.
Théodosie, v. mre, IV, 292.
Théodore, m. (?), II, VIII-XXVIII.
Théodule, m., II, 371.
Théodule, m., II, 389.
Théodule, m., III, 73-74.
Théodule, moine, cf., IV, 279.
Théonas (Martyrs de la basilique de), III, 48-49.
Théonille, mre, II, 185-190.
Théophane, abbé, cf., IV, 277.
Théophane, chantre, cf., IV, 288.
Théophile, cf., II, 56.
Théophile, m., II, 383, 389.
Théophile, év., cf., IV, 276.
Thérèse, cf., X, 160-161.
Thiac (T.), mre, XII, 198-199.
Thibault (G.), VI, 85.
Thibault, chartreux, m., VII, 183.
Thielen, pr. m., XV, 293.
Thierry (J.-J.), acolyte, m., XI, 149.
Thierry (R.), VI, 139.
Thierschin (J.), VI, 39.
Tho (Th.), m., X, 93, 106.
Thomas, év., III, 355.
Thomas, cf., IV, 282.
Thomas, m., VIII, 385-401.
Thomas, pr. m., XI, 149.
Thomas, m., IX, 317.
Thomas (P.), pr. m., XI, 367.
Thomas de Medzoph, V, 263.
Thomas de S. Bonav., observantin, IX, 64.
Thomas du St-Esprit, dominicain, m., IX, 61.
Thomas de Tolentino, franciscain, m., V, 147.
Thouret (M.), carmélite, mre, XII, 128-192.
Thu (L.), m., X, 92, 103, 104.
Thuan, pr. cf., X, 449-453.
Tiburce, m., I, 221-235.
Timée, pr. m., III, 183.
Timolaüs, m., II, 349.
Timothée, m., II, 348.
Timothée, lecteur, II, 444, 452.
Timothée, moine, cf., IV, 279.
Tinc Jo Achung (A.), m., XIV, 40-41.
Tingoro (J.-F.), IX, 13-15.
Tingoro (P.), IX, 13-15.
Tiphaine (J.), VI, 170.
Tite, m., I, 90-107.
Tite, moine, cf., IV, 279.
Tonquin, X, 70-95 ; 97-141 ; 363-454.
Torture, I, XCV-CIII.
Tou (M.), mre, XV, 252.
Tou (M.), mre, XV, 252.
Tou (V.), m., XV. 252.
Touo (M.), mre, XV, 242.
Tournier (C.-L.), pr. m., XI, 261-272.
Touroulde (M.), VI, 140.
Toutmouillé (J.), VI, 303.
Traductions latines, I, v.
Tragiques (*Les*), V, XXXII-XXXVII.
Trappiste, pr. m., XII, 229.
Traube (L.), XV, 17.
Trezel (M.-G.), carmélite, mre, 128, 192.
Trieu (E.), pr. m., X, 411-413.
Trieu (E.), pr. m., XIII, 285-293.
Triora (J.), récollet, m., XIV, 51-53.
Triquerie (J.-B.), capucin, m., XI, 367.
Trophime, m., I, 90-107.
Trouillard (J.-C.), pr. m., XI, 131-136.
Trubert, pr. m., XI, 149.
Tsiang toip (J.), m., XIII, 596.
Tsieng (A.), mre, XIII, 549.
Tsieng (P.), m., XIII, 254-259.
Tsieng (P.), m., XIII, 551.
Tsiou Moun-mo (J.), pr. m., XIII, 327.
Tsoi (B.), mre, XIII, 381.
Tsoui (J.), m., XIV, 43-44.

Tsouí Py Kung (T.), m., XIV, 40.
Tu (P.), dominicain, m., XIII, 452-475.
Tuân (J.), m., IX, 409.
Tuffier (P.), picpussien, m., XV, 83-187.
Turcs (Vingt-trois), mm., IX, 303-307.
Turmemges (P.-J. de), pr. m., XI, 149.
Turo (J.), basilienne, mre, XIV, 113.
Turpin du Cormier (J.-B.), pr. m., XI, 366.
Tyminska (E.), abbesse, mre, XIV, 84.
Tyrannion, év. m., II, 344.
Tyzenhauz (E.), basilienne, mre, XIV, 102.

U

U (M.), mre, XV, 248.
U (M.), mre, XV, 248.
U (R.), m., XV, 247.
Ucundono, m., VIII, 377-401.
Uhanam, clerc, m., III, 182.
Ulloctemonius, m., II, 383.
Ulpien, m., II, 354.
Ulpius, m., I, 90-107.
Uniates (Martyrs), XIV, 54-74.
Urbain de Gisba, III, 354.
Ursule (Légende de ste), III, LXIII-LXV.
Urvoy (R.-J.), pr. m., XI, 149.
Uszakoff, persécuteur, XIV, 79.
U Tchouenn Hao (J.), m., XV, 247.
U Tchouenn Lou (M.), m., 247.

V

Vache (B.), m., X, 48.
Vache (M.), X, 48.
Vahan, m., IV, 91.
Vahan, cf., IV, 145.
Valens, m., II, 383, 389.
Valens, diac., m., II, 366.
Valens, empereur, III, 278.
Valentin (E.), mre, X, 47.
Valentin (G.), mre, X, 47.
Valentine, mre, II, 361.
Valérien, m., I, 221-225.
Valérien, év. cf., III, 359.
Valerius, m., II, 383, 389.
Valfons (C.-R. de), m., XI, 78-79, 149.
Valframbert (Ch.), capucin, m., XI, 151-159.
Vallet de Viriville, VI, 4.
Van Bladel, pr. m., XV, 292.
Vandales, VII, 344-418.
Van den Gheyn, IV, XVI suiv., V, *Pax*.
Vang (I.), m., IX, 310.
Varazten, cf., IV, 145.
Vareilhe-Duteil (F.), pr. m., XI, 149.
Vartan et ses compagnons mm., IV, 1, 6, 91.
Vartan, m., V, 268.
Vassimont (De), vic. gén., m., XII, 229.
Vechel (L,), pr. m., VII, 216.
Venard (T.), pr. m., XIV, 339-399.
Venerandus, m., II, 383.
Verchière (E.), sacramentine, mre, XII, 128.
Veret (Ch.), pr. m., XI, 149.
Verolot (E.-J.), carmélite, mre, XII, 128-192.
Verrier (P.-L.), pr. m., XI, 149.
Verron (N.-M.), pr. m., XI, 149.
Vessière (G.), mre, X, 48.
Vestia, mre, I, 109-111.
Veturius, m., I, 109-111.
Vicis, év. cf., III, 354.
Victoire, mre, II, 208-218.
Victor, m., II, 134-135.
Victor, m., II, 170-177.
Victor, m., III, 391.
Victor de Uite, év., III, 349-418.
Victoria, cf., III, 390.
Victorien, m., II, 208-218.

Victorien, m., II, 208-218.
Victorinus, m., I, 198.
Vidal (G.), pr. m., X, 54-57.
Vierges mart. sous Hunérich, III, 371.
Villette (J.-A. de), m., XI, 149.
Vincent, m., I, 90-107.
Vincent, m., II, 208-218.
Vincent, diac. m., II, 437-439.
Vincent, év. cf., III, 356.
Vincent, abbé, m., IV, 190.
Vincent de St-Joseph, franciscain, m., IX, 61, 62.
Vincent, m., IX, 198.
Vincent, conventuel, m., XV, 292.
Violard (G.), pr. m., XI, 150.
Viole (A.), VI, 139.
Viollet-le-Duc, V, XVII.
Viroleau (J.), franciscain, m., VII, 176.
Vital, m., I, 90-107.
Vital, m., I, 214.
Vital, pr. m., XI, 150.
Vitasse (A.-F.), carmélite, cf., XI, 388, 414.
Vitte, m., I, 90-107.
Vivia, V, CXL-CXLI.
Vogüé (Ch.-M.), V, CLXIV-CLXXIV.
Voisello, m., V, 141.
Voland, m., XV, 167-175.
Volondat (J.), pr. m., XI, 150.
Voltaire, V, XCII-CIV.
Vren, cf., IV, 145.

W

Walpole (H.), jésuite, m., VIII, 48.
Walteri (A.), pr. m., VII, 217.
Walverke (J.), chartreux, m., VII, 29.
Wang (M.), mre, XV, 244.
Wang (M.), mre, XV, 248.
Washburne, XV, 125.
Wasilewsky, apostat, XIV, 118.
Waterin (J.), VI, 42.
Waterson, m., VIII, 231-241.
Wawrzecka, basilienne, cf., XIV, 80, 96, 107, 116, 117, 119-124.
Webster (A.), chartreux, m., VII, 16-21.
Webster (G.), m., VIII, 418-428.
Wenceslas, m., V, 91-95.
Werde (A. de), franciscain, m., VII, 216.
Werde (J. de), franciscain, m., VII, 216.
Werowkin (Iwan), pope, XIV, 98, 108 suiv.
Wilford (P.), bénédictin, m., VIII, 430-431.
Wilhalde, franciscain, m., VII, 216.
Wiseman (Cardinal), V, CXLIV.
Woiewodzka (J.), basilienne, mre, XIV, 121.
Wouters (J.), pr. m., XV, 292.
Wyck (C. de), franciscain, m., VII, 216.

X

Xanthius, m., II, 389.
Xu (M.), m., XIII, 179-181.

Y

Yang (André, Jean, Julien et Paul), mm., X, 322-238.
Yang (M.), mre, XV, 239.
Yang Fou Keng (J.), m., XV, 240.
Yang Young Cheng (J.), m., XV, 239.
Yohannan, év. m., III, 132.
Yohannan, év. m., III, 132.
Yquenda (J.), tertiaire, m., IX, 61, 64.
Yu (P.), m., XIII, 169-175.
Yu (P.), m., XIII, 179-181.

Z

Zacharie, m., I, 90-107.
Zacharie, pr. m., IV, 210-211.

Zacharie, catholikos, m., V, 264.
Zachée, m., II, 346.
Zaïre, V, XCII-CIV.
Zamoyiski, év. m., VII, 208-211.
Zaron, pr. m., III, 183.
Zaijkoska (P.), basilienne, mre, XIV, 123.
Zebina, m., 131, 135.
Zebinas, m., II, 363.
Zebrowska (C.), basilienne, mre, XIV, 102.
Zèle téméraire, I, LXIX-LXXII.
Zenobius, pr. m., II, 344.
Zenobus, II, 344.
Zénon, cf., II, 56.
Zenden, pr. m., XV, 293.
Zozime, m., I, 90-107.
Zotique, m., I, 90-107.
Zovaren, cf., IV, 145.
Zuniga (P. de), augustin, m., IX, 97-105.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction. 1
Les martyrs de la Commune (1871). 54
Martyre de Mgr Surat et M. Chaulieu (1871). 182
Les martyrs Arméniens (1895). 188
Enfants martyrs en Chine (1900). 232
Des brigands héroïques (1900). 255
Martyrs Chinois (1900). 260
Martyre de Mousibika (1903). 269
Martyre de MM. Fragues et Barros (1910). 279
Les « martyrs » de la guerre (1914-1918). 287
Les atrocités allemandes. 320
Martyre de M. Oudin (1914). 452
Table alphabétique. 471

39 684. — Tours, impr. Mame.

Fabriqué en France.

BQX
8215.
.L4

THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
10 ELMSLEY PLACE
TORONTO 5, CANADA.
8515.